This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Publication trimestrielle. Fascicule supplémentaire.

BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

SIXIÈME SÉRIE

TOME SIXIÈME

MÉMOIRES 1895

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

M DCCC XCVII

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

—

TOME CINQUANTE-SIXIÈME

SIXIÈME SÉRIE, TOME VI

Digitized by Google

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

SIXIÈME SÉRIE

TOME SIXIÈME

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

M DCCC XCVII

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
7-3-98
16143

LA

NÉCROPOLE D'ANANINO

(GOUVERNEMENT DE VIATKA, RUSSIE).

Par le baron de Baye, membre résidant.

Lu dans la séance du 5 février 1896.

Une des plus intéressantes nécropoles qui aient été trouvées en Russie est celle d'Ananino. Elle forme un tertre ovale élevé de deux mètres et demi au-dessus du sol environnant, sol inondé encore, dans certaines saisons, par les crues de la Kama, dont il constituait l'ancien lit. Malheureusement, les objets qui en proviennent sont disséminés. Nous en avons vu de belles séries à la Société impériale de géographie de Saint-Pétersbourg, au Musée historique et à la Société archéologique de Moscou, enfin au Musée archéologique de l'Université de Kazan.

Les découvertes successivement faites dans cette célèbre localité ont été le sujet de publications où sont émises des opinions différentes et quelquefois même contradictoires.

Dans l'intervalle de temps écoulé entre les explorations, les paysans du petit village d'Ana-

Digitized by Google

nino ont souvent recueilli des objets qui ont été dispersés et perdus pour la science. A Saint-Pétersbourg et à Moscou, plusieurs personnes m'avaient déconseillé de me rendre à ce village, m'assurant que je pourrais seulement y voir l'emplacement de la nécropole fouillée, mais qu'il ne fallait pas compter en rapporter d'échantillons archéologiques. Néanmoins, je voulus m'arrêter à Elabouga, où aucun Français n'avait encore mis les pieds et où j'ai été admirablement reçu par mes amis Pierre Kapitonovitch et Jean Pétrovitch Ouchkow. Deux fois j'ai fait le trajet d'Elabouga à Ananino, qui n'en est pas éloigné. Mais une trombe d'eau survenue la veille de mon arrivée, détruisant ponts et chemins, avait rendu la route difficile et presque dangereuse. Les trois chevaux attelés à la tarentas, qui ont traîné M. Ouchkow et moi à travers les fondrières, les marais et le lit de la rivière Toyma, méritaient bien le nom de *guéroï* (héros) que le cocher leur donnait sans cesse pour les encourager. Ma persévérance fut récompensée, car j'ai rapporté d'Ananino une série d'antiquités, les unes typiques, les autres rares. Je ne sache pas qu'il en existe autre part que dans les Musées de Russie.

M. Chichkine, natif d'Elabouga, qui devint le remarquable paysagiste, le peintre des forêts, dont le talent est si justement apprécié en Russie, découvrit en 1856 la nécropole d'Ananino. Il envoya à Moscou, au professeur Névostrovieff,

Digitized by Google

un torques, une hache en forme de coin, une gouge et une tête de bélier en bronze.

C'est alors que M. Alabine, dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance à Samara, fut chargé de pratiquer des fouilles. Il ouvrit quarante-six tombeaux, dont les mobiliers funéraires furent offerts à la Société de géographie de Saint-Pétersbourg, qui les conserve encore actuellement. Le *Moniteur* de la Société de géographie de Saint-Pétersbourg, de l'année 1860, contient l'exposé des trouvailles de M. Alabine (t. XXIX, p. 87 à 120).

En 1865, M. Lerch, muni d'une mission de la Commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg, se rendit à Ananino pour y faire des recherches.

Le professeur Névostrovieff fit le même voyage en 1870 et eut la bonne fortune de découvrir une pierre portant, gravée au trait, la représentation d'un homme en costume de guerre (voy. fig. 1). L'artiste inhabile qui traça cette silhouette nous a légué tous les détails de l'armement des habitants primitifs de cette région. La contemporanéité de cette grossière image et du cimetière est établie par la ressemblance de l'équipement de l'homme gravé sur la pierre, avec les objets exhumés des tombeaux.

La dalle en question mesure presque un mètre et demi de hauteur.

L'homme qui est figuré porte sur sa tête une

Digitized by Google

coiffure conique, du bord de laquelle tombent jusqu'aux épaules deux lignes droites, dont l'in-

FIG. I.

DALLE GRAVÉE AU TRAIT
conservée dans les collections de la Société impériale archéologique de Moscou.

terprétation demeure hypothétique. Un collier rigide, un torques autrement dit, encadre son cou. De la ceinture qui serre sa taille pendent plusieurs objets, parmi lesquels un poignard. Le visage est imberbe et ce détail est intéressant à noter. Les personnes qui ont découvert dans le

Digitized by Google

dessin des yeux des preuves de l'origine mongole du personnage figuré me semblent s'être beaucoup avancées. Enfin, on a vu dans la grossière sculpture d'Ananino un des Scythes, tels que ceux décrits par Hérodote. Mais nous pensons, avec MM. le comte Tolstoï et Kondakoff[1], que cette silhouette rendue avec tant d'inexpérience ne suffit pas pour indiquer la race des personnes ensevelies à Ananino.

M. Névostrovieff, ayant trouvé peu d'objets en fer, a été amené à considérer la nécropole comme étant de l'âge du bronze. Cet archéologue a écrit sur Ananino une étude qui a été publiée dans les travaux du premier Congrès russe d'archéologie tenu à Moscou en 1871 (*Comptes-rendus*, t. II, p. 594 à 632).

Enfin, en 1881, M. Ponomareff, membre de la Société archéologique de Kazan, accompagné du professeur Zugoskine et du voyageur Patanine, ont opéré des fouilles fructueuses dont j'ai vu les produits au Musée de l'Université de Kazan. Ces dernières fouilles ont été faites scientifiquement, et les objets sont groupés par sépulture. Le résultat de ces recherches a été imprimé en 1892 sous ce titre : « Matériaux pour caractériser l'époque du bronze dans la région de la Volga et de la Kama. I : Nécropole d'Ananino, étude archéologique, par P.-A. Ponomareff. »

1. *Rouskia Drevnosti*. Traduction par M. S. Reinach. Paris, 1892, 3e livr., p. 435.

Digitized by Google

J'ai terminé la revue des principales explorations faites dans la nécropole d'Ananino et l'énumération des publications qu'elles ont motivées.

Il conviendrait maintenant de résumer les conclusions de ces études ou plutôt de faire connaître les diverses opinions émises sur l'époque approximative de ce gisement. Malheureusement, dans plusieurs cas, ces appréciations sont basées plutôt sur les résultats d'une fouille que sur l'ensemble des trouvailles. Nous ne ferons pas seulement intervenir ici l'avis des personnes qui ont interrogé le sol, mais aussi de celles qui ont étudié les objets exhumés des tombeaux en question.

M. Lerch a exprimé l'idée que cette nécropole remonte au commencement de la période du fer. Il fait remarquer : 1° que les haches en bronze de cette localité dérivent directement des haches en pierre qui étaient en usage dans la Russie du Nord ; 2° que les manches de poignards rappellent la forme de ceux trouvés dans les kourganes de la Sibérie orientale.

M. Névostrovieff, se basant non seulement sur ses recherches personnelles, mais aussi sur celles précédemment opérées par M. Alabine, conclut que la nécropole d'Ananino doit être rapportée non pas à la fin de l'âge du bronze, c'est-à-dire alors que ce métal, remplacé par le fer, était exclusivement employé pour les objets de luxe, mais bien à l'époque où le bronze dominait.

Le savant professeur de l'Université d'Helsing-

Digitized by Google

fors, Aspelin, dans son ouvrage intitulé : *Antiquités du Nord Finno-Ougrien* (1877-1884, t. II, p. 105 et 106), considère ces ensevelissements comme contemporains de la fin de l'âge du bronze ouralo-altaïen et des premiers temps de l'âge du fer sur les bords de la Kama. Il compare très justement certaines pièces d'Ananino avec celles des célèbres kourganes scythiques d'Alexandropol et de Tschertomlysk, tombeaux qui, à cause de la présence de quelques antiquités grecques, paraissent dater du IV^e^ siècle avant J.-C. Ce rapprochement, ces analogies, autorisent M. Aspelin à établir un synchronisme qui ne me semble pas suffisamment prouvé. Quant au parallélisme des produits d'Ananino avec les antiquités altaï-ouraliennes, il est judicieux, mais ne nous fournit pas de donnée chronologique. Selon moi, l'industrie scythique de l'Ukraïne et l'industrie de la Permie antérieure aux Tchoudes, si bien représentée dans le nord-est de la Russie, de ce côté-ci de l'Oural, procèdent l'une et l'autre d'une souche commune qui doit être cherchée en Sibérie.

M. Tolmatschef, professeur à l'Université de Kazan, s'est aussi occupé de la nécropole d'Ananino et en a entretenu les membres du Congrès russe d'archéologie tenu en 1887 à Yaroslaw. Il a fait ressortir ces trois particularités : 1° les sépultures contiennent des armes qui indiquent une population dominatrice ; 2° certains tombeaux renferment des incinérations ; 3° il a été trouvé

Digitized by Google

auprès des ossements des armes en pierre, en bronze et en fer. L'archéologue en conclut que les individus enterrés à Ananino n'étaient ni chrétiens ni musulmans, qu'ils vivaient au premier âge du fer dans la région de la Kama, qu'ils appartenaient à une race venue d'Asie en Europe. M. Tolmatschef n'est pas éloigné de considérer les habitants primitifs d'Ananino comme des Hongrois qui auraient séjourné dans cette région avant l'époque de leur migration en occident. Il recherche dans la toponymie des arguments en faveur de cette thèse et signale l'existence dans le gouvernement de Kazan, comme en Hongrie, de villages du nom de *Schalli* et aussi de noms de lieu terminés par la désinence *var*. Après avoir émis cette proposition, le professeur Tolmatschef termine en disant qu'il est difficile de se prononcer sur l'origine de la population enterrée dans les tertres d'Ananino.

Examinons maintenant les opinions émises par M. Ponomareff, qui sont d'accord avec celles de M. Aspelin et en opposition avec celles de M. Névostrovieff. Il s'appuie sur la prédominance des objets en fer comparée aux objets en bronze.

M. Ponomareff, contrairement à MM. Alabine et Eichvald, affirme que les tombeaux d'Ananino ne sont pas réunis dans un kourgane (tumulus), mais forment une nécropole pratiquée dans un monticule naturel. Notre visite à Ananino nous a permis de constater la justesse de cette appréciation.

Digitized by Google

M. Ponomareff affirme que les silex taillés et polis recueillis à Ananino se trouvaient dans le sable auprès de la nécropole. D'autres, au contraire, assurent avoir rencontré des objets en silex à côté des squelettes. En effet, M. Névostrovieff, dans ses recherches, a exhumé des tombeaux d'Ananino huit pointes de flèches en silex.

Selon M. Téplooûkhoff, qui a si bien étudié les antiquités du gouvernement de Perm, voisin de celui de Viatka, les objets en bronze antérieurs aux Tchoudes trouvés dans sa région et même à Ananino seraient des importations de la Sibérie méridionale.

Les explorateurs d'Ananino sont d'accord pour reconnaître dans cette nécropole la présence de sépultures à inhumation et de sépultures à incinération.

M. Alabine a distingué trois types de sépultures :

1° La crémation ;

2° L'inhumation du corps entier ;

3° L'inhumation partielle, c'est-à-dire d'une partie du corps[1]. La nécropole d'Halstatt a fourni quelques cas analogues.

Si, dans ses fouilles, M. Alabine a trouvé un plus grand nombre de crémations que d'inhumations, M. Ponomareff, au contraire, n'a rencontré qu'une seule incinération.

Dans certains cas, on a observé que les sque-

1. M. Ponomareff fait observer que ce sont les tombeaux avec inhumation qui contiennent le plus d'objets.

Digitized by Google

lettes étaient entourés de pierres. Moi-même j'ai remarqué la présence d'une quantité de pierres calcaires plates, toutes triangulaires. J'en ai conservé deux, mais j'aurais pu en ramasser un très grand nombre.

Je dirai quelques mots des objets que j'ai rapportés d'Ananino; ils seront suivis d'observations sur ceux de même provenance conservés en Russie.

Parmi les silex travaillés, je signalerai : la partie tranchante d'une hache polie, plusieurs grattoirs plus ou moins allongés, une pointe tout à fait triangulaire, retaillée sur ses bords, une autre pointe d'un travail minutieux (elle devait être plus longue avant sa brisure), une lame aiguë à son extrémité, légèrement arquée, trois pointes de flèches indiquant la perfection atteinte par l'industrie des hommes préhistoriques. Ces trois derniers objets n'ont pas tout à fait la même patine que les précédents. Ceux-ci proviennent des tombeaux, tandis que ceux-là ont peut-être été recueillis dans le sable, au pied du monticule. Cependant, je dois avouer que, malgré des recherches attentives, je n'ai pas trouvé un seul silex taillé, à la surface du sol, autour de la nécropole.

Tous les spécimens de l'âge de la pierre, que nous venons d'énumérer, ne diffèrent pas de ceux trouvés dans les gisements occidentaux.

Les objets en bronze rapportés sont plus variés. Cette série comprend : des pointes de flèches à

Digitized by Google

trois arêtes, analogues à celles abondamment

FIG. II.

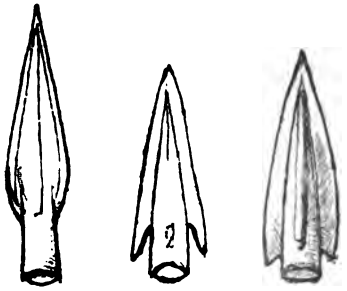

POINTES DE FLÈCHES EN BRONZE (GRANDEUR NATURELLE).

représentées dans les kourganes de la Sibérie occidentale et de l'Ukraïne[1].

Un coin plat, creux, assez large, mais court.

FIG. III.

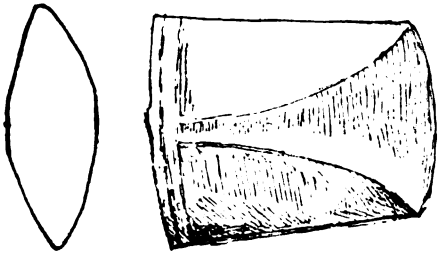

COIN EN CUIVRE OU EN BRONZE.

1. Voir au Musée de Saint-Germain la série que j'ai rapportée de mes fouilles à Sméla, gouvernement de Kief.

Digitized by Google

Un assez grand nombre de pièces semblables proviennent de cette localité, quelques-unes sont ornées.

FIG. IV.

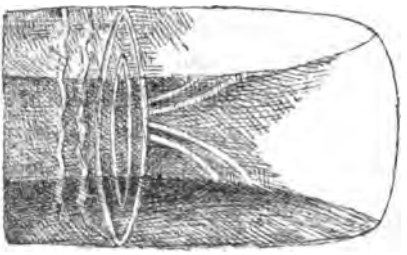

COIN EN CUIVRE OU EN BRONZE AVEC ORNEMENTS.

Un objet composé d'une douille, munie à son

FIG. V.

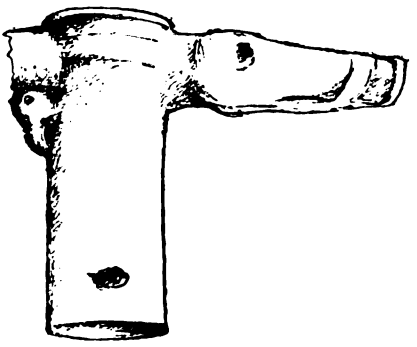

BRONZE AVEC ORNEMENTS ZOOMORPHIQUES D'UN USAGE INDÉTERMINÉ.

extrémité de deux saillies. La première repré-

Digitized by Google

sente la tête d'un sanglier, l'autre est brisée; son point d'attache est renforcé par un contrefort, où il est facile de distinguer une tête d'oiseau à bec crochu. Je considérerais volontiers ce bronze comme un insigne d'autorité, comme l'attribut d'un chef[1]. Cet objet constitue du reste une rareté.

J'ai pu rapporter un seul vestige de l'industrie du fer, une petite pointe de flèche à douille et à deux biseaux. Il faut noter en passant que les pointes de flèches en fer d'Ananino ont toujours deux arêtes tranchantes, tandis que celles en bronze en ont généralement trois.

Une des plus curieuses pièces en bronze que j'ai rapportées d'Ananino consiste en un ornement d'un usage inconnu, formé d'un disque légèrement convexe, orné au repoussé[2] (fig. VI). La partie principale constitue une plaque ronde circonscrite par un cordon, au milieu de laquelle saillit un bouton. Tout autour du médaillon central se trouve une rangée de gibbosités assez régulières. Suivant leurs contours, les bords du disque sont découpés et encadrés d'un second cordon en relief que l'usure de l'objet a considérablement détérioré. Ce disque est soudé à six tiges de bronze régulièrement espacées et striées au burin pour simuler des cordes. Ces attaches le relient à une plaque triangulaire en bronze. Le crochet qui termine le

1. M. Névostrovieff exprime la même opinion au sujet d'un objet analogue rencontré dans ses fouilles d'Ananino.

2. Il mesure dans sa longueur 0^m21 et dans sa plus grande largeur 0^m12.

Digitized by Google

triangle et le piton qui se trouvent sous la par-

FIG. VI.

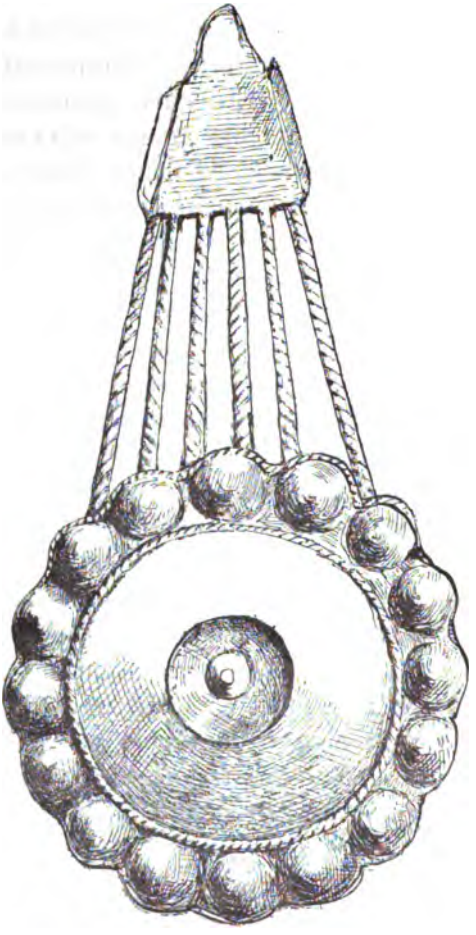

OBJET EN BRONZE D'UN USAGE INCONNU.

Digitized by Google

tie centrale servait de point d'attache. Nous devons en conclure que ce bronze, servant d'ornement, était appliqué à un autre objet.

Le professeur Aspelin a signalé quelques pièces analogues trouvées à Jarensk-Kniespogost (gouvernement de Perm)[1] et à Pinsk (gouvernement de Viatka)[2], mais il semble ignorer celles qui proviennent des tombeaux d'Ananino. Nous devons aussi en mentionner d'autres semblables conservées au Musée de Kazan, recueillies à Piani-Bor et à Atamani-Kosti.

M. Axel Heikel a publié un spécimen de la même catégorie, recueilli dans un kourgan situé près de Savini, aux environs de Tobolsk, sur la rive gauche de l'Irtich, c'est-à-dire en Sibérie[3]. L'étude comparative des antiquités d'Ananino nous conduit toujours en Sibérie. M. A. Heikel considère cet ornement comme une boucle de ceinture.

Nous avons pu examiner, dans l'intéressant Musée d'Oufa, trois bronzes semblables, inédits et ayant assurément servi au même usage. Ils sont plus grands que ceux dont je viens de parler. Or, leurs dimensions nous empêchent de les considérer comme des boucles de ceinture. Le plus petit mesure $0^{m}29$ de longueur, le second

1. Musée ethnographique de l'Académie des sciences à Saint-Pétersbourg.

2. Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

3. Alex. Heikel, *Antiquités de la Sibérie occidentale*, 1894, pl. XI, fig. 1.

Digitized by Google

près de 0m30, le plus grand 0m34 de longueur et 0m21 de largeur dans sa plus large partie.

J'ai rapporté seulement des fragments de poteries, mais ils indiquent suffisamment la technique de la céramique d'Ananino. Nous connaissons les formes de ces vases par les spécimens entiers trouvés précédemment. Ils ont un fond arrondi

Fig. VII.

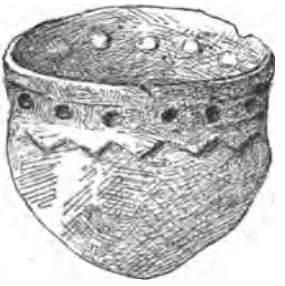

Poterie.

et sont par conséquent apodes. Leur fabrication est assez grossière; elle rappelle celle des poteries de l'âge de la pierre de la Russie centrale et surtout celle des poteries exhumées des gorodischés tchoudes du gouvernement de Perm et des environs de Tobolsk[1]. En somme, la forme et l'ornementation de ces vases se rencontrent sans modifications essentielles de l'autre côté de l'Ou-

1. Par exemple les vases trouvés dans le gorodisché de Thouvache.

Digitized by Google

ral avec des objets préhistoriques de l'âge de la pierre et ceux en bronze. La décoration, composée de cavités assez profondes pour faire des saillies sur les parois opposées, est très caractéristique pour les régions baignées par la Kama et aussi pour la Sibérie occidentale.

Les objets de parure que nous avons rapportés consistent en une série assez variée de boutons en bronze à tête plate, simple ou double. Ces boutons sont aussi caractéristiques pour ce gisement que les coulants du même métal destinés à être passés dans une courroie. Ces deux genres d'objets sont parfois ornés de spirales ou de nattés tracés en creux. Un des boutons représente la silhouette découpée dans le métal d'un animal qui se mord la queue.

FIG. VIII.

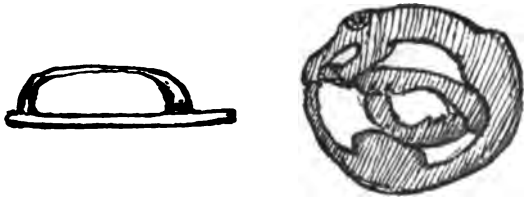

FACE ET PROFIL D'UN ORNEMENT EN BRONZE AVEC FIGURATION ZOOMORPHIQUE (GRANDEUR NATURELLE).

Nous avons aussi trouvé deux tiges en bronze brisées à une extrémité et aplaties à l'autre.

Digitized by Google

Après les avoir prises pour des têtes d'épingles

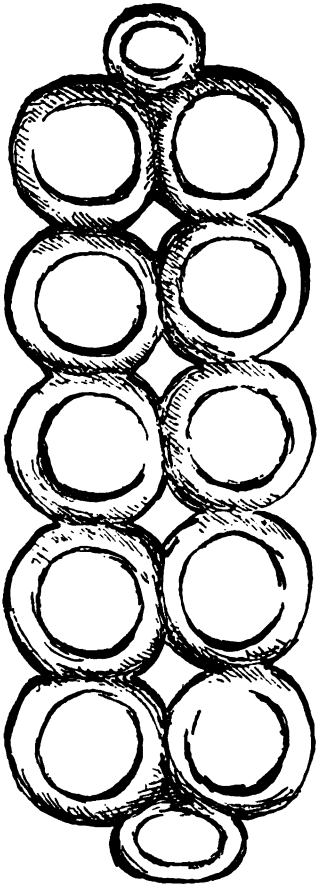

Fig. IX. Bronze d'un usage indéterminé (grandeur naturelle).

à cheveux, j'ai été amené à les considérer comme les deux extrémités d'un torques. La même in-

Digitized by Google

curvation dans les deux bronzes semble prouver cette destination. Il est difficile de se prononcer sur l'usage d'un objet en bronze fondu formé d'une série de dix anneaux rangés deux par deux et terminée par deux plus petits (voy. fig. IX).

Parmi les échantillons rapportés se trouve une série de minuscules et très fragiles grains de colliers en forme d'annelets, soit en verre, soit en substance d'un bleu turquoise, substance qui, jusqu'à ce jour, n'avait pas été analysée. J'en ai sacrifié deux pour savoir de quelle matière ils étaient faits. Voici le résultat de l'examen de M. Damour, membre de l'Institut. Nous copions textuellement sa lettre :

« La matière minérale des grains de collier de la nécropole d'Ananino doit être rapportée à l'espèce désignée dans les traités de minéralogie sous les noms de *chrysocole* ou *kieselkupfer* (silicate de cuivre hydraté).

« L'échantillon, sous l'influence des agents atmosphériques ou du milieu ambiant, a perdu une partie de son cuivre, mais la silice est restée avec un peu d'alumine, d'oxyde de cuivre et des traces de fer.

« Cette matière, qui habituellement montre une belle couleur bleu-verdâtre, a été quelquefois confondue avec la *turquoise* (phosphate d'alumine hydraté coloré par oxyde cuivrique).

« La *chrysocole* se trouve, dans la plupart des

Digitized by Google

mines de cuivre, en beaucoup de lieux différents et notamment en Sibérie, à Bérézow, à Bogoslowsk, à Turjinsk dans l'Oural, etc... »

L'énumération des objets fournis par la nécropole d'Ananino jusqu'à ce jour serait trop longue. Comme nous l'avons déjà dit, certaines trouvailles faites par les paysans au printemps, après les pluies, en dehors des recherches scientifiques, ont été éparpillées sans profit pour les études. En outre, d'autres objets trouvés précédemment ressemblent à ceux dont nous venons de parler. Nous nous bornerons donc à de simples mentions.

Parmi les armes en cuivre et en bronze con-

FIG. X ET XI.

HACHES EN BRONZE.

servées à la Société archéologique de Moscou, nous avons constaté le développement de cer-

Digitized by Google

taines formes. Dans le groupe des haches, par exemple, en prenant comme point de départ celles qui ressemblent aux instruments en pierre polie, en continuant avec les spécimens analogues à ceux considérés comme étant caractéristiques de l'âge du bronze pur[1], et en terminant par des échantillons dont nous connaissons des similaires en fer (fig. XII). La même transition du bronze au fer

Fig. XII.

Hache en bronze.

est facile à observer en étudiant la série des poignards ou des petites épées, les unes en bronze,

Fig. XIII.

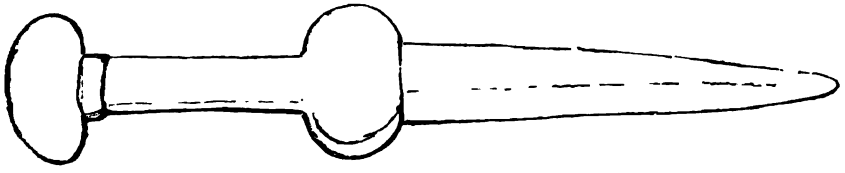

Poignard en bronze.

les autres en fer. On pourrait en conclure que

1. Haches pourvues d'une et souvent de deux oreillettes (fig. X et XI).

Digitized by Google

l'industrie et la civilisation des habitants primitifs de cette région ont suivi la même évolution que

FIG. XIV.

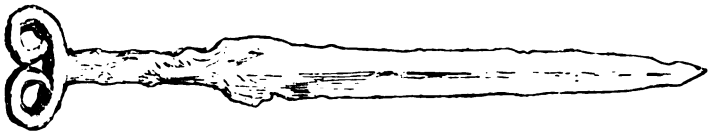

POIGNARD EN FER.

ceux du versant oriental de l'Oural avec lesquels ils étaient en contact [1].

Le Musée de la Société archéologique de Moscou possède une série de lances en bronze dont nous donnons ici la plus curieuse par ses ornements; on doit remarquer les deux trous pratiqués à la base des ailes.

FIG. XV.

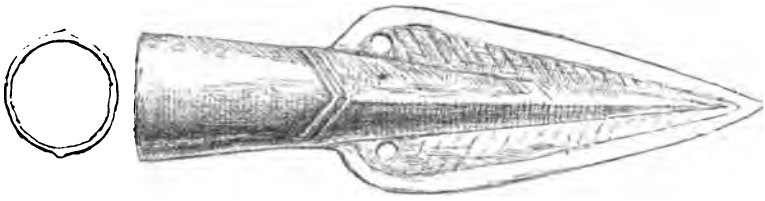

POINTE DE LANCE EN BRONZE.

On a trouvé dans certains tombeaux d'Ananino

1. De bonne heure des communications ont dû être établies entre les habitants des deux versants. L'Oural n'a pas

Digitized by Google

des mors en fer et en bronze. De pareils mors proviennent du gouvernement de Perm, où ils étaient associés à des antiquités dites tchoudes, et d'autres ont été rencontrés encore plus à l'est, dans l'Altaï par exemple.

Parmi les parures, nous citerons les colliers. Les uns, en bronze, sont rigides, des torques en un mot, formés d'une tige arrondie. Les autres se composent de petits annelets en bronze, faits de feuilles tournées pour laisser passer le fil qui les réunissait, ou de grains en verre bleu, jaune ou grisâtre, semblables à ceux trouvés en Ukraïne et en Crimée dans les tombeaux scythes.

Les plaques et boutons en bronze sont très nombreux; j'en ai rapporté une série complète, qui comprend toutes les formes constatées. Ils servaient à orner la ceinture.

Les ornements zoomorphiques des bronzes d'Ananino sont très intéressants[1] (fig. V, VIII,

été une frontière ethnographique; c'est ce qui explique l'influence de l'industrie et de l'art de la Sibérie centrale constatée dans certains gisements archéologiques de la Russie orientale. Les lacs sont nombreux dans l'Oural. Les eaux de ces lacs se déversent par des cours d'eau dont les uns descendent le versant oriental, les autres le versant occidental. Les habitants du versant oriental ont pu remonter une de ces rivières jusqu'à un lac pour pénétrer dans la région montagneuse. Passant d'un lac à un autre lac, ils ont dû descendre un cours d'eau et se trouver ainsi de l'autre côté de la chaîne de montagnes.

1. Les bronzes sibériens ne se distinguent pas seulement

Digitized by Google

XVI, XVII). Ils semblent indiquer l'origine sibérienne de l'art des Scythes de l'Ukraïne. Or,

FIG. XVI.

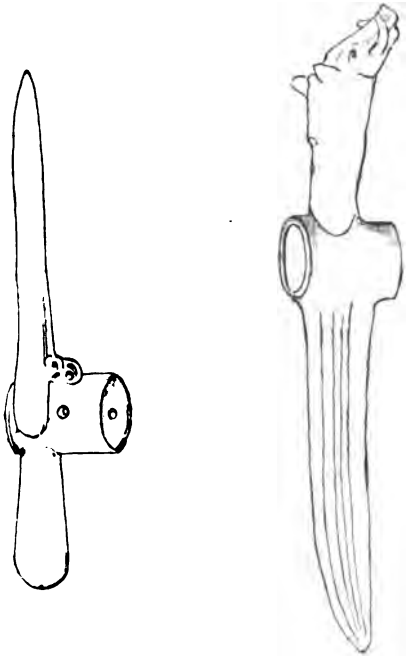

SORTES DE PIQUES EN BRONZE AVEC ORNEMENTS ZOOMORPHIQUES.

comme nous l'avons déjà dit[1], ces Scythes de

de ceux de l'Occident par leurs formes, mais aussi par leur ornementation zoomorphique.

1. Note sur l'époque des métaux en Ukraïne. Extrait de *l'Anthropologie*, t. VI, p. 389, 1895.

Digitized by Google

l'Ukraïne ont transmis et fait adopter ces ornements zoomorphiques aux populations barbares qui séjournèrent plus tard sur les bords de la mer Noire, aux Goths principalement. Ce principe décoratif passa des Goths chez les peuples dits Germaniques, les Francs, les Burgondes, les Longobards, etc., etc. Les bijoux aviformes, les

FIG. XVII.

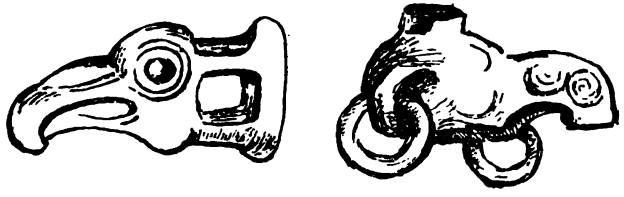

OBJETS EN BRONZE AVEC ORNEMENTATION ZOOMORPHIQUE.

fameux prétendus perroquets de nos tombeaux francs sont les dérivés des oiseaux rapaces dont les têtes si souvent répétées jouent un grand rôle dans l'ornementation des bronzes scythes ukraïniens, des bronzes tchoudes du gouvernement de Perm et des bronzes sibériens de l'Altaï.

L'étude des antiquités d'Ananino semble prouver que les civilisations du bronze et du fer se sont succédé en cette localité sans l'introduction d'éléments ethniques nouveaux. La civilisation s'est développée progressivement. De plus, il nous paraît probable que ces antiquités, nommées finno-ougriennes, dérivent presque toutes de leurs

Digitized by Google

sœurs de Sibérie, appelées altaï-ouraliennes. Nous nous demandons pourquoi on a cherché une distinction pour désigner des objets aussi semblables. La population qui enterrait ses morts dans la nécropole d'Ananino appartenait ethnographiquement au groupe plus compact et plus homogène qui séjournait de l'autre côté des monts Ourals.

Digitized by Google

SAINT LAZARE

ET

SAINT MAXIMIN

DONNÉES NOUVELLES SUR PLUSIEURS PERSONNAGES DE LA *TRADITION DE PROVENCE.*

Par Dom G. Morin, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 30 décembre 1896.

On a suffisamment démontré la fragilité des légendes provençales relatives à Marie-Madeleine, Marthe, Lazare et autres personnages du même groupe, pour qu'il ne soit plus besoin d'y revenir. Mais les conclusions, jusqu'ici presque exclusivement négatives, des meilleurs critiques laissent encore subsister plus d'une énigme. N'y a-t-il donc jamais eu aucune réalité sous tous ces noms, sous toutes ces reliques qui furent si longtemps l'objet de la vénération populaire? Tout en faisant la part la plus large possible aux supercheries intéressées, à la puissance d'amplification du tempérament méridional, à la crédulité de nos aïeux, qui accepta tant de choses les yeux fermés, il

Digitized by Google

sera toujours malaisé d'admettre que, de Marseille à Autun, de Vézelay à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume, on se soit donné le mot pour inventer de toutes pièces un tel assemblage de personnages et de faits. Aussi, mon attention ayant été attirée dernièrement de ce côté par la vue d'une inscription dont il sera question tout à l'heure, je me suis mis à rechercher le peu qu'il pouvait y avoir de données vraiment traditionnelles sous toutes ces légendes répudiées par la science. Pour Madeleine et Marthe, je n'ai pu obtenir le moindre rayon de lumière, elles semblent avoir pris à tâche de se soustraire à toutes les investigations de l'historien[1]; il ne sera donc point question

1. M. Georges Doncieux, dans un article intitulé *Les sarcophages de Saint-Maximin et la légende de Marie-Madeleine* (*Annales du Midi*, 1894, VI, 351-360), a essayé de montrer que la scène du lavement des mains de Pilate, représentée sur le tombeau attribué à Madeleine et prise par les moines de Vézelay pour le repas chez Simon le Pharisien, avait servi de fondement à la légende provençale. Peut-être y aurait-il lieu de signaler aussi, outre le vocable *S. Maria de Balma* mentionné dans les chartes du XII^e^ siècle, une tradition locale d'après laquelle, lors de la destruction d'un monastère voisin de religieuses par les Sarrasins au VIII^e^ siècle, l'une de celles-ci, ayant échappé au massacre de ses compagnes, aurait terminé saintement ses jours dans une grotte nommée aujourd'hui encore dans le pays « la Baume de la Sœur » (Faillon, *Monuments inédits*, I, 501, note). Cette tradition, il est vrai, n'a été consignée par écrit qu'à une époque assez tardive, au XV^e^ siècle, paraît-il; mais elle a persisté jusqu'à ce jour au sein des populations envi-

Digitized by Google

d'elles dans cet essai. Pour Lazare, au contraire, et les personnages auxquels la tradition locale attribue les sarcophages de la crypte de Saint-Maximin, je crois avoir enfin trouvé ce qu'ils furent au vrai, ou du moins d'où ils sont venus. Ce sont ces résultats, assez nouveaux pour la plupart, que je me propose d'exposer ici brièvement.

I.

Saint Lazare de Marseille.

M. Ed. Le Blant a publié, dans son *Nouveau Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e^ siècle* (n° 216), l'épitaphe suivante, d'après un des manuscrits de Peiresc conservés à la Bibliothèque nationale[1] :

HIC IACET BO
NE $\overline{\text{MM}}$ $\overline{\text{PP}}$ LA
ZAR/ QVE VIXIT
IN TIMŌRE $\overline{\text{DI}}$
P.M. AN LXX ET
REQVIEVIt IN
PACE PI....S
. . . CV.....

ronnantes, et cette persistance est en pareil cas un fait digne de remarque.

1. Fonds latin, n° 8958, fol. 302.

Digitized by Google

Il n'y a rien, dans la portion conservée de l'inscription, qui offre quelque difficulté à la lecture, sauf le nom de la personne qui y est mentionnée.

D'après une note que Peiresc a jointe à sa copie, le chartreux Polycarpe de la Rivière aurait lu PP LAZAR, *Lararia praeposita* ou *propriorissa*. Peiresc lui-même était d'avis qu'il s'agissait d'un évêque (*papa*) nommé *Lazarus*[1]. M. Le Blant hésite, mais inclinerait plutôt à lire *Lazara*. La raison qu'il en donne est celle-ci : bien que la permutation de l'E et de l'I soit chose des plus fréquentes, il ne se souvient pas d'avoir trouvé sur les marbres, où le contraire se montre souvent, QVE remplaçant le QVI masculin. Il fait toutefois remarquer que LAZAR pour *Lazara* serait une forme d'abréviation exceptionnelle[2] et que, si les sigles PP de la seconde ligne veulent réellement dire *Praeposita*, il est étonnant de voir ce titre précéder le nom propre.

1. C'est du moins ce que semble indiquer la note suivante, jointe également par Peiresc à sa copie :

« [XVI. kal. januarii LAZARI MASSIL·EPI·ob·GVILS· GAVFRIDI].

« In Kalendario Necrologico Eccles. Massiliens; qui dies ad fratrem Marthae pertinet et tamen celebratur Festum prid. Kal. septembris, ultima Augusti. »

2. Dans la copie de Peiresc, que mon obligeant confrère Dom A. Dubourg a bien voulu transcrire à mon intention et que j'ai pu ensuite examiner par moi-même, le dernier jambage de la lettre R dans le mot LAZAR est coupé par une petite barre que n'a pas reproduite M. Le Blant.

Digitized by Google

S'il m'est permis d'exprimer à mon tour un avis, j'avouerai que la seule lecture acceptable me paraît être *papa Lazarus*, comme Peiresc l'avait cru d'abord. Quant à la substitution du *que* au *qui*, il n'en manque pas d'exemples dans les inscriptions, quoique le contraire soit plus commun. Dans une épitaphe de l'année 408 (de Rossi, *Inscr. chr.*, 584), on trouve deux fois *que vixit* en parlant d'un mari. Comparer Le Blant, *Inscr. chr.*, 373, *Arimundus que;* le même, *Nouveau Recueil*, n° 388, *Leo quae vixit;* n° 417, *que vixit* dépendant de *filio*, etc.

Ce point une fois admis, il n'est pas sans intérêt pour nous de constater que notre inscription a été relevée par Peiresc dans l'église souterraine de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. C'est ce qui résulte des deux notes suivantes qu'il a jointes pareillement à sa copie :

« 1626, 4 sept. AD SCI. VICTORIS MASSILIENS.

« Tabula marmorea in ecclesia subterranea sci Victoris, in sacello in quo sancti Andreae crux adservatur in ipso muro cui dicta crux innixa est. »

J'ai dit que cette provenance offre quelque intérêt, parce que c'est précisément à Saint-Victor de Marseille qu'apparaît pour la première fois le culte du fabuleux Lazare de la légende. Dans sa bulle si curieuse du 15 octobre 1040, relative à la consécration de cette célèbre abbatiale, le pape

Digitized by Google

Benoît IX dit que celle-ci avait jadis été enrichie des reliques « de saint Lazare, ressuscité par Jésus-Christ[1]. »

On prétend qu'à cette date de 1040 les reliques de ce saint Lazare avaient déjà été transférées à Autun. C'est un point qu'il serait oiseux de discuter ici : les Marseillais, comme on le sait, finirent par l'admettre, tout en assurant qu'ils étaient parvenus, au moyen d'une habile substitution, à garder chez eux le chef de leur saint. Ce qui est certain, c'est qu'ils n'ont jamais cessé de rendre à celui-ci des honneurs particuliers à l'endroit où son culte semble avoir été de tout temps localisé.

Cet endroit, ce sont les cryptes de Saint-Victor. C'est là, nous dit-on, que les reliques de Lazare furent conservées jusqu'à l'époque de leur translation à Autun. On y montre encore aujourd'hui, dans la partie la plus ancienne et la plus retirée du souterrain, un banc de pierre partagé en deux par une colonne taillée dans le rocher comme le banc lui-même : c'est ce que le peuple appelle le « confessionnal de saint Lazare. » Au-dessus du chapiteau à peine ébauché qui sur-

1. « Quod (monasterium) multis dilatatum honoribus, et praeceptis decoratum imperialibus... necnon passionibus sanctorum martyrum Victoris et sociorum eius... seu et sancti Lazari a Christo Iesu ressuscitati... plurimorum sacrorum voluminum testimonia produnt. » (Faillon, *Documents inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine*, II, 633 et suiv.)

Digitized by Google

monte la colonne, on remarque une tête accostée d'un bâton d'évêque et d'une palme, le tout très grossièrement sculpté[1].

D'autre part, l'inscription relevée par Peiresc prouve qu'en effet un évêque du nom de Lazare fut très anciennement inhumé dans ces mêmes cryptes.

Quel est ce Lazare?

Ce n'est pas à moi que revient le mérite de l'avoir deviné. Un des vétérans de l'érudition provençale, en même temps défenseur convaincu de l'antique légende, a pris ici sur moi les devants. Au tome I de sa *Gallia christiana novissima*, col. 29, M. l'abbé Albanès émet l'avis que l'épitaphe trouvée à Saint-Victor est celle de Lazare, évêque d'Aix au commencement du v^e^ siècle[2]; et cette présomption paraît assez fondée.

Disciple de saint Martin de Tours, Lazare fut ordonné évêque d'Aix par Proculus de Marseille vers 407. A la chute de l'usurpateur Constantin (411), dont la faveur n'avait pas peu contribué à son élévation, il fut contraint de se démettre de son évêché en même temps que son collègue

1. Voir *Notice sur les cryptes de l'abbaye Saint-Victor*. Marseille, 1864, p. 26 et suiv.

2. Il se peut que M. Albanès ait été mis sur la voie de cette identification par la note de M. Le Blant rappelant que « le nom de Lazarus était porté au début du v^e^ siècle par un évêque contre lequel écrivit le pape Zosime. » (*Nouveau Recueil*, p. 213, note 3.)

Digitized by Google

d'Arles, le saint homme Héros. Quatre ans plus tard, on les retrouve tous les deux en Palestine, où ils dénoncent les doctrines pélagiennes aux Pères du concile de Diospolis. En 416, ils adressent dans le même but une lettre commune à saint Augustin. On sait comment les deux malheureux évêques se virent récompensés de leurs services. Tout à la discrétion du trop fameux Patrocle, leur ennemi juré, le pape Zosime écrivit en 417 cette lettre regrettable, dans laquelle il les traite de gens brouillons, qui ne font que susciter des tempêtes dans l'Église en colportant des accusations calomnieuses à l'endroit de Pélage, et invite l'épiscopat tout entier à les repousser comme des scélérats[1]. On ignore ce qu'ils devinrent par la suite. M. Albanès suppose, avec beaucoup de vraisemblance, que Lazare vint passer la fin de sa vie à Marseille, près de l'évêque Proculus, son consécrateur.

De cette identification du Lazare de l'épitaphe avec l'ancien évêque d'Aix, il résulte que l'ins-

1. Jaffé, 330 : « Video etiam hunc Pelagium Herote et Lazaro scribentibus infamari. Itane, fratres dilectissimi, ad aures vestras, qui sint isti turbines ecclesiae vel procellae, nec opinione pervenit? Ita vero vos latuit vita horum atque damnatio?... Ecce Pelagius Caelestiusque apostolicae sedi in litteris suis et confessionibus suis praesto sunt : ubi Heros, ubi Lazarus, erubescenda factis et tot damnationibus nomina?... totam Africam universumque tranquillum catholicae serenitatis innubilant ad libidines suas duae pestes. » (Migne, 20, 656 sq.)

Digitized by Google

cription elle-même appartiendrait à la première moitié du Ve siècle. Je ne sache pas qu'aucune donnée certaine de l'épigraphie chrétienne puisse être invoquée contre cette conclusion. M. Le Blant avait prudemment proposé comme date approximative « la fin du Ve siècle ou les premières années du VIe. »

Une conséquence d'un tout autre genre, à laquelle M. Albanès n'a peut-être pas songé, mais qui pourtant s'impose d'elle-même à notre examen, est celle-ci : ce Lazare évêque d'Aix, ce pontife de bonne mémoire, que nous voyons avoir été inhumé dans les cryptes de la célèbre abbaye marseillaise, ne serait-il pas le même que plusieurs siècles après on honorait au même endroit comme étant le Lazare de l'Évangile, l'ami du Christ, le ressuscité? Pour ma part, il me semble qu'ayant enfin trouvé, à la place désignée par la tradition, un Lazare authentique, il serait peu raisonnable de ne point nous en contenter et d'en exiger un second, pour le seul motif que celui que nous tenons n'appartient pas à l'âge apostolique. Je croirais faire injure au lecteur critique et impartial en insistant davantage. Qu'on me permette seulement de rappeler ici que, dès le début du XVIIIe siècle, le sieur abbé Chastelain, chanoine honoraire de l'église de Paris et auteur du *Martyrologe universel*, avait déjà entrevu une connexion quelconque entre la présence de l'évêque d'Aix à Jérusalem en 415 et la légende du Lazare

Digitized by Google

de l'Évangile arrivant de Palestine en Provence[1].

Avant d'en finir avec ce premier personnage, il me reste encore un détail à signaler.

On aura remarqué que plusieurs mots font défaut à la fin de l'inscription de Saint-Victor. Peiresc a mis à côté des quelques lettres qu'il était parvenu à déchiffrer : *forte consulum nomina vel depositionis dies*. M. Ed. Le Blant suggère en note : *Pridie kalendas?* Cette dernière conjecture, si elle venait à se vérifier, ne manquerait pas d'intérêt. C'est bien, en effet, un *pridie kalendas*, le dernier jour d'août, que se célèbre la fête principale, le *natalis* proprement dit, de l'évêque honoré à Marseille. La seconde fête, celle du 17 décembre, n'a d'autre raison d'être que la mention de Lazare le Ressuscité, qui figure à ce jour dans le Petit Martyrologe romain du IX^e^ siècle et dans celui d'Adon[2].

1. « Le voyage de Lazare, évêque d'Aix en Provence, qui, avec Héros d'Arles, dénonça Pélage pour hérésiarque dans la conférence tenue à Jérusalem en 415 avec les évêques de la Palestine, n'aurait-il point un peu aidé à inventer le voyage que le confesseur de Charles d'Anjou, roi de Sicile, époux de Béatrix de Provence et frère de saint Louis, fait faire sous le nom de Syntiche (qu'il nomme *Synthex* au nominatif) au Lazare de ce jour-ci, depuis Jérusalem jusqu'en Provence? » (Claude Chastelain, *Martyrologe universel*. Paris, 1709, p. 727 et suiv.)

2. Les Bénédictins de Sainte-Madeleine de Marseille ne font actuellement encore que la fête du 31 août. Cette dernière est seule signalée dans la description du missel de Digne du XIV^e^ siècle par M. Albanès (*Catalogue général des*

Digitized by Google

II.

Le groupe de Saint-Maximin.

On honore dans la petite ville de Saint-Maximin en Provence les personnages suivants, dont on montre les tombeaux dans la crypte de l'église : sainte Madeleine ; saint Maximin, l'un des soixante-douze disciples du Sauveur, premier évêque d'Aix ; saint Sidoine, l'aveugle-né de l'Évangile (Jean IX), évêque d'Aix après Maximin ; sainte Marcelle, servante de Marthe et de Maximin ; enfin, deux saints Innocents.

Qu'y a-t-il de réel sous tout cela ?

D'abord, le nom même de la ville, qui provient du vocable de l'église. Ce vocable est attesté par toute une série de chartes, dont la plus ancienne est datée du 15 décembre 1038. Pierre, archevêque d'Aix, et ses frères y donnent à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille un de leurs domaines héréditaires situé au comté d'Aix, sur le territoire d'un *castrum* appelé « Rodanas. » Sur ce domaine

manuscrits, etc. Départements, t. XV, p. 37). Un missel de Saint-Sauveur d'Aix de 1423 (même collection, t. XVI, p. 7) offre une particularité assez curieuse : le calendrier marque en rouge à la fin d'août : *Sancti Lazari mart. episc. ET CONF.* et en décembre, en caractères ordinaires, *Lazari episc. et mart.*

Digitized by Google

s'élevaient plusieurs églises : la première nommée s'appelait l' « église de Saint-Maximin[1]. »

Dans cette église, il y avait plusieurs autels. Une charte du 5 juillet 1093 nous permet de constater que l'un de ces autels était dédié à un saint Sidonius[2]. Dès l'année 1060, nous voyons ce même personnage nommé dans une autre charte de Saint-Victor, à l'occasion d'une église qui lui était dédiée au diocèse de Toulon ; de même en 1068, lors de la consécration de l'église du Val, près de Brignoles[3].

Relativement à sainte Marcelle et aux deux Innocents, il n'existe, à ma connaissance, aucune attestation antérieure à la fixation des légendes et aux inventions de reliques qui s'ensuivirent. Impossible, pour le moment, de contrôler la tradition locale qui leur assigne deux des sarcophages de Saint-Maximin.

Mais ces fameux sarcophages eux-mêmes, que sont-ils? Qu'y a-t-il à en tirer pour la question qui nous occupe?

On a dit que, « pour toute personne impartiale, la crypte de Saint-Maximin n'est autre chose que la sépulture d'une famille gallo-romaine du V^e^ ou du VI^e^ siècle[4]. »

1. Faillon, t. II, col. 665.
2. Ibid., col. 685 et suiv.
3. Albanès, *Gallia chr. nov.*, I, 24.
4. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, I, 320.

Digitized by Google

Cette sentence si catégorique semble avoir particulièrement déplu aux derniers tenants de la légende provençale; et à bon droit, si, comme il semble bien, le fait suivant est exact.

Il paraît qu'au centre du tombeau attribué vulgairement à saint Sidoine, une *fenestella*, ouverture quadrangulaire pratiquée dans le cartouche, marque, à n'en pas douter, que le marbre a recouvert une tombe sainte. Tel est le sentiment, telles les expressions mêmes de M. Ed. Le Blant dans son ouvrage sur les *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 154. Il y aurait donc là une preuve incontestable de culte, et d'un culte relativement ancien, l'usage des *fenestellae* étant caractéristique de la dévotion des premiers siècles. Toutefois, rien n'autorise à affirmer que le tombeau dont il s'agit ait servi dès l'origine à recevoir un corps saint.

En somme, si peu que ce soit, nous pouvons considérer ces deux points comme suffisamment établis :

1° Il y a eu à Saint-Maximin, antérieurement à l'influence de la légende, au moins deux personnages honorés comme saints : celui dont l'église porte le nom, et un autre appelé Sidonius.

2° Bien que les sarcophages réunis dans la crypte aient pu d'abord être destinés à une sépulture de famille, l'un d'entre eux au moins doit avoir contenu, à une époque quelconque, les reliques d'un saint.

Digitized by Google

Quant à dire de qui étaient ces reliques, quel était ce saint Sidonius, ou même ce saint Maximin, duquel dérivait le vocable de l'église, voici la réponse de celui qui jusqu'ici a le plus approfondi cette histoire si embrouillée : « On n'en sait rien, absolument rien. Les textes antérieurs au XI^e^ siècle ne mentionnent aucun saint Maximin provençal. Quant aux chartes de Saint-Victor, elles se bornent au vocable *Sancti Maximini*, sans donner au titulaire de l'église une qualification quelconque, comme celle d'évêque, de martyr, de confesseur. Tout ce qui en a été raconté depuis dérive, non d'une tradition locale, mais des écrits fabriqués par les moines de Vézelay[1]. »

Ces paroles, quelque décourageantes qu'elles paraissent, ont été pour moi un trait de lumière. S'il n'y a aucun saint Maximin provençal, celui qu'on a pris jusqu'ici pour tel ne serait-il pas venu d'ailleurs? Et en cet endroit d'où il est venu, qu'il s'agit de retrouver, n'aurait-on pas conservé quelque souvenir, quelque indication qui puisse nous donner le mot de l'énigme? Évidemment, le résultat était très incertain, mais on ne risquait rien à tenter cette piste.

C'est ainsi qu'après bien des tours et détours mes investigations se sont concentrées sur Billom, l'une des localités où l'hagiographie signale le culte d'un saint Maximin.

1. L. Duchesne, *Fastes*, p. 321.

Digitized by Google

Billom est une très ancienne petite ville située au centre de l'Auvergne, dans l'arrondissement de Clermont. Réduite aujourd'hui au rang de simple chef-lieu de canton, elle n'a qu'une population ne dépassant guère le chiffre de quatre mille âmes. Autrefois elle eut son Université et surtout une célèbre et très nombreuse collégiale, qu'un écrit daté de 1555 désigne sous la dénomination de « première fille de l'évêché de Clermont[1]. »

Dans cette collégiale, on a honoré de temps immémorial plusieurs saints dont l'histoire est très incertaine, mais dont on croyait y posséder les reliques : saint Cerneuf ou Sirénat, qui a donné à l'église son vocable, saint Juvénal et enfin un saint Maximin.

Voici le peu de détails que j'ai pu recueillir touchant le culte de ce dernier.

Une bulle de Léon X de l'année 1514 mentionne ses reliques comme se trouvant avec celles des deux autres saints dans la collégiale de Billom. L'extrait de la bulle contenant cette particularité a été inséré dans le *Mémoire sommaire des reliques déposées dans l'église royale et collégiale de Billom*. Dans ce même mémoire, approuvé en 1772 par un grand vicaire, il est dit qu' « une partie des reliques de ces trois saints sont dans la grande

1. Amb. Tardieu, *Grand Dictionnaire historique du Puy-de-Dôme*. Moulins, 1877, p. 89.

Digitized by Google

châsse qui est placée au-dessus du maître-autel et au-devant de laquelle on voit les statues en argent de ces mêmes saints[1]. »

Au XVII[e] siècle, André du Saussay mentionne le « saint Maximin évêque et confesseur » vénéré à Billom dans le supplément de son *Martyrologium Gallicanum* au 23 février. Le jésuite Jean van Bolland lui donne rang le même jour parmi les *praetermissi* et promet de profiter de la première occasion pour lui consacrer une notice spéciale[2]. Claude Chastelain l'insère en ces termes au second jour de janvier parmi les saints de France : « A Billon, en Auvergne, saint Maximin, confesseur; » et, à sa table des noms de lieux, p. 1015, il s'exprime ainsi au sujet de Billom : « Billon, en Auvergne, *Biliomum*, où mourut saint Maximin le Conf. »

A la Révolution française, les reliques de la vieille collégiale disparurent, à l'exception des ossements de saint Cerneuf. Le culte de saint Maximin en subit le contre-coup. Il est aujourd'hui réduit à si peu de chose que des ecclésiastiques des environs de Billom, interrogés sur ce qu'ils savaient de ce saint, ont paru tout étonnés d'une semblable question : ils n'ont jamais entendu parler de ce personnage. J'ai appris toutefois

1. Ces renseignements m'ont été transmis de la façon la plus obligeante par M. l'abbé Astier, curé de Saint-Cerneuf, à Billom.

2. *Acta SS.* (dernière édit.), febr., III, 364 et 371.

Digitized by Google

dernièrement que trois vitraux avaient été placés dans le chœur de Saint-Cerneuf en l'honneur des saints dont les reliques y furent jadis vénérées. Sur l'un de ces vitraux on lit l'inscription suivante : S^tus MAXIMINVS[1].

Retenons donc simplement ceci pour le moment : qu'on honore depuis des siècles à Billom un saint Maximin sur lequel on ne possède aucun renseignement précis, mais auquel la tradition locale des derniers siècles attribuait la qualité d'évêque et de confesseur.

Dans le même arrondissement de Clermont, à quelques lieues de Billom, dans la direction du couchant, se trouve, assis sur le bord d'un des lacs les plus pittoresques de l'Auvergne, le village d'Aydat, comprenant une population d'environ 1500 âmes. Aydat est bien, — M. l'abbé R. Crégut l'a enfin définitivement démontré, — l'*Avitacum* dont Sidoine Apollinaire faisait ses délices[2].

1. Communication de M. l'abbé Astier. — Il paraît que certaines personnes à Billom manifestent des velléités d'identifier le saint Maximin local avec un saint Maxime abbé et martyr, sous prétexte que tous les deux figurent au même jour dans les « petits Bollandistes ». En conséquence, on a déjà représenté saint Maximin avec les attributs du martyre sur le vitrail de Saint-Cerneuf. On délibère à présent pour savoir s'il ne serait pas à propos de lire *S. Maximus* au lieu de *S. Maximinus* que porte l'inscription !

2. *Avitacum. Essai de critique sur l'emplacement de la villa de Sidoine Apollinaire,* par l'abbé G.-Régis Crégut. Clermont-Ferrand, 1890.

Digitized by Google

C'est dans cette villa, nommée ainsi de l'empereur Avitus, beau-père de Sidoine, que celui-ci a écrit nombre de ces lettres, de ces petits poèmes qui nous paraissent aujourd'hui assez fades dans leur préciosité, mais devant lesquels se pâmèrent la plupart de ses contemporains. C'est là aussi, paraît-il, un des endroits où le culte du dernier zélateur des lettres latines, devenu l'émule des plus saints évêques, a été le plus vivace durant le moyen âge. La portion de ses reliques qu'on possédait dans l'église du lieu fut jusqu'à la Révolution l'objet d'une vénération populaire très prononcée. Aujourd'hui encore, on peut voir, dans la partie gauche du sanctuaire, à quatre mètres de hauteur, le reliquaire de pierre qui contenait jadis les ossements du pontife. Mais, ce qu'il y a de plus curieux, c'est l'inscription suivante, qui est gravée sur le reliquaire[1] :

On n'est pas encore parvenu à tomber d'ac-

1. J'ai pu la reproduire d'une façon exacte, grâce à l'obligeance de M. l'abbé Crégut, qui a mis spontanément à ma disposition le cliché photographique exécuté sur le moulage. La réduction est au huitième.

Digitized by Google

cord sur l'âge de cette inscription. Les uns la mettent au VIII^e^-IX^e^ siècle[1], d'autres au XI^e^[2] ou au XII^e^[3]. L'étrangeté de certains caractères peut être pour quelque chose dans cette indécision. Sans prétendre trancher la question, je ferai observer que plusieurs de ces particularités caractéristiques apparaissent déjà sur des monuments de l'époque mérovingienne[4]. Ce qu'on ne saurait contester, c'est que l'inscription d'Aydat offre pour nous un intérêt tout à fait exceptionnel, au point où nous en sommes de nos recherches. Voilà donc que, dans la même région où se sont offertes à nous les traces du culte d'un saint Maximin, nous voyons entouré d'honneurs un saint évêque du nom de Sidonius, qui a sa fête tout juste le même jour que celui de Provence, le 23 août. En outre,

1. M. Crégut cite, comme ayant opté pour cette époque, Gonod, Bouillet et Chaix. Ajouter Alex. Germain, *Essai sur Apollinaris Sidonius* (Montpellier, 1840), p. 5.

2. Cortigier, chanoine de Clermont du siècle dernier. (Crégut, p. 58, 60, 68.)

3. M. de Lasteyrie, qui a confirmé la manière de voir de M. l'abbé Crégut lui-même. (Ibid., p. 68, note 2.)

4. Pour me borner au *Nouveau Recueil* de M. Le Blant, comparer la forme des lettres H et U dans les inscriptions 52 (VI^e^ s.) et 323; C, n^os^ 52 et 271 (VII^e^ s.?); N, n^o^ 309 (V^e^-VI^e^ s.). — D'autre part, certains traits accusent une époque beaucoup plus récente. Volontiers je me rallierais au sentiment de M. Prou, qui incline à voir dans l'inscription d'Aydat la reproduction plus ou moins habile d'un prototype mérovingien par un sculpteur du XII^e^ siècle.

Digitized by Google

de même que nous avons vu dans la crypte de Saint-Maximin, près du tombeau de Sidonius, un autre tombeau attribué par la tradition locale à deux saints Innocents, ainsi trouvons-nous dans le sanctuaire d'Aydat, exposés ensemble depuis des siècles à la vénération publique, saint Sidonius et deux Innocents.

Ce n'est pas tout. On se rappelle que, d'après une tradition que nous avions dû négliger d'abord, l'un des cinq sarcophages de Saint-Maximin aurait appartenu à une sainte vierge nommée Marcelle.

Toujours dans l'arrondissement de Clermont, dans l'ancien archiprêtré de Billom et à six kilomètres seulement au nord-ouest de cette dernière ville, se trouve une localité qui porte le nom de Chauriat. Là fut fondé au X^e^ siècle un prieuré dont la direction fut confiée à saint Odilon, le futur abbé de Cluny. Parmi les trois églises données à cet effet dans l'acte de fondation, il en est une qui est ainsi désignée : *et alia ecclesia que est in honore sancte Marcelle*[1].

Quelle était cette sainte Marcelle?

D'après la légende, une bergère née dans les environs de Chauriat à une époque incertaine. Elle possédait à un haut degré le don des miracles. Son fuseau, en tombant à terre, fendait les rochers; les sources jaillissaient sous ses pas. Elle

1. *Gallia christ.*, t. II, Instrum., col. 75 b.

Digitized by Google

mourut martyre, d'après les uns, de sa belle mort, suivant les autres. Bref, on n'en sait pas grand'chose ; tout juste assez cependant pour nous permettre de constater que la sainte Marcelle de Chauriat, aussi bien que la sainte Marcelle de Provence, est donnée par la tradition locale comme une vierge, une personne de modeste condition.

A la différence de saint Maximin et de saint Sidoine, son culte n'a jamais rien perdu en popularité à Chauriat et dans les environs. Voici ce que m'écrit à ce sujet le docte abbé Crégut : « Sa chapelle, construite au sommet d'une colline, fut, durant le moyen âge, l'objet de vives contestations entre les paroisses voisines. On en vint aux mains, le sang coula. Il fallut l'intervention des évêques de Clermont, qui maintinrent les gens de Chauriat en possession de la chapelle mais autorisèrent les paroisses voisines à prendre la sainte pour patronne. Cette chapelle, restaurée et même reconstruite, existe encore. On a placé dernièrement dans l'église de Chauriat un vaste vitrail reproduisant dans une série de médaillons toute la légende de la sainte, en laquelle les populations de l'endroit et des pays circonvoisins ont une grande confiance. Il y a une quarantaine d'années, on montrait à Chauriat un reliquaire contenant des ossements presque réduits en cendres ; on prétendait que ces cendres étaient les restes de sainte Marcelle. »

Digitized by Google

Nous voilà parvenus au terme de nos investigations; notre groupe de Saint-Maximin reparaît de nouveau au complet en pays d'Auvergne, — Madeleine toujours exceptée, bien entendu. — Pour saisir toute la portée du fait, il importe de remarquer que les noms des saints personnages réunis ainsi dans le seul arrondissement de Clermont ne sont pas de ces noms qui remplissent à eux seuls des colonnes entières dans les martyrologes et qu'on peut s'attendre à rencontrer un peu partout. En dehors de nos trois couples d'homonymes, on ne connaît guères que trois ou quatre saints ayant porté le nom de Maximin, un seul saint Sidonius, deux saintes Marcelle, et pas deux de ces quelques personnes qui appartiennent à une même région, pas deux entre lesquelles il soit possible de constater un autre rapport quelconque. L'espèce de bilocation que nous venons de constater ne peut donc s'expliquer, à mon avis, que par une exportation de reliques et de culte, soit d'Auvergne en Provence, soit de Provence en Auvergne.

Laquelle de ces deux alternatives convient-il d'adopter?

Peut-être y aurait-il lieu d'hésiter, n'était le cas de saint Sidoine. Il est clair, en effet, qu'on ne saurait assigner au culte de celui-ci à Aydat une origine exotique : c'est bien l'ancien *Avitacum* qui est ici le point de départ. Cette certitude une

Digitized by Google

fois acquise pour l'un vaut pareillement pour les autres personnages dont le groupe se constitue.

Comment, à quelle époque, par suite de quel concours de circonstances s'accomplit cette translation, qui devait plus tard donner lieu à de si merveilleux récits? Impossible de le dire. Mais la Provence n'est pas si éloignée de l'Auvergne. Il se peut qu'il y ait eu de bonne heure des relations ignorées de nous entre ce dernier pays et les descendants de la famille gallo-romaine à laquelle appartenait le domaine de *Rodanas*. Il est possible également que, durant les dévastations dont l'Auvergne eut à souffrir, surtout du VIII^e^ au X^e^ siècle, quelques moines ou clercs des environs de Clermont aient cherché un refuge dans un coin solitaire de la Provence, en y installant, suivant l'usage, le culte des saints dont ils avaient eu soin d'emporter avec eux les reliques.

Il serait aisé d'imaginer plusieurs autres hypothèses tout aussi plausibles que celles-là, et ce serait peine perdue que de chercher à se prononcer pour l'une plutôt que pour l'autre. Tout ce qu'il est permis d'avancer avec une certaine probabilité, c'est que le rôle principal, dans cette immigration de saints Auvergnats en Provence, doit avoir appartenu à saint Maximin de Billom, puisque son vocable a été affecté de préférence à l'église qui abritait le culte et les reliques du groupe tout entier. L'importance même qu'il ne tarda pas

Digitized by Google

à acquérir dans sa nouvelle patrie expliquerait en partie comment on finit presque par l'oublier dans son pays d'origine.

Voici donc, pour finir, les résultats sommaires de cette étude :

I. Le culte voué par l'église de Marseille, depuis le XI^e^ siècle au moins, à un personnage appelé Lazare a pour fondement une réalité historique : l'inhumation d'un évêque de ce nom dans les cryptes de l'abbaye de Saint-Victor. Cet évêque n'est point Lazare le Ressuscité, mais très probablement un évêque d'Aix de la première moitié du V^e^ siècle, lequel, dépossédé de son siège par suite d'un revirement politique, sera venu terminer ses jours près de l'évêque de Marseille qui l'avait ordonné.

II. Le culte des saints personnages vénérés à Saint-Maximin est pareillement légitime et fondé sur ce fait désormais difficile à contester : la translation, à une époque antérieure au milieu du XI^e^ siècle, des reliques de plusieurs saints Arvernes dans cette localité.

Saint Maximin est un confesseur, peut-être un évêque, dont le culte a eu pour point de départ la ville de Billom.

Saint Sidoine n'est autre que le célèbre évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire. Les deux Innocents honorés près de lui dans la crypte de Saint-

Digitized by Google

Maximin lui tenaient déjà compagnie dans l'église d'Aydat, l'ancien *Avitacum*.

Enfin, sainte Marcelle, la soi-disant servante de Marthe et de Maximin, est la bergère de ce nom, pour laquelle les habitants de Chauriat professent de temps immémorial une si profonde vénération.

Digitized by Google

UN

ÉDIFICE DE DOUGGA

EN FORME DE TEMPLE PHÉNICIEN.

Par M. le Dr Carton, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 6 mai 1896.

J'ai montré ailleurs comment les édifices voisins de l'enceinte byzantine de Dougga avaient été pillés pour sa construction[1]. Avec l'hippodrome, celui qui a le plus souffert est certainement un monument dont l'état de destruction est tel qu'il a passé inaperçu jusqu'au moment où j'en ai très sommairement indiqué la disposition dans un plan de Dougga[2], sans d'ailleurs accompagner cette indication d'aucun commentaire.

L'étude du temple de Saturne, que je fus appelé

1. *Une campagne de fouilles à Dougga.* Une grande cité de l'Afrique romaine, p. 48. La destruction des monuments a été beaucoup plus violente de ce côté de l'enceinte, le seul qui, ne dominant pas un escarpement rocheux, était le plus exposé aux attaques. Une nécropole voisine, un groupe de citernes, l'hippodrome, une porte qui a été remplacée ultérieurement par une baie de dimensions fort restreintes, ont ainsi été mis à contribution par les Byzantins.

2. *De Tunis à Dougga,* Lille, 1893, par le Dr Carton.

Digitized by Google

à faire à cette époque, m'ayant montré quelles analogies existaient entre ces deux édifices, M. Saladin m'ayant confirmé dans l'idée que cette disposition paraissait être celle d'un temple, j'ai profité de mon dernier séjour à Dougga pour en étudier de plus près les détails visibles.

Il est intéressant d'ajouter un édifice à la liste, déjà presque complète, de ceux de Dougga, que nous connaissons, et de signaler en ceux qui l'ont construit l'existence de tendances que l'on a déjà trouvées maintes fois ailleurs chez les habitants de l'antique ville lybico-punique.

A environ cinquante mètres de l'hippodrome, entre ce monument et l'enceinte byzantine, on aperçoit quelques pans de murs et un massif de blocage adossés à un ressaut du sol formé par un banc de rochers. Une porte isolée est la partie la plus reconnaissable de ces ruines. Au-dessous d'elle, quelques pierres de taille alignées dans un champ limitent un espace rectangulaire qu'entourait jadis le mur dont elles faisaient partie.

Ce mode d'appareil en moellons, avec chaînes en pierres de taille verticales, était fort usité, dans toute la contrée, aux premiers siècles de notre ère. Il en existe plusieurs exemples à Dougga[1]. Il est possible que, comme dans les sanctuaires de Baal-Saturne et de Céleste, un portique ait été

1. Au temple de Jupiter, au dar Lacheb, au temple de Saturne.

Digitized by Google

intérieurement adossé à ce mur, une fouille serait nécessaire pour fixer ce point.

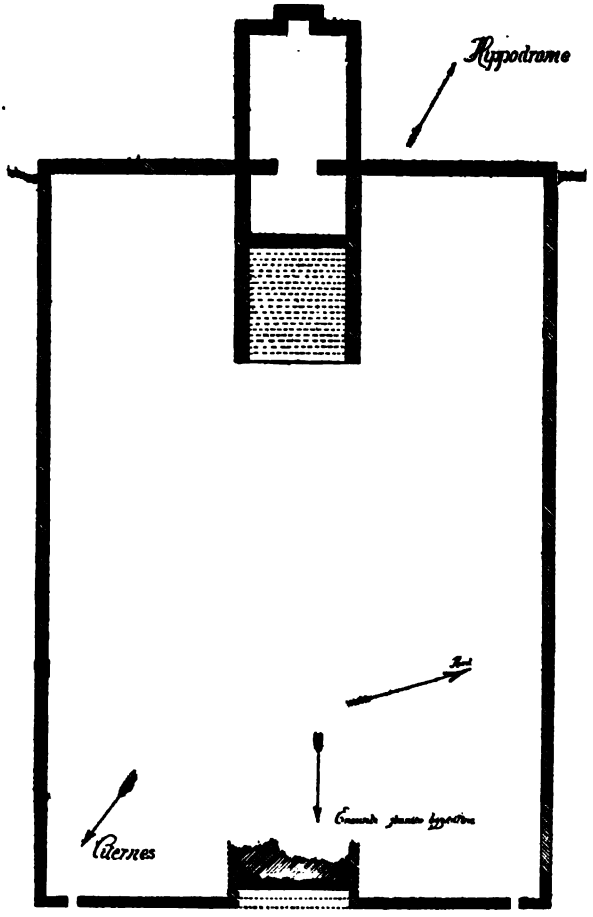

Le mur antérieur de cette *area* présente en son

Digitized by Google

milieu une solution de continuité derrière laquelle se trouve en retrait une masse de blocage qui paraît avoir eu pour rôle de supporter les dalles d'un emmarchement donnant accès à l'intérieur de l'édifice. Deux petites entrées, dont l'une est surtout bien apparente, devaient exister vers les angles de la façade. L'existence de pierres de taille formant chaîne dans le mur, leurs dimensions, celles des piliers des angles indiquent que l'enceinte devait avoir une certaine hauteur.

La longueur de l'*area* était de 49 mètres, sa largeur de 34 mètres. Sur le mur qui en formait le fond faisait saillie, en son centre, en face de la porte d'entrée, la partie antérieure d'un édifice dont la disposition générale est encore reconnaissable.

En avant de lui se trouve un massif de blocage, de forme carrée, à la surface duquel certaines empreintes paraissent avoir été produites par les dalles d'un escalier. Derrière cette masse, un espace correspond au pronaus du petit temple dont cet ensemble avait la forme. Une base de colonne corinthienne qui se trouve en ce point est le seul morceau de sculpture qui ait été retrouvé de tout l'ordre de l'édifice. Au fond de ce pronaus s'élève, à droite, une porte dont les montants et le linteau monolithes dégagés du mur qui les entourait signalent au loin l'existence de ce monument. Il y avait également, à gauche, une porte dans une position symétrique. L'espace

Digitized by Google

vague qui les sépare et qui est indiqué dans le plan devait être rempli par un mur en blocage.

Cette disposition semblerait tout à fait anormale s'il s'agissait de l'entrée de la *cella*, cette partie du temple romain s'ouvrant toujours en avant par une porte unique et médiane. Mais ces deux ouvertures constituaient simplement l'entrée d'un sous-sol. Une abside se trouve, en effet, dans le fond du sanctuaire, et le sol en était autrefois au même niveau que la face supérieure du linteau de cette porte, qui appartenait donc à une crypte, quelque *aerarium* ou *sacrarium*.

Un fait confirme d'ailleurs cette constatation : c'est la présence, sur cette même face supérieure, du linteau et, à son extrémité interne, d'un encastrement destiné à recevoir le bas d'un chambranle qui appartenait incontestablement à la porte d'entrée de la *cella*.

Cet édicule reposait, en arrière, sur le haut du banc de rochers auquel est adossé tout le monument, et, comme l'*area* dans laquelle proémine sa partie antérieure est à un niveau inférieur de quatre à cinq mètres, on s'explique qu'il ait été précédé par un escalier d'une assez grande élévation.

Le *pronaus* et cet emmarchement seuls faisaient saillie dans la cour, la *cella* et l'abside étant situées en arrière du mur d'enceinte.

La disposition générale du monument est, en résumé, la suivante : une entrée, pourvue de marches et tournée à la fois vers l'est et vers la

Digitized by Google

ville, donne sur une enceinte au fond de laquelle un petit temple s'élève. La cella de ce dernier, précédée d'un escalier et d'un pronaus de style corinthien, renferme une seule abside ou niche.

Tels sont les renseignements que m'a fournis l'examen des vestiges encore apparents de cet édifice. La grande proximité de l'enceinte byzantine en a amené la destruction presque totale, et cette dernière a été poussée à un tel degré que c'est la seule existence du soubassement qui m'a permis d'en reconnaître les grandes lignes. Il est probable que les murs élevés par la garnison grecque de Dougga en renferment bien des débris, dont la découverte ajouterait sans doute beaucoup à ce que nous savons de sa destination. Quelques sondages pratiqués dans le sol de l'*area* seraient peut-être fructueux en fournissant des fragments de sculptures, d'ex-voto ou de dédicaces.

Je vais cependant essayer de suppléer dès maintenant à cette pénurie de documents.

L'emploi de chaînes en pierres de taille séparant les masses de blocage qui forment les murs, les qualités de ce blocage, le caractère de la base de colonne qui a été retrouvée, la façon et l'agencement des matériaux de cet édifice, sont analogues à ceux des autres monuments de Dougga, qui datent des IIe et IIIe siècles, et il est probable que celui-ci remonte à la même époque.

Parmi les édifices ou les ensembles de constructions qui, dans une ville romaine, ont pu être

Digitized by Google

élevés à cette époque, un capitole, un forum se rapprocheraient le plus du plan de ce monument. Mais sa situation en dehors de la ville exclut ces deux destinations. En outre, le temple du Capitole de Dougga est non seulement connu, mais célèbre par son état de conservation, la beauté de ses lignes et sa situation.

On est donc en droit, malgré l'époque de sa construction, de chercher quelles analogies cet édifice peut avoir avec des sanctuaires totalement ou en partie étrangers à l'architecture romaine.

Or, il en existe précisément à Dougga deux qui, datant aussi de la même époque, sont établis pourtant sur un plan tout particulier, les rapprochant de temples orientaux, et ont avec celui-ci des caractères communs.

Dans les temples de Baal-Saturne et de Celestis, la majeure partie de la surface est, en effet, occupée par une vaste cour entourée d'une enceinte[1], avec une cella de dimensions restreintes.

Tous deux sont également situés en dehors des habitations de la ville, alors que les divinités qui appartiennent au culte gréco-romain[2] sont au milieu des habitations.

1. A cette enceinte est, dans ces monuments, adossé un portique; rien n'indique qu'il n'en ait pas été de même dans celui qui nous occupe.

2. Il peut sembler étonnant que les édifices les plus anciens soient à la périphérie de la ville. Mes recherches sur le développement de Dougga m'ont appris que le noyau de l'an-

Digitized by Google

Le temple de Baal était à l'est de la ville, sur une plate-forme, parmi les rochers; le sanctuaire de Céleste à l'ouest et dans une nécropole. Le monument qui nous occupe est situé au nord-ouest, auprès de dolmens et de murs qui remontent aux premiers temps de Dougga. Enfin tous trois regardent plus ou moins directement vers l'Orient, ce qui n'a pas d'ailleurs grande signification ici, la ville étant située sur les flancs d'une colline qui a la même exposition.

Ces temples se distinguent donc, par des caractères bien spéciaux, des sanctuaires romains de la même époque qui les avoisinent et les rapprochent de ceux de l'Orient.

On remarquera que le monument dont il s'agit est plus voisin, par son plan, du temple de Baal-Saturne que de celui de Celestis et que tous deux sont plus rapprochés de la partie la plus ancienne de Thugga.

Or, si ce sanctuaire a les caractères d'un temple oriental, c'est que, comme ceux de la ville antique qui sont dans les mêmes conditions, il était consacré à une divinité orientale.

Les renseignements que les fouilles de Dougga ont fournis sur les anciens cultes de la ville ber-

tique cité, situé sur le faîte du plateau, ne s'est pas développé régulièrement, mais allongé pour descendre vers la source située plus bas. (Voy. le plan de Dougga que j'ai publié dans les *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie*. Paris, 1895, Leroux.)

Digitized by Google

bère permettent peut-être de serrer de plus près le problème et de tenter la détermination de la divinité que l'on honorait dans ce monument.

La fusion des coutumes funéraires, des traditions religieuses, des langues berbères et puniques, le caractère de la vieille forteresse de Dougga montrent quelles profondes racines y avaient poussées les civilisations écloses ou importées sur ce sol avant la venue de l'influence romaine.

Une ville aussi attachée au passé, aussi fidèle à ses divinités que celle qui, sous le nom de Saturne, continuait à adorer Baal, qui avait élevé à Tanit, sous le nom de Céleste, un riche sanctuaire, devait certainement avoir conservé le culte du troisième élément de l'antique triade, de la divinité parèdre aux précédentes : Eschmoun.

On peut avec quelque raison supposer que c'est ce dieu qui, sous un vocable emprunté au panthéon romain : Adonis ou Esculape, présidait aux rites célébrés dans le temple que je viens d'étudier.

Esculape était, comme Saturne, comme Céleste, fort en honneur dans la campagne de Dougga, où les sanctuaires de ces trois divinités sont très nombreux.

Digitized by Google

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE MONÉTAIRE DE BEAUVAIS[1]

A PROPOS D'UN

DENIER DE L'ÉVÊQUE PHILIPPE DE DREUX.

Par M. Maurice Prou, membre résidant.

Lu dans la séance du 16 décembre 1896.

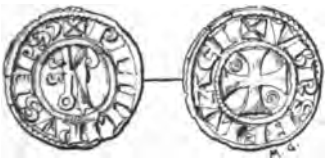

La monnaie dont la description suit fait partie de la collection de M. Creusot, directeur de l'en-

1. Les auteurs qui ont étudié l'histoire monétaire de Beauvais sont les suivants : Dom Grenier, Notes manuscrites, Bibliothèque nationale, Coll. de Picardie, vol. 162, fol. 34. — Duby, *Traité des monnoies des barons*, t. I, p. 37. — A. de Longpérier, *Denier d'Hervé, évêque de Beauvais*, dans *Revue numismatique*, 1842, p. 103. — Voillemier, *Essai sur les*

Digitized by Google

registrement et des domaines à Beauvais, qui a bien voulu me confier le soin de la faire connaître aux numismatistes.

+ PHILIPVS EPS'. Clef et crosse adossées.

R/ + VBRS BELVACI. Croix pattée, accostée de deux annelets centrés.

Denier, argent. Poids : 0 gr. 72.

Philippe de Dreux, qui occupa le siège épiscopal de Beauvais de 1175 à 1217, est le seul évêque auquel on puisse attribuer ce denier. Son monnayage n'était jusqu'ici représenté que par l'empreinte de l'avers d'une obole frappée sur plomb[1]. Poey d'Avant a cité en outre une obole[2] au monogramme carolin, où il a cru retrouver les restes du nom de Philippe ; mais la lecture en est trop incertaine pour qu'on puisse rien fonder sur un monument d'une conservation aussi imparfaite.

monnaies de Beauvais, extr. des *Mémoires de la Soc. académique de l'Oise*, t. III (1858). — A. de Barthélemy, Compte-rendu de l'ouvrage précédent, dans *Revue numism.*, 1858, p. 471. — Poey d'Avant, *Monnaies féodales de France*, t. III, p. 330. — Caron, *Monnaies féodales françaises*, p. 363. — Labande, *Histoire de Beauvais et de ses institutions communales*, p. 22 et 65. — J.-Adrien Blanchet, *Nouveau manuel de numismatique du moyen âge*, t. I, p. 423. — Engel et Serrure, *Traité de numismatique du moyen âge*, t. II, p. 484.

1. Poey d'Avant, *Monnaies féodales*, t. III, p. 336, pl. CLI, n° 1.

2. *Ibidem*, p. 337, n° 6474, pl. CLI, n° 2.

Digitized by Google

Le denier que nous publions, par la nouveauté de son type comme par l'excellence de son style, se distingue du reste du monnayage beauvaisin, qui jusqu'à Philippe de Dreux s'était traîné dans l'imitation du type et du style carolingiens. Au monogramme de *Carolus*, dégénéré, mais constamment maintenu depuis le X^e^ siècle sur les monnaies de Beauvais, l'évêque Philippe a substitué les images d'une clef et d'une crosse, emblèmes, la première de l'église Saint-Pierre de Beauvais, la seconde de l'évêque lui-même.

Un document[1] des premières années du XIII^e^ s.

1. Voici ce document, d'après A. L'Oisel, *Mémoires des pays, villes, comtés et comtes, évesché et évesques... de Beauvais* (Paris, 1617, in-4°), p. 277 : « Dominus Belvacensis comes est et episcopus, et moneta belvacensis ipsius est eo modo quod in tota diocesi praeterquam in domo episcopi et intra portas ejus non potest formari moneta; ipse enim cuneos tradit monetariis, et de singulis libris monetatis habet denarios IV. Materia monetae talis est : duae partes sunt de argento examinato et III de cupro vel circa. Materia parisiensis monetae talis est : in duodecim denariis sunt V partes de argento examinato et VII de cupro vel circa. Et nunc indifferenter recipiuntur in omnibus venalibus parisienses et belvacenses, tam propter paucitatem belvacensis monetae, tum qui[a] cursum debitum non facit episcopus habere monetam suam, cum alii episcopi obtinuerint et ipse multo tempore obtinuerat quod moneta belvacensis cursum publicum habet per totam diocesim. » L'Oisel a publié aussi ce texte à la p. 30. On le trouvera encore dans Louvet, *Histoire et antiquitez du diocèse de Beauvais* (1635), t. II, p. 341; le D^r^ Voillemier l'a reproduit dans son *Essai sur les monnaies de Beauvais*, p. 86, d'après L'Oisel. L'Oisel

Digitized by Google

s'exprime ainsi : « Le seigneur de Beauvais est comte et évêque, et la monnaie de Beauvais est à lui, de telle sorte que dans tout le diocèse, nulle part ailleurs que dans la maison de l'évêque et dans l'intérieur de ses portes, la monnaie ne peut être frappée; c'est lui, en effet, qui livre les coins aux monnayeurs, et il a quatre deniers par chaque livre monnayée. » Comment et à quelle époque les évêques de Beauvais sont-ils entrés en possession de la monnaie? La question recevrait réponse si nous pouvions déterminer les circonstances dans lesquelles le *comitatus* est passé de la puissance des comtes laïcs dans celle des évêques, puisque la *moneta* était comprise dans le *comitatus*. Mais les documents qui nous sont parvenus ne sont ni assez nombreux ni assez explicites.

le qualifie de sentence arbitrale entre Philippe, évêque de Beauvais, et son chapitre, et l'attribue à l'année 1208. Louvet l'intitule : « Querimoniae capituli Belvacensis adversus d. Philippum episcopum factae pridie calendas Junii anno Domini 1212. » Ce document a plutôt l'allure d'une plainte que d'une sentence. Et la date de 1212 est plus vraisemblable que celle de 1208, comme se rapprochant davantage de l'époque (1215) à laquelle, comme on le verra, le roi chercha à substituer les deniers parisis aux beauvaisis pour le paiement de certaines rentes dues au chapitre de Beauvais; il est naturel que les chanoines aient voulu maintenir le droit de leur église, que ne défendait pas avec assez d'énergie leur évêque. La *moneta* et le *comitatus* appartenaient à l'évêque, mais comme représentant de l'église de Beauvais. C'est pour cette raison qu'à côté de la crosse Philippe de Dreux a fait mettre sur ses deniers la clef, attribut du patron de l'église de Saint-Pierre de Beauvais.

Digitized by Google

Raoul (923-936) est le dernier roi carolingien dont le monogramme et le nom figurent sur les monnaies de Beauvais. On n'en conclura pas que sous son règne la monnaie, placée sous la surveillance du comte, était encore royale; car, et c'est un fait qu'a démontré M. A. de Barthélemy, les comtes, après s'être emparés complètement de la monnaie, quand déjà ils la frappaient à leur profit, continuèrent quelque temps d'inscrire sur les pièces le nom du souverain[1]. De plus, il peut arriver que de nouvelles trouvailles nous livrent des deniers beauvaisins aux noms des successeurs de Raoul. Enfin, le nom de Hugues Capet se lit sur des deniers à côté de celui de l'évêque Hervé, et à une époque où il n'est pas douteux que la monnaie avait échappé au contrôle de la royauté. Mais, ce qui prouve que dans la seconde moitié du x^e^ siècle l'atelier de Beauvais avait conquis son indépendance, c'est que l'on connaît des deniers imités de ceux de Charles le Chauve, avec la légende GRATIA D⁻I REX et le monogramme déformé de *Karolus*, que la forme des lettres et la largeur du flan[2] placent entre les deniers au nom de Raoul, d'une part, et ceux de Hervé et

1. A. de Barthélemy, *Note sur la classification des monnaies carolingiennes*, dans *Revue numismatique*, 1895, p. 79.

2. Je citerai spécialement le n° 261 du Cabinet de France, *Catalogue des monnaies carolingiennes*, pl. VI, publié aussi dans Gariel, 2^e^ partie, p. 290, pl. XLIX, n° 8, et dans Poey d'Avant, p. 334, n° 6452, pl. CL, n° 14.

Digitized by Google

de Hugues Capet, d'autre part. Ensuite, le monogramme de *Karolus* se maintint sur les deniers et oboles avec noms d'évêques, de Hervé (987-998) à Barthélemy (1162-1175) et peut-être Philippe de Dreux[1] (1175). Ainsi, on peut considérer comme un fait acquis qu'au milieu du x^e^ siècle le roi ne prétendait plus sur l'officine monétaire de Beauvais qu'à un droit éminent de souveraineté et que les bénéfices du monnayage étaient prélevés soit par les comtes soit par les évêques. Quant à décider, comme on a voulu le faire, sans aucun document, sans aucun criterium, sans même s'appuyer sur aucun fait analogue, si la *moneta* était dès le x^e^ siècle dans le *dominium* du comte ou dans celui de l'évêque, ou bien chercher à distinguer entre les monnaies au type carolingien frappées à Beauvais celles qui l'ont été par l'autorité du comte et celles qui l'ont été par l'autorité de l'évêque, ce sont là des recherches qui n'ont aucune chance d'aboutir et des hypothèses qui, dans l'état des documents, restent sans aucun fondement.

Si nous étions limités aux textes, nous ne pourrions même pas, pour les origines de la puissance comtale des évêques, remonter plus haut que l'an 1015. La plupart des historiens ont considéré un diplôme du roi Robert daté de cette année comme

1. Si l'on admet qu'on doive attribuer à cet évêque l'obole décrite et figurée dans Poey d'Avant, p. 337, n° 6474, pl. CLI, n° 2.

Digitized by Google

confirmatif de la donation du comté de Beauvais à l'église de cette ville[1]. Mais M. Labande a rendu à cet acte son véritable caractère et en a déterminé la portée, qui n'est pas celle qu'on lui a prêtée[2]. Le roi confirme une donation faite par le comte Eudes à l'église de Beauvais; quelle est cette donation? L'évêque Roger avait demandé au comte de transférer à l'église de Beauvais la donation qu'il avait précédemment faite à l'évêque de toutes les exactions et tous les revenus du *comitatus* qu'il tenait en bénéfice du roi dans le faubourg de la ville de Beauvais et dans un certain nombre de *villae*, à savoir Bresles, Saint-Just, Catenoy, Bury et Flay, et, en outre, la moitié du *comitatus* à Senantes, Montagny, Amuchy et Cuigy. Il est donc question dans cet acte, non pas de la cession du comté de Beauvais à l'église, mais seulement de la cession d'une partie des droits que le comte exerçait et des revenus qu'il percevait en tant que comte sur une partie de la banlieue de Beauvais, en d'autres termes, de la cession d'une partie du *comitatus*. Ce dernier mot ne désigne pas un territoire, mais un ensemble de

1. Ce diplôme porte le n° 51 dans le *Catalogue* imprimé en tête des *Études sur le règne de Robert le Pieux* par Ch. Pfister. On en trouvera le texte en plusieurs ouvrages, spécialement dans : *Gallia christiana*, t. IX, instr., col. 243; *Recueil des histor. de France*, t. X, p. 597; H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. I, p. 464.

2. H. Labande, *Histoire de Beauvais et de ses institutions communales*, p. 31 et suiv.

Digitized by Google

droits, comme c'est d'ailleurs la règle au XI^e siècle : « Omnes exactiones et redditus et quidquid pertinebat ad comitatum in villis subter adnotatis... » De plus, le comte ne cède pas à l'église tous les droits qu'il avait dans l'étendue du pagus de Beauvais, mais seulement une partie de ces droits, « divisionem comitatus. » Dans les lieux indiqués par la charte, l'évêque, représentant de l'église de Beauvais, aura désormais le ban, le *districtus*, les tonlieux, les marchés, etc. Mais, du fait que dès le moyen âge on a fait honneur à l'évêque Roger d'avoir affranchi Beauvais de la domination du comte[1], on peut conclure que l'acte de 1015 marque l'achèvement de la translation du *comitatus* des comtes aux évêques et que les évêques avaient acquis le *comitatus* morceau par morceau, soit des prédécesseurs d'Eudes, soit des rois de France, soit encore du concours de ces deux puissances. Dès la fin du X^e siècle, l'évêque avait certainement une portion, — sinon la totalité, — du *comitatus* dans la cité proprement dite; car, si l'évêque Hervé inscrivait son nom sur les monnaies de l'atelier de Beauvais, c'est qu'il possédait la *moneta*, qui était l'un des éléments du *comitatus*[2]; et à la monnaie s'unissaient d'ordinaire le

1. Voy. les épitaphes de Roger citées par Labande, p. 39, note 8.

2. Voy. *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale, Les monnaies carolingiennes*, introduction, p. LIII et suiv.

Digitized by Google

marché et les tonlieux[1]. Quant à la présence du nom de Hugues Capet à côté de celui de l'évêque, n'autorise-t-elle pas à supposer que l'évêque de Beauvais avait obtenu de ce roi, avec l'assentiment du comte, la concession de la monnaie? La chose s'était passée ainsi en 924 pour l'église du Puy et par la volonté du roi Raoul et celle du comte Guillaume. Il n'est pas rare que des pièces sorties d'ateliers épiscopaux portent le seul nom du roi; car il est bien probable que le denier frappé au Puy au nom du roi Raoul[2] est un denier épiscopal, puisque c'est l'année même qui suivit son avènement au trône que Raoul approuva la cession de la monnaie du Puy à l'évêque. Pareillement à Reims, les deniers au nom de Louis IV ont été en réalité frappés par l'archevêque, qui avait obtenu de ce roi la monnaie et même tout le *comitatus* de cette cité. Dès 873, la monnaie de Langres avait été retirée du *jus comitum* et placée sous la puissance de l'évêque, et cependant, jusqu'au règne de Louis IV, le nom du roi fut inscrit sur les deniers et oboles de l'atelier de Langres.

Ce qui constitue une nouveauté sur les deniers de Beauvais, c'est l'introduction du nom de l'évêque à côté de celui du roi. Cependant, ici même le nom du roi peut nous étonner, parce qu'il semble qu'après la mort du roi Raoul (peut-

1. Voy. *Essai sur l'histoire monétaire de l'abbaye de Corbie*, dans *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, t. LV.
2. Cabinet de France, n° 772.

Digitized by Google

être même de son vivant) l'atelier de Beauvais avait négligé l'inscription du nom royal pour émettre des monnaies au type de Charles le Chauve. Quelle raison trouverait-on à la réapparition momentanée du nom royal autre qu'un privilège monétaire accordé par le roi Hugues à l'évêque Hervé?

Il serait oiseux d'énumérer tous les documents qui du x[e] au xiii[e] siècle mentionnent la monnaie de Beauvais. Qu'il suffise de rappeler ceux qui nous donnent des renseignements sur le poids, le titre ou la valeur des deniers beauvaisis. Le plus ancien que je connaisse[1] est une charte de l'évêque de Beauvais, Philippe, datée de 1179, constatant qu'un chevalier, Raymond d'Auneuil, a concédé à l'église de Beauvais un cens annuel de 6 sols parisis à la place d'un cens de 5 sols beauvaisis[2].

1. D'après Dom Grenier (Bibliothèque nationale, Collection de Picardie, vol. 162, fol. 34), une charte de Henri II, roi d'Angleterre, nous apprendrait que 12 deniers beauvaisis valaient alors 13 deniers obole parisis; Dom Grenier renvoie au *Monasticon anglicanum*, t. II, p. 1008, où nous trouvons bien une charte de Henri II relative à la fondation de Notre-Dame du Vœu près Cherbourg, dans laquelle il est question d'une terre achetée pour 120 livres beauvaisis, mais sans qu'il y ait aucune équivalence exprimée entre les beauvaisis et les parisis. Cf. la nouvelle édition du *Monasticon*, t. VI, part. II, p. 1110.

2. « Ego Philippus, Dei gratia Belvacensis electus, universis fidelibus in perpetuum. Notum sit tam futuris quam praesentibus quod cum v solidi debeantur belvacensis monetae singulis annis ecclesiae B. Petri etc., Raymundus de

Digitized by Google

Mais, en substituant une rente de 6 parisis à une rente de 5 beauvaisis, le donateur entendait faire une faveur à l'église, puisqu'il n'avait agi que sur les prières de ses frères. On hésitera donc à déduire de ce texte la relation réelle et normale entre les deux monnaies. Il est possible, en effet, que Robert d'Auneuil, tout en changeant l'espèce monétaire dans laquelle le cens devait être payé, ait du même coup relevé sa valeur. Mais il est tout aussi vraisemblable que la faveur ait consisté à remplacer les beauvaisis par les parisis, c'est-à-dire une monnaie locale et d'un titre probablement variable par une monnaie d'un cours plus étendu et qui, à cause de la fixité de son titre, était toujours désignée pour le paiement de rentes perpétuelles. En tout cas, le rapport entre le beauvaisis et le parisis indiqué par la charte de 1179 est vraisemblable, puisqu'il n'offre avec celui que nous trouverons en 1215 qu'une légère différence. Si donc, en 1179, 5 sols beauvaisis valaient 6 sols parisis, 1 denier beauvaisis représentait 1 parisis 1/5.

D'après un document que nous avons déjà cité et sur lequel nous reviendrons, à savoir la prétendue sentence de 1208, qui est plutôt une plainte et de l'année 1212, le parisis était à 5 deniers de

Anolio, ad preces fratrum suorum, Wilermi et Hervei, dedit VI parisiensis monetae pro illis V solidis belvac. annuatim apud Croy de censu, anno MCLXXIX. » L'Oisel, *ouvrage cité*, p. 276.

Digitized by Google

fin[1]. Or, le chevalier Cornelio Desimoni a établi, dans son remarquable article intitulé *La décroissance graduelle du denier*[2], que, du Xe au XIIIe siècle, la seule connaissance du titre d'une monnaie suffisait à la détermination de son poids d'argent fin; si donc l'on taillait originairement dans un marc d'argent fin 16 sols ou 192 deniers au titre de 12 deniers, on pouvait tailler dans le même marc 38 sols, 4 deniers et 4/5 de denier au titre de 5/12, soit près de 461 deniers. Si nous supposons qu'on se servait du marc de Paris égal à 244 gr. 7529, on obtient pour chaque denier 0 gr. 5265 d'argent fin.

D'autre part, dans le testament de Philippe-Auguste de 1222, le marc d'argent est estimé à 40 sols parisis[3]. D'où l'on déduit que le denier contenait 0 gr. 5099 d'argent fin[4]. Les deux modes de calcul amènent donc à des résultats qui ne sont pas sensiblement différents.

Mais, à la fin du XIIe siècle, la monnaie parisis avait-elle déjà cette valeur? Un statut de l'évêque de Noyon[5], Étienne de Nemours, daté de no-

1. Voy. plus haut la note 1 de la p. 63.

2. *Mélanges de numismatique* publiés par F. de Saulcy et A. de Barthélemy, t. III, p. 70.

3. « Viginti quinque millia marcarum argenti, XL solid. parisiensium pro marca. » *Rec. des histor. de France*, t. XVII, p. 114.

4. C. Desimoni, p. 56.

5. Publié par A. Lefranc, *Histoire de la ville de Noyon*, p. 204, n° 25.

Digitized by Google

vembre 1197, permet de répondre à cette question. L'évêque déclare que le paiement des cens dans les limites du territoire de la commune s'effectuera en monnaie parisis, sur le pied de 12 parisis pour 18 deniers noyonnais, qualifiés monnaie noire; en outre, les monnaies noires sont dites au titre de 3 deniers 1/2. D'après les calculs théoriques de M. Desimoni, un denier au titre de 3/12 et demi devait contenir 0 gr. 3719 d'argent fin, puisque l'on taillait 54 sols et 10 deniers ou 658 deniers. Pareillement, si pour estimer la valeur du denier noyonnais nous partons de celle du parisis à 5/12 contenant 0 gr. 5099 d'argent fin, nous trouvons que le noyonnais contenait 0 gr. 3398 d'argent fin, puisqu'il valait les deux tiers du parisis. De plus 3/12 et demi est avec 5/12 dans le même rapport que 12 avec 17 1/7. De ces diverses relations, on conclura que, déjà en 1197, le parisis était au titre de 5/12, et que probablement il n'a pas varié durant le règne de Philippe-Auguste.

Nous pouvons maintenant déterminer la quantité d'argent fin contenue dans un denier de Beauvais à la fin du XIII^e^ siècle, si l'on admet : 1° que, conformément à la charte de 1179, un denier beauvaisis valait 1 parisis 1/5; 2° que le parisis à la loi de 5/12 contenait 0 gr. 5099. Dans cette double hypothèse, le beauvaisis renfermait 0 gr. 6118 d'argent fin.

Par mandement royal de février 1215 adressé

Digitized by Google

à l'évêque, au doyen et au chapitre de Beauvais, Philippe-Auguste ordonna que, pour l'acquittement des cens qu'il leur devait, lesdits évêque, doyen et chapitre recevraient 13 deniers obole parisis pour 12 deniers beauvaisis[1]. Il y a d'abord une première difficulté sur la date. En effet, nous avons de ce mandement deux copies du XVIII[e] siècle, toutes deux extraites du cartulaire du chapitre de Saint-Pierre de Beauvais, l'une signée de Dom Grenier et portant « anno Domini M° CC° XIIII°, mense feruario, » l'autre portant « anno Domini M° CC° tercio decimo, mense feruario. » D'après la première leçon, il s'agit de février 1215 nouveau style, et, d'après la seconde leçon, de février 1214. Comme à la fin de l'année 1214 les chanoines de Beauvais eurent des

1. Voici le texte de ce mandement, d'après une copie signée de Dom Grenier, Bibl. nat., coll. Moreau, vol. 119, fol. 109 : « Philippus, Dei gratia Francorum rex, amicis et fidelibus suis episcopo, decano et capitulo Belvacensi salutem et dilectionem. Mandamus vobis et volumus quatinus XIII^cim denarios [et obolum] parisiensis monete ad census XII belvacenses recipiatis et recipi faciatis. Actum Parisius, anno Domini M° CC° XIIII°, mense feruario. » Une autre copie se trouve dans la Coll. de Picardie, vol. 111, fol. 16, avec cette variante dans la date : « Anno Domini M° CC° tercio decimo, mense feruario. » L'une et l'autre copie ont été prises sur le Cartulaire du chapitre de Saint-Pierre de Beauvais, fol. 197. Ce mandement est indiqué dans le *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* par M. L. Delisle, sous le n° 1528, et à la date de février 1215. M. Labande, *ouvrage cité*, a préféré la date de février 1213 (1214, n. st.).

Digitized by Google

démêlés avec le roi[1], le dernier historien de Beauvais en a conclu que la seconde leçon était la bonne[2]. En octobre 1214, le roi mit la main sur tous les revenus du chapitre de Beauvais. L'occasion de cette mainmise aurait été le refus par les chanoines d'obtempérer à l'ordre du roi relativement au cours des monnaies. Mais les plaintes des chanoines à l'évêque suscitées par cette mesure de rigueur ne mentionnent en aucune façon le mandement royal qui avait fixé la relation des beauvaisis et des parisis pour le paiement de certains cens. La saisie des revenus capitulaires a eu une tout autre cause, qui nous est révélée par le résultat même des négociations qui eurent lieu à ce sujet entre le chapitre et le roi par l'intermédiaire de l'évêque et qui aboutirent à un mandement royal ordonnant au chapitre de mettre hors de ses mains les cens par lui acquis depuis cinq ans dans le territoire de la commune de Beauvais (*in burguesagio Belvacensi*[3]).

1. Voy. Labande, *ouvrage cité*, p. 66 et p. 277, *Pièces justificatives*, n° XIV.

2. Labande, p. 66.

3. « Philippus, Dei gratia Francorum rex, dilectis et fidelibus suis decano et capitulo Belvacensi, salutem et dilectionem. Scire vos volumus quod in presentia dilecti consanguinei et fidelis nostri, episcopi Belvacensis, et nuntiorum vestrorum, stabilivimus et ordinavimus ita quod illa omnia que vos tenetis in burguesagio Belvacensi et per viginti annos et amplius possedistis in pace teneatis; quicquid

Digitized by Google

La mainmise royale peut donc être antérieure au mandement dont la date est discutée. La leçon *XIIII°* paraît meilleure que la leçon *tercio decimo*, car, si l'on comprend bien qu'un copiste ait lu *XIII* pour *XIIII* et ait transcrit *tertio decimo*, l'on s'expliquerait plus difficilement qu'on eût transcrit *tercio decimo* en *XIIII*.

Ce mandement, que nous rapporterons donc à février 1215, contient une seconde difficulté. Le texte, tel qu'il nous est parvenu, donne l'équivalence de 13 deniers parisis et de 12 deniers beauvaisis. Or, par des lettres postérieures d'avril 1215, Philippe-Auguste mande aux doyen et chapitre de Beauvais non pas, comme on l'a pensé, de surseoir à l'ordre qu'il leur avait précédemment donné de recevoir un certain nombre de parisis au lieu de beauvaisis, mais de l'accepter, sauf à se faire indemniser dans l'avenir, et à faire valoir leur droit quand ils le voudraient. Ce sont là de véritables lettres de non préjudice. Philippe-Auguste y rappelle qu'il avait précédemment établi qu'on recevrait 13 deniers obole parisis à la

autem a quinque annis et infra emistis, volumus ut infra annum et diem a suscepcione presencium litterarum vendatis, et exinde vos deliberetis neque deinceps aliquid ibi sine licentia et assensu nostro ematis. Actum Parisius, anno Domini M° CC° XIIII°, mense novembri. » Bibl. nat., coll. de Picardie, vol. 111, fol. 17, d'après le 1er Cartulaire du chapitre de Saint-Pierre de Beauvais, fol. 199. — Cf. Delisle, *Catal. des actes de Philippe-Auguste*, n° 1517.

Digitized by Google

place de 12 beauvaisis[1]. La copie du premier mandement est donc fautive puisqu'elle ne parle que de 13 deniers parisis; il convient de corriger *XIII denarios parisiensis monete* en *XIII denarios* [*et obolum*] *parisiensis monete*. Il importe de remarquer que le roi ne fait pas un statut général concernant le rapport des parisis et des beauvaisis, encore moins qu'il décrie les beauvaisis, n'ayant qualité pour prendre ni l'une ni l'autre de ces mesures; il spécifie le cas où le chapitre devra recevoir des deniers de la monnaie de Paris au lieu de ceux de la monnaie de Beauvais. Le premier mandement est mal rédigé, ou tout au moins n'en avons-nous qu'une mauvaise copie; non seulement il y a l'oubli d'un mot que nous venons de signaler, mais le verbe *recipiatis* a deux régimes directs; enfin il y est question du paiement des cens, mais quels cens? Le

1. « Philippus, Dei gratia Francorum [rex], dilectis suis decano et capitulo Belvacensi, salutem et dilectionem. Mandamus vobis et vos requirimus ut super eo quod statu[er]amus quod pro duodecim belvacensibus capietis ad census nostros tredecim parisienses et obolum, amore nostri sustineatis et mittatis in sustinentiam ad presens, salva indempnitate ecclesie et jure vestro in posterum ut repetere possitis quandocumque volueritis. Actum apud Sanctum Germanum, anno Domini M° CC° XIIII°, mense aprili. » Bibl. nat., coll. de Picardie, vol. 111, fol. 18, d'après le 1er Cartulaire du chapitre de Saint-Pierre de Beauvais, fol. 197. D'autres copies semblables, signées de Dom Grenier, se trouvent dans la Collection Moreau, vol. 118, fol. 105, et vol. 119, fol. 111. — Cf. Delisle, *Catal. des actes de Philippe-Auguste,* n° 1549.

Digitized by Google

second mandement est plus explicite, sans l'être assez. Le roi dit aux chanoines : *capietis ad census nostros*. Il s'agit donc d'argent dû par le roi au chapitre et très probablement d'une rente assignée sur les cens que le roi percevait à Beauvais et qui avait le caractère d'une aumône[1]. On comprend dès lors que le roi ait pu prétendre à imposer l'usage de sa monnaie propre pour l'acquittement de ces cens même dans les cas où la charte constitutive de la rente portait une évaluation en monnaie de Beauvais.

Le fait que Philippe-Auguste délivra au chapitre des lettres de non préjudice autorise à croire que les chanoines avaient protesté. Peut-être faut-il leur attribuer la rédaction de la note dont nous avons traduit plus haut le début[2] et qui donne des renseignements sur le rapport de la monnaie parisis avec la monnaie beauvaisis : « La matière de la monnaie est la suivante : deux parties sont d'argent pur et les trois autres de cuivre, ou à peu près. La matière de la monnaie parisis est telle. Sur douze deniers, il y a cinq parties d'argent pur et sept de cuivre, ou à peu près. Et maintenant les parisis et les beauvaisis, pour toutes les opérations commerciales,

1. Je ne dois pas manquer à exprimer ici mes remercie-ments à mon confrère et ami M. Paul Guilhiermoz, qui a bien voulu me prêter le secours de son érudition pour l'interprétation des documents qui précèdent.

2. Voy. la note 1 de la p. 63.

Digitized by Google

sont reçus sans différence, tant à cause de la rareté de la monnaie de Beauvais que parce que l'évêque n'impose pas le cours de sa monnaie, tandis que les autres évêques et lui-même pendant longtemps ont obtenu que la monnaie de Beauvais eût un cours public dans tout le diocèse. » Un document signalé par M. Delisle est conforme à l'un des points énoncés dans la requête précédente, à savoir que les deniers de Paris et ceux de Beauvais étaient reçus les uns pour les autres; c'est un titre de l'abbaye de l'Ile-Dieu en Normandie, de l'an 1214, qui parle d'une rente de 12 deniers beauvaisis ou parisis, « XII denarios belvacenses vel parisienses annui redditus. » Si réellement le titre des beauvaisis était celui qu'indique la requête des chanoines, on comprend qu'on n'ait pas tenu compte dans les paiements de la minime différence qui les séparait des parisis. En effet, d'après ce document, le parisis contenait 5 parties d'argent pour 7 de cuivre et le beauvaisis 2 parties d'argent contre 3 de cuivre; c'est-à-dire que le parisis était au titre de 5/12 et le beauvaisis au titre de 2/5, ou, en d'autres termes, et pour permettre la comparaison, le premier était au titre de 25/60 et le second au titre de 24/60. C'était donc une différence inappréciable, à supposer que le poids fût le même.

Mais il y a lieu de croire que l'estimation portée dans le mandement royal, et qui, d'ailleurs,

Digitized by Google

est en faveur des beauvaisis, est plus exacte. Car elle se rapproche, d'une part, de l'estimation que nous avons relevée dans un acte de 1179[1], et, d'autre part, de celle qu'on trouve dans un document de 1379[2], à une époque où la monnaie beauvaisis n'était plus qu'une monnaie de compte. En effet, dans un acte de 1179, le beauvaisis est considéré comme valant 1 parisis et 1/5; en 1215, dans le second mandement royal, il est estimé à 1 parisis et 1/8, et, en 1379, il vaut 1 denier et demi-poitevine parisis, soit 1 parisis et 1/8.

Sur ce pied, le denier beauvaisis aurait contenu 0 gr. 5736 d'argent fin.

Nous avons déjà signalé plus d'une contradiction entre les divers documents écrits. En voici une dernière, apparente au moins entre les documents écrits et la monnaie de Philippe de Dreux que nous publions. Celle-ci, en effet, ne pèse que 0 gr. 72; ce n'est cependant pas une obole en raison de son module, et, d'autre part, sa conservation est excellente. Mais il faut prendre garde que son type diffère de celui des monnaies des prédécesseurs de Philippe de Dreux. Or, un

1. Voy. plus haut, p. 70.

2. A. L'Oisel, *Mémoires*, p. 30 : « J'ay veu en une sentence du bailly de Beauvais donnée entre le procureur fiscal de l'évesché, d'une part, et les maire et pairs de la ville, d'autre, en date du penultiesme jour de novembre M CCC LXXIX, que le denier beauvaisin valloit un denier et demie poitevine parisis. »

Digitized by Google

changement de type coïncide d'ordinaire avec un changement de titre. On peut donc supposer que Philippe de Dreux n'a modifié le type du beauvaisis que parce qu'il en a modifié le titre. De plus, la monnaie de la collection de M. Creusot paraît contenir une très petite quantité d'alliage. Il n'est donc pas invraisemblable qu'elle contienne 0 gr. 5736 d'argent fin et que, par conséquent, elle soit au titre d'environ 9/12 ou 795/1000.

Quoi qu'il en soit, le denier de Philippe de Dreux doit appartenir à l'une des dernières émissions de l'atelier épiscopal de Beauvais. Le roi n'avait pas qualité pour abattre la monnaie de Beauvais ni enlever à l'évêque l'exercice d'un droit légitime. Si l'ordre royal de 1215, relatif au paiement de certains cens, n'a pas directement arrêté le cours des monnaies de Beauvais, il a pu contribuer à en précipiter la déchéance. Déjà, au XII^e^ siècle, on voit que les parisis étaient employés concurremment avec les beauvaisis dans le comté même de Beauvais. Il était naturel qu'on préférât à une monnaie locale, sujette à des variations, une monnaie à laquelle la fixité de son titre donnait un cours de faveur et que les seigneurs du nord de la France, — témoin l'évêque de Noyon, qui en décrétait l'emploi pour le paiement des rentes dans l'étendue de sa juridiction, — s'empressaient d'adopter et de faire adopter par les populations. Dans une charte de 1220, il est question d'une rente de huit livres parisis qu'on

Digitized by Google

paiera en beauvaisis, si la monnaie beauvaisis revient en usage[1]. Donc cette dernière monnaie n'avait plus cours, et l'on peut affirmer que Philippe de Dreux est le dernier évêque de Beauvais qui ait frappé monnaie. Après sa mort, survenue en 1217, la monnaie de Beauvais ne fut plus qu'une monnaie de compte. Les percepteurs de revenus furent obligés de l'évaluer en parisis, puisqu'un grand nombre de rentes, constituées au XII^e^ siècle, avaient été fixées en beauvaisis. Le mandement royal de 1215 fut pris pour base de ces évaluations[2], comme nous l'avons montré plus haut par un document de 1379.

1. Charte de 1220, de Raoul de Milly et d'Eustache, son fils : « Octo libras parisiens. vel belvacens., si belvacensis moneta in usum redierit. » Cité par Labande, p. 68, note 4, d'après Dom Grenier, coll. de Picardie, vol. 162, fol. 35.

2. Dans un compte général de l'évêché, de 1465, la somme de 28 livres 7 sols 4 deniers, monnaie de Beauvais, est ramenée à 26 livres monnaie royale. Le cueilloir des censives de l'évêché, de 1604, évalue 18 deniers beauvaisis à la somme de 3 sols 11 deniers tournois. Documents cités par Labande, p. 68.

Digitized by Google

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

EN TUNISIE.

Par M. Paul Gauckler, associé correspondant national.

Lu dans les séances des 1er, 15, 22 juillet 1896.

I.

Fouilles dans le premier cimetière des *officiales* a Carthage.

A Carthage, les *officiales*, esclaves ou affranchis de la maison impériale mis par l'empereur à la disposition du procurateur d'Afrique, étaient enterrés, aux deux premiers siècles de notre ère, dans des cimetières spéciaux qui ont été retrouvés au nord-ouest de la ville, dans le voisinage de l'amphithéâtre, distants l'un de l'autre d'une centaine de mètres[1].

1. Lavigerie, *De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage*, p. 19 et suiv. — Delattre, *Fouilles d'un cimetière romain à Carthage, Les missions catholiques*, 1882, nos 679, 680, 684 et 685; *Bulletin épigraphique de la Gaule*, II, 1882, p. 293 et suiv.; III, 1883, p. 25 et suiv., 85 et suiv., 182 et suiv.; VI, 1886, nos 434 à 447; *Revue archéologique*, 1888, XII, p. 151 et suiv.; *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippône*, 1889, nos 58 à 79; *Revue tunisienne*, 1895, p. 419,

Digitized by Google

La plus récente de ces deux nécropoles a été méthodiquement fouillée et déblayée, en 1888, par le R. P. Delattre. Quant à la plus ancienne, elle avait été signalée, dès 1881, à l'attention de l'Académie des inscriptions et belles-lettres par le cardinal Lavigerie dans sa *Lettre sur l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage*, qui contenait en appendice cent cinquante épitaphes d'*officiales;* mais l'emplacement exact du cimetière demeurait ignoré : il n'est pas indiqué sur la carte des ruines de Carthage, publiée récemment par M. Babelon dans l'*Atlas archéologique de la Tunisie* et dans son étude sur Carthage.

Il occupe un terrain situé juste en face de la gare de la Malga, de l'autre côté de la voie ferrée; c'est la propriété d'un riche Arabe, de Sidi-Bou-Saïd, qui le loue chaque année à des cultivateurs de la Malga; ceux-ci y sèment de l'orge ou des fèves, mais ne dédaignent pas de joindre au bénéfice de la récolte celui de la vente des pierres de ruines et des bibelots qu'ils peuvent découvrir dans le sous-sol. Pour dissimuler leurs recherches, ils creusent sous terre d'étroites galeries qui donnent juste passage à leur corps et rejettent les déblais en arrière, à mesure qu'ils avancent dans

nos 57 à 75. — Cf. Tissot, *Géogr. comp. de l'Afr. rom.*, II, p. 803. — Th. Mommsen, *Ephemeris epigraphica*, V, 1884, p. 105-120. — Babelon, *Carthage*, p. 144 et suiv.; *C. I. L. Suppl.*, p. 1301 et suiv.; *Atlas archéologique de la Tunisie*, feuille de Carthage, no LXVI. Bir-el-Djebbana.

Digitized by Google

le tunnel. Ils excellent dans ce travail de taupes qu'ils accomplissent sans boisages ni précautions d'aucune sorte, risquant à chaque instant leur vie, qui est à la merci d'un éboulement. Il arrive cependant peu d'accidents. Mais l'on se doute de ce que peuvent être des fouilles archéologiques accomplies dans de telles conditions! Dans ces vingt dernières années, la nécropole a été explorée en tous sens avec une sûreté d'orientation admirable; les chercheurs avaient reconnu dans leurs cheminements souterrains presque tous les tombeaux du cimetière, mais ils s'étaient contentés d'arracher les épitaphes de marbre encastrées sur la face principale des tombeaux, de recueillir le mobilier funéraire déposé à leurs pieds et d'aller vendre le tout aux amateurs d'archéologie.

Pour mettre fin à ces déprédations clandestines, je me décidai, à la fin de 1895, à louer le terrain pour le compte du Service des antiquités et à y entreprendre des recherches méthodiques.

Mes fouilles ont duré deux mois, de décembre 1895 à janvier 1896. Je cédai ensuite mon bail au P. Delattre, qui, disposant de ressources que je n'avais pas, a pu poursuivre le déblaiement complet de la nécropole jusqu'à sept mètres de profondeur et mettre au jour quatre couches superposées de tombeaux, des premiers siècles avant et après notre ère.

Je ne parlerai ici que des tombeaux les plus récents, de ceux que j'ai découverts dans la couche

Digitized by Google

superficielle de la nécropole, à un ou deux mètres de profondeur, et dont plusieurs sont très exactement datés par des monnaies du règne de Domitien.

Ils ne semblent pas avoir été enfermés dans une enceinte dont il ne subsiste, en tous cas, plus de traces. Ils présentent des formes plus variées que dans la nécropole voisine, mais le type le plus usité reste toujours le cippe carré en forme d'autel, accosté parfois d'un caisson demi-cylindrique posé sur la tranche.

Les dimensions des cippes sont très variables, mais dépassent rarement 1m50 dans chaque sens.

Ils se composent d'un massif de blocage revêtu d'un enduit de stuc blanc, très fin, poli avec soin et dur comme du marbre.

La base du cippe est ornée de moulures; le couronnement est formé d'une corniche de style hellénique, souvent très riche; les faces de l'autel sont agrémentées de légers reliefs en plâtre, appliqués sur la paroi encore humide, suivant des contours indiqués à la pointe, modelés en quelques coups de pouce et retouchés à l'ébauchoir. Le tout est rehaussé de quelques touches de couleurs tendres, rose, jaune clair, bleu de ciel et pourpre, peintes à fresque. Ce sont des guirlandes, des nœuds de rubans, des bouquets, des attributs divers rendus avec une fraîcheur d'inspiration, une virtuosité et une souplesse d'exécution qui étonnent.

Sur la face principale de l'autel, à quelques cen-

Digitized by Google

timètres au-dessous de la corniche, est encastrée une plaquette de marbre blanc, peu épaisse, portant l'épitaphe. Il peut y avoir deux, trois, quatre plaquettes semblables, placées parfois aussi sur les faces latérales.

La table de l'autel est surmontée de deux coussinets terminés en avant par des antéfixes, ou d'une niche cintrée abritant l'orifice du tube libatoire.

Ce conduit traverse le tombeau pour aboutir à l'urne cinéraire, recouverte d'une patère ou d'un simple tesson troué. Il est formé le plus souvent d'un long tuyau de poterie; parfois de bouteilles sans fond ou de carafes défoncées, emboîtées l'une dans l'autre (fig. 1, 2). L'urne cinéraire est tan-

Fig. I, II.

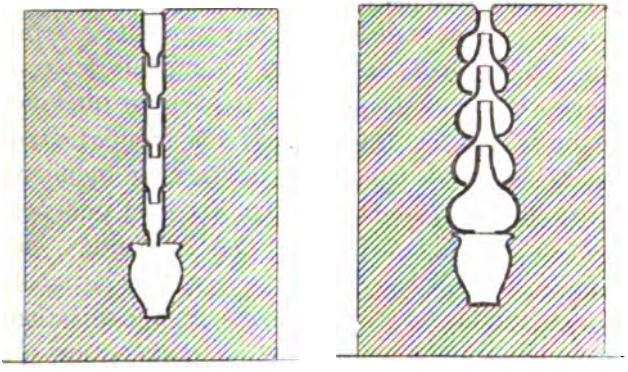

tôt encastrée dans la maçonnerie au centre de l'autel, tantôt placée immédiatement au-dessous

Digitized by Google

dans la terre. Elle a généralement la forme d'un pot de fleur à panse légèrement renflée.

Voici la description de quelques tombeaux présentant des particularités dignes d'être notées :

1° Tombe en caisson demi-cylindrique, reposant sur une base parallélipipédique. Le caisson est entièrement peint; sur la paroi arrondie sont jetés des guirlandes et des bouquets de roses; aux deux extrémités sont figurés deux génies ailés, debout à côté d'une corbeille de fleurs supportée par un trépied. Pas de tube libatoire, pas d'inscription; l'urne cinéraire est recouverte d'une patère en terre rouge ordinaire, elle renferme, avec les cendres, deux pastilles et un *unguentarium* en verre; à côté, la lampe décrite plus loin sous le n° 36, deux patères et une coupe.

2° Autel carré, accosté d'un caisson demi-cylindrique, sur une plate-forme rectangulaire servant

Fig. III.

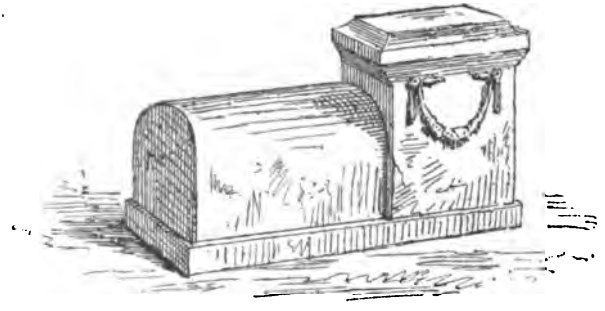

de base (fig. 3). Les faces de l'autel sont ornées

Digitized by Google

de rubans. L'inscription a été arrachée. Le tube libatoire, partant du sommet de l'autel, aboutit au centre du tombeau à une urne cinéraire du type habituel, recouverte d'un plat tronconique à deux oreilles. A côté de l'urne, la patère n° 5 et la lampe n° 57; plus une monnaie très fruste de Domitien.

3° Autel carré surmonté d'une niche rectangulaire à demi effondrée. Les parois intérieures de la niche étaient ornées de bas-reliefs, mutilés par les Arabes qui m'avaient précédé, mais dont les sujets étaient pourtant encore reconnaissables.

A gauche un lit funéraire, avec trois personnages couchés. A droite un homme nu tenant une houssine, à côté d'un cheval. Au fond un personnage vêtu d'une courte tunique, tenant de la main droite le manche d'une sorte de patère ou de disque reposant à terre. L'un des tombeaux voisins déblayés par le P. Delattre présente le même motif, dont j'ignore la signification.

L'orifice du tube libatoire, au milieu de la table, est recouverte d'un dégorgeoir en marbre à petits trous. Le tuyau aboutit à une grande amphore cinéraire étroite et longue, à deux anses; celle-ci ne renferme que des cendres et trois pastilles de verre. Les lampes 7 et 41 ont été trouvées devant le tombeau, avec une petite corbeille de plomb et un vase-statuette de rétiaire.

L'inscription encastrée sur la face principale avait été arrachée avant mes fouilles.

4° Autel carré de grandes dimensions (1^{m}50 de côté, 1^{m}20 de hauteur jusqu'à la table); sur-

Digitized by Google

monté d'une niche cintrée haute de 0m60 environ. L'autel est orné, sur chaque face, d'une guirlande d'épis d'orge et de blé noués par un ruban. Au milieu de la face antérieure, à quelques centimètres au-dessous de la corniche, était l'inscription ; une seconde épitaphe avait été rajoutée après

Fig. IV.

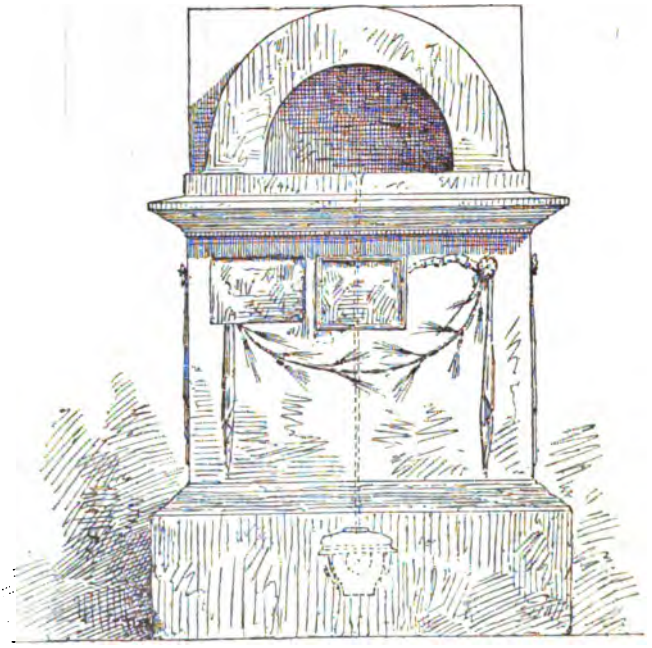

Tombe a niche cintrée.

coup à gauche. Toutes deux avaient été arrachées avant mes fouilles (fig. 4, 5).

Digitized by Google

FIG. V.

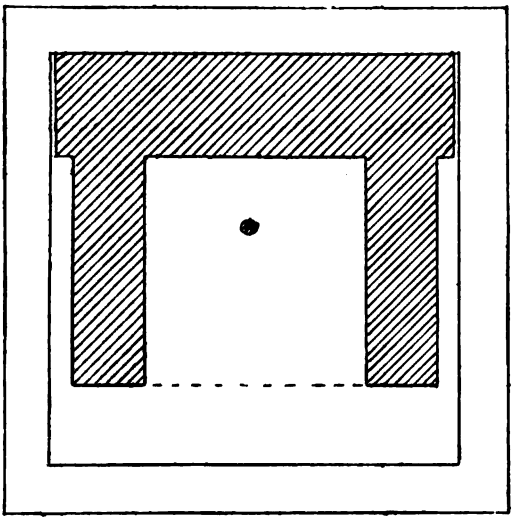

SECTION HORIZONTALE DU MÊME TOMBEAU AU NIVEAU DE LA TABLE SUPÉRIEURE.

Un tube libatoire, partant du milieu de la table, aboutissait au-dessous de l'autel à une urne cinéraire du type habituel, haute de $0^{m}25$, recouverte d'une grande jatte. L'urne ne contenait que des cendres; à l'extérieur étaient appliqués contre ses parois : la lampe n° 59, avec un *acus* et une monnaie de Domitien, sous un plat rouge; un autre plat, orné de feuilles d'eau en relief sur le marli; une coupe à anse en terre brune, un couvercle de pot en terre rouge. Sur les faces latérales s'ouvraient deux

Digitized by Google

niches cintrées communiquant directement avec des urnes cinéraires simples et sans mobilier.

5° Autel rectangulaire, surmonté d'une niche à deux compartiments cintrés. Au fond de chacun d'eux s'ouvrent les orifices de deux tubes libatoires qui traversent tout le tombeau et aboutissent aux urnes cinéraires placées au-dessous dans la terre (fig. 6, 7).

FIG. VI.

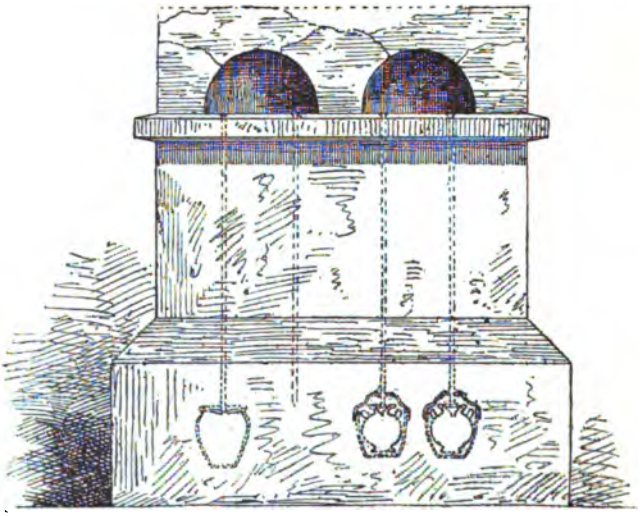

TOMBE A DEUX NICHES CINTRÉES.

A gauche, ce sont de simples pots du type habituel. L'un d'eux renfermait au-dessus des ossements deux lamelles de plomb à imprécations

Digitized by Google

(*tabellae exsecrationum*). L'une d'elles présente 22 lignes plus ou moins complètes de caractères

Fig. VII.

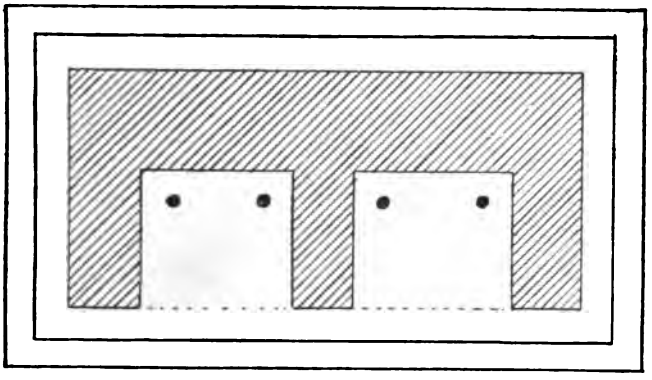

Section horizontale du même tombeau au niveau de la table supérieure.

grecs, que j'ai pu déchiffrer, mais dont le sens est demeuré jusqu'ici incompréhensible; l'autre, grecque elle aussi, est gravée sur ses deux faces et très oxydée. Une troisième lamelle, portant des caractères latins, également incompréhensibles, a été découverte dans l'urne voisine.

A droite, les urnes cinéraires sont deux belles amphores de verre, hautes de 0^m27, à anses verticales et à couvercle mobile formant entonnoir. Ces vases étaient fixés par un lut de chaux dans des chapes de plomb à couvercle mobile, percé d'un

Digitized by Google

trou, livrant passage au tube libatoire (fig. 8).

Fig. VIII.

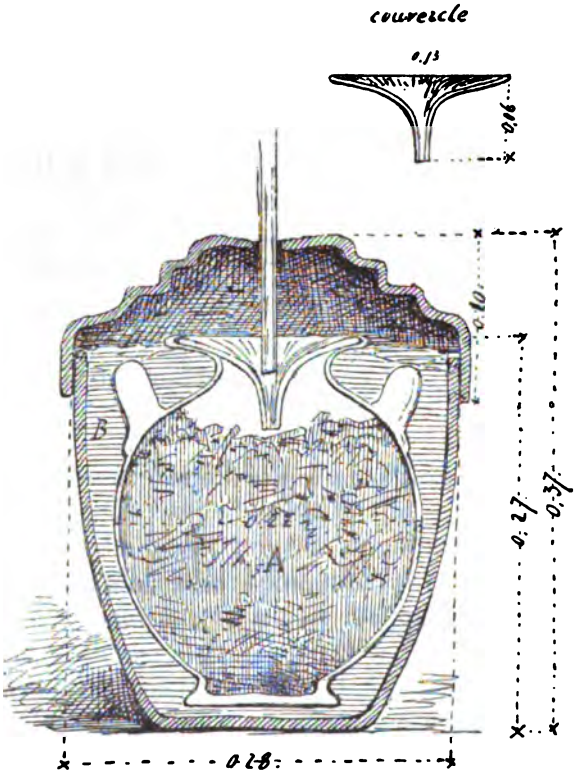

A. Ossements.

B. Mortier de chaux.

Amphore cinéraire du même tombeau.

Ces amphores sont parmi les plus belles qui

Digitized by Google

aient encore été découvertes en Afrique[1]. J'en ai trouvé récemment deux autres du même genre et aussi bien conservées dans un tombeau avoisinant la nécropole de Damous-el-Karita, mais elles sont un peu plus petites et le couvercle, luté sur le vase au lieu d'être mobile, est un simple disque de poterie rouge, sans trou au centre.

Autour des urnes cinéraires, et dans la terre, se trouvait le mobilier funéraire suivant : les lampes 12, 37, 53, les plats 2 et 3, plusieurs poteries plus ordinaires, un fragment de miroir en bronze, deux *unguentaria* en verre, plusieurs monnaies très frustes de Titus et de Domitien ; un fragment de statuette représentant un homme assis drapé de la toge.

Inscriptions.

Je n'ai recueilli qu'une vingtaine d'inscriptions, la plupart des épitaphes de la nécropole ayant été arrachées des tombeaux par mes devanciers.

Les textes provenant des deux cimetières des

1. Le Musée Saint-Louis de Carthage en possède plusieurs de même provenance. A Constantine (collection Vital), j'en ai signalé une, trouvée au Coudiat-Aty, et à Cherchel, dans la Collection Archambeau, deux autres, découvertes dans la nécropole de El-Kantara (cf. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 80, note 3). Elles étaient également renfermées dans des boîtes en plomb. Elles remontent toutes à la même époque, au Ier siècle de notre ère.

Digitized by Google

officiales présentent des caractères spéciaux qui permettent de les reconnaître à première vue. Ils sont toujours gravés sur des plaquettes de marbre blanc rectangulaires, de petites dimensions et peu épaisses, en lettres bien alignées et très nettes, malgré leur petitesse. Leur hauteur ne dépasse presque jamais 0^m03 et n'atteint même parfois que quelques millimètres.

Les lettres sont souvent peintes en rouge, au minium.

1. Plaquette de marbre blanc, haute de 0^m15, large de 0^m25, épaisse de 0^m01. Jolies lettres bien gravées, colorées au minium, hautes de 0^m01.

D · M · S ·
FELIX · AVG · SER · PIVS
VIXIT · MENSIBVS
VII · DIEBVS · TRIBVS
H · S · E

2. Fragment de marbre de Paros, brisé à droite et en bas.

Lettres hautes de 0^m04. Ce fragment était encastré dans la maçonnerie d'un tombeau.

D[I]SM*anibus*
FLAVIA
VIXIT *annis.*

3. Plaque de marbre blanc veiné de gris; haute de 0^m20, large de 0^m23, épaisse de 0^m01. Lettres négligées, hautes de 0^m01.

Digitized by Google

D M S
FLAVIA SAFSVIA
VIXIT ANNIS $\overline{XX}$II
DIBVS XXV · HOI X
II S E $h = II$

Ligne 2 : *Flavia Safsula.*

Lignes 4-5 : *Diebus 25, hor(as) 10 h(ic) s[ita] e[st].*

4. Tombeau en forme d'autel rectangulaire, près du puits. Plaque de marbre, large de 0^m28, haute de 0^m24. Lettres hautes de 0^m02.

D M S
OPTATVS AVG · SER · PIVS · VIXIT
ANN · LX · H · S · E · FECIT SALVIA
PIA VXOR
D · M · S
FAVSTVS · AVG · SER · PIVS · VIXIT
ANN · I · M · VI · H · S · E · FEC · OPTATVS

Épitaphes d'un enfant, Faustus, gravée par les soins de son père, Optatus, et de ce même Optatus, gravée par les soins de sa femme, Salvia, dans l'espace resté libre au-dessus de la première inscription.

5. Plaquette de marbre, brisée en quinze fragments se raccordant exactement. Hauteur, 0^m20 ; largeur, 0^m25; épaisseur, 0^m015. Les lettres, bien gravées et colorées au minium, sont hautes de 0^m02 à 0^m01.

Digitized by Google

DIS · MANIB · SAC ·
SANNACRIO · PIVS
VIXIT ANNIS · VII
H · S · E

6. Tombeau en forme d'autel carré, orné de guirlandes de chêne et de laurier en plâtre découpé. Plaque de marbre, large de 0m19, haute de 0m16, épaisse de 0m15. Hauteur des lettres, 0m02 et, à la dernière ligne, 0m01.

D · M · S
SATVRNINA
CAESARIS · N · SER ·
PIA · VIXIT · ANNS · X
H · S · E ·

7. Plaquette de marbre gris, haute de 0m12, large de 0m19, épaisse de 0m02. Lettres colorées au minium, hautes de 0m02.

D M S
S C Y R V S
AVG · SER ·
PIVS VIXIT
ANNIS · XI · D
XIII · H · S · C · (*sic*)

Digitized by Google

Ligne 6 : *H(ic) s(itus) e(st)?*

8. Plaque de marbre blanc, large de 0m20, haute de 0m17, épaisse de 0m02; hauteur des lettres, 0m015.

D · M · S
SECVNDVS AVG · SER ·
PIVS · VIXIT · ANN · XII
H · S · E ·

9. Plaque de marbre blanc, haute de 0m25, large de 0m23; hauteur des lettres, 0m02.

DIS · MAN · SACR ·
TERTVLIA · PIA
VIXIT · ANNIS
XL · H · S · E

Ligne 2 : *Tertulla?* Le premier L est enjolivé d'une boucle horizontale à sa partie supérieure.

10. Cippe en forme d'autel accosté d'un demi-cylindre couché.

Plaque de marbre, longue de 0m21, large de 0m18, épaisse de 0m02; hauteur des lettres, 0m02 à 0m015.

D M S
TYCHE · AVG · SERVA
QVAE ET LILLORIA
PIA · VIXIT · MENS ·
XI · DIEB · IIII · H · S · E ·

Digitized by Google

Lilloria, cognomen inédit, à rapprocher de *Lilleus Augustus*. *C. I. L.*, VIII, 4673 ; de *Lilla*, X, 6362 ; de *Lillosa*, VIII, 9161 ; de *Lillus*, III, 6010, nom d'esclave.

11. Plaquette de marbre blanc, brisée de partout, sauf en haut, épaisse de 0m015. Les lettres, bien gravées, sont colorées au minium. Hauteur des lettres, 0m015.

*dis mani*BVS · SAC
I · VRBAN
caesari S · N̄ · *Servi* .

12. Plaquette de marbre blanc de Paros, carrée, de 0m15 de côté et de 0m035 d'épaisseur. Lettres très finement gravées, hautes de 0m01.

D · M · S
VICTORIAE
VERN · PIAE
VIXIT · ANN
XVIII · H · S · E
HELIVS · SATVR · FEC ·

Lignes 2-3 : *Victoriae*, *vern*(*ae*) *piae*.

13. Marbre blanc. Belles lettres bien gravées, de 0m04 à 0m02 ; brisé en haut et à droite.

MAR
IPIA ·
ANNIS

14. Hauteur des lettres : 0m02.

Digitized by Google

AVG · SE*rvus*.

15. Fragment de plaquette de marbre, brisée en haut et à droite. Hauteur des lettres, 0m02.

L I A
T H E
V O C

16. Plaquette de marbre, brisée à gauche, haute de 0m18, épaisse de 0m015. Lettres bien gravées, hautes de 0m025. Opistographe.

d. M S
AVG ·
servus vixit ANNS
H·S·E

Au revers, fragment de lettres, hautes de 0m13, profondément gravées.

LI

17. Fragment brisé de partout. Marbre gris, hauteur, 0m04.

*a*VGβL*ibertus*.

18. Marbre blanc, brisé à gauche et en bas. Hauteur des lettres, 0m04.

ENES

Digitized by Google

19. Hauteur des lettres, 0m015. Brisé de partout, sauf en bas.

LONG

Lampes.

Les lampes sont placées tantôt dans l'intérieur même du massif de maçonnerie, recouvertes par une patère ou une coupe appliquée contre les parois de l'urne cinéraire, tantôt en dehors, au pied du cippe ou dans la niche qui le surmonte ordinairement. La plupart n'ont jamais servi; quelques-unes conservent encore l'*acus* en bronze qui servait à remonter la mèche et une monnaie, placée sur le disque, généralement très usée. Les monnaies que j'ai pu déterminer remontent presque toutes au règne de Domitien. Les lampes présentent généralement le type le plus répandu de la lampe africaine païenne de la bonne époque : terre rouge, bien cuite, assez légère, forme circulaire, disque foré de deux trous d'aération; queue en anneau, bec bien détaché, avec l'orifice de la mèche et un petit trou où l'on enfonçait l'*acus;* signature estampillée au revers. Les signatures les plus fréquentes sont, comme dans presque toutes les nécropoles païennes d'Afrique, celles de *C(aius) Clo(dius) Successus*, *C(aius) Opp(ius) Res-(titutus)* et *M(arcus) Nov(ius) J(ustus)*. Les sujets figurés sont d'une très grande variété. Plusieurs sont obscènes.

Digitized by Google

1.

R/ C · ABL · Graffite.

Sur le disque, sujet obscène.

2-4.

R/ AGATOB

La dernière lettre douteuse.

Cf. P. Delattre, *Ibid.*, n° 1 des lampes AGATVOI?

Hercule *Epitrapezios*, assis à droite sur un rocher recouvert d'une peau de lion; il tend de la main droite le canthare et s'appuie du bras gauche sur la massue.

Trois exemplaires du même moule, dont deux brisés.

5.

R/ dCRI Graffite.

Cygne.

6.

R/ AVFI · FRON

Patère simple à ombilic.

7.

R/ CLO · HEL · I

Au-dessous, couteau en relief.

Coquille.

Digitized by Google

8.

R/ *Idem.*

Palmette au-dessous de la signature.
Le disque est brisé.

9.

R/ C · HEL · I

Tête de Cérès avec le flambeau. Pampres au pourtour.

10.

R/ CLOD · SVC

Cœur au-dessous de la signature.
Disque sans ornements.

11.

R/ C · CLO · SVC

Au-dessous de la signature, un fer à cheval.
Toutes les lampes de cette marque sont en terre dure bien cuite, d'un beau rouge luisant. Les estampilles et les reliefs sont très nets.
Sujet obscène sur un lit.

12.

R/ *Idem.*

Au-dessous, un fer à cheval.
Sur le côté, une croix en relief.

Digitized by Google

Tête de Mercure, coiffé du pétase, avec la bulle au cou; à droite le caducée, à gauche la bourse.

13.

R/ *Idem.*

Au-dessous, un T en relief.
Amour tirant de l'arc. Fragment.

14.

R/ *Idem.*

Au-dessous, un fer à cheval renversé.
Corybante cannophore coiffé du bonnet phrygien, les épaules recouvertes d'une peau de bête, le bouclier sur le dos, la κάννη dans la main droite; il danse en faisant claquer les doigts de la main gauche.

15-16.

R/ *Idem.*

Au-dessous, deux disques concentriques.
Lampes à ailettes, disque sans ornements. Deux exemplaires sortis du même moule.

17.

R/ C · CLO · SVC

Au-dessous, une croix.

Digitized by Google

18.

R/ *Idem.*

Au-dessous, un chardon.

19-26.

R/ *Idem.*

Chèvre. — Porc. — Rosace. — Quatre exemplaires sans ornements.

27-28.

R/ C · OPP · RES ·

Sujet obscène.
Lampe à ailettes, sans ornements.

29-35.

R/ *Idem.*

Fer à cheval au-dessous. Six exemplaires sans ornements.

36.

R/ GABINIA

Au-dessous, un fer à cheval.
Groupe de deux lévriers. Sujet obscène.

37-38.

R/ *Idem.*

Digitized by Google

Tête de Silène couronné de lierre, et de Comus coiffé du pileus, accompagnés d'un cratère. — Couronne d'oves.

39.

R/ GAVINIA

Lettres en relief.
Lampe sans ornements.

40.

R/ GAB · MERC

Patère sur le disque.

41.

R/ C · LOL · DIA

Deux boutons en relief à droite et à gauche du disque. Femme assise à gauche, jouant de la cithare.

42.

R/ LVCANI Graffite.

Lampe aplatie à ombilic strié; stries au pourtour, oves sur le marli.

43-44.

R/ L · M · ADI

Couronne de lauriers. — Disque sans ornements.

Digitized by Google

45-46.

R/ L · M · ADIEC

Sans ornements.

47.

R/ *Idem.*

Au-dessous, une empreinte de pieds.
Couronne de chêne.

48.

R/ NNLII · VIC

Deux premières lettres douteuses.
Sans ornements.

49-50.

R/ L · MVN · PHILE

Oiseau sur une branche.
Triomphateur sur un quadrige. Deux boutons en relief sur le marli.

51.

R/ L · MVN

Fragment.

52.

R/ MVN · TREPT

Digitized by Google

Festons et dards sur le disque ; deux boutons en relief sur le marli.

53.

R/ MVN TREPT

Au-dessous, un pied gauche figuré avec les deux courroies servant à fixer la sandale.

Caelestis, la tête surmontée d'un croissant, entre deux étoiles.

54-55.

R/ M · NOV · IVSTI

Ombilic strié ; stries au pourtour, oves sur le marli. Rosaces et stries.

56.

R/ *Idem.*

Au-dessus, deux disques.

Bacchant dansant en faisant sonner des crotales.

57.

R/ PVLLAENI IANVARI. Graffite sur le côté.

Très belle lampe, de grande dimension (voir figure).

Paysage de style alexandrin. Au premier plan, deux hommes, vêtus d'une courte tunique et coif-

Digitized by Google

Fig. IX.

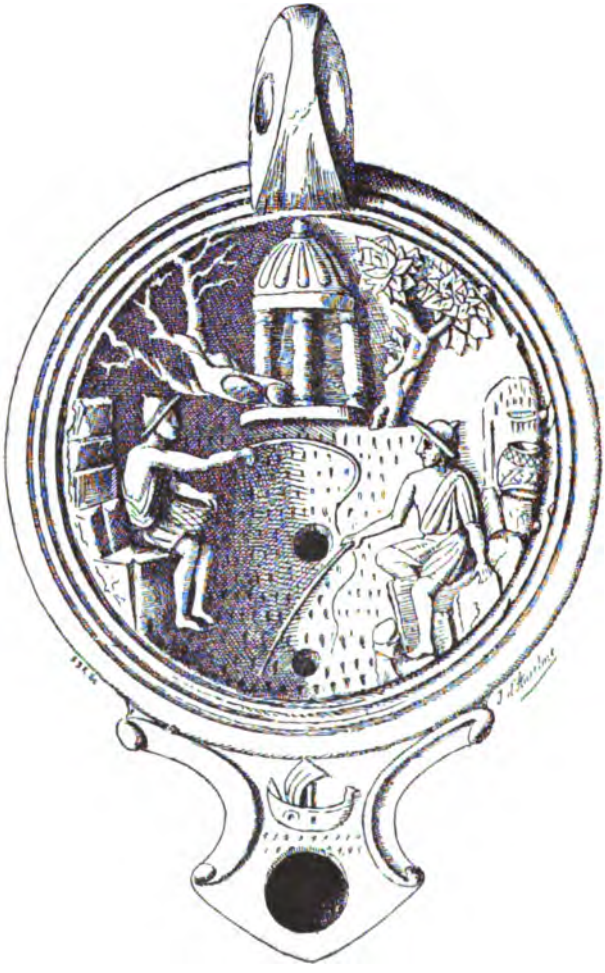

Lampe romaine de style alexandrin.

Digitized by Google

fés de chapeaux de paille, sont assis l'un en face de l'autre sur des rochers au bord de la mer; ils pêchent à la ligne. L'un d'eux tient à la main le panier destiné à recevoir les poissons; l'autre l'a déposé à côté de lui. Dans le fond, une chapelle ronde périptère, abritée par deux figuiers noueux. Sur le bec, une petite barque à voile (fig. 9).

Le Musée du Bardo possède une autre lampe, provenant de Bulla Regia, qui présente le même motif avec de légères modifications; sur le bec, la barque est remplacée par un ornement dentelé, le graffite est différent, bien que disposé de la même façon. Les premières lettres sont très effacées; la lecture des six dernières est certaine.

■■■OTORVM

La lampe de Bulla Regia, moins bien conservée que celle de Carthage et plus petite, est d'un style plus élégant et se rapproche certainement davantage du modèle alexandrin qu'elles imitent toutes deux. Je crois cependant qu'elles sortent l'une et l'autre d'ateliers africains. En ce qui concerne la lampe du cimetière des *officiales*, je rappellerai que les signatures *Pullaeni* ou *Pullaenorum* se rencontrent fréquemment sur des poteries découvertes en Afrique; la famille à laquelle elles se rapportent possédait un grand domaine dans le pays des *Saltus* entre Thubursicum Bure et Uchi Majus; une intéressante inscription, découverte

Digitized by Google

par le docteur Carton à Enchir-el-Kadi, nous l'a fait connaître récemment (Carton, *Découvertes épigraphiques et archéologiques dans la région de Dougga*, p. 254, n° 447. — Cf. Gauckler, Le pays de Dougga, *Revue tunisienne*, 1896, p. 48).

58.

R/ C·SCN·CELSI *C(aii) Scantii Celsi.* Graffite.

Couronne dentelée sur le marli.

59.

R/ SIIX P■■E

Deux lettres douteuses.

Cf. P. Delattre, *Ibid.*, n° 45 : SEX·LVCE.

Disque sans ornements. Cette lampe provient du tombeau orné de guirlandes d'épis que représente la figure 4. Elle était encastrée dans la maçonnerie, contre l'urne cinéraire, et protégée par un plat retourné. Elle est neuve; l'*acus* est intact. Sur la lampe était déposée une monnaie de Domitien datant de l'année 85, avec la légende suivante au droit : IMP·CAES·DOMIT·AVG·GERM·COS·XI·CENS·POT·P·P·, et MONETA·AVG·S·C· au revers (Cohen et Feuardent, *Monnaies impériales*, I, n° 326, p. 499).

60.

R/ L·SEM·HA Graffite.

Digitized by Google

Cf. P. Delattre, *Ibid.*, n° 36 : L·SEM·Hl?
Stries sur le disque. Petite dimension.

61.

R/ ■ C M ■■ O Graffite.

Godrons et denticules sur le disque.

62.

R/ ·OF en relief. VI *Of(ficina) Vic[toris]?*

Bec allongé. Disque sans ornements.

63.

R/ ⊢ En relief.

Lampe en terre noire, à couverte vernissée, comme certaines poteries des tombeaux puniques. Petite dimension.

64.

R/ Empreinte de pied. Lettres illisibles.

Lampe sans queue à deux ailettes.

65.

R/ Triangle à côtés concaves; estampillé.

Bec allongé, rosace.

Digitized by Google

66.

R/ Barre en relief.

Disque simple; terre grise légère, couverte brune.

66-67.

R/ Deux cercles concentriques.

Coq et poule affrontés. — Rosace.

68.

R/ Chardon.

Feston entourant le disque.

Les lampes suivantes ne sont pas signées :

69.

Mars debout, nu, revêtu de ses armes, le casque, le baudrier, la lance et le bouclier.

70.

Minerve debout, armée, s'appuyant sur une lance.

71.

Lampe circulaire sans queue; terre légère à couverte brune. Masque de Silène, vu de face.

72.

Tête de Silène barbu à droite.

Digitized by Google

73.

Lampe circulaire sans queue. Victoire, les ailes à demi éployées, tenant d'une main une palme, de l'autre un bouclier.

74.

Bige au galop. Bec allongé.

75.

Fragment. Cocher vainqueur, monté sur un quadrige et tenant d'une main une couronne, de l'autre une palme.

76.

Fragment. Tête de Méduse, vue de face.

77.

Aigle au repos; au pourtour, rangée d'oves.

78.

Aigle aux ailes éployées.

79.

Sangliers. Deux exemplaires pareils.

80.

Deux dauphins affrontés.

81.

Lion courant à droite.

Digitized by Google

82.

Lion dévorant un cheval.

83.

Bouquetin courant à droite.

84.

Couronne de lauriers ; feuilles et baies.

85.

Pêcheur à la ligne.

86.

Fragment. Autel allumé : à gauche, un personnage sacrifiant ; il tient une *situla* et un rhyton. Couronne de laurier au pourtour.

87.

Autel dans un *lucus*.

88.

Cratère à deux anses.

89.

Fragment. L'astre surmontant le croissant.

90.

Amour tendant un rameau à brouter à une chèvre qui se dresse sur ses pattes de derrière.

Digitized by Google

91-97.

Rosaces ou coquilles.

98.

Lampe à deux ailettes bien détachées en forme de croissants; sur le disque, rosace à quatre feuilles.

Une vingtaine de lampes ne présentaient ni signatures ni ornements.

Je signalerai encore : une lampe de fantaisie en forme d'escargot, avec deux trous, et un anneau de suspension (fig. 10). L'on trouve souvent des coquilles d'escargots, parfois remplies de fard, dans les tombes puniques d'Afrique.

Fig. X.

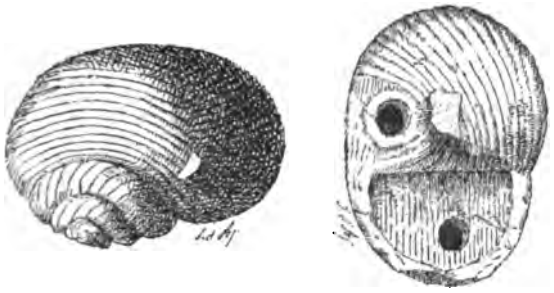

Lampe en forme d'escargot.

Une sorte de petite cuvette circulaire en terre grise, ayant exactement la forme d'un boîtier de montre et munie au sommet d'un anneau de sus-

Digitized by Google

pension. Est-ce une lampe, est-ce une bulle? Je ne connais pas d'objet analogue en Afrique (fig. 11).

FIG. XI.

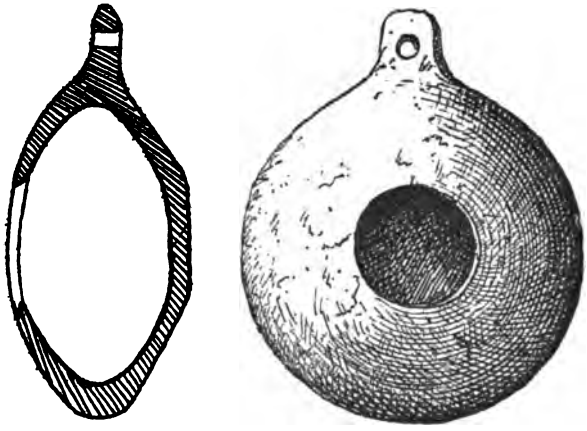

COUPE. LAMPE EN FORME DE BULLE.

Plats et coupes.

Parmi les nombreuses poteries retirées des tombeaux des *officiales*, quelques-unes seulement présentent au fond une estampille de potier. Elles se reconnaissent à l'élégance de leur forme, à leur terre d'un grain très fin et homogène, d'un rouge foncé brillant, presque brune, caractéristique de la poterie de luxe du premier siècle.

1. Petite coupe.

Digitized by Google

M

Estampille rectangulaire.

2. Coupe.

V
A

Estampille rectangulaire.

3. Coupe.

HILA
RVS

Estampille rectangulaire.

4. Plat à bords évasés.

RAS · CE

Empreinte de pied. La première et la dernière lettre sont douteuses.

5. Plat à bords droits.

Q · CAS · VE

6. Plat à bords droits.

C · CL · PR ·

7. Plat à bords droits.

Digitized by Google

C · P · P ·

Empreinte de pied.

8. Plat à bords droits. Ornements en pastillage.

C · CLO · SA

Empreinte de pied.

9. Plat à bords droits. Fleurons et masques.

T · R · C ·

10. Fragment de patère.

VICTOR · F ·

11. Fragment de patère.

LIBR · BLAS ·

Statuettes.

1. Fragment de statuette d'homme en terre grise; il ne reste que les pieds chaussés de sandales et la base avec la signature :

PVLLAENI

2. Fragment de statuette en terre grise, d'un joli style, représentant un homme assis drapé de la toge; il ne subsiste que la partie inférieure jusqu'à la taille. Hauteur, 0^{m}08.

Digitized by Google

3. Flacon en forme de statuette, en terre grise,

Fig. XII.

UNGUENTARIUM EN FORME DE BUSTE DE RÉTIAIRE.

haut de 0m12. Il représente en buste un rétiaire

Digitized by Google

aux cheveux crépus, le torse nu, sauf le bras gauche, protégé par une armure; il tient dans la main droite le filet et dans la main gauche un couteau à large lame. La figurine est d'une exécution assez grossière qui rappelle le style des poteries de Bulla Regia (fig. 12).

Moules.

Deux fragments de moules en terre grise d'un grand vase cylindrique à relief représentant des scènes bachiques : un amour chevauchant une panthère; une autre panthère enchaînée au milieu de rinceaux.

Petit moule de médaillon en terre cuite, ayant 0m045 de diamètre et 0m025 d'épaisseur. Il figure en creux un élégant buste de Caelestis, la tête voilée et surmontée d'un croissant, entre deux astres (fig. 13).

Fig. XIII.

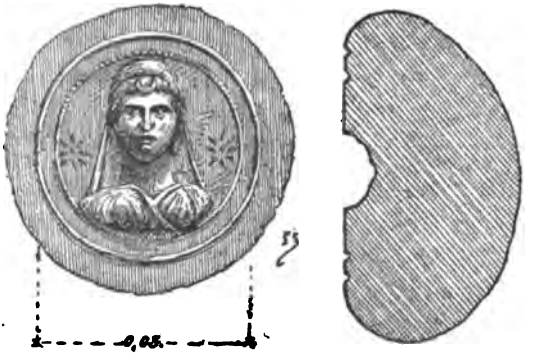

Moule de médaillon en terre cuite figurant Caelestis.

Digitized by Google

Outre les divers échantillons de mobilier funéraire appartenant en propre au cimetière des *officiales*, j'ai recueilli au cours des fouilles un certain nombre d'objets d'époque certainement postérieure. Parmi ces derniers, je me bornerai à mentionner ici deux fragments d'un grand vase cylindrique moulé en terre rouge, épaisse et lourde, qui semble remonter à l'époque chrétienne. Ils représentent des anges potelés et bouffis reliés par de pesantes guirlandes. L'un d'eux est nu et vu de face. L'autre, de profil, est vêtu d'une tunique relevée à la taille par une ceinture. Il porte sur l'épaule gauche un panier carré avec l'inscription grecque suivante κηπυριστης. Ce mot m'est inconnu ; il est formé sans doute des mots κῆπος, jardin, et ὑρρίς, panier. Le mot désignerait donc un jardinier « porteur de corbeille (fig. A). » (Voy. page 124.)

Digitized by Google

FIG. A.

Digitized by Google

II.

UNE NOUVELLE INSCRIPTION TAUROBOLIQUE A MAKTAR.

Les travaux de la nouvelle route de Maktar à la Kesra, qui suivra presque exactement le tracé de la grande voie antique de Mactaris à Chusira, ont amené récemment la découverte d'une intéressante dédicace à la grande déesse de l'Ida, dont M. Poivre, contrôleur civil suppléant de Maktar, a bien voulu m'adresser aussitôt un excellent estampage.

L'inscription était placée à une centaine de mètres au nord de l'arc de Trajan et précisément dans l'axe du monument sur le trajet de la voie romaine. Elle est gravée en caractères très nets de 0^m02 à 0^m05 de hauteur sur le dé d'un autel carré en calcaire blanc du pays. Le monument a 1^m30 de hauteur. La base et la table mesurent 0^m52 de côté, le dé 0^m40. La dédicace est placée dans un cadre mouluré ayant intérieurement 0^m28 de largeur et 0^m67 de hauteur. Elle est intacte; les noms des empereurs ont été martelés, mais demeurent néanmoins lisibles en partie.

Digitized by Google

	M · D · M · I · AVG · SAC ·	0,04
	PRO SALVTE IMPP · CAESS ·	0,03
	C·VALERI DIOCLE*tia*NI·PII·FEL·	0,02
	AVG·ET M·AVRELI·VALERI *Maxi*	
sic	*miani*·PII·PII·FEL·AVG·TOTIVS Q	
	DIVINAE · DOMVS · EORVM	
	Q · MINTHONIVS · FORTVNA	
	TVS · SACERDOS · PERFECTIS	
sic	RITAE SACRIS · CERNORVM	
	CRIOBOLI ET TAVROBOLI	
	SVFFRAGIO ORDINIS COL	
	SVAE · MACT · COMPROBATVS	
	ANTISTES · SVMTIBVS · SV	
	IS · TRADENTE · CLAVDIO BO	
	NO · SACERDOTE · VNA · CVM	
	UNIVERSIS DENDRO	
sic	FORIIS ET SACRATIS	
	VTRIVSQVE SEXVS	
	V · S · L · A ·	0,05

M(atri) D(eum) M(agnae) I(deae) Aug(ustae) Sac(rum). — Pro salute imp(eratorum) Caes(arum) C(ai) Valeri(i) Diocletiani pii, fel(icis), Aug(usti) et M(arci) Aureli(i) Valer(i) Maximiani, pii pii (sic) fel(icis) Aug(usti) totiusq(ue) domus divinae eorum, Q. Minthonius Fortunatus, sacerdos, perfectis rit[a]e sacris cernorum crioboli et tauroboli, suffragio ordinis col(oniae) suae Mact(aris) comprobatus

Digitized by Google

antistes, sum[p]tibus suis, tradente Claudio Bono sacerdote, una cum universis dendrofori[i]s et sacratis utriusque sexus, v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).

Les détails que nous fournit cette dédicace sur les rites particuliers du culte asiatique de la Grande Mère des Dieux en Afrique en font un monument épigraphique de premier ordre, bien qu'il ne fasse que reproduire à peu près mot pour mot un autre texte, provenant également de Maktar où il a été découvert en 1891 par M. Bordier dans les ruines de la basilique de Rutilius, et qui est aujourd'hui conservé au Musée du Bardo.

Voici ce texte, publié par M. René Cagnat dans le bulletin archéologique[1] du Comité des travaux historiques, avec un excellent commentaire qui épuise le sujet et que je ne ferai guère que résumer ici :

M(atri) D(eum) M(agnae) I(deae) Aug(ustae) Sac(rum). — Pro salute imp(eratoris) Caes(aris) M. Aureli(i) Probi pii felicis Aug(usti), totiusque divinae domus Q. Arellius Optatianus, eques romanus sacerdos, perfectis rit[a]e sacris cernorum crioboli et tauroboli, suffragio ordinis col(oniae) suae Mactaritan(ae) comprobatus antistes sum[p]tibus suis, tradentibus Rannio Salvio, e(quite) r(o-

1. *Bulletin archéologique*, 1891, p. 529 et suiv. Le nom de l'empereur Probus se lit bien sur la pierre, malgré le martelage.

Digitized by Google

mano), *pontifice, et Claudio Fausto, sacerdotibus, una cum universis dendroforis et sacratis utriusque sexus, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

On le voit, à part quelques variantes négligeables, ces deux textes présentent, *mutatis mutandis*, exactement les mêmes formules. Ils ont été gravés à quelques années de distance sur deux autels presque identiques de forme et de dimensions, le premier entre 276 et 282, le second entre 286 et 305. Ce sont des monuments commémoratifs destinés à perpétuer le souvenir d'un taurobole et d'un criobole, offerts dans le premier cas pour le salut de l'empereur Probus par un personnage important de la colonie romaine de Maktar (Mactaris), Q. Arellius Optatianus, chevalier romain; dans le second cas par un certain Q. Minthonius Fortunatus[1] pour le salut des empereurs Dioclétien et Maximien.

Dans les deux cas, le dédicant est prêtre (*sacerdos*) de la Grande Mère. Il est de plus *antistes*,

1. Gentilice rare, probablement d'origine indigène. Cf. *Antulla Minthonia* et *Minthonis* (génitif), que nous font connaître deux épitaphes de Maktar (*Bull. arch.*, 1891, p. 521, n° 95, et *C. I. L. Suppl.*, 11855); *M. Mintionius Alphius* d'une inscription d'*Hippo Regius*, *C. I. L.*, 5256, et l'inscription funéraire inédite suivante, tracée en noir au pinceau sur une urne cinéraire en terre cuite, trouvée récemment par M. Novak dans la nécropole d'Enchir Zouaouda, près de Mahdia : *Annonis, Annonis Minthonis Lup[i filii ?] annorum LXIV.*

Digitized by Google

ce qui paraît indiquer une fonction religieuse différente et, à ce qu'il semble, supérieure au sacerdotat. Ce terme ne s'était encore rencontré, en ce qui concerne spécialement le culte de la Grande Mère, qu'une seule fois, et dans une inscription africaine, à Cherchel (*C. I. L.*, VIII, 9401).

La dignité d'*antistes* semble avoir été conférée au personnage par les fidèles de la déesse, dont le choix n'aurait été qu'approuvé, confirmé par le conseil des décurions, *suffragio ordinis comprobatus*, contrairement à ce qui se produisait pour les sacerdoces ordinaires directement conférés par le conseil, successeur en cela des comices.

C'est à l'occasion de sa promotion au rang d'*antistes* que le dédicant paraît avoir offert le sacrifice et fait graver l'inscription. Les textes épigraphiques relatifs au taurobole et au criobole ne sont pas rares ; on en a même trouvé en Afrique à Announa (*C. I. L.*, VIII, 5524, taurobole) et peut-être à Khenchela (*Ibid.*, 2230, criobole). Mais nulle part ailleurs qu'à Maktar ne s'est encore rencontrée l'expression *sacra cernorum, crioboli et tauroboli*, dont le sens n'a pu encore être élucidé d'une manière tout à fait satisfaisante. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il s'agit ici de cérémonies rituelles accompagnant le sacrifice du taureau et de l'agneau effectuées au moyen d'un vase d'une forme particulière, le *cernus* (κέρνος), récipient en terre cuite formé par la réunion de plusieurs petites tasses accolées l'une à l'autre ou disposées

Digitized by Google

sur un même plateau. Le κέρνος était le vase mystique des cultes asiatiques de la Grande Mère et d'Atys que portaient dans les cérémonies et les processions les cernophores des deux sexes, *cernophori* et *cernophorae* (*C. I. L.*, II, 179; X, 1803).

Peut-être servait-il à recueillir après le sacrifice du taureau et de l'agneau le sang ou les *vires* des victimes. Il me semble pourtant qu'il s'agit plutôt ici de trois opérations distinctes classées par ordre d'importance croissante, les libations faites avec les *cerni*, le criobole et enfin le taurobole. Je ne crois pas que l'on puisse faire dépendre les mots *crioboli* et *tauroboli* du génitif *cernorum*, dépendant lui-même de *sacris*, ce qui serait d'une latinité douteuse.

Le sacrifice que nous font connaître les inscriptions de Maktar avait été effectué aux frais du dédicant avec le concours d'un seul ou de plusieurs prêtres de la grande déesse, Rannius Salvius, chevalier romain et pontife, Claudius Faustus, Claudius Bonus. L'expression *tradentibus* ou *tradente*, connue par d'autres textes, est, comme l'a remarqué M. Cagnat, le mot consacré par le rituel des initiations.

Ces prêtres étaient eux-mêmes secondés par le collège des dendrophores, *universi dendrofori*, et par l'ensemble des initiés *sacrati*, que l'on retrouve associés aux dendrophores, mais sous le nom de

Digitized by Google

religiosi, dans une autre inscription africaine (*C. I. L.*, VIII, 8457).

Quant à l'expression *utriusque sexus*, que M. Cagnat semble limiter aux *sacrati*, je crois, pour ma part, qu'elle s'applique également aux dendrophores, et que le culte de la Grande Mère admettait des *dendrophori* et des *dendrophorae*, de même que des *cernophori* et des *cernophorae*.

Le principal intérêt de la découverte à Maktar d'une seconde inscription taurobolique, venant confirmer la première, me paraît être de prouver qu'à la fin du IIIe siècle de notre ère, quelques années à peine avant le triomphe du christianisme, le culte asiatique de la Grande Mère des Dieux, introduit sur les hauts plateaux de la Tunisie centrale par la colonisation romaine, avait fait tant d'adeptes qu'il donnait lieu à des sacrifices dispendieux et solennels, célébrés officiellement par des personnages de marque en présence d'une nombreuse assistance et probablement dans un sanctuaire spécialement consacré à la déesse. Si ce temple a réellement existé, la découverte des deux textes dans le voisinage de l'arc de Trajan me semble localiser son emplacement dans la région septentrionale des ruines de Maktar. Il est permis aujourd'hui d'espérer que des fouilles méthodiques en feront bientôt retrouver les vestiges.

Digitized by Google

III.

LES COLLECTIONS PARTICULIÈRES DE SOUSSE.

I. COLLECTION BALZAN.

Bustes d'Antonin et de Faustine.

Au cours du séjour que j'ai fait à Sousse au mois de mai 1896 pour enlever les mosaïques du nouvel arsenal[1], j'ai eu l'occasion d'étudier, dans quelques collections particulières, plusieurs morceaux de sculpture antique, remarquables à des titres divers, qui n'ont jamais jusqu'ici été étudiés comme ils le méritent; quelques-uns sont même demeurés entièrement inédits. Je me propose de les décrire brièvement ici.

Je citerai en première ligne les deux bustes de la collection Balzan (pl. I). Ces deux œuvres d'art ont été déjà mentionnées dans un article de M. Doublet sur la collection Balzan et Galea, à Sousse, en ces termes[2] : « Deux bustes en marbre « viennent, dit-on, de Thysdrus. L'un, celui « d'un homme, a légèrement souffert. L'autre, « celui d'une femme drapée, les cheveux ondulés « sur le front et retombant sur le haut de l'oreille,

1. Cf. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, séance du 3 juillet 1896.

2. *Revue archéologique*, 1892, t. II, p. 219.

Digitized by Google

« la tête couverte d'une coiffure de trois tresses, « les lèvres fortes, est d'une admirable conserva- « tion. Nous ne saurions examiner ici quelle image « ce peut être. »

Les deux bustes ont effectivement été trouvés en 1885 à El Djem (Thysdrus) dans une propriété de M. Balzan. On découvrit en même temps un fragment de dédicace impériale, qui a déjà été publié par M. de la Blanchère[1], mais avec quelques inexactitudes et une fausse indication de provenance (Enchir Zembra).

Le texte est gravé en belles lettres de 0m06 à la première ligne et 0m05 à la seconde, sur une plaque de marbre blanc moulurée, haute de 0m20, large de 0m60, épaisse de 0m04, brisée à droite et au bas. Il ne subsiste que le commencement des deux premières lignes de l'inscription.

M · AVRELIO · AN*tonino*
CAES · PARTICIPI IM*perii*

Malgré la forme inusitée des noms et des titres de l'empereur, la dédicace paraît se rapporter à Marc-Aurèle et remonter à l'époque où celui-ci avait déjà été associé à l'empire par Antonin, sans toutefois avoir reçu le titre d'*imperator*, remplacé ici par un équivalent : *particeps imperii*[2].

1. *Bulletin archéologique du Comité*, 1888, p. 471. Cf. *C. I. L. Suppl.*, 12211, *loca incerta Byzacenae*.
2. Cf. Mommsen, *Staats Recht*, II, 3, p. 1149, note 1.

Digitized by Google

L'inscription se placerait donc entre les années 147 et 161, ce qui permettrait de dater avec une approximation suffisante les sculptures auprès desquelles on l'a trouvée.

Ce sont deux bustes en marbre blanc de grandeur naturelle, représentant un homme déjà mûr et une jeune femme, figurés, selon la mode du milieu du IIe siècle, avec une grande partie de la poitrine et les épaules, mais sans les bras[1]. Ils sont de même hauteur, de même style, de même exécution. Ils se regardent et se correspondent; ils ont été trouvés ensemble : on n'a pas découvert d'autres sculptures à côté d'eux. Il semble qu'il y ait eu un rapport étroit entre les deux personnages figurés, sans doute le mari et la femme. Or, le portrait d'homme représente certainement l'empereur Antonin; le buste qui lui fait pendant serait donc le portrait de sa femme, la première Faustine.

Antonin, tête nue, est vêtu d'une tunique, que recouvre en partie la chlamyde impériale, agrafée sur l'épaule droite par une fibule ronde.

Le marbre est d'un grain très fin, poli avec soin, sans excès. Il semble provenir de Carrare. Il est intact, à l'exception du nez, fortement entamé, surtout à gauche.

1. Cf. Bienkowski, *Note sur l'histoire du buste dans l'antiquité, Revue archéologique,* 1895, t. II, p. 293 et suiv., fig. 16 et 18.

Digitized by Google

L'exécution est excellente, très poussée dans le détail, sans trop de minutie. L'artiste n'a recouru à l'emploi du trépan que pour rendre les boucles frisées de la chevelure au sommet de la tête. En arrière, le travail est plus sommaire, le buste étant fait pour être adossé.

L'œuvre est très réaliste et devait être ressemblante. On y retrouve les traits caractéristiques d'Antonin, l'ovale allongé du visage majestueux et régulier, les joues amaigries, les pommettes saillantes, le nez bien détaché. La pupille et l'iris des yeux sont figurés et donnent beaucoup de vie au portrait.

Les cheveux abondants, mais assez courts, dégagent bien un front de penseur, admirablement modelé et creusé d'un profond sillon. La moustache, peu fournie, laisse apercevoir des lèvres fines, délicatement découpées. La barbe courte est peignée avec soin.

L'expression grave et douce, le regard profond, voilé de mélancolie, de ce beau portrait, lui donnent une valeur iconographique considérable, bien supérieure à celle des autres représentations figurées[1] de l'empereur trouvées jusqu'ici en Afrique : la statue du Musée de Phi-

1. Pour les autres portraits de l'empereur, consulter la longue liste donnée par Bernoulli, *Römische Iconographie*, t. II, p. 139 et suiv. — Cf. Lacour-Gayet, *Antonin le Pieux et son temps*, p. 432 et suiv.

Digitized by Google

lippeville[1], le buste du Musée de Constantine[2] et même la tête de Beniana (près de Sousse) conservée au Musée du Louvre[3].

Le buste de l'impératrice est peut-être plus remarquable encore. Il est admirablement conservé, à part quelques cassures insignifiantes dans les draperies.

Faustine est vêtue d'une tunique largement échancrée au cou et d'un manteau, drapé avec art sur une poitrine d'apparence toute masculine. Cette particularité singulière se présente souvent sur les bustes féminins de l'époque des Antonins. On la retrouve notamment sur le beau portrait de l'impératrice conservé au Musée du Capitole, et où les seins sont à peine indiqués[4].

La coiffure caractéristique de la femme d'Antonin est rendue avec une précision qui permet de suivre tous les détails de cet arrangement compliqué.

1. *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1858-1859, pl. XIV. Cf. Gsell, *Recueil de notices et mémoires de Constantine*, 1895, t. XXIX, p. 537.

2. Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, p. 91, 92 et pl. VI, 2.

3. *Catalogue sommaire des marbres antiques au Musée du Louvre*, p. 71, n° 1184. — Le Musée Saint-Louis de Carthage renferme un fragment, non catalogué, de tête d'Antonin. — Le Musée du Bardo possède un débris de buste de l'empereur, trouvé en 1894 dans les fouilles du temple de Caelestis à Dougga.

4. Cf. Bernoulli, *Römische Icon.*, p. 157 et pl. XLVII.

Digitized by Google

Digitized by Google

BUSTES D'ANTO
trouvés à El Djem (Thysdrus

Digitized by Google

Heliog Dujardin

T DE FAUSTINE
(Coll. Balzan à Sousses)

Digitized by Google

Digitized by Google

Les cheveux sont partagés par une raie médiane en deux bandeaux, creusés de profondes ondulations qui découvrent le front et se rabattent sur les tempes, recouvrant à demi les oreilles. En arrière, les bandeaux sont tressés : deux épaisses nattes, qui se croisent sur l'occiput, serrent les cheveux de la nuque relevés en une troisième natte. Ces tresses sont ramenées ensuite au sommet de la tête, qu'elles contournent en formant une calotte tronconique à triple étage d'une parfaite régularité.

Le visage est intéressant à étudier. C'est un type de beauté romaine, énergique et sensuel; le front droit, légèrement bombé en avant, est dans le même plan que le menton; l'angle facial est très ouvert; l'arête du nez, assez proéminente, se détache avec netteté. Les lèvres, charnues et bien modelées, s'entr'ouvrent légèrement.

L'artiste a bien rendu le galbe de la face avec son ensemble de lignes harmonieuses et pures, l'attache fine et délicate du cou, la courbe élégante de la nuque bien dégagée.

C'est un très beau portrait : mais est-ce bien un portrait de Faustine? Il n'a rien de l'expression dédaigneuse et fière qui caractérise la plupart des représentations figurées de l'impératrice. Le profil n'offre pas la fermeté de lignes et presque la rudesse des effigies que portent ses médailles. Le nez est à peu près droit, au lieu d'être busqué; le dessin des lèvres est plus doux; les yeux,

Digitized by Google

au globe très saillant, sont grands ouverts, comme ceux de Lucille. Seule la coiffure est tout à fait caractéristique.

Mais le type de Faustine est loin d'être fixé, malgré le grand nombre de portraits que nous avons conservés d'elle, ou plutôt, au contraire, à cause de cette abondance. Le buste du Musée du Capitole, que l'on s'accorde à reconnaître comme la plus fidèle expression des traits de l'impératrice, offre de nombreuses variantes : quelques-unes, fort rapprochées, comme celles qui sont exposées au palais Doria à Rome[1], à Bologne[2], à Erbach[3], à Dresde[4]. D'autres s'en éloignent davantage, les unes pour la coiffure : par exemple, le buste d'albâtre du Musée de Naples[5], celui de Mantoue[6], celui du palais Braschi, conservé au Musée du Louvre[7], ceux du palais des Conservateurs à Rome[8] et du Musée de Berlin[9]; d'autres pour les traits du visage; la tête découverte au siècle dernier avec un portrait d'Antonin, à Porcigliano, près d'Ostie[10], a le nez droit.

1. Bernoulli, *ibid.*, p. 154, n° 12.
2. Bernoulli, *ibid.*, n° 17.
3. Bernoulli, *ibid.*, n° 27.
4. Bernoulli, *ibid.*, n° 25.
5. Bernoulli, *ibid.*, n° 15 et pl. XLVI.
6. Bernoulli, *ibid.*, n° 25.
7. Bernoulli, *ibid.*, n° 21. Cf. Clarac, pl. 1082, et *Catalogue sommaire*, n° 1183.
8. Bernoulli, *ibid.*, n°s 8 et 9.
9. Bernoulli, *ibid.*, n° 26.
10. Bernoulli, *ibid.*, n° 13.

Digitized by Google

La tête colossale, découverte dans la villa d'Hadrien et exposée dans la rotonde du Vatican[1], a les yeux saillants et très ouverts. Le profil ne ressemble guère à celui des médailles, peut-être par la faute d'une restauration maladroite.

La belle statue de Djémila[2], conservée au palais de la division à Constantine, en diffère plus encore. Et je ne parle pas ici des nombreuses sculptures provinciales attribuées à Faustine et dont l'identification est plus ou moins douteuse.

Les effigies des médailles diffèrent également, suivant la matière et la date; la plupart d'entre elles ont été frappées en l'honneur de l'impératrice divinisée, après sa mort, ce qui est loin d'être une garantie de ressemblance.

Il en va de même, à mon avis, pour le buste de Sousse. A en juger par la date probable de la dédicace découverte auprès de lui, il aurait été sculpté aux environs de l'année 150, une dizaine d'années après la mort de la femme d'Antonin[3].

L'on sait que l'empereur, s'il remplaça tout de suite sa femme par une concubine, n'en demeura pas moins un époux inconsolable. L'on se rappelle la touchante phrase de la lettre qu'il écri-

1. Mongez, *Iconographie romaine*, pl. XL, 4 et 5; *Museo-Pio. Clement.*, VI, 49; Bernoulli, *Röm. Icon.*, n° 11; Helbig, *Guide dans les Musées de Rome*, trad. Toutain, p. 212, n° 296, avec la bibliographie.

2. Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, pl. V et p. 33, avec la bibliographie.

3. *Revue archéologique*, t. IX, p. 88, pl. 184.

Digitized by Google

vait à Fronton trois ans après la mort de sa femme, en 143, à propos d'un discours que le rhéteur venait de prononcer devant le Sénat :

« ... La partie de ton discours que ta reconnaissance a consacré à rendre hommage à ma « Faustine m'a paru plus pleine de vérité encore « que d'éloquence. Oui, en vérité, j'aimerais « mieux vivre à Gyaros (bagne des malfaiteurs) « avec elle que sans elle au palais impérial. »

C'est après avoir perdu Faustine qu'il fit dresser en son honneur dans tout l'empire d'innombrables bustes et statues qui la représentent presque toujours dans la fleur et l'éclat de sa première jeunesse.

De là vient l'étonnante disproportion d'âge que l'on remarque entre les deux portraits. Antonin est figuré tel qu'il était vers l'année 150, sous les traits d'un homme approchant de la vieillesse. Faustine, au contraire, paraît âgée d'une vingtaine d'années à peine. Le premier buste a la valeur d'un portrait fait d'après nature. L'autre est une copie de seconde main très idéalisée : mais son identification, fortement établie par les preuves accessoires que fournissent les circonstances de la découverte, ne me paraît pas pouvoir être mise en doute.

Ce premier fait, établi, amène d'intéressantes conséquences; le buste de Sousse ressemble d'une manière frappante au masque colossal faussement dénommé « Junon, » découvert en 1847 à Car-

Digitized by Google

thage et donné en 1853 par M. Delaporte, consul de France, au Musée du Louvre[1]; c'est un portrait, mais qui ne figure que le visage, surmonté d'un diadème cachant le sommet de la tête; de la coiffure on n'aperçoit que les bandeaux ondulés qui encadrent le front et offrent beaucoup d'analogie avec ceux du buste de Sousse.

Rien n'empêche de supposer que les cheveux étaient également arrangés de la même manière au sommet de la tête. Les traits du visage et surtout le profil sont identiques dans les deux œuvres d'art; celles-ci représentent certainement la même personne, et ce n'est pas Lucille, à qui l'on a proposé d'attribuer le masque colossal du Louvre[2]; car elles s'éloignent au moins autant du type établi par les médailles à l'effigie de la fille de Marc-Aurèle[3] que de celui de la première Faustine.

La tête de Carthage me paraît être, comme celle de Sousse, un portrait de l'impératrice, sculpté après sa mort et qui ornait peut-être un de ces temples que la piété conjugale de l'empereur fit ériger à la mémoire de sa défunte femme.

1. *Catalogue sommaire...*, n° 1171. — Bernoulli, *Röm. Icon.*, pl. LX, p. 224 et 249. Lucille?

2. Bernoulli, *ibid.*, p. 224.

3. Cf. Cohen et Feuardent, *Description des médailles impériales*, t. III, figures des pages 216 et suiv.

Digitized by Google

II. COLLECTION GANDOLPHE.

Une stèle inédite du culte de Saturne.

De toutes les collections particulières de Sousse, celle que M. Gandolphe a formée et développe depuis de longues années avec un soin patient et un goût éclairé est certainement la plus précieuse. Le médaillier, avec sa riche série de monnaies d'or à fleur de coin, les intailles et les camées mériteraient à eux seuls une étude spéciale. Je me bornerai aujourd'hui à signaler brièvement, parmi les objets d'acquisition récente, ceux qui ont particulièrement frappé mon attention.

La collection de figurines en terre cuite, déjà décrite par M. René Cagnat[1], s'est augmentée de quelques pièces intéressantes, découvertes dans des hypogées romains de Sousse qui remontent aux deux premiers siècles de notre ère :

1. Le taureau de Dircé, maîtrisé par Amphion et Zéthus. Deux exemplaires différents, l'un d'eux très endommagé. Haut. : 0^m12 et 0^m11. Il existe d'autres répliques du même type, également trouvées à Sousse : l'une d'elles est conservée au Musée du Bardo, série E, n° 33; l'autre fait partie de la collection municipale de Sousse. Elles présentent des traces de peinture.

2. Bacchus appuyé sur le thyrse et versant à boire à la panthère. Haut. : 0^m18.

1. *Archives des Missions*, XI, p. 27 à 29 et pl. XIV et XV.

Digitized by Google

3. Tête de Mercure très fine et d'un beau style. Fragment de statuette. Haut. : 0m03.

4. Tête de Vénus diadémée. Haut. : 0m03. Fragment.

5. Tête de Faustine? Haut. : 0m07. Fragment.

6. Tête de l'impératrice Plotine? ceinte du diadème. Haut. : 0m07.

7. Vénus ôtant son manteau. Haut. : 0m14. Cette figurine a été trouvée dans l'hypogée de la mosaïque du labyrinthe, en même temps qu'une curieuse statuette égyptisante en plomb, surmontée d'un attribut ou d'un anneau de suspension en bronze, aujourd'hui mutilé. Haut. : 0m11.

8. Vase à parfum en terre grise, haut de 0m11, avec deux anneaux de suspension à droite et à gauche du goulot. Il représente la tête de Méduse décapitée, tenue par la main de Persée. Beau style et conservation parfaite.

9. Une curieuse figurine, haute de 0m10, a été découverte dans un tombeau romain à la Kdima, près de Msaken. Elle est formée de deux lamelles d'argile noirâtre, moulées à part et lutées ensemble avant la cuisson : la base est creuse; il existe en arrière un trou d'aération. Elle représente une jeune femme assise, en train de procéder à la toilette intime de son nourrisson. L'enfant, tout nu, est étendu à plat ventre sur ses genoux; la mère le soutient de la main gauche, passée sous sa petite poitrine; dans la main droite abaissée, elle semble tenir une éponge, qu'elle

Digitized by Google

exprime dans une cuvette, placée par terre à côté d'elle. La scène est d'un réalisme amusant. La figurine est malheureusement assez usée et les détails des traits et du costume sont difficiles à reconnaître (fig. B).

Fig. B.

1. Parmi les lampes, il faut citer en première ligne une pièce de grandes dimensions, à queue en forme de croissant, représentant le buste de Jupiter sur l'aigle. Diam. : 0m20.

Digitized by Google

2. Sur une autre queue de lampe brisée, également en forme de croissant, est figuré un buste de femme voilée, Caelestis ou Séléné, étendant les bras en croix comme une orante et tenant dans chaque main un flambeau ; ce motif doit être rapproché de celui que reproduit un bas-relief funéraire du Musée de Cherchel[1]. Ces deux lampes ont été découvertes à l'enchir Biniana en même temps que les dix-huit statuettes déjà décrites par M. Cagnat, et la grande dédicace à Commode, publiée au *Corpus* (VIII, 76), qui permet de les dater de l'année 186.

3. Lampe à queue forée présentant au revers la signature :

Q · NVMI · CEL ·

et, sur le disque, un cheval marchant à gauche auprès d'un palmier, motif popularisé par les monnaies de Carthage. Au-dessus, le nom du cheval?

VICTORIS

Un second exemplaire du même moule, découvert en 1896 dans les travaux du nouvel arsenal, m'a été présenté par M. L. Ducroquet.

Cette lampe, qui me paraît de fabrication africaine, doit être rapprochée d'une pièce sortie du même atelier et conservée dans la collection De-

1. Cf. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 34 et note 8.

Digitized by Google

chizelle. Celle-ci représente un triomphateur, la tête couronnée de laurier, tenant de la main gauche une palme, de la main droite une couronne. Au-dessous, l'inscription :

[illegible]C · APRIA

Au revers, la même signature[1].

Toutes deux ont été découvertes dans des tombeaux de Sousse.

4-5. Sanglier. Combat de gladiateurs :

R/ Q · NVMI · CEL ·

6. Lampe à queue forée remarquablement conservée, et d'un joli modèle, signée :

R/ M · NOV · IVSTI

Sur le disque, Bacchus assis, s'appuyant de la main droite sur le thyrse, verse à boire à la panthère couchée à ses pieds. Provenance : Lemta, nécropole du 1er siècle.

7-9. Lièvre courant à gauche. Mouton à droite. Masque de théâtre.

R/ Même signature.

1. Cf. *Bulletin archéologique du Comité*, 1894, p. 270, nos 29 et 30 : la légende du disque et celle du revers sont attribuées, par erreur, à deux lampes différentes. Cf. également Dr Vercoutre, *Sur la céramique romaine de Sousse,*

Digitized by Google

10. Lampe à queue forée, signée :

R/ L · DOMITI■AV■

Tête de femme à droite, coiffée comme l'impératrice Crispine, qu'elle représente peut-être. Provenance : région S.-O. de Sousse.

11. Colombe sur un rameau :

R/ L · DOMITI · P ·

12-14. Trois lampes à sujets obscènes, deux avec les signatures suivantes au revers :

R/ EROTIS (Sousse)

R/ M · NOVI · IVSTI (El-Djem)

15. Hercule *epitrapezios*.

R/ L · M · ADIEC

16-17. Couronne. Anneau en relief, guirlande et masque de théâtre :

R/ Même signature.

18-19. Combat de gladiateurs. Lampe sans ornements :

R/ L · MV · ADIEC ‘

Revue archéologique, 1884, t. I, pl. II, p. 8 du tirage à part et p. 12. La lampe décrite par le Dr Vercoutre est peut-être celle de la collection Dechizelle.

Digitized by Google

20. Léda et le cygne.

R/ C · OPPI · RES

21-24. Sanglier à droite. Chien aboyant. Couronne. Lampe petite, sans ornements :

R/ Même signature.

25. Molosse attaquant un sanglier.

R/ Même signature.

26. Lampe sans ornements :

GAB · MERC ·

27. Sans ornements :

R/ AMA
NOI

28. Couronne de bandelettes :

R/ AVF · FRON ·

29. Sanglier à droite :

R/ C · CLO · SVC ·

Fleuron au-dessous de la marque.

30. Victoire :

R/ C · CLO · SVC

Digitized by Google

Globule au-dessus de la marque, fleuron au-dessous.

31. Colombe sur un rameau :

R/ M · T · MARI

32-33. Personnage drapé à droite, tenant une couronne. Oiseau sur une branche :

R/ C · IVN · AIO

Les deux dernières lettres douteuses.

34-36. Bélier à gauche (Sidi el Hani). Quatre palmes en croix (deux exemplaires de moules différents) :

C · IVN · DRAC

37. Personnage drapé (Diane?) debout, tenant une lance; à ses pieds, un cerf (Salakta) :

KЄACЄI

Globules au-dessus et au-dessous de la marque.

38. Lampe sans queue. Masque de gladiateur :

R/ GABINIA

39. Chien aboyant à gauche. Sans signature.

40. Guirlande de lierre très élégante. Sans signature.

Digitized by Google

41. Lampe à queue forée : Antilope bondissant à gauche.

42. Lièvre courant.

43. Amour traînant après lui les dépouilles d'Hercule, la massue et la peau de lion.

44. Lampe delphiforme en terre jaune, à queue en anneau, avec grènetis en relief sur le disque et une tête de Bacchus à l'origine du bec.

Les lampes 38 à 45 proviennent toutes de Lemta.

45. Tête humaine cornue, à oreilles de bête (Baal Moloch?). Je connais deux lampes analogues au Musée Saint-Louis de Carthage.

46. Cybèle assise sur un lion.

47. Tête de l'Afrique. Fragment.

48. Panthère buvant au canthare. Dessin très élégant.

49. Combat de gladiateurs.

50. Triomphateur sur un bige.

51. Tête de Séléné avec le flambeau.

52. Cerf à droite. Diam. : $0^{m}10$.

53-56. Crabe. Croissant montant. Lion dévorant une biche. Colombe sur un rameau. Etc.

Parmi les autres objets inédits de la collection

Digitized by Google

Gandolphe, celui qui m'a paru le plus intéressant est une stèle votive découverte à l'Oued Laya, dans la propriété Sacoman, et qui semble se rapporter au culte de Saturne.

Fig. C.

C'est une plaque rectangulaire de marbre blanc, épaisse de 0m05, large de 0m35, malheureusement brisée en bas; sur la partie inférieure qui manque aujourd'hui devait être gravée une dédicace (fig. C).

Digitized by Google

La stèle ressemble beaucoup, pour les dimensions et le style, pour la nature et la disposition des bas-reliefs dont elle est ornée, aux *ex-voto* du sanctuaire de *Saturnus Baalcaranensis*, découvert par M. Toutain au sommet du mont Bou-Kourneïn. Mais elle offre certaines particularités qui lui assignent une place à part dans la riche série des stèles votives africaines dédiées à Saturne.

Elle représente la façade d'un temple corinthien, dont le fronton triangulaire repose directement, sans architrave, sur deux pilastres. A droite et à gauche du fronton, dans les écoinçons, apparaissent les bustes d'Hélios et de Séléné, figurés de la même manière que sur les stèles du Bou-Kourneïn. Par contre, dans le tympan, le buste de Saturne est remplacé par une simple pomme de pin comme sur les stèles d'Aïn Tounga ; il faut donc chercher ailleurs sur la stèle l'image représentative de la divinité.

Dans le fronton, entre les deux pilastres, se dresse à gauche l'arbre de vie, un palmier comme dans la stèle d'Hadjeb-el-Aïoun, découverte il y a deux ans par M. Hannezô[1] ; les palmes, courbées à droite, ombragent une figure symbolique formée d'éléments déjà connus, mais combinés ici d'une manière nouvelle.

C'est une sorte de pain de sucre, coiffé d'une

1. *Bulletin archéologique du Comité*, 1894, p. 290-291. Cf. *Revue archéologique*, 1895, t. II, p. 298-304 et figure 1, p. 300.

Digitized by Google

boule, et reposant sur une barre horizontale qui relie deux fourches à trois pointes dressées verticalement, les pointes en l'air. Si l'on intervertit l'ordre des divers éléments de la figure en intercalant la barre horizontale entre la boule et le pain de sucre, l'on se trouve ramené au type habituel de l'image symbolique de Tanit avec sa tête ronde, ses bras ouverts en croix, ses mains levées vers le ciel, son corps en tronc de cône. Il en résulte qu'il y a lieu de tenir compte dans la formation de cette image, à côté des trois signes symboliques déjà étudiés, l'astre, le croissant et le cône sacré, d'un quatrième élément distinct des premiers, et d'importance égale.

Cette figure, qui rappelle un peu le niveau d'eau des arpenteurs, me paraît symboliser la prière et l'offrande, l'acte d'adoration aux divinités que symbolisent les trois signes qu'elle accompagne. Elle est tracée ici sous sa forme originelle, tout abstraite et indépendante des autres éléments de l'image de Tanit; mais, à mesure que celle-ci se transforme et s'humanise, par une évolution dont on peut suivre toutes les phases sur les stèles de Tubernuc, de Battaria et d'Aïn-Barchouch[1], l'importance de ce quatrième élément s'efface et

1. Pour les stèles de Tubernuc, cf. Gauckler, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1893, p. 202 et suiv., et *Bulletin archéologique du Comité*, 1894, p. 295-303. Les stèles de Battaria et d'Ain Barchouch, conservées au Musée du Bardo, sont encore inédites. Je les ai brièvement décrites dans mon *Guide du visiteur au Musée du Bardo*, 1895, p. 20 et 21.

Digitized by Google

diminue au point qu'on est tenté de le considérer comme un simple perfectionnement anthropomorphique de l'image, au lieu de lui attribuer la signification spéciale si nettement indiquée sur la stèle Gandolphe.

III. MUSÉE DU 4e TIRAILLEURS.

Hermès double représentant Liber *et* Libera.

Le Musée réuni par les officiers du 4e tirailleurs dans la salle d'honneur du régiment, à Sousse, s'est enrichi dans ces dernières années de quelques pièces intéressantes demeurées jusqu'ici entièrement inédites.

Ce sont d'abord quelques bas-reliefs en plâtre qu'il est intéressant de comparer à ceux des tombeaux des *officiales* à Carthage. Ils sont du même style et remontent à la même époque (Ier et IIe siècle de notre ère).

L'un d'eux, découvert par M. le commandant Privat, dans la nécropole romaine de Sousse, figure un étalon paissant dans un champ d'orge, indiqué par quelques épis.

Un autre bas-relief plus important orne la courbe intérieure d'un exèdre qui surmontait un tombeau découvert en 1894 par M. le capitaine Choppard. Il représente, sur un fond uni et sous une coquille, trois personnages en pied ; au milieu, un adolescent imberbe aux cheveux bouclés, vêtu du pallium et tenant de la main gauche une

Digitized by Google

boîte cylindrique à anse, le *scrinium*, qui servait à transporter les manuscrits. L'enfant, au sortir de l'école, où il vient de terminer ses premières études, semble hésiter entre deux femmes qui le sollicitent également et qui me paraissent symboliser la carrière des armes et celle de la toge. Il donne la main droite à l'une, tandis que l'autre le retient par le bras gauche. La première, à droite, a un aspect tout belliqueux. Elle est coiffée d'un casque grec à cimier élevé et chaussée de brodequins militaires. Elle porte un baudrier en écharpe sur la poitrine à demi nue. Le costume est formé d'une simple draperie fixée sur l'épaule gauche par une fibule et passant sous le bras droit; il tombe en plis élégants, traversant le corps en diagonale. La femme tient de la main gauche un bouclier rond et une lance sans fer.

La seconde est vêtue d'une tunique talaire et d'une chemisette sans manches, agrafée sur les épaules et serrée à la taille par une ceinture. Elle tient à la main un rouleau de papyrus à demi ouvert. La coiffure et le costume sont grecs.

Le bas-relief reproduit un excellent modèle hellénistique dont le copiste ne s'est pas montré trop indigne. L'exécution est ferme et sobre; les figures sont bien proportionnées, bien campées, les plis des draperies tombent avec aisance et souplesse, pas de détails inutiles. C'est le meilleur morceau de sculpture sur plâtre que je connaisse en Afrique.

En fait de sculptures en marbre, j'ai remarqué,

Digitized by Google

dans la salle d'honneur, une tête colossale de femme rapportée de Thala par M. le capitaine de Bray, mais malheureusement trop mutilée pour offrir un grand intérêt, et un curieux hermès double découvert à Boulbaba près de Gabès, l'ancienne *Tacape*, par M. le commandant Privat.

Fig. D.

Il représente deux têtes accolées par l'occiput, *Liber* et *Libera*. Les visages sont très mutilés : le

Digitized by Google

nez, les yeux, la bouche ont presque disparu. Par contre, les détails de la chevelure et de la barbe sont restés très visibles, et ce sont eux qui donnent à la sculpture son principal intérêt. Ils sont traités à la mode archaïque, comme c'est la règle pour les hermès de Bacchus, mais avec certaines particularités dues à des influences locales et qui rappellent la coiffure de la *dea Maura* du Musée d'Oran[1], du Juba Ier, récemment découvert à Cherchel[2], et des cavaliers maures de la colonne trajane[3] (fig. D).

Les cheveux de *Liber*, aplatis sur le haut de la tête en quatre étages ondulés parallèles au front, tombent de chaque côté sur les oreilles en bouclettes courtes soigneusement calamistrées. La barbe est divisée en deux parties : en haut, deux croissants symétriques, partant de la moustache, soulignent la saillie des pommettes jusqu'aux tempes ; au-dessous, une série de bouclettes rases, mais touffues, couvrent tout le bas du visage (fig. E).

Libera est couronnée de pampres. Les cheveux sont groupés au sommet de la tête en zones régulièrement ondulées, séparées par des raies paral-

1. La Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 36 et figures.

2. Tête colossale trouvée à Cherchel. — Waille, *Bulletin archéologique du Comité*, 1895, p. 62 à 67 et pl. V.

3. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, planche hors texte. Colonne trajane. Cavalerie maure.

Digitized by Google

FIG. E.

Digitized by Google

lèles à l'axe de la tête. Ils sont répartis des deux côtés du visage en gros bandeaux gonflés en avant des oreilles ; le front est garni d'une série de petits accroche-cœur frisés au fer (fig. F).

Fig. F.

Le rendu est rude et sans délicatesse ; mais cette grossièreté est certainement voulue, elle est due

Digitized by Google

à une recherche d'archaïsme. Certains détails de la chevelure de *Liber*, notamment les boucles du front, traités avec souplesse et sobriété, et les quelques restes apparents du modelé du visage permettent de supposer que l'œuvre remonte à une bonne époque, probablement au temps des Antonins.

Digitized by Google

LA CRYPTOGRAPHIE

DE

SIMON CATTANEO

NOTE

SUR QUELQUES DOCUMENTS CRYPTOGRAPHIQUES ITALIENS.

Par M. Léon-G. Pélissier, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 8 novembre 1893.

L'histoire de la diplomatie occulte et de la littérature diplomatique secrète est un des chapitres les plus intéressants de l'histoire générale de la civilisation italienne à la Renaissance et de la politique européenne. Nées l'une et l'autre en Italie, leur essor date précisément de la fin du XV^e^ siècle, et toutes les archives des anciens états italiens fournissent d'utiles contributions à cette étude.

Les archives de la domination des Sforza, et notamment de Ludovic Sforza à Milan, sont parmi les plus riches en documents de politique secrète. Je n'ai pas à rappeler ici les causes du grand développement que prit la diplomatie occulte sous Lu-

Digitized by Google

dovic Sforza, pendant les dernières années de son règne. On sait qu'il ne put obtenir de Louis XII, en 1498 et 1499, la restauration, entre le royaume de France et le duché de Milan, des rapports interrompus depuis la ligue de Venise et le traité de Verceil. Outre ses conséquences politiques, le manque d'un ambassadeur résidant en France eut encore pour effet de le priver, au moment où elles lui eussent été le plus nécessaires, de toutes informations officielles et directes sur les événements qui se déroulaient en France et les desseins qui s'élaboraient dans le conseil du nouveau roi. Aussi Sforza dut-il suppléer à l'absence de diplomatie officielle par l'entretien en France, à la cour, à Paris, à Lyon, à Avignon près de Julien de la Rovère, à Asti près de Trivulce, à Turin, à Saluces, ailleurs encore, d'un grand nombre d'agents officieux. Ces agents, toujours plus ou moins espions, gens de toutes origines et de toutes qualités, prêtres, commerçants, moines, familiers ou domestiques de princes, *fuorusciti*, courriers, bien d'autres encore, dont nous ignorons l'état civil, ont fait honnêtement leur malhonnête métier. Ils ont fourni à Ludovic Sforza des renseignements abondants et précis, lui ont communiqué des prévisions ingénieuses que l'événement justifia presque toujours, lui ont donné de sages conseils qu'il eut lieu plus tard de se repentir de n'avoir pas suivis. Pour les années 1498 et 1499, leurs informations sont une des

Digitized by Google

principales sources historiques que nous puissions consulter pour suppléer à l'inexactitude ou au manque de renseignements du chroniqueur Jean d'Auton. C'est dire assez que, loin d'être exclusivement italien, l'intérêt de cette étude serait aussi considérable pour notre histoire nationale.

Mais cette étude de la littérature diplomatique secrète, même restreinte aux seuls documents des archives de Milan, serait assez malaisée à l'heure présente, vu les difficultés que présente toute recherche systématique dans les documents, encore si mal classés, du *Carteggio generale*. La reconstitution de la personnalité et de la biographie de ces si nombreux agents secrets, le classement et la restitution à leurs auteurs de tous ces *avvisi*, *summari*, *extracti*, anonymes ou pseudonymes, le déchiffrement des cryptogrammes conservés dans chaque série de correspondances : ces diverses opérations, — qui donneraient les principaux éléments d'une synthèse et permettraient d'établir les règles générales, les procédés ordinaires, les lois des secrets et des subtilités ingénieuses de ces diplomates, — sont à peine commencées.

Aussi bien, dans l'enquête analytique préalable, les moindres renseignements ont-ils leur prix. C'est ce qui m'autorise à produire ici les notes suivantes, relatives à la cryptographie d'un des agents secrets de Ludovic Sforza, dont quelques

Digitized by Google

documents du *Carteggio generale* ont conservé le nom et le chiffre.

Cet agent, nommé Simon Cattaneo, est personnellement inconnu; il est probablement de la grande famille milanaise qui fournissait vers le même temps à Ludovic Sforza un ambassadeur en Allemagne et en Savoie, Giulio Cattaneo. Simon reçut, au moment où la rupture entre la France et Milan était imminente, une mission d'observation à Asti. Il s'agissait de surveiller les mouvements de troupes et les préparatifs militaires de tous genres qui se faisaient à Asti, d'en juger l'importance réelle; il s'agissait de vérifier une dernière fois les dispositions des princes subalpins, du duc de Savoie, du marquis de Saluces, celles surtout de Constantin Arniti; enfin, il s'agissait de pénétrer aussi habilement que possible les sentiments de Trivulce et du roi lui-même et de connaître les opinions du public français ou partisan de la France sur l'alliance franco-vénitienne et la politique générale. Cette mission ne laissait pas que d'être délicate; la façon dont Cattaneo s'en est acquitté prouve son habileté et sa finesse.

Le *Carteggio generale* a conservé de lui, à ma connaissance, deux lettres, du 17 et du 19 juillet 1499. Ces lettres sont datées sans indication du lieu d'où elles sont écrites : *Datum die XVII* (ou XVIIII) *julii 1499*. Elles sont adressées l'une et l'autre : *Al reverendissimo monsignor lo abate de*

Digitized by Google

Santo Benedicto suo observandissimo. Cito. Elles sont signées : *Excellentissime reverendissime dominationis vestre fidelis servitor Simon.* La première est en original, la seconde n'existe plus qu'en copie.

Une troisième lettre, en copie aussi, doit être certainement attribuée à Cattaneo. Le copiste a conservé en effet le post-scriptum ci-dessous : *Da mo inante faro le soprascripte de le mie : Sia dato a monsignor lo abate de Santo Benedicto.* Cette lettre est du 29 juin 1499.

J'attribue aussi, avec moins de certitude cependant, à Cattaneo une quatrième lettre, datée du 20 juin 1499 et conservée en original; on y retrouve deux des mots conventionnels : *honor*, désignant Asti, et *fides*, désignant Gênes, qui figurent dans les autres lettres signées de Simon.

Ces quatre lettres présentent, dans leur protocole, certaines variétés et des particularités intéressantes. Les deux qui ont conservé leur suscription sont adressées à *l'abbate di Santo Benedicto.* L'« abbate, » à qui Cattaneo donne les noms de *Reverendissimo monsignor mio observandissimo*, n'est autre que Ludovic Sforza. Cette désignation pseudonyme est un des procédés familiers de la diplomatie milanaise.

Cattaneo a soin de ne signer ses lettres que de son prénom : Simon (lettres du 17 et du 19 juillet), ou bien il ne les signe pas du tout (lettre du 20 juin).

Digitized by Google

Il varie les formules initiale et finale de respect à l'adresse de son correspondant. On trouve *Reverendissimo monsignor mio osservandissimo* dans les lettres des 17 et 19 juillet; *Illustrissimo signor mio osservandissimo* dans celle du 20 juin. On trouve de même *Excellentissime reverendissime dominationis vestre fidelis servitor Simon* dans les lettres des 17 et 19 juillet; *Alla bona gratia di V. S. mi ricomando* dans celle du 29 juin; *Illustrissime et excellentissime dominationis vestre fidelis servitor* dans celle du 20 juin. Ces variations ont pour but de masquer mieux l'identité de l'écrivain, qui aurait pu se déceler à l'emploi immuable de telle ou telle formule.

Il ne date pas ses lettres de la ville où il écrit. Il se borne à donner le jour et quelquefois l'heure : *Datum die XVII julii 1499*, *datum die 29 junii hora XVIIII*, *datum die vicesima junii 1499*. Ce silence sur la provenance des lettres est encore une excellente précaution.

Ces divers caractères, — anonymat des lettres, signature par le seul prénom, travestissement du nom du destinataire, suppression des dates de lieu, variation des formules, — nous révèlent autant de procédés couramment employés par la diplomatie occulte de Milan.

Il faut constater encore dans ces lettres la suppression constante du nom des personnes rencontrées ou consultées par l'écrivain et le remplacement de ces noms par des désignations

Digitized by Google

vagues. Nous trouvons mentionnés ici, comme ayant fourni des nouvelles à Simon Cattaneo :

(Lettre du 20 juin.) *L'uno fratello di l'amico da li Bagni d'Acqui*,

L'homo chi è andato in HONOR (Asti),

M. Lazaro,

Qui fa per la E. V. in FIDES (Genova).

(Lettre du 29 juin.) *L'amico di Ast*,

M. Lazaro,

L'amico a cui se driza,

L'AMICO[1].

(Lettre du 17 juillet.) *El medesimo accelerar*, *Amici*,

Epsi amici,

Lo amico di Ast chi ha mandato questa cavalchata inclusa in la soa,

Li amici chi vere vanno in lucem,

Quelli ancho da le Charchare.

(Lettre du 19 juillet.) *Epso amico*.

Il est à peu près impossible, sauf de très rares exceptions, de reconnaître les personnages que masquent ces pseudonymes. On peut admettre, par exemple, que *qui fa per la E. V.* (c'est-à-dire Ludovic Sforza) *in fides* (c'est-à-dire Gênes) est Giovanni Adorno. On peut supposer que *M. Lazaro* désigne *Lazaro Inviciati*, autre agent secret du duc de Milan, mais cette identification, quoique plausible, est peut-être périlleuse. Le contexte

1. Souligné dans le texte.

Digitized by Google

indique que l'*amico a cui si driza* est le duc de Savoie. Mais comment retrouver les personnages désignés sous les noms d'*amici di Ast*, d'*amici* ou sous des désignations analogues? Ce procédé est certainement, parmi ceux qu'employait la chancellerie milanaise, un des mieux faits pour conserver les secrets des correspondances.

Cattaneo se servait d'un chiffre pour correspondre avec Ludovic Sforza. Des quatre lettres ici examinées, la lettre du 20 juin seule est en clair, les trois autres en chiffre. Les trois lettres chiffrées ont été déchiffrées par les employés de la chancellerie du duc de Milan; mais celles du 29 juin et du 19 juillet ont été entièrement recopiées en clair, et les copies ont seules été conservées; la lettre du 17 juillet au contraire n'avait été chiffrée que dans les passages importants, et les employés du déchiffrement se sont bornés, pour s'épargner la peine de la recopier tout entière, à écrire dans les interlignes et les marges la traduction en clair des passages chiffrés; aussi en a-t-on conservé l'original. Cette lettre est la plus importante pour nous, car elle contient le chiffre et la traduction à côté l'un de l'autre, et les passages traduits contiennent des mots assez variés et sont assez nombreux pour nous donner aisément la clef de la cryptographie de Simon Cattaneo.

L'étude de cette écriture et la reproduction des sigles employés ne seront pas inutiles, bien

Digitized by Google

que cette lettre soit déchiffrée; le *Carteggio generale* possède sans doute d'autres lettres du même Cattaneo que je n'ai pu retrouver; et cette cryptographie, qui ne lui est sans doute pas personnelle, a pu servir à d'autres documents du même genre.

Il y a trois éléments dans la cryptographie de Simon Cattaneo : les noms des personnages et des pays sont représentés par des mots conventionnels et par des sigles; d'autres sigles figurent des noms communs et des noms de nombre; enfin des noms propres, des mots isolés ou des membres de phrases sont écrits au moyen d'un alphabet conventionnel.

1° Les mots conventionnels sont les suivants : *tantum* désigne Ludovic Sforza; *quidam*, Trivulce; *quod*, le marquis de Montferrat; *quantum*, gentedarmi; *nunquam* (en abrégé *nunqs*), fanti; *honor*, Asti; *perturbatio*, Astesana; *laus*, France; *fides*, Gênes[1].

2° Les sigles sont représentés dans le tableau suivant :

1. Dans une autre lettre chiffrée adressée par un espion à Ludovic Sforza (31 octobre 1498), on trouve les noms conventionnels suivants : *Lorenzo* pour Julien de la Rovere, *Christoforo* pour Louis XII, *Vesentino* pour la République de Venise, et enfin *Madama Margarita* pour Ludovic Sforza.

Digitized by Google

Re de Romani (Maximilien).

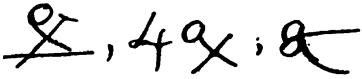 , el Re (Louis XII).

le duc de Savoie (Philibert le Beau).

Venetiani[1].

el signor Constantino (Constantin Arniti).

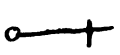 el marchese di Ferrara (*sic*).

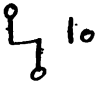 messer Giovanni Adorno.

 messer Zanino d'Aladio.

mille.

cent.

guerre.

1. Le nom *Venetiani* est quelquefois écrit alphabétiquement.

Digitized by Google

3° Il y a enfin un alphabet assez compliqué qui est reproduit dans le tableau ci-dessous :

1		a	15		g
2		a	16		g
3		a	17		h
4		a	18		h
5		b	19		i
6		b	20		i
7		b	21		i
8		c	22		l
9		c	23		l
10		d	24		m
11		d	25		n
12		e	26		n
13		e	27		n
14		f	28		o

Digitized by Google

29 o

30 o

31 o

32 p

33 p

34 r

35 r

36 r

37 r

38 s

39 s

40 t

41 t

42 t

43 t

44 u v

45 u v

46 u v

47 u v

48 u v

49 z

50 ll

51 rr

52 el

53 et

Digitized by Google

La façon dont Cattaneo emploie cet alphabet appelle quelques observations :

a est le plus souvent représenté par la fig. 2. La fig. 4 ne se trouve qu'une fois dans le mot *cavallo*, au premier *a*, et est évidemment une erreur pour la fig. 2.

L'emploi des fig. 6 et 7 pour *b* est probablement le résultat d'une mauvaise prononciation de Cattaneo, qui a confondu *p* et *b* et écrit *Daupigni* au lieu de *D'Aubigni*.

B majuscule est représenté une fois par la fig. 7 dans le nom *Beaumont*, que Cattaneo a peut-être prononcé *Peaumont*.

c est représenté par des sigles, fig. 8 et 9, mal définis et mal calligraphiés qui rappellent les chiffres arabes 7, 8 et même (une seule fois) 9.

La fig. 13 n'est qu'une corruption de la fig. 12.

De même la fig. 16 n'est aussi qu'une corruption de la fig. 15.

Les fig. 17 et 21 ne sont employées qu'une seule fois, la première dans le mot *lighe*, la seconde dans le nom *Monbrais*.

La fig. 27 paraît spécialement réservée à *n* final.

u et *v* sont indifféremment employés l'un pour l'autre.

Des fig. spéciales 50 et 51 sont réservées à *ll* (dans le nom géographique *Serravalle*) et à *rr* (dans le nom d'homme *Marrafino*).

L'article *el* est toujours représenté par la combinaison 12-23 (fig. 52).

Digitized by Google

et, conjonction, est toujours représentée par la combinaison 13-40 (fig. 53).

Les lettres *j*, *k*, *q*, *x*, *y* ne se sont pas rencontrées dans les mots chiffrés par Cattaneo.

La grande variété des sigles ici employés peut s'expliquer par plusieurs raisons qui sont applicables aux divers cas particuliers : 1° Il faut tenir compte d'abord des erreurs commises dans le chiffrage par Cattaneo et dans le déchiffrement par les employés de la chancellerie milanaise : tels sont les mots *venturieri*, que l'on trouve une fois écrit *vanturieri*, et le nom *Marrafino*, qui a été déchiffré *Mariafino*. On en conclurait évidemment mal à propos que la fig. 2 a quelquefois représenté *e* ou que la fig. 51 a représenté tantôt *rr* et tantôt *ri*. Des erreurs de chiffrage entre lettres voisines ou consonances voisines ont été commises, par exemple, entre *n* et *o*, *b* et *p*. 2° Des variétés de sigles sont évidemment dues à la rapidité de l'écriture de Cattaneo, qui les a écrits ou dessinés plus ou moins soigneusement : telles sont les diverses figures employées pour *i*, pour *o*, pour *r*, pour *s*, pour *t*, etc. Quelques-unes, par exemple la fig. 31 pour *o*, la fig. 43 pour *t*, ne se rencontrent même qu'une fois. 3° Enfin on peut supposer que Cattaneo connaissait plusieurs alphabets, et que, soit par inadvertance, soit pour accroître les difficultés du déchiffrement, il a emprunté des sigles aux uns et aux autres. Je suis porté à admettre cette

Digitized by Google

hypothèse, en considérant que *b* et *c* sont représentés parfois par des chiffres arabes 4 et 7, qui sont peut-être des emprunts à un alphabet numéral; que *c* est représenté alternativement par les chiffres arabes 7 et 8, et qu'enfin *c* et *g* sont représentés par le chiffre arabe 4 ou une figure qui s'en rapproche. Le même mot se trouve même une fois représenté par deux séries presque absolument distinctes de sigles : le mot *Turco*, écrit au moyen des fig. 40, 45, 34, 8, 28 et au moyen des fig. 41, 44, 36, 8 et 29. On peut difficilement croire qu'une si grande variété de sigles pour l'écriture du même mot à très peu de lignes de distance soit due uniquement à la négligence de l'écrivain. Cette complication de sigles ne faisait d'ailleurs, quelle qu'en fût la cause, que rendre plus difficile le déchiffrement des textes.

Ainsi, la cryptographie de Simon Cattaneo, — fondée sur le mélange des écritures phonétique et idéographique, présentant une savante combinaison de lettres, de mots détournés de leur sens, de figures, empruntées les unes à la numération arabe, les autres à l'alphabet, avec des significations différentes, d'autres encore de pure fantaisie, — était suffisamment secrète pour être d'une interprétation difficile, voire même impossible, au cas de l'intercept de ses dépêches par les ennemis du duc de Milan. Les dépêches de Cattaneo méritent donc d'être signalées comme

Digitized by Google

l'un, entre mille, des documents nécessaires à l'étude de cette littérature secrète, dont la connaissance approfondie apportera sans doute tant de lumières nouvelles à l'histoire générale de la diplomatie italienne.

Outre leur importance cryptographique particulière, les lettres de Simon Cattaneo ont un très réel intérêt historique. Écrites à la veille même de l'expédition de Louis XII en Milanais, elles contiennent sur les derniers préparatifs du roi, sur les mouvements de ses troupes et ses propres déplacements, des informations précieuses. Cattaneo a été fort au courant aussi des négociations diplomatiques alors engagées avec l'empereur d'Allemagne, avec le duc de Savoie, des intrigues de Costantino Arniti, des fluctuations de la ligue franco-vénitienne. Il a sur l'issue de la guerre et la politique de Ludovic Sforza des opinions qui méritent d'être relevées. On ne peut guère analyser d'ailleurs, et il faut consulter dans le texte même, ces relations écrites, sans grand souci de la forme, dans un but tout pratique et qui acquièrent par là même une plus grande autorité.

La valeur de ces documents apparaît d'ailleurs par la comparaison avec les autres pièces qui restent de la même époque : les lettres de Cattaneo concordent presque entièrement avec les plus sûres, bien qu'il n'ait pas eu les mêmes sources d'informations que leurs auteurs; ainsi l'on trouverait la plus grande ressemblance entre les faits

Digitized by Google

énoncés par Cattaneo et ceux que contient un long *memoriale* du mois de juillet 1499, dont c'est assez définir l'importance et l'intérêt que de dire que Ludovic Sforza en a fait envoyer une copie intégrale au duc de Ferrare et à d'autres princes ses alliés. Sans entrer maintenant dans une comparaison des lettres de Cattaneo avec ces autres documents qui ne serait pas à sa place ici, les indications précédentes suffisent à expliquer la publication de ces quatre lettres.

I. Lettre du 20 juin 1499. (Milan, *Carteggio generale;* copie; sans suscription.)

Illustrissimo Signor mio osservandissimo.

Heri sera sopragionse l'uno fratello di l'amico da li Bagni d'Acqui. Dice chel prior di Lombardia de li Herosolomitani ha dicto chel Cardinale Sancti Petri ad Vincula, suo fratello, gli a scripto chel stia de bona voglia perche presto obtenera lo affecto dil pensier suo e gloriosamente. L'amico dubita che forse l' armata di Marsiglia miri a Genoa, per esser piu numero di zente che a Rodi non bisogni. Avisando V. S. che tuti sono stati paghati in Avignone.

Questa in particularità m' ha spinto a mandare avanti el ritorno del homo chi è andato in *honor* perche potria, ale volte, esser periculo in mora, et ho scripto a M. Lazaro chel scriva ad cui fa per la E. V. in *fides* chel sia aveduto. Se in

Digitized by Google

questo ho stracorso, prego la S. V. che, havendolo facto per bene, se degni perdonarme. A la bona gratia di la quale humillime me ricommando.

Datum die xx° junii 1499.

Illustrissime et excellentissime dominationis vestre fidelis servitor.

II. Lettre du 29 juin 1499. (Milan, *Carteggio generale;* copie (*extractus zifre*); sans suscription.)

In questa hora e gionta la cavalcata de Franza mandata per l'amico de Ast cum quattro lettere l'una del Re de Franza, in la quale se contene che, mandando lui al presente la expeditione sua contra V. Ex. e non essendo Astesana bastante ne capace al bisogno loro, prega l'amico a cui se driza ne pigli quella parte la qual possi tollerare il suo hospitio e che tal ordine ce ha dato che cadauno havera restare contento di ricoglierli, e como in lui si confida che farà.

In la secunda che è di M. Alessandro Malabaila, si contene primo la grata ricolta ha facto il re di Franza de M. Zanino Alladio, chè stata tutto contraria alle zanze haveva sparso Zanino Danono.

Como il Re di Franza in tre giorni vene da Paris ad Romorantino, per modo che gran parte de la compagnia è restata per strata, e hano trovato la consorte, quale ama pur troppo, molto grossa e più bella che fosse mai.

Subjunge como fra doi giorni epso Re de Franza si partirà de là, e se ne veà a Lione solo per solle-

Digitized by Google

citare melio l'impresa di qua, e da là non si partirà per fin che non habia veduto el fine; e che da questo proposito tutto el mondo non lo saperia revocare.

La terza chè de M. Z. Alladio contene *prima* la particulare audientia e relatione sua circa le particularitate che tochano *l'amico*, cossi circa lo compirli cento lanze; como iniurie li fa el duca de Savoia e signor Costantino, et como gli dede optime parole e che avanti se parti di là li daria risoluta risposta e la aspectaria el di sequente.

Poi narra chel Re di Franza proprio li ha dicto toccando la soprascripta impresa :

Chel manda al presente tante lancie che, computate quelle sono di qua, farano il numero de mille cinquecento et ultra queste ducento Zentilhomini di quelli di sua guardia e ducenti archieri.

Cussi dodeci millia fanti ellecti e tutti cognosciuti chi fano appocha per secureza de loro servitù, ultra anche che li venerano molti pensionarii, chi sono fora d'ordine, homini da bene, solo perche vedono la gran voglia del loro patrono et ognuno fa el più possibile per potere bene satisfare al voto suo.

Li subgiunse poi epso Re de Franza la gran quantita di bella e bona artegliaria che *etiam* manda, per modo chel si avanta che mai uscite fora del suo albero cosi bona e bella expeditione.

Li ha etiam facto intendere li ordini ha facti circa li larghi pagamenti e vivere loro per modo che niente li manca, e cossi li ha affirmato che

Digitized by Google

altra cosa non ha a core, e per questo delibera di non mancare a Suiceri, e che da loro ha bone nove como prosperano in li effecti loro e cum essi li ha suo legato e farà tutto per sustenerli.

Poi chel ha appresso li electori del imperio D. episcopo de Castres et Mons. de Gramont, quali *ubi oportet* fano il debito et *proemissa habuit* ore dil Re di Franza.

Subjunge poi che là è uno legato dil duca di Savoia, el cui nome ancora non sa, et eo habito lo mandarà, e che omnino à facto sicureza tra Re di Franza et el duca di Savoia, et hano il duca de Savoia e fratello per guerra ducento lance, et ha trenta millia franchi de pensione e sarano *aperte* contra V. Ex. et ogni altro che dicto Re di Franza vorrà.

Più dice che gionto il Re di Franza a Lione, dicto D. Alexandro se ne vene cum 500 milia franchi per la satisfactione de la core predicte.

Li capi de la impresa li ha dicto el Re di Franza sarano Mgr da Ubigni, che gia se partito et expectara el Re di Franza a Lione, et Mons^{r} de Ligni, quale è in Picardia cum Robineto che etiam venera. Dice poi como lui che ha dubito depso Mons^{re} de Ligni del suo venire; li altri sono certi. Tuttavolta venga che si voglia, che M. Jo. Jacomo Triulzio restara dove è, ne cosa se ordinarà ne se exeguirà senza lui.

Ultimo avisa chio stia retenuto de non più andare da V. E.; e che *l'amico* vadi saldo; e qua si

Digitized by Google

persuade a divertire dal bon camino, sed frustra, perche sempre sta como il suo monte. Laudo bene per accrescerli l'animo che V. Sig^a parendoli scrivermi qualche cosa, si ricorda darmi qualche particolare in suo favore che sii corrispondente al disfavore, perche ne è molto sitibundo.

In l'ultimo, di l'amico sta in Ast avisasi como manda le predicte, poi confirma la cosa facta cum S. Costantino per frate Archangelo, di la qual ne dedi aviso.

Avisa che un messo de M. Jo. Jacomo Trivulzio è venuto da Genua cum mille ducati per principio di pagamento di dieci mila promessi per epsi de Genua e che M. Jo. Jacomo Trivulzio spaza lettera dove bisogna chepsi di Genua non siano più molestati.

Non altro salvo che domane li amici vano a Solazo, poi a Saluze e ritornarano fra sei giorni.

Io ricordo el mandarmi omnino el Ricio mio e quanto più presto melio; cossi de scrivere a D. Lazaro per una capa di panno basso al messo, perche in vero attento il caso la merita.

Alla bona gratia, etc.

Dat. de 29 junii hora XVIIII.

Da mo inante faro le soprascripte de le mie : « Sia dato a Mons. lo abate de Santo Benedicto. »

III. Lettre du 17 juillet 1499. (Milan, *Carteggio generale;* original chiffré avec le déchiffrement; suscription : *al Reverendissimo Monsignor*

Digitized by Google

lo abate de Sancto Benedicto suo observandissimo. Ad Milano. Cito[1].)

Reverendissimo Monsignor mio observandissimo, Nhel (*sic*) convenirsi che fecimo preheri *el Rizo* et me, ultra le conclusione tolsimo, gli dede un puocho di memoriale, non facendo altra risposta ad quanto Vostra Signoria m' havea scripto perfin chio n' havesse referto ad li amici, quali si di cio me scrive Vostra Signoria per il parentato si del haverli per quali veramente gli sono e ben lo dimonstrano, restano assai contenti e desiderosi che ogni vostro pensiero sortischa effecto et omnino hano bona opinione di felice successo ch' Iddio el vogli! pregano ben Vostra Signoria ancho se degni perseverare verso di loro come fermanente tenghano che facii.

Li avvisi veramente ancho sono stati accommodatissimi et a tempo per conforto loro, come epsa Signoria vostra ne potra chiaramente inferire per la continentia di le infrascripte particularitate.

Io procedero nel'offitio mio : resta che Vostra Signoria dia partito che l'expeditione mie non tardano per camino, et nhe scrivo l'allegata *al Rizo*. Dal conto mio non si perdera tempo, chi è quello chi pur importa.

Hogi e venuto lettere di *M. Zanino de Aladio date a Lione* ad li XII di questo, e seguiro l'intrincato ordine de li avisi soi : Vostra Signoria poi

1. Les passages chiffrés par Cattaneo sont imprimés en italique.

Digitized by Google

li accommodera come gli piacera; e primo parlando del duca di Milano quanto stii in pericolo, se resolve perho che, sel potra sustenere el primo impeto che contra lui faranno Franzosi per solo doy mesi havenire, sono per compezar potria succederli tal cosa che anchor saria lasato in pace.

Come ali XI di questo *el Re di Franza* hebe lettere *dal oratore suo da Venetia* chel è stato optime ricolto, ma non audito anchora, è gli fuo prefixo el giovedi : tunc secuturo per questo effeto.

E chel Turcho havea facto qualche novitate *contra Venetiani* e chel ha grandissima armata verso Venetiani, e per tanto conclude chel conviene chel *Re de Francia*, lasando ogni altra impresa, charichi contra Vostra Excellentia, e, senza perditione di tempo alcuno, che gli pare che *Venetiani* pensararono di trovare qualche colorata excusatione per salvarsi dal fare expeditione verso Vostra Excellentia.

Sugionge poi M. Zanino che ali dicti XI el Re di Franza spazò sei poste ad più parte de la soa casa per accellerare gentedarmi chi anchor è là ad venirsene, e talmente li solicita chè cosa non veduta, e questo fa per trovare mio maestro li a la sproveduta.

Se ne vede molto bene leffeto che per la rivera del viagio loro si segueno di man in mano, e quasi se ne vede la maior parte, e dove cena quatro disnano poi la matina altri tanti.

Addit chel *Re* ali dicti XI dise in publico *al veneto legato* che quando la expeditione soa sara

Digitized by Google

in *Hastesana* al muoversi ad Vostra Excellentia se gli trovarano *trenta mille combatenti*.

Dice *M. Zanino* che lhe credibile per che li andarano, ultra le particulare summe ordinate ad cio fare ancho extraordinarie, tanti *venturieri* chi potriano ascendere al dicto numero.

Se risolve poi che li ordinati tuti solum sono *seidici milia fanti*, benche forse potrano esser più per l'animo ha *el Re* ad questo effecto, che è contra la commune volunta di ogniuno, e dove vano contra animo e mal voluntieri.

Che ali XII del datum di le soe venero le poste da *Ven.* cum lettere directive *al Re* e loro *legati* e subito andò epso *oratore* al *Re*, e retirati soli dopoy una grossa hora uscirono molto lieti.

Le nove chebeno sono che *D*^{nus} *de Beaumont* e collega erano da *Venetiani* stati auditi ad loro proposito.

Chel *Turco* è *contra Venetiani* fortis et loro forti contra lui et ogni di più forti si gli fano, e che ad questo effecto spendano largamente.

Che fano in grande numero di *fanti* chi reusischano contra *V. E.* et che hano parata tuta la *gentedarme* qual habano promesso *al Re* per contra *V. Ex.*

Che di novo cio hano confirmato e promettano di observare, non obstante *la guerra del Turco* per causa di laquale non lasarano di fare e seguire l'impresa.

Chel *Re* soliciti soa *gentedarme* perche loro

Digitized by Google

sono parati e deliberati di observare cio che gli hano promesso.

Che le dicte cose omnino stiano sub silentio perche fenzano di non scaldarse *contra voi* sotto colore *del Turco* per meglio accogliere a la sproveduta, per questo *el Re* ha per *vincta* la *cosa* ed a *Veneziani* da *Cremona et contato*.

Che alli dicti XII di questo venero le poste di *Haste* e conteneano in summa che *M. Jo. Jacomo* accelera la expeditione come non gli sii più da perder tempo, e che, nhel partir vora fare da *Haste*, in una mattina *pigliara Annono e la Rocha* per secureza *de Ast*.

Et che al predicto *J. Jacomo* sono venuti *dodeci Sviceri* capi chi gli conducerano *mille fanti* de soi, et per tanto insta *el Re* gli mandi el dinaro per la *conducta loro*.

El medesimo accelerar scrive che fa *el signor Const*[*antin*]*o* scrivendo che *V. E.* è in ordine per voler far fronte in questo principio : aliter sara *V. E.* perduta in tutto.

Chel dicto S. Const[antin]o etiam scrive chel promette sara el primo ad mettersi in persona cum *quello stato* in aperto opposito di *V. E.*, e che niuno è chi più possa zovare ad esso *Re* come lui, e pertanto gli a dicto Re accresciuto li *cento balestrieri a cavallo* cum la *locumtenentia* ad *Zanino d'Annono :* volesse Idio che V. S. doy mesi fa me havesse creduto di la mia executione contra esso sig. *Constantino*, ben chio creda che

Digitized by Google

tuto sii per volere de Dio, dal quale recognosco ogni mia actione.

Sugionge chel Re ha mandato *Mariafino* al *duca di Savoia* et starà residente la, e soliciti che dicto *duca* spenzi soa gente e si facii l'opportune provisione per lo guiera.

Al *signor Const*[*antin*]*o* anchor per medesmo effecto, manda dicto *Re* uno suo sescalcho dicto *Dominus de Monbrais*.

Scrive poi M. *Zanino* che se l'acordio *de le lighe* si facesse per *V. Ex.*, si adimpiria tuta la festa, purche *el Re* ha il contrario come la si dimonstra.

E chel dicto *Re* dice chel havera a questo presente effecto cinque *millia Sviceri* e chel dicto accordio non si fara cosi presto. Et se pur si fara, sera esso accordio facto per soa mano, et ad questo effecto glia mandato *Domino de Sauset di Fogleruno*.

Demum tene *V. E.* spazato dicto *Zanino* se citissime non è di bona quantità subvenuta da el *Re de Romani*, e che tuto sta nhel principio e in doi mesi.

E che venetiani ogni effecto loro in questo proposito fano per speranza de havere col tempo tuto *el vostro stato*, come che tenghano *la vita del Re* dovere esser breve per uno juditio facto sopracio per quello chi alias judicoe el quondam precessore desso presente *Re;* perche cosi succedendo tuta *Franza* saria divisa e subdivisa per modo che tanto da far gli saria che di qua facillime riportariano *Veneti* lor voglia.

Digitized by Google

Replica anco che pur voria che l'amico andasse *a Lione dal Re*, ma che sel tene che *V. E.* possa sustenere li primi impeti non vada, ma stia e bon amico, etc.

Ultimo insta che amici li diano licentia di venirsene, et epsi amici a la predicta parte non gli dano risposta per molti rispecti, e che scrivendo a loro in futurum scriva per modo de avisi e non ultra in altro li dicono.

Al venir suo non consentano, imo instano per optimi mezi chi indirecte sono, pur per poter satisfare a *V. E.* chel stia fermo e gionto sara qua el premisso, più di far sescalcho chi è mandato per darli risposta di quanto epso *Zanino* la ha per parte dessi amici exposto, epsi amici gli respondarano in bona resolutione.

Agionge che sustenendo pur *V. E.* questi primi moti per essere el *marchese di Monferrato* et *il duca di Savoia* sotto l'ombra *del Re de Romani*, omnino non faranno se non cum dextreza e cercharano accordio cum *V. E.*, « propter jurisdictionem imperii. »

Lo amico di *Aste* chi ha mandato questa cavalchata inclusa in la soa, scrive in quella solo come el duca di Milano questi di fece prendere uno cavallaro del Re di Franza, e quando non poteno havere altro lo lassonno cum le lettere, ma non cum il resto.

Mons^r^ mio, li amici chi vere vanno in lucem hanno da bon loco chel *Spinula* chi tene *Seravalle*, ad cui M. *Jo. Adorno* ha facto amazare una

Digitized by Google

soa sorella, ha facto la molte preparatione per questi tempi e pur cum deliberatione di supplantar *V. E.*, e per tanto ricordano se gli poni mente e faciasi provisione.

Quelli ancho da le *Carchare* asai pratichano la confuxione di *V. E.*

Dominus *d'Aubigni* ha contramandato chel non pho andare da li Amici e questa nocte passata tutta *gentedarmi* cosi chiamata in fretta se nhe andata in *Aste* et è pieno hormay.

L'homo qual li amici mandano dal *marchese di Ferrara* hogi è gionto, e dice ha da bon loco che questa cosi subita racolta di gentedarmi ha ad parturire la presa duna grossa cosa di *V. E.* e per questo li amici ricordano prevenire in le cose vostre e non lasarve prevenire, perche troppo scorno saria.

In *Aste* si tene che gia li siano circa quatro mila *cavalli*, e fra doy giorni li amici là mandano soa *gentedarmi* sic interpellati : sopratuto non si perdi tempo.

Epsi amici pare che restano cum qualche scorno perche se ben vi ricorda havendove mi scripto che mandariano dicto suo homo dal predicto *marchese de Ferrara*, ma che gli parea che lui non exhibise la figlia, ma dal conto del marchese predicto sincomentiase, e cosi instai *V. E.* gli piacesse di operare chi me rescripse haverlà facto scrivere secondo il desiderio dessi amici ; e cum tal conclusione se ne andò, ha rifferto come lhe stato asay carezato per octo giorni, ma che de dicto

Digitized by Google

parentato nulla gli è stato dicto. Io ad cio ho dicto che non si curano, ma lassiano tuto guidare ad la prudentia vostra tutavolta se n' haveti opinione o altro pensiero ne faciti, laudo omnino me ne scriviati liberamente cosi come liberamente loro fano per voy. Ad la bona gratia di *V. S.* me ricomando humillime.

Datum die 17 Julii 1499.

Eiusdem Reverendissime Dominationis Vestre fidus servitor Simon.

IV. Lettre du 19 juillet 1499. (Milan, *Carteggio generale;* copie (*extractus zifre*); même suscription.)

Reverendissimo Mons^r^ mio observandissimo, l'omnipotente Idio prosperi le actione vostre. Questa sera venero lettere di M. Zanino Alladio *sub datta* a Lione ali XVI di questo da le quale se ne cava che l'instanti effeti contra V. Ex. ognhora più è calda ni rimedio vè alcuno se non far fronte.

Che al Re di Franza M. Jo. Ja., sig. Constantino ed altri inimici hanno persuaso, come etiam ogni di fano, cum tanta facilita et in cosi poco tempo di uno o doy mesi al più poterve debellare chepso Re de Franza tuto fa senza perditione di tempo alcuno per satisfare a tuto cio gli richie dano ad limpresa.

E che sustenendo el primo impeto V. Ex., cum durare solo doi mesi senza grossa offensione, la dicta impresa si abandonarà, nhe di cio e fondamento lavaritia grande del Re di Franza, el mal-

Digitized by Google

contentarse di caduno di la expeditione d'andare a questo effeto, e che molti chi cosi persuasi ut supra faranno in questo principio prolongandosi la cosa, omnino mutarano proposito.

Cosi come dicto Re si extende per fare il possibile in doi mesi, cosi V. E. deve extendersi di far per doi mesi quello potria far in un anno, e virilmente faciasi el possibile opposito.

M. Jo. Jacomo di novo scrive al Re che nhel levarsi da Hast omnino obtenera nove e larcha.

Epso re è deliberato, facendo M. Jo. Ja. qualche cosa relevata di passare di qua, che saria a V. E. grande danno; per tanto si facii tuto per obviar tale effeto, per che non seguendo cosi, nedum non venera, ma etiam abandonara necessario l'impresa.

Ogniuno che sii ordinato a questa impresa è in camino, e quel dì vide passar per dicto loco XVI carrete de petre de ferro e molte altre de polvere et altre pertinentie.

El priore da Lavernia è stato dal Re a nome del grande maestro de Rodi et epso Re glia dato dece nave e quatro galee et etiam dinari, li quali cum la predicta tanta quantita gli persuade non chel habii per vero chel ultimo effeto miri a Genua dove forse gli è qualche intelligentia.

M. Jo. Ja. ha scripto al Re come el sig. Constantino non vol lozare gentedarmi alcuna, sel non vede il tuto di qua, e per tanto solicita che ita fiat, e si scriva al dicto sig. Constantino che omnino ne accepti e cosi she facto.

Epso S^re^ Constantino etiam ha scripto al p^to^ Re

Digitized by Google

come laudava che tutta la expeditione si adunasse a Rivoli e poi in un tratto calase, perche si pigliaria V. E. ala sproveduta e cio ha scripto dicto signor Constantino per descaricharsi.

Al Re è stato scripto come V. E. lasara in Milano suo fratello D. Ascanio et epsa andara alle frontere; e questo li amici non lo laudano per cosa alcuna, excepto per fare una visitatione e poi retrahersi al capo, perche accadendo per disgratia chel retirarse procedesse per la perdita d'uno loco in loqual epsa fosse tunc per tal disfavore il resto si ne andaria senza riparo; oltra che magiore auctorità havera et reverentia stando al capo.

La perversa factione di M. Jo. Ja. contraria ad lo amico, cum il volere per se tuto il fumo ed il contrapeso di sig. Constantino, fratello jurato depso M. Jo. Ja., hanno operato chel Re in questa impresa non ha dato charico ni altra auctorita ad lamico et si ne trova contentissimo si per satisfactione dil bon voler suo, si che la presentia soa haveria pure offexo per parte gibellina et dicto M. Jo. Ja. è stato retenuto da comunicharli la grandissima impresa ha facto.

Epso amico, quantunche richesto il di avanti la partita de M. Jo. Ja. da Hast ad mandare li soy anchor non sono partiti, et domani se ne vano per non poterli più tenere cum suo honore.

Gli fuo mandato per alcuni dopoy la partita depso M. Jo. Jac. come andavano ad Valenza perche li haveano intelligentia, et se ne doleano epsi amici da cuore, e restano molto contenti che l'of-

Digitized by Google

fesa sii stata minore et ricordano poner mente al dicto loco per la grande importantia soa.

Hano opinione che per essersi facta questa andatacome è che M. Jo. Ja. havesse qualche intelligentia di alcuno a chi non sii bastato l'animo, e ricordano a V. E. havere l'ochio a la dicta soa factione.

Confortano ancho presertim l'amica a laquale preheri vidi le lacrime a gli ochi che V. E. faci fronte et sustengha viriliter per che omnino cosi facendo reportara l'intento suo.

Se V. E. potesse avanti sia unita l'altra parte chè fra monti, difar quella chè la in casa soa saria bona giornata, e tanto più chel he senza grande quantita de artigliaria et pochi fanti.

L'amico di Hast mandando le pretacte de M. Zanino Aladio scrive la presa facta, et pare che pocho sene realegri.

Che M. Jo. Ja. menò seco il tuto, et sono circa 800 lanze et 500 fanti, ali quali epso M. Jo. Ja. dede un testono per caduno.

Che hogi gli n'ha mandato cento et prega l'amico non tardi più a mandare, et che gia ha scripto per honor suo ad lo barba chel dichi al Re come epsi di l'amico sono restati in Hast per guardia, et cosi credo che la staranno benche sara breve, perche il resto de la expeditione non è lontano. A la bona gratia di quella humillime me ricomando.

Datum die XVIII Julii 1499.

E. R. D. V. fidelis servitor Simon.

Digitized by Google

POTERIES VERNISSÉES

DU CAUCASE ET DE LA CRIMÉE.

Par M. Wladimir de Bock,

Conservateur en chef du Musée du Moyen âge et de la Renaissance à l'Ermitage impérial de Saint-Pétersbourg.

Lu dans la séance du 24 avril 1895.

La question de la céramique orientale du moyen âge est loin d'être élucidée et sollicite de longues études et de patientes recherches. La Perse, l'Asie centrale, l'Asie Mineure, l'Égypte nous ont fourni quelques matériaux, mais pas suffisamment encore pour pouvoir tracer une esquisse complète du développement de cette branche des arts industriels[1]. Byzance non plus ne nous donne aucun renseignement sur ce sujet, si ce n'est quelques fragments trouvés à Salonique et à Athènes. Aussi chaque nouvelle trouvaille de quelque type inconnu excite-t-elle un certain intérêt en donnant l'espoir

1. Dans le beau travail de M. H. Wallis (*Persian ceramic Art. The Godmann-Collection*. London, 1891) on trouve réunis beaucoup de renseignements utiles sur la céramique persane et orientale.

Digitized by Google

de combler un vide et d'attacher un anneau de plus à cette chaîne encore si incomplète. C'est pour cela que je me permets de présenter quelques considérations générales sur une nouvelle série de poteries que fournissent les fouilles de la Crimée et du Caucase et qui n'ont pas encore été étudiées ni analysées. Les fouilles des dernières années ont fourni à l'Ermitage impérial et au Musée historique de Moscou un certain nombre d'exemplaires qui permettent de présenter un essai de classification et de détermination de leur lieu d'origine. Ces fragments de céramique appartiennent à des plats et à des coupes de diamètre et de profondeur différents; ils ont été recueillis sur le littoral nord et est de la mer Noire. Ils peuvent être classés en plusieurs types, et nous verrons plus loin que l'on rencontre certaines catégories de poteries analogues dans des contrées assez éloignées du littoral de la mer Noire. Les exemplaires dont j'ai l'honneur de présenter les dessins ont été trouvés dans les fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne Chersonnèse byzantine; on en a trouvé de semblables sur plusieurs autres points de la Crimée (à Théodosie, Soudak). Une quantité considérable de fragments analogues a été trouvée au Caucase, à Suchum-Kalé[1], par

1. Le baron de Tiesenhausen en a aussi trouvé dans des fouilles faites dans le Caucase du Nord (province de Kouban, village Abinskaïa); ces trouvailles sont conservées au Musée historique de Moscou.

Digitized by Google

M. Sisoff, savant secrétaire du Musée historique de Moscou, qui les a décrits dans le volume II des « Matériaux pour l'archéologie du Caucase, » publiés sous la direction de la comtesse Ouvaroff. Les fragments de la Crimée et du Caucase se distinguent tant par le côté technique que par le style du décor. D'après ces indices, on peut les répartir en deux grandes classes : l'une, que M. Sisoff appelle caucasienne, tandis que d'autres savants croient à une provenance byzantine; la seconde classe présente des analogies avec les poteries persanes ou musulmanes (polychromes, émaillées, à reflets métalliques) trouvées en Perse, en Égypte[1], dans l'Asie centrale, à Saraï, etc. Nous ne nous occuperons que de la première.

Les produits de cette classe peuvent avoir été fabriqués sur place en Crimée ou dans la Transcaucasie et dans la Perse. On ne pourrait encore préciser le ou les centres de cette fabrication. M. Sisoff croit que Suchum-Kalé a été un de ces centres. — Mais le fait de trouver des fragments, bien que nombreux, dans un endroit n'implique pas toujours la fabrication locale; il se pourrait aussi que cette industrie, centralisée en Crimée, ait exporté ses produits dans un des ports du Caucase. Il faudrait avant tout rechercher si la Crimée présentait à cette époque les éléments de civilisation et de culture nécessaires pour permettre

1. Voir Wallis, *op. cit.*

Digitized by Google

l'existence d'une industrie céramique. Il semble que la réponse ne peut être qu'affirmative. Les monuments, appartenant à toutes les époques, exhumés du sol de la Crimée sont les preuves irrécusables d'un état avancé de culture artistique et démontrent que cette contrée avait l'outillage nécessaire pour des industries variées. D'un autre côté, la Transcaucasie avait atteint un haut degré de civilisation, grâce à l'influence de Byzance et au voisinage de la Perse; les nombreux monuments du grand art et les produits des arts mineurs que nous trouvons en Géorgie et en Arménie en sont la preuve. Le cabotage pouvait facilement fournir les marchés de la Crimée de produits caucasiens et persans. Par conséquent, ces deux hypothèses peuvent être acceptées, et c'est seulement une étude typologique et stylistique qui pourra éclaircir la question.

Reste encore à considérer l'opinion qui voudrait voir le lieu d'origine de ces poteries à Byzance. C'est une hypothèse que l'on ne peut admettre que sous certaines réserves, bien qu'elle semble de prime abord très acceptable. Chersonnèse était une possession de Byzance, qui depuis 834 y avait son gouverneur. L'importation byzantine, constatée depuis le VII^e^-VIII^e^ siècle, avait pris un grand essor au X^e^ siècle. Byzance était un grand centre industriel et artistique; ses produits se rencontraient, non seulement en Russie, qui depuis le X^e^ siècle était devenue sa tributaire au

Digitized by Google

point de vue de l'art et de l'influence spirituelle, mais sur tous les marchés du monde civilisé du moyen âge. L'art byzantin était devenu prédominant et servait de base à l'évolution artistique de l'Europe. Nous retrouvons ses traces sur toutes les œuvres du moyen âge, tant de l'Europe que de l'Orient, qui a été et reste si conservateur dans les manifestations de sa culture. Et, si même les poteries du Caucase et de la Crimée portent sur elles un cachet oriental, cela n'infirme guère l'hypothèse de leur provenance byzantine, car l'art byzantin s'est formé en fusionnant dans un même moule les courants les plus variés et les plus hétérogènes, parmi lesquels l'Orient a joué un rôle presque prédominant. Mais ne serait-ce pas abuser un peu de cette appellation byzantine, qu'on applique indifféremment à tout monument chrétien du moyen âge sans prendre en considération le lieu et l'époque de sa fabrication? Est-ce qu'une analyse détaillée des produits de cet art, appelé byzantin, ne prouverait pas la possibilité de l'existence dans l'empire d'Orient de centres indépendants de Byzance comme influence et développement et où l'on pourrait constater un style indigène que l'on ne retrouverait que comme écho sur les produits réellement byzantins? Sans vouloir nier l'influence et la pression que pouvait exercer ce grand centre politique sur les provinces de l'Empire et les contrées avoisinantes, il faut, ce me semble, prendre en considération l'histoire et le développement

Digitized by Google

individuel de chacune de ces provinces ou contrées et voir si les éléments constitutifs de l'art local n'existaient pas bien avant la domination et l'influence byzantines. Si les exigences de l'Église chrétienne devaient niveler dans les provinces certains traits de caractère originaux et locaux, l'esprit et le tempérament de chaque province ou contrée devaient cependant se manifester en des formes arrêtées résultant de la culture antérieure locale. L'étude détaillée des provinces et de l'art provincial nous montrera la part qu'il faut laisser à Byzance d'un côté et le rôle de l'art local d'un autre.

Une illustration instructive de cette manière de voir nous est offerte par le développement de l'art chrétien en Égypte. A la fin du IIIe siècle, l'Égypte devint presque entièrement chrétienne et à l'aube de l'Empire d'Orient elle fondait des couvents, grâce au zèle et à la foi des saints Pachôme, Macaire et Schnoudi. Une vie religieuse intense fut le trait caractéristique du IVe siècle et de la première moitié du Ve. La vallée du Nil se couvrait d'églises et de couvents, les temples païens étaient adaptés au culte chrétien. Au concile de Chalcédoine, en 451, eut lieu une scission complète entre le monophysitisme égyptien et l'orthodoxie byzantine. La haine séculaire des Égyptiens contre les Grecs, si longtemps contenue par le pouvoir des conquérants, éclata sur le terrain religieux. Tout ce qui était melchite,

Digitized by Google

orthodoxe, était honni, chassé et, en dehors d'Alexandrie, que les Égyptiens considéraient comme une ville étrangère, le rite grec n'avait aucune autorité. Les Égyptiens s'isolèrent complètement, ne prirent aucune part à cette vie religieuse et intellectuelle centralisée à Byzance et à Alexandrie, où s'épuisaient souvent en vaines luttes ceux qui affermirent la religion chrétienne. Oubliant peu à peu les traditions de l'art classique, les Égyptiens créèrent leur propre art, un art barbare, presque iconoclaste, approprié à leur dogme monophysite. Ils n'eurent pas besoin de recourir pour cela aux artistes grecs ou étrangers, car un pays dont l'art national avait atteint un si haut degré de développement et de perfection dès les premières dynasties avait en soi-même les ressources nécessaires pour l'évolution de cet art. Mais le pays était opprimé par la domination byzantine, ruiné par les impôts et par les exactions des gouverneurs. Cette pauvreté ne pouvait pas faire jaillir du génie populaire de belles œuvres, et, pendant que l'art progressait à Byzance, les manifestations artistiques de l'Égypte nous dévoilent un état de dégénérescence pénible à constater. La base sur laquelle évoluait l'art des premiers siècles de l'ère chrétienne, l'art classique était oublié et l'art national renaissait avec peine et effort; cette évolution, causée par les exigences de la religion et pour ses besoins, ne créa pas de chefs-d'œuvre pendant les deux

Digitized by Google

siècles qui s'écoulèrent entre le concile de Chalcédoine et la conquête arabe. Par contre, l'art byzantin était en voie de formation, agglomérant dans un creuset des courants divers, s'appropriant tant les éléments de l'art classique que ceux de l'art des Barbares et de l'Orient, mais se perfectionnant sans cesse grâce à la puissance et la richesse de ce centre politique, de cette métropole d'un vaste Empire. Si l'influence de Byzance sur l'art copte eût existé, même à ce moment de formation, nous aurions pu constater une marche progressive de l'art copte proportionnée au développement de l'art byzantin. L'absence de progrès, l'évolution si lente de l'art copte prouvent que l'influence de Byzance était nulle en Égypte et que, par conséquent, l'art copte a dû se développer indépendamment, sur sa propre culture vieille de plusieurs dizaines de siècles. La nation égyptienne, en effet, possédait en elle les éléments nécessaires de force créatrice; elle avait ses traditions, son tempérament, qui pouvaient se faire jour.

D'autres provinces de l'Empire se trouvaient dans des conditions plus ou moins analogues à celles de l'Égypte, et les emprunts volontaires ou forcés qu'elles faisaient à Byzance provenaient surtout des exigences de la religion chrétienne, qui faisait chaque jour de nouvelles conquêtes. C'est par une étude historique et économique de chacune de ces provinces que l'on pourra parve-

Digitized by Google

nir à déterminer l'existence et le rôle d'un art indigène et différencier la fabrication locale des produits importés de Byzance.

La Tauride et tout le littoral nord de la mer Noire ont subi l'influence des pays qui les avaient colonisés dès le VII^e^ siècle avant Jésus-Christ et avec lesquels ils étaient en relations constantes de commerce. La Grèce, les colonies ioniennes de l'Asie Mineure y ont librement développé leur culture; les monuments conservés à l'Ermitage impérial sont là pour le prouver; mais ils nous montrent aussi l'existence parallèle dans ces contrées d'un art barbare, dont le rôle devient de plus en plus prédominant à mesure que nous approchons de l'époque des invasions, pendant laquelle l'art classique a péri sans retour. A ce moment, la culture barbare et orientale règne en maître; un art nouveau composite se forme dans ce milieu hétérogène, art que M. Chantre appelle scytho-byzantin et que toute une école nomme gothique[1]. Cet art, parti de là avec les Goths, qui l'avaient *adopté*, est venu se répandre sur le Danube, en Hongrie, évoluant et se développant au fur et à mesure que les Barbares avançaient vers l'Occident. Dans ce moment, Byzance, à peine chrétienne, était seulement en voie de formation;

1. Il me semble que l'appellation *Scytho-gothique* conviendrait mieux si on considère les Scythes comme une *idée ethnique* plutôt que comme *unité ethnique*.

Digitized by Google

elle se constituait et créait son art. Ce n'est que plus tard, par la propagation de la religion chrétienne, qu'elle faisait sa trouée dans ce monde barbare, ayant pour base quelques colonies, entre autres Chersonnèse. Parmi les éléments ethniques de ces vastes plaines, les Slaves s'agglomeraient en une unité plus compacte, et quand, au X^e^ siècle, ils adoptèrent la religion grecque, la Russie ouvrait ses portes toutes grandes à la culture byzantine, à l'art byzantin tout à fait formé, épanoui et puissant. Aussi, parmi les monuments que nous livrent les fouilles de la Tauride et de Chersonnèse, se trouvent beaucoup de produits purement byzantins noyés dans une masse de produits indigènes. Un commencement d'importation byzantine est constaté au VII^e^ siècle (marbres sculptés des basiliques de Chersonnèse), et il n'est guère douteux que cette importation ne devînt de plus en plus considérable à mesure que l'art et l'influence de Byzance s'affermissaient. Aussi la supposition de la provenance byzantine de ces poteries est très acceptable en principe, étant donné qu'elles sont d'une époque postérieure au X^e^ siècle. Mais l'étude des monuments du moyen âge exhumés du sol de la Tauride n'est pas assez avancée pour pouvoir statuer d'une manière définitive sur l'état de la culture locale. L'étude typologique reste à faire. A côté des produits importés, il y avait en Crimée un art local provincial, en partie original, en partie imitatif ou éclectique et que nous trouvons

Digitized by Google

dans certaines provinces de l'Empire romain (par exemple les émaux et les bronzes de la période romaine du I-IV[e] siècle). Si ces poteries étaient des produits imités, de fabrication locale ou importés de Byzance, nous devrions, dans l'hypothèse de leur provenance byzantine, trouver leurs prototypes sur l'emplacement de Byzance ou dans ses environs. Or, il n'y a pas, jusqu'à présent du moins, de trouvailles semblables[1] et, jusqu'à ce qu'on en ait fait, il serait téméraire de donner à ces poteries une origine byzantine et considérer Byzance comme leur centre de diffusion. Si, d'un autre côté, les poteries du Caucase ont un type déterminé, local, et si nous retrouvons leurs analogues en Crimée, on pourra plutôt conclure à leur importation en Crimée, étant donnée la similitude de la technique et du décor. Mais, en outre, nous pouvons déjà, dès à présent, constater la production locale de quelques variétés de poteries en Crimée. Ainsi, les poteries au décor en relief et certains fragments provenant de Théodosie (l'ancienne Kaffa) peuvent être considérés comme des produits tauriques.

Indépendamment d'une étude typologique, il faut en faire une topologique et arriver à connaître l'aire de propagation de ces poteries. Cette étude pourra nous aider aussi à déterminer

1. Les quelques fragments trouvés à Salonique et à Athènes ne peuvent servir de preuve convaincante.

Digitized by Google

l'époque et le lieu de leur fabrication. On trouve des poteries analogues :

1° Sur l'emplacement de l'ancien Saraï, capitale de la Horde-d'Or (Tsarew, sur l'Achtouba, au nord d'Astrakan). Elle fut fondée, vers 1250, par Batyi, le petit-fils de Tchingis-Khan, et détruite en 1495 par Tamerlan. Les autres villes de la Horde-d'Or nous offrent aussi des poteries analogues, par exemple Ouvek, près de Saratow[1], et Sélitrény.

2° En Asie centrale, à Samarkand.

3° En Asie Mineure, à Éphèse, Beyrouth, Myrina.

4° En Égypte, au Caire (Fostât).

5° En Turquie, à Salonique, à Chypre.

6° En Grèce, à Athènes[2].

Il doit y avoir certainement encore des trouvailles semblables provenant de localités différentes, et il faut espérer que l'attention des érudits se portera sur l'étude comparative de toutes ces séries éparses dans les Musées et les collections privées. Des séries de ce genre de poteries se trouvent au British et au Kensington Museum, dans les Musées de Sèvres, du Louvre, d'Athènes,

1. Les produits des fouilles faites à Saraï sont conservés à l'Ermitage impérial et dans le Musée ethnographique de l'Académie des sciences.

2. Il serait utile de comparer toutes ces poteries avec la série provenant des ruines de l'ancien Rhagès (Reï ou Rescht, mise à sac et presque détruite par Tchingis en 1220).

Digitized by Google

d'Odessa, de Rostoff, à l'Ermitage impérial, au Musée historique de Moscou et dans les collections privées de MM. Wallis, Godmann, comte d'Hulst, Corbet-bey, Dr Fouquet, Dr F.-R. Martin (Stockholm), Bertier-Delagarde (Odessa) et d'autres.

La classe caucasienne ou taurique présente deux catégories : l'une se distingue par la figuration d'hommes ou d'animaux, l'autre par un décor géométrique composé de sections de cercles, d'entrelacs et de fleurons.

Je me permets de présenter un essai de classification préalable des variétés de poteries trouvées jusqu'à présent en Crimée et au Caucase, basé sur les types du décor et sur la technique.

Cette classification n'a pas la prétention d'être définitive ni systématique et ne peut servir que pour faciliter actuellement l'examen des matériaux réunis dans les Musées.

Ier type. Figurations d'hommes et d'animaux en relief, aigles, aigles affrontés, oiseaux, lions, hommes combattant, cavaliers, etc. Vernis jaune brunâtre, jaune verdâtre. Terre poreuse blanchâtre. Écuelles et plats à talon ; l'envers est quelquefois aussi vernissé. Trouvé jusqu'à présent seulement en Crimée (n° 1-7).

IIe type. Figurations d'hommes et d'animaux. Le contour est gravé plus ou moins profond, plus ou moins large. Les traits toujours bruns ou bruns-noirs, fond jaunâtre ou verdâtre de toutes les nuances. Écuelles ou plats à talon, à rebords

Digitized by Google

plus ou moins relevés, terre rouge fine et dense. L'envers est quelquefois aussi vernissé. La couche d'engobe s'écaille facilement. Caucase, Crimée (n° 8-14).

III^e^ type. A décors dichrome : entrelacs, parties de cercle, fleurons. Les contours gravés au trait, comme dans le type II. Les traits sont foncés, de la même couleur que le fond, jaunes et verts sur fond crème-jaunâtre. Écuelles à talon, terre rouge fine et dense. Ces poteries proviennent du Caucase et de la Crimée et offrent la plus grande ressemblance (n° 15-19).

IV^e^ type (ou plutôt variété du type III). A décors monochromes, les contours gravés au trait comme dans le type III, entrelacs, fleurons. Camaïeu vert, jaune-vert, brun-jaune, brun. Quelquefois le fond est champlevé, couleur foncée, et le décor réservé en blanc. Crimée, Caucase (Saraï, Asie Mineure, Égypte) (n° 20-25).

V^e^ type. Petites écuelles, figurations d'animaux au pinceau, sans contours au trait, vernis translucide, fond blanchâtre, verdâtre; peinture bleu foncé, violet foncé; l'envers quelquefois vernissé; terre blanchâtre fine. Crimée et Caucase (n° 26-27).

VI^e^ type. Camaïeu jaune, blanc, jaune marbré de brun foncé, noir-verdâtre, noir-acier (n° 28-31).

Nous placerons préalablement dans ce type deux variétés :

Digitized by Google

a) Sur le fond de la coupe est gravé un écusson ou un monogramme.

b) Le décor est fait à l'engobe sur cru et recouvert de vernis.

DESCRIPTION DES PLANCHES.

Type I.

N° 1. Fond de coupe à petit talon, camaïeu brunâtre, terre poreuse, assez grossière, grisâtre.

Aigle en relief, d'un beau dessin; modelé très énergique et ferme; les ailes à moitié déployées;

N° 1.

les plumes, les yeux sont indiqués par les traits profonds, gravés sur cru avant la glaçure.

Le revers est vernissé.

Digitized by Google

N° 2. Fond de coupe à large talon ; camaïeu brunâtre ; terre analogue au précédent, jaunâtre.

Deux oiseaux affrontés, les ailes à moitié déployées, avec une longue queue qui va s'élargissant au bout ; un arbre de la vie les sépare ; les oiseaux se tiennent sur les racines.

Dessin grossier, très conventionnel, modelé flou.

Le talon n'est pas vernissé.

N° 2.

N° 3. Fond de coupe à talon moyen, camaïeu vert, terre jaunâtre.

Griffon très artistiquement et finement dessiné et modelé ; on n'en voit que la tête, une partie du cou et la queue, qui, renversée le long du dos, va rejoindre la nuque.

Digitized by Google

Le revers est vernissé.

N° 3.

N° 4. Fond de coupe à petit talon, camaïeu jaunâtre clair, terre grisâtre.

Cavalier à cheval brandissant de la main gauche une massue; l'œil du cheval est énorme. Dessin très grossier, rudimentaire; modelé flou et peu en relief.

Le revers est vernissé.

N° 4.

N° 5. Fond de coupe à large talon, camaïeu gris-brunâtre, terre grisâtre.

Quadrupède passant à gauche, la gueule ouverte et la queue en l'air. Dessin grossier, modelé sans détail, flou, peu en relief.

Digitized by Google

Revers non vernissé.

N° 5.

N° 6. Fond de coupe à large talon, camaïeu jaunâtre-verdâtre, terre grisâtre.

Griffon avec les ailes levées passant à droite. Dessin grossier, mais expressif; modelé très peu en relief.

N° 6.

Revers non vernissé.

Digitized by Google

N° 7. Fond de coupe à large talon, camaïeu gris-brunâtre, terre jaunâtre.

Au centre, dans un médaillon, une croix pattée en relief. Le reste du fond est orné de nervures en relief (rayons et chevrons combinés) formant des médaillons autour du médaillon central.

Le revers n'est pas vernissé.

N° 7.

Tous les exemplaires du type I semblent ne pas avoir reçu d'engobe, mais avoir été vernissés directement sur cru.

Les figurations ont été estampées au moyen d'un moule creux, quelques détails ont été gra-

Digitized by Google

vés à la pointe. Elles sont plus ou moins conventionnelles, mais quelques-unes d'un beau style et n'ont rien de commun avec la manière et la tendance du type II.

Les fragments de ce type n'ont été trouvés jusqu'à présent qu'à Chersonnèse. La pâte est plus ou moins fine, poreuse, blanche ou grisâtre. Au Musée historique de Moscou se trouvent : un fond de coupe avec un aigle d'un beau type et un fond de coupe avec la figuration de trois hommes combattant.

Type II.

N° 8. Fond de coupe à talon, camaïeu jaunâtre; terre rouge, fine et dense.

Guerrier à cheval; de la main gauche, il tient la bride et un grand bouclier sur lequel est indiqué le mandibule (?); de la droite, il brandit une lance; il est couvert d'une cuirasse imbriquée sous laquelle se trouve une cotte à manches courtes. Celle-ci recouvre une tunique dont les manches sont serrées au poignet et ornées d'orfrois; le bas de la tunique, qui sort de dessous la cuirasse, est rayé comme celle du n° 9.

La main gauche est petite, a six doigts et rappelle plutôt une feuille enroulée. Le front est bas, les yeux très allongés, les sourcils marqués, le nez long et recourbé. La tête, découverte, laisse voir une longue chevelure aplatie sur le front.

Digitized by Google

Sur le cou du cheval, une courte crinière; on voit l'arçon de devant et une partie du harnachement.

C'est peut-être la représentation de saint Georges, patron de la Géorgie; il était parent de sainte Nina. Celle-ci, arrivée de la Cappadoce, leur patrie commune, vers 318, convertit au christianisme le roi de Géorgie, Mirian Chosroïd.

Le revers est vernissé sur engobe et orné de cercles concentriques.

N° 8.

N° 9. Fond de coupe à talon, camaïeu jaune-verdâtre, terre rouge.

Représentation d'un guerrier debout. De la main droite, il soulève un glaive, qu'il a posé sur l'épaule droite. Le glaive est à long manche, à quillons droits à pommeau discoïde[1]; de la gauche,

1. Rappelant le type des glaives du moyen âge occidental.

Digitized by Google

il tient un petit bouclier rond. Il est vêtu d'une longue tunique qui lui tombe dessous les genoux; les manches sont presque collantes; elle est rayée et les raies sont ornées de points. La ceinture est composée de plaques imbriquées. Le haut de la tête manque, ainsi que les yeux (on ne voit que la partie inférieure de l'œil gauche).

Le nez est très long, arrondi en poire, et rejoint presque la bouche, formée de deux petits traits. De l'oreille gauche descend une pendeloque étoilée. Le mouvement du corps rejette la tunique en arrière, à droite; ce qui fait supposer que le guerrier a la jambe gauche en avant. Le bras gauche est très mince, le droit est plus gros. Dessin grossier et primitif.

Le revers n'est pas vernissé.

N° 9.

N° 10. Écuelle à talon; diam. : 0m245, haut. : 0m75; camaïeu blanchâtre, terre rouge.

Digitized by Google

Personnage nimbé, assis, les jambes repliées. Il est vêtu d'une large et longue tunique rayée qui couvre en bouffant ses jambes; il est ceint

N° 10.

d'une ceinture ornée de plaques rondes; les manches de la tunique sont étroites et serrées au poignet. De la main droite, il tient un calice conique, avec un pied conique et avec un couvercle surmonté d'une boule; le bras gauche est appuyé sur la hanche. De l'épaule gauche descend une large manche ouverte, très carac-

Digitized by Google

téristisque pour les Persans et comme on en voit encore maintenant au Caucase. Le nimbe est large et orné de cercles; le visage manque; on voit seulement des cheveux hérissés. Le dessin est très grossier, les traits sont largement gravés. Le rebord de l'écuelle est orné de cercles ou d'oves blancs avec un point au milieu, séparés chacun par deux traits parallèles. Cet ornement est fait à l'engobe sur cru et recouvert de vernis (voir nos 14 et 21).

Le revers est vernissé en vert.

N° 11. Grand plat à talon. Diam. : 0m34, haut. : 0m09; camaïeu crème, terre rouge.

Combat entre un griffon et un oiseau fantastique. Le griffon est debout ou plutôt s'élançant sur sa patte droite; la gauche est relevée. La patte de devant gauche est abaissée, tandis que la droite est relevée, prête à frapper l'oiseau. Son corps de félin, très aminci à la taille, est moucheté; une crinière hérissée court sur la nuque jusqu'au milieu du dos et descend sous le cou. Il a une tête d'oiseau de proie se terminant par un bec crochu. Le cou est entouré de cinq zones ornées de ronds. La queue est relevée, le bout est enroulé et orné d'un fleuron; un fleuron semblable se détache vers le milieu de la queue. Les pattes se terminent en feuille à moitié enroulée, comme sont figurées fréquemment les extrémités dans les miniatures géorgiennes. (Je possède un

Digitized by Google

tronçon de glaive sur lequel est gravé un saint les mains jointes. Les mains ressemblent aux extrémités de notre griffon ; étant jointes, elles forment une feuille ou un fleuron.) L'oiseau a un cou allongé le long duquel sont figurés des ronds accostés sur une tige. Le corps moucheté est soutenu par deux jambes d'échassier ; l'oiseau se jette sur le grif-

N° 11.

fon ; la queue est longue et se termine en aronde. L'aile droite, figurée par un grand fleuron pointu,

Digitized by Google

posé sur une tige se détachant du dos, est levée. On ne voit qu'une minime partie de l'aile gauche, l'engobe du fond s'étant écaillé en beaucoup d'endroits. Sur le bord, des cercles avec fleurons alternant avec des triangles ornés de ronds.

Le revers est vernissé.

N° 12. Grand plat à talon. Diam. : 0m34, haut. : 0m09. Camaïeu crème, terre rouge.

N° 12.

Lutte entre un griffon et un serpent.

Digitized by Google

Un grand serpent à peau imbriquée, placé au bas de l'assiette et formant trois enroulements avec son corps, dresse sa tête à la hauteur du bec d'un griffon, qui le piétine de ses trois pattes et le menace de sa patte de devant gauche. Ce griffon est presque identique à celui du n° 11, il est plus grand, remplissant tout le fond de l'assiette. Il est orné d'un corselet à la taille et son cou est entouré de trois zones, dont celle du milieu a le même ornement que le cou de l'oiseau n° 11, c'est-à-dire des ronds accostés sur une tige. Nous remarquons la même manière de figurer les extrémités.

Ces deux beaux plats, si semblables, révèlent le même atelier, peut-être le même artiste.

Le revers est vernissé.

N° 13. Fond de coupe à talon. Camaïeu jaune, terre rouge.

Oiseau fantastique, tourné à gauche; sur la tête une aigrette composée de trois longues plumes, le cou est entouré de trois zones, dont celle du milieu est rayée de lignes croisées; le même ornement sur le dos. On voit le commencement des ailes. Il se tient sur la patte gauche, dont on ne voit que le haut, tandis que la droite, ornée de deux griffes énormes, est levée pour frapper.

Le revers n'est pas vernissé.

Nous retrouvons des oiseaux analogues dans un

Digitized by Google

manuscrit arménien de l'an 1200 (Stassoff[1], pl. CXLIII, nos 3, 5, 7) et sur des poteries trouvées au Caire (Wallis, *Godmann Collection*, *Appendix*, pl. VII, nos 7 et 12 (Fostat), pl. XIV, nos 2 et 8 (Fostat), pl. XVII, no 4 (Fostat). Comparer aussi les types des oiseaux dans les miniatures coptes (Stassoff, pl. CXXXII, CXXXIII, CXXXV et CXXXVI).

No 13.

N° 14. Fragment de plat à talon très bas. Camaïeu crème, terre rouge.

Le fond est partagé par quatre rayons (composés chacun de deux traits, entre lesquels court une ligne en zigzag), en quatre segments. Dans le segment du fragment conservé, est figuré un

1. Stassoff, *L'ornement slave et oriental*. Saint-Pétersbourg, 1 vol. atlas, 1887.

Digitized by Google

enroulement de cep de vigne, avec une grappe de raisin et des vrilles.

Revers vernissé sur engobe.

N° 14.

Dans la collection du Musée historique de Moscou, rapportée par M. Sisoff, se trouvent quelques exemplaires intéressants du type II.

Ainsi, sur la pl. II (*Matériaux pour l'archéologie du Caucase*, vol. II) est figuré un plat sur lequel est présenté un homme terrassé par un lion ; l'homme est armé d'une lance et d'un bouclier. Les pattes du lion sont formées aussi par des enroulements.

Nous remarquons la même manière de traiter les extrémités :

1° Sur les nos 1 et 3 de la pl. III (Sisoff, *op. cit.*).

2° Dans un manuscrit arménien de l'an 1200

Digitized by Google

(Stassoff, pl. CXLIII) : pieds fleuronnés, mains difformes, bras minces.

3° Dans un manuscrit arménien du XIII^e^ s. (Stassoff, pl. CXLIV, n° 3, tête de page), mains difformes.

Sur un fragment du Musée historique de Moscou, on voit le haut de la tête d'un homme coiffé d'un bonnet pointu (pl. III, n° 2, Sisoff, *op. cit.*). Cette coiffure se rencontre :

1° Dans un manuscrit arménien du XIII^e^ s. (Stassoff, pl. CXLIV, n° 8, tête de page).

2° Dans un manuscrit arménien de l'an 1295 ; tête de page (Congrès archéologique de Tiflis ; travaux préparatoires. Comte Ouvaroff, *Les manuscrits d'Etchmiatzin*, pl. XIII).

3° Dans un manuscrit arménien du XVI^e^ s. (Stassoff, pl. CXLVII, n^os^ 12, 18 et 19).

Parmi les exemplaires d'une nouvelle série de fragments reçus de Chersonnèse par la Commission archéologique impériale et transmise à l'Ermitage, se trouve un plat blanc verdâtre, sur lequel est représenté un sujet de chasse au faucon. Ce sujet se retrouve sur les miroirs en métal des XII^e^-XIII^e^ s. (Ermitage, Inv., n° 7163). Les bords extérieurs du plat sont ornés d'un ornement à l'engobe sur cru et vernissé, imitant une inscription arabe.

Cette technique se retrouve sur toute une série de coupes ornées à l'engobe sur cru, vernissées par des vernis colorés.

Digitized by Google

Au Musée du Louvre, dans le département du moyen âge et de la Renaissance, sont conservées deux écuelles provenant de Beyrouth, offertes par la comtesse Arconati-Visconti; à l'intérieur de l'une est représenté un oiseau, jaune et vert, sur l'autre, des treillis et des entrelacs.

Type III.

N° 15. Coupe à talon, diam. : 0m185, haut. : 0m08, terre rouge. Fond blanchâtre, décor vert et brun.

N° 15.

Le fond est divisé par quatre larges rayons en quatre segments, dans chacun desquels se trouve

Digitized by Google

une rosace formée de sections de cercle avec un rond au milieu. Chaque segment est fermé par deux lignes aussi larges que les rayons.

Le revers n'est pas vernissé (cette coupe provient du Caucase).

N° 16. Coupe à talon, diam. : 0m270, haut. : 0m11 ; terre rouge. Sur fond blanc, décor vert et

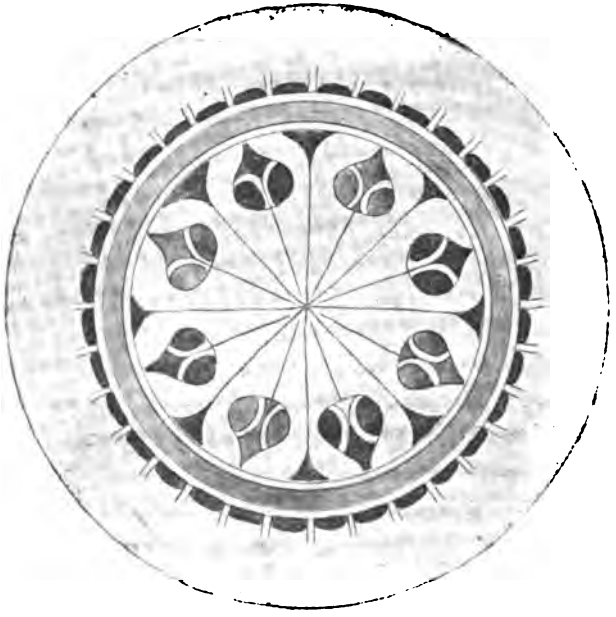

N° 16.

brun. Dans un cercle, huit segments formés par autant de rayons. Chaque segment est décoré par

Digitized by Google

une feuille ornementée, posée sur une tige-rayon. Le bord du cercle est formé par une bande, ornée à l'extérieur d'une série de demi-ronds séparés par des lignes parallèles.

Le revers est à moitié vernissé en vert.

N° 17. Coupe à talon, diam. : 0m242, haut. : 0m095; terre rouge.

N° 17.

Sur fond blanc crème, décor vert et brun. Quatre rayons, doublés de lignes parallèles, par-

Digitized by Google

tagent le fond en quatre segments. Dans chaque segment une feuille sans tige avec un rond au-dessus. Les coins supérieurs de chaque segment sont remplis par un fond vert et brun, échancré du côté de la feuille et lui servent d'encadrement. Sur la partie extérieure du double cercle, qui encadre le fond, une série de groupes de trois disques réunis.

Le revers est à moitié vernissé.

N° 18. Fragment de coupe à bord, terre rouge.

Sur un fond crème jaunâtre, entrelacs bruns, verts et crème-jaunâtre formés de bandes.

Le revers est vernissé.

N° 18.

N° 19. Fragment de coupe, terre rouge.

Sur fond jaunâtre, rosaces en brun et vert, formées par des sections de cercle ou bien par des entrecroisements de cercles, dont les centres sont indiqués par des points.

Digitized by Google

Le revers est vernissé en vert.

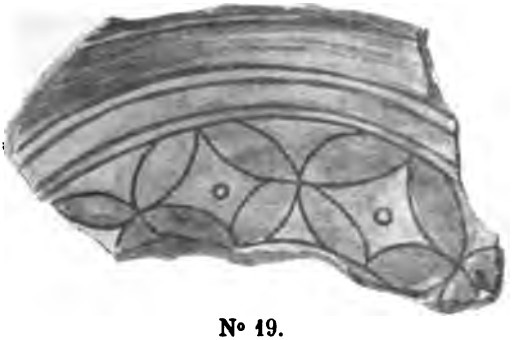

N° 19.

Type IV.

N° 20. Fond de coupe à talon, camaïeu brun,

N° 20.

terre rouge.

Digitized by Google

Au centre, entrelacs formant une grande rosace composée de quatre cercles; dans chacun un fleuron à trois feuilles. Du point d'intersection de deux cercles émergent deux grands fleurons; du haut de chaque cercle, l'entrelacs se dirige radialement vers le bord du plat.

Le revers n'est pas vernissé.

N° 21. Fond d'écuelle à talon, camaïeu vert, terre rouge.

Au centre, entrelacs formant une rosace composée de cercles, dont le fond est enlevé. Autour de la rosace, des feuilles triangulaires ornées de larges bandes.

Le revers n'est pas vernissé.

N° 21.

N° 22. Fond de coupe à talon, camaieu vert, terre rouge.

Digitized by Google

Ornementation embrouillée. Enchevêtrement de crosserons, formés par une ligne double.

Le revers est vernissé en vert.

N° 22.

N° 23. Fond de coupe à talon, camaïeu vert clair, terre rouge.

Entrelacs de larges bandes, entre lesquelles sont jetés des fleurons.

N° 23.

Cette coupe avait été brisée et raccommodée;

Digitized by Google

on voit sur le bord du fragment les restes des trous pour les tenons.

Dans la collection du Musée historique de Moscou se trouvent aussi plusieurs fragments de plats qui avaient été raccommodés.

Il y en a aussi dans une nouvelle série reçue par l'Ermitage de la Commission archéologique impériale.

Le revers n'est pas vernissé.

N° 24. Fond de coupe à talon, camaïeu vert clair, terre rouge.

D'un entrelacs central se détachent quatre

N° 24.

grands fleurons. Sur le fragment on voit trois trous pour les tenons.

Le revers n'est pas vernissé.

Digitized by Google

N° 25. Fragment du bord d'un plat, camaïeu verdâtre, terre rouge.

Frise formée de rinceaux. Le fond est enlevé, les rinceaux réservés.

N° 25.

Nous trouvons à Moscou quelques exemplaires presque identiques aux nôtres.

Ainsi, sur la pl. IV, le n° 5 (Sisoff, *op. cit.*), dont l'ornementation consiste en sections de cercle. Sur la pl. V, les n°s 6 et 7 sont ornés d'entrelacs et le n° 16 de rosaces avec fleurons. Sur le n° 7, nous rencontrons un entrelacs identique à celui de la pl. IV, n° 2 (d'Éphèse) (Wallis, *Godmann Collection*). Les entrelacs se rencontrent encore sur

Digitized by Google

la pl. VI, n° 10 (Éphèse), 11 et 14 (Fostat), (Wallis, *op. cit.*).

Sur une coupe verte d'une série nouvelle de Chersonnèse reçue à l'Ermitage, se trouve un beau décor champlevé. Les bords extérieurs sont ornés à l'engobe sur cru et vernissés (voir les nos 10, 14 et 21).

Type V.

N° 26. Écuelle à talon bas, diam. : 0m152, haut. : 0m07, terre blanchâtre fine.

N° 26.

Digitized by Google

Sur fond crème, un cerf sautant à droite; sa tête est tournée à gauche, ses extrémités ont aussi une tendance à se contourner; violet teinté de vert.

Le revers est vernissé.

N° 27. Fond d'écuelle à talon, terre blanchâtre fine.

N° 27.

Sur fond blanc verdâtre, un oiseau bleu foncé.
Le revers est vernissé.
Le dessin est primitif et diffus.

Digitized by Google

Dans la série du Musée historique de Moscou se trouve un fragment d'écuelle sur laquelle est représenté un sphinx : un corps de félin avec une tête de femme coiffée d'une espèce de couronne; il a aussi les extrémités arrondies. Il est coloré de violet et de vert.

Cette représentation du sphinx est très caractéristique; nous la retrouvons sur :

1° Les miroirs en métal des XII^e^-XIV^e^ s. (Ermitage, Inv., n^os^ 1770 et 1771).

2° Sur une étoffe de soie persane du XIII^e^ s. (Ermitage).

3° Dans un manuscrit arménien du XIII^e^ s. (Stassoff, *op. cit.*, pl. CXLII, n° 4).

4° Dans un manuscrit géorgien, XII^e^-XIII^e^ s. (Stassoff, *op. cit.*, pl. CLI) (extrémités défectueuses).

5° Sur des aiguières en bronze de l'Asie centrale, des XII^e^-XIII^e^ s. (Ermitage, Inv., n^os^ 7121, 7226).

6° Dans la collection de Saraï se trouve un sphinx semblable en bronze (Ermitage).

Type VI.

N° 28. Plat à talon, diam. : 0^m^245, haut. : 0^m^055; camaïeu jaune-grisâtre; quelques parties noircies par le feu.

Le centre du plat est orné de trois cercles concentriques.

Digitized by Google

Sur le bord, trois triangles gravés, avec des fleurons, alternant avec des faisceaux de lignes transversales, entre lesquels sont gravés quelques enroulements.

Le revers est engobé par plaques et vernissé.

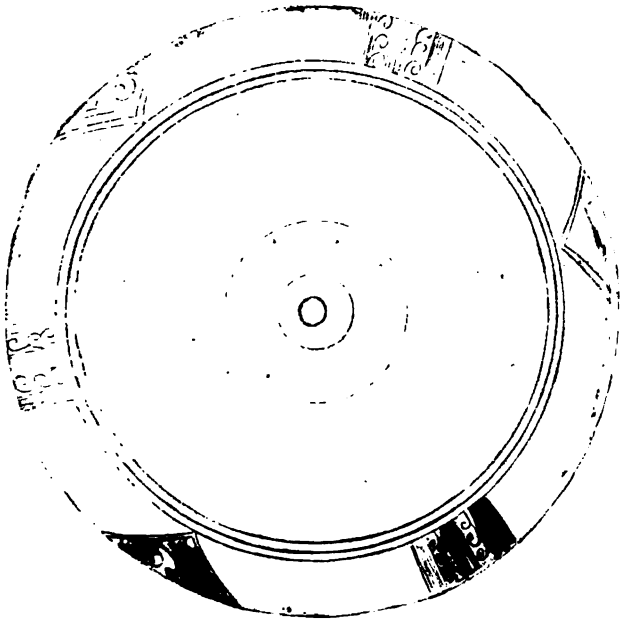

N° 28.

Quelques morceaux du plat (qui a été recollé) sont plus ou moins noircis par l'action du feu; d'autres ont conservé leur coloration primitive, ce qui fait supposer que le plat a été brisé avant

Digitized by Google

d'avoir reçu les atteintes du feu. La série de Moscou possède un exemplaire orné presque identiquement (pl. VI, Sisoff, *op. cit.*).

N° 29. Fond de coupe à talon, camaïeu crème, terre rouge.

N° 29.

Au centre, un écusson dans un cercle : lignes en S fortement gravées.

Le revers n'est pas vernissé.

Digitized by Google

N° 30. Fond de coupe à talon, camaïeu crème, terre rouge.

Au centre, un écusson dans un cercle, chevrons fortement gravés (ou palmette?).

Le revers n'est pas vernissé.

N° 30.

L'Ermitage possède un fond de coupe de Chersonnèse avec un monogramme gravé ΓΕΩΡΓ, d'après M. Rédine.

Au Musée historique de Moscou, le conservateur, M. Oreschnikoff, m'a montré deux fonds de coupe de Théodosie, ornés d'un écusson qui, d'après lui, serait celui de Gênes; ce même

Digitized by Google

écusson se retrouve sur les monnaies de Théodosie, l'ancienne Kaffa. Il est présumable que ces coupes sont de fabrication locale. En outre, il faut ajouter que la terre de beaucoup des fragments trouvés à Théodosie est beaucoup moins rouge que celles des poteries de Chersonnèse ou du Caucase.

Les coupes à écusson se trouvent en quantité considérable à Fostat (voir Wallis, *Godmann Collection*, *Appendix*, pl. IX).

N° 31. Fond de coupe à talon, terre rouge.

N° 31.

Camaïeu brunâtre, tacheté de brun foncé.

Digitized by Google

Le revers n'est pas vernissé.

On retrouve au Caucase, encore maintenant, des plats décorés de la même manière.

Toutes ces poteries sont faites sur le tour et appartiennent à la classe des poteries vernissées, les unes sont vernies sur cru, les autres sur engobe.

Dans les types I et V, l'objet est vernissé sur cru. Pour le type V, le dessin a été fait au pinceau, directement sur cru et puis recouvert de vernis.

Les types II, III, IV et VI sont engobés. Sur cet engobe, on trace le dessin à la pointe ou à la spatule, par traits plus ou moins fins ou larges[1], mais traversant toute la couche d'engobe et découvrant la pâte. Après cela, on recouvre le tout de vernis translucide coloré (jaune-crème ou brun, vert ou tons mixtes). Quant aux pièces à décor dichrome, on couvre d'oxyde les parties engobées devant être colorées et on recouvre le tout d'un vernis translucide teinté.

Le vernis, dans les deux cas, emplit les traits gravés et, s'unissant pendant la cuisson à la terre rouge, prend une teinte foncée de la couleur du vernis employé. Ce procédé se démontre sur des

1. Quelquefois la figure est réservée sur champlevé, ou bien le fond est réservé autour de la figure; souvent les ornements sont presque champlevés.

Digitized by Google

exemplaires où le vernis a coulé sur les parties non engobées[1].

Cette technique est très ancienne et très répandue. M. Wallis l'a constatée sur des poteries de la XVIII[e] dynastie (? — *op. cit.*) ; on la retrouve sur des poteries semblables provenant de Myrina et Chypre (du VI[e] s. av. J.-C.?) et nous la retrouvons encore en Italie au XV[e] siècle de notre ère, comme on peut le voir sur des fragments provenant de Parme et de Sienne, généreusement offerts à l'Ermitage impérial par le baron de Baye. Des poteries, présentant des analogies avec le type IV, se trouvent en Asie centrale, à Saraï, en Asie Mineure et aussi en Égypte.

Le type VI se trouve partout et jusqu'à présent on ne peut différencier de ce type ordinaire que les plats à écusson et à monogramme de la Crimée, les fragments marbrés, que l'on retrouve aussi au Caucase, et des poteries décorées à l'engobe sur cru et vernissées (Théodosie et en partie Chersonnèse).

Les poteries vernissées que nous venons de décrire présentent trois procédés techniques :

a) Décor en relief, obtenu par un moule sur cru et vernissé sans engobe.

C'est le type I, qui ne s'est rencontré qu'en Crimée (Chersonnèse).

1. C'est grâce au concours obligeant de MM. Charlamoff et Marcerou que je puis communiquer ces quelques détails techniques.

Digitized by Google

b) Décor gravé à travers l'engobe et vernissé. Ce sont les types II, III, IV et VI.

c) Décor peint au pinceau sur cru et vernissé; se trouve en Crimée et au Caucase[1].

Voici une représentation schématique résumant les procédés techniques des types des poteries :

Poteries vernissées	sur cru sans engobe	décor en relief, type I.
		décor peint, type V.
		décor à l'engobe, variété *b* du type VI.
	sur engobe	décor gravé, types II, III, IV, variété *a* du type VI.
		sans décor, type VI.

Le style des poteries du type I diffère essentiellement des autres. La manière de traiter le sujet est plutôt réaliste. Quelques figures sont seulement stylisées, mais on remarque toujours un effort à se rapprocher de la nature. Il y a des sujets bien dessinés et modelés, par exemple, le griffon du n° 3 et l'aigle du n° 1, et qui s'inspirent des types anciens persans.

D'autres, comme le n° 4, montrent que l'artiste,

1. On a aussi trouvé en Crimée des représentants de la classe arabo-musulmane, c'est-à-dire des poteries polychromes décorées, analogues aux poteries dites de Rhodes; des poteries glacées à reflets métalliques et des poteries en argile grise cuite, décorées d'ornements en relief, inscriptions arabes, etc. Ces mêmes types ont été trouvés en Asie centrale.

Digitized by Google

qui a gravé le moule, n'a pas été à la hauteur de son but, ou, comme le n° 5, présentent un dessin plus perfectionné dans la tendance à reproduire la nature. Dans les sujets conventionnels, on retrouve la même inégalité dans l'exécution, par exemple, si on compare la finesse du n° 3 au laisser-aller des nos 2 et 6. Malgré ces différences dans les sujets abordés et dans la manière de les exécuter, tous ces fragments ont un lien de parenté, comme tendance, matière et procédé technique, et n'ont rien qui puisse les rapprocher du style des types II ou V.

Le style du type II est tout à fait original, malgré le cachet oriental dont il est empreint. La figure humaine est traitée d'une manière fort peu savante; les animaux sont dessinés avec plus de maîtrise, mais sont caractérisés par des jambes minces et des extrémités contournées, repliées en dedans, ressemblant plutôt à une feuille à moitié enroulée. Malgré la présence d'un plat décoré par un sujet de chasse au faucon, emprunté à la Perse (écho dégénéré des plats sassanides et que l'on retrouve sur des miroirs métalliques des XIIe et XIIIe s.), il serait difficile d'attribuer à ces poteries une origine directement persane. Les thèmes persans ont passé par des mains qui leur ont donné un cachet original, dû tant à l'inexpérience des artistes et des artisans qu'à leur manière de comprendre et de voir. Nous avons dit plus haut,

Digitized by Google

en décrivant les plats, que le décor des types II, III, IV et V a un cachet géorgien et que, probablement, ces plats sont d'origine caucasienne. La Géorgie, grâce à sa situation géographique, était de tout temps en rapports suivis avec la Perse; tantôt soumise, tantôt libre, tantôt ravagée par les Arabes ou les Mongols. Mais il y avait toujours une dynastie régnante et une caste aristocratique riche et puissante; la population était agricole. L'architecture était très développée et l'on construisait de belles et de nombreuses églises. Le commerce se trouvait dans les mains des Arméniens, qui étaient les Phéniciens de cette partie de l'Asie et du littoral de la mer Noire; ils étaient actifs, industrieux, mais, étant presque toujours asservis à la Perse, ils se dispersaient un peu partout.

Les figures de nos plats (nos 8 et 9) représentent plutôt le type arménien, au nez fort, busqué, souvent proéminent. Les Géorgiens, au contraire, célèbres de tout temps pour leur beauté, avaient et ont les traits fins et réguliers. D'un autre côté, il ne faut pas ignorer que, dans la fabrication des émaux cloisonnés, les Géorgiens accentuaient aussi le nez (à moins que ces émaux n'eussent été fabriqués par des artistes arméniens). De sorte que le type des figures sur nos poteries pourrait être aussi attribué aux Géorgiens. En général, l'art géorgien se confond avec

Digitized by Google

l'art arménien dans le domaine de l'architecture et du mobilier religieux.

Les deux pays ont été redevables à Byzance de leur art chrétien, et ce n'est que vers le VII^e^ siècle qu'ils ont commencé à le différencier de celui de Byzance et à lui donner peu à peu le caractère original qui en fait, pour ainsi dire, un art à part. Aux XI^e^ et XII^e^ siècles, nous assistons à l'épanouissement de l'art géorgien, sous les règnes des Bagrates, de David le Libérateur et de la reine Tamara. A ce moment, le motif favori et principal de l'ornementation architecturale et sculpturale de la Géorgie et de l'Arménie, — l'entrelacs, — s'est développé librement et s'est animé par des fleurons et des feuilles qui viennent briser la sécheresse de ses lignes.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver ce thème, pour ainsi dire national, sur nos poteries, si l'on admet leur provenance caucasienne. En effet, nous avons vu cet entrelacs, simple ou orné de fleurons, sur les poteries des types III et IV, où il est traité largement et librement. Ajoutons que ces poteries nous offrent la même technique et la même matière première que le type II.

Le type V présente une technique spéciale (peinture au pinceau sur cru, recouverte de vernis) ; mais, d'un autre côté, nous ne constatons la même manière de traiter les extrémités des animaux que dans le type II ; il y a un air de parenté

Digitized by Google

incontestable entre les figurations du type V et celles du type II.

Par conséquent, les poteries des types II, III, IV et V nous offrent beaucoup de données pour les considérer comme des produits caucasiens. Dans le type II, nous voyons les figures au type arménien; les parties du costume : chapeau pointu, manches; les extrémités minces et défectueuses. Dans la figuration des animaux, nous constatons aussi les extrémités amincies, défectueuses, les pieds mêmes contournés ou en forme de fleurons. Le type V présente la même manière de traiter les animaux.

Enfin, les types III et IV sont caractérisés par l'emploi continuel de l'entrelacs.

Il serait téméraire peut-être de décider maintenant du lieu de fabrication de ces poteries, mais si on prend en considération les caractères respectifs des Géorgiens et des Arméniens, les uns agricoles et guerriers, les autres industrieux et commerçants, on sera enclin à opter en faveur d'une origine arménienne, alors même que ces poteries auraient été fabriquées en Géorgie, mais par des ouvriers arméniens.

Les éléments décoratifs de ces poteries : les sections de cercle, la feuille, le fleuron, la palmette, et, d'un autre côté, la figure humaine, différents animaux traités d'une manière caractéristique, tout orientale, ont pu se répandre au

Digitized by Google

Caucase sans grands efforts, grâce à ses rapports constants avec la Perse. Le principal motif que nous rencontrons sur les poteries des types III et IV est l'entrelacs, qui est, comme nous l'avons vu, un thème tout à fait caucasien; il y est traité avec un art et une maîtrise remarquables. L'entrelacs a pu se développer sous l'influence de la Perse, où on le retrouve, mais moins fréquemment. Il est difficile de définir jusqu'à présent, d'une manière certaine, de quelle manière et quand l'entrelacs s'est incorporé dans l'art arméno-géorgien; il se pourrait que l'arrivée en Géorgie de moines syriens, vers la moitié du VI^e^ siècle, ait contribué à populariser ce motif si répandu en Syrie.

L'époque de la fabrication de ces poteries ne peut être déterminée d'une manière très précise, mais, d'après toutes les données que nous avons pu recueillir jusqu'à présent (miniatures, miroirs, bronzes, étoffes, etc.), elles ne seraient pas antérieures au XII^e^ siècle et pourraient avoir été fabriquées aussi dans le courant du XIII^e^ siècle. Le type I serait un produit local de la Crimée et antérieur peut-être aux autres types.

L'étude typologique de ces poteries nous a conduit à rechercher le lieu de fabrication de plusieurs types au Caucase et de quelques autres en Crimée. Ainsi, le type I, la variété *b* du type VI et quelques poteries de différents types trouvées

Digitized by Google

à Théodosie peuvent être considérés comme des produits tauriques.

Les types II, III, IV et V sont d'origine caucasienne, bien que l'on puisse admettre une imitation taurique des types III et IV à Théodosie.

La Commission impériale archéologique continue ses fouilles en Crimée, et il faut espérer que ses recherches nous donneront peu à peu un contingent de monuments céramiques assez considérable pour permettre une étude et une détermination plus détaillées et plus précises.

Digitized by Google

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

Le 3 avril 1895, M. le baron de Baye communiquait à la Société des Antiquaires une série de fragments de poteries recueillis par lui en Crimée, à Théodosie et à Chersonnèse, dans une mission qu'il venait d'accomplir à Théodosie; ces fragments ont été trouvés dans les travaux de terrassements entrepris à l'occasion de la création du port; à Chersonnèse, M. de Baye les a eus des fouilles faites dans la ville antique. Les premiers ont été offerts au Musée du Louvre, les seconds au Musée de Cluny. A Balaclava, notre confrère a pu constater la présence de poteries analogues à celles de Chersonnèse et de Théodosie.

M. Pottier, du Musée du Louvre, consulté sur la série donnée au Musée du Louvre, a consigné son opinion dans la note ci-jointe :

Je n'ai pas la compétence nécessaire pour apprécier l'importance des fragments de terre émaillée recueillis à Théodosia, ni pour en fixer la chronologie. Il est probable que certains morceaux sont d'époque assez récente. Toutefois, le Musée a cru devoir accepter le don d'un petit lot de ces échantillons, pour qu'on puisse en comparer les couleurs et la technique avec les pièces vernissées de fabrication sûrement antique, recueillies à Smyrne et à Cymé

Digitized by Google

(salle M), ou en Italie (salle H)[1]. Cette étude soulève des questions où l'analyse chimique doit entrer en jeu et qui ne sont pas encore résolues. Je crois, pour ma part, qu'on démontrera un jour la continuité de la fabrication des terres émaillées, avec divers changements dans les procédés industriels et dans les systèmes de décoration, mais par une série ininterrompue qui va des plus anciens produits assyriens et phéniciens aux œuvres de la Renaissance et des temps modernes. Pour cette raison, il est utile de recueillir, fussent-ils en débris, tous les spécimens de ce genre que livrent des emplacements antiques, car ils permettront de reconstituer les maillons de cette immense chaine.

Plus tard, M. de Baye, ayant eu occasion de voir, au Musée historique de Moscou, une série assez considérable de fragments de poteries analogues à ceux qu'il avait observés en Crimée, en conféra avec M. de Bock, qui voulut bien adresser à la Société des Antiquaires le mémoire précédent. Il y résume ses opinions sur une question étudiée ici pour la première fois et dont les archéologues français n'ont eu connaissance que grâce à la communication de M. de Baye.

Nous croyons utile d'insérer ici les appréciations formulées par M. Pottier sur la catégorie des fragments céramiques grecs :

1. Cf. Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 137, 238 et suiv.; Rayet et Collignon, *Histoire de la céramique grecque*, p. 365 et suiv.

Digitized by Google

« Les fragments d'antiquités céramiques recueillis par M. le baron de Baye sur l'emplacement de l'ancienne Théodosia, dans la Chersonèse Taurique, se divisent en quatre catégories.

I. *Terres cuites d'importation.*

« Un joli torse de femme demi-nue me paraît appartenir au style attique du IVe siècle avant Jésus-Christ. Il est comparable à certains morceaux trouvés en Grèce même et aussi à Chypre, où l'on sait que les importations de moules attiques ont été nombreuses (voy. E. Pottier, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité*, p. 68 et suiv.). Le fragment de Théodosia a-t-il été fabriqué en Grèce et expédié en Crimée, — ou bien un fabricant local a-t-il simplement tiré une épreuve d'un moule venu d'Attique? Je pencherais pour la première opinion : 1° parce que le travail de retouche est ici plus fin qu'il n'apparaît dans les terres cuites connues de Crimée (voy. E. Pottier, *op. cit.*, p. 143 et suiv.); 2° parce que l'argile est assez semblable à celle des figurines attiques, d'un ton plus foncé et plus chaud que les tanagréennes.

II. *Terres cuites locales.*

« Peut-être peut-on faire rentrer dans cette catégorie une tête d'homme, dans laquelle les yeux

Digitized by Google

et la bouche ont été perforés de trous assez profonds qui donnent une physionomie originale à la figure. Je connais deux exemples de cette technique au Louvre, un parmi les terres cuites d'Asie Mineure de l'époque hellénistique, un autre dans une statuette provenant de Samarkande, au dire du vendeur. Le style du fragment de Théodosia paraît, au premier abord, archaïque et rappelle certaines terres cuites de Chypre. Mais je pense que le style en est plutôt barbare que très ancien et cette tête pourrait être, comme la statuette de Samarkande, postérieure à l'époque d'Alexandre le Grand.

III. *Vases d'importation.*

« Deux fragments appartiennent à une catégorie jusqu'à présent rare en Crimée, celle des vases à figures noires. La couleur de la terre, la qualité du lustre noir, les sujets représentés ne laissent aucun doute sur la provenance *attique* de ces morceaux. Ils sont précieux, puisqu'ils attestent des relations commerciales entre Athènes et la Chersonèse Taurique à l'époque où florissait encore la fabrication des vases à figures noires. Or, on a des raisons de croire que cette fabrication s'est éteinte à Athènes vers le milieu du V^e^ siècle avant Jésus-Christ. Le style de ces fragments, la négligence du dessin et des incisions, le jeu de netteté des ornements attestent, en

Digitized by Google

effet, la décadence du genre. On peut donc placer l'époque de ces importations aux environs de l'an 450 avant Jésus-Christ.

« Ces faits sont d'ailleurs conformes à l'histoire.

« Nous savons que, sous l'administration de Périclès, certaines localités de la Chersonèse Taurique furent incorporées comme tributaires dans la Confédération athénienne. Dès le temps d'Aristide, on avait noué des relations avec le Pont-Euxin (voy. Curtius, *Hist. grecq.*, II, p. 518, traduct. Bouché-Leclercq). Mais nous savons aussi que ces premières prises de possession furent de courte durée, et c'est ce qui explique la rareté en Crimée des monuments grecs appartenant au v^e^ siècle. On connaissait déjà, par les *Comptes-Rendus de Saint-Pétersbourg*, plusieurs vases attiques à figures rouges du style appelé sévère, qu'on place dans la première moitié du v^e^ siècle (*Atlas* pour 1862, pl. II; pour 1866, pl. V), et par les *Antiquités du Bosphore Cimmérien* (pl. XLVIII), quelques lécythes à figures noires de style négligé qui proviennent de ces régions.

« C'est seulement au IV^e^ siècle et conformément aux circonstances historiques (voy. E. Pottier, *op. cit.*, p. 143) que les relations entre l'Attique et la Crimée reprennent leur cours et deviennent de plus en plus intimes et sûres. Aussi les fragments céramiques appartenant à cette période sont-ils beaucoup plus nombreux. On y reconnaît sans peine les débris de lécythes aryballisques,

Digitized by Google

d'œnochoés, dont on a recueilli aussi à Kertch de nombreux et complets spécimens. Dans les fragments de Théodosia, les personnages de petite taille, l'exécution facile et rapide des dessins au trait noir sur l'argile rouge sont entièrement conformes aux principes de l'art céramique usité en Attique au début du IVe siècle avant Jésus-Christ. La terre a une couleur très rosée et très vive, qui est caractéristique dans les produits attiques; le lustre noir a le ton profond et velouté de la meilleure fabrication grecque. Un des fragments présente seul une teinte plus jaunâtre, une décoloration de la terre qui atteste la décadence et l'oubli des bonnes traditions industrielles.

« Signalons encore quelques fragments qui ne sont pas sans valeur historique. Ce sont des morceaux de plat ou de soucoupe, enduits du lustre noir brillant et décorés de petites palmettes imprimées en creux dans l'argile encore fraîche au moyen d'un poinçon. On a découvert en Italie beaucoup de spécimens de cette technique et on a souvent voulu les attribuer à un centre de fabrication placé en Italie, comme Cumes. Mais le Louvre possède des vases de ce genre trouvés en Grèce même. Leur présence en Crimée me paraît prouver que nous devons la rapporter, comme le reste, à la fabrique attique, alors qu'elle essaye de se transformer au IIIe siècle avant Jésus-Christ et cherche à substituer aux peintures la décoration à reliefs. La couleur très rosée de l'ar-

Digitized by Google

gile, la qualité du lustre noir confirment aussi cette manière de voir.

IV. *Vases de fabrication locale.*

« Comme dans tous les pays, il y a eu à Théodosia une fabrique de poteries destinées aux usages communs. La terre en est rouge, mal épurée, sans couverte; c'est de la production courante et vulgaire, sans aucune prétention artistique. A côté on remarque quelques fragments qui pourraient appartenir à une classe plus relevée de la poterie locale, où les industriels du pays paraissent avoir cherché à imiter les produits grecs. Kertch a fourni dans ce genre de curieuses petites amphores, en forme de pélikés, qui sont de grossières contrefaçons en terre noire, avec des repeints rouges et blancs, des amphores attiques. A Théodosia on remarque un genre de poterie noire ornée de petites feuilles blanches. Le lustre, de qualité inférieure, imite d'assez loin le noir attique; le semis de feuilles blanches rappelle la catégorie des vases dits de Gnathia, dont la vogue fut grande aux IIIe et IIe siècles avant Jésus-Christ et dont on a trouvé des spécimens répandus dans le monde entier (voy. Rayet-Collignon, *Céram. grecq.*, p. 328). »

Digitized by Google

LA

NÉCROPOLE PUNIQUE

DE DOUÏMÈS (A CARTHAGE).

FOUILLES DE 1895 ET 1896.

Par le R. P. DELATTRE, associé correspondant national.

Dessins du marquis D'ANSELME DE PUISAYE, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 3 mars 1897.

La question des nécropoles puniques de Carthage est demeurée longtemps très obscure.

Jusqu'à ces dernières années, on plaçait les cimetières de la première cité carthaginoise sur les collines de Gamart. Mais les tombes de Gamart, comme je crois l'avoir suffisamment démontré[1], ne sont point puniques. Ce sont des sépultures juives datant d'une assez basse époque.

En tous cas, nous avons reconnu l'existence de véritables nécropoles puniques sur les collines qui entouraient immédiatement comme dans les cornes d'un croissant la cité primitive, depuis Byrsa jusqu'à la redoute de Bordj-Djedid. De ces

1. *Gamart* ou la *Nécropole juive de Carthage*. Lyon, 1895.

Digitized by Google

diverses nécropoles, la plus intéressante et jusqu'à ce jour la plus riche est assurément celle de *Douïmès*. Nous l'appelons ainsi du nom du terrain dans lequel elle a été découverte. Ce terrain est situé dans l'angle *est* formé par la rencontre du sentier direct de la Malga à la mer avec le chemin de Sidi-Bou-Saïd, voisin des grandes citernes restaurées.

Rien ne faisait prévoir qu'on trouverait une nécropole punique en cet endroit, lorsqu'on y rencontra quelques menus objets qui éveillèrent mon attention, parce qu'ils ne pouvaient sortir que d'une tombe punique.

Cette constatation avait lieu en 1892. L'année suivante, après la moisson, j'entrepris de pratiquer une série de sondages, puis les fouilles se continuèrent à plusieurs reprises, dans la mesure des ressources dont je disposais, jusqu'en 1894.

Dès cette époque, la nécropole de Douïmès se distinguait déjà des autres cimetières puniques de Carthage par certaines particularités, telles que l'absence de monnaies, de vases-biberons, de lampes de forme grecque et de ces petits flacons à corps en forme de fuseau plus ou moins arrondi qu'on a trouvés en assez grand nombre dans les tombes de Bordj-Djedid et par centaines dans les moins anciennes sépultures puniques de la colline de Saint-Louis. A peine y a-t-on rencontré quelques cas (quatre ou cinq seulement) d'incinération.

On n'y trouve pas non plus de ces petits sarco-

Digitized by Google

phages en pierre de saouân que l'on rencontre dans la nécropole de Byrsa à côté des amphores brisées ayant servi de cercueil aux cadavres, surtout aux cadavres d'enfants.

C'est en 1895 et 1896, grâce aux subsides accordés par l'Académie des Inscriptions, que je pus étudier d'une façon méthodique la nécropole de Douïmès. Le présent travail renferme l'exposé des travaux de ces deux dernières années[1]. Il est accompagné de nombreuses reproductions. Presque tous les dessins ont été exécutés par M. le marquis d'Anselme de Puisaye qui a bien voulu me prêter son concours, afin de permettre aux savants de se faire une idée exacte des principales pièces sorties des tombes. L'exposé de chaque découverte et la description du mobilier funéraire les mettront à même de tirer profit, pour la science archéologique, des fouilles de cette intéressante nécropole punique, si riche en mobilier funéraire.

I. Tombeau d'Abd-Melkat ouvert le 12 février 1895.

Après deux mois d'interruption nous reprenons les fouilles de la nécropole de Douïmès et, le 12 février 1894, nous découvrons un tombeau dont le mobilier est incomplet, car il ne renfer-

1. Le résultat des fouilles de 1893 et 1894 a été publié à part. Voy. le *Cosmos*, 1897, mai-juin, etc... Les *Missions*

Digitized by Google

mait que deux petites marmites à cône sur la panse et une petite fiole haute de neuf centimètres, à une seule anse et de terre assez grossière. Mais cette fiole offre un intérêt particulier, car elle porte une inscription punique écrite à l'encre noire. Le texte est composé de quatorze caractères disposés sur deux lignes. La première ligne nous a conservé, semble-t-il, le nom du carthaginois dont le corps reposait dans cette sépulture. Il s'appelait *Abd-Melkat*.

II. Tombeau d'un pêcheur ouvert le 14 février 1895.

Dans une simple fosse fermée de grandes dalles on trouve, avec les poteries ordinaires (deux urnes, deux fioles, la lampe et sa patère[1]), une petite marmite, un petit caillou de mer de couleur grise, des morceaux de fer, de plomb et de bronze. Les morceaux de fer sont des lamelles roulées sur elles-mêmes. Le bronze apparaît, ainsi que le fer, sous forme de tiges, sortes de clous. On trouve aussi dans cette sépulture des hameçons de bronze.

Avec ces objets, on avait déposé une patelle, coquillage de forme elliptique et conique, ayant

catholiques donneront prochainement un article complémentaire sur ces mêmes fouilles.

1. Je rappellerai ici que ces six poteries forment comme le fond réglementaire du mobilier funéraire punique. Cf. *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1896, p. 233.

Digitized by Google

servi de récipient, peut-être même de lampe, — car l'une de ses extrémités a été noircie par l'action du feu, — une pierre à aiguiser en grès jaunâtre, veiné, très doux au toucher, et enfin un chaton de bague enchâssé dans un cercle d'or. C'est une cornaline taillée en scarabée dont le plat porte un personnage, debout, vêtu d'un simple pagne ou *klaft* et coiffé du haut bonnet conique. D'une main, il semble tenir une tige de lotus.

La tombe d'où sont sortis ces divers objets devait renfermer les restes d'un pêcheur carthaginois.

III. Tombeau ouvert le 15 février 1895.

Simple fosse fermée de dalles. Près de la tête du squelette, outre la lampe et sa patère, les deux petites fioles et trois urnes de moyenne grandeur, on trouve deux masques de terre cuite (fig. 1 et 2), hauts chacun de douze centimètres. L'un et l'autre sont munis, au sommet, d'un trou permettant de les suspendre, quoiqu'ils n'aient jamais été suspendus dans la tombe.

Le visage est légèrement souriant. Le cou est plat et moucheté de points alternés rouges et bleus. Des traces des mêmes couleurs apparaissent dans la coiffure et dans la chevelure, qui se termine, à la façon égyptienne, en deux bandes plates, peu accentuées, tombant perpendiculairement des deux côtés du visage et du cou.

Aux pieds du squelette, on recueille de ces

Digitized by Google

FIG. 1. MASQUE DE TERRE CUITE.

Digitized by Google

FIG. 2. MASQUE EN TERRE CUITE.

Digitized by Google

morceaux d'œufs d'autruche sur lesquels sont figurés en peinture les traits d'un visage, du cinabre ou vermillon en assez grande quantité, et enfin une centaine de grains de collier, parmi lesquels bon nombre d'amulettes à représentations connues.

On trouva même dans le sable et la terre jaune qui remplissaient la fosse la mâchoire d'un petit rongeur, rat ou gerboise.

Près de cette tombe, les Carthaginois ont construit postérieurement un mur en pierres sèches, simplement jointes avec de l'argile. Parmi les matériaux de ce mur, on avait employé un cippe ou autel carthaginois. Le monument a la forme d'un tronc de pyramide, à base carrée. Il est orné vers le sommet d'une double baguette et la partie supérieure porte une légère excavation presque carrée. La pierre dans laquelle il a été taillé est le tuf coquillier qui a servi à tous les tombeaux puniques. Je remarquai aussi dans ce mur un morceau de la pierre noire appelée saouân, qui n'apparaît que très tard dans les monuments carthaginois et qui indique que ce mur est postérieur de plusieurs siècles aux sépultures.

IV. Tombeau ouvert le 18 février 1895.

Près de la tombe précédente et de l'autre côté du mur dont je viens de parler, on rencontre une autre sépulture, simple fosse fermée de dalles.

Digitized by Google

Le sable, mélangé de petits morceaux de charbon et de minuscules coquillages, a entièrement comblé la fosse. On y trouve un tesson de poterie grecque, assez épais, à vernis noir et brillant. En atteignant le squelette, on recueille près de la tête les deux petites fioles placées l'une contre l'autre. Aux pieds du squelette, rien que la lampe. Elle était renversée et ses deux becs étaient fortement noircis. Le passage de la poussière de ce tombeau à travers le tamis n'ajouta aucun objet à ce mobilier funéraire.

Le lendemain, on ouvrit une autre tombe renfermant, avec les mêmes vases, une hachette de bronze[1] (fig. 3).

En dépassant cette seconde tombe, on arriva à l'entrée du grand tombeau dans lequel nous avions pénétré le 13 mars de l'année précédente et qui a été décrit ailleurs avec son mobilier funéraire[2].

V. Tombeaux ouverts le 20 février 1895.

Dans un petit tombeau on ne trouve qu'une poterie, mais on recueille sept grosses perles,

1. Une des hachettes soumise à l'examen d'un chimiste a été reconnue être du cuivre pur. Il pourrait se faire qu'il en fût de même des autres objets désignés dans ce rapport comme étant du bronze. Dans l'état d'oxydation des pièces, il est impossible sans l'analyse chimique de distinguer le bronze du cuivre.

2. Voy. le *Cosmos*, 29 mai 1897, p. 689-691.

Digitized by Google

un cauris ou coquillage du genre cyprée, un œil d'osiris en lapis-lazuli, une pièce de bronze, sorte d'hameçon muni à la base d'une pointe plate,

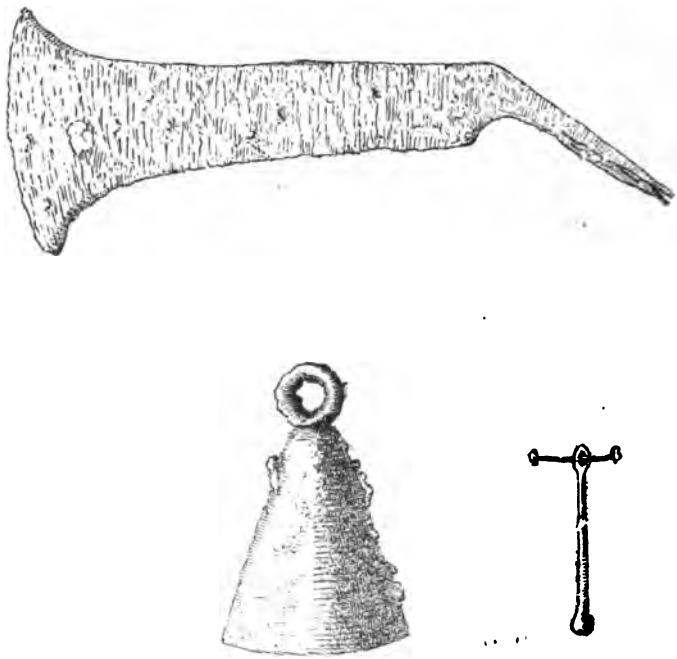

FIG. 3. HACHETTE; SONNETTE AVEC SON BATTANT.

triangulaire, comme l'extrémité d'une lancette, et une petite tablette de plomb, rectangulaire, longue de trente-huit millimètres, large de vingt-sept, épaisse de un centimètre et pesant quatre-vingt-

Digitized by Google

onze grammes. Ce doit être un poids[1]. Il faut peut-être en dire autant d'un morceau d'os, long de trente-sept millimètres, de forme légèrement conique. Le plomb qui avait été coulé à l'intérieur aura sans doute disparu. Nous avons trouvé dans une tombe de la même nécropole une série de poids en os avec adjonction de plomb[2].

Au-dessus de la sépulture qui renfermait ce curieux mobilier funéraire, on en découvrit une autre qui renfermait les six poteries habituelles, et, de plus, un disque de terre cuite, large de quatre-vingt-seize millimètres. Le revers est convexe et la face, qui est plane, porte deux palmettes phéniciennes opposées et séparées l'une de l'autre par une sorte de fleur de lis ou de lotus.

VI. Tombeaux ouverts le 22 février 1895.

Le 22 février, on ouvre trois tombeaux en présence de deux officiers du 4e zouaves, le major Delaborde et le lieutenant Schuhler.

Dans le premier, on ne trouve qu'une goupille de bronze et une sorte de pointe de flèche de même métal.

Au-dessus des dalles qui fermaient cette sépul-

1. L'*outen*, unité pondérale des Égyptiens, était précisément, d'après M. Chabas, de 91 grammes. Mais M. François Lenormant dit que ce poids semble plutôt avoir varié, selon les époques, entre 94 et 96 grammes.

2. Voy. le *Cosmos*, 22 mai 1897, p. 664.

Digitized by Google

ture, on rencontre, dans la terre, la partie supérieure d'un brûle-parfum en pierre blanche, ayant eu la forme de l'autel punique, tel que celui que nous reproduisons ici (fig. 4).

FIG. 4. PETIT AUTEL, BRULE-PARFUM.

Dans le second, on trouve les deux petites fioles et un brûle-parfum de terre cuite. Un os de la main du squelette sort de terre encore entouré d'une bague de bronze, et, contre la tête, on trouve les débris d'une feuille d'argent très mince.

Enfin on retire du troisième tombeau les poteries habituelles et un scarabée.

Du 23 au 28 février, on ouvrit encore onze

Digitized by Google

tombeaux, et dans presque tous on trouva les six poteries ordinaires, deux fois seulement complétées par le petit vase en forme de marmite et par quelques grains de collier et des morceaux d'œufs d'autruche.

FIG. 5. SCEAU CARTHAGINOIS.

Les fouilles du mois de février avaient été faites grâce à la générosité de M. René Millet, résident général de France à Tunis. Un subside reçu de l'Académie des Inscriptions permit de ne point les interrompre.

VII. CONTINUATION DES FOUILLES EN 1895.

Du 1er mars 1895 au 31 mai 1896, les fouilles de la nécropole de Douïmès ont fait trouver trois cents autres tombeaux, dont le mobilier a été enregistré avec soin au fur et à mesure des découvertes.

Il serait fastidieux de reproduire ici un à un

Digitized by Google

les inventaires de tant de sépultures. Je me contenterai de donner la description des tombes qui offrent quelque particularité dans leur construction, dans leur mobilier ou dans les circonstances qui ont accompagné leur ouverture. Chemin faisant, je signalerai les monuments carthaginois et autres rencontrés dans les fouilles, même lorsque ceux-ci seront indépendants ou postérieurs à la nécropole.

C'est ainsi que, le 8 mars 1895, ne rencontrant pas de sépultures dans le sol que nous explorions, nous découvrîmes plusieurs murs construits à l'époque punique avec de grandes briques séchées au soleil.

Chaque brique, de forme rectangulaire, mesure quarante-huit centimètres de longueur, trente-deux de largeur et dix d'épaisseur. L'argile de ces briques a la couleur de café au lait. On trouve dans la pâte de menues traces de charbon, de chaux, de tessons et de mortier gris avec lesquels l'argile a été malaxée. On peut même reconnaître que ces briques ont été fabriquées avec de la terre prise sur place, surtout avec celle qui remplissait les puits funéraires et qui, remuée une première fois, était d'un maniement plus facile. La constatation de l'emploi de briques de ce genre pour les constructions carthaginoises a une réelle importance. On s'étonne souvent qu'il reste si peu de vestiges des habitations de la première ville de Carthage. Or, si les Carthaginois, comme nous en avons maintenant la preuve, ont bâti

Digitized by Google

avec des briques crues, comme font encore aujourd'hui les peuples sédentaires du Sahara, on conçoit aisément que leurs maisons n'aient point laissé de traces. Après l'abandon de la ville vaincue et détruite, elles auront vite disparu du sol sous l'action constante des chaleurs de l'été et des pluies de l'hiver. C'est d'ailleurs dans les faubourgs de l'antique cité que ce genre de construction dut être en usage. Nous avons eu plus tard l'occasion de reconnaître que, dans la nécropole même, ces murs servaient à consolider, lorsqu'il en était besoin, les puits qui aboutissaient à une chambre construite ou à une simple grotte funéraire.

Près de l'endroit où nous rencontrions des murs en briques cuites au soleil, nous avons trouvé une citerne carthaginoise. Le bassin de cette citerne, arrondi aux deux extrémités, mesurait trois mètres quatre-vingt-trois de longueur et seulement un mètre cinq de largeur. C'est la dimension ordinaire des citernes carthaginoises de l'époque punique. Il est construit en moellons, simples éclats de pierre empruntés au noyau du terrain et liés ensemble uniquement par de l'argile. Intérieurement, le bassin est revêtu d'un enduit gris imperméable. Mais ce qui est surprenant, c'est de voir ce bassin étroit et construit avec de la terre en guise de mortier, couvert par d'énormes blocs réguliers, juxtaposés, mesurant plus de deux mètres de longueur, soixante-quinze

Digitized by Google

centimètres de largeur et quarante-sept d'épaisseur. Cette couverture de citerne était percée de deux trous carrés. On se demande comment les murs de ce réservoir ont pu, pendant plus de deux mille ans, supporter le poids d'aussi gros blocs.

Près de cette curieuse citerne, creusée à travers la nécropole, on ouvre trois tombeaux. En dehors du mobilier ordinaire, ils renfermaient deux scarabées, l'un en pâte très friable, l'autre en verre noir. Ce dernier porte six personnages dans l'attitude de la marche, la main droite levée, répartis en deux groupes de trois superposés.

A côté d'un tombeau de l'époque byzantine ou du moyen âge, recouvert d'un mètre à peine de terre, on trouve une plaque de bronze rectangulaire, mesurant trente millimètres sur trente-huit. Elle est cloisonnée et garnie de pâtes de verre.

Le 11 mars 1895, presque vis-à-vis de la citerne punique, dans la grande tranchée, on découvrait, à trois mètres de profondeur, une construction fort curieuse. C'est un bassin cylindrique, de $0^{m}90$ de diamètre (fig. 6), dont la partie inférieure, sur une hauteur de $0^{m}57$, est bâtie en maçonnerie et enduite intérieurement d'un mortier très solide de couleur gris foncé. Le fond est formé d'une sorte de poudingue ou mosaïque grossière. Jusque-là il n'y a dans ce monument rien d'extraordinaire. Mais, au-dessus de la maçonnerie, ce bassin se continue et se développe

Digitized by Google

par quatre rangées superposées de godets en

FIG. 6. BASSIN CYLINDRIQUE FORMÉ DE GODETS.

terre cuite, de forme cylindrique et à fond demi-sphérique, mesurant 0^m40 à 0^m45 de profondeur

Digitized by Google

et 0m20 de diamètre. Chaque rangée disposée en cercle autour du bassin compte douze godets, et les intervalles existant nécessairement entre les orifices ont été soigneusement mastiqués avec un ciment gris, de sorte que ce réservoir punique était parfaitement étanche. L'aspect intérieur de ce bassin, avec ses cases cylindriques, peut être comparé à la coupe d'une chaudière de machine à vapeur. L'effet en est très saisissant.

Il me paraît certain que cette disposition a été imaginée pour augmenter le volume du récipient, peut-être aussi pour en multiplier les surfaces. Mais dans quel but? Je l'ignore complètement. Tous les savants, ingénieurs ou professeurs, français et étrangers à qui j'ai eu l'occasion de montrer ce curieux monument, n'ont pu en reconnaître la destination[1].

Cependant, un architecte a émis l'opinion que les alvéoles de ce bassin ont pu servir à faire sécher, à une température modérée, des pièces d'argile, figurines ou vases, avant la cuisson.

Ce qui a donné l'idée de cette hypothèse, c'est la présence, dans le voisinage, de trois fours puniques, qui ont été construits d'abord avec des briques crues dont l'argile s'est vitrifiée sous

1. Nous avons trouvé plus tard sur la colline de Saint-Louis des corps d'enfants carthaginois déposés avec le mobilier funéraire dans une moitié d'amphore punique ayant, ainsi brisée, la forme des godets du bassin cylindrique de Douïmès. Il y a peut-être là une indication.

Digitized by Google

l'action d'une puissante chaleur. A côté de ces fours, on rencontra quatre petites citernes, bassins longs et étroits.

La découverte d'une petite tête d'empereur en bronze[1] a fait penser un moment à la fabrication de figurines de métal. Mais la grande quantité de tessons qu'on a trouvés autour de ces anciens fours me porte plutôt à croire qu'ils ont servi à cuire de grandes amphores, et, d'après les marques puniques recueillies sur les anses, le potier qui fabriquait ces récipients d'argile s'ap-

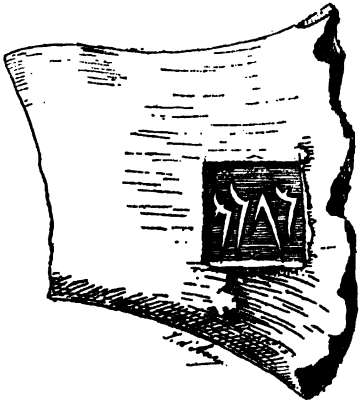

FIG. 7. MARQUE DE POTIERS CARTHAGINOIS.

pelait *Magon*, nom que nous avons déjà trouvé imprimé en caractères grecs (ΜΑΓΩΝ) sur des terres cuites carthaginoises (fig. 7).

1. Cette tête fut trouvée, en visitant nos fouilles, par M. Boucher, aujourd'hui Ministre du Commerce.

Digitized by Google

Le 14 mars, un tombeau est ouvert en présence du prince de Croÿ, de passage à Carthage. Le caveau est entièrement formé de grandes dalles et ses dimensions donnent $2^{m}30$, $1^{m}25$ et $0^{m}70$.

Une couche de sable amenée par les infiltrations recouvre le squelette. On voit cependant émerger les deux urnes, les deux petites fioles et la lampe. Cette dernière est encore placée sur sa patère. Comme on le voit, le mobilier réglementaire est complet. Il sort cependant encore de cette sépulture quatre goupilles de bronze et une boîte d'ivoire qui s'écrase sous les doigts au moindre contact. Tous les objets avaient été déposés vers le milieu du corps.

Le 15 mars, nous ouvrons trois tombeaux. L'un d'eux est celui d'un vieillard. Les fémurs sont très forts. Le crâne est bien conservé. La mâchoire inférieure n'a plus une seule molaire et les alvéoles elles-mêmes se sont ossifiées. Les incisives ne sont plus que des chicots pointus comme des aiguilles.

En avant de cette tombe de vieillard, on trouve, dans les déblais, trois têtes de terre cuite.

Deux sont de style oriental.

La plus petite, haute de huit centimètres et demi, a le visage grave et barbu (fig. 8). La tête est coiffée d'un bonnet conique cerné à la base d'un bourrelet très accentué. Les cheveux sont fortement bouclés. Nous donnons un dessin de cette intéressante terre cuite.

Digitized by Google

La plus grande, de même style, est mutilée.

FIG. 8. TÊTE DE DIEU CARTHAGINOIS.

Elle est brisée, d'une part, un peu au-dessus du bandeau servant de base au bonnet et, de l'autre, à la hauteur de la bouche. Mais il est facile de reconnaître qu'elle représentait les traits du même personnage, peut-être d'un dieu carthaginois, d'autant que nous avons déjà trouvé, sur divers points de Carthage, deux têtes du même genre que nous reproduisons ici[1] (fig. 9 et 10).

1. Le Musée du Louvre possède une tête en pierre, plus

Digitized by Google

Enfin, la troisième, haute de dix centimètres et demi, provient d'un vase, offrant la forme d'une femme. Elle est de style grec. La coiffure,

FIG. 9. TÊTE DE TERRE CUITE.

sorte de couronne ou de stéphané, servait d'entonnoir et est, pour cette raison, percée de quatre

grande que nature, qu'on peut rapprocher de la terre cuite de Carthage, fig. n° 10. M. Perrot (*Histoire de l'art*, t. III, p. 543) remarque que la coiffure, sorte de chaperon à bords relevés, rappelle certaines peintures de la Renaissance, entre autres certains personnages des tableaux de Rubens ou de Rembrandt.

Digitized by Google

trous, comme les gargoulettes arabes. Cette poterie a été fabriquée à l'aide d'un double moule.

FIG. 10. TÊTE DE TERRE CUITE.

Les deux parties ont été rapportées et soudées ensemble. L'arrière de la tête est percé d'un trou circulaire de trois centimètres de diamètre, ayant servi de trou d'évent pour la cuisson et ensuite d'orifice pour remplir le récipient.

Avec ces trois curieuses terres cuites, on recueillit une marque de potier carthaginois com-

Digitized by Google

posée de deux M et aussi un jeton punique, pastille d'argile fine portant l'empreinte d'une tête.

Le 16 mars 1895, nous ouvrions encore un intéressant tombeau, formé et fermé de belles dalles[1]. On y trouva, avec les poteries ordinaires,

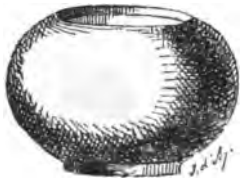

FIG. 11. GODET EN CRISTAL DE ROCHE.

un brûle-parfum et un petit godet en cristal de roche (fig. 11), des cymbales (fig. 12) et une sonnette de bronze ayant conservé son battant en place, encore mobile[2]. On y recueillit aussi, avec cent douze grains de collier, la plupart en cornaline, des objets en argent et en or (fig. 13). Les objets d'argent sont une bague sigillaire et un cure-oreille. Quant aux bijoux d'or, ils étaient au nombre de quarante-sept. On y voyait le pendant à croix ansée, deux sceaux cerclés d'or avec leur anneau, deux croissants, dix disques, dont quatre surmontés du croissant, six languettes incrustées soit d'agate soit de lapis-lazuli. Dix de ces pendants ressemblent à de petites lanternes.

1. Dimensions : 2m09, 1m15 et 0m69.
2. Voy. plus haut la fig. nº 3.

Digitized by Google

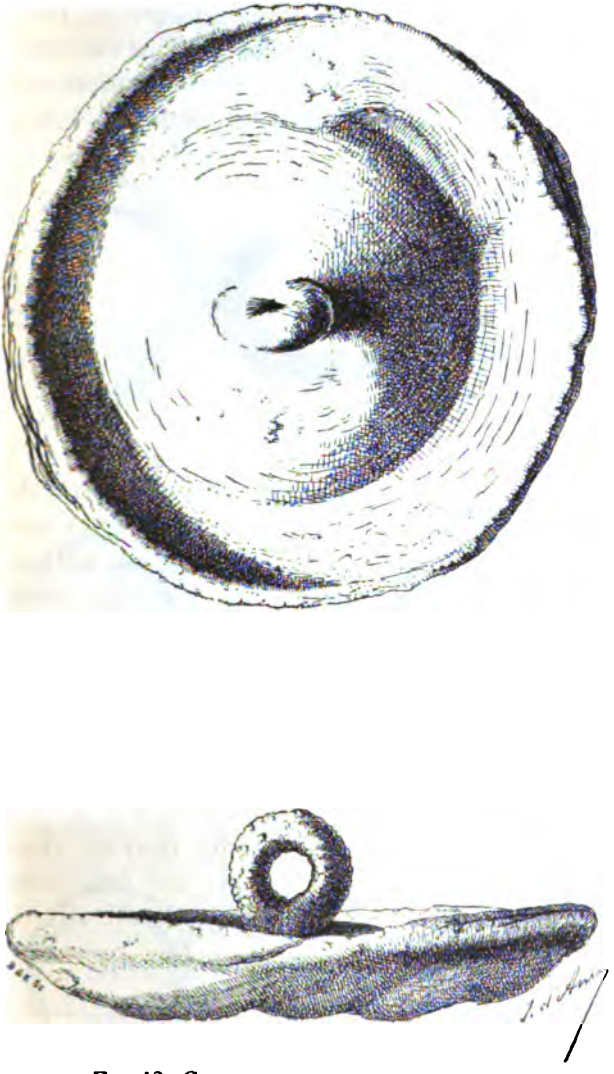

FIG. 12. CYMBALE DE CUIVRE OU DE BRONZE.

Digitized by Google

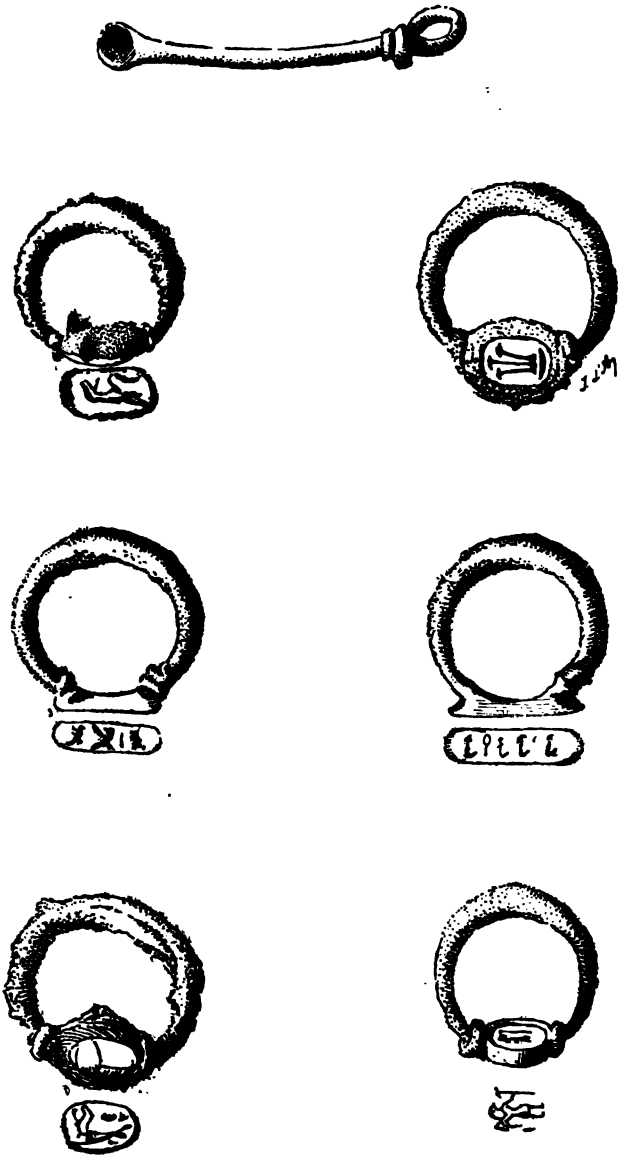

FIG. 13. BAGUES SIGILLAIRES ET CURE-OREILLE EN ARGENT.

Digitized by Google

Enfin, en terminant l'inventaire de ce riche mobilier funéraire, je citerai un curieux disque-pendeloque. Ce médaillon est muni d'une bélière (fig. 14). Sur la face, on voit se détacher en relief

FIG. 14. DISQUE-PENDELOQUE EN OR.

le disque entre deux urœus à la tête expressive, surmontée d'un globe formé lui-même de sept globules. Au-dessus, une grande paire d'ailes éployées. Le centre du médaillon est occupé par le croissant, les cornes en l'air, embrassant le disque. Le travail est très fin.

Le 18 mars, on ouvrait cinq tombeaux. Dans l'un d'eux, on trouvait, avec des poteries de forme ordinaire, un vase de terre rouge, de forme sphérique, à tout petit goulot et à double oreillon, orné de trois filets noirs dont un en zigzag.

On retira aussi de cette tombe un pendant en or, un anneau en argent, une anse de bronze, des amulettes, des grains de collier et cinq pièces

Digitized by Google

en os, de forme particulière, longues de six centimètres et épaisses de huit millimètres (fig. 15).

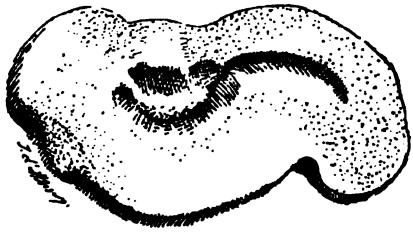

Fig. 15. Osselet, tranche d'astragale.

Ce sont des tranches d'astragales. Mais ce qui est à signaler particulièrement dans ces sépultures, ce sont les objets de fer. On en recueillit trois. L'un est une tige à peu près carrée, longue de dix centimètres, l'autre est une lame longue de huit centimètres, et enfin la troisième est une sorte de poinçon long de sept centimètres. La partie qui était enfoncée dans un manche de bois en conserve des traces.

Près de ces sépultures, à $2^{m}20$ de profondeur sous le sol actuel et à $0^{m}30$ au-dessus du sol punique, on rencontra une tombe du moyen âge, peut-être d'un chevalier de la croisade de saint Louis. Le corps a été déposé dans une auge formée de grandes dalles de pierre grise (saouân) peu épaisses, jointes au mortier et intérieurement blanchies à la chaux. Cette auge, longue de $1^{m}97$, était plus large à la tête qu'aux pieds. La diffé-

Digitized by Google

rence était presque de moitié : 0m61 d'un côté et 0m36 de l'autre. La profondeur n'était que de 0m50. La tombe était orientée de l'ouest à l'est. Les pieds étaient placés du côté de l'est.

On recueillit dans cette tombe, dont le plan offre la forme d'un trapèze, des morceaux de bois de cercueil conservant des traces de la toile dont il avait été recouvert, et aussi des clous mêlés aux ossements.

Le 19 mars 1895, on n'ouvre qu'un seul tombeau. C'est une simple fosse dans laquelle il n'y a ni la lampe, ni les deux urnes, ni les deux fioles.

FIG. 16. PEINTURE SUR ALABASTRE.

Ces poteries auront probablement été placées en dehors de la tombe après que celle-ci aura été fermée, comme nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de le constater. Ici, on parvient à la

Digitized by Google

sépulture par un tunnel et nous ne pouvons explorer que l'intérieur de l'auge. Le mobilier qu'elle renfermait était cependant intéressant. On retire de cette tombe deux beaux vases de terre noire et un alabastre grec (fig. 16) sur lequel est peint un oiseau à buste humain. Les ailes de l'oiseau sont éployées et leur extrémité recourbée. Un second oiseau, n'ayant rien d'hybride, complète l'ornementation.

FIG. 17. VASE A PEINTURE ÉMAILLÉE.

Un autre petit vase, en terre émaillée (fig. 17), à glaçure verte, haut de moins de cinq centi-

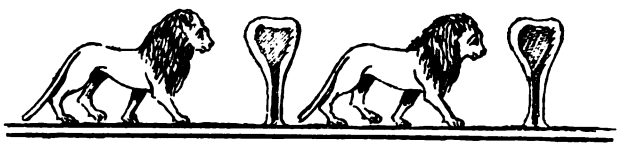

FIG. 18. PEINTURE ÉMAILLÉE SUR VASE.

mètres, a la panse ornée de deux lions mar-

Digitized by Google

chant chacun vers un objet en forme de raquette (fig. 18). Nous n'avons trouvé dans toute la nécropole qu'un seul vase de ce genre. Mais la même matière se montre dans une série de fioles en forme d'idoles.

Ces intéressantes poteries étaient accompagnées de trois bagues d'argent, dont deux avec un scarabée pour chaton, et d'un grand cercle d'argent sur lequel avaient été enfilées des boules en pâte de verre et des amulettes. Plusieurs sont conservées. Ce devait être un collier. La pièce principale était une plaquette d'argent qui devait porter un sujet que l'oxydation a fait disparaître, mais semblable ou du moins analogue à celui des amulettes d'or déjà décrites.

Un disque de pâte verdâtre, à bord dentelé, porte sur chaque face deux paires d'yeux (fig. 19).

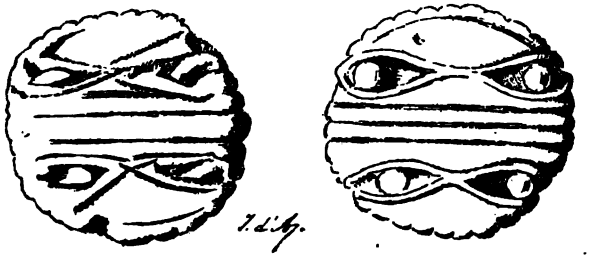

Fig. 19. Disque en pate verdatre, a double face.

C'est également une amulette, et il en est sans doute de même d'une sorte d'amande de même matière, creuse et travaillée à jour, puis fendue

Digitized by Google

d'un côté comme ces coquillages appelés *cauris* qui servent encore de monnaie dans l'intérieur de l'Afrique.

Les amulettes étaient d'ailleurs fort nombreuses dans cette sépulture. J'en comptai plus de soixante, presque toutes égyptiennes. Dans le nombre, il y avait plusieurs scarabées, dont un porte un cartouche royal. Tout cela provenait de colliers dont nous retrouvions en même temps plusieurs centaines de grains de toute forme et de toute couleur, boules, olives, cônes, cylindres, prismes, disques, cubes, tonnelets, les uns blancs, les autres noirs, les autres enfin bleus, verts, bariolés, etc.

FIG. 20. VISAGE PEINT SUR UN MORCEAU D'ŒUF D'AUTRUCHE.

Comme il arrive d'ordinaire dans ces sépul-

Digitized by Google

tures, ces parures étaient accompagnées de visages peints sur des morceaux d'œufs d'autruche taillés en forme de disque (fig. 20). On y trouva aussi un morceau de pierre ponce, du cristal de roche brut, plusieurs autres cristaux, du corail blanc et enfin de petites pierres polies rouges et blanches, affectant la forme de fèves.

Les morceaux d'œufs d'autruche, avec les traits d'un visage, peuvent être rapprochés d'un disque de granit que possède le Musée de Saint-Louis. On dirait un gros galet de mer (fig. 21) sur

FIG. 21. BÉTYLE.

lequel on a gravé grossièrement deux yeux, un nez et une bouche. Cette sorte de bétyle nous offre peut-être, avec les disques taillés dans la coque d'œufs d'autruche, une représentation de la déesse Tanit figurée par la pleine lune.

Digitized by Google

Le 20 mars 1895, au-dessus d'un tombeau, on trouve, couchée en travers et surmontée d'une dalle debout, une pierre taillée en forme de pyramide tronquée, à section carrée, ornée vers le sommet, qui est un peu évasé, d'une baguette qui en fait tout le tour. Ce monument de tuf coquillier est un autel ou cippe funéraire qui n'occupe assurément pas sa place primitive. Il a été utilisé en second emploi. Le tombeau renfermait deux squelettes et un mobilier assez varié. Outre la double série des poteries ordinaires, cette tombe renfermait un gobelet, une petite tasse à anses horizontales, un vase ayant la forme d'un compotier, des morceaux d'œufs d'autruche peints, des grains de collier, du corail rouge, des objets de bronze tels que hachette, anse de coffret et sonnettes, des objets d'argent tels que anneau et bague sigillaire,

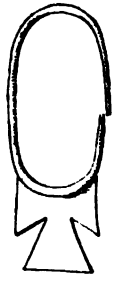

Fig. 22. Pendant en or.

et un objet en or. Ce dernier est le pendant à croix ansée, mais, dans ce bijou (fig. 22), la boucle

Digitized by Google

de forme elliptique est plus mince et l'emblème plus largement patté que dans les autres pièces analogues trouvées précédemment.

Les pièces les plus intéressantes sorties de cette simple fosse furent trois masques de terre cuite, à peu près semblables à ceux qui sont sortis d'une tombe ouverte le 15 février et dont j'ai donné plus haut un spécimen. Chaque masque représente un visage de femme. L'un d'eux conserve des traces de couleur rouge vif aux lèvres, aux oreilles et dans la chevelure. Dans un autre, ces marques sont complétées par une touche rouge à la pommette des joues et un trait noir autour des yeux. La partie plate du cou était aussi mouchetée de points rouges. Ces masques ont beaucoup d'expression. Tous trois portent au sommet un trou qui permettait de les suspendre, quoiqu'ils n'aient jamais été suspendus dans la tombe où ils ont été simplement déposés près des cadavres.

Le lendemain du jour où nous avions exploré la sépulture dont je viens de décrire le mobilier, on trouvait, dans la couche remplie de décombres qui a recouvert le sol punique, une curieuse lampe, moins ancienne assurément que la nécropole. Cette lampe (fig. 23), de style grec, est ornée en son centre d'une sorte d'autel, et, près du bec où l'on mettait la mèche, on voit se détacher en relief l'emblème de la déesse Tanit, composé d'un triangle surmonté d'un disque et d'une barre horizontale dont les extrémités se relèvent en

Digitized by Google

forme de bras. C'est sous cette figure, croit-on, que les Carthaginois adoraient leur principale divinité.

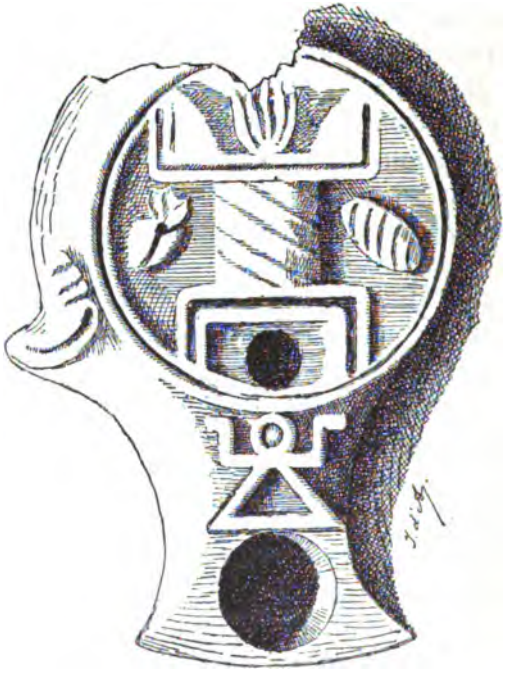

FIG. 23. LAMPE PUNIQUE DE BASSE ÉPOQUE.

Cette lampe punico-grecque doit appartenir comme date à la fin de la première Carthage. Nous en avons trouvé plus tard plusieurs autres exemplaires à côté des tombes les plus anciennes et les plus profondes d'un cimetière romain, qui

Digitized by Google

semble avoir commencé à être utilisé dès l'occupation romaine, après la destruction de la ville par Scipion. L'autel et les emblèmes figurés sur ces lampes semblent avoir été chers aux Carthaginois, car elles ne sont pas toutes sorties d'un même moule. Les dernières que nous avons trouvées permettent de reconnaître que les deux objets figurés à côté de l'autel sont, à droite, la pomme de pin et, à gauche, la grenade, *malum punicum*[1]. Ces fruits semblent avoir occupé une place importante dans la religion des Carthaginois. Nous les avons trouvés sur d'autres monuments puniques.

Le 22 mars 1895, MM. Cros et Schuhler, officiers au 4e zouaves, assistent à l'ouverture d'un tombeau dont l'auge est formée de grandes dalles. Ils voient successivement sortir de cette sépulture une urne, les deux petites fioles, la lampe et sa patère, une seconde patère, un vase à parfum en albâtre, deux coupes très élégantes à pied et à double anse (canthares) en belle terre noire, du cinabre ou vermillon, une bague sigillaire en argent, un miroir de bronze, un pendant d'oreille en or et tous les éléments d'un collier formé de seize grains de cornaline et de trente-six breloques en or, disques, croissants, disques combinés avec

1. Ces représentations sont à rapprocher des symboles figurés sur les stèles néopuniques (cf. *Recherches des antiquités dans le nord de l'Afrique*, p. 75).

Digitized by Google

le croissant, etc. Cette tombe renfermait même un peigne en ivoire (fig. 24). La matière de cet

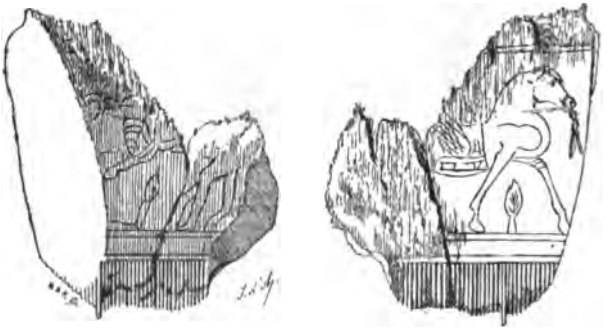

FIG. 24. PEIGNE EN IVOIRE.

objet de toilette s'est détériorée. Mais il est facile de reconnaître qu'il était orné, sur chaque face, de gravures représentant des animaux. La partie la mieux conservée montre l'avant-corps d'un cheval dans l'attitude de la marche, dont le travail révèle une main sûre et ne manquant pas de talent.

C'est l'unique peigne qui, jusqu'à ce jour, ait été trouvé dans une des tombes puniques de Carthage.

Le 23 mars 1895, on ouvrait deux tombeaux. Dans le premier, avec des poteries qui n'ont rien de remarquable, on trouve quatre petits flacons à parfum, dont l'un, orné de bandes horizontales (fig. 25), me paraît être de fabrication

Digitized by Google

locale. Les trois autres sont de fabrication hellé-

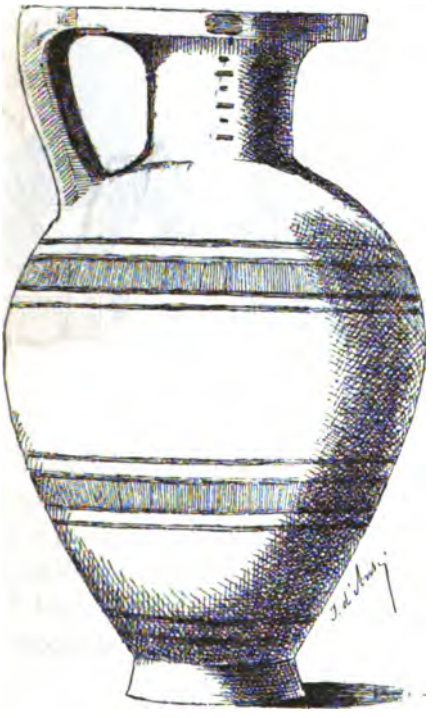

Fig. 25. Aryballe orné de bandes horizontales.

nique, et proviennent peut-être de Corinthe. Sur le premier, on voit deux lions affrontés qui semblent se disputer la vie d'un lièvre (fig. 26). Sur la partie opposée du vase, les deux lions enlacent

Digitized by Google

symétriquement leur queue. Les deux autres vases

Fig. 26. Alabastre orné de peintures.

grecs sont décorés d'oiseaux, dont l'un est surmonté d'une tête humaine (fig. 27).

Cette tombe renfermait aussi un pendant d'oreille en or, quelques amulettes et plus de 5,000 petites perles qui, enfilées ensemble, donnent une longueur de près de dix mètres. Toutes ces pièces doivent provenir de colliers ou d'un pectoral en broderie.

Le second tombeau était formé de dalles. Le

Digitized by Google

squelette y était recouvert des restes de bois révélant un cercueil ou du moins une sorte de couvercle. On put même en recueillir des morceaux.

FIG. 27. PEINTURE SUR UN ALABASTRE.

Mais ils tombaient en poussière entre les doigts. Cette sépulture renfermait des poteries carthaginoises et des vases grecs (canthare et aryballes), de l'or (pendant et globule), de l'argent (anneau et croissant), du bronze (hachette et bague sigillaire), des scarabées et autres amulettes, des grains de cornaline et enfin un objet en cristal de roche de la forme et de la grosseur d'un œuf d'oiseau dans lequel avait été enchâssé un tube cylindrique en or (fig. 28).

A l'angle extérieur de ce tombeau, du côté de la tête du mort, on avait placé une grande urne remplie de cendres et renfermant au fond quelques amulettes.

Digitized by Google

Le 25 mars nous réservait une autre découverte intéressante. Dans une auge formée de

Fig. 28. Objet en cristal de roche.

dalles, longue de 2m05, large de 0m68 et profonde d'un mètre, un riche mobilier funéraire accompagnait le squelette. Il se composait de poteries fines de belle terre noire, de vases grecs ornés de peintures, de scarabées, de grains de collier, de morceaux d'œufs d'autruche, d'objets en or (pendant, bague, disque-pendeloque et quinze petits cylindres, hauts de moins de trois millimètres, composés chacun de trente-deux globules laissant passer la lumière entre eux, travail tout à fait remarquable de finesse), d'objets d'argent (cercle pour collier, bracelets, bague, croissant) et de cymbales de bronze.

Mais l'objet le plus curieux retiré de cette tombe est une sorte de vase, de forme compliquée. Il est en terre grise, commune et mal cuite. Qu'on se figure sept godets ayant la forme de gobelets hauts de 0m08 soudés sur un cylindre creux avec lequel ils communiquent. Le cylindre mesure 0m30 de longueur et repose sur un pied

Digitized by Google

légèrement conique, haut de 0m10. Au milieu du cylindre se détache, en avant, la tête d'une vache à longues et belles cornes (fig. 29). Cette tête est

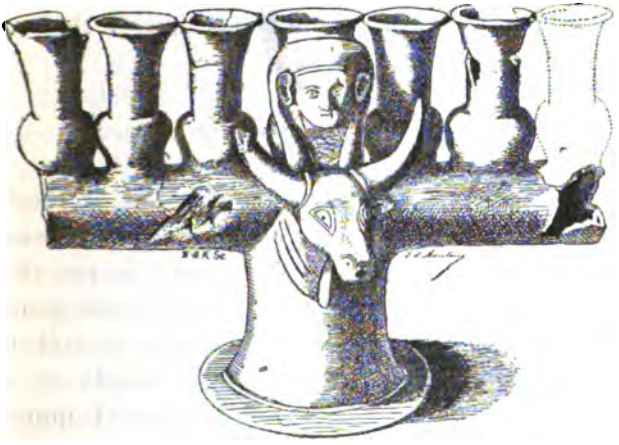

FIG. 29. VASE EN TERRE CUITE.

percée également d'un trou communiquant avec le cylindre. Elle est elle-même surmontée d'un masque de la déesse égyptienne Isis-Hathor. Cette tête orne la face du gobelet central. La première impression que l'on a, en voyant cette étrange poterie, est celle d'un chandelier à sept branches et l'on a émis l'idée que les godets servaient à recevoir des mèches en moelle de sureau, lesquelles étaient alimentées par l'huile contenue dans le cylindre et qu'un bouchon quelconque

Digitized by Google

empêchait de se répandre par l'orifice de la tête de vache.

Lorsque fut communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. Héron de Villefosse, un dessin de cet étrange récipient, M. Maspéro donna une autre attribution et fit les observations suivantes :

« L'objet, dit-il, me rappelle immédiatement les plaques chargées de godets que l'on rencontre assez souvent au voisinage des tombes égyptiennes. On les trouve par six ou huit sur deux lignes, par neuf sur trois lignes, par sept sur une ligne. Ils sont posés sur un support commun plat, rectangulaire, et ne communiquant pas entre eux. Ils affectent des formes différentes suivant les époques; ce sont de petits gobelets ouverts, de petits vases à ventre rond, à une seule tubulure, ou des fioles analogues à celles de notre monument. Ils servaient de gobelets d'offrandes pour recevoir les liquides et les pâtes présentés aux morts et aux dieux, surtout les huiles canoniques, au nombre de sept ou de neuf en général, mais qui peuvent se réduire par omission facultative à huit, six, même à quatre et à deux. Il me semble que l'objet de Carthage est la copie assez fidèle d'une batterie de godets de ce genre. » (*Comptes-rendus des séances*, 12 juillet 1895.)

Tel est l'avis de M. Maspéro.

Je ferai ici un autre rapprochement. Une pièce analogue a été trouvée en Sardaigne. Je la ren-

Digitized by Google

contre dans le catalogue illustré de la collection d'antiquités sardes de Raimond Chessa, imprimé à Cagliari en 1868. Le dessin qui en est donné à la planche E de cet ouvrage, qui, d'ailleurs, renferme nombre de pièces semblables à celles que nous avons déjà décrites ici, semble indiquer sur le support un disque plat et creux communiquant avec sept becs et avec une tête de bélier percée sans doute comme la tête de vache de notre vase.

Voici d'ailleurs la description qu'en a faite Vincent Crespi, l'auteur du catalogue :

« Le vase que je vais décrire, dit-il, est un de ces objets que la singularité de sa forme rend difficile à définir à première vue. En effet, il représente une sorte de lampe à sept becs perpendiculaires semblables à l'orifice ou à la partie supérieure d'un vase quelconque en forme de bouteille, disposés en un cercle que commence et termine une tête de bélier et soutenus par un pied haut de $0^{m}10$ environ.

« Je ne puis affirmer que cet objet soit réellement une lampe, mais dans le cas où c'en serait une, ce serait une pièce symbolique, ou peut-être encore une pièce magique, non pas seulement parce que c'est une lampe à plusieurs becs comme on en a découvert beaucoup, mais à cause du nombre des becs qui se retrouve souvent dans les monuments égyptiens pour indiquer les sept planètes.

« En admettant cette conjecture, la tête de

Digitized by Google

bélier placée entre les becs représenterait Jupiter Ammon, divinité suprême, et les sept becs représenteraient les sept planètes auxquelles était dédiée la lampe, peut-être, selon les croyances des anciens, pour attirer la pluie sur leurs champs et procurer à la terre une heureuse fécondité. »

Sans entrer dans autant de détails d'interprétation, je me contente de signaler l'analogie de la terre cuite sarde avec le vase carthaginois de forme si originale.

VIII. Mois d'avril 1895.

Pendant le mois de mars nous avions visité une quarantaine de tombes. Nous n'en devions trouver que dix-neuf pendant le mois d'avril. Mais ces sépultures nous réservaient encore de nouvelles surprises.

Le 9 avril, on ouvrait un tombeau dans lequel, avec le mobilier réglementaire, on trouvait un pendant d'or (fig. 30), un scarabée, une figurine du dieu Bès en pâte blanche, une autre figurine de terre cuite représentant cette même divinité ou mieux cette caricature égyptienne, un godet hémisphérique en pierre blanche et tendre, aux anses brisées, un petit autel ou brûle-parfum taillé dans la même espèce de pierre, haut de quinze centimètres, aux quatre faces décorées d'ornements rouges cernés de noir, une sorte d'écuelle à une seule anse et à bord rabattu vers l'intérieur, enfin

Digitized by Google

deux terres cuites qui méritent une description spéciale.

FIG. 30. PENDANT D'OREILLE EN OR.

La première est une figurine haute de seize centimètres. Elle représente une déesse assise sur un trône à dossier carré et à base cubique, les mains posées sur les genoux (fig. 31) ; la tête est coiffée d'une haute tiare cylindrique que recouvre un voile tombant sur les épaules. La tunique, à manches courtes, descend jusque sur les pieds. Elle est rouge et mouchetée de points noirs. Au-dessous, la base, qui est pleine, est percée d'un trou pratiqué par le modeleur pour empêcher l'argile de se fendiller à la cuisson. On sait que les artistes qui fabriquaient ces terres cuites les retouchaient à l'aide d'un ébauchoir, instrument de bois, dont un bout était en forme de lame et

Digitized by Google

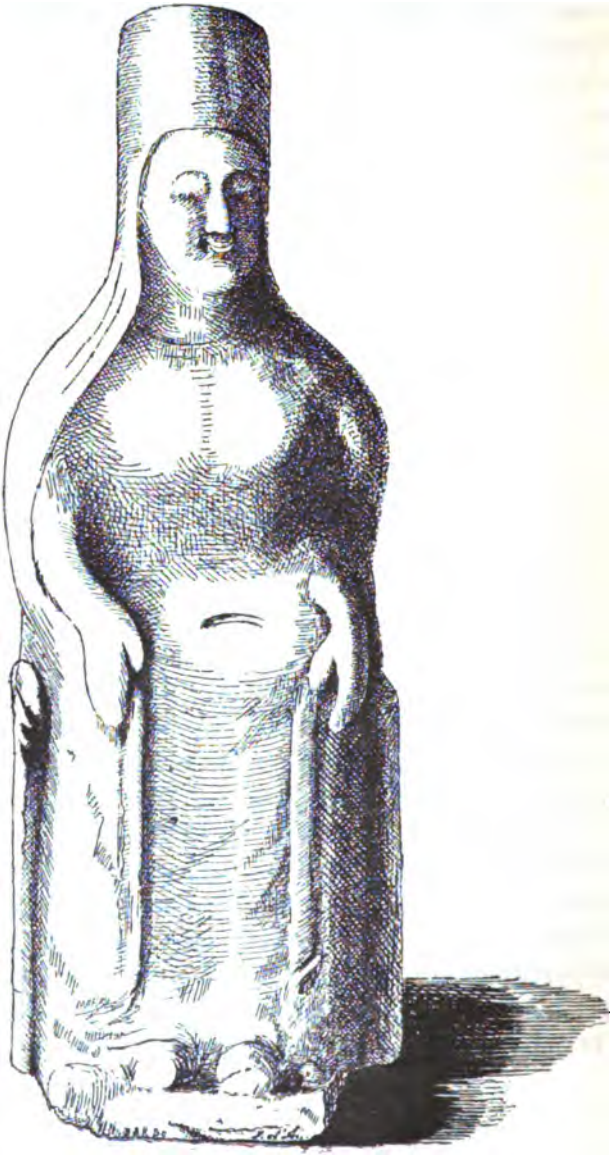

FIG. 31. DÉESSE ASSISE.

Digitized by Google

l'autre ressemblait à un manche de porte-plume. C'est ordinairement avec la partie cylindrique que l'artisan faisait un ou plusieurs trous dans la base ou au revers de la statuette, dès qu'elle était moulée. Dans la figurine que nous étudions en ce moment, c'est avec la lame de l'ébauchoir que le trou d'évent a été pratiqué.

On a trouvé de ces statuettes à pose hiératique dans les tombes d'Amrit, en Phénicie, et dans celles de Camiros, ancienne ville de l'île de Rhodes. Le Musée du Louvre et le British Museum en possèdent plusieurs exemplaires.

La seconde terre cuite, digne d'être signalée d'une façon spéciale, est une des plus intéressantes que nous ayons découvertes dans le sol de Carthage. Elle représente un *sphinx ailé*. Cette curieuse pièce, dans l'état actuel, mesure 0^m30 de longueur et 0^m32 de hauteur. L'animal repose sur une base rectangulaire longue de 0^m22, large de 0^m10 et épaisse de 0^m015. Le corps aux membres courts et fortement musclés est celui d'un lion. Il est couvert d'écailles et muni d'une paire d'ailes. La tête est à face humaine. Le visage est peint en rouge; la prunelle des yeux et les sourcils sont noirs (fig. 32). La coiffure, également rouge, se rapproche, pour la forme, du *pchent* égyptien, se développant en deux masses symétriques qui encadrent le visage, le cou et la poitrine, masses qui sont peintes en noir ainsi que la base de la coiffure, sorte de tiare. Cette

Digitized by Google

tiare est percée au sommet d'un petit trou et de deux autres à droite et à gauche, ayant sans doute servi à fixer des ornements.

FIG. 32. VASE EN FORME DE SPHINX AILÉ.

Le cou et la poitrine sont d'ailleurs ornés d'un triple collier tracé à la pointe sèche avant la cuisson. Au collier supérieur est suspendu le groupe du croissant et du disque, objet symbolique de parure que nous avons déjà si souvent trouvé

Digitized by Google

dans les tombeaux puniques et qui paraît avoir été un des emblèmes de Carthage. Le second collier porte le croissant isolé et le troisième est une sorte de pectoral figuré par une série de traits pratiqués dans divers sens.

Cet animal fantastique porte sur le dos un goulot cylindrique et en avant de la poitrine un bec horizontal, à surface polygonale, avec orifice circulaire; ce qui fait de cet étrange objet une sorte de tonnelet.

Le ton général de cette intéressante pièce est le rouge. Le noir intervient pour accentuer les ailes, les griffes, les écailles, les croissants et les arêtes du bec horizontal.

Ce sphinx ailé, tenant de l'homme par le buste, du lion par le corps et les membres inférieurs, de l'aigle par les ailes, peut-être aussi du poisson par les écailles, offre beaucoup d'analogie avec les *nirgalli* assyriens[1].

On a déjà trouvé en Phénicie de ces sphinx dont la forme particulière rappelle les *chérubins* de la Bible. L'un d'eux porte aussi sur la poitrine un collier de forme tout à fait originale[2].

1. N'y aurait-il pas lieu de rapprocher aussi notre terre cuite des représentations de la déesse *Tianat* des Chaldéens qui avait la forme d'un dragon monstrueux à jambes de quadrupède, au corps couvert d'écailles et ailé? (*Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Saglio, art. Draco). D'ailleurs *Tianat* ne fait-elle pas penser à *Tanit?*

2. Renan, *Mission de Phénicie,* pl. LVII, p. 1.

Digitized by Google

FIG. 33. DÉESSE ASSISE.

Digitized by Google

FIG. 34. DÉESSE ASSISE.

Digitized by Google

« Il semble, dit l'auteur de la *Mission de Phénicie*[1], que le sphinx ait été dans l'art le point de mélange de tous les styles comme il l'a été en symbolique. »

Le 10 avril, nous pénétrions dans un caveau creusé dans le roc. Il contenait deux squelettes accompagnés de vases ordinaires, de forme connue.

Le 15 avril, nous trouvons dans une tombe, avec plusieurs amulettes et une petite table en pierre blanche, des pièces dignes d'intérêt.

Ce sont cinq belles terres cuites.

Les trois premières reproduisent la même déesse (fig. 33-34) assise dans l'attitude hiératique décrite plus haut. Outre la couleur rouge dont elles sont peintes en partie, elles conservent des traces de couleur bleue dont le manteau était bordé.

La quatrième est un masque, haut de 0^m19 et large de 0^m13 et demi, d'une expression douce et fine très remarquable, qui en fait une œuvre vraiment artistique et surprenante (fig. 35).

La cinquième terre cuite représente une vache au repos, très fine de forme et d'exécution. Elle porte la tête haute et la queue est artistement appliquée sur le flanc droit (fig. 36).

Près de la sépulture qui renfermait ces belles terres cuites, on en ouvrait le même jour une

1. *Ibid.*, p. 701.

Digitized by Google

FIG. 35. MASQUE DE TERRE CUITE.

Digitized by Google

autre, en présence des scolastiques de Carthage. C'était une auge formée de grandes dalles, en

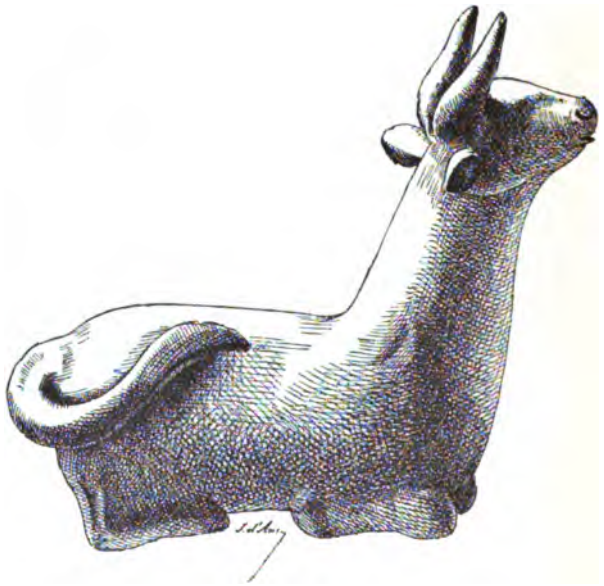

FIG. 36. VACHE EN TERRE CUITE.

partie envahie par la terre d'infiltration amenée par l'eau des pluies. Ce tombeau, parallèle à la mer, mesurait intérieurement 2m06 de longueur, 0m59 de largeur et un mètre de hauteur. Le corps y avait été déposé avec les pieds du côté des anciens ports et la tête du côté du cap Carthage ou Sidi Bou-Saïd. A gauche du squelette, à 0m31 du fond de l'auge et à 0m22 au-dessous des dalles

Digitized by Google

formant plafond, existait une niche mesurant 0m21 sur 0m26 d'ouverture avec 0m10 seulement de profondeur. A la première inspection de cette tombe on voit émerger, sur la droite du squelette, une urne à double oreillon. Elle a son couvercle, mais il est renversé et elle conserve des traces d'ossements comme si le corps avait été placé par-dessus. Une fois ôtée et débarrassée de son couvercle, elle laisse voir sur ses parois intérieures les traces blanchâtres du liquide qu'elle contenait au moment de l'inhumation. C'est contre cette urne que se trouvaient les deux petites fioles qui étaient de terre brune. La lampe et sa patère, de terre rouge, avaient été déposées près du jarret droit. Enfin, vers la tête, on recueillit la hachette de bronze. En tamisant la terre on ne trouva qu'un grain de collier et deux scarabées à hiéroglyphes, renfermant chacun un cartouche.

Le 20 avril, dans un tombeau qui renferme des objets de parure et de toilette en or, en argent et en bronze, des amulettes, des scarabées et des morceaux d'œufs d'autruche, on trouve une fibule de bronze (fig. 37) et un gobelet de terre rouge, tout à fait semblable de forme aux godets du curieux lampadaire ou vase à offrandes décrit plus haut.

Le 24 avril, on découvre une simple fosse fermée de grandes dalles. Mais une de ces dalles offre cette particularité qu'elle est percée d'un trou carré de 0m15 de côté, peut-être destiné à

Digitized by Google

communiquer avec le mort dans son tombeau.

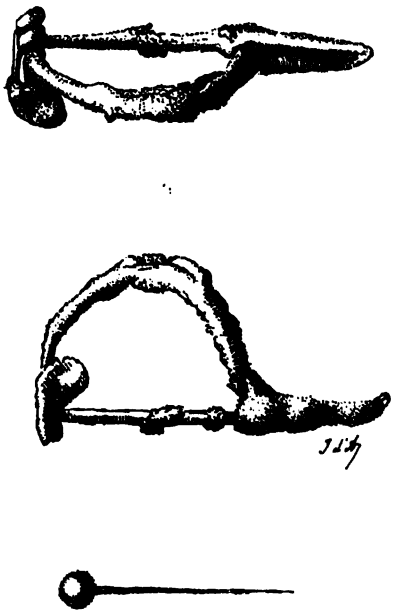

Fig. 37. Fibule et épingle.

On y trouve, avec les poteries ordinaires, des morceaux d'œufs d'autruche portant les traits peints d'un visage, un globule d'or de collier et une quantité d'autres grains et amulettes.

Le 25 avril, dans un autre tombeau contenant un pendant d'or, des grains de collier, des amulettes et des poteries noires, on trouve un sup-

Digitized by Google

port de vase, un poids en plomb pesant 13 gr. 4[1] et une petite tête égyptienne en pierre blanche, haute de 0[m]05 et demi (fig. 38).

FIG. 38. TÊTE EN PIERRE BLANCHE.

Enfin le mois d'avril se termine par la découverte, dans les déblais en dehors des tombeaux, d'un fond de patère grecque portant des graffites et une curieuse tête sculptée. Cette tête, haute de 0[m]24, est de pierre blanche tendre. C'est une sorte de masque dont le revers est plat et se prolonge sous forme de cube long de 0[m]13. Ce visage était destiné à être appliqué contre une surface plane dans laquelle pénétrait la partie cubique.

1. Voy. dans le *Cosmos*, 22 mai 1897, p. 661 et 663, une double série de poids carthaginois en plomb.

Digitized by Google

Une mortaise creusée pour recevoir une clavette servait à fixer cette pièce de sculpture.

L'expression de cette tête est douce et placide. La chevelure formée de mèches semblables à des flammes est séparée au milieu du front et disposée avec symétrie. Il en est de même de la barbe, dont les mèches sont cependant moins effilécs. La moustache peu fournie au-dessus de la lèvre s'épaissit largement des deux côtés de la bouche. Celle-ci est légèrement ouverte.

De plus, cette tête à expression si singulière était cornue : les cornes qui sont brisées, mais dont on reconnaît parfaitement la place, devaient être courtes comme des cornes naissantes. Nous avons peut-être là une image du Baâl cornu, analogue à l'*Astarothcarnaïm* de la Bible, qui était honoré au sommet du Djebel Kornîn, la montagne à deux cornes, qui se dresse d'une façon si pittoresque au fond du golfe, vis-à-vis de Carthage.

IX. Mois de mai 1895.

Pendant le mois de mai, on rencontra trente-quatre tombeaux puniques.

Le 2 mai, nous ouvrons deux tombes contiguës formant ensemble une seule construction en grandes dalles juxtaposées. Une cloison médiane sépare les deux compartiments qui mesurent

Digitized by Google

chacun 2m28 de longueur, 0m64 de largeur et 1m03 de hauteur.

Dans le premier, le squelette repose sous une couche épaisse de deux à trois centimètres qu'on dirait être de la cendre mêlée de chaux, car elle est grise et parsemée de petits points blancs. On n'y reconnaît aucune trace de bois. De cette couche émerge celle des deux fioles qui a la forme d'œnochoé, puis un vase bombé avec appendice conique sur la panse. En ôtant ce dernier, on en trouve un second semblable. En continuant de déblayer ce compartiment, on rencontre la seconde fiole (elle est brisée), puis la patère qui est renversée et enfin la lampe. Tout le sable de cette tombe est passé au tamis et on ne trouve que les débris d'une simple bague de bronze.

Dans le second compartiment, on voit d'abord une couche brune et noirâtre de bois pourri, à travers laquelle perce çà et là la même matière grise, piquée de points blancs, signalée dans l'auge voisine. Les deux fioles sont en partie visibles. Près d'elles, une urne émerge des deux tiers. Elle avait été fermée d'un couvercle, mais ce couvercle a été brisé et un morceau demeure sur un des oreillons de l'urne. Il conserve des lambeaux de bois, ce qui indique que les planches abritant le cadavre recouvraient aussi les vases.

En déblayant cette tombe, on trouve une lampe

Digitized by Google

sur son plateau et une bague de bronze. Enfin, en tamisant la terre avec le plus grand soin, un petit étui en or, renfermant une matière noire, vient seul compléter le mobilier funéraire.

Le 6 mai, on parvient à une chambre ouverte du côté de la mer. En avant, un puits d'accès, construit partie en briques crues, partie avec des pierres de la dimension des briques, conduit à une entrée large de 0^m94. La chambre mesure 1^m43 de largeur et 1^m47 de hauteur. Elle a été visitée et vidée de longue date par les Carthaginois eux-mêmes, qui l'ont tout entière remplie de grandes amphores cylindriques de 0^m24 de diamètre, hautes de 1^m15, à large orifice. Il y en avait vingt-huit. Toutes étaient pleines de terre noire et avaient été noyées elles-mêmes dans de la terre mouillée. Elles paraissent avoir contenu primitivement de la chaux. Les parois en sont recouvertes d'une couche et le fond en conserve un culot. Ces amphores étaient disposées régulièrement par rangées de cinq. Une des rangées était disposée en sens inverse des autres. Ces amphores sont bien carthaginoises, car l'une d'elles porte une marque composée de plusieurs caractères puniques et d'une fiole de la forme des œnochoés, telle que nous en avons trouvé dans les tombes de la nécropole (fig. 39).

Le 7 mai, M. le général Langlois et M^me^ la générale, ainsi que le juge de paix de la Goulette, assistent à l'ouverture d'une tombe, simple fosse

Digitized by Google

dans laquelle le mort avait été déposé avec les six poteries ordinaires.

FIG. 39. MARQUE ESTAMPILLÉE SUR UNE AMPHORE.

Le 9 mai, encore une simple fosse. On y trouve avec la lampe et sa patère deux objets en fer, une rosace en argent, un disque d'ivoire orné d'une rosace, un vase (fig. 40) dont la panse a la forme particulière d'un gobelet, enfin plusieurs perles et un scarabée à hiéroglyphe dont la traduction est : « Râ est l'ichneumon véritable, » allusion au culte du rat de Pharaon[1], sorte de mangouste que les Égyptiens identifiaient avec le dieu Râ.

Le 11 mai, découverte d'un tombeau en présence de M^me^ Abel Couvreux, de sa belle-mère et de ses deux enfants, qui visitaient Carthage en compagnie de M. et de M^me^ Béglet de Paris. Cette

1. Voy. le *Cosmos*, 22 mai 1897, p. 660-662. Le rat de Pharaon (*herpestes Pharaonis*) vit encore en Tunisie et en Algérie (*la Tunisie, Histoire et description*, t. I, p. 106). Il est surtout commun dans la basse Égypte. Mais il a été aussi rencontré par les Pères Blancs sur les bords du Nyanza, près des sources du Nil.

Digitized by Google

sépulture, rencontrée au fond d'un long tunnel

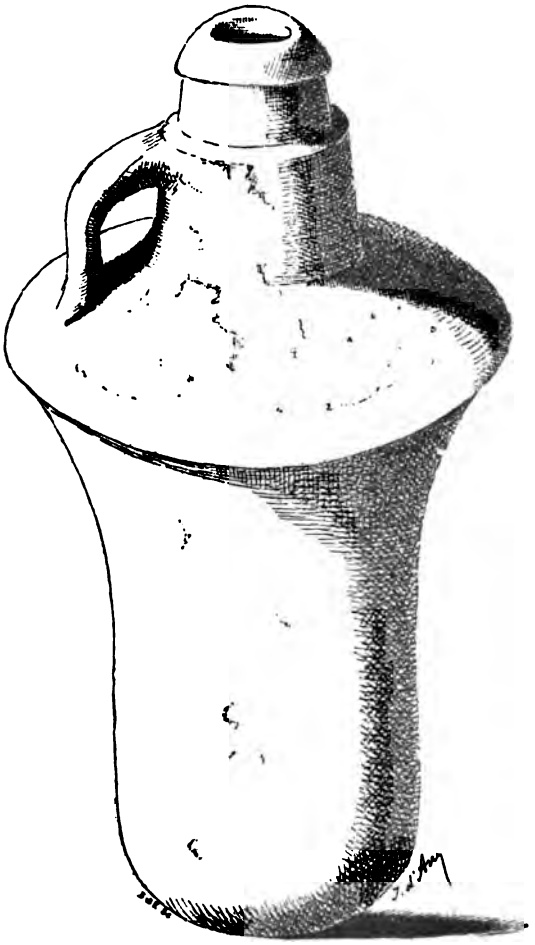

FIG. 40. VASE CARTHAGINOIS.

Digitized by Google

pratiqué par nous à travers la nécropole, ne renfermait que les six poteries ordinaires et une hachette de bronze.

Les jours suivants, on continue de trouver des tombeaux n'offrant rien de particulier dans leur mobilier. Le 20 mai, le hasard fait découvrir dans la terre provenant des fouilles une curieuse figurine égyptienne de bronze, représentant un vieillard accroupi (fig. 41). Cette pièce, haute de

Fig. 41. Figurine de bronze (face).

0m05, porte au sommet de la tête un trou carré qui permettait d'y ajuster quelque emblème ou ornement. Le visage est barbu et la coiffure qui l'encadre retombe des deux côtés sur la poitrine. Les avant-bras et les mains sont appliqués sur les cuisses et les genoux (fig. 42).

Le 24 mai, on arrive à une tombe au mobilier

Digitized by Google

plus varié. Une des deux urnes est plus grande qu'à l'ordinaire. Elle est ornée d'une zone brune,

FIG. 42. FIGURINE DE BRONZE (PROFIL).

de filets noirs horizontaux et de lignes noires verticales ondulées ou en zigzag. Les deux oreillons offrent cette particularité que leur point d'attache supérieur a la forme d'un cylindre, imitant les anses des vases de bronze et leur mode d'application par l'*artifex aerarius*.

Avec ces deux urnes et les quatre autres poteries réglementaires, cette tombe renfermait un vase en forme d'obus à double oreillon, des tasses grecques dont une conservait des traces du cinabre ou vermillon qu'elle avait contenu, des visages peints sur morceaux d'œufs d'autruche, des grains de collier, des amulettes, un scarabée, une boule d'ivoire imitant la grenade et destinée

Digitized by Google

à être emmanchée au bout d'une tige, une bague en argent et un anneau sigillaire de même métal. Sur le sceau on distingue, portés sur une barque, deux animaux ailés, griffons ou sphinx, figurés face à face et séparés par la palmette sacrée. Aux extrémités de la barque, on aperçoit un oiseau, sans doute un épervier. M. Perrot fait remarquer que l'habitude de présenter ainsi les animaux affrontés appartient plutôt aux Assyriens qu'aux Égyptiens, lesquels préféraient figurer dos à dos les animaux qui se font ainsi pendant[1].

Le lendemain de cette découverte, on parvenait au fond d'un puits rectangulaire, large de un mètre, à une chambre creusée en plein sol naturel. Une grande dalle en fermait l'entrée et paraissait nous garantir que cette sépulture n'avait jamais été touchée. Mais lorsque la dalle fut ôtée, on reconnut que cet hypogée avait été traversé de haut en bas, à une époque postérieure, pour la construction d'un puits destiné à donner de l'eau. On trouva cependant entre l'entrée et les pierres du puits un vase en forme d'obus.

27 mai. Au fond d'un puits rectangulaire, long de 2m30 et large de 0m90, on découvre une grande pierre haute de 1m40 et large de 0m80, fermant l'entrée d'une chambre funéraire creusée dans le sol naturel. La largeur de la cellule semble indiquer qu'elle était destinée à ne recevoir qu'un

1. *Hist. de l'art*, t. III, p. 130.

Digitized by Google

cadavre. On y trouve cependant une double série de quatre des poteries habituelles. On en retire en même temps une hachette de bronze, deux clous en fer conservant des traces du bois qu'ils traversaient, un scarabée en pâte blanche portant sur le plat cinq cercles en creux, concentriques, puis deux pièces de valeur qui méritent une description spéciale.

La première est un beau scarabée en agate avec monture en or. Le plat du scarabée représente la déesse Isis allaitant son fils Horus (fig. 43). Ce

FIG. 43. SCARABÉE, CHATON DE BAGUE SIGILLAIRE.

groupe mythologique est placé entre deux personnages à tête d'épervier, tenant chacun d'une main une fiole et levant l'autre dans l'attitude de l'adoration. Au-dessus de cette scène, une grande paire d'ailes éployées.

La seconde pièce tout entière en or est un anneau sigillaire (fig. 44). Le sceau arrondi aux deux extrémités porte cinq personnages. Au mi-

Digitized by Google

lieu, une divinité à tête d'épervier, assise sur un trône, tenant d'une main une tige de papyrus ou

FIG. 44. BAGUE SIGILLAIRE EN OR.

de nénuphar, lève l'autre main vers deux personnages dont elle reçoit les hommages. Derrière le trône sont deux autres personnages.

On ouvrit encore, le 27 mai, deux autres tombes. Mais, à part un objet de bronze ayant la forme d'une poire, à queue plate et percée pour être enfilée dans un collier, leur mobilier n'offrait rien de particulier.

Le 28 mai, on arrive encore à une chambre creusée au fond d'un puits. L'entrée était fermée par deux dalles superposées. A droite et à gauche, on trouva deux patères appliquées contre ces dalles comme pour boucher des trous. Cet hypogée renfermait deux squelettes avec double mobi-

Digitized by Google

lier funéraire, une hachette de bronze, une tige de même métal longue de 16 centimètres, à extrémités ovoïdes, enfin les os d'un petit animal (oiseau ou quadrupède) et un scarabée en verre portant sur le plat un sujet gravé ou moulé.

Le 30 mai, on trouve dans une tombe une poterie singulière. Elle a la forme et à peu près les dimensions de la moitié supérieure d'un œuf d'autruche, et l'intérieur est orné sur le bord d'une ligne de points noirs, tandis que six lignes de même couleur ont été tracées en zigzag du bord au fond de cette coupe.

31 mai. Le dernier jour du mois de mai nous réservait une agréable surprise. Nous ne pouvions mieux terminer ce mois de fouilles. Dans une simple fosse, à parois damées avec soin, longue de $2^{m}05$, haute de 1 mètre et large seulement de $0^{m}50$, fermée par deux dalles, on trouve, avec les six poteries ordinaires, un mobilier composé de pièces intéressantes, telles que pendant d'or, anneau sigillaire en argent, vases grecs, morceaux d'œufs d'autruche, des grains de collier, des amulettes sous forme de figurines égyptiennes, une tête égyptienne en pierre blanche, une belle fiole de verre et enfin une statuette de la déesse Astarté.

La fiole est un flacon à parfum (fig. 45), de verre noir, dans la pâte duquel on a incrusté des lignes de matière vitreuse blanche. Ces lignes, vers le goulot, forment des cercles horizontaux parallèles,

Digitized by Google

puis vers le milieu de l'objet décrivent des ondulations et enfin plus bas prennent la forme de

FIG. 45. FLACON DE VERRE.

chevrons et de zigzags. Cette fiole révèle une grande habileté à manier le verre en fusion.

Quant à la statuette d'Astarté (fig. 46), c'est une figurine de terre cuite, haute de 0m26. La déesse, de forme élancée, est debout sur une base rectangulaire. Sa tête est surmontée d'une sorte de couronne creuse tenant lieu d'orifice, car la statuette a été fabriquée pour servir de vase

Digitized by Google

FIG. 46. DÉESSE DEBOUT. — ASTARTÉ.

Digitized by Google

à parfum. Les cheveux de la déesse, ondulés sur le front, passent derrière les oreilles et tombent de chaque côté de la poitrine, en deux longues tresses s'écartant l'une de l'autre. Derrière la tête, la chevelure formée d'une série de tresses couvre complètement le cou et une partie du dos. Les bords de cette natte de cheveux conservent des traces de couleur rouge, traces qui se montrent aussi autour du goulot, au-dessus de la tête. La déesse est vêtue d'une tunique aux plis fins et symétriques. De la main droite, elle tient son manteau dont le bord est orné d'une bande très accentuée. Le manteau enveloppe le corps et les jambes comme dans une gaine et descend jusqu'aux pieds qui sont nus et en partie découverts. De la main gauche, la déesse presse sur sa poitrine une colombe, et c'est cet oiseau qui fait donner à cette statuette le nom de la déesse Astarté. Le Louvre possède des exemplaires de figurines identiques provenant de la Phénicie septentrionale et de Camiros dans l'île de Rhodes. On en a trouvé aussi en Grèce et en Italie. M. Heuzey, ce savant si compétent pour l'histoire de la plastique, voit dans cette figurine un « des types perfectionnés du premier archaïsme grec, conservant, au contact de l'Orient, un caractère asiatique assez prononcé[1]. »

1. Heuzey, *Les figurines antiques de terre cuite du Musée du*

Digitized by Google

X. Mois de juin 1895.

Pendant le mois de mai, nous avions découvert trente-quatre tombeaux. Durant le mois de juin, nous devions en rencontrer encore trente-trois.

Dès le premier jour, on arrive à une tombe construite en belles dalles. L'auge mesure 2m30 de longueur, 1m30 de hauteur et 0m62 seulement de largeur. Le mobilier se compose d'une hachette de bronze et des six poteries réglementaires. Mais une des urnes, plus grande que d'ordinaire, est de forme cylindrique, à double oreillon, sans col et à base conique. La panse porte une inscription punique écrite à l'encre noire.

Le 3 juin, dans une simple fosse, outre les poteries habituelles, on trouve un vase ayant la forme d'un obus, à double oreillon, une petite fiole de terre commune à base pointue et à un seul oreillon, un vase de forme sphérique, sorte de gourde à orifice minuscule et à double oreillon tout juste suffisant pour passer un cordon, un petit vase grec, une pierre en forme de tronc de pyramide, à base et à sommet rectangulaires, pesant 130 grammes (peut-être un poids), des dents d'animaux et neuf osselets[1], une sorte de

Louvre, p. 10, pl. XII, n° 5. Cf. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, art. Astarté, et G. Perrot, *Hist. de l'art*, t. III, p. 200-201.

1. Ces osselets sont des tranches d'astragales comme celui dont le dessin a été donné plus haut (fig. 15).

Digitized by Google

hachette ou de bêche en fer, enfin deux sonnettes de bronze et un ornement de même métal destiné à être emmanché sur une canne

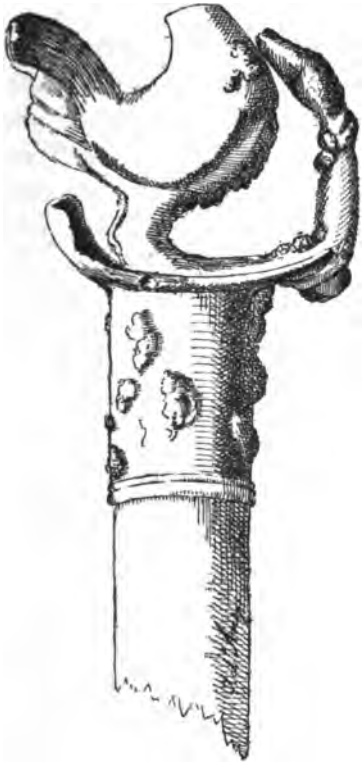

Fig. 47. Objet de bronze.

ou sur un bâton servant à un autre usage. C'est peut-être un manche de miroir (fig. 47).

Digitized by Google

Au-dessus de la virole, dans laquelle s'enchâssait une baguette ronde, on voit un oiseau qu'un serpent semble attaquer. La tête de l'oiseau manque et l'objet a été déposé dans cet état incomplet près du mort.

Le 5 juin, une simple fosse renfermant le pendant en or, deux anneaux de bronze, des amulettes, des figurines minuscules, une statuette d'Astarté en terre cuite, des morceaux d'œufs d'autruche avec traits d'une face humaine, venait augmenter nos collections d'un brûle-parfum (petit autel en pierre blanche), de deux petites tables taillées dans la même espèce de pierre (fig. 48), l'une carrée, l'autre, sorte de ban-

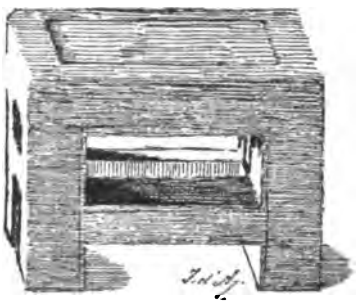

FIG. 48. PETITE TABLE EN PIERRE BLANCHE.

quette, plus longue que large (fig. 49), et enfin d'un disque d'ivoire très mince, de six centimètres et demi de diamètre. La face de ce disque est ornée au centre d'une rosace à six branches dont les

Digitized by Google

intervalles sont remplis de petits ronds, le tout

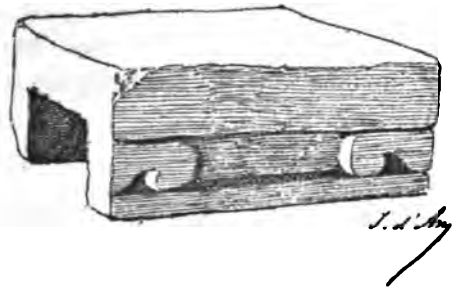

FIG. 49. PETITE BANQUETTE EN PIERRE BLANCHE.

inscrit dans une série de cercles concentriques (fig. 50).

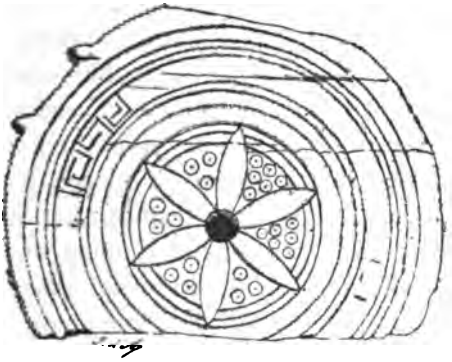

FIG. 50. DISQUE EN IVOIRE.

Le 6 juin, on ouvre le tombeau d'un pêcheur. Avec les six poteries ordinaires, on trouve un

Digitized by Google

hameçon de bronze et plusieurs morceaux de plomb ayant servi sans doute à lester son filet.

Une tombe découverte le même jour renfermait comme objets accessoires une bague de bronze et un scarabée à hiéroglyphes et cartouche royal (fig. 51).

Fig. 51. Scarabée.

Le 7 juin, un mobilier très varié sortait d'une simple fosse fermée de dalles. Les poteries accessoires étaient des coupes à double oreillon, de petites tasses ayant renfermé du vermillon, des coquilles (pecten et patelle) ayant eu le même usage, ainsi qu'un godet en pierre blanche à double oreillon horizontal terminé par une fleur de lotus. L'argent se montrait dans une bague sigillaire, le bronze dans un miroir, une hachette et une grande fibule (fig. 52), longue de dix centimètres. Outre les simples grains de collier, cubiques et sphériques, cette tombe renfermait cinquante-huit scarabées avec sujet ou hiéroglyphe moulé sur le plat, puis quatre-vingt-sept autres amulettes, parmi lesquelles onze masques cornus,

Digitized by Google

sept coquilles, cinq hippopotames, quatre lions avec emblème ou hiéroglyphe sur la base, six

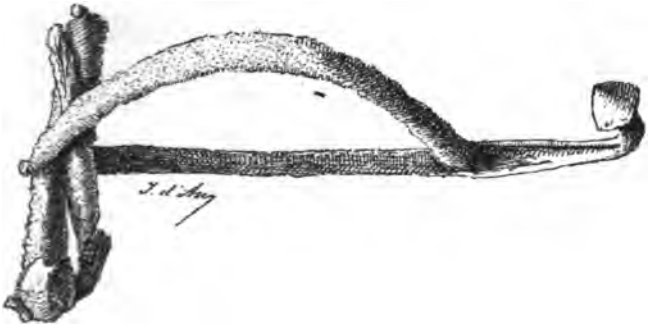

Fig. 52. Fibule.

urœus dont deux avec l'œil d'Osiris, trois cynocéphales, trois mains ouvertes dont une en argent, cinq représentations de Bès ou Phtah, deux figures d'Isis, deux Anubis, deux éperviers, le bœuf Apis, un crocodile, une tête avec hiéroglyphe, une hache minuscule en argent, à double tranchant, etc. Enfin, pour compléter cette longue série de talismans auxquels les Carthaginois attachaient une influence superstitieuse, cette tombe punique avait aussi reçu une statuette d'Astarté (fig. 53). La figurine, de terre cuite, mesure dix-neuf centimètres et demi de hauteur. Cette fois, la déesse tient la colombe de la main droite tandis qu'elle soutient son manteau de la main gauche. Elle est d'ailleurs vêtue et coiffée comme dans la statuette

Digitized by Google

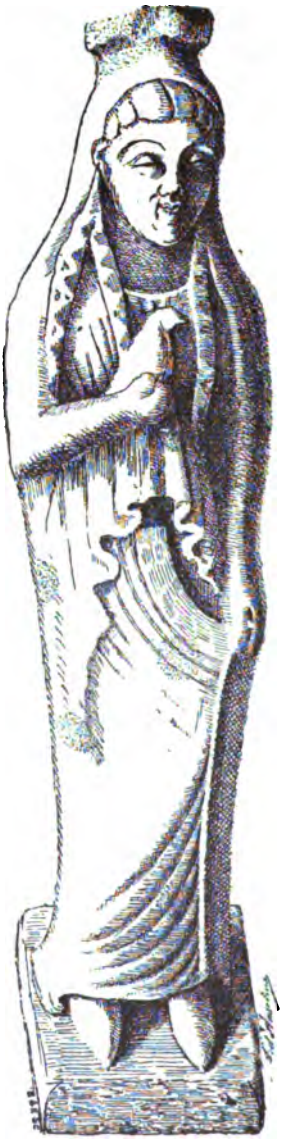

FIG. 53. DÉESSE DEBOUT. — ASTARTÉ.

Digitized by Google

que nous avons précédemment décrite. Mais l'orifice en forme de couronne qui surmonte la tête est peint en rouge, ainsi que les lèvres de la figurine, et cinq touches de cette même couleur ont été distribuées au hasard à droite et à gauche sur le vêtement. Nous avons donc là une variante des représentations de la fameuse déesse Astarté, l'Astaroth de la Bible, la Tanit des Carthaginois.

Le 8 juin, tombeau dans lequel le mobilier réglementaire est complété par un vase de la grosseur et de la forme d'un œuf d'oie allongé, à orifice conique et à une anse, et par deux gros hameçons de bronze.

Le 12 juin, la tranchée que nous pratiquions à travers la nécropole atteignait un tombeau dans lequel nous trouvions un beau vase grec d'une forme particulière que nous n'avions pas encore rencontrée et qui me paraît moins ancien que les aryballes et les alabastres précédemment découverts dans la nécropole de Douïmès, c'est-à-dire qu'au lieu de remonter au VI^e^ ou au VII^e^ siècle avant notre ère, il date peut-être seulement du IV^e^. D'ailleurs, peu de jours auparavant, on avait trouvé des ossements calcinés, accompagnés d'une bague sigillaire de bronze, d'un œil d'Osiris et d'un scarabée, appartenant à la même époque, car nous savons que les Carthaginois n'adoptèrent que très tard et jamais d'ailleurs d'une façon générale l'usage de la crémation.

Le vase grec que je dois signaler ici mesure

Digitized by Google

dix-huit centimètres et demi de hauteur et est de forme très élégante (fig. 54). La partie supé-

FIG. 54. VASE GREC ORNÉ DE PEINTURES NOIRES.

rieure est ornée d'une palmette entre deux personnages tournés l'un vers l'autre, et au-dessous

Digitized by Google

de ce sujet la face du vase est ornée d'une scène composée de quatre autres personnages. Les ornements et les figures sont peints en noir, tandis que, sur les aryballes et les alabastres précédemment décrits, les animaux et les oiseaux sont peints, partie en violet, partie en rouge.

19 juin. Grande chambre funéraire dont l'entrée regardait la *Taenia*. Nous la trouvons en partie détruite et ne pouvons en mesurer que la largeur qui était de 1^m50 et la hauteur qui atteint 1^m78. Le plafond était formé de beaux blocs parfaitement équarris, larges de 0^m55, épais de 0^m50 et longs de 2^m20. Au fond de la chambre, il y avait, comme dans les hypogées de la nécropole de la colline de Saint-Louis, deux niches de forme cubique mesurant juste un demi-mètre d'arête. Ce caveau, vidé et détruit en partie depuis longtemps, conservait des traces d'un badigeonnage intérieur à la chaux.

Parmi les énormes blocs de tuf dont il était construit, on en voit un excessivement dur, renfermant d'innombrables coquillages écrasés, et, dans ce poudingue, des rognons de grès et des galets de mer.

Malgré les difficultés qu'un tel conglomérat devait offrir au tailleur de pierres, ce bloc a été parfaitement dressé sur ses différentes faces. Certes, il fallait des ouvriers habiles pour travailler de cette façon des pierres aussi ingrates.

En même temps qu'on découvrait ce grand

Digitized by Google

tombeau, on trouvait dans les déblais une tête de lion en terre cuite conservant des traces bien marquées de couleurs bleue, rouge et blanche. La gueule et les oreilles étaient peintes en rouge et un point blanc marquait les yeux. Ces trois couleurs qui se détachent vivement sur le ton pâle de la terre cuite donnent beaucoup de vie à cette tête.

Le 22 juin, dans une sorte de niche creusée dans le sol et que rencontre la tranchée, on trouve le petit masque en argent dont nous donnons ici le dessin (fig. 55).

FIG. 55. MASQUE EN ARGENT.

Il est muni d'une bélière, ainsi que la plupart des amulettes que renfermait cette niche, avec des grains de collier, avec six bagues, les unes en argent, les autres en bronze, avec une coquille, une sonnette de bronze et une belle main en ivoire longue de près de huit centimètres. Le poignet de cette main aux longs doigts est percé d'un trou qui permettait de l'enfiler et la suspendre avec les autres talismans.

Le même jour, on ouvre deux tombeaux ren-

Digitized by Google

fermant chacun les six poteries ordinaires, des morceaux d'œuf d'autruche, le pendant en or, les débris d'un bracelet en argent et des éléments de collier.

Dans le premier, le mobilier était complété par des cymbales et un hameçon de bronze et des coquilles.

Dans le second, il y avait en outre quatre petits vases grecs à double anse, une grande patère noire, deux supports de vases de forme allongée et élégante, un miroir, une bague en argent, une autre de bronze, des pastilles de verre irisé, deux oiseaux minuscules en ivoire d'un travail très fin, aux ailes à demi ouvertes, une petite figurine représentant un personnage debout, les bras croisés sur la poitrine, et enfin une statuette en terre cuite figurant le dieu Bès. Le dieu égyptien à l'aspect ignoble, aux formes trappues et au ventre rebondi, est à demi accroupi et porte sur l'épaule gauche un pygmée qui est absolument la reproduction du même grotesque personnage. Tous deux d'ailleurs ont les mains largement posées sur le ventre avec un air de sensuelle satisfaction.

25 juin. C'est avec la hachette de bronze, un pendant d'argent, un pecten et une autre coquille, et des grains de collier qu'on trouve, dans une simple fosse, deux beaux masques égyptiens et deux curieux disques de terre cuite (fig. 56).

Les deux masques mesurent dix-sept centimètres et demi de hauteur. L'un est de terre

Digitized by Google

FIG. 56. MASQUE DE TERRE CUITE.

Digitized by Google

rouge et l'autre de terre grisâtre. C'est un double

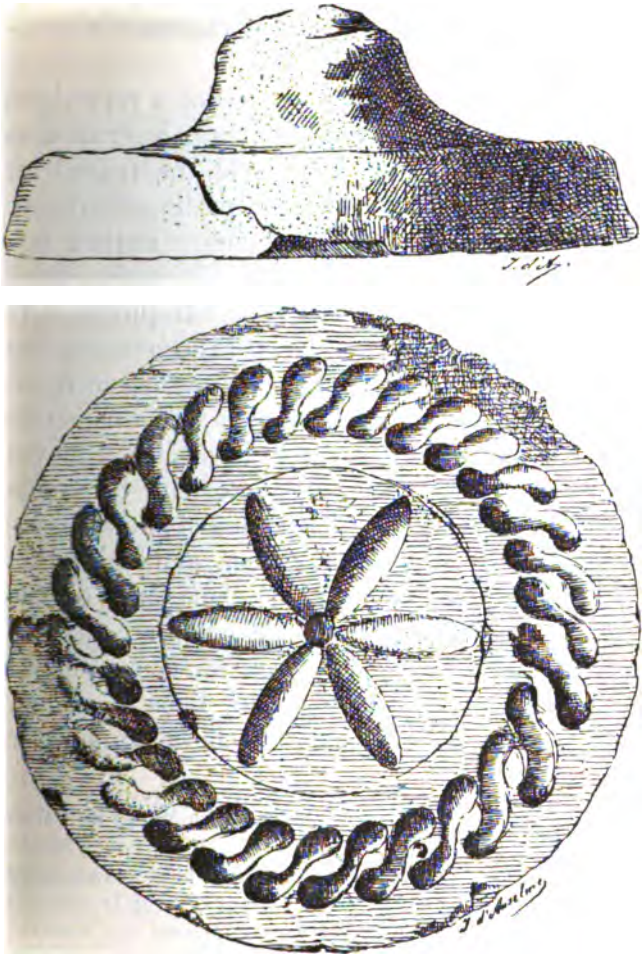

FIG. 57. MOULE DE TERRE CUITE.

Digitized by Google

exemplaire et une double variante des masques égyptiens que nous avons déjà décrits plus haut[1].

Les deux disques mesurent chacun dix centimètres de diamètre.

Le premier est un moule destiné à reproduire une rosace simple à six branches, inscrite dans une torsade disposée en cercle. Le travail est d'ailleurs assez grossier. A la partie supérieure, ce moule est muni d'un appendice saillant servant de poignée (fig. 57).

Voici la description du second : disque de terre cuite, à face plane et à revers lisse légèrement convexe. Sur la face se détache une scène en relief. On y voit un guerrier monté sans selle sur un cheval au galop qu'il guide vers la droite au moyen d'une bride (fig. 58). Le guerrier aux traits effilés, au menton pointu, porte une abondante chevelure; il est coiffé d'un casque muni d'un haut cimier. Il est, en outre, armé d'une lance et d'un bouclier rond ornementé de cercles concentriques[2]. Au-dessous du cheval, un chien portant un collier court aussi à droite. Dans le champ, il y a à droite, en avant du cheval, une fleur

1. Un de ces masques a été offert par le Musée de Saint-Louis au Musée du Louvre.

2. C'est vers la seconde moitié du VIIIe siècle avant notre ère qu'apparaît dans les peintures de la Grèce le bouclier rond s'attachant au bras : G. Perrot, *Journal des Savants*, déc. 1895, p. 730-734.

Digitized by Google

de lotus ou de lis, et à gauche, derrière le guerrier, un croissant, les cornes en haut, embrassant le disque.

Fig. 58. Disque de terre cuite.

26 juin. La tombe, de laquelle nous allons voir encore sortir une variante de la déesse Astarté, renfermait huit vases grecs, six petites tasses placées deux par deux l'une dans l'autre, des morceaux d'œuf d'autruche, des grains de collier, une bague sigillaire en argent, un pendant

Digitized by Google

d'or, un anneau d'or, un bracelet en or formé d'une lamelle travaillée au repoussé et ornée de palmettes accompagnant le scarabée sacré, une petite banquette et trois petits coffrets minuscules en pierre blanche (fig. 59), de différentes

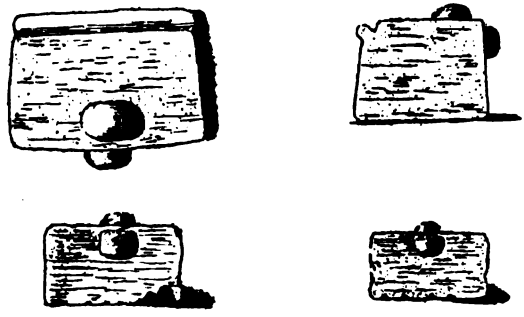

FIG. 59. CASSETTES EN PIERRE BLANCHE.

dimensions. Dans ces derniers, le couvercle est indiqué par une moulure et la charnière, ou la fermeture, par deux cabochons.

Quant à la statuette d'Astarté, de forme élancée comme celles que nous avons déjà décrites, elle a les bras pendants et ne porte pas la colombe. De chaque côté de la tête tombe une longue tresse de cheveux qui ne se dédouble pas comme dans les figurines précédentes (fig. 60).

Le lendemain, 29 juin, un masque des plus curieux sortait d'une simple fosse au mobilier très varié, comprenant des objets d'argent (pendant et bague sigillaire), de bronze (miroir et bague),

Digitized by Google

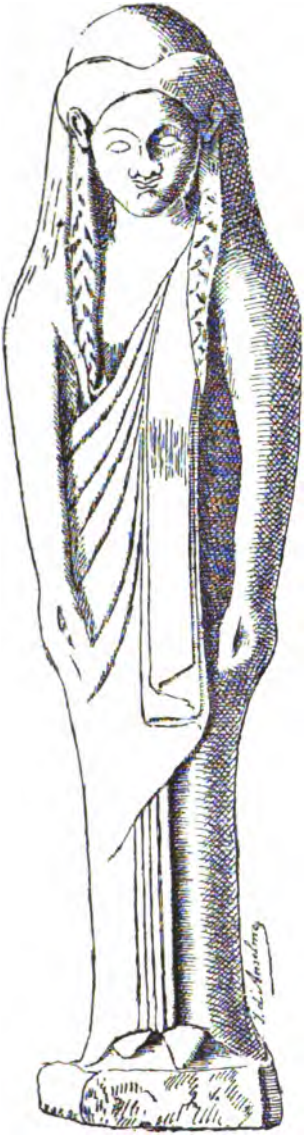

FIG. 60. DÉESSE DEBOUT. — ASTARTÉ.

Digitized by Google

de fer (anneau), des coquillages (patelle et pecten), une dent d'animal formant croissant, une quinzaine de morceaux d'œufs d'autruche, trois galets de mer noirs[1], des éléments de collier (grains, amulettes, scarabées), un alabastre de verre, à double oreillon, de couleur verdâtre, un brûle-parfum en forme d'autel, de pierre blanche, moucheté de points noirs et conservant des traces de peinture rouge, une boîte ronde avec son couvercle, en terre excessivement fine, ornée de points et de barres de couleur noire groupés cinq par cinq, un godet de terre assez grossière, un vase d'argile noire, forme de poire, à orifice circulaire et à une anse, deux vases grecs et enfin les six poteries ordinaires.

Mais voici la description de la pièce la plus intéressante retirée de cette tombe : masque de terre cuite, haut de 0m195, y compris un appendice supérieur percé d'un trou qui servait à le suspendre (fig. 61).

Ce visage ovale, à favoris ras, n'a ni moustaches aux lèvres ni barbe au menton. La partie barbue est accentuée par une double ligne creuse qui, partant de l'extrémité des sourcils, délimite la partie nue des joues, passe au bout des lèvres et se termine en laissant le milieu du menton à découvert. La chevelure est crépue et s'arrête sur le front, suivant une ligne directe allant du sommet d'une oreille au sommet de l'autre. Les yeux

1. Voir plus loin, fig. 68.

Digitized by Google

sont légèrement obliqués de haut en bas vers le nez. La prunelle et les cils étaient peints en noir,

FIG. 61. MASQUE AU NÉZEM.

la sclérotique en blanc; les sourcils sont saillants et accentués par une série de traits s'entrecroisant, pratiqués à l'aide d'une lame fine. Toute la partie du visage où se montre la peau a été fortement colorée en rouge.

Digitized by Google

Mais ce qui rend ce masque particulièrement précieux, c'est qu'il a conservé dans le tombeau les anneaux de bronze qu'on lui avait passés aux oreilles et le *nezem* d'argent ou de plomb dont on lui avait orné le nez. Jusqu'à présent, on croyait que le *nezem*, comme pendant de nez, n'était porté que par les femmes. Notre masque carthaginois prouve qu'il était aussi quelquefois porté par les hommes, et c'est ce qui lui a valu l'honneur d'être reproduit en gravure par M. l'abbé Vigouroux dans la sixième édition de son ouvrage, *La Bible et les découvertes modernes* (t. III, p. 152).

XI. Mois de juillet 1895.

Pendant le mois de juillet, on n'ouvrit que dix-huit tombeaux. Je ne donnerai ici l'inventaire que de quatre ou cinq.

Le 6 juillet, on trouve dans un tombeau, avec les six poteries ordinaires, une petite tasse à double oreillon horizontal, un aryballe de terre noire et de forme sphérique, un autre petit vase en forme de toupie, à double oreillon, avec cercle de couleur claire sur la panse, une hachette de bronze, un chalumeau en os long de 0^m13 (fig. 62), une *cyprœa moneta*, deux scarabées et enfin un tonnelet en terre cuite long de 0^m20, représentant un animal à large poitrail, à corps cylindrique, à queue et à pattes très courtes. Un goulot émerge du dos. La tête, qui devait être grosse et épaisse,

Digitized by Google

manque. Les épaules, les cuisses et les côtes sont accentuées par des traits de couleur noire sur fond rouge.

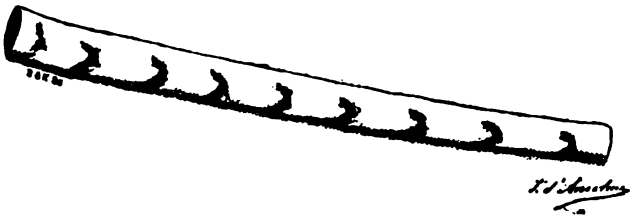

FIG. 62. CHALUMEAU.

9 juillet. C'est dans une chambre creusée au fond d'un puits rectangulaire que nous trouvons deux plaques de plomb de forme irrégulière. Dans l'une

FIG. 63. LAMELLE DE PLOMB (FACE ET REVERS).

d'elles (fig. 63) apparaît l'intention de représenter sur chaque face une tête de profil. Un trou

Digitized by Google

qui traverse la plaque figure l'œil. Ce plomb pèse 71 grammes, l'autre 139. Ils ont été trouvés avec un pecten et une rondelle en os de 0^m04 environ de diamètre, percée d'un trou au centre, du vermillon, deux croissants en argent, deux hameçons et une anse de bronze, une lame et un autre instrument de fer, à double extrémité pointue, des amulettes et des grains de collier dont un en améthyste et enfin les six poteries réglementaires.

Le 10 juillet, une caravane de soixante touristes, amenés dans les eaux de Bizerte par le plus beau des navires de la Compagnie des Messageries maritimes, le « Chili », faisant son premier voyage d'essai, venait visiter Carthage. La caravane, composée de personnages d'élite, de plusieurs sénateurs et des administrateurs de la Compagnie, la plupart avec leur famille, était dirigée par M. Lesueur. Après avoir visité la cathédrale et le musée, on se rend aux fouilles. A Douïmès, on ouvre précisément une tombe. C'est une simple fosse et ces touristes de marque sont émerveillés de voir sortir de terre l'une après l'autre les poteries funéraires, c'est-à-dire les deux fioles, les deux urnes, la lampe et son plateau. La hachette de bronze complétait seule le mobilier de cette tombe ouverte devant une si nombreuse assistance.

Les poteries furent offertes aux passagers du « Chili », qui, de retour à bord, voulurent manifester leur reconnaissance et leur intérêt à l'aide

Digitized by Google

d'une très généreuse souscription pour la continuation des fouilles de la nécropole. Cette souscription, sous forme de loterie, produisit la somme de sept cents francs.

Cette action généreuse honore trop ceux qui en ont été les instigateurs pour que je ne tienne pas à en conserver ici le souvenir.

11 juillet. On trouve plusieurs squelettes d'ani-

FIG. 64. STATUETTE D'IVOIRE (FACE).

maux, puis on ouvre une simple fosse dans

Digitized by Google

laquelle on avait déposé, à côté du cadavre, des urnes, une tasse à anses, un godet en cristal de roche, un collier formé de grains et d'amulettes, un pendant d'or, un bracelet et des bagues d'argent, enfin une curieuse statuette, creuse, en ivoire, haute de 0m13.

Cette figurine représente une femme coiffée à l'égyptienne et vêtue d'une longue robe (fig. 64-

Fig. 65. Statuette d'ivoire (revers).

66). Le cou est orné d'un collier. Les bras sont

Digitized by Google

raides et collés au corps. Les mains, réunies sur la poitrine, soutiennent les seins, qui sont à peine indiqués. Sur le reste du cylindre qui forme la robe, l'artiste a ciselé trois longues bandes quadrillées qui tombent, l'une dans le dos, les deux autres sur les côtés de la statuette. Par-dessus ces bandes, à la hauteur des reins, passe une ceinture dont les deux bouts croisés pendent

FIG. 66. STATUETTE D'IVOIRE (PROFIL).

en avant, s'écartant à droite et à gauche. Le bas

Digitized by Google

de la robe est orné d'une frange. Les pieds ne sont pas indiqués. La manière dont cette femme, ou plutôt cette déesse, est vêtue, fournit un des rares exemples du costume carthaginois. Elle offre aussi certaines analogies avec une statuette qui se trouve dans les collections du Louvre[1]. Le cylindre d'ivoire est creux; le bord intérieur est percé de quatre petits trous qui semblent avoir servi à fixer la statuette sur un morceau de bois qui la remplissait intérieurement. Cette figurine formait probablement le manche d'un miroir.

La statuette d'ivoire que possède le Louvre n'a pas de tête. Elle provient de Chypre, de cette île soumise aux Phéniciens au VII^e^ et au VI^e^ siècle avant notre ère et dont les antiquités ont tant d'analogie et parfois de ressemblance avec les pièces d'archéologie punique trouvées à Carthage.

XII. Mois d'août 1895.

Dans la première moitié du mois on trouve quatorze tombes.

Une de ces tombes était en partie creusée dans le sol naturel et en partie construite de dalles. Près des pieds du squelette, deux petits trous pénètrent dans le sol. On les dirait pratiqués à l'aide d'une sonde.

1. *Hist. de l'art*, t. III, 409.

Digitized by Google

Cette sépulture renfermait un riche mobilier composé, entre autres pièces, d'un collier en or dans lequel il convient de signaler deux amulettes portant sur chaque face l'œil d'Osiris, finement exécuté en relief, et une rosace formée de sept petits ronds. Un pendant d'or, offrant la forme d'un œuf ou d'une amphore minuscule suspendue à un crochet[1], était sans doute destiné à être porté à l'oreille. On trouva aussi dans cette tombe un miroir de bronze et un poids en plomb pesant trois grammes.

Dans une autre sépulture, parmi les objets ordinaires qui composent un riche mobilier, je dois noter un cure-oreille en argent, un morceau de poix ou de bitume, un autre de résine ou d'encens, et deux scarabées, l'un au cartouche de Thoutmès III et l'autre au cartouche de Mycérinus.

Enfin, dans une troisième tombe, nous trouvons un scarabée en pâte blanche sur le plat duquel on voit deux singes grimpant à un palmier, sujet qui mérite d'être rapproché d'une curieuse stèle punique du Musée de Saint-Louis.

La seconde moitié du mois fut employée à descendre le long d'une construction rappelant l'espèce de façade ou paroi de puits funéraire qui, dans le flanc de la colline de Saint-Louis, nous avait plusieurs fois déjà conduit à la découverte de beaux hypogées.

1. Voy. plus haut, fig. n° 30.

Digitized by Google

On trouve d'abord une grande pierre longue d'environ 2m50, épaisse de 0m35 et haute de 0m80. Au-dessous de celle-ci en est une autre de même dimension. Au-dessous de celle-là, une troisième, puis une quatrième. On en découvre ainsi jusqu'à quatorze, et rien n'indique qu'on approche de la base de cette énorme construction. Quelques pierres atteignent un mètre de hauteur. Mais elles ne sont pas toutes également dressées. Les unes sont en saillie sur les voisines, les autres en retrait et leur face n'est pas soigneusement dressée comme dans les grands tombeaux de la colline de Saint-Louis. Tout cela nous intrigue et nous ignorons si nous sommes en bonne voie.

XIII. Mois de septembre 1895.

Craignant de n'être pas du bon côté de la construction que nous découvrons pierre par pierre, nous décidons de faire une seconde fouille au revers des dalles ; mais pour cela il faut enlever une grande quantité de terre dans le flanc de la tranchée. Lorsqu'on peut enfin descendre contre la première dalle, on la trouve parfaitement dressée et on ne tarde pas à constater un orifice de forme rectangulaire, mesurant 1m98 de longueur et 1 mètre de largeur. C'est la grandeur d'une auge funéraire ordinaire. Mais la fouille précédemment pratiquée nous indique que ce ne

Digitized by Google

peut être qu'un puits. L'agencement des pierres est parfait. Chaque grande dalle est lisse et porte à sa base deux entailles qui ont dû servir à recevoir les cordes ou les chaînes sur lesquelles la pierre portait pour être descendue et mise en place. Ces entailles permettaient de retirer les chaînes ou cordes après la pose définitive. Les dalles, formant la largeur du puits, n'ont qu'une seule entaille[1].

Après plusieurs semaines de travail, on trouve de l'eau à la profondeur de 29 mètres, mais une sonde de 5 mètres s'enfonce encore sans rencontrer le sol dur. Ce magnifique puits, si bien construit en énormes et si belles dalles, ne paraît pas cependant avoir été destiné primitivement à procurer de l'eau. On ne voit sur les parois aucune trace du contact des récipients, ni même des cordes qui auraient servi à puiser. Les parois intérieures ont reçu un badigeonnage qui se reconnaît encore et ne peut s'expliquer pour un puits ordinaire. Ce doit être, comme nous l'avions pensé tout d'abord, un puits funéraire, et, en le vidant complètement, nous arriverons peut-être à une sépulture riche et importante.

Ce magnifique puits paraît avoir été comblé avant le IV^e^ siècle de notre ère, car il n'en est

1. Dans le puits carthaginois de la colline de Saint-Louis, qui est à section carrée, chaque dalle ne porte également qu'une seule entaille.

Digitized by Google

sorti, à travers les déblais, aucun fragment de lampe chrétienne, tandis qu'au contraire on y a trouvé beaucoup de lampes romaines païennes. Les moins anciennes portent les marques de potiers : AVGENDI, CAPRARI, NINI, PVLLAENI, etc... Sur l'une on voit un homme nu courant; sur une autre la déesse Junon entre deux paons.

Parmi les plus anciennes lampes romaines fournies par ce puits, je dois en signaler plusieurs. Une d'elles, de forme carrée, représente un personnage à demi couché sur un lit; six autres, quoique ne sortant pas toutes d'un même moule, portent cependant le même sujet, composé de deux masques tragiques.

FIG. 67. DISQUE-PENDELOQUE EN OR.

Mais la lampe la plus intéressante est celle qui porte comme sujet un guerrier, coiffé du casque, armé du bouclier rond ou plutôt ovale, le manteau court agrafé sur l'épaule droite. Autour du personnage, se lit cette inscription

Digitized by Google

élogieuse, en lettres très fines moulées en relief: PLVS FECISSES SI PLVS LICERET.

Pendant que l'on travaillait à déblayer le puits, on découvrait sur d'autres points de la nécropole plusieurs tombes. Du 12 au 25 septembre, on explore seize sépultures. Deux seulement renferment un mobilier assez riche. Parmi les objets sortant de l'ordinaire, je signalerai un médaillon circulaire, en or (fig. 67), portant le

FIG. 68. CAILLOUX NOIRS POLIS.

globe entre deux urœus surmonté du croissant

Digitized by Google

aux cornes abaissées et du globe ailé au-dessus; une pastille en cristal de roche; des cailloux noirs polis ou galets de mer (fig. 68) et une curieuse tablette en lapis-lazuli arrondie au sommet et munie d'une bélière, portant une représentation d'Horus sous la figure d'un épervier couronné et armé du fouet.

Dans une des tombes on a trouvé une petite fiole portant quatre ou cinq lettres puniques tracées à l'encre noire. Déjà nous avons trouvé précédemment des fioles de même forme et de même dimension avec inscription.

FIG. 69. SCARABÉE[1].

Le 2 et le 3 octobre on ouvrait encore deux tombeaux dans un desquels on ne trouvait de particulier qu'un fragment de masque. Les fouilles de la nécropole de Douïmès étaient ensuite suspendues jusqu'à l'année suivante.

1. Voy. plus haut sa monture, fig. n° 5.

Digitized by Google

XIV. Mois de janvier 1896.

Ce fut le 10 janvier 1896 que les fouilles furent reprises. L'endroit choisi pour la continuation des recherches fut la limite du terrain de Douïmès, du côté de la mer.

Dès le premier jour on reconnaît la présence d'un de ces tombeaux creusés en forme de chambre dans le sol naturel. Mais ce n'est que le lendemain soir qu'on arrive à la grande dalle qui en ferme l'entrée.

Le 13, nous possédions le mobilier de cette sépulture. Il se composait des poteries ordinaires, de la hachette, du miroir de bronze et de deux grains de collier, dont un scarabée (fig. 70).

Fig. 70. Scarabée.

Le 14, dans un tombeau d'enfant, simple fosse de la longueur d'une tombe d'adulte, mais large seulement de 0m39, on trouve un riche mobilier composé de pièces connues auxquelles vient s'ajouter une sorte de poignée de canne en bronze (fig. 71).

Le même jour, et tout à côté, on rencontre un

Digitized by Google

sarcophage monolithe, fermé de dalles épaisses.

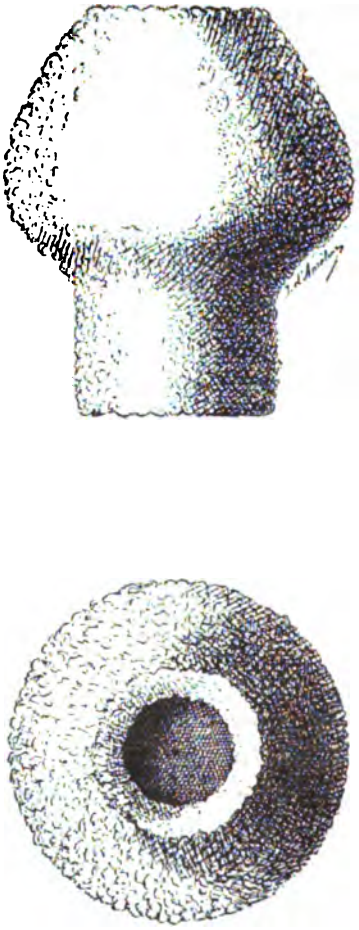

FIG. 71. OBJET DE CUIVRE OU DE BRONZE.

Digitized by Google

C'est le premier que nous trouvons dans la nécropole de Douïmès. Déjà nous en avions vu un, ainsi isolé, dans la nécropole de la colline de Saint-Louis. Dans l'une comme dans l'autre sépulture, les vases ont été placés à l'extérieur. Nous les trouvons, en effet, contre le sarcophage du côté des pieds. Sur la colline de Saint-Louis, nous les avions trouvés du côté de la tête. En vidant le sarcophage tout rempli de sable d'infiltration, on ne trouve avec les ossements qu'un grain de collier qui s'écrase sous le doigt.

Le 16, nous ouvrons un tombeau formé de grandes dalles, long de 2^m05, large de 0^m60 et haut de 1 mètre. L'auge a échappé aux infiltrations et on y voit des lambeaux de bois assez épais qui se réduisent en poussière farineuse au moindre contact. A l'endroit où reposait le milieu du corps, le sol a été creusé en forme de cuvette carrée, profonde de 0^m18. On ne trouve dans cette tombe que les deux petites fioles, la lampe et deux bols. Les deux urnes manquent à l'inventaire, mais on les trouve ensuite placées du côté des pieds sur les dalles qui fermaient la tombe.

Le 17 janvier, à 0^m80 de distance de la tombe précédente, on en trouve une autre de même construction, longue de 1^m95, large de 0^m64 et haute de 0^m80.

Dès que la première dalle de fermeture est enlevée, on aperçoit quelques ossements et près

Digitized by Google

de la tête des traces de bois, les anses élevées d'un canthare de belle terre noire, un vase grec renversé, des traces de bronze et de léger métal blanc.

Voici d'ailleurs l'inventaire complet du mobilier de cette tombe.

Près de la tête et des épaules on trouve d'abord une feuille de métal excessivement mince ressemblant à de l'argent et ayant la couleur de papier calciné. Elle est repliée sur elle-même. On y voit un semis de petites rosaces ou disques radiés faits au repoussé. Ce devait être une sorte de coiffure. A côté on recueille un canthare de terre noire à anses hautes et élégantes. Il renfermait un alabastre, haut de 0^{m}062, à panse ornée de cercles parallèles formant deux zones remplies par des suites d'animaux au corps allongé. Puis on trouve deux autres vases grecs; l'un, en forme de poire, a la panse simplement mouchetée; l'autre est orné de fuseaux aux couleurs alternées; deux cymbales de bronze; une petite tasse à double anse horizontale. Et plus bas, à la hauteur des hanches, sont la lampe et la patère placées l'une à côté de l'autre.

En tamisant la terre de ce tombeau, on trouve encore un pendant en or, une bague en argent, quelques grains de collier en or, en cornaline et en pâtes de diverses couleurs, enfin trois amulettes et un scarabée.

La terre qui a pénétré dans la tombe renferme

Digitized by Google

de petits escargots, des traces de charbon et d'os calcinés, quoique le mort n'ait pas subi la crémation. Plusieurs fois déjà nous avons eu l'occasion d'observer ce fait.

Le 18 janvier, Mgr Livinhac, supérieur général des Pères Blancs, assiste à l'ouverture d'un tombeau construit avec de grandes dalles.

La terre d'infiltration a envahi une partie du caveau. On trouve d'abord la lampe, puis, en tamisant la terre, on recueille deux goupilles en bronze, une bague sigillaire en argent et un scarabée dont voici le dessin (fig. 72).

FIG. 72. SCARABÉE.

La veille, nous avions également trouvé un scarabée que nous reproduisons ici (fig. 73).

FIG. 73. SCARABÉE.

Le 24 janvier, on trouve encore un scarabée

Digitized by Google

(fig. 74) et une tête du dieu Bès, avec plusieurs

FIG. 74. SCARABÉE.

objets en or, globule creux, étui à bélière et disque à ombilic, etc...

FIG. 75. SCARABÉE.

FIG. 76. SCARABÉE.

27 janvier. Voici d'autres scarabées trouvés dans une tombe qui contenait des objets en or et en ivoire. Le premier est en pierre dure de couleur verdâtre (fig. 75, 76, 77).

Digitized by Google

FIG. 77. SCARABÉE.

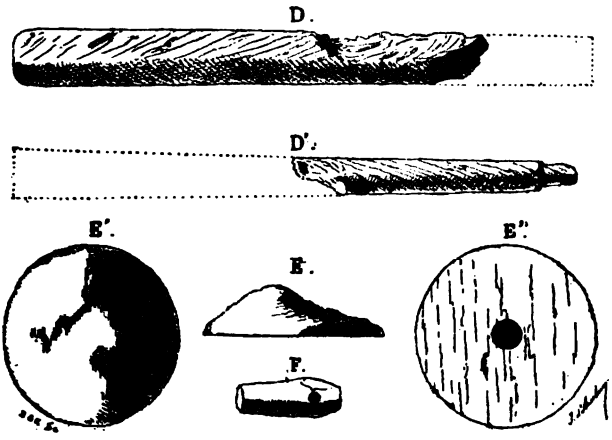

FIG. 78. OBJETS EN IVOIRE.

28 janvier. Ouverture d'un tombeau construit en grandes dalles. Intérieurement, il mesure $2^{m}05$ de longueur, $0^{m}95$ de hauteur et $0^{m}63$ de largeur.

On retire d'abord, près de la main droite du mort, une bague d'argent. Toute blanche quand elle sort du tombeau, elle noircit aussitôt qu'elle est exposée à l'air. L'argent antique s'est cristallisé et est devenu ainsi impressionnable à la lumière. La bague porte comme chaton un scarabée enchâssé dans une monture en or demeurée mobile. Le plat du scarabée est orné d'hiéro-

Digitized by Google

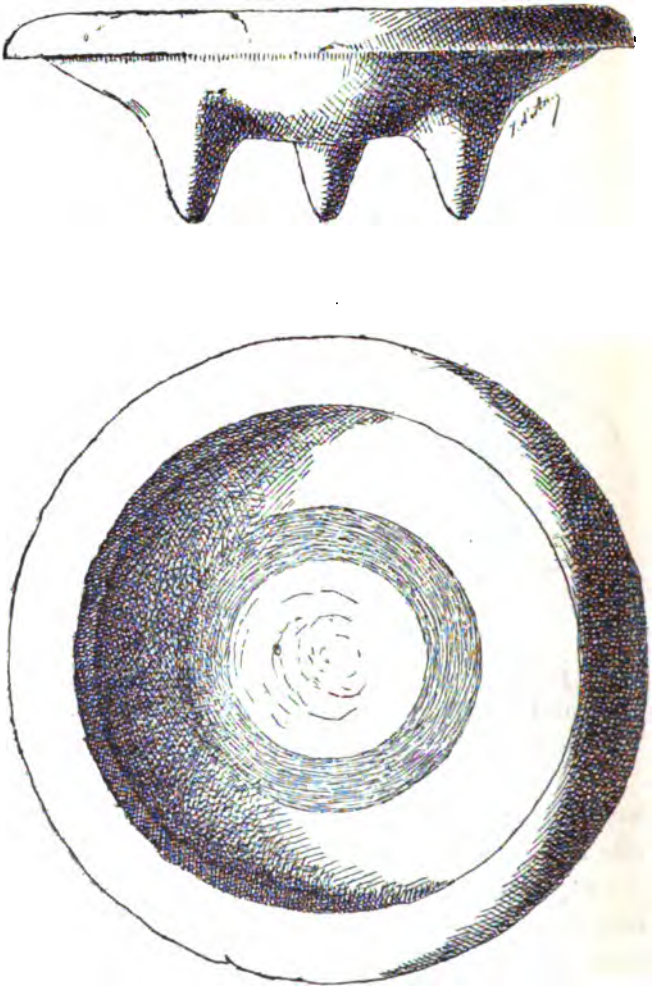

FIG. 79. PATÈRE A TROIS PIEDS.

Digitized by Google

glyphes, oiseaux affrontés, globe ailé et personnage entre deux cartouches royaux.

Parmi les poteries intéressantes que renfermait cette tombe, je citerai deux patères ou soucoupes à trois pieds (fig. 79), quatre vases de belle terre noire[1] et quatre vases grecs. Le plus grand est orné d'un cygne et d'un lion, le second d'un cygne aux ailes ouvertes, le troisième de simples bandes et filets et le quatrième de plusieurs cavaliers à la file. Ce dernier est d'un travail remarquable. Les chevaux sont pleins de vie et ceux qui les montent ont une allure très dégagée.

En débarrassant un canthare du sable jaune qui le remplit, on trouve au fond une matière blanche ayant l'aspect de neige ou de farine. C'est une fiole d'albâtre que l'humidité du tombeau a ainsi décomposée. Cette sépulture renfermait aussi un godet cylindrique également en albâtre. Un autre godet, de bronze, de la dimension d'un petit godet à encre de Chine, conserve les traces d'une cristallisation blanche.

Enfin on trouve encore dans cette tombe une statuette, des morceaux d'œuf d'autruche, un gros morceau de poix, un étui travaillé à jour (fig. 80), un cône en ivoire percé suivant l'axe, un gros grain d'agate, six scarabées, une bague sigillaire en argent, des rosaces, des pierres dures

1. Un de ces vases avait été brisé et les fragments se trouvaient dispersés dans la tombe.

Digitized by Google

polies et quelques objets en or : grains de collier,

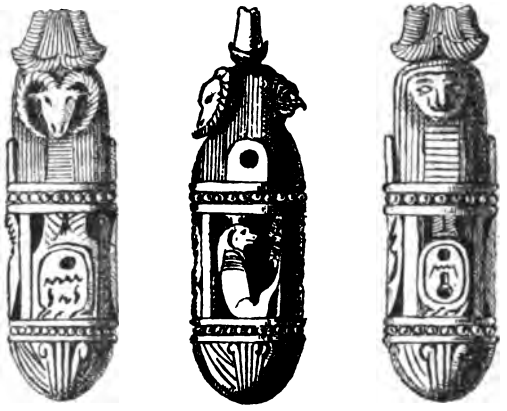

Fig. 80. Étui travaillé a jour.

bague, pendant à croix ansée, croissant et disque réunis.

31 janvier. Depuis le 10, nous avions trouvé vingt-six tombeaux, mais la découverte la plus intéressante nous était réservée pour le dernier jour du mois. Dans une simple fosse, avec le mobilier varié des plus riches tombes, on trouve une coquille très fine du genre patelle, des objets taillés dans de la pierre blanche tels que tête coiffée à l'égyptienne, lit, siège (fig. 81), godet, table ou tabouret et cinq belles terres cuites qui méritent une description détaillée.

Digitized by Google

C'est d'abord une de ces statuettes que nous avons déjà fait connaître, représentant une déesse

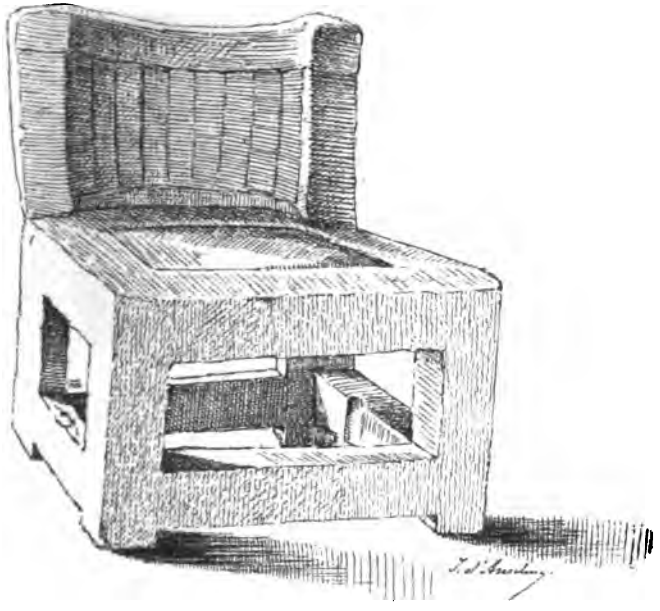

FIG. 81. SIÈGE EN PIERRE BLANCHE.

assise dans une attitude grave et recueillie, les mains posées sur les genoux, de style très archaïque. La tête n'est pas coiffée de la haute tiare cylindrique, mais simplement couverte d'un voile.

Les quatre autres sont des figurines de style égyptien ou du moins égyptisant. Toutes ont la forme de momies. La plus grande haute de $0^{m}25$

Digitized by Google

et la plus petite de 0m195 ont les bras tendus et

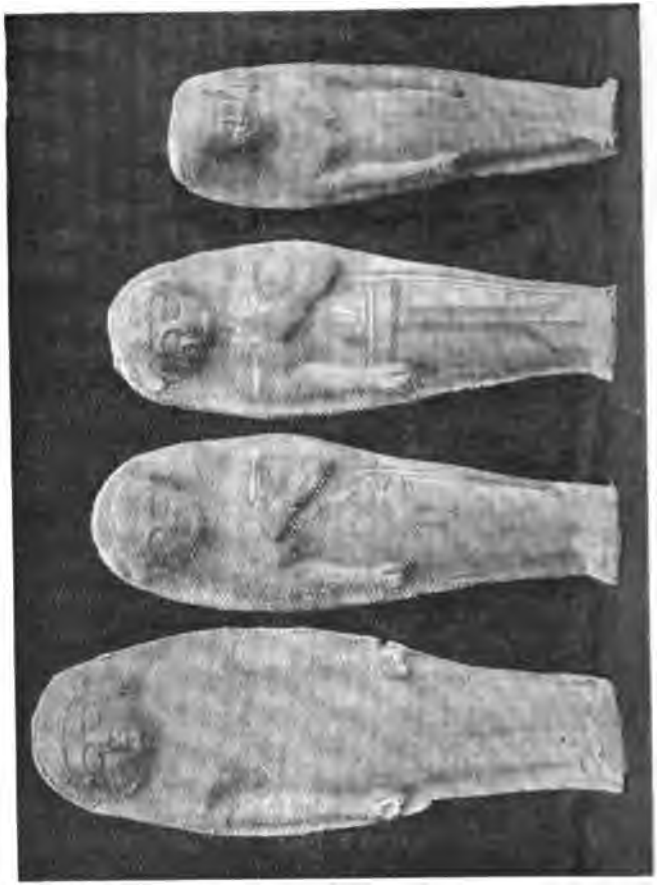

FIG. 82. FIGURINES DE TERRE CUITE.

collés au corps (fig. 82). La première a perdu la couleur rouge qui la recouvrait et les traits noirs

Digitized by Google

qui figuraient le collier, la ceinture, les franges, etc... La seconde, au contraire, a très bien conservé sa curieuse ornementation. Des filets noirs indiquent un pectoral composé de plusieurs colliers et une ceinture à bouts frangés pendants; les mêmes filets décorent aussi le bas de la robe ou mieux de la gaine.

Les deux autres figurines ont la même forme. Mais elles offrent des variantes et sont plus décorées. La main gauche est relevée et appuyée sur la poitrine. Outre le collier et la ceinture tracés au pinceau, elles portent l'*oudja* ou œil d'Osiris peint sur le devant des épaules. Sur la poitrine pend à l'aide d'un cordon l'anneau sigillaire que la main gauche semble retenir. Tout cela est figuré en peinture. Dans un des exemplaires, la couleur rouge et les filets noirs ont conservé toute leur vigueur. On les dirait peintes d'hier ces intéressantes figurines, vieilles de plus de vingt-cinq siècles.

XV. Mois de février 1896.

Pendant les deux tiers du mois de janvier, nous avions trouvé vingt-sept tombeaux. Trente-trois autres sépultures allaient être découvertes pendant le mois de février.

Le 7 février, après avoir ouvert deux tombeaux, dont l'un renfermait, avec quelques grains de collier, une feuille d'argent couverte de spi-

Digitized by Google

rales qui y ont été estampées, on arrive vers le soir à une chambre à toiture formée de grosses dalles buttées l'une contre l'autre, comme dans les hypogées à faîte triangulaire de la colline de Saint-Louis.

8 février. En creusant en avant de la chambre, on découvre la grande dalle qui la ferme. Elle mesure 1^m65 de hauteur et une largeur de 1^m10, avec une épaisseur de 17 centimètres. A droite et à gauche, elle est engagée dans une feuillure. Une fois renversée, elle permet de voir, à travers une baie large de 0^m85, l'intérieur de la chambre. C'est une sépulture bisome. La paroi du fond et celle de droite ont chacune une niche renfermant des poteries. Les deux niches sont placées immédiatement sous le plafond.

On ne distingue rien des deux squelettes, mais on voit les vestiges des planches qui recouvraient les cadavres. Les fibres du bois s'étendent en longueur, mais, au fond du caveau, elles forment des stries transversales. Une lampe, deux plateaux ou patères, trois urnes et deux fioles sont disposées le long de la paroi à gauche. Urnes et fioles ont leur orifice tourné vers le fond de la chambre. Une des urnes est couverte de bois pourri, comme si elle avait été placée sous les planches.

Deux des urnes, ayant la forme d'obus, ont en moyenne 0^m41 de hauteur. C'est sur de telles urnes que nous avons trouvé quelquefois des

Digitized by Google

inscriptions tracées à l'encre noire, mais celles-ci ne paraissent pas en avoir jamais porté.

La niche du fond renferme une seconde lampe et un petit bol à cône plein sur la panse.

Dans la seconde niche on voit, posées debout, une urne et une fiole à bec en forme de disque. Derrière ces deux poteries, on trouve couchée la fiole à bec étranglé.

Les murs droits de la chambre sont formés par trois assises de longues dalles. Le plafond compte six blocs juxtaposés, parfaitement jointoyés, et, comme toujours dans ces constructions puniques, sans l'ombre de mortier. Cependant, cet hypogée paraît avoir été revêtu intérieurement d'un enduit dont on ne retrouve de trace que dans les niches.

Le caveau est dallé, et c'est la seconde ou la troisième fois seulement que nous constatons ce fait dans les tombes construites de la nécropole de Douïmès. Ordinairement, le cadavre a été déposé sur la terre nue.

En tamisant la poussière de ce tombeau, on ne trouve qu'une lame de bronze et cinq grains de collier, dont deux en or, et un scarabée.

Un détail de construction qu'il convient de signaler dans ce tombeau, c'est que le premier bloc du plafond, au lieu d'être surmonté d'une série de dalles superposées et formant façade comme dans les tombes très anciennes de la colline de Saint-Louis, portait une muraille maçon-

Digitized by Google

née en moellons. Plusieurs grands tombeaux de la nécropole de Douïmès, en particulier celui de Iadamelek, présentent cette particularité.

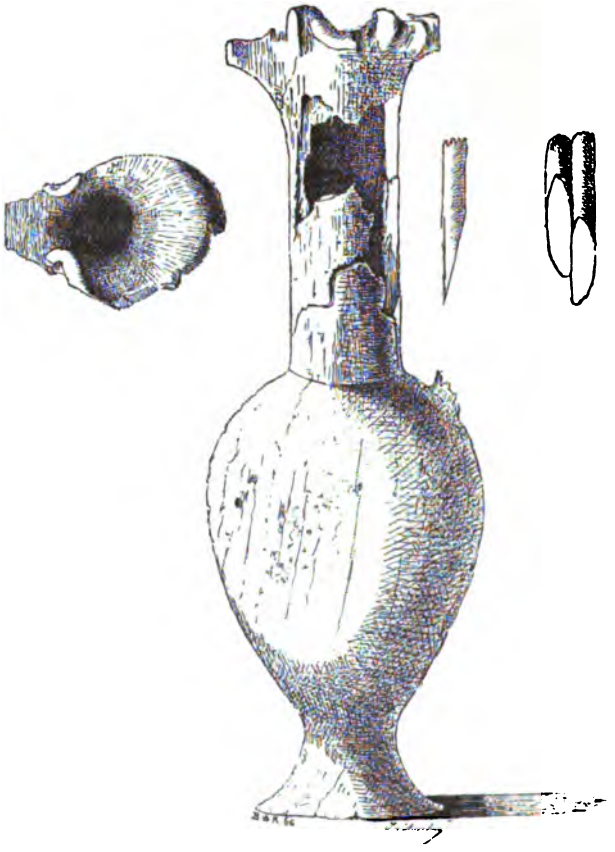

FIG. 83. ŒNOCHOÉ EN IVOIRE.
A. Orifice. — B. Portion de l'anse.

Digitized by Google

14 février. Simple fosse renfermant un mobilier varié avec scarabées et vases grecs, dont un alabastre aux tons noirs et violets est orné de deux cygnes becquetant l'extrémité pointue d'une palmette phénicienne. Mais la pièce la plus intéressante de cette tombe est une œnochoé tout entière sculptée dans un morceau d'ivoire (fig. 83). Cette fiole ou burette à long col et à bec trilobé mesure 15 centimètres et demi de hauteur. La forme en était très élégante. Quoique la matière ait mal résisté à l'action du temps, nous avons là un rare spécimen de l'art de travailler l'ivoire chez les Carthaginois.

15 février. C'est l'ivoire et l'os qui dominent dans le mobilier d'une simple fosse. L'os apparaît sous forme de tranches d'astragales. Je compte cinquante-cinq de ces osselets. Quant à l'ivoire, on le trouve sous forme de manche ou de poignée pleine, sous forme de manche creux, sorte de cornet à bord percé de neuf petits trous, sous forme de grosse aiguille plate, et enfin de petite sphère, imitant la grenade et destinée à être fixée à l'extrémité d'une tige (fig. 84).

Avec ces objets d'os et d'ivoire, on recueillit un pendant en or à croix ansée, plusieurs grains de collier, deux scarabées, plusieurs lames en fer, une sorte de poids en grès et un petit vase grec.

27 février. Dans une simple fosse sans dalles, large seulement de $0^{m}45$ et située au fond d'un

Digitized by Google

puits large de 1m40, on trouve un mobilier très varié renfermant gobelet, support de vase, pen-

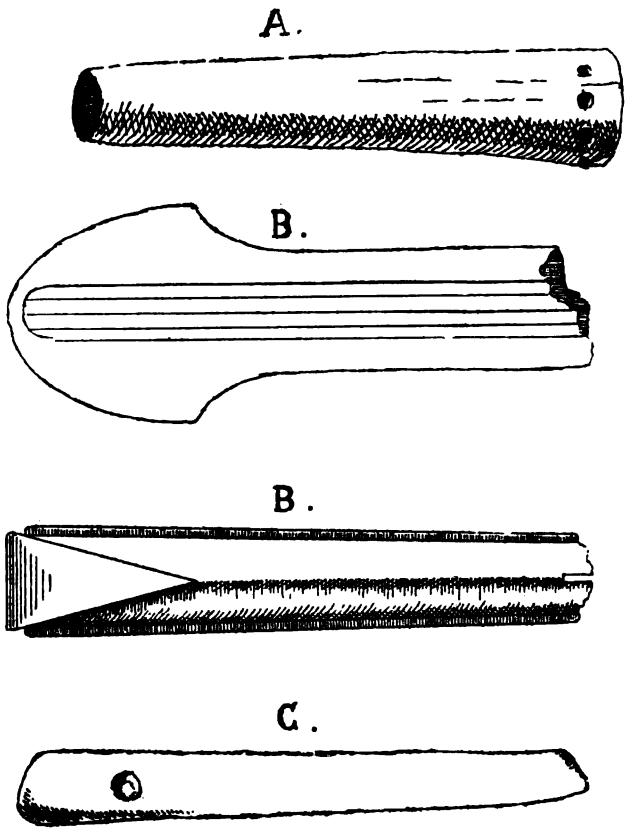

Fig. 84. Objets en ivoire.

dant et cercles d'or, feuille d'argent ornée de rosaces, grains de collier et scarabée. Mais la

Digitized by Google

pièce la plus curieuse est une figurine du dieu Bès. Le personnage grotesque est accroupi et ses pieds posent sur deux crocodiles. De chaque main il tient un lion par la queue.

Le revers de cette statuette porte une inscription égyptienne disposée en quatre colonnes verticales de signes hiéroglyphiques. D'après M. Maspero, ce serait une de ces formules magiques

FIG. 85. COUVERCLE DE VASE PEINT.

auxquelles les anciens peuples attachaient une

Digitized by Google

influence superstitieuse pour se préserver des animaux nuisibles. C'était donc un talisman.

29 février. Le mois se termine par l'ouverture d'une tombe renfermant, avec un mobilier varié, un seul vase de forme circulaire et à bords retroussés intérieurement et un couvercle plat (fig. 85) orné de quadrupèdes et d'oiseaux, d'un effet singulier. Dans cette sépulture, la hachette de bronze avait une forme particulière, à lame très étroite.

XVI. Mois de mars 1896.

Du 2 au 23 mars, on rencontre dix-neuf tombeaux. Je ne parlerai ici que d'un seul.

Le 5, on trouve, à plus d'un mètre au-dessus d'un tombeau de petite dimension, les poteries ordinaires avec un canthare, une fiole en albâtre et six petits vases grecs (aryballes et alabastres).

Le tombeau lui-même renfermait quantité de pièces composant un des mobiliers les plus variés. Je signalerai simplement six pendants en or, deux bracelets et plusieurs bagues en argent, un grand cercle de même métal ayant servi de soutien à un collier, et parmi les éléments de collier une douzaine de scarabées (fig. 86), portant chacun sur le plat un texte hiéroglyphique différent. Une curieuse cornaline représente un personnage sans jambes, la tête coiffée d'une sorte de chapeau de gendarme et les mains appliquées sur les flancs.

Digitized by Google

Une autre amulette est à double face. De chaque côté on y voit figurer, sur deux crocodiles, un

FIG. 86. SCARABÉES [1].

cynocéphale entre deux Anubis à tête portant le globe que surmonte un épervier. La base qui porte ce groupe de mythologie égyptienne est couverte d'hiéroglyphes.

Enfin on trouve dans cette sépulture une de ces fioles à glaçure verdâtre (fig. 87), telle que nous en avons déjà rencontré plusieurs. Un plus grand vase de même terre et de même fabrication a été retrouvé brisé en menus fragments, s'effritant à la simple pression des doigts. La cassure de ces objets offre le grain et la couleur blanche du plâtre.

Les fouilles de la nécropole de Douïmès touchaient presque à leur fin lorsque, dans la tran-

1. Le dernier de ces scarabées a été reproduit par erreur la tête en bas.

Digitized by Google

chée voisine du chemin de Sidi-Bou-Saïd, le 11 mars, on trouva, avec une anse d'amphore

FIG. 87. FIOLES A GLAÇURE VERDATRE.

punique marquée d'une tête en relief et avec un fond de poterie grecque noire, deux anses d'amphores rhodiennes.

Sur l'une on lisait :

ΔΩΡΙΩΝΟΣ

et sur l'autre :

ΕΠΙΠΕΙΣΙ
ΣΤΡΑΤΟΥ
ΥΑΚΙΝΘΙΟΥ

Digitized by Google

A peu près en même temps sortait de terre, dans la même fouille, une anse à marque circulaire, ornée au centre d'une rose, emblème de l'île de Rhodes, qui produisait en abondance cette fleur odoriférante. L'inscription qui entourait la rose n'est pas complètement conservée. Mais il est facile d'y lire :

//////ΔΑΜΟΚΡΑΤΕΥΣ

Les amphores qui portaient ces différentes marques sont de plusieurs siècles, je crois, moins anciennes que la plupart des tombes de la nécropole de Douïmès [1].

XVII. Mois d'Avril 1896.

Après avoir interrompu les fouilles durant plusieurs semaines, on les reprend le 17 avril, et, jusqu'à la fin du mois, on découvre encore quinze tombeaux.

Dès le premier jour de la reprise des recherches, dans l'endroit qui avait fourni les marques céramiques grecques reproduites ci-dessus, on trouve une tombe d'un nouveau genre. Un cube de pierre, en tuf coquillier, haut d'une soixantaine de

1. Ces noms et les suivants se retrouvent pour la plupart dans la liste des marques d'amphores rhodiennes, donnée récemment par M. Hiller von Gaertringen dans le premier fascicule des *Inscriptiones graecae insularum maris Aegaei.*

Digitized by Google

centimètres, a été évidé de façon à offrir un récipient d'une trentaine de centimètres de côté et de profondeur. Il contenait, avec un scarabée, les ossements calcinés d'un Carthaginois.

Cet ossuaire, renfermant les restes d'un cadavre ayant subi la crémation, est le seul que nous ayons rencontré dans la nécropole de Douïmès. Déjà, cependant, le hasard en avait fait découvrir deux de ce genre dans la nécropole encore inexplorée de la colline dite de Junon, où s'élève aujourd'hui le Petit-Séminaire (Institution Lavigerie). Ces ossuaires puniques sont relativement d'assez basse époque. Celui de Douïmès était recouvert d'une épaisse couche de tessons, parmi lesquels se trouvait encore une anse d'amphore rhodienne avec cette inscription :

ΕΠΙΑΡΧΙ
ΛΑΙΔΑ
ΠΑΝΑΜΟΥ
ΔΕΥΤΕΡΟΥ

Le 21 avril, ouverture de deux tombeaux en présence de M. l'abbé Lacroix, aumônier de marine, et de M. Jacques Chardon, lieutenant de vaisseau, l'un et l'autre à bord de l' « Iphigénie », qui mouillait dans la rade.

Dans le premier tombeau on trouve une élégante fiole, petite œnochoé de bronze (fig. 88), une aiguille et plusieurs autres morceaux de bronze

Digitized by Google

travaillé en lamelle, en tige, sous forme d'anses; puis on voit sortir de cette sépulture une coquille,

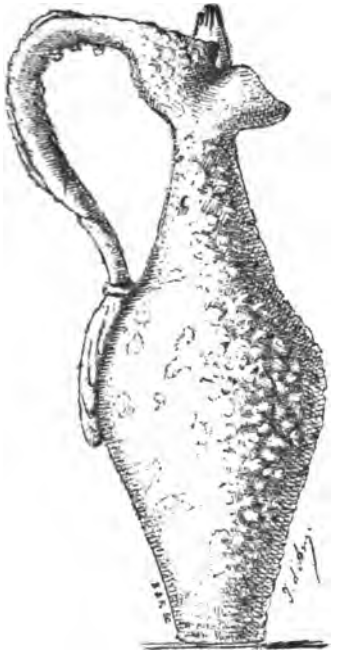

FIG. 88. ŒNOCHOÉ DE BRONZE.

simple moule (*mytilus edulis*), un pecten renfermant une pâte durcie de couleur grise à surface verdâtre et enfin un morceau de poix ou de bitume, une petite pierre verdâtre taillée à angles droits et non percée pour être enfilée, divers élé-

Digitized by Google

ments de collier, scarabée, globule à rosace, cylindre, cube, fleurs de lotus, etc....

En complétant l'examen de cette tombe, on retire un miroir de bronze à poignée d'ivoire et un dernier grain de collier, amulette à double face, offrant d'un côté l'œil d'Osiris et de l'autre la vache Isis ou le bœuf Apis.

Dans le second tombeau, M. l'aumônier et son compagnon retirent de leurs propres mains la lampe funéraire. Celle-ci est de terre rouge mal cuite et s'effrite entre leurs doigts. On trouve ensuite dans cette tombe une urne à double oreillon et les deux fioles.

Le 23 avril, deux autres tombeaux sont ouverts devant témoins. J'ai le plaisir et la bonne fortune d'ouvrir le premier en présence de M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut. On y trouve les deux urnes à panse ornée d'une zone rouge. Des deux fioles, l'une est de terre rouge et a la forme d'œnochoé à bec étranglé, l'autre de terre grise est à large orifice circulaire. On trouve aussi la lampe et un scarabée. Mais la patère fait défaut.

Outre M. Héron de Villefosse, deux autres témoins, MM. O. Montelius et Picard, assistent dans l'après-midi du même jour à l'ouverture et à l'examen du second tombeau. Ils voient successivement sortir de terre le pendant d'or à croix ansée, un poids de bronze pesant 2 gr. 1, la hachette et les cymbales de même métal, une hachette de

Digitized by Google

fer, cinq morceaux d'œufs d'autruche et 245 éléments de collier, parmi lesquels je dois signaler deux disques en argent. La première de ces pendeloques est à ombilic central comme le talisman de Iadamelek[1]. Mais les motifs qui y figuraient en relief sont absolument méconnaissables. Dans le second on distingue un motif assez vague placé, semble-t-il, entre deux caducées.

Cette tombe renfermait aussi plusieurs scarabées.

Le même jour on rencontre un double tombeau qui a été rempli intérieurement de briques cuites au soleil. Au-dessous de ces assises de briques on trouve des squelettes.

XVIII. Mois de mai 1896.

Le dernier mois consacré aux fouilles de la nécropole de Douïmès fut le mois de mai, pendant lequel les recherches firent découvrir encore vingt-sept tombeaux. Le 7 mai, dans une tombe à mobilier varié, on trouve, entre autres objets, un brûle-parfum en terre cuite rouge, un canthare de belle terre noire, une fiole en albâtre et un petit vase grec (aryballe) ayant la forme d'un anneau creux, orné extérieurement de trois animaux à face

1. Voy. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, séance du 7 décembre 1894. Rapport de M. Héron de Villefosse et note de M. Philippe Berger. Cf. *Cosmos*, 29 mai et 5 juin 1897.

Digitized by Google

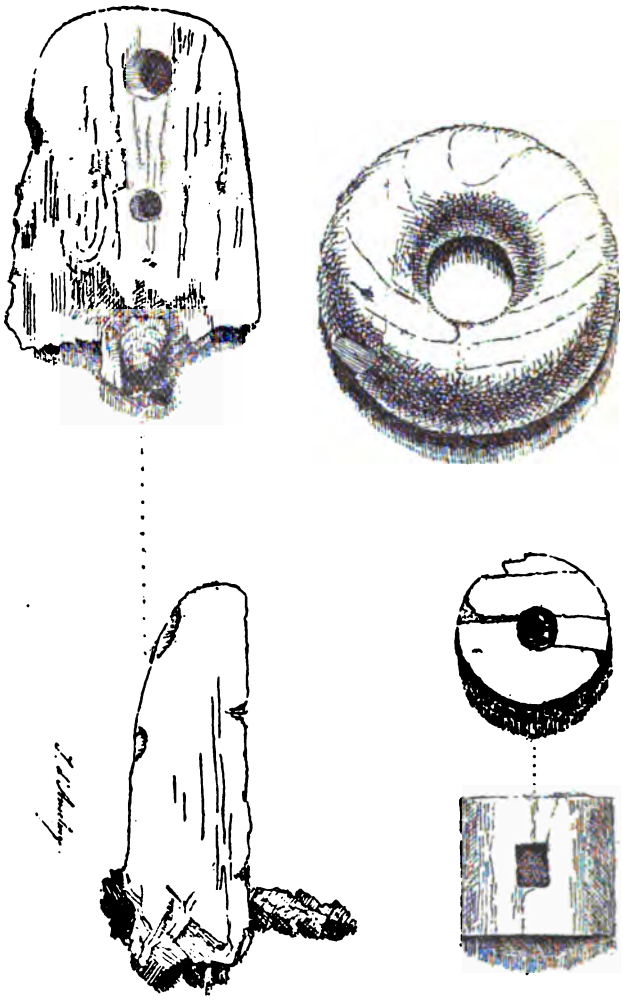

FIG. 89. OBJETS EN IVOIRE.

Digitized by Google

humaine marchant en file. Près de la tête du squelette, on constate la présence d'une mince feuille d'argent.

8 mai. C'est encore un mobilier très varié que l'on trouve aujourd'hui. Il convient de signaler un petit vase en albâtre très bien conservé, à bord percé de deux trous minuscules destinés à recevoir un cordon ou à fixer un couvercle, un poids de bronze pesant 18 gr. 8, et surtout plusieurs objets en ivoire (fig. 89). C'est d'abord un ornement imitant le long cou et la tête d'un cygne, puis un anneau épais, un cylindre et une torsade habilement travaillée à jour (fig. 90).

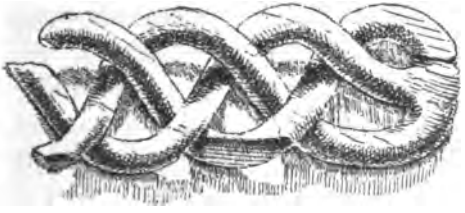

FIG. 90. TORSADE EN IVOIRE.

9 mai. M. de la Pérouse et plusieurs officiers du « Magenta » sont heureux, dans leur visite aux ruines de Carthage, d'assister à la découverte d'une tombe punique. Malheureusement c'est une simple fosse, et, sauf la lampe qui est bien conservée, on trouve tous les autres vases brisés. Le même jour, MM. d'Adhémar de Cransac, de la Droitière et de Muller, tous trois officiers de

Digitized by Google

marine à bord du « Redoutable », ont aussi la satisfaction de voir découvrir une tombe. Elle est perpendiculaire à la mer, et le cadavre avait été inhumé la tête placée du côté de la plage. Le crâne est parfaitement conservé. Ces officiers voient avec émotion sortir de terre l'une après l'autre les six poteries réglementaires. On n'y trouve pas autre chose.

Le 12 mai, encore deux tombeaux. Dans le premier on ne trouve que les deux urnes et la lampe. Mais cette lampe, de terre brune luisante, offre une particularité qui lui donne une grande valeur. Elle porte au revers, près du bord de la partie non repliée, une inscription punique composée de sept caractères tracés à la pointe sèche après la cuisson. Malheureusement, malgré sa netteté, aucun savant n'a pu jusqu'à présent trouver le sens de cette petite inscription.

Le second tombeau renfermait un riche mobilier dans lequel il convient de signaler plusieurs pièces. Un grand vase, plat et circulaire, à bord recourbé à l'intérieur, large de 22 centimètres et muni de trois fausses anses, dont une cependant est percée d'un trou étroit comme pour passer un lien, offre non seulement extérieurement, mais même intérieurement, des figures d'animaux chimériques. Deux autres vases, ornés également d'animaux, ont la forme de toupies. Une fiole en albâtre a été taillée en forme de femme ou de déesse, la main droite posée sur

Digitized by Google

le sein. L'orifice de la fiole servait de coiffure ou de stephané à la figurine. Malheureusement la matière de l'objet s'est détériorée. Parmi les grains de collier que renfermait cette tombe, je dois noter une racine d'émeraude sous forme de tonnelet aplati, longue de 5 centimètres.

Nous sommes ici dans le voisinage de la route qui monte au village de Sidi-Bou-Saïd et on rencontre de nouveau l'épaisse couche de tessons déjà signalée.

Le 15 mai, à côté d'un tombeau dans lequel il n'y avait que le squelette du mort sans accompagnement de vases, on trouve une lampe grecque de terre noire et trois anses d'amphores rhodiennes portant l'estampille du potier. Deux seulement de ces marques sont lisibles. Dans la première, l'inscription est précédée d'une rosace et se lit :

ΕΠΙΚΑΛΛΙ
ΚΡΑΤΙΔΑ

Dans la seconde, deux ou trois lettres sont douteuses. Voici ce que je crois pouvoir en tirer :

ΕΠΙΟΤΥΟΣ
ΚΑΡΝΕΙΟΣ

Les jours suivants, on continue à découvrir des tombeaux sous l'épaisse couche de tessons qui paraît provenir de la fabrique de poterie

Digitized by Google

révélée par les trois fours découverts précédemment. On trouve dans les fouilles une lampe grecque en terre noire avec ornements en relief, deux anses marquées d'un timbre punique et deux autres anses, de provenance rhodienne, portant une estampille grecque.

Une des anses puniques est marquée de la lettre phénicienne H et l'autre porte plusieurs caractères en partie effacés, mais formant le nom déjà signalé plus haut de *Ma-go-ne-m*[1].

Les deux estampilles rhodiennes sont circulaires et ornées au centre de la rose.

L'une porte :

ΑΡΙΣΤΟΚΛΕΥΣ

et l'autre :

ΕΠΙ ΔΑΜΑΙΝΕΤΟΥ ΑΓΡΙΑΝΙΟΥ

Quelques jours auparavant on avait déjà trouvé une marque d'amphore comptant trois lignes de caractères dont la dernière seule est complètement lisible :

ΕΠΙ Λ////////Α
ΤΟΙ//////////ΕΥΣ
ΘΕΣΜΟΦΟΡΙΟΥ

Avec cette marque, notre collection, commencée il y a plus de vingt ans, comprend aujour-

1. Voir la fig. 7.

Digitized by Google

d'hui, sauf un seul, tous les mois de l'année rhodienne. En voici les noms dans l'ordre correspondant que le savant Stoddart[1] a cru pouvoir leur assigner :

ΑΓΡΙΑΝΙΟΣ, Janvier.
ΘΕΥΔΑΙΣΙΟΣ, Février.
ΣΜΙΝΘΙΟΣ, Mars.
ΑΡΤΑΜΙΤΙΟΣ, Avril.
ΠΕΔΑΓΕΙΤΝΥΟΣ, Mai.
ΒΑΔΡΟΜΙΟΣ, Juin.
ΥΑΚΙΝΘΙΟΣ, Juillet.
ΚΑΡΝΕΙΟΣ, Août.
ΠΑΝΑΜΟΣ, Septembre.
ΠΑΝΑΜΟΣ ΔΕΥΤΕΡΟΣ.....?
ΘΕΣΜΟΦΟΡΙΟΣ, Octobre.
ΔΑΛΙΟΣ, Novembre.
ΔΙΟΣΘΥΟΣ, Décembre.

Ce dernier mois est le seul que nous n'ayons pas encore rencontré sur les nombreuses anses d'amphores rhodiennes que nous avons recueillies dans les ruines de Carthage[2].

Le 26 mai, un des derniers tombeaux de la nécropole est ouvert en présence de M. Dufour, intendant militaire, de sa famille et de plusieurs de ses amis. Cette sépulture renferme des cendres et des ossements à demi calcinés, et on n'y trouve

1. Alb. Dumont, *Inscriptions céramiques de Grèce*, p. 76.
2. Cf. *Revue tunisienne*, IV^e année, bull. n° 15.

Digitized by Google

qu'une petite tige en bronze à extrémité contournée en boucle. Cet objet me paraît être un cure-oreille dont la cuvette a disparu.

Enfin, c'est le 30 mai 1896 que les fouilles ont pris fin dans la nécropole si riche et si intéressante de Douïmès, après que nous eûmes découvert plus d'un millier de tombeaux.

On connaît donc maintenant d'une façon certaine le mode de sépulture des Carthaginois, la forme de leurs tombeaux, la composition du mobilier funéraire. En même temps nous apprenons une foule de renseignements sur les objets

FIG. 91. ALABASTRE ORNÉ DE PEINTURES.

dont ils se servaient pour l'usage ordinaire de la vie (fig. 91).

Digitized by Google

Dans un autre travail, je donnerai le plan de la nécropole de Douïmès et je reviendrai sur la forme des diverses tombes. Le mobilier funéraire fera aussi l'objet d'une étude particulière. Ce travail, que nous annonçons ici en terminant, sera aussi accompagné d'excellents dessins de M. le marquis d'Anselme de Puisaye, notre dévoué collaborateur.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

	Pages
Baye (le baron de), M. R. La nécropole d'Ananino (gouvernement de Viatka, Russie) . . .	1-26
Bock (Wladimir de). Poteries vernissées du Caucase et de la Crimée	193-254
Carton (Dr), A. C. N. Un édifice de Dougga en forme de temple phénicien	52-60
Delattre (R. P.), A. C. N. La nécropole punique de Douïmès à Carthage. Fouilles de 1895 et 1896	255-395
Gauckler (Paul), A. C. N. Découvertes archéologiques en Tunisie	83-160
Morin (Dom G.), A. C. N. Saint Lazare et saint Maximin. Données nouvelles sur plusieurs personnages de la Tradition de Provence . . .	27-51
Peyssier (Léon-G.), A. C. N. La cryptographie de Simon Cattaneo. Note sur quelques documents cryptographiques italiens	161-192
Prou (Maurice), M. R. Essai sur l'histoire monétaire de Beauvais à propos d'un denier de l'évêque Philippe de Dreux	61-82

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS AU RELIEUR

Pour le placement des planches des Mémoires.

Planche I, au regard de la page 136

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

DE L'ACADÉMIE CELTIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, à *Par*

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8° avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exem plaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volum seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisé.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XX
4e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à X
5e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.
6e série, vol. 1 à 6 in-8°. Paris, 1890-95, — ou tomes LI à LVI.

Les tomes 1 à XXI, XXVI, XXVII, *épuisés*. Chaque exemplai des tomes XXII à XXV, XXVIII à XL, à 4 francs; XLI à XLV, 12 francs; XLVI à LV, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 186 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volum correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peu vent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doive être reliés à part. — 1885 à 1896, 8 francs chaque année.

Prix d'abonnement : Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12; à 1 fr. 50 chaque année, sauf 18 et 1850 qui sont *épuisées*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE.

Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui co cerne la Gaule, feuille de 45 c. sur 55 c. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT

d'après les sceaux du moyen âge, par G. Demay.

Volume in-8° de 56 pages et 26 planches, gravées à l'eau-fort papier ordinaire, 5 fr.; papier de Chine, 10 fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des publications de l'Académie Celtique et de la Société des Antiquaires de France

(1807 à 1889)

Rédigée sous la direction de M. R. de Lasteyrie par M. Pro Volume in-8° de XXXII, 676 pages, **20 fr.**

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1er TRIMESTRE 1895

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devo
rappeler aux lecteurs que la Société ne pren
pas la responsabilité des doctrines émises p
les auteurs.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Digitized by Google

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1895

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1895.

MM. U. Robert,	Président.
Le vicomte J. de Rougé,	Premier Vice-Président.
L'abbé H. Thédenat,	Deuxième Vice-Président.
M. Collignon,	Secrétaire.
E. Babelon,	Secrétaire-Adjoint.
Ch. Ravaisson-Mollien,	Trésorier.
M. Prou,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. Ant. Héron de Villefosse.
A. de Barthélemy.
L. Courajod.
S. Berger.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. Le comte R. de Lasteyrie.
L'abbé L. Duchesne.
A. de Boislisle.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 24 Avril 1895.

MM.

1. Deloche (Maximin), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, rue Herschell, 5 (16 avril 1856-12 novembre 1879).
2. Barthélemy (Anatole de), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (9 mai 1842-7 juin 1882).
3. Le Blant (Edmond), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur honoraire de l'École française de Rome, rue Leroux, 7 (2 mars 1859-7 juin 1883).
4. Chabouillet (P.-M.-Anatole), O. ✱, conservateur honoraire du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), boulevard Malesherbes, 65 (4 novembre 1861-9 janvier 1884).
5. Delisle (Léopold), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), rue des Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855-2 décembre 1885).

Digitized by Google

MM.

6. PISSY (Louis), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue de Clichy, 45 (7 août 1861-6 janvier 1886).

7. PERROT (Georges), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868—3 décembre 1890).

8. BERTRAND (Alexandre), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), boulevard Haussmann, 34, et au château de Saint-Germain-en-Laye (7 août 1861-6 avril 1892).

9. WESCHER (Carle), ✱, ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (3 juin 1868-6 avril 1892).

10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 24 Avril 1895.

MM.

1. Franks (Sir Wollaston), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur honoraire au Musée Britannique, à Londres (5 février 1862-10 janvier 1893).
2. Helbig (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, via Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
3. Hirschfeld (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenburg, près Berlin, Carmelstrasse, 3 (10 janvier 1893).
4. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
5. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome (7 juin 1893).
6. Sickel (le chevalier Theodor von), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Vienne et président de l'Institut autrichien de Rome, à Vienne, Maximiliansplatz, 15 (6 février 1895).
7. . . . . .
8. . . . . .
9. . . . . .
10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 24 Avril 1895.

MM.

1. Montaiglon (Anatole de Courde de), ✱, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place des Vosges, 9 (10 février 1851).
2. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).
3. Rey (le baron Emmanuel), ✱, rue Alfred de Vigny, 1 (5 février 1862).
4. Read (Charles), ✱, ancien directeur des travaux historiques de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).
5. Heuzey (Léon), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Montaigne, 5 (1er mai 1867).
6. Prost (Auguste), ✱, boulevard Malesherbes, 19 (8 novembre 1871).
7. Duplessis (Georges), ✱, membre libre de l'Institut (Aca-

Digitized by Google

MM.

démie des beaux-arts), conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue du Cherche-Midi, 17 (6 décembre 1871).

8. Courajod (Louis), ✱, conservateur du département de la sculpture du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission des monuments historiques, rue Vital, 43 (5 mai 1875).

9. Rozière (Eugène de), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, inspecteur général honoraire des archives, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

10. Saglio (Edmond), ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des collections du Musée de Cluny, membre de la Commission des monuments historiques, rue du Sommerard, 24 (3 novembre 1875).

11. Villefosse (Antoine Héron de), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Washington, 15 (5 janvier 1876).

12. Longnon (Auguste), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876).

13. Guiffrey (Jules), ✱, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue des Gobelins, 42 (7 février 1877).

Digitized by Google

MM.

14. Schlumberger (Gustave), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue d'Antin, 27 (7 février 1877).

15. Gaidoz (Henri), directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

16. Müntz (Eugène), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).

17. Mowat (Robert), O. ✱, chef d'escadron d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

18. Corroyer (Édouard), ✱, architecte, inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

19. Lasteyrie (le comte Robert de), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), député, professeur à l'École des Chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

20. Duchesne (l'abbé Louis), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, au Palais Farnèse, à Rome, et à Paris, rue Bonaparte, 86 (3 décembre 1879).

21. Boislisle (Arthur de), ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).

22. Arbois de Jubainville (Henri d'), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), pro-

Digitized by Google

MM.

fesseur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

23. Robert (Ulysse), ✱, inspecteur général des archives et des bibliothèques, à Saint-Mandé, avenue Quihou, 30 (5 avril 1882).

24. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 72 (5 juillet 1882).

25. Thédenat (l'abbé Henry), ancien directeur du Collège de Juilly, quai des Célestins, 2 (8 novembre 1882).

26. Bapst (Germain), ✱, rue Boissière, 4 (4 février 1885).

27. Molinier (Émile), conservateur du département des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, quai Bourbon, 53 (4 février 1885).

28. Lecoy de la Marche (Albert), sous-chef de la section historique aux Archives nationales, rue de Verneuil, 32 (6 mai 1885).

29. Collignon (Maxime), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886).

30. Babelon (Ernest), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission de l'Afrique du Nord, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886).

31. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint du département de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, rue Franklin, 8 (12 janvier 1887).

32. Homolle (Théophile), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française d'Athènes, rue Mondovi, 6 (4 mai 1887).

33. Durrieu (Paul), conservateur-adjoint du département des peintures au Musée du Louvre, rue Saint-Simon, 2 (7 mars 1888).

Digitized by Google

MM.

34. Bouchot (Henri), bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

35. Omont (Henri), conservateur-adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30 (9 janvier 1889).

36. Baye (le baron de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

37. Delaborde (le vicomte H.-François), archiviste aux Archives nationales, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 103 (4 février 1891).

38. Martha (Jules), chargé de cours à la Faculté des lettres, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

39. Prou (Maurice), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue des Martyrs, 41 (6 mai 1891).

40. Cagnat (René), ✻, professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Stanislas, 10 (6 janvier 1892).

41. La Noë (le général de), O. ✻, directeur du service géographique de l'armée, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Bac, 77 (1er juin 1892).

42. Berger (Samuel), secrétaire de la Faculté de théologie protestante de Paris, rue Michelet, 13 (1er juin 1892).

43. Beurlier (l'abbé Émile), professeur à l'Institut catholique, rue de Vaugirard, 73 (7 mars 1894).

44. Michon (Étienne), attaché au Musée du Louvre, rue de Babylone, 33 (9 janvier 1895).

45. Lafaye (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, rue Tournefort, 43 (9 janvier 1895).

Digitized by Google

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 24 Avril 1895.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

MARCHAND (l'abbé Frédéric), curé de Varambon, par Pont-d'Ain (3 juillet 1889).

Aisne.

PÊCHEUR (l'abbé), à Ouchy-le-Château (4 mars 1857).

MOREAU (Frédéric), ✱, à la Fère-en-Tardenois, et à Paris, rue de la Victoire, 98 (3 novembre 1875).

PILLOY (Jules), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin (13 février 1884).

VAUVILLÉ (Octave), à Pommiers, près Soissons, et à Paris, boulevard Barbès, 11 (2 mars 1887).

CORNEAUX (l'abbé), curé de Longpont (9 novembre 1887).

SOUCHON (Joseph), archiviste du département, à Laon (4 mars 1891).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Digitized by Google

Allier.

MM.

CROIZIER (le marquis DE), à Couleuvre, et à Neuilly, boulevard de la Saussaye, 10, parc de Neuilly (9 novembre 1892).

Alpes (Basses-).

FABRE (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard, et à Paris, place du Palais-Bourbon, 3 (4 juin 1879).

RIPERT-MONCLAR (le marquis DE), ✱, ministre plénipotentiaire à Caracas (Vénézuéla), au château d'Allemagne, par Riez, et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 24 (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

ROMAN (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun, et à Paris, rue d'Anjou, 24 (1er mars 1876).

Alpes-Maritimes.

COLLEVILLE (le vicomte DE), villa Carabacel, à Nice (2 juin 1886).

RIVOLI (le duc DE), à Nice, et à Paris, rue Jean Goujon, 8 (15 décembre 1886).

Ardèche.

VALLENTIN (Roger), receveur des domaines, à Saint-Péray (4 juin 1890).

Ardennes.

PIETTE (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

VINCENT (le docteur Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Ariège.

PASQUIER (Félix), archiviste du département, à Foix (9 novembre 1887).

Digitized by Google

Aube.

MM.

Babeau (Albert), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes, et à Paris, rue de la Bienfaisance, 54 (3 juillet 1878).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique, à Troyes (4 mars 1891).

Boullaye (Ernest Arbeltier de la), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mars 1894).

Aude.

Boyé (Marius), capitaine au 13e régiment de hussards, à Castelnaudary (11 mai 1887).

Amardel (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

Aveyron.

Boisse (Adolphe), ancien sénateur, à Rodez (6 mai 1891).

Vialettes (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à Rodez (6 mai 1891).

Bouches-du-Rhône.

Parrocel (Étienne), ✱, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Blancard (Louis), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Espérandieu (Émile), capitaine au 61e régiment d'infanterie, à Marseille, rue Lafon, 12 (29 juillet 1887).

Champoiseau, O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre plénipotentiaire en retraite, à Marseille, rue de Paradis (9 novembre 1892).

Castanier (Prosper), à Marseille, rue Lafayette, 3 (24 janvier 1894).

Calvados.

Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), au château de Morainville, par Blangy, et à Paris, rue de Babylone, 53 (1er mars 1865).

Digitized by Google

MM.

Travers (Émile), archiviste paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18 (7 mars 1877).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ✱, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen (5 mai 1879).

Toutain (Jules), chargé de cours à la Faculté des lettres, à Caen (2 décembre 1891).

Charente.

Chauvet (Gustave), président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (Henri de), au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Delamain (Philippe), à Jarnac (28 janvier 1891).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Charles), conservateur du Musée de peinture et de numismatique, à Saintes (4 mai 1887).

Beaucorps (le baron Adalbert de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Noguès (l'abbé), à Dampierre-sur-Boutonne, par Aulnay-de-Saintonge (9 novembre 1887).

Baras (Albert), ✱, à Aytré (8 février 1888).

Cher.

Buhot de Kersers (A.), à la Chaumelle, par les Aix-d'Angillon (5 juin 1872).

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Guère (le comte Alphonse de la), à Bourges, rue de la Grosse-Armée, 1 (5 novembre 1884).

Méloizes (le marquis Albert des), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Boutroue (Alexandre), à la Motte, commune de Primelles, et à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 241 (3 décembre 1890).

Digitized by Google

Corrèze.

MM.

Rupin (Ernest), président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brives, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Corse.

Bonaparte (le prince Roland), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

Côte-d'Or.

Arbaumont (Jules d'), président de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), ancien magistrat, à Beaune, rue du Change, 3 (10 janvier 1866).

Beauvois (Eugène), à Corberon (28 juin 1871).

Montille (Léonce de), ✱, à Beaune (7 avril 1880).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Millon (Henry), conseiller à la cour d'appel, à Dijon, boulevard Sévigné, 4 (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé L.), à Beire-le-Châtel (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé Paul), à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

Vienne (Maurice Mathieu de), ✱, lieutenant-colonel d'artillerie, à Dijon (5 février 1890).

Potey (Georges), à Minot, par Mignay-le-Duc (28 janvier 1891).

Daguin (Fernand), ✱, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

Côtes-du-Nord.

Rhôné (Arthur), à Kéravel en Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

Le Cerf (René), député des Côtes-du-Nord, à Mur-de-Bretagne, et à Paris, rue d'Astorg, 4 (3 juin 1891).

Creuse.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Digitized by Google

Dordogne.

MM.

Fayolle (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Doubs.

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (Clément), conservateur de la Bibliothèque, à Montbéliard (7 mars 1883).

Perrin (l'abbé Élie), professeur au grand séminaire, à Besançon (11 janvier 1893).

Drôme.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimar (9 décembre 1874).

Sizeranne (le comte Fernand Monier de la), au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre Charron, 79 (11 mai 1881).

Eure.

Regnier (Louis), à Évreux, rue Chartraine, 59 (6 mars 1890).

Porée (le chanoine), curé de Bournainville (23 avril 1890).

Coutil (L.), aux Andelys (6 mars 1895).

Eure-et-Loir.

Gouverneur (Aristide), ✱, à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 (4 mai 1892).

Clerval (l'abbé Alexandre), supérieur de la Maîtrise, à Chartres (1er février 1893).

Finistère.

Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✱, au château de la Porte-Neuve, par Riec, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Chatellier (Paul du), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Digitized by Google

Gard.

MM.

Révoil (Henry), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Nîmes (4 juin 1873).

Marignan (Albert), à Fonsfougassières, par Aigues-Vives, et à Paris, rue Jacob, 23 (4 février 1891).

Rousset (Louis), membre correspondant de l'Académie de Nîmes, à Uzès (6 mai 1891).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✱, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31, et à Paris, rue des Chartreux, 6 (9 février 1881).

Douais (le chanoine C.), professeur aux Facultés libres, place Saint-Barthélemy, 6, à Toulouse (3 avril 1889).

Barrière-Flavy (C.), au château de Puydaniel, par Hauterive (2 décembre 1891).

Gers.

Carsalade du Pont (le chanoine J. de), secrétaire de la Société historique de Gascogne, au Palais archiépiscopal, à Auch (10 juillet 1889).

Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Gironde.

Drouyn (Léo), ✱, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

Jullian (Camille), professeur à la Faculté des lettres, à Bordeaux, cours de Tournon, 1 (10 janvier 1894).

Hérault.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Noguier (Louis), avocat, à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Berthelé (Joseph), archiviste du département, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

Digitized by Google

MM.

Pélissier (Léon-G.), chargé de cours à la Faculté des lettres, à Montpellier, boulevard du Jeu de Paume, 33 (1er juillet 1891).

Ille-et-Vilaine.

Joüon des Longrais (Frédéric), à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre-et-Loire.

Delaville Le Roulx (Joseph), docteur ès lettres, archiviste-paléographe, à Monts, et à Paris, rue de Monceau, 52 (5 février 1879).

Beaumont (le comte Charles de), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, rue Saint-Dominique, 15 (24 juillet 1894).

Isère.

Reymond (Marcel), à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

Fournier (Paul), professeur à la Faculté de droit, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

Jura.

Berthelet (Charles), à Arlay (21 janvier 1885).

Guichard (l'abbé), docteur en théologie, curé de Pupillin, par Arbois (6 février 1889).

Brune (l'abbé P.), curé de Beaume-les-Messieurs (6 mars 1889).

Landes.

Tartière (Henry), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Loir-et-Cher.

Storelli (André), à Blois (3 juillet 1878).

Loire.

Durand (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

Digitized by Google

MM.

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

Jeannez (Édouard), à Ouches, par Roanne (6 avril 1881).

Brassart (Eleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

Thiollier (Félix), à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Déchelette-Despierres (Joseph), à Roanne (15 novembre 1893).

Loire-Inférieure.

Nicollière (Stéphane de la), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

Kerviler (René Pocard-), ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Du Dreneuc (Pierre-René de Lisle), secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue de Paris, 19 (19 avril 1882).

Granges de Surgères (le marquis de), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

Legendre (A.), architecte, à Nantes, rue Morand, 6 (15 juin 1889).

Loiret.

Loiseleur (Jules), ✱, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

Casati (Charles), ✱, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Juvelière, par Boiscommun (5 mars 1873).

Desnoyers (l'abbé), ✱, président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

Couret (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

Dumüys (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Lot-et-Garonne.

Tholin (Georges), ✱, archiviste du département, à Saint-Cirq, près Agen (5 mars 1873).

Digitized by Google

MM.

Tamizey de Larroque (Philippe), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Gontaud (6 février 1884).

Lozère.

Germer-Durand (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Godard-Faultrier (Victor), à Angers (11 avril 1866).

Port (Célestin), O. ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Angers (3 mars 1875).

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Durand-Gréville (Émile-Alix), à Angers, chemin de la Barre, et à Paris, rue de Grenelle, 174 (3 février 1892).

Marne.

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

Morel (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims, rue de Sedan, 3 (1er juillet 1874).

Lucot (l'abbé), chanoine, archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison (Louis), archiviste de la ville, à Reims, rue Cérès, 21 (20 juillet 1881).

Nicaise (Auguste), à Châlons-sur-Marne (12 juillet 1882).

Jadart (Henry), secrétaire général de l'Académie de Reims, conservateur-adjoint de la bibliothèque et du musée, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat (Alexandre), attaché au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, près Épernay, et à Paris, rue de Mézières, 6 (11 janvier 1888).

Digitized by Google

MM.

Millard (l'abbé A.), curé de Saint-Gond, par Baye (12 juin 1889).

Habert (Théophile), conservateur du Musée archéologique et céramique de la Ville, à Reims, place Amélie-Oublie, 12 (2 avril 1890).

Gosset (Alphonse), architecte, à Reims, rue des Templiers (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

Bougard (le docteur E.), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

Roserot (Alphonse), attaché aux archives du département, à Chaumont (3 juillet 1889).

Fourot (l'abbé A.), professeur au collège de Saint-Dizier (4 décembre 1889).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres (4 décembre 1889).

Gillet (Horace), à Joinville (30 juillet 1890).

Marcel (l'abbé Louis), préfet des études au petit séminaire, à Langres (6 juillet 1892).

Mayenne.

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), consul honoraire d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey, et à Paris, rue de l'Université, 17 (4 juin 1862).

Rouyer (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

Cournault (Charles), ✻, conservateur du Musée lorrain, à Malzéville, près Nancy (9 février 1870).

Germain (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Digitized by Google

MM.

Des Robert (Ferdinand), à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Payard (Émile), directeur des cristalleries, à Baccarat (2 juin 1886).

Meuse.

Maxe-Werly (Léon), à Bar-le-Duc, et à Paris, rue de Rennes, 61 (10 octobre 1877).

Jacob (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

Estourbeillon (le marquis de l'), à Vannes, rue du Drezen, 24 (14 décembre 1887).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

Gauthier (Gaston), instituteur, à Saint-Martin-d'Heuille, près Guérigny (1er mars 1893).

Nord.

Mannier (E.), ancien notaire, à la Bassée, et à Paris, rue de l'Université, 8 (5 juin 1861).

Van Hende (Édouard), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

Rigaux (Henry), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

Caffiaux (Henry), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

Bayet (Charles), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), recteur de l'Académie, à Lille, rue Solférino, 289 (2 juillet 1879).

Dehaisnes (Mgr Chrétien), archiviste honoraire du département, président de la Commission historique du Nord, à Lille (7 juin 1882).

Digitized by Google

MM.

Quarré-Reybourbon (L.), à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

Carton (le docteur Louis), médecin-major du 19e régiment de chasseurs à cheval, à Lille (3 février 1892).

Maurice (Jules), à Douai, rue des Blancs-Mouchons, 39 (9 janvier 1895).

Oise.

Marsy (le comte Arthur de), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne, et à Paris, rue Pigalle, 22 (12 décembre 1866).

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, boulevard de Courcelles, 112 (13 décembre 1876).

Luçay (le comte Hélion de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy, et à Paris, rue de Varennes, 90 (3 juillet 1878).

Loustau (G.), ✻, ingénieur civil, à Crépy-en-Valois, rue Goland, 9 (16 mars 1881).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Müller (l'abbé Eugène), à Senlis (25 juillet 1888).

Valton (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard, et à Paris, rue Taitbout, 36 (15 juin 1889).

Marsaux (l'abbé L.), curé doyen, à Chambly (2 avril 1890).

Bordeaux (Paul), à Méru, rue Nationale, 72, et à Neuilly-sur-Seine, rue Charles-Laffitte, 97 (3 février 1892).

Orne.

Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Digitized by Google

MM.

Duruflé (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers, et à Paris, rue de la Victoire, 47 (10 février 1886).

Godet (l'abbé), au Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Pas-de-Calais.

Monnecove (Félix Le Serghant de), ✱, ancien député, à Saint-Omer, et à Paris, rue Saint-Florentin, 4 (4 mars 1874).

Pagart d'Hermansart, à Saint-Omer (13 février 1884).

Cardevacque (Adolphe de), à Arras (2 juillet 1884).

Vaillant (Victor-J.), à Boulogne-sur-Mer, rue Tour-Notre-Dame, 12 (3 juillet 1889).

Puy-de-Dôme.

Plicque (le docteur A.-E.), à Thiers (20 juin 1883).

Audollent (Auguste), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Clermont-Ferrand (5 mars 1890).

Pyrénées (Basses-).

Blanchet (Adrien), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Pau, et à Paris, rue Turgot, 3 (14 décembre 1887).

Pyrénées (Hautes-).

Frossard (le pasteur Charles), à Bagnères-de-Bigorre, et à Paris, rue Ballu, 14 (6 juin 1883).

Rhône.

Allmer (Auguste), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude Bernard, 47 (6 mars 1861).

Morin-Pons (Henry), à Lyon (4 janvier 1865).

Giraud (J.-B.), conservateur des Musées d'archéologie de la ville, à Lyon (7 avril 1880).

Digitized by Google

MM.

Vachez (A.), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, rue de la Charité, 24 (9 novembre 1887).

Rainaud (Armand), agrégé de l'Université, à Lyon, chemin d'Alaï, 117, au Point-du-Jour (27 février 1889).

Condamin (le chanoine James), professeur aux Facultés libres, à Lyon, rue du Peyrat, 4 (2 avril 1890).

Saône-et-Loire.

Bulliot (Gabriel), ✱, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Mazerolle (Fernand), à Marigny, et à Paris, avenue Niel, 91 (16 novembre 1887).

Deseilligny (Jules Pierrot-), à Autun, et à Paris, rue de Varennes, 53 (14 décembre 1887).

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste-paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15, et à Paris, rue du Bac, 126 (2 juillet 1879).

Seine.

Chatel (Eugène), archiviste honoraire du département du Calvados, à Paris, rue Vavin, 5 (4 février 1863).

Lefort (Louis), ✱, à Paris, rue de Condé, 5 (3 février 1875).

Girard (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, rue du Cherche-Midi, 55 (15 février 1882).

Pothier (le général), C. ✱, rue de Bellechasse, 14 (16 janvier 1884).

Weiss (André), professeur agrégé à la Faculté de droit, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (Gustave), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, avenue du Maine, 204 (11 juin 1884).

Ruelle (Charles-Émile), ✱, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, rue de Vaugirard, 195 (9 novembre 1887).

Digitized by Google

MM.

Batiffol (l'abbé Pierre), aumônier du collège Sainte-Barbe, à Paris, rue Cujas, 2 (11 janvier 1888).

Bouillet (l'abbé Auguste), à Paris, rue de la Trinité, 3 (12 juin 1889).

Enlart (Camille), sous-bibliothécaire à l'École des beaux-arts, à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 56 (19 juin 1889).

Martinière (H.-P. de la), ✱, directeur du cabinet du gouverneur général de l'Algérie, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, à Neuilly, boulevard du Château, 9 (19 juin 1889).

Meyer (Henri), à Paris, avenue Hoche, 24 (4 mars 1891).

Lepreux (Paul), attaché aux musées nationaux (Musée du Luxembourg), à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Wilhelm (Henri), juge de paix, à Pantin (1er mars 1893).

Lambin (Émile), au Grand-Montrouge, avenue de la République, 27 (5 juillet 1893).

Seine-Inférieure.

Septenville (le baron Ed. de), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

Beaurepaire (Charles de Robillard de), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

Estaintot (le comte Robert d'), à Rouen (1er décembre 1875).

Allard (Paul), ancien magistrat, à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (P. Laffleur de), ✱, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102 (3 janvier 1883).

Prévost (Gustave), ancien magistrat, rue Chasselièvre, Rouen (6 juin 1888).

Digitized by Google

MM.

Naëf (Albert), architecte, au Havre, boulevard de Strasbourg, 55 (16 novembre 1892).

Seine-et-Marne.

Gréau (Julien), à Nemours, et à Paris, rue du Bac, 126 (4 juin 1884).

Bordes (l'abbé), censeur du collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Villefosse (Étienne Héron de), à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

Crèvecœur (Robert de), à Lésigny, par Brie-Comte-Robert, et à Paris, rue de Longchamps, 120 (8 janvier 1890).

Seine-et-Oise.

Hennebert, O. ✱, lieutenant-colonel du génie en retraite, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, rue des Pyramides, 2 (10 décembre 1873).

Fourdrignier (Édouard), à Sèvres (4 juin 1879).

Caron (Émile), ✱, aux Camaldules, par Yerres, et à Paris, rue du Havre, 2 *bis* (6 avril 1881).

Letaille (Joseph), à Bellevue, et à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

Thélier (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

Martin-Sabon (F.), à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

Villenoisy (François de), attaché au Musée, à Saint-Germain-en-Laye, et à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

Rosières (Raoul), à Meulan (3 mai 1893).

Marchéville (Marcel de), président de la Société française de numismatique, à Saint-Germain-en-Laye, et à Paris, boulevard Haussmann, 138 (7 février 1894).

Marquet de Vasselot (Jean-J.), à Bellevue, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 21 (9 janvier 1895).

Digitized by Google

MM.

Maignan (Albert), ✱, artiste peintre, à Saint-Prix, et à Paris, place La Bruyère, 1 (6 mars 1895).

Sèvres (Deux-).

Piet-Lataudrie (Charles), à Niort, et à Paris, rue de Berlin, 43 (2 décembre 1885).

Somme.

Janvier (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

Duhamel-Décéjean, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Guerlin (Robert), secrétaire de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Lemerchier, 23 (3 février 1892).

Tarn-et-Garonne.

Bruston (Charles), doyen de la Faculté de théologie protestante, à Montauban, rue de la Banque, 37 (7 mars 1894).

Vaucluse.

Deloye (Auguste), ✱, ancien conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

Vendée.

Vallette (René), secrétaire de la Société archéologique de la Vendée, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Farcinet (Charles), O. ✱, ancien chef du personnel au ministère de l'Intérieur, à la Roche-sur-Yon, et à Paris, rue de la Néva, 3 (7 décembre 1892).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, au Fossé-Rouge, par Sainte-Florence, et à Paris, rue d'Assas, 9 *bis* (24 janvier 1894).

Digitized by Google

Vienne.

MM.

Lièvre (Auguste), ✱, bibliothécaire de la ville, à Poitiers (7 juin 1876).

La Croix (le R. P. Camille de), conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Ledain (Bélisaire), à Poitiers (19 mai 1886).

Combes (Camille), avocat, au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes, et à Paris, rue Vignon, 21 (9 novembre 1887).

Bonvallet (Adrien), à Poitiers, rue du Petit-Bonnevaux, 8 (20 juin 1894).

Vienne (Haute-).

Fage (René), avocat, à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Vosges.

Voulot (Félix), conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens, et à Paris, rue Lepelletier, 29 (9 mai 1855).

Julliot (Gustave), conservateur du musée archéologique, à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par Noyers-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château du Chesnoy, près Sens, et à Paris, rue de Bellechasse, 31 (2 décembre 1891).

Algérie et Tunisie.

Julien Laferrière (Mgr L.), évêque de Constantine et d'Hippône, à Constantine (6 mars 1878).

Digitized by Google

MM.

Blanchère (René de la), ✱, inspecteur général des musées et bibliothèques, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Alger, 30, rue Saint-Augustin, et à Paris, rue Poncelet, 47 (4 mars 1885).

Blanc (Édouard), à Tunis, et à Paris, rue Spontini, 18 (6 mars 1890).

Gauckler (Paul), inspecteur des antiquités et arts de la Régence, à Tunis (11 janvier 1893).

Espinasse-Langeac (le vicomte de l'), à Sfax (11 janvier 1893).

Anselme de Puisaye (le marquis d'), à Tunis (10 avril 1895).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Grellet-Balguerie (Charles), ancien magistrat, 11, Hargrave Road, Upper Holloway, à Londres (3 juin 1863).

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue de la Tour, 40 (5 décembre 1877).

Sainte-Marie (E. Pricot de), ✱, consul de France, à Santander (Espagne) (5 février 1879).

Sorlin-Dorigny (Albert), à Constantinople, rue Asmali-Mesdjid, 17, Péra (1er juin 1881).

Saige (Gustave), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

Lallemand (l'abbé Paul), à Vergaville (Alsace-Lorraine), et au collège de Juilly (Seine-et-Marne) (7 février 1883).

Laigue (Louis de), ✱, consul général de France, à Rotterdam (Pays-Bas), et à Paris, rue Raynouard, 22 (5 décembre 1883).

Fleury (le comte Louis de), à la Kempa, par Lomzo, gouv. de Grodno, Russie (5 mars 1890).

Durighello (Ange), à Saïda, Syrie (10 janvier 1894).

Digitized by Google

MM.

Lagrange (le R. P. M.-J.), directeur du couvent de Saint-Étienne, à Jérusalem, Syrie (6 mars 1895).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

Pflugk-Harttung (Prof^r^ Julius von), à Berlin, S. W., Yorkstrasse, 14 (1^er^ décembre 1886).

Helbig (Wolfgang), v. p. 8.

Hirschfeld (Otto), v. p. 8.

Autriche-Hongrie.

Sickel (le baron de), v. p. 8.

Belgique.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

Dognée (Eugène-M.), O. ✱, à Liège, place des Carmes, 20 (6 juin 1867).

Helbig (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 16 (2 mai 1883).

Cloquet (Louis), professeur à l'Université, à Gand, rue Saint-Pierre, 2 (3 décembre 1884).

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Witte (Alphonse de), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 49 (3 avril 1889).

Danemark.

Schmidt (le professeur Valdemar), ✱, à Copenhague, Musées royaux, Prindsens Palais (3 juin 1868).

Olrik (le docteur Hans), inspecteur général des écoles du Danemark, à Copenhague, Gothersgade, 175 (6 février 1895).

Espagne.

Martinez y Reguera (le docteur Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Digitized by Google

MM.

Soriano-Tomba (Ramon), à Barcelone, calle Petritxol, 3 (19 novembre 1879).

Gibral (Enrique-Claudio), à Gérone (1er décembre 1880).

Vera y Chilier (Francisco de Asís de), directeur et conservateur du Musée provincial, à Cadix (6 janvier 1892).

Casañ y Alegre (Joaquín), directeur des Archives, à Valence, Náquera, 2 (4 juillet 1894).

Grande-Bretagne et Irlande.

Franks (Sir Wollaston), v. p. 8.

Lewis (Bunnell), membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).

Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), membre de la Société des Antiquaires de Londres, aide de camp de S. M. la Reine, au château de Wildeck, Argovie (Suisse) (10 décembre 1884).

Pitt-Rivers (le lieutenant général Augustus-Henry Lane-Fox-), membre de la Société Royale et de la Société des Antiquaires de Londres, au château de Rushmore, Salisbury (8 avril 1891).

Evans (Arthur-John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum, Oxford, à Youlbury, près Abingdon (8 avril 1891).

Grèce.

Carapanos (Constantin), ✻, ancien ministre, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Athènes (10 avril 1878).

Italie.

Ferrero (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences de Turin (8 avril 1891).

Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), v. p. 8.

Norvège.

Unger (C.-R.), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Digitized by Google

Russie.

MM.

Siennicki (Stanislas-Joseph de), conseiller de cour, à Varsovie, palais de l'Université impériale, faubourg de Cracovie, 394 (28) (3 février 1875).

Ouvaroff (la comtesse), v. p. 8.

Suisse.

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université de Genève (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Baden-Baden, Louisenstrasse (6 février 1884).

Briquet (C.-M.), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

ET ÉTRANGERS

Au 24 Avril 1895.

MM.

ALLARD (Paul), Seine-Inférieure.
ALLMER (Auguste), Rhône.
AMARDEL (Gabriel), Aude.
ANSELME DE PUISAYE (le marquis D'), Tunisie.
ARBAUMONT (Jules D'), Côte-d'Or.
ARNAULDET (Pierre), Vendée.
AUBERTIN (Charles), Côte-d'Or.
AUDOLLENT (Auguste), Puy-de-Dôme.

BABEAU (Albert), Aube.
BARAS (Albert), Charente-Inférieure.
BARRIÈRE-FLAVY (C.), Haute-Garonne.
BATIFFOL (l'abbé), Seine.
BAYET (Charles), Nord.
BEAUCORPS (le baron Adalbert DE), Charente-Inférieure.
BEAUMONT (le comte Charles DE), Indre-et-Loire.
BEAUREPAIRE (Charles DE ROBILLARD DE), Seine-Inférieure.
BEAUREPAIRE (Eugène DE ROBILLARD DE), Calvados.
BEAUVOIS (Eugène), Côte-d'Or.
BERTHELÉ (Joseph), Hérault.
BERTHELET (Charles), Jura.

Digitized by Google

MM.

Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Blanc (Édouard), Tunisie.
Blangard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Blanchère (René de la), Algérie.
Blanchet (Adrien), Basses-Pyrénées.
Bloch (Gustave), Seine.
Boisse (Adolphe), Aveyron.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonvallet (Adrien), Vienne.
Bordeaux (Paul), Oise.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Bougard (le docteur Ernest), Haute-Marne.
Bouillet (l'abbé), Seine.
Boullaye (Ernest Arbeltier de la), Aube.
Boutroue (Alexandre), Cher.
Boyé (Marius), Aude.
Brassart (Eleuthère), Loire.
Brémond d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Briquet (C.-M.), Suisse.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brune (l'abbé P.), Jura.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Buhot de Kersers (A.), Cher.
Bulliot (Gabriel), Saône-et-Loire.

Caffiaux (Henry), Nord.
Caix de Saint-Aymour (le vicomte de), Oise.
Carapanos (Constantin), Grèce.
Cardevacque (Adolphe de), Pas-de-Calais.
Caron (Emile), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (le chanoine de), Gers.
Carton (le docteur), Nord.
Casañ y Alegre (Joaquin), Espagne.
Casati (Charles), Loiret.
Castanier (Prosper), Bouches-du-Rhône
Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Cessac (le comte P. de), Creuse.

Digitized by Google

MM.

Champoiseau, Bouches-du-Rhône.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chatel (Eugène), Seine.
Chatellier (Paul du), Finistère.
Chauvet (Gustave), Charente.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Clerval (l'abbé), Eure-et-Loir.
Cloquet (Louis), Belgique.
Colleville (le vicomte de), Alpes-Maritimes.
Combes (Camille), Vienne.
Condamin (le chanoine), Rhône.
Corneaux (l'abbé), Aisne.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Coutil (L.), Eure.
Crèvecœur (Robert de), Seine-et-Marne.
Croizier (le marquis de), Allier.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Dangibeaud (Charles), Charente-Inférieure.
Déchelette-Despierres (Joseph), Loire.
Dehaisnes (Mgr), Nord.
Delamain (Philippe), Charente.
Delaville Le Roulx (Joseph), Indre-et-Loire.
Deloye (Auguste), Vaucluse.
Demaison (Louis), Marne.
Desgilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Desnoyers (l'abbé), Loiret.
Des Robert (Ferdinand), Meurthe-et-Moselle.
Dognée (Eugène), Belgique.
Douais (le chanoine), Haute-Garonne.
Drouyn (Léo), Gironde.
Du Dreneuc (P.-R. de Lisle), Loire-Inférieure.
Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), Calvados.
Duhamel-Décéjean, Somme.

Digitized by Google

MM.

Du Lac (Jules), Oise.
Dumüys (Léon), Loiret.
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Durand-Gréville (Émile-Alix), Maine-et-Loire.
Durighello (Ange), Syrie.
Duruflé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (Clément), Doubs.

Engel (Arthur), Suisse.
Enlart (Camille), Seine.
Espérandieu (le capitaine), Bouches-du-Rhône.
Espinasse-Langeac (le vicomte de l'), Tunisie.
Estaintot (le comte Robert d'), Seine-Inférieure.
Estourbeillon (le marquis de l'), Morbihan.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.

Fabre (Marc), Basses-Alpes.
Fage (René), Haute-Vienne.
Farcinet (Charles), Vendée.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Ferrero (Ermanno), Italie.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte de), Russie.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Fournier (Paul), Isère.
Fourot (l'abbé), Haute-Marne.
Franks (Sir Wollaston), Grande-Bretagne.
Frossard (Charles), Hautes-Pyrénées.

Gauckler (Paul), Tunisie.
Gauthier (Gaston), Nièvre.
Gauthier (Jules), Doubs.

Digitized by Google

MM.

Germain (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Geymüller (le baron Henry de), Suisse.
Gillet (Horace), Haute-Marne.
Girard (Paul), Seine.
Giraud (J.-B.), Rhône.
Girbal (Enrique-Claudio), Espagne.
Givelet (Charles), Marne.
Godard-Faultrier (Victor), Maine-et-Loire.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard (Henri), Loire.
Gosset (Alphonse), Marne.
Gouverneur (Aristide), Eure-et-Loir.
Goy (Pierre de), Cher.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Gréau (Julien), Seine-et-Marne.
Grellet-Balguerie (Charles), Angleterre.
Guère (le comte Alphonse de la), Cher.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé), Jura.
Guyencourt (Robert de), Somme.

Habert (Théophile), Marne.
Helbig (Jules), Belgique.
Helbig (Wolfgang), Allemagne.
Hennebert (le colonel), Seine-et-Oise.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.

Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Janvier (Auguste), Somme.
Jeannez (Édouard), Loire.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.
Julien-Laferrière (Mgr), Algérie.
Jullian (Camille), Gironde.
Julliot (Gustave), Yonne.

Digitized by Google

MM.

Kermaingant (P.-L. de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.

Lagave La Plagne-Barris (le baron Joseph), Gers.
La Croix (le R. P. Camille de), Vienne.
Lagrange (le R. P.), Syrie.
Laigue (Louis de), Pays-Bas.
Lallemand (l'abbé), Alsace-Lorraine.
Lambin (Émile), Seine.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Le Cerf (René), Côtes-du-Nord.
Le Clert (Louis), Aube.
Ledain (Bélisaire), Vienne.
Lefort (Louis), Seine.
Legendre (A.), Loire-Inférieure.
Lejay (l'abbé), Côte-d'Or.
Leprieur (Paul), Seine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Lewis (Bunnell), Irlande.
Lièvre (Auguste), Vienne.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Louis-Lucas (Paul), Côte-d'Or.
Loustau (G.), Oise.
Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), Italie.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (le chanoine), Marne.

Maignan (Albert), Seine-et-Oise.
Mannier (E.), Nord.
Marcel (l'abbé Louis), Haute-Marne.
Marchand (l'abbé Frédéric), Ain.
Marchéville (Marcel de), Seine-et-Oise.
Marignan (Albert), Gard.
Marquet de Vasselot (Jean), Seine-et-Oise.
Marsaux (l'abbé), Oise.
Marsy (le comte de), Oise.

Digitized by Google

MM.

Martin-Sabon (F.), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Martinière (H.-P. de la), Seine.
Maxe-Werly (Léon), Meuse.
Maurice (Jules), Nord.
Mazerolle (Fernand), Saône-et-Loire.
Méloizes (le marquis des), Cher.
Meyer (Henri), Seine.
Millard (l'abbé), Marne.
Millon (Henry), Côte-d'Or.
Monnecove (Félix Le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (Henri de), Charente.
Montille (Léonce de), Côte-d'Or.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé L.), Côte-d'Or.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Seine-Inférieure.
Nicaise (Auguste), Marne.
Nicollière (Stéphane de la), Loire-Inférieure.
Noguès (l'abbé), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.

Olrik (Hans), Danemark.
Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagart d'Hermansart, Pas-de-Calais.
Parrocel (Étienne), Bouches-du-Rhône.
Pasquier (Félix), Ariège.
Payard (Émile), Meurthe-et-Moselle.
Pêcheur (l'abbé), Aisne.
Pélissier (Léon-G.), Hérault.
Perrin (l'abbé), Doubs.

Digitized by Google

MM.

Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (Julius von), Allemagne.
Piet-Lataudrie (Charles), Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Ardennes.
Pilloy (Jules), Aisne.
Pitt-Rivers (le lieutenant général), Grande-Bretagne.
Plicque (le docteur), Puy-de-Dôme.
Porée (le chanoine), Eure.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Pothier (le général), Seine.
Poujol de Fréchencourt (Fernand), Somme.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.

Quarré-Reybourbon (L.), Nord.

Rainaud (Armand), Rhône.
Regnier (Louis), Eure.
Révoil (Henry), Gard.
Reymond (Marcel), Isère.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel), Grande-Bretagne.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Roserot (Alphonse), Haute-Marne.
Rosières (Raoul), Seine-et-Oise.
Rousset (Louis), Gard.
Rouyer (Jules), Meurthe-et-Moselle.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.

Digitized by Google

MM.

Saige (Gustave), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Sainte-Marie (E. Pricot de), Espagne.
Salmon (Philippe), Yonne.
Schmidt (Valdemar), Danemark.
Septenville (le baron de), Seine-Inférieure.
Sickel (le chevalier de), Autriche.
Siennicki (Stanislas-Joseph), Russie.
Sizeranne (le comte Monier de la), Drôme.
Soriano-Tomba (Ramon), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Turquie.
Souchon (Joseph), Aisne.
Storelli (André), Loir-et-Cher.

Tamizey de Larroque (Philippe), Lot-et-Garonne.
Tartière (Henry), Landes.
Tausserat (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Thiollier (Félix), Loire.
Tholin (Georges), Lot-et-Garonne.
Toutain (Jules), Calvados.
Travers (Émile), Calvados.

Unger (C.-R.), Norvège.

Vachez (A.), Rhône.
Vaillant (Victor), Pas-de-Calais.
Vallentin (Ludovic), Drôme.
Vallentin (Roger), Ardèche.
Vallette (René), Vendée.
Valton (Prosper), Oise.
Van der Straten-Ponthoz (le comte François), Belgique.
Van Hende (Édouard), Nord.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vèra y Chilier (Francisco de Asis de), Espagne.
Vialettes (le chanoine), Aveyron.
Vienne (Maurice de), Côte-d'Or.

Digitized by Google

MM.

Villefosse (Étienne Héron de), Seine-et-Marne.
Villenoisy (François de), Seine-et-Oise.
Vincent (le docteur), Ardennes.
Voulot (Félix), Vosges.

Weiss (André), Seine.
Wilhelm (Henri), Seine.
Witte (Alphonse de), Belgique.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département.
AVEYRON, *Rodez*. Société des sciences, lettres et arts.
BELFORT (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.
CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.
— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Digitized by Google

CHER, *Bourges*. Commission historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brives*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités du département.
— *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
— *Montbéliard*. Société d'émulation.

DRÔME, *Romans*. Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
— *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique du département.
— *Châteaudun*. Société Dunoise.

GARD, *Nîmes*. Académie du Gard.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de Bordeaux.

Digitized by Google

GIRONDE, *Bordeaux*. Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.

HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.

ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique.

INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique.

ISÈRE, *Grenoble*. Académie Delphinale.

LANDES, *Dax*. Société de Borda.

LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.

LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
— — Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.
— *Reims*. Académie de Reims.

MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.

MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.

MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Digitized by Google

Nord, *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.
Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts.
— *Compiègne*. Société historique.
Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
Sarthe, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
Savoie, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Savoie (Haute-), *Annecy*. Société Florimontane.
Seine, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
Seine-et-Marne, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société archéologique du Gâtinais.
Seine-et-Oise, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts.
— — Commission des antiquités du département.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

Digitized by Google

Seine-Inférieure, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.
Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique.
Somme, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie du département de la Somme.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
Tarn-et-Garonne, *Montauban*. Société archéologique.
Var, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.
— *Sens*. Société archéologique.
Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Sociétés étrangères.

Allemagne. *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.
— *Colmar*. Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Iéna*. Verein für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Metz*. Académie de Metz.
— *Mulhouse*. Société industrielle de Mulhouse.

Digitized by Google

ALLEMAGNE. *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.
— *Trèves*. Gesellschaft für nützliche Forschungen.
— *Wiesbaden*. Verein für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.
AUTRICHE-HONGRIE. *Agram*. Société archéologique.
— *Buda-Pest*. Az archæologiai bizottság (Société archéologique de Hongrie).
AUTRICHE-HONGRIE. *Graz*. Historischer Verein für Steiermark.
— *Prague*. Société archéologique de la Bohéme.
— *Spalato*. Direction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Vienne*. Akademischer Verein deutscher Historiker in Wien.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.
— — K. K. Central-Commission für Kunst-und hist. Denkmale.
BELGIQUE. *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Société d'archéologie de Bruxelles.
— — Société des Bollandistes.
— — Société royale de numismatique.
— *Gand*. Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
— — Cercle historique et archéologique de Gand.
— *Liège*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur*. Société archéologique de Namur.
DANEMARK. *Copenhague*. Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).
— *Odensée*. Fyens Stifts litteraere Selskab (Société littéraire de Fionie).

Digitized by Google

Espagne. *Madrid*. Sociedad española de excursiones.

États-Unis. *Baltimore*. Johns Hopkins University.

— *Boston*. American Antiquarian Society.

— — Archæological Institute of America.

— *Philadelphie*. American philosophical Society.

— *Topeka*. Kansas State historical Society.

— *Urbana*. Ohio historical and philosophical Society.

— *Washington*. Bureau of Ethnology.

— — Smithsonian Institution.

Grande-Bretagne. *Cambridge*. Cambridge Antiquarian Society.

— *Edimbourg*. Royal Society of Edinburgh.

— — Society of Antiquaries of Scotland.

— *Londres*. Society of Antiquaries of London.

Italie. *Bologne*. Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.

— *Foligno*. Direction de l'Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.

— *Milan*. Società storica lombarda.

— *Modène*. Regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena.

— *Rome*. Reale Accademia dei Lincei.

— *Turin*. Reale Accademia delle scienze di Torino.

Luxembourg. *Luxembourg*. Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.

Pays-Bas. *Leeuwarden*. Friesch genootschap van Geschied-, oudheid- en taalkunde (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).

Russie. *Helsingfors*. Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks (Société archéologique finlandaise).

— *Moscou*. Société impériale archéologique.

— *Saint-Pétersbourg*. Commission impériale archéologique.

Digitized by Google

Suède. *Stockholm*. Kongl. vitterhets, historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).

Suisse. *Bâle*. Historische und Antiquarische Gesellschaft in Basel.

— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse romande.

— *Lucerne*. Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.

— *Zurich*. Antiquarische Gesellschaft.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

EDMOND GUILLAUME

ARCHITECTE

Membre de la Société nationale des Antiquaires de France

Par M. E. CORROYER, membre résidant.

(Lue à la séance du 5 décembre 1894.)

« Messieurs,

« Edmond Guillaume était architecte en même temps qu'il fut archéologue, et cette double qualité, qu'il mit si libéralement au service de la Société nationale des Antiquaires, lui donne des droits légitimes à nos sympathiques souvenirs.

« Tous ceux qui lui rendirent les honneurs suprêmes ont signalé le talent de l'architecte et les œuvres d'art qui établirent sa réputation; mais c'est à nous qu'il appartient de parler de l'archéologue et des travaux scientifiques qui lui méritent les hommages de notre Compagnie.

« Né à Valenciennes en 1826, Guillaume annonça, dès sa laborieuse jeunesse, le travailleur infatigable qu'il fut pendant toute la vie; les détails suivants, d'une touchante simplicité et tout à l'honneur de notre regretté confrère, nous ont été donnés par un de ses compatriotes : « Ses parents, « qui eurent six enfants, — six garçons, — étaient rien « moins que riches; le père était afficheur municipal. C'est « dire que notre cher défunt ne dut qu'à son mérite person- « nel sa haute situation. Il commença ses études d'architec- « ture dans les écoles académiques de sa ville natale, qui

Digitized by Google

« l'envoya à Paris, où il entra dans l'atelier Lebas. Reçu en « 1845 à l'École des beaux-arts, il y remporta de nombreux « succès, couronnés par la grande médaille d'émulation. »

« Guillaume obtint le grand-prix de Rome en 1856 sur un projet d'ambassade à Constantinople; ses hautes études architectoniques furent remarquées, principalement celles qu'il fit en Italie sur le théâtre de Marcellus; en Grèce sur les propylées de l'Acropole d'Athènes et par son dernier envoi, en 1861, de la restauration du théâtre de Vérone. Dès son retour de Rome, il eut la bonne fortune d'être chargé, avec M. Perrot et M. le docteur Delbet, d'une mission en Asie-Mineure. Il releva à Ancyre (Angora), outre l'inscription du Testament d'Auguste, le temple de Rome et d'Auguste, qui figura au salon de 1863 et lui valut une médaille de deuxième classe.

« Mais ces voyages d'exploration, avec les brillants travaux qui les ont suivis, ne pouvaient faire oublier à Edmond Guillaume le but de ses premières études. « Architecte avant « tout, il devait bien vite se reprendre à la réalité vivante et, « fort de sa connaissance des formules du passé, s'efforcer de « regarder devant lui et de produire à son tour. Nous le « voyons, à peine rentré en France, prendre dès ses débuts « une place importante dans les services publics; attaché tour « à tour comme inspecteur au Palais-de-Justice, aux palais « de Saint-Cloud et de la Malmaison, architecte en chef de « l'École des sourds-muets et des Archives nationales; » on lui offre, à deux années de distance, la succession de M. Questel à Versailles, puis celle de M. Lefuel aux palais du Louvre et des Tuileries[1]. Guillaume remplit ses fonctions diverses avec le plus consciencieux dévouement, auquel ses chefs et ses pairs se sont plu à rendre justice. En 1884, il fut nommé professeur de théorie d'architecture à l'École nationale des beaux-arts, et rien n'est plus caractéristique que l'hommage rendu à sa mémoire par son digne successeur[2].

1. Discours prononcé par M. Jules Comte, directeur des bâtiments civils, aux obsèques de Guillaume, le 23 juillet 1894.

2. M. Guadet, professeur de théorie de l'architecture. — Séance d'ouverture du cours, le 28 novembre 1894.

Digitized by Google

« Vous avez étudié sous sa direction; vous avez pu apprécier en lui l'artiste convaincu, l'homme de devoir, l'homme de haute intelligence et de haute expérience. De toutes les qualités nécessaires à l'architecte, Guillaume avait par-dessus toutes cette qualité partout précieuse, et précieuse surtout dans l'enseignement : la sagesse. C'était un homme nourri de saines traditions, ayant la passion des études, l'amour du devoir, et c'est ainsi qu'il a apporté dans ses fonctions de professeur un dévouement absolu; mais ce dévouement lui était facile parce qu'il aimait les études, parce qu'il aimait les élèves, parce qu'il aimait son art. »

« En donnant les preuves de son talent d'architecte, Guillaume a affirmé en même temps sa science archéologique. Il a démontré une fois de plus, et par de bons exemples, la nécessité des études parallèles ou, plus exactement, des études simultanées qui s'expliquent ou se complètent l'une par l'autre. Il avait bien compris le concours nécessaire que l'Art apporte à la Science, par l'étude architectonique des édifices, pour l'archéologie monumentale; il s'y était donné passionnément, mais avec une rare maturité de jugement préparée par de fortes études classiques. Et par ce mot : classique, il ne faut pas entendre qu'il était inféodé à une forme ou à un parti en faveur. Suivant ses idées libérales, si bien partagées et si nettement expliquées par le savant professeur qui lui a succédé dans la chaire de l'École des beaux-arts, « être classique, c'est placer à la base des études « les éléments consacrés par la raison, par la tradition « logique, par le ferme respect des principes supérieurs; le « classique, c'est l'équilibre... Mais ce beau titre de classique, « qui, en art, est la canonisation définitive, n'est pas affaire « d'origines, de dates, de siècles ou de latitudes. Est classique tout ce qui mérite de le devenir sans acception de « temps, de pays ou d'école. Le classique ne se décrète pas, « il s'impose; on ne peut que le constater et l'enregistrer. « Le classique, c'est tout ce qui est resté victorieux dans les « éternelles luttes des arts, tout ce qui est resté en possession de l'admiration universellement proclamée. »

« Le talent de l'architecte-archéologue, développé par de

Digitized by Google

hautes études préparatoires et par l'application qu'il en fit en Asie-Mineure, s'affirma par le grand ouvrage exécuté avec la collaboration de notre éminent confrère M. Georges Perrot. Le beau livre : ***Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie***, publié à la suite de ce voyage, contenant un grand nombre de dessins dus à notre regretté confrère Guillaume, témoigne de sa scrupuleuse honnêteté artistique, en même temps que de son respect pour la vérité archéologique, par les réflexions dont il les accompagne.

« Il est un fait incontestable, nous dit-il dès les premières pages du magnifique ouvrage dont nous venons de parler, c'est dans ces derniers temps surtout que l'on a commencé à comprendre quelle religion d'exactitude et quelle délicatesse de scrupule il convenait d'apporter dans la reproduction des monuments de l'antiquité. Presque toutes les fautes commises en ces matières peuvent se ramener à deux tendances dominantes, également fâcheuses, et qui se rencontrent presque toujours à la fois chez un même artiste et dans un même ouvrage. Le premier de ces défauts, c'est de ne pas consentir à représenter les monuments tels qu'on les trouve, aussi mutilés, aussi défigurés qu'ils le sont réellement; c'est de mêler perpétuellement, sans nous en prévenir, ce qu'en termes de métier on appelle la restauration et l'état actuel; c'est de s'obstiner à représenter avec une tête ou des bras telle statue dont on n'a découvert que le torse, à ajouter un chapiteau à cette colonne qui n'avait plus que le fût, un portique ou un entablement à ce temple dont les murs seuls étaient restés debout. L'autre défaut part de la même légèreté; mais il est plus grave encore peut-être, parce qu'il est plus difficile à constater et à corriger; il consiste à enlever aux œuvres si diverses que l'on rencontre sur ce sol, où se sont succédé tant de peuples et d'arts différents, leur caractère particulier, leur accent original, la nuance locale et souvent unique qui les distingue. C'est ainsi qu'on donne à une moulure du plus pur style grec une physionomie contemporaine d'Adrien ou même l'aspect d'un profil dessiné dans l'atelier de Percier et Fontaine vers 1810; c'est ainsi qu'on fait de quelque figure étrange, sculptée sur le roc par

Digitized by Google

la main d'un antique ouvrier de la mystérieuse et légendaire Asie, un mauvais bas-relief gréco-romain. Par là on nous expose à confondre souvent la barbarie primitive, qui a toujours quelque chose de sincère de forme et de rendu, avec la barbarie de la décadence, où l'on sent toujours la manière et le procédé.

« Ces beaux travaux avaient attiré et soutenu l'attention de nos savants confrères, et, en 1874, Guillaume fut nommé membre résidant de notre Société des Antiquaires de France. Il fut appelé aux honneurs de la présidence en 1884, et, en 1889, il remplaça M. Ch. Aubert dans ses fonctions de trésorier.

« Depuis son entrée dans notre Société et surtout à partir de son entrée au Louvre, Guillaume fut un des membres les plus assidus à nos séances, et ses travaux sont encore présents à notre mémoire. Il faut citer spécialement ses communications sur des découvertes d'antiquités gallo-romaines faites à Cambrai, sur les arènes de la rue Monge à Paris, sur des bronzes antiques trouvés à Reims. Nous avons gardé le souvenir de la restauration du Louvre, des fouilles qu'il entreprit sous les bâtiments du Louvre et la cour Carrée, sur l'emplacement du Palais et dans le jardin des Tuileries et sous la cour du Carrousel, fouilles qui remirent au jour des vestiges et des débris intéressants pour l'histoire des temps passés. Il fit aussi de nombreuses lectures et nous communiqua des dessins de mosaïques romaines trouvées à Pérouse et sur des théâtres antiques relevés près de Périgueux. Il faut noter particulièrement la part qu'il prit en 1874 aux discussions fort animées que souleva la restauration, jugée trop radicale, d'une partie de la cathédrale de Reims. Il s'agissait alors de la balustrade nord de la nef, et on reprochait très vivement à l'architecte directeur des travaux, plus architecte constructeur qu'il n'était archéologue, d'avoir, sur le côté sud, voulu rendre à l'édifice l'unité qu'il n'a jamais eue et de reproduire les formes du XIIIe siècle plutôt que celles du XVIe siècle, alors surtout qu'il est avéré que cette balustrade sud avait été faite du temps de Louis XII.

« Sur d'autres points de la France, entre autres à Valen-

Digitized by Google

ciennes, sa ville natale, Guillaume contribua à assurer la conservation de monuments menacés par le vandalisme moderne, et pour lesquels notre Société demandait grâce, notamment pour la porte de Lille et pour la porte Tournisienne, pour laquelle il obtint d'être épargnée et d'être classée parmi les monuments historiques de France.

« Guillaume publia, en 1886, une ***Histoire de l'art et de l'ornement***, dans laquelle il exposa ses idées sur l'Architecture et l'Archéologie. Il était convaincu que l'Art et la Science, de même que la Nature, ne procèdent jamais par bonds plus ou moins prodigieux.

« Il ne croyait pas, surtout, à la génération spontanée de l'Art localisé en certaines contrées.

« Il croyait au contraire à la filiation constante, ininterrompue, éternelle.

« Il croyait en Art à tout ce qui est beau, vrai, logique, classique en un mot : c'était un sage !

« Nous devons à notre regretté confrère Edmond Guillaume un souvenir sympathique, car il fut pour notre Compagnie ce qu'il était pour tous ceux qu'il aima : un prudent conseiller et un excellent ami. »

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1895.

Séance du 9 Janvier 1895.

Présidence de MM. A. de Boislisle, président sortant, et Ulysse Robert, président élu.

M. A. de Boislisle, président sortant, prononce l'allocution suivante :

« Mes chers confrères,

« Les temps ont bien changé. Après un calme complet de plus d'une année pleine, après une stabilité que mon spirituel prédécesseur, ici même, en janvier 1894, représentait comme inquiétante, voici qu'a succédé une suite de décès plus multipliés, plus douloureux que n'en avait peut-être compté aucun exercice, et dont la moindre conséquence sera d'allonger outre mesure l'allocution traditionnelle du président sortant.

« Nous n'avons pas été les seuls éprouvés dans cette année néfaste. La France, elle aussi, a été frappée nombre de fois dans les régions les plus élevées, dans les affections qui devaient lui être les plus chères; mais, encore que notre Société se soit associée à quelques-uns de ces deuils, je ne dois parler que de ceux qui lui sont particuliers.

« Nous avons perdu trois membres résidants, un associé étranger et sept correspondants.

« C'est presque au lendemain de notre première séance de l'année nouvelle que nous a été enlevé M. William-Henry Waddington. Il y avait plus de quarante et un ans qu'il faisait partie de la Société des Antiquaires, et que M. de Longpérier l'avait fait élire par nos prédécesseurs comme « un

Digitized by Google

« érudit véritable, dévoué sans partage aux études que nous « avons mission de faire fructifier. »

« Sa vocation s'était révélée de très bonne heure, puisque, en 1850, âgé de vingt-quatre ans, mais déjà versé dans la numismatique de l'ancien Orient, il avait obtenu une récompense de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour deux mémoires sur les résultats d'un premier voyage en Asie-Mineure. Le rapporteur, M. le duc de Luynes, déclara alors que, de longtemps, aucun ouvrage ne s'était présenté, dans les concours de l'Académie, qui réunît tant de qualités. Comme dépouilles opimes, le jeune et vaillant explorateur avait rapporté près de trois cents médailles, presque toutes inédites et propres à éclairer la solution de problèmes historiques et géographiques.

« Les vingt années qui s'écoulèrent entre ce début et l'entrée de M. Waddington dans la carrière politique furent toutes à la science, comme Longpérier l'avait promis : en 1860, nouveau voyage en Grèce et en Syrie, exploration faite, en partie de concert avec notre confrère le marquis de Vogüé, dans les régions encore peu connues et point sûres du Haouran; en 1861, réunion en un volume de *Mélanges* des articles publiés dans la *Revue numismatique;* en 1864, publication, avec commentaire, du célèbre *Édit de Dioclétien établissant le maximum*, qui fit entrer M. Waddington à l'Académie des inscriptions dès l'année suivante.

« En 1868, il entreprit de continuer, au moins pour la partie épigraphique, l'œuvre de Philippe Lebas restée inachevée, et qui avait d'ailleurs besoin d'être mise au courant des nouvelles découvertes de la science... Mais déjà celle-ci avait une concurrente redoutable dans la politique, et la politique l'emporta à partir de 1871.

« Le rôle de M. Waddington comme député et comme sénateur, comme ministre de l'Instruction publique à deux reprises, comme ministre des Affaires étrangères, comme président du Conseil, comme plénipotentiaire au congrès de Berlin, comme ambassadeur extraordinaire en Russie, enfin comme ambassadeur à Londres pendant onze ans, n'a pas besoin d'être rappelé ici. Je retiendrai seulement quelques

Digitized by Google

faits qui méritent notre gratitude spéciale. — C'est M. Waddington qui, par une stipulation secrète, prépara l'établissement du protectorat français sur la régence de Tunis, devenue maintenant une mine si précieuse pour nos archéologues ; c'est lui qui, à Berlin, négocia la substitution de la juridiction française aux capitulations surannées ; lui encore qui, devenu ministre, soutint l'École des hautes études naissante, dota le Collège de France d'une chaire d'épigraphie grecque, fit faire les fouilles de Myrinna, prépara diplomatiquement celles de Delphes, et assura au Musée du Louvre la possession des monuments chaldéens découverts par M. de Sarzec, révélation miraculeuse d'une antiquité et d'une civilisation que personne n'avait jamais soupçonnées.

« Si absorbantes que pussent être les fonctions occupées en dernier lieu par M. Waddington, elles ne lui faisaient point oublier ses attaches scientifiques. L'Angleterre, où il avait jadis achevé et fortifié son éducation française, lui offrait bien des attraits en ce genre, et les collections incomparables qu'elle possède étaient propres à entretenir en lui la passion du numismatiste. Chaque fois qu'il pouvait s'échapper d'Albert-Gate, ses pas se dirigeaient vers les galeries du Musée britannique ; quand, par hasard, on le revoyait passagèrement en France, c'était dans les environs de nos collections publiques et de l'Institut, tout autant que dans les parages du Luxembourg ou du quai d'Orsay ; et, lorsque enfin une nouvelle orientation gouvernementale le décida à quitter l'ambassade de Londres, nous pûmes espérer que le savant revenait tout entier à son point de départ, pour reprendre et achever tant d'œuvres importantes qui restaient suspendues depuis vingt ou vingt-cinq années : le *Voyage archéologique*, les *Fastes des proconsuls d'Asie*, surtout cette *Numismatique de l'Asie-Mineure* que toute l'Europe savante considérait comme son apanage propre, et dont la préparation, fort avancée à Londres, n'eût plus exigé qu'un voyage à Vienne. Il semblait encore plein de jours et de vigueur, d'une vigueur dont sa personne physique donnait la juste idée, mélange de fermeté, de solidité, de patience et de ténacité, assurant à la fois la continuité dans les études et la sagesse dans leur

Digitized by Google

direction. Mais un mal que, sans doute, il avait eu tort de se dissimuler ou de négliger, lui laissa à peine le temps de faire quelques apparitions à l'Institut et l'enleva avant qu'il eût pu goûter de nouveau ces satisfactions que la science réserve à ses élus, sans mélange d'amertumes ni de déceptions.

« Ses confrères, ses compagnons de travail, ses émules, qui comptaient le revoir à l'œuvre tel qu'il s'était montré pendant les vingt premières années, n'ont pu que rendre un sincère hommage à sa mémoire. L'Académie des inscriptions s'y est associée tout particulièrement en se chargeant de publier la *Numismatique de l'Asie-Mineure*. Souhaitons, en outre, que la collection précieuse sur laquelle ce grand travail a été établi vienne, quelque jour, prendre dans notre Cabinet des médailles la place dont elle est digne, et rappelle à jamais la vie laborieuse et fructueuse de notre illustre confrère.

« Dans la notice excellente qui vous a été lue le 5 décembre dernier, M. Corroyer a retracé les étapes principales de la carrière d'Edmond Guillaume, que nous avions perdu le 20 juillet précédent, à l'âge de soixante-huit ans. Il a rappelé les œuvres de l'architecte, les services de l'archéologue, l'enseignement du professeur, « artiste convaincu, homme « de devoir, de haute intelligence et de mûre expérience, « prouvant par son propre exemple ce que peut faire l'al- « liance de l'art et de la science dans le sage équilibre que « donnent tout ensemble la raison, la tradition logique, le « ferme respect des principes supérieurs, le sentiment du « classique resté victorieux dans les luttes des arts. »

« D'autre part, un des compatriotes d'Edmond Guillaume, M. Caffiaux, a retracé son existence avec beaucoup de soin et donné l'énumération de ses travaux. Pour moi, je n'insisterai que sur son rôle comme membre résidant de la Société des Antiquaires.

« Edmond Guillaume s'était déjà révélé archéologue perspicace, en même temps qu'architecte d'un goût pur et dessinateur habile, lorsque notre Compagnie l'appela à elle en

Digitized by Google

remplacement du comte Ferdinand de Lasteyrie (1er juillet 1874). Ses titres d'antiquaire étaient nombreux : études sur le théâtre de Marcellus, sur le portique d'Octavie et sur l'Acropole, préparées pendant son séjour à l'École de Rome et au cours de son voyage en Grèce; restitution du théâtre de Vérone, appuyée d'un long mémoire justificatif; collaboration active au grand voyage de notre confrère Georges Perrot dans les anciennes Galatie et Bithynie et à la publication qui en résulta[1]; enfin, nombre d'articles sur l'architecture antique dans le magnifique Dictionnaire que commençaient à faire paraître Daremberg et M. Edmond Saglio.

« Ai-je besoin de rappeler que, lors du voyage de 1860-61, M. Guillaume avait relevé dans des conditions nouvelles d'exactitude, à Angora, l'ancienne Ancyre, le texte grec et latin connu sous le nom d'*Index rerum gestarum divi Augusti?* Chacun sait que ce texte est devenu classique; c'est celui qui a pris place dans les recueils épigraphiques.

« Quand la Société des Antiquaires élut M. Guillaume membre résidant, il était membre de l'Institut de correspondance archéologique de Rome depuis plus de dix ans, et, après avoir rempli les fonctions d'inspecteur des travaux au Palais de Justice de Paris, puis à Saint-Cloud et la Malmaison, il venait de prendre celles d'architecte du palais des Archives nationales, où l'aile neuve fut construite par lui sur l'emplacement de l'hôtel de Guise, démoli lors du siège.

« Nommé architecte du château de Versailles en 1879, il en restaura la grille d'honneur et transforma le Jeu-de-Paume en Musée. Rappelé ensuite à Paris comme architecte du Louvre et des Tuileries (1881), il dirigea l'installation du Musée Thiers, des salles de Chaldée et de Susiane, de celle de la peinture du XIXe siècle et des mosaïques de l'escalier Daru, la réparation enfin de la salle des Cariatides, où les fouilles amenèrent de si intéressantes découvertes. L'année 1884 le vit nommer professeur de théorie d'architecture à

1. Sont de lui, dans cet ouvrage, les dessins, les cartes, l'illustration, les plans de fouilles et de restauration, l'itinéraire, certaines descriptions et des copies d'inscriptions.

Digitized by Google

l'École des beaux-arts; il y continua jusqu'à sa mort un cours qui sera prochainement publié et viendra compléter son *Histoire de l'art et de l'ornement*, imprimée en 1886.

« Depuis son entrée dans la Société, et principalement à compter du temps où il quitta le poste de Versailles pour prendre ici même celui du Louvre, son assiduité fut grande à nos séances. Alors lui incomba la tâche douloureuse de faire disparaître les ruines, rongées par l'incendie, du palais trois fois séculaire de nos rois. Quelle dut être son émotion en voyant le sol se dénuder peu à peu et les débris se disperser entre des mains mercenaires ! Nous en pouvons juger par le soin qu'il mit à garder des relevés précis de tout ce qui se découvrait au cours des travaux du Louvre, et à nous faire visiter les salles souterraines ou les substructions exhumées sous le Musée. Il est à espérer que ses notes, ses croquis seront utilisés quelque jour pour l'histoire de la résidence royale.

« Vous vous souvenez encore, Messieurs, que, sur d'autres points du territoire, à Valenciennes par exemple, qui était sa ville natale et dont l'intelligent patronage l'avait aidé jadis à venir faire sa première éducation dans l'atelier d'architecture de L.-Hipp. Lebas, il assura également la conservation de monuments menacés par le vandalisme moderne, et pour lesquels nous demandions grâce.

« A ces services il en ajouta d'autres, d'une nature toute spéciale, qui nous recommandent sa mémoire.

« Il avait présidé notre Compagnie en 1884. Cinq ans plus tard, M. Charles Aubert étant mort, il consentit à le remplacer comme trésorier et à gérer nos très modestes finances. Cette gestion, il s'en acquittait avec la même conscience qui marquait tous ses actes. Aussi notre deuil a-t-il été grand, nos regrets bien sincères, lorsque nous avons trouvé vide, au retour des vacances, la place où il venait, chaque semaine, prendre part soit aux communications d'archéologie architecturale, soit aux délibérations administratives. M. Corroyer l'a dit : « Nous perdons dans Edmond Guillaume « un excellent confrère et ami, un sage administrateur, un « prudent conseiller, en même temps que le représentant

Digitized by Google

« autorisé d'une des branches de la science archéologique. »

« C'est au mois d'octobre que s'est éteint, des suites d'une grave opération, M. Jules Pasquet du Bousquet de Laurière, qui était membre résidant depuis 1886, après avoir été correspondant pendant dix années. Cette salle le voyait assidu à nos séances jusqu'au jour où vint la maladie, longue, douloureuse; mais son attitude réservée et un air de profonde tristesse qui lui était resté de deuils irréparables font que plusieurs d'entre nous n'avaient pu apprécier ses exquises qualités. Par des amis plus favorisés, ils ont su que nous perdions en lui « le type accompli du confrère aimable et « complaisant, toujours prêt à assumer les besognes diffi- « ciles, plus heureux des succès d'autrui que des siens « propres. »

« M. de Laurière était un véritable répertoire archéologique. Il produisit beaucoup et longtemps, et tint une place importante parmi les continuateurs de l'œuvre de M. de Caumont, les rédacteurs du *Bulletin monumental* et les organisateurs de ces Congrès archéologiques qui se transportent chaque année sur un point différent de la France. A nous-mêmes, il nous a donné d'excellentes communications sur les sujets les plus divers : antiquités, autels païens ou chrétiens, épitaphes, armes anciennes, inscriptions étrusques, grecques ou latines, monnaies, médailles, mosaïques, monuments funéraires, statues, etc.; ou encore des mémoires sur les dessins de Giuliano de San-Gallo, sur le tombeau du pape Clément V. Mais ses goûts le portaient surtout aux explorations dans les régions si riches de l'Italie, de l'Espagne, de la Syrie, de l'Afrique du Nord. De chaque voyage il revenait plus riche en observations, en découvertes, en photographies parfaites, et, dès le retour, ces trésors étaient partagés entre tous les amis de la science avec une rare libéralité. « Il suffit, » disait un de ses parrains de 1886, « il « suffit que M. de Laurière ait su que quelque confrère pré- « pare un mémoire pour que son attention se fixe sur les « monuments qui s'y rapportent : avec une délicatesse et « une modestie charmantes, il les lui signale, en fait ressor-

Digitized by Google

« tir les côtés intéressants, et lui fournit souvent la meil-
« leure part de son travail... » Certes, ce n'est point là un fait unique dans les annales de l'érudition. Combien de grands savants ou de simples amateurs ont mérité ainsi la gratitude de leurs contemporains et des générations suivantes! Mais, si nous voulons ne pas manquer aux devoirs de la reconnaissance, doux entre tous, il faut fixer par un juste tribut d'hommages cordiaux le souvenir de ces hommes essentiellement généreux, qui ont donné l'exemple du désintéressement, de la solidarité et de la bonne confraternité.

« Nous voyons avec une profonde douleur le nom vénéré du commandeur Jean-Baptiste de Rossi disparaître de la liste de nos associés étrangers, où il figurait depuis le 10 janvier 1853.

« Agé de soixante-treize ans, paralysé à demi depuis 1893, M. de Rossi a eu cependant la consolation suprême de travailler jusqu'au jour où Dieu l'a rappelé à lui, d'achever le *Martyrologium Hieronymianum* [1] et d'en revoir les épreuves, d'illustrer le XXVI[e] et dernier volume de ses *Mosaïques des églises de Rome*, de dicter un acticle sur une fibule squiliforme venant de la voie Flaminienne et une note sur un sarcophage chrétien de Terni, de donner enfin aux imprimeurs trois fascicules de l'année courante de son *Bulletin d'archéologie chrétienne*. On peut dire qu'il est mort au champ d'honneur, digne en tous points du concert de regrets qui a accueilli la nouvelle de sa fin, et digne aussi de l'affectueuse bienveillance du successeur des Apôtres, qui a voulu que ses derniers jours s'écoulassent sous le toit pontifical de Castel-Gandolfo.

« Avec le commandeur disparaît une des plus nobles personnalités que les amis de l'histoire et de l'archéologie aient pu connaître en notre temps, un de ces génies créateurs qui paraissent de loin en loin, doué par surcroit du plus incomparable attrait. Ce fut un insigne honneur, pendant un demi-siècle, de le voir, de l'entendre, de suivre ses démonstrations

1. En collaboration avec notre confrère M. l'abbé Duchesne.

Digitized by Google

sur le sol même de Rome ou dans les profondeurs de ses catacombes. Je suis du nombre des moins fortunés qui avaient toujours envié cette satisfaction et qui espéraient l'avoir en un jour plus ou moins prochain; mais, autour de moi, voici bien des confrères qui en ont joui, qui ont même entretenu un commerce régulier avec le grand archéologue. Je les interroge, je questionne aussi d'autres témoins en dehors de cette enceinte, et tous répondent unanimement :

« De Rossi a été le créateur de l'archéologie des premiers « temps du christianisme; c'est à lui, à lui seul, aidé toute- « fois de l'auguste protection du Saint-Siège, que la Rome du « XIX^e^ siècle doit les trésors de souvenirs et de reliques qui « attirent le monde entier dans les couloirs de ses catacombes « et sur les débris des basiliques primitives. Sans doute il « y avait eu des études antérieures, celles d'Antonio Bosio « au XVI^e^ siècle. Mais Bosio n'avait fait que de la topogra- « phie; d'ailleurs, trois cents ans d'incurie, de désordre, « d'ignorance, avaient compromis le premier acquis, lorsque « de Rossi est venu, avec une excellence de méthode qui « doublait la sûreté de ses inductions, avec une netteté et « une précision vraiment scientifiques, renouer le fil rompu « et entraîner à sa suite, jusqu'à des profondeurs non soup- « çonnées avant lui, tout ce qui, Romains ou étrangers, « pouvait comprendre la majesté de pareils souvenirs. »

« Ainsi s'est exprimé, entre autres, mon prédécesseur immédiat dans ce fauteuil, le disciple aimé, le suprême collaborateur du maître. Ainsi a parlé, dans la *Revue archéologique*, notre confrère M. Le Blant, qui avait si longtemps représenté l'archéologie française aux côtés mêmes de M. de Rossi; ainsi encore, dans la *Gazette des beaux-arts*, notre confrère M. Müntz, qui, lui aussi, fut honoré des conseils et de l'amitié du commandeur. Plutôt que de résumer imparfaitement les articles écrits à l'occasion du 20 septembre 1894, que ne puis-je vous en lire les textes mêmes, tout aussi émouvants que l'oraison funèbre partant du haut de la chaire! Laissez-moi, du moins, emprunter à M. l'abbé Duchesne ces quelques lignes, qui font connaître l'homme après le savant :

Digitized by Google

« Tout le monde l'aimait, même ceux qui, pour quelque « scrupule que ce soit, avaient d'autres opinions que lui... « Il est difficile d'être plus décoré, célébré, canonisé qu'il ne « le fut lors des deux fêtes de sa 60e et de sa 70e année; « mais il se sentait surtout aimé, et c'est sans doute pour « cela qu'il portait si simplement le poids de tant d'hon- « neurs. »

« Vous comprendrez sans peine, Messieurs, que je ne procède pas à une énumération, même sommaire, des œuvres et travaux du commandeur, non plus que de ses titres et dignités[1]. Toutefois il est impossible, ici, de passer sous silence les services rendus à l'École française de Rome. M. Le Blant ne me le pardonnerait point, ni le directeur actuel de l'École, l'un des éloquents interprètes de notre commune et publique reconnaissance, ni les anciens membres, si nombreux parmi nous. A eux de conserver pieusement la mémoire du « cher et admirable maître, » en se montrant plus dignes que jamais des enseignements, des exemples, des encouragements qu'il prodiguait avec tant de libéralité à nos compatriotes. Heureux ils ont été que la prolongation de ses jours permît à l'École d'apporter son tribut, celui de la France, lorsque furent célébrés les deux anniversaires de 1882 et de 1892. Heureux serai-je à mon tour si, parlant en votre nom, Messieurs, la perspective, toute lointaine qu'elle fût pour moi, d'une belle et grande figure a pu m'inspirer quelques paroles dignes de passer par delà les monts et d'arriver jusqu'à la tombe de notre illustre associé.

« Les sept correspondants que nous avons perdus sont MM. Aurès, Jules Beaudouin, Bertolotti, Delahaut, Hardy, Palustre et Robiou.

« M. Aurès appartenait au corps des ponts et chaussées, et, dans ses fonctions, il eut plus d'une fois l'occasion de servir l'archéologie. Lorsqu'il fut élu notre correspondant à

1. M. de Rossi était grand-croix de notre Légion d'honneur et le doyen des associés étrangers de notre Académie des inscriptions et belles-lettres (1867).

Digitized by Google

Nîmes, il y a de cela trente ans, il avait déjà publié une étude sur les dimensions de la colonne Trajane et une dissertation sur le Module dont Vitruve entendait parler, et qu'on avait toujours mal interprété. Depuis son entrée parmi nous, il nous a adressé une douzaine de communications[1], et l'Académie de Nîmes lui doit un grand nombre de mémoires ou de notes ayant principalement pour objet la métrologie antique, égyptienne, grecque ou gauloise; mais parfois aussi il étudiait d'autres problèmes archéologiques, comme le calendrier romain, les bornes milliaires, les inscriptions et monuments de Nîmes, les ruines de Tébessa, les estampilles de potiers.

« M. Jules Beaudouin était juge de paix à Châtillon-sur-Seine; il fut proclamé correspondant national le 21 novembre 1872, comme s'occupant, depuis plus de trente ans, des monuments de l'âge de la pierre et, en général, des antiquités du Châtillonnais; celles-ci étant trop souvent exposées à disparaître, il avait eu l'heureuse idée d'en fixer le souvenir par des dessins.

« Le cavalier Pierre Bertolotti, correspondant au titre étranger depuis 1879, est mort à Modène le 14 mai. D'abord archiviste à Rome, il avait rendu de vrais services à l'histoire des arts. C'est lui qui retrouva et publia les inventaires de Michel-Ange et de Benvenuto Cellini, puis un fragment des Statuts de Rome au moyen âge. On a aussi de lui un livre sur les Cenci, et nous devons lui être particulièrement reconnaissants de ses mémoires sur les œuvres d'art envoyées d'Italie en France pendant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles, et sur les collections du cardinal du Bellay. Il était membre des Sociétés royales d'histoire de Turin, Milan, Venise, etc. A Modène, qu'il habita en dernier lieu, il remplit pendant seize ans les fonctions de secrétaire général de l'Académie des sciences, lettres et arts. Cette Compagnie a publié de lui un *Spicilège épigraphique de Modène* (1875), un *Ambon antique* (1880), une *Épigraphie chrétienne* du VI^e^ siècle (1881) et des études sur les valeurs monétaires. Plusieurs de nos confrères, ayant eu

1. Voir la Table générale dont il sera parlé plus loin.

Digitized by Google

à solliciter de lui des renseignements ou des copies, se sont toujours loués de sa complaisance exquise.

« M. Delahaut, correspondant à Charleville depuis le 4 juillet 1883, était un collectionneur modeste, mais infatigable, puisqu'il a récolté pendant plus de soixante ans médailles, bronzes, ivoires, faïences.

« M. Michel Hardy, correspondant à Dieppe depuis le 16 mars 1875, ne s'occupait pas seulement d'archéologie préhistorique, d'antiquités gauloises et romaines; il avait aussi publié des ouvrages ou des mémoires sur plusieurs Dieppois navigateurs ou chroniqueurs.

« M. Léon Palustre était bien connu ici. Infatigable au travail, servi tout à la fois par une heureuse mémoire et par un instinct naturel qui lui faisait entrevoir la lumière dans des ruines et des débris inextricables et inexplicables en apparence, il s'était fait rapidement une place tout à part, non seulement dans son pays de Touraine, mais dans les provinces environnantes et partout où avait pénétré son œuvre principale, *la Renaissance en France* (1879)[1]. Après avoir présidé pendant dix ans la Société française d'archéologie, il dirigeait encore, à sa mort, la Société d'archéologie de Touraine et le comité tourangeau de l'Alliance française. Ses nombreux titres lui avaient valu, en 1893, une des trop rares récompenses que le Congrès des Sociétés savantes obtient, une fois par an, pour ses membres les plus méritants. M. Palustre nous adressait de fréquentes communications[2], de même qu'il enrichissait fréquemment d'articles fort vifs d'esprit, de jugement et de critique la *Gazette des beaux-arts*, la *Gazette archéologique*, le *Bulletin monumental*. Sa dernière fonction fut de porter l'hommage

1. Ses plus importantes publications sont en outre : le *Mystère d'Adam*, du XII^e^ siècle (1877), le *Trésor de Trèves* (1886), une monographie de l'église *Saint-Clément de Tours*, le Catalogue des objets d'art exposés à Tours en 1887, une étude sur l'Orfèvrerie et l'Émaillerie limousines, en collaboration avec Mgr Barbier de Montault, et une partie du Catalogue de la collection Spitzer.

2. La dernière est du 31 janvier 1894. Il a imprimé dans notre collection un mémoire sur *le Tombeau de G. Guégen* à Nantes.

Digitized by Google

de la Société française d'archéologie sur la tombe de notre confrère M. de Laurière, à la Rochefoucauld. Un mois plus tard, lui-même était prématurément enlevé par un mal gagné peut-être dans la vieille église où il avait organisé l'Exposition rétrospective de l'art tourangeau.

« M. Robiou avait été nommé correspondant de notre Société le 4 mars 1879, étant déjà âgé de plus de soixante ans, ayant commencé à publier en 1852, et ayant collaboré, avec François Lenormant, aux *Chefs-d'œuvre de l'art antique* (1867-68). Professeur agrégé d'histoire à la Faculté de Rennes, il s'occupait avec ardeur de l'étude des religions de l'Orient. Des mémoires sur les Gaulois de cette partie du monde et sur l'Égypte au temps des Lagides, couronnés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1863 et 1869, lui avaient valu, en 1882, le titre envié de correspondant de cette Compagnie, et, postérieurement, il y avait lu ou fait lire plusieurs communications sur divers points obscurs de la mythologie. A notre Société, il a donné, en 1885, un mémoire sur *le Syncrétisme gréco-égyptien*. C'était le collaborateur actif de plusieurs revues catholiques et archéologiques. En dehors de ses études favorites, il a publié deux ouvrages sur les *Classes populaires* et sur les *Classes rurales de la France au moyen âge*.

« Quoique attristée par tant de deuils, la présidence de 1894 me laissera des souvenirs inoubliables. C'est, je le sais, une formule qui vient clore invariablement les discours de sortie; je voudrais cependant que vous y reconnussiez aujourd'hui une sincérité particulière.

« Lorsque quelques amis trop bienveillants m'ouvrirent la porte de cette salle il y a treize ans, je cédai à l'appât des honneurs sans me rendre un compte assez exact des obligations qui en seraient la contre-partie, de l'écot que j'aurais à payer de temps en temps, de l'écart qu'il y avait entre vos études et celles auxquelles je me consacre presque exclusivement depuis une vingtaine d'années, du peu d'intérêt, par conséquent, que ma collaboration présenterait pour la Compagnie, enfin, et surtout, de l'incompétence qui devien-

Digitized by Google

drait encore plus flagrante lorsque la révolution des temps m'amènerait à la présidence. Chaque année, en me rapprochant du terme fatal, augmentait mon anxiété. — Elle était vaine; à peine assis dans ce fauteuil, scrupules, remords, terreurs se sont évanouis comme par enchantement, laissant la place à une satisfaction sans mélange, qui me faisait même oublier la fatigue d'une ascension interminable.

« Est-ce donc à dire que le courant qui s'établit entre le velours présidentiel et cette sonnette de cuivre, relique de quelque âge primitif, nous communique instantanément, avec la compétence universelle, l'art de gouverner une assemblée, de diriger ses débats et d'intervenir habilement entre les controversistes: en un mot, ce mélange d'éloquence, de sagesse et d'autorité qui a rendu impérissable la mémoire du vénérable Nestor? Non, non, Messieurs; toute simple est l'explication du miracle. C'est d'abord que votre président a devant lui des confrères pleins d'un respect de sa dignité passagère, qui n'existe plus guère que dans les assemblées scientifiques. Puis il se trouve admirablement placé pour entendre et goûter les communications faites au cours des séances; il n'en perd pas un mot, quels que soient l'agitation et le bourdonnement dans le reste de la salle; il a la première vue des documents graphiques ou des monuments produits à l'appui, et, après avoir attentivement écouté, sa tâche est aussi facile que douce de remercier en votre nom le lecteur ou l'orateur.

« Quant à la conduite des délibérations, à la gestion de vos intérêts, les guides ne lui manquent point. A droite, le secrétaire temporaire, lorsqu'il n'est point absorbé dans la rédaction d'un procès-verbal instantané, qui ne doit donner prise à aucune réclamation. A gauche, notre archiviste, ce conseiller intime et permanent, dont l'expérience viendra charitablement en aide au président, s'il en est besoin. Puis, un peu plus loin, cet autre confrère, le plus assidu de tous quoique honoraire, et qui, siégeant ici depuis un demi-siècle passé, est tout à la fois le gardien de nos traditions, le type de la plus exquise confraternité, le bon génie de la maison.

Digitized by Google

« Ainsi encadré, et soutenu encore par le zélé auxiliaire qui, représentant l'ordre public, suffit à toutes les tâches et assure le fonctionnement régulier de tous les services, intérieurs ou extérieurs, votre président n'a plus d'autre souci que de faire son profit des primeurs servies devant lui, et c'est sans aucune peine qu'il se peut tenir au courant des plus récentes découvertes de l'archéologie.

« Cette année, j'aurai eu pour ma part Dahchour, Delphes et Délos, les inscriptions de l'Algérie et de la Tunisie, les antiquités déterrées au fond de la Russie, la découverte de l'arc de triomphe de Tours, la flore des chapiteaux gothiques, les miniatures du XIVe et du XVe siècle, les nouveaux spécimens de la statuaire antique, les acquisitions récentes du Musée qui nous donne l'hospitalité depuis quarante ans. — J'en passe, et des meilleures.

« Puis, j'ai proclamé neuf nouveaux correspondants, ce qui est à peu près le nombre normal[1].

« Comme membres résidants, nous avons fait une seule élection : elle nous a donné pour confrère, en remplacement de M. Waddington, un troisième représentant de ce clergé érudit qui mène de front, avec les devoirs du ministère sacré, ceux du professorat et les recherches, les fouilles, les études les plus profitables pour la science. J'ai eu le plaisir de lui souhaiter la bienvenue. Une autre fois, nous avons félicité le confrère sympathique qui venait d'être élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en remplacement de M. Waddington.

« En dernier lieu, nous avons transmis à M. Charles Ravaisson-Mollien les fonctions de trésorier devenues vacantes par la mort d'Edmond Guillaume.

« Mais il m'était encore réservé une bonne fortune dont le retour périodique ne se fera certainement pas avant un demi-

1. MM. Camille Jullian, à Bordeaux; Durighello, à Saïda; Marcheville, à Saint-Germain en Laye; Castanier, à Marseille; Arnauldet, en Vendée (?); Bruston, à Montauban; Arbeltier de la Boullaye, à Troyes; le vicomte Charles de Beaumont, en Touraine; M. Joaquin Casa y Alegre, conservateur des archives du royaume de Valence, en Espagne.

Digitized by Google

siècle, et qui suffirait à dater une présidence. Non seulement nos confrères de la Commission des impressions sont parvenus à mettre à jour la publication du *Bulletin* et celle des *Mémoires*, dont le retard momentané ne laissait pas de vous peiner, mais j'ai eu le grand plaisir, dans la séance du 21 novembre dernier, de prendre réception, en votre nom, de la Table alphabétique générale de toute notre collection. C'est là un événement si important que force m'est encore de vous retenir quelques instants de plus.

« Plusieurs propositions, et même des tentatives, avaient été faites pour doter la Société d'un répertoire général de ses travaux et de ses annales. Je rappellerai seulement que notre confrère le commandant Mowat ne voulut pas quitter sa présidence de 1890 sans planter un premier jalon. Cinq mois plus tard, le comte de Lasteyrie revint à la charge, et il présenta si bien l'opportunité qui avait fait coïncider la publication du 50e volume de nos *Mémoires* avec l'année 1889, année « marquée par une solennelle récapitulation de l'œuvre « du siècle, » que l'on s'empressa de déférer à ses judicieuses instances en le priant de diriger le travail sur le plan qu'il proposait. Mais encore ce plan exigeait-il de tels efforts, un labeur si acharné et si intelligent en même temps, que la Société s'estima bien heureuse de pouvoir en confier l'exécution à la jeune activité d'un de ses membres nouveaux, M. Maurice Prou, l'archiviste à qui j'exprimais tout à l'heure ma gratitude personnelle.

« Dire maintenant que le manuscrit de la Table analytique des 6 volumes de l'Académie celtique, des 50 volumes de *Mémoires* de la Société actuelle (depuis 1817), des 8 volumes d'*Annuaires* et des 33 volumes de *Bulletins*, put être déposé au bout de deux ans; que nos deux confrères en terminèrent l'impression dans le court délai d'une autre année [1], quoique formant 43 feuilles d'une composition compacte et compliquée, sans compter le Préambule, qui est toute une histoire des origines de la Compagnie, — dire cela, ce serait faire

1. Le ministère de l'Instruction publique avait accordé une subvention spéciale pour aider aux frais de cette impression.

Digitized by Google

un premier éloge de la direction et de l'exécution, mais combien insuffisant! Tous, ou presque tous ici, nous savons par expérience ce que l'établissement d'un répertoire de ce genre demande de soins, de perspicacité, de critique et de tension d'esprit; ce que, par suite, il peut soulever de critiques. Eh bien! le précieux volume, qui a maintenant sa place sur toutes les tables, ne nous a valu que des témoignages de gratitude, et de la France et de l'étranger. Reportons-en l'honneur aux deux confrères qui ont si vaillamment mené la tâche à bonne fin.

« L'heure est venue maintenant. Ayant accompli le dernier acte de mes fonctions, il me faut les résigner. Elles n'iront point au savant confrère qui était tout indiqué pour présider les héritiers de l'Académie celtique : il a cru devoir se dérober à tant de jouissances, et vous vous êtes inclinés, non sans regret, devant les motifs invoqués par lui. Je remets donc mes pouvoirs aux mains de l'éditeur du Pentateuque de Lyon et du Phèdre de Pithou, souhaitant pour lui une année moins endeuillée, mais tout aussi pleine de satisfactions intimes que 1894 l'a été pour moi.

« J'invite notre confrère M. Collignon à venir remplacer M. Lecoy de la Marche au pupitre de secrétaire. »

M. Ulysse Robert remplace M. A. de Boislisle au fauteuil de la présidence.

Sur sa proposition, la Compagnie vote à l'unanimité des remerciements au bureau sortant et l'impression du discours de M. A. de Boislisle.

Ouvrages offerts :

Cazalis de Fondouce. *Estat de tous les revenus et rentes des Estatz du roy d'Espaigne.* Paris, 1891, in-8°.

— *Une fonderie antique de bronze des environs de Montpellier.* S. l. n. d., in-4°.

— *Inscription chrétienne de l'époque mérovingienne trouvée au Mas des Ports, près Lunel (Hérault).* S. l. n. d., in-8°.

— *Inscriptions romaines de Lunel-Viel.* S. l. n. d., in-8°.

Digitized by Google

L'ordre du jour appelle l'élection de deux membres résidants en remplacement de MM. Edm. Guillaume et J. de Laurière, décédés. Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. A. Héron de Villefosse, Babelon, Martha et Omont lisent des rapports sur les candidatures de MM. E. Michon, A. Blanchet, G. Lafaye et E. Rüelle. On procède au vote, et, après plusieurs tours de scrutin, MM. E. Michon et G. Lafaye, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés membres résidants.

MM. l'abbé H. Thédenat et P. Durrieu, au nom des commissions nommées à cet effet, lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Jules Maurice et Marquet de Vasselot au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et MM. Jules Maurice et Marquet de Vasselot, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Jules Maurice à Douai (Nord) et M. Marquet de Vasselot à Bellevue (Seine-et-Oise).

Séance du 16 Janvier.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Bouillet (l'abbé). ***La folie de Saint-James à Neuilly***. Paris, 1894, in-8°.

Cagnat et G. Goyau (R.). ***Lexique des Antiquités romaines***. Paris, 1894, in-8°.

Duval (Louis). ***La libération du territoire normand sous Charles VII***. Alençon, 1894, in-8°.

Mowat (Robert). ***Éclaircissements sur les monnaies des mines***. Paris, 1894, in-8°.

Plath (Dr Konrad). ***Die Königspfalzen der Merowinger und Karolinger. I. Dispargum***. Born, 1894, in-4°.

M. Cagnat présente en son nom et au nom de son collaborateur M. Goyau un ***Lexique des Antiquités romaines***.

M. Prou présente un mémoire du Dr Konrad Plath, ***Die***

Digitized by Google

Königspfalzen der Merowinger und Karolinger. 1. Dispargum. Il expose les conclusions auxquelles l'auteur s'est arrêté, relativement à l'interprétation du passage que Grégoire de Tours a consacré à l'origine des Francs. Le Dr Plath pense qu'il convient d'identifier *Dispargum*, résidence de Clodion, avec Duisburg sur le Rhin (cercle de Dusseldorf).

Correspondance.

M. Karl Partish, membre de la Société académique des historiens allemands de Vienne, écrit pour demander des renseignements historiques sur l'île d'Aix, près de Rochefort. MM. A. de Barthélemy, A. Longnon et Omont sont désignés pour répondre à la demande du savant viennois.

Le R. P. Lagrange, de l'ordre des Frères prêcheurs du couvent de Saint-Étienne à Jérusalem, présenté par MM. Ed. Le Blant et G. Schlumberger, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Jérusalem. Le président désigne MM. Durrieu, Babelon et Delaborde pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. E. Mallay, associé correspondant national à Clermont-Ferrand, et se fait l'interprète des regrets que cette mort apporte à la Compagnie.

M. le Président souhaite ensuite la bienvenue aux deux membres résidants élus à la dernière séance, MM. E. Michon et G. Lafaye.

M. E. Michon, membre résidant, communique une étude sur différentes ampoules à Eulogie, en particulier sur un exemplaire du Musée Guimet représentant saint Théodore.

A propos de cette communication, M. l'abbé Duchesne présente quelques observations sur les conclusions proposées par M. Michon.

Digitized by Google

Séance du 23 Janvier.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Castan (Auguste). ***Catalogue des incunables de la bibliothèque publique de Besançon.*** Besançon, 1893, in-8°.

Durrieu (Paul). ***Un chef-d'œuvre de la miniature française sous Charles VIII.*** 1894, in-4°.

Favre (Édouard). ***Les études orientales à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*** (1893-1894). Genève, 1894, in-8°.

Kerros (Ernest de). ***Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Comité du Finistère. Rapport à M. le marquis de Croixier.*** Brest, 1894, in-8°.

Ridder (A. de). ***Catalogue des bronzes de la Société archéologique d'Athènes.*** Paris, 1894, in-8°. (***Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome***, fasc. 69.)

Vachez (A.). ***Histoire de l'acquisition des terres nobles par les roturiers dans les provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, du XIII^e^ au XVI^e^ siècle.*** Lyon, 1891, in-8°.

Correspondance.

M. G. Perrot remercie, par lettre, la Compagnie d'avoir offert à la bibliothèque de l'École normale la table de ses publications.

M. Jules Maurice écrit pour remercier la Société de l'avoir élu associé correspondant national.

Travaux.

Le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Depuis l'année 1888, les bulletins de notre Société ont relaté un nombre assez considérable de statuettes représentant des taureaux à trois cornes, trouvées sur le sol de la Gaule, principalement dans les régions de l'est.

« Notre confrère M. Héron de Villefosse, dans la séance du

Digitized by Google

Digitized by Google

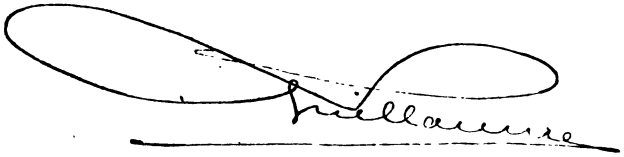

Digitized by Google

23 avril 1890, en faisant connaître le bronze découvert à Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône), nous a énuméré la liste des monuments de ce genre, dressée par M. l'abbé Morillot.

« Il en ressort que nous connaissons peu de statuettes de ce genre trouvées hors de la France. Outre le taureau en bronze découvert en Suisse et celui du Musée de Berlin, dont la provenance nous est inconnue, je ne puis citer comme ayant été recueilli en Danemark que le taureau mentionné par Virchow.

« Or, un de mes aimables correspondants, le docteur Pič, directeur du Musée archéologique de Prague, me signale une figurine appartenant à la même catégorie, récemment exhumée à Cernuè (environs de Slany, au nord de Prague). Ce taureau en bronze, renfermé dans une poterie, était accompagné d'une épée de fer, dont la lame était ployée, et qui, malheureusement, a été perdue. »

Le baron de Baye fait, en terminant, circuler la photographie de la figurine de Cernué, jointe par le docteur Pič à son intéressant envoi.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, rappelle qu'une liste des monuments du même type a été dressée par M. S. Reinach dans son *Catalogue des bronzes du Musée de Saint-Germain*.

M. Héron de Villefosse communique ensuite, de la part de M. Ch. Maumené, capitaine au 8e cuirassiers, attaché à l'état-major général de l'armée, les photographies de deux monuments découverts en Tunisie par cet officier pendant l'année 1894.

Le premier de ces monuments a été trouvé à Sidi-Solthan, à cinq kilomètres au sud de Béjà. C'est une stèle, en pierre très poreuse, arrondie à sa partie supérieure, qui provient certainement d'un sanctuaire de Saturne. On y voit représenté un bélier à grosse queue marchant vers la droite, la tête de face; au-dessus de cet animal, à droite, on remarque un cercle avec deux petites cornes, symbole très fréquent

Digitized by Google

sur les monuments votifs à Saturne[1] ; un objet de forme ovale allongée (losange ?), ayant l'apparence d'un pain, lui fait pendant à gauche. Le tout est surmonté d'un croissant portant en son centre une étoile à trois pointes. Au-dessous du bélier, dans un encadrement, on lit :

SATVRNO · AVG · SACR
///C· MAEVIVS · VICTOR//
. . . . . .

Le reste de l'inscription est brisé, mais la présence d'une troisième ligne est certaine. Au commencement de la seconde ligne on voit les traces d'un M et à la fin de la même ligne les traces d'une autre lettre.

Le second monument est anépigraphe ; il a été trouvé par le même officier, au mois de mars 1894, à l'Henchir-Zatriah, à douze kilomètres au nord-est de Béjà. Il a environ $0^{m}75$ de hauteur. Il se compose de deux bas-reliefs d'un style dur et grossier, comme toutes les sculptures romaines découvertes en Afrique en dehors des grandes villes de la côte. Ces deux bas-reliefs doivent provenir d'un monument carré qui, originairement, était sculpté au moins sur trois de ses faces; ils appartiennent sans doute, l'un à la face principale, l'autre à la face latérale gauche.

Le premier bas-relief (face principale) représente un guerrier assis de profil et tourné vers la droite ; sa main droite élevée est appuyée sur une lance, sa main gauche abaissée repose sur un bouclier rond. Il paraît imberbe ; il est coiffé d'un casque rond à crinière. Son manteau attaché sur l'épaule gauche laisse à découvert le bras droit ainsi que toute la partie droite de la poitrine[2] et vient retomber sur le haut des jambes ; il est chaussé d'endromides. Une cuirasse à lambrequins et un bouclier de forme allongée, semblable à ceux

1. Si cet ornement est une couronne à lemnisques, comme on l'a dit, on ne peut comprendre pourquoi les extrémités des bandelettes sont toujours tournées vers le haut et non vers le bas ; cette dernière position serait la plus naturelle.

2. C'est peut-être une divinité, un Mars assis.

Digitized by Google

qu'on voit sur l'arc d'Orange, sont posés contre le siège. Au second plan et en avant de la figure assise on aperçoit une grande draperie. Il est difficile de dire si elle appartient à un trophée ou à une figure debout, l'état de conservation de la pierre laissant beaucoup à désirer.

Le second bas-relief représente une Victoire drapée et ailée tournée de profil vers la droite; elle tient de la main gauche une palme et de la main droite une couronne. Il est évident qu'elle était placée derrière le personnage assis, c'est-à-dire sur la face latérale correspondant à la gauche du spectateur.

M. Samuel Berger, membre résidant, entretient la Société des noms de la grande ourse au pays de Montbéliard. Le nom le plus usité est celui de « char Peugeot, » en patois *tchaî Peudjot* ou *tchaî Peussot*, et, quoique le populaire rattache ces noms à celui d'une famille du pays, ils sont très probablement en relation avec le nom de « char Poucet, » usité en divers autres pays, ainsi que l'a montré M. G. Paris, et avec la légende du Petit Poucet.

M. Ulysse Robert, président, fait remarquer à cette occasion que le nom de la grande ourse à Blancheroche (Doubs) est *lou tchâ Bredot*, nom qui vient de *breder*, tourner.

M. Durrieu, membre résidant, fait une communication sur de nouvelles notes pour l'enlumineur recueillies dans un manuscrit de Cambridge.

Séance du 30 Janvier.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Homolle. *Les fouilles de Delphes.* Paris, 1894, in-4°.

J. Roman. *Inventaires et documents relatifs aux joyaux et tapisseries des princes d'Orléans-Valois* (1389-1481). Paris, 1894, in-8°.

Digitized by Google

Correspondance.

Mlle Lucie Mallay, de Clermont-Ferrand, annonce l'envoi d'une série de dessins artistiques et archéologiques légués à la Société par son père, M. Émile Mallay, qui était associé correspondant.

Ces dessins seront déposés aux archives de la Société à la disposition des membres qui désireraient les consulter.

Travaux.

M. Robert Mowat, membre résidant, communique les photographies de trois patères antiques en argent découvertes, le 26 mars 1890, à Carhaix (Finistère), avec trois plats de bronze argenté et une quarantaine de monnaies impériales romaines, dans un champ appartenant à M. Nédellec, ancien député. Deux de ces patères sont dépourvues d'ornementation, mais portent chacune, sur le dessus du manche, une inscription en lettres pointillées; l'une, Q B DIVIXTAE; l'autre, BI · M. La troisième est décorée de cannelures méridiennes sur la panse et de filets sur le manche. Elles pèsent respectivement 390, 575 et 318 grammes.

M. Homolle, membre résidant, lit un mémoire sur le style de certaines sculptures découvertes dans les fouilles de Delphes. Il s'agit d'œuvres de l'école argienne, qui se répartissent sur une période comprise entre les années 580 et 510. M. Homolle insiste particulièrement sur deux statues d'Apollons tellement semblables qu'on peut les considérer comme jumeaux; sur des bas-reliefs des trésors de Sicyone et de Siphnos, qu'il compare aux métopes de Sélinonte. La série des bas-reliefs du trésor de Siphnos, le plus somptueux de Delphes, est des plus intéressantes par la variété des sujets : un fragment de l'apothéose d'Héraclès; le combat des Grecs et des Troyens autour du corps de Sarpèdon; un fragment de la Gigantomachie; la course de Pelops et d'Œnomaüs; la dispute du trépied. Selon M. Furtwaengler, ces œuvres

Digitized by Google

seraient de l'école de Paros; mais M. Homolle démontre qu'elles sont péloponnésiennes aussi bien par les sujets que par le style. Il prouve qu'on doit en faire honneur aux sculpteurs argiens, et l'ensemble de ces œuvres permet ainsi de reconstituer tout un chapitre de l'histoire de la sculpture grecque au VI^e^ siècle.

Le baron J. de Baye, membre résidant, présente à la Société les photographies d'une dizaine de statuettes grecques en terre cuite données par S. M. le roi de Grèce à S. A. le grand-duc Serge de Russie; il s'agit de figurines tanagréennes, dont les types sont bien connus.

Séance du 6 Février.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Farcinet (Ch.). ***Les monnaies féodales du Poitou***. Fontenay-le-Comte, 1895, in-8°.

Roman (J.). ***La traversée des Alpes par Annibal, à propos du livre du colonel Hennebert***. Gap, 1894, in-8°.

Trawinski (Fl.). W. Helbig, ***L'épopée homérique expliquée par les monuments***, traduction française de M. Fl. Trawinski, avec une introduction par Maxime Collignon. Paris, 1894, in-8°.

M. Maxime Collignon présente, au nom de M. Trawinski, la traduction française de l'ouvrage de M. W. Helbig intitulé : ***L'épopée homérique expliquée par les monuments***. Notre confrère est l'auteur de l'introduction de cet ouvrage.

Correspondance.

Le Président donne lecture d'une lettre adressée à la Société par le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, pour la remercier de la part qu'elle a prise au deuil national de la Russie.

Le Président communique ensuite une lettre de la com-

Digitized by Google

tesse Ouvaroff annonçant, au nom de la Société impériale archéologique de Moscou, l'envoi de trois nouveaux volumes offerts à la Société des Antiquaires de France.

M. L. Coutil, secrétaire de la Société normande d'études préhistoriques, présenté par MM. Passy et U. Robert, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national aux Andelys (Eure). Le Président désigne MM. Omont, A. de Barthélemy et Prou pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

L'ordre du jour appelle l'élection de deux membres correspondants honoraires étrangers. Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Léopold Delisle et E. Omont lisent des rapports favorables sur les candidatures de M. M. von Sickel, associé correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur de l'Institut autrichien des études historiques à Rome, et de M. le Dr Hans Olrik, inspecteur des écoles de Danemark. On procède au vote, et MM. von Sickel et Hans Olrik sont élus correspondants étrangers honoraires.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. E. Babelon lit un rapport favorable sur la candidature de M. F. Daguin au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Daguin, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Charmesson (Côte-d'Or).

Sur la proposition du bureau, la Société décide à l'unanimité que les associés correspondants pourront racheter leur cotisation moyennant la somme, une fois versée, de 150 francs.

Travaux.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Parmi les bronzes de la collection Oppermann conservés

Digitized by Google

aujourd'hui au Département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, il y a une curieuse statuette de Mercure qui mérite une description. Le dieu est debout et son corps est surmonté d'une tête à quatre visages; le visage antérieur est imberbe et surmonté de deux ailerons; les deux visages placés au-dessus des épaules sont barbus et le visage postérieur est imberbe. Pour le reste, la statuette ne diffère pas des autres figurines de Mercure. De la main droite, tendue en avant, le dieu tient une bourse; la main gauche portait un caducée qui a disparu.

« Ce bronze, trouvé à Bordeaux, mesure 95 millimètres de hauteur. Il est d'un style grossier et paraît avoir été nettoyé avec négligence. Aussi, en l'examinant, on est d'abord tenté de le considérer comme suspect; mais, après un examen plus raisonné, on s'aperçoit que les caractères d'authenticité sont nombreux. Si, en premier lieu, on est étonné de voir la tête formée de quatre visages, on reconnaît cependant que ces visages sont tous du même style grossier et, de plus, ils sont formés par un appendice de métal dont le volume est triple de celui d'une seule tête.

« Les anciens lexicographes nous ont conservé le souvenir d'un Hermès à quatre têtes, œuvre de Télésarchidès, qui existait dans le Céramique, à Athènes. Il s'agit vraisemblablement d'une borne de carrefour, et il est évident qu'il ne faut point chercher dans cette œuvre grecque le prototype de la grossière statuette gallo-romaine.

« Mais le type du Mercure à quatre visages ne pouvait-il naître sur la terre où l'on a découvert la statuette d'Autun et tant d'autres figures tricéphales? Je crois utile de rappeler que M. Robert Mowat a considéré certains monuments tricéphales comme de grossières représentations de Janus Quadrifrons, dont la face postérieure était restée incomplète, à cause de la destination des monuments [1]. M. Mowat a apporté des restrictions à sa thèse; mais elle est peut-être

1. R. Mowat, *Notice épigraphique de diverses antiquités*, 1887, p. 44.

Digitized by Google

bonne pour expliquer des monuments qui ont pu tenir lieu des *hermae* et des *termini* placés dans les carrefours, en Grèce et à Rome.

« La statuette de la collection Oppermann présente un réel intérêt pour la question et il est vraisemblable qu'elle sera l'objet de discussions futures. »

M. Mazerolle, associé correspondant national, présente à la Société la photographie d'une aquarelle de la collection Gaignières (Bibl. nat., ms. fr. 20070). Cette aquarelle représente une aiguière formée d'un vase en porcelaine blanche ornée d'une riche monture en orfèvrerie. Cette aiguière porte, entre autres écussons, celui du roi Louis de Hongrie (1326-1382). Les mêmes armoiries se voient sur les différents objets qui font partie du trésor d'Aix-la-Chapelle et qui proviennent de la chapelle de ce prince.

M. Mazerolle fait remarquer que le vase en porcelaine blanche, décoré de marguerites et de nénuphars, est un vase de Chine et que cette aquarelle donne la reproduction d'une porcelaine de Chine apportée en Europe au XIVe siècle. Il est probable que ce vase faisait partie des objets apportés en 1338 par l'ambassade envoyée au pape Benoît XII, à Avignon, par les chrétiens nestoriens de Chine; les ambassadeurs étaient venus en France par la voie de terre en passant par la Hongrie. Cette curieuse pièce n'existe plus.

M. Mowat, membre résidant, communique la photographie d'un médaillon d'or de Théodoric, récemment trouvé en Italie.

MM. Babelon, Prou et l'abbé Duchesne émettent certaines réserves au sujet de ce monument.

Digitized by Google

Séance du 13 Février.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Boutroue (Alexandre). ***Une heure en Sicile. Un coup d'œil sur le Portugal.*** Paris, 1895, in-8°.

Cordeiro (Luciano). ***Una sobrinha da infante imperatriz da Allemanha e rainha da Hungria.*** Lisbonne, 1894, in-8°.

Farcinet (Ch.). ***Deux anciens portraits de Geoffroy-la-Grand'-Dent.*** S. l. n. d., in-8°.

Correspondance.

M. Hans Olrik, élu correspondant honoraire, et M. Daguin, élu associé correspondant national, écrivent pour remercier la Compagnie.

M. Albert Maignan, présenté par MM. Corroyer et Delaborde, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Saint-Prix (Seine-et-Oise). Le Président désigne MM. de Boislisle, de Barthélemy et Durrieu pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Cagnat, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. Chatelain, dans l'opuscule qu'il a consacré à l'inscription dite du ***Moissonneur***[1], écrite, comme on le sait, en lettres onciales, a imprimé cette phrase : « Pour dater l'on-« ciale, les épigraphistes attendent des paléographes les « lumières que ces derniers réclament aux épigraphistes. » Une découverte récente faite à Timgad, au cours de la dernière campagne de fouilles, permet désormais à l'épigraphie d'apporter à la solution de la question un document précis et daté.

1. ***L'Inscription du Moissonneur,*** imprimerie Blanc-Pascal, 1889.

Digitized by Google

« On a publié depuis longtemps le texte d'une base honorifique élevée sur le forum de Timgad à un personnage

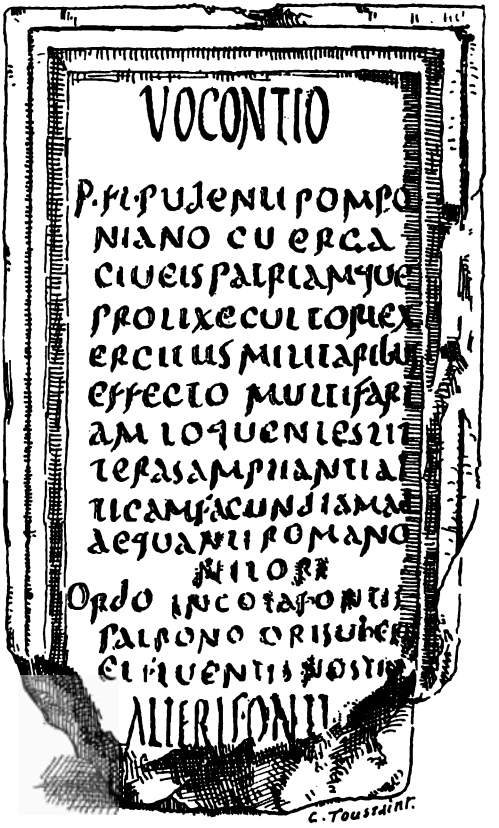

Inscription de Timgad en lettres onciales.

nommé Fl. Pomponianus[1]. Toute l'inscription est écrite en lettres onciales, comme on peut le voir par le fac-similé.

1. *C. I. L.*, VIII, 17910.

Digitized by Google

« *Vocontio, P. Fl(avio) Pudenti Pomponiano, c(larissimo) v(iro), erga civeis patriamque prolixe cultori, exercitiis militaribus effecto, multifariam loquentes litteras amplianti, Atticam facundiam adaequanti romano nitori, ordo incola fontis patrono oris uberis et fluentis nostro, alteri fonti.*

« Ce personnage, ainsi que le prouve le texte, était à la fois un homme d'action et un homme de lettres. Comme homme de lettres, il était déjà connu. M. Bücheler l'a identifié au grammairien Fl. Pomponianus[1], cité par Julius Romanus, et a inféré du texte de Charisius, qui en fait mention[2], qu'il était contemporain de Julius Romanus. Celui-ci ayant vécu, pense-t-on, dans la première moitié du IIIe siècle, ce serait également la période qu'il conviendrait d'attribuer à la vie de Flavius Pomponianus.

« Or, cet été, en déblayant les thermes de Timgad, on a trouvé une inscription votive dédiée par ce personnage et écrite, elle aussi, en onciales.

« On y lit l'énumération de toutes ses dignités ; il y est dit : *v. c. procos Cretae Cyr(enarum), le(gatus) Aug(usti) prov(inciae) Aquaetanicae, praefectus frum(enti) d(andi) e(x) s(enatus) c(onsulto), cur(ator) Alb(ensium) Fuc(ensium), pr(aetor), trib(unus) pl(ebis), q(uaestor) prov(inciae) Siciliae.*

« Les dignités énumérées n'ont en elles-mêmes que peu d'importance pour l'établissement de la date de l'inscription, à l'exception de celle de *praefectus frumenti dandi*. On sait que ces magistrats appartiennent au IIe siècle de notre ère ; ceux qui s'en sont occupés ne peuvent pas affirmer qu'il en ait été créé postérieurement au règne de Sévère-Alexandre[3]. C'est déjà une présomption.

« D'autre part, nous ne trouvons mentionnés ni la tribu, qui ne se marque que par exception sur les documents épigraphiques après Caracalla, ni le vigintivirat, ni le tribunat militaire, qui cessent d'être notés après Sévère-Alexandre[4] ;

1. *Rhein. Museum*, XLII, p. 473.
2. Charisius, p. 145, 29. On y lit : *Julius Romanus dicit : tores Servilius ut etiam Fl. Pomponianus notat.*
3. Hirschfeld, *Verwaltungsgeschichte*, p. 133.
4. Mommsen, *Droit public romain*, II, p. 218 et notes.

Digitized by Google

mais, par contre, nous y lisons la mention du tribunat de la plèbe, qui disparaît des inscriptions sous le règne du même empereur.

« Ces constatations permettent de placer la carrière de Fl. Pomponianus à une période de transition contemporaine de l'empereur Élagabal et de l'empereur Septime-Sévère, c'est-à-dire dans la première moitié du IIIe siècle. Nous sommes en cela d'accord avec M. Bücheler, ainsi que je l'ai dit quelques lignes plus haut. M. Hübner[1] attribuait la base honorifique du forum de Timgad à la fin du IIIe siècle : c'est trop tard.

« Il faut donc faire remonter jusqu'au règne de Sévère-Alexandre l'emploi de l'onciale pour les inscriptions, au moins en Afrique. Il est à noter pourtant que l'alphabet oncial employé par Flavius Pomponianus ignore le M arrondi dit M oncial et contient un M capital légèrement modifié. D'autres inscriptions d'Afrique nous le fournissent; malheureusement elles ne sont pas datées : je les crois un peu postérieures, mais fort peu.

« L'une d'elles, en effet, qui vient aussi de Timgad, est dédiée à un certain personnage surnommé Potamius[2]. Son nom figure en tête, comme *Vocontio* sur l'inscription de Fl. Pomponianus. Or, on a découvert à Timgad une corniche, ayant appartenu à un piédestal de statue, sur laquelle on lit en onciales :

VOCONTIOV ▾ POTAMIO

« L'association du surnom des deux personnages semble prouver qu'ils sont contemporains ou au moins assez voisins l'un de l'autre pour qu'on ait pu les réunir sur un seul monument honorifique. »

M. l'abbé Beurlier, membre résidant, fait une communication sur l'organisation des archives et de la bibliothèque du patriarcat de Constantinople. Au patriarcat était attaché un

1. *Exempla scripturae epigraphicae s. XXXIII.*
2. *C. I. L.*, VIII, 17911.

Digitized by Google

dépôt d'archives qui contenait des pièces originales de nature très diverse : constitutions impériales, ordonnances patriarcales, procès-verbaux et décisions des synodes, professions de foi d'évêques, actes d'abjuration, permissions de célébrer des mariages, etc. Ces documents étaient transcrits sur des registres tenus par les soins du Chartophylax. Le nom du patriarche et celui du Chartophylax en fonction étaient indiqués en titre chaque fois qu'un changement avait lieu. Les pièces étaient authentiquées par la signature du Chartophylax et l'apposition de la bulle patriarcale, dont le Chartophylax avait seul le droit de sceller les actes. C'était également lui qui authentiquait les copies.

La bibliothèque contenait un grand nombre de manuscrits. Les actes du sixième concile œcuménique permettent de se faire une idée du contenu de cette bibliothèque et de la nature des manuscrits qu'elle renfermait. Ceux qui avaient une reliure précieuse étaient conservés au trésor.

Le Chartophylax devint bientôt un fonctionnaire très important. Il était l'introducteur des évêques aux conciles, l'intermédiaire dans leur correspondance avec le patriarche. Il présidait les élections épiscopales, au nom du patriarche, et les élections patriarcales, au nom de l'empereur. Nul ne pouvait être ordonné sans une enquête faite par lui. C'était lui qui donnait l'autorisation de célébrer les mariages. Il présidait le tribunal patriarcal. En un mot, il était, selon l'expression de Théodore Balsamon, la bouche et la main du patriarche. Aussi avait-il le pas même sur les évêques. Les fonctions du Chartophylax furent donc comparables, à Constantinople, à ce que furent, pendant un certain temps, celles de bibliothécaire de l'Église romaine.

Séance du 20 Février.

Présidence de M. de Rougé, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Bordeaux (Paul). *Les ateliers monétaires de Dijon, de Semur-*

Digitized by Google

en-Auxois et de Saint-Jean-de-Losne pendant la Ligue. Paris, 1894, in-8°.

Gauthier (Gaston). *Notice historique sur la commune de Saint-Martin-d'Heuille (Nièvre)*. Nevers, 1894, in-8°.

Terris (Jules de). *Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Comité de Vaucluse. Rapport à M. le marquis de Croisier*. Bar-le-Duc, in-8°.

Travaux.

M. Lambin, associé correspondant national, lit un travail intitulé : *La tour de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs*.

« Il existe à Paris un monument connu, il est vrai, mais que certainement peu de personnes ont pu voir, attendu qu'il est enclavé dans un pâté de maisons dont la démolition prochaine va le dégager. Ce monument, un des plus vieux que le moyen âge nous ait laissés, est la tour de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Cette tour, haute aujourd'hui de 15 mètres environ, avait trois étages. Le troisième, où étaient les cloches et que surmontait une petite flèche, a été supprimé. Cependant, les deux étages qui restent, le deuxième surtout, sont intéressants à étudier.

« Au deuxième étage, sur la face occidentale qui regarde la rue Saint-Martin, existent deux baies romanes. L'une, celle de gauche, est en partie masquée par le rampant du toit d'une maison voisine. L'autre, celle de droite, se voit très bien. Ces baies ont chacune deux arcades. La première arcade est formée de claveaux à larges joints. La seconde, en retraite de la première, est formée d'un tore, d'un cavet et d'une gorge peu profonde. Les deux arcades de la baie de droite retombent sur quatre chapiteaux assez grossièrement sculptés. Sur le chapiteau droit de la première arcade on aperçoit des feuilles de nénuphar et sur le chapiteau gauche un homme armé qui chasse un animal dont la tête n'est pas visible, mais qui doit être un lion, à en juger par sa crinière qui se termine en petites volutes. Les deux chapiteaux de l'arcade en retraite présentent : celui de droite une tête

Digitized by Google

d'homme et du nénuphar, celui de gauche du nénuphar avec crochet. Lorsqu'on pénètre dans le grenier, dont le toit masque la baie gauche, on retrouve un chapiteau de cette baie formé d'une couronne de feuillage et d'un motif bizarre, difficile à lire dans l'obscurité. En retraite de ces deux grandes baies existe un mur percé de deux autres baies très étroites dont les arcades sont faites chacune d'une pierre demi-circulaire sur laquelle les claveaux sont simplement indiqués par des traits faits à l'outil.

« Cette tour carrée est construite en gros appareil. Les joints très larges sont en mortier fait de sable et de chaux. Les claveaux des deux baies et les murs qui les encadrent ont un aspect tout à fait rudimentaire. Au pied de la tour, mais en saillie, se trouvent les restes d'une chapelle beaucoup plus récente. Ses arcs-ogives et un chapiteau échappé à la destruction indiquent le XIVe siècle. En effet, sur ce chapiteau on voit la feuille de chêne ondulée de cette époque. La tour appartient au Conservatoire des arts et métiers, qui y a établi des réservoirs d'eau ; mais la chapelle appartient à un particulier qui la loue à un fabricant de machines à coudre.

« Et maintenant, de quelle date est cette tour ? Placée près de l'abside de Saint-Martin-des-Champs, dont il a été si souvent parlé dans les controverses récentes sur les origines de l'architecture gothique, on se demande si la tour est contemporaine ou si elle est antérieure. Dans le premier volume de son *Histoire du diocèse de Paris*, l'abbé Lebeuf a, bien entendu, consacré une notice au prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Dans cette notice il nous dit que le monastère fut fondé en 1060 par Henri Ier, roi de France, et que la dédicace de l'église eut lieu en 1067, sous son successeur, Philippe Ier. Il considère comme remontant à cette époque l'abside et la tour qu'il appelle la *Tour des grosses cloches*. L'opinion de l'abbé Lebeuf n'a pas été ratifiée, en ce qui touche l'abside, par l'archéologie moderne. Il est vrai que l'un des archéologues les plus éminents de notre temps, Jules Quicherat, dans son retentissant article *De l'ogive et de l'architecture dite ogivale*, paru en 1850 dans la *Revue archéologique*, déclare qu'il est impossible de ne pas voir dans le sanctuaire

Digitized by Google

de Saint-Martin-des-Champs l'ouvrage consacré avec solennité en 1067; mais plus tard, après de nouvelles études, il dit dans son *Cours d'archéologie*, au tome II de ses *Mélanges archéologiques* (p. 503-504), que cette partie de Saint-Martin-des-Champs est postérieure à 1116 et contemporaine de Saint-Étienne de Beauvais, de Saint-Germer de Fly et de Saint-Évremond de Creil. Dans son Itinéraire archéologique de Paris, paru en 1855, M. de Guilhermy déclarait déjà qu'il ne pouvait partager l'opinion de l'abbé Lebeuf sur la date de cette abside qui lui paraissait du milieu du XII^e^ siècle environ. Aujourd'hui, je crois que les archéologues sont d'accord pour la date de 1130 ou de 1140. C'est la date que lui assignent M. Anthyme Saint-Paul et M. Lefèvre-Pontalis.

« Lorsque l'on compare notre tour avec l'abside, on est, en effet, frappé par la différence de construction de ces deux édifices. La construction de l'abside est soignée, finie; celle de la tour est grossière. Cette différence dans le travail apparaît plus visiblement encore dans la sculpture. L'abside n'a pas les chapiteaux bizarres de la tour. Elle présente de beaux feuillages patiemment fouillés par le ciseau de l'artiste et dont plusieurs sont serrés par des bagues perlées. Cette sculpture est remarquable comme composition et comme exécution. Enfin, si l'on songe au peu d'élévation que devait avoir la tour, même avant la suppression de l'étage des cloches, on voit clairement que cette tour n'a pas été construite pour accompagner l'abside, sa haute voisine. Il est donc évident que la tour faisait partie de l'édifice élevé au XI^e^ siècle de 1060 à 1067. Soixante ou soixante-dix ans plus tard, cette première église s'étant trouvée trop petite ou ne répondant plus à la splendeur du monastère, on dut la démolir pour édifier celle dont nous avons encore l'abside; mais, pour un motif resté inconnu, la tour fut conservée. La construction de deux églises de dates si rapprochées n'a rien qui puisse surprendre, à une époque où construire était devenu une passion, où l'art se transformant rapidement allait bientôt produire ces merveilles que l'on appelle les grandes cathédrales. Telle est, selon nous, l'explication la plus simple que

Digitized by Google

l'on puisse donner de l'existence d'une tour du XI^e^ siècle près d'une abside du XII^e^.

« M. Mieusement, l'habile photographe de la Commission des monuments historiques, qui avait appelé mon attention sur la tour de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs, en a relevé la partie la plus intéressante et m'a gracieusement offert la photographie que j'ai l'honneur de faire passer sous vos yeux. »

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, signale des reproductions du monument dans des miniatures contemporaines de sa consécration.

M. Prou rappelle qu'il a publié ces miniatures, appartenant à des manuscrits de Londres et de Paris, dans la *Revue de l'art chrétien*.

M. Molinier, membre résidant, communique à la Société une pièce d'émail champlevé, de Limoges, représentant une scène de fauconnerie et portant une inscription latine. M. Molinier remarque que cette pièce devait être destinée à un usage civil et provient sans doute d'un ustensile; il l'attribue à la fin du XIII^e^ siècle.

M. de Rougé, membre résidant, donne lecture d'une lettre de M. Virey adressée au *Bulletin critique* et rendant compte des dernières découvertes faites à Dahchour par M. de Morgan et la mission française du Caire[1].

M. l'abbé Beurlier, membre résidant, fait une communication relative à une légende concernant la brièveté du mois de février. L'imagination populaire a cherché à expliquer la recrudescence de froid et les tempêtes qui se produisent souvent à la fin du mois de février et au début de mars et d'avril; de là les contes sur *les jours d'emprunt*, qui ont été étudiés par MM. P. Meyer et L. Schaineame dans la *Romania* (t. III,

1. La lettre de M. Virey a paru dans le *Bulletin critique* du 25 février 1875, p. 115 et suiv., sous le titre *Chronique d'Égypte* (n. de la C. des I.).

Digitized by Google

p. 294, et XVIII, p. 107). Déjà, dans quelques-unes de ces légendes, apparaît la préoccupation d'expliquer la brièveté du mois de février. Dans un conte grec rapporté par Politis (Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων, Athènes, 1871, p. 33, 36), une vieille insulte Mars et se vante d'avoir échappé à l'hiver avec ses chevreaux. Mars emprunte un jour à Février et force la vieille, par un froid extrême, à se cacher sous le chaudron à fromage et la pétrifie dans cette posture, avec tout son troupeau. M. Gaston Paris (*Romania*, XVIII, p. 121) voit là un détail ajouté à la légende primitive dans le désir d'expliquer pourquoi février est si court et mars si long.

Une légende de basse Normandie explique autrement la chose. Février, dit le conte, était dans sa jeunesse un joueur forcené; bien qu'il perdît sans cesse, il remuait constamment les dominos. Un jour, aux trois quarts ruiné, il engagea une dernière partie avec Janvier et Mars. Ceux-ci gagnèrent. N'ayant plus d'enjeu, Février leur céda à chacun un jour. Voilà pourquoi janvier et mars ont trente et un jours, tandis que février n'en a que vingt-huit.

M. Maspéro, dans *Histoire ancienne des peuples de l'Orient* (éd. in-4°, p. 172), rapporte une tradition d'après laquelle les cinq jours épagomènes de l'année égyptienne auraient de même été gagnés au jeu par Thot sur la Lune.

Séance du 27 Février.

Présidence de M. l'abbé H. Thédenat, 2e vice-président.

Ouvrages offerts :

Bouillet (l'abbé A.). *Le jugement dernier dans l'art aux douze premiers siècles*. Paris, 1894, in-4°.

Carton (Dr). *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie (région de Dougga)*. Paris, 1895, in-8°.

Vallentin (Roger). *De la circulation des monnaies suisses en Dauphiné au XVIe siècle*. Genève, 1894, in-8°.

— *Les différends de la monnaie de Grenoble de* 1489 à 1553. Paris, 1894, in-8°.

Digitized by Google

— *L'atelier temporaire de Briançon* (1406-1417). Paris, 1894, in-8°.

Travaux.

M. l'abbé H. Thédenat, membre résidant, donne, d'après une notice publiée par M. P. Le Vayer dans l'*Ouest littéraire et artistique*, des renseignements sur les fouilles exécutées dans les ruines romaines d'Oisseau-le-Petit (Sarthe). On a découvert plusieurs monuments considérables :

Un édifice de forme rectangulaire divisé en plusieurs pièces de dimensions très diverses. Le déblaiement n'est pas encore achevé, mais on peut déjà se rendre compte de ses vastes dimensions.

Un théâtre de 22 mètres de diamètre, dont il subsiste des restes considérables.

Un temple, dont la cella, mesurant 12 mètres sur toutes ses faces, est le seul débris encore debout.

Des bains qui étaient alimentés par un aqueduc.

Autour de ces édifices, un espace considérable est couvert de substructions et on y trouve, en grand nombre, des débris antiques de toute sorte.

M. Lafaye, membre résidant, présente une balle de fronde anépigraphe acquise par lui, à Bayeux (Calvados), de Mme Doucet, veuve d'un menuisier de cette ville. Elle se trouvait mêlée à une collection de fossiles que M. Doucet avait ramassés lui-même dans les environs, notamment à Sully, sur la route de Port-en-Bessin, et à Vigor-le-Grand, sur la route d'Arromanches. Il est probable qu'il avait d'abord pris cette balle pour une curiosité naturelle, car elle est revêtue d'une croûte de terre fortement adhérente dont l'aspect rappelle absolument celui des fossiles qui l'entouraient. L'authenticité n'en est point douteuse. M. Zangemeister a signalé plusieurs balles anépigraphes, d'origine romaine, qui ont été trouvées en Espagne, et elles ne lui ont nullement paru suspectes, malgré la défiance très légitime avec laquelle il a procédé au classement de cette série d'objets [1].

1. *Ephemeris epigraphica*, VI (1885), p. 59. Hübner, dans le *Corp.*

Digitized by Google

MM. Delaborde, Beurlier, Samuel Berger, l'abbé Thédenat, Michon font quelques observations au sujet de cette communication et de l'usage des balles de fronde chez les Romains.

Séance du 6 Mars.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, second vice-président.

Ouvrages offerts :

Coutil (L.). *Dictionnaire paléoethnologique du département de l'Eure. Période paléolithique.* Louviers, 1894, in-8°.

— *Tombelle de l'âge du fer découverte à Léry, près Louviers.* S. l. n. d., in-8°.

— *Stations paléolithiques de Saint-Julien de la Liègue (Eure).* S. l. n. d., in-8°.

— *Inauguration des orgues de l'église Notre-Dame-des-Andelys.* S. l. n. d., in-8°.

Le Clert. *Torques en bronze ornés de figures humaines conservés au Musée de Troyes.* Paris, 1894, in-8°.

Porée (le chanoine). *Jean Nicolle, peintre* (1614-1650). Paris, 1894, in-8°.

— *Dom Massuet et ses correspondants.* S. l. n. d, in-8°.

— *Le temporel du prieuré de Saint-Philbert en* 1398. S. l. n. d., in-8°.

— *L'église abbatiale du Bec.* Évreux, 1894, in-8°.

M. Omont demande la parole pour présenter quelques ouvrages :

« Notre associé correspondant M. le chanoine Porée m'a chargé d'offrir en son nom quatre brochures dont il est l'auteur; toutes, sauf la dernière, sont relatives à l'antique abbaye du Bec, en Normandie. Vous savez qu'il a déjà publié les *Annales* de cette abbaye et qu'il recueille pieusement depuis de longues années toutes les reliques éparses

inscr. lat., II, n° 4965[2] et 6248[2]. Une balle avec inscription, qui passe pour avoir été trouvée en Gaule, semble lui avoir échappé; voy. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1878, p. 220.

Digitized by Google

qui peuvent lui servir à en reconstituer l'histoire dans ses moindres détails.

« La première de ces brochures est une notice sur *L'église abbatiale du Bec d'après deux documents inédits du XVII^e siècle*, empruntés l'un à la bibliothèque de l'abbaye de Solesmes, l'autre à des notes de voyage de Dubuisson-Aubenay, antérieures à 1646. M. le chanoine Porée y a joint le fac-similé d'un plan de l'église abbatiale du Bec, qu'il a retrouvé aux Archives nationales. — Dans la seconde brochure se trouve publié un état du *Temporel du prieuré de Saint-Philbert*, qui dépendait de l'abbaye du Bec en 1398. — La troisième brochure est consacrée à *Dom René Massuet et ses correspondants;* Dom René Massuet, qui passa quelques années au Bec, a été plus tard, à Saint-Germain-des-Prés, l'éditeur des œuvres de saint Irénée. — Enfin la dernière brochure que j'ai à vous présenter au nom de M. le chanoine Porée est une notice très documentée sur *Jean Nicolle, peintre* (1614-1650); c'est l'un des premiers en date des peintres normands, un contemporain de Poussin. »

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Omont, A. de Barthélemy et Durrieu lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Coutil, Albert Meignan et le R. P. Lagrange au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux : M. Coutil, aux Andelys (Eure); M. A. Meignan, à Saint-Prix (Seine-et-Oise); le R. P. Lagrange, à Jérusalem.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, donne lecture d'une communication de M. L. Coutil, associé correspondant national, relative au cimetière antique de Muids (Eure) :

« Au commencement de 1894, nous fûmes averti qu'une découverte de débris osseux avait eu lieu sur l'emplacement de la gare de Muids. A l'inspection des ossements humains

Digitized by Google

et des poteries brisées qui gisaient sur le sol, il nous fut bien facile de voir qu'un important cimetière de l'époque mérovingienne avait existé sur ce point. Ayant demandé à l'ingénieur de la compagnie de l'Ouest l'autorisation de faire des fouilles, elle nous fut aussitôt accordée. M. Benouville, architecte à Paris, ayant appris cette décision, adressa une demande semblable et mit de suite ses ouvriers au travail ; mais, trois jours après, l'administration arrêtait ses terrassiers. Pour éviter des ennuis du même genre, nous nous sommes contentés de surveiller, autant qu'il nous a été possible, les travaux et les divers objets que la pioche des terrassiers respectait.

« C'est à grand'peine que nous avons pu sauver à temps une trentaine de crânes. M. le Dr Hamy, que nous avions averti, a réussi à les obtenir pour le Muséum. Ses travaux antérieurs sur l'anthropologie de la période franque nous promettent une intéressante étude ethnographique. M. Benouville a offert à l'École d'anthropologie un petit lot d'ossements recueillis par ses ouvriers ; ils seront étudiés par M. Hovelacque.

« Muids est une commune de l'arrondissement de Louviers, située sur la route qui va de cette ville aux Andelys ; elle est construite le long de la Seine, à environ 100 mètres des berges du fleuve. Cette situation avait attiré, dès l'époque romaine, une population dont on a retrouvé la trace sur plusieurs points du pays :

« 1° Près de l'église, en creusant des fosses dans l'ancien cimetière.

« 2° Cent mètres plus loin, au nord, sur l'emplacement du cimetière mérovingien dont nous allons donner la description.

« 3° Près de la Seine, sous une sorte de tumulus encore inexploré.

« Douze kilomètres plus à l'est, au hameau de Paix, dont nous avons déjà parlé, un cimetière franc dominait également les environs ; il en est de même à quatre kilomètres à l'ouest, à Saint-Pierre-du-Vauvray, où un cimetière franc domine la jonction des vallées de l'Eure et de la Seine.

Digitized by Google

« Du cimetière de Muids on ne jouit pas d'une vue aussi étendue, mais, à un kilomètre plus à l'est, sur le même versant, se trouve une éminence naturelle qui porte le nom de *Quinguerre* et qui a dû servir probablement de poste d'observation, car, en extrayant des graviers, on a retrouvé des vases et des armes mérovingiennes.

« Un autre point, un peu plus éloigné vers l'est, connu sous le nom du *Grand-Rocher*, a dû servir au même usage, car on y a trouvé des objets de la même époque.

« *Cimetière gallo-romain.* — A l'ouest du cimetière mérovingien qui nous occupe, on a recueilli un certain nombre d'objets romains : grande olla; vases divers; barillet et vases à parfums en verre; épingles en os et en bronze; cuvettes de bronze à bords festonnés et qui avaient été déposées dans la tombe avec une enveloppe de linges dont l'empreinte se voit sur l'oxyde; l'intérieur devait contenir des substances alcalines, car le métal est coloré en bleu, ce qui indique une décomposition ammoniacale; le diamètre de ces cuvettes est de 0m235.

« La plupart des sépultures étaient à inhumation; elles se trouvaient à une plus grande profondeur que les sépultures mérovingiennes, c'est-à-dire au niveau de la voie et presque en face le château de Muids.

« Un fragment de frise en pierre tendre, une large pierre ornée d'une moulure et d'autres débris calcaires permettent de soupçonner sur ce point la présence d'un temple païen.

« Nous mentionnerons aussi plusieurs deniers et des quinaires de Constantin le Grand. Une monnaie d'or avait été trouvée sur le même point vers 1870, à côté des vases de l'époque franque.

« *Cimetière mérovingien ou barbare.* — Immédiatement à côté des vestiges romains, et même au-dessus, des deux côtés du chemin de Daubeuf, c'est-à-dire près du passage à niveau, se trouvaient plusieurs sarcophages en calcaire tendre des environs d'Ecos ou de Mantes, groupés par trois ou par quatre et au nombre d'une douzaine. Leurs mesures à la tête varient entre 0m58 et 0m48 de largeur; aux pieds entre 0m46 et 0m27; la profondeur oscille entre 0m42 et 0m27;

Digitized by Google

la longueur entre 2m et 1m60, et enfin l'épaisseur des pierres entre 0m10 et 0m07 ; les couvercles, souvent brisés, étaient plats et les angles quelquefois abattus. Un cercueil d'enfant mesurait 0m97 de longueur sur 0m31 à la tête, 0m24 aux pieds et 0m19 de profondeur.

« De nombreuses inhumations avaient été pratiquées dans les intervalles, mais le vrai cimetière mérovingien se trouvait entre la gare et le chemin de Daubeuf. Nous avons observé sur ce point environ vingt-deux rangées de quarante sépultures, pouvant former un ensemble d'environ 900 inhumations.

« Si cette nécropole eût été fouillée avec méthode, il est facile de se rendre compte des richesses que l'anthropologie et l'archéologie eussent pu en tirer. Les corps reposaient dans le sol; ils étaient quelquefois entourés d'une chape de plâtre, mais le plus souvent d'une rangée de blocs de calcaire, extraits lors du creusement de la fosse, fait que nous avons constaté non loin de là, à Saint-Pierre-du-Vauvray et à Alizay, près de Pont-de-l'Arche.

« *Objets en fer.* — Les armes en fer se composaient :

« 1° D'une trentaine de *francisques* de toutes dimensions, dont les mesures varient comme longueur entre 0m18 et 0m09, et comme largeur de lame entre 0m09 et 0m03 ; il y avait aussi des taillants avec une pointe remontante et l'autre descendante. Quelques *francisques* ayant la forme d'un T ont été également recueillies; elles mesuraient entre 0m10 et 0m08 de longueur du manche au taillant.

« 2° Les *framées* étaient aussi nombreuses que les *francisques;* elles étaient généralement grêles et leur douille est quelquefois hexagonale ou ronde; les ailerons étaient étroits et pas toujours sur le même plan. Leurs longueurs oscillent entre 0m50 et 0m24; la largeur maximum est de 0m03.

« 3° Plusieurs pointes avec collet au milieu ont été recueillies dans les sépultures. N'ayant malheureusement pu diriger une fouille sérieuse, nous ne pouvons donner l'emploi de ces sortes d'objets, qui ont été trouvés à côté ou à la base de la douille des framées. On pourrait supposer que, dans un moment de presse, les guerriers ont réparé le manche

Digitized by Google

brisé de leur lance en enfonçant les deux extrémités dans cette tige de fer qui pouvait ainsi le consolider. Mais ce n'est qu'une hypothèse, et nous n'osons insister.

« 4° Une sorte de grande flèche mesure 0m09 de longueur.

« 5° Les scramasaxes étaient de moyenne grandeur; quelques-uns atteignaient 0m50 de longueur, mais le plus ordinairement ils n'avaient que 0m30 à 0m35. Ils étaient généralement accompagnés de petits couteaux qu'on a trouvés placés parallèlement à ces lames, ce qui ferait croire qu'ils étaient dans le même étui, comme cela se fait encore chez les Japonais et les Chinois.

« 6° On a trouvé aussi un couteau à tranchant cintré, ce qui permet de supposer que c'était un rasoir. Ces différentes armes avaient des poignées formées de plaquettes en os ou en bois et maintenues par des rivets. On en distingue encore les traces sur les lames. Le Musée de Caen possède un long couteau muni d'un manche en os parfaitement conservé; il a été trouvé à Conteville (Calvados). La forme de ces couteaux et de leurs manches ressemble entièrement à ceux que les bouchers emploient aujourd'hui.

« Comme armes uniques, nous citerons :

« 7° Un grand faucillon de 0m55 de longueur, portant au dos de la lame une sorte de crochet; ce devait être une arme bien meurtrière entre les mains d'un homme vigoureux. L'abbé Cochet en a découvert une à peu près semblable à Douvrend, en 1865[1].

« 8° Un poignard, dont la lame courte et triangulaire mesure 0m14 de longueur sur 0m09 de largeur; la poignée, assez longue, garnie de bois, est terminée par un bouton ovalaire en os et ornée de raies horizontales.

« 9° Un sabre très flexible mesurant 0m62 avec la soie; le fourreau était garni, près de la poignée, d'un cercle plat en bronze et l'extrémité d'une banderole de même métal.

« 10° Deux paires de forces de 0m17 de longueur.

1. *Seine-Inférieure, Hist. et archéol.*, par l'abbé Cochet, 1866, p. 591.

Digitized by Google

« 11° Un fermoir d'aumônière dont les côtés sont terminés en bec d'oiseau.

« 12° Les plaques de ceinturon, rappelant certains types burgondes, étaient rarement larges, quelquefois rondes, mais plutôt ovales ou allongées et ornées de cabochons de bronze, ou décorées de gravures dans lesquelles on avait incrusté des arabesques d'argent; d'autres étaient tout unies.

« 13° Il y avait aussi deux boucles, formées de plaques carrées, recouvertes d'une plaquette d'or ou d'argent et ornées de neuf cabochons de grenats.

« *Bronzes.* — Ce cimetière n'offrait pas de pièces ornées de riches dessins; c'étaient :

« 1° Des plaques circulaires sur lesquelles étaient gravés des ronds avec point central, une croix gammée ou de simples cabochons.

« 2° Des boules rondes avec ardillon dont la charnière était en bronze ou en fer.

« 3° Une petite boucle sur laquelle avait été appliquée une plaquette métallique décorée de ronds avec point central, dans le genre de celles qui ont été trouvées à Réalmont et à La Bruguière (Tarn), à Chatam (Kent), Musée d'Oxford.

« 4° Un ornement découpé, muni de deux pattes, semblable à ceux que l'on a trouvés en Normandie : à Rouen, dans le cimetière Saint-Ouen, et à Londinières (Seine-Inférieure), ainsi qu'à Druval (Calvados).

« 5° Six petits anneaux minces ayant servi de bracelets et qui se trouvaient au même bras.

« 6° De fortes bagues, dont une ronde, une autre à facettes, et enfin la dernière formée d'une tige mince et plate, avec chaton large, portant trois signes difficiles à déchiffrer.

« 7° Un bouton avec patte en dessous.

« 8° Une fibule ronde avec ornement central composé de deux cercles concentriques et de deux raies parallèles formant des diamètres, dans les angles desquels étaient disposés trois cercles avec point central.

« 9° Plusieurs pinces à épiler assez larges, dont une munie

Digitized by Google

d'un anneau de suspension; elles étaient décorées par une bordure de chevrons, une croix gammée et certaines lignes difficiles à interpréter.

« 10° Six clous à facettes destinés à orner des courroies.

« Nous ajouterons que la plupart de ces objets étaient formés d'un bronze blanchâtre où l'étain dominait.

« *Verreries.* — La partie la plus intéressante de ce mobilier funéraire était la verrerie, qui se distinguait par la variété et la richesse des formes. Une vingtaine de pièces ont été retirées intactes; mais il y en a bien une quinzaine de brisées, et cela est facile à expliquer, les ouvriers piochant sans précaution parmi ces sépultures. Une pellicule blanchâtre et mate, au-dessous de laquelle on remarque une autre couche irisée, recouvrait tous ces vases, mais elle disparaissait au lavage. Le verre, d'une couleur plus ou moins verdâtre, contenait des bulles d'air et la matière avait subi un mouvement de torsion au moment du soufflage.

« Un détail à noter, c'est que les verreries se trouvaient à la tête, tandis que les poteries se trouvaient aux pieds.

« 1° La plus jolie pièce est un long cornet apode, sorte de futile de 0m20 de hauteur, dont le col est décoré d'un filet de verre formant une spirale de six tours; en descendant vers la partie inférieure, les quatre derniers tours vont en serpentant vers la base. Dans la partie inférieure se voient des dépressions rondes. Une pièce à peu près semblable a été décrite par M. de Baye dans ses sépultures anglo-saxonnes (pl. XV, fig. 2); elle provient de Kempston (Bedforshire).

« 2° Un autre cornet apode plus petit, tout uni, et dont l'ouverture était plus large.

« 3° Plusieurs gobelets apodes de 0m07 de hauteur, rappelant un peu par leurs formes la céramique de l'époque du bronze; ceux-ci sont décorés de plusieurs filets de verre enroulés sur le col; le fond est arrondi et orné d'un petit pivot en verre opaque. M. de Baye, dans l'ouvrage cité plus haut, en décrit de semblables provenant de Wodengborough (Kent), pl. XIV, fig. 1. On en a trouvé aussi dans la Seine-Inférieure, à Envermeu, et dans le Tarn; d'autres spéci-

Digitized by Google

mens à Tocane-Saint-Apre (Dordogne), Musée de Périgueux; à Caranda et à la Sablonnière (Aisne), coll. Moreau; à Oyes, à Villevenard et à Joches (Marne), coll. de Baye; à Épave, en Belgique, Musée de Namur; en Suisse, près de Lausanne, Musée cantonal. En Angleterre, ils paraissent aussi très répandus. M. Wright en a décrit deux et M. Douglas en a cité qui ont été trouvés dans les sépultures anglo-saxonnes du Kent.

« 4° Plusieurs cupules avec stries circulaires mates sur le bord et sur le fond; cette forme est la plus commune dans les sépultures barbares.

« 5° Un petit vase, à fond à peu près rond avec bords relevés et dont la panse porte des dépressions, mesure 0m045 de hauteur.

« 6° Plusieurs petites carafes de 0m14 à 0m09 de hauteur; une plus petite mesure 0m06; la plus grande, dont les bords sont un peu rabattus, a la panse ornée de godrons creux, obliques et parallèles.

« 7° Un petit barillet sans anse à col très évasé et plat.

« 8° Deux gobelets à pied bas, de 0m12 environ de hauteur.

« Des carafes, des cupules et des gobelets à pied, semblables aux pièces décrites ci-dessus, furent trouvés en 1862, lors du percement du tunnel de Tourville-la-Rivière, dans des sépultures romaines à incinération.

« 9° Quelques grosses perles isolées, en verre noir décoré de filets blancs ou en verre jaune décoré de festons d'émail blanc ou jaune opaque.

« 10° Un seul bracelet ou collier composé de huit perles d'un verre jaunâtre quelquefois émaillé de blanc ou de jaune.

« 11° Une boucle d'oreilles, formée d'un filet de bronze dans lequel étaient passés une perle en verre noir et un cube d'agate rubanée.

« 12° Enfin, un bracelet formé d'un gros cercle en verre grenat très foncé.

« *Poteries.* — La pâte des vases était légère et fine, tantôt noircie par le feu ou par la plombagine, tantôt rosée, jau-

Digitized by Google

nâtre ou blanche. La terre devait être prise sur les plateaux voisins d'Heudebouville, car le sol de cette partie de la vallée de la Seine est entièrement composé de graviers d'alluvions fluviatiles.

« Les vases aux teintes claires formaient la moitié des échantillons; ils n'étaient jamais décorés, tandis qu'avec la teinte grise ou noire la forme était toujours plus soignée et ornée de dessins. On remarque soit des filets horizontaux en creux ou en relief, des moulures et des gravures formées de chevrons, de dents, de grecques, de simples traits verticaux ou parallèles, de losanges imbriqués, de rangées de points ronds ou carrés, jambages enchevêtrés ou de torsades formées par une double rangée de petits ronds. La forme générale est celle d'une tasse, l'ouverture répondant généralement à peu près à la hauteur. Quelques vases ont des formes variées; ils sont munis d'anses ou de becs; on a même recueilli un biberon avec une tétine plus allongée que sur les biberons romains.

« Du voisinage des sépultures gallo-romaines à inhumation, de la présence des monnaies de Constantin, de l'abondance des verreries, des vases à anse et à bec, du biberon, de la beauté et de la pureté de la céramique, de la forme allongée des framées, des ornements circulaires avec point central qui décorent les objets en bronze, de tous ces détails en un mot, on peut conclure qu'une partie de la population qui a inhumé ses morts à l'ouest était gallo-romaine et remontait au IVe siècle, mais que la plupart des individus furent inhumés à la fin de la période gallo-romaine et pendant l'époque des invasions, c'est-à-dire au Ve et au VIe siècle. »

M. Cagnat, membre résidant, donne lecture d'une note de M. Gauckler, associé correspondant national à Tunis, sur une tête colossale en marbre trouvée à Carthage :

« La tête colossale dont j'ai l'honneur de communiquer les deux photographies ci-jointes à la Société nationale des Antiquaires de France a été découverte à la Malga, aux abords de l'amphithéâtre de Carthage, à une époque que je ne suis

Digitized by Google

pas parvenu à préciser. Elle appartient aujourd'hui à un certain M. Micolon, qui aurait désiré me la vendre, pour le Musée du Bardo, moyennant une somme de cent francs.

« La tête est haute de 0m54; elle est terminée au cou par une section nette; peut-être appartenait-elle à une statue acrolithe. Moins mutilée, elle présenterait un réel intérêt. Le travail est large et sobre, avec une certaine saveur d'archaïsme. Il y a de la vigueur dans le rendu des traits caractéristiques de la face, qui est légèrement prognathe. L'œuvre est d'une bonne époque; elle me semble remonter à la fin du 1er siècle ap. J.-C.

« Je ne saurais dire quel est le personnage dont elle reproduit les traits, mais je crois pouvoir affirmer que ce n'est pas un empereur. »

M. Cagnat lit ensuite une seconde note de M. Gauckler intitulée : *Un Mannenkenpiss africain.*

« La statuette dont j'ai l'honneur de présenter la photographie à la Société nationale des Antiquaires de France a été découverte récemment à El-Djem (Thysdrus) par un Arabe. Elle est actuellement déposée au Contrôle civil de Sousse. Je dois la photographie ci-jointe à l'obligeance de mon excellent ami, M. le capitaine Hannezo.

« La statuette est en marbre blanc, poli avec soin; le travail, précis et minutieux, permet de la dater de l'époque des Antonins. Elle a malheureusement beaucoup souffert. La tête, fixée au corps par un tenon en fer, n'a pu être retrouvée; la jambe droite est brisée à la hauteur du genou, la jambe gauche au milieu de la cuisse. Le torse subsiste seul, assez bien conservé; il mesure 0m42 dans sa plus grande hauteur, 0m25 dans sa plus grande largeur.

« Pour le style et les dimensions, comme pour la liberté du sujet exprimé, la statuette rappelle les œuvres d'art qui servaient de fontaines dans les couloirs des thermes de Cherchel (cf. mon *Musée de Cherchel :* Satyre assis et Pan couché, p. 125, et pl. XI, 1 et 2). Elle avait la même destination. Le canal d'écoulement qui, de l'anus au pénis, la traverse de part en part, ne laisse aucun doute à cet égard.

Digitized by Google

« La sculpture représente un jeune homme debout, entièrement nu : son manteau, jeté sur l'avant-bras gauche, tombe jusqu'à terre, dissimulant la présence du tronc d'appui qui assurait la stabilité du marbre.

Statue-fontaine de Thysdrus.

« C'est un berger : il tient dans la main gauche un pedum dont l'extrémité recourbée repose sur son épaule. Le geste de la main droite est trop nettement indiqué pour avoir besoin de commentaires. Lorsque, de l'orifice ingénieusement ménagé par le sculpteur, jaillissait un filet d'eau, l'illusion devait être complète !

« Les modernes n'ont rien inventé : bien des siècles avant

Digitized by Google

Bruxelles, Thysdrus avait son Mannenkenpiss; bien avant les hussards, on... s'épanchait « à la hussarde. » En matière d'irrigation, les Romains sont et demeurent nos maîtres! »

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, lit une note envoyée par M. Louis Duval, archiviste de l'Orne :

« J'ai l'honneur de vous adresser l'empreinte d'un sceau du xv^e^ siècle, dont la matrice en cuivre fait partie de la collection sigillographique du Musée archéologique du Mans, où elle est classée sous le nom de sceau de la collégiale de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême.

« Sur ce sceau, de forme ovale, est représenté, sous une niche d'architecture gothique, saint Martin coupant un pan de son manteau pour le donner à un pauvre. Il est à cheval, couvert d'une armure, coiffé d'un chaperon; le pauvre, demi-nu, porte sur la tête un capuchon. Au-dessous, un écusson brisé.

« Légende :

S · F · L · COTTETI · P ·
SCI ..... DE VETERI BELLISMO.

« Sceau de frère L. Cottet, prieur de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême.

« Le prieuré de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême a eu pour fondateur Yves, s^r^ de Bellême, et Robert II, surnommé le Diable. Il dépendait de Marmoutiers.

« Deux prieurs du nom de Cottet ont gouverné ce prieuré au xv^e^ siècle. Jean Cottet a vécu sous Charles VII et Louis Cottet sous Louis XI et sous Charles VIII. On trouve son nom dans les chartes du prieuré de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême de 1467 à 1490. Je crois donc que ce sceau a appartenu à frère Louis Cottet. »

M. A. de Barthélemy fait observer que ce sceau, comme style et composition du sujet, offre une grande analogie avec celui de M^e^ Jacques Caloctran, maître d'école, publié par M. Guilbert, de la Ferté-Bernard, dans l'*Annuaire* de la

Digitized by Google

Société française de numismatique (Procès-verbaux, p. 4, 1895).

M. A. de Barthélemy, membre résidant, communique une lettre par laquelle M. de Puymaigre, associé correspondant national, consulte la Société sur la lecture d'une inscription du XIe siècle encastrée dans le mur de l'église de Cattenon (Lorraine), et en fait circuler la photographie.

Inscription de Cattenon (Lorraine).

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, pense que ce texte se compose de trois vers léonins hexamètres, suivis d'un vers pentamètre qui contient un solécisme (*sibi* pour *ei*) assez excusable à cette époque de basse latinité. Il propose la lecture suivante :

PLANGITE ME CARI
QVICVQVE VENITIS AMICI
NOMIN VVALRERVM SIC
ME PLORATE SEPVLTVM
PARVVLA CVLPA FVIT QVA
ME MORS ASPERA SOLVIT
DICITE SCTA SIBI PARCE DEI PIETAS
KLDS MAI OBIIT VVALCHER

Digitized by Google

Plangite me cari, quicumq(ue) venitis, amici,
Nomin(e) Walrerum sic me plorate sepultum.
Parvula culpa fuit qua me mors aspera solvit.
Dicite : s(an)cta sibi parce Dei pietas.
K(a)l(en)d(i)s mali obiit Walcher(us).

M. l'abbé Thédenat ajoute que, à la troisième ligne du texte, le nom *Walrerum*, dont la lecture n'est pas douteuse sur la photographie, doit sans doute se corriger en *Walcherum*, d'après le dernier mot de l'inscription *Walcher*...

Il signale aussi une inscription de même époque, trouvée à Sainte-Radégonde de Poitiers, également métrique, et dont la paléographie offre les plus grands rapports avec l'inscription de Cattenon [1].

Le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Un nouveau cimetière de l'époque barbare vient d'être découvert à Noison-les-Cîteaux, dans la Côte-d'Or, c'est-à-dire dans la région explorée jadis par M. H. Baudot. Il s'agit d'un lieu de sépulture s'étendant au moins sur un hectare. Des débris de stèles ou des fragments de sarcophages se trouvaient parfois à la tête ou aux pieds des squelettes. D'après les renseignements de notre correspondant M. l'abbé Morillot, les mobiliers funéraires exhumés ne sont pas très riches. L'énumération des objets recueillis semble confirmer cette appréciation. Cependant quelques-uns d'entre eux méritent d'être connus, par exemple : une boucle de ceinture, une épingle styliforme qu'on dit fort belle et une pendeloque en forme de cœur composée de verroteries ou de grenats sertis d'or. J'espère obtenir la photographie de ces objets. La Commission archéologique de la Côte-d'Or doit acquérir toutes ces antiquités qui seront ainsi conservées pour les études dans le pays même où elles ont été trouvées. »

M. Germain Bapst, membre résidant, fait une communi-

1. *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, année 1849, p. 361 et s., 537 et s. et planches. Cf. *Dictionnaire d'épigraphie chrétienne*, édité par Migne, t. II, p. 1219, fig. 1 et 2.

Digitized by Google

cation sur l'origine de l'insigne des maréchaux de France, le bâton de commandement. M. G. Bapst y voit, à l'origine, un insigne d'administration.

MM. Mowat, Roman, de Barthélemy et Lefort font des objections à cette théorie.

M. Prou, membre résidant, communique au nom de M. Farcinet, associé correspondant, la note suivante :

« Les anciennes chroniques, plusieurs historiens et le roman de *Mélusine* parlent d'un seigneur du moyen âge, Geoffroy de Lusignan, dit *la Grand' Dent*, qui est devenu légendaire en Poitou. L'identité de ce personnage, presque romantique, était restée longtemps douteuse. M. le comte de Mas Latrie l'avait confondu avec son père[1], qui se distingua aux Croisades vers 1191, et joua un rôle assez important dans les guerres dont le Poitou fut le théâtre sous Philippe-Auguste et ses successeurs. MM. Beauchet-Filleau, dans leur Dictionnaire des anciennes familles du Poitou[2], n'ont pas établi clairement sa généalogie, et plusieurs autres auteurs ont répété beaucoup d'erreurs à son sujet.

« Il résulte de nouveaux documents que j'ai découverts aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, ainsi qu'aux Archives, et surtout d'un *aveu* de 1224, consigné dans le Cartulaire de saint Louis, que Geoffroy Ier de Lusignan, père de Geoffroy II, dit la Grand' Dent, était mort à cette date de 1224. Geoffroy II ne mourut qu'en 1248, et c'est lui qui, avec son frère Guillaume de Valence, molesta les moines de Maillezais en 1225 et années suivantes, et incendia même l'abbaye. C'est à lui que Jehan d'Arras, dans son roman de *Mélusine* (composé en 1387), donna le nom de Grand' Dent, qu'il a conservé depuis. — Dans cet aveu de 1224[3], Geoffroy

1. *Histoire de l'île de Chypre*, t. I, p. 8. — *Trésor de chronologie*, p. 1631.

2. T. II. *Lusignan*, branche de Vouvent.

3. Ce document est imprimé dans les *Layettes du Trésor des chartes*, t. II, p. 31; mais c'est par erreur qu'une note indique Geoffroy de Lusignan, seigneur de Vouvent (signataire de cette charte et mort en 1248), comme étant un autre Geoffroy de Lusignan, sire de Jarnac, fils de Hugues X de la Marche et d'Isabelle,

Digitized by Google

de Lusignan, seigneur de Vouvent, reconnaît que le roi (Louis VIII) l'a reçu en foi et hommage-lige de la vicomté de Châtellerault, à lui advenue à cause de sa femme Clémence, fille de Hugues, jadis vicomte de Châtellerault. Il lui fait aussi hommage des autres terres que son père (Geoffroy Ier) tenait du roi Philippe (Auguste)[1], etc.

« C'est donc aussi à tort que *Moréri* indique Clémence de Châtellerault comme une seconde femme de Geoffroy Ier et que le Père Anselme n'en donne aucune à Geoffroy II. Ces erreurs ont été répétées par tous les autres généalogistes.

« En résumé, Geoffroy la Grand' Dent, né vers 1200 et décédé en 1248, était fils d'Eustache Chabot[2] (une des prétendues *Mélusines*) et de Geoffroy Ier de Lusignan (2e fils de Hugues VIII), qui se distingua à la troisième croisade. Il a bénéficié de la célébrité de son père et tous deux ont été confondus dans l'histoire et dans les romans qui racontent leurs exploits. Geoffroy II prit part aux luttes qu'eut à soutenir son cousin Hugues X de la Marche, et il fut même fait prisonnier d'Henri III d'Angleterre[3]; mais il est surtout connu par les violences qu'il exerça contre l'abbaye de Maillezais et qui lui firent donner le surnom de *Grand' Dent*. »

Séance du 13 Mars.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Berger (Élie). *Histoire de Blanche de Castille, reine de France.* Paris, 1895, in-8°.

qui se marièrent en 1220. Ce fut leur troisième enfant, et il n'était peut-être pas né en 1224, lorsque Geoffroy la Grand' Dent signa l'acte ou *aveu* ci-dessus. — C'est ainsi que, faute d'attention, les erreurs se propagent et se perpétuent!

1. Arch. nat., JJ 31, fol. 74, au verso.
2. Bibl. nat., *Mss.*, coll. Dupuy, t. 805, fol. 69.
3. Rymer, *Foedera*, t. I, p. 113. — *Royal letters of Henri III*, t. I, p. 378.

Digitized by Google

Berthelé (Jos.). *Du rôle de l'enseignement paléographique dans les Facultés des lettres.* Montpellier, 1895, in-8°.

Beurlier (l'abbé E.). *Le Chartophylax de la grande église de Constantinople.* Bruxelles, 1895, in-8°.

Le Clert. *Torques en bronze ornés de figures humaines conservés au Musée de Troyes.* Paris, 1895, in-8°.

Olrik (Hans). *Bidrag til Danmarks Kirkehistorie hentede fra Clairvaux og Cîteaux.* Copenhague, 1893, in-8°.

— *Nar blev biskop Valdemar tagen til fange?* S. l. n. d., in-8°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Pierre Le Mounier, voyageur lillois du XVII^e siècle.* Paris, 1894, in-8°.

Correspondance.

MM. Th. von Sickel et Albert Maignan écrivent pour remercier la Compagnie de leur élection.

Travaux.

M. Durrieu, membre résidant, communique le texte d'une lettre d'Antoine Marcello, de 1449, relative à un jeu de cartes que Michelino di Besozzo, le plus célèbre des peintres milanais de son temps, avait peint pour Filippo Maria Visconti, et que Marcello envoya plus tard en France à la reine Isabelle de Lorraine, première femme du roi René.

M. Roman, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Le comte Riant, dans le travail important qu'il a consacré à l'histoire des évêques de Bethléem, cite le dessin d'un sceau de Philibert de Beaujeu, quarante-sixième évêque, conservé dans le manuscrit latin 17024 (p. 83) de la Bibliothèque nationale (*Revue de l'Orient latin*, t. I, p. 510). Il ne connaissait pas de sceau original de ce prélat. Ce dessin existe en effet et doit être la copie assez exacte d'un sceau que le dessinateur a vu. J'ai trouvé, il y a quelques jours, un autre sceau du même évêque appliqué à un acte du 15 octobre 1527 faisant partie des pièces originales du

Digitized by Google

cabinet des titres de la Bibliothèque nationale (T. 787, dos-

Sceau de Philibert de Beaujeu,
évêque de Bethléem.

sier 17842, n° 45). Ce n'est pas le même que celui dont M. Riant a connu le dessin; il est plus petit, la légende est très différente et même les pièces de l'écu ne sont pas absolument semblables. La rareté des sceaux des évêques de Bethléem donne un certain intérêt à ce petit monument dont je fais passer le dessin sous les yeux de la Compagnie, avec le fac-similé du dessin connu par M. Riant. Le sceau que j'ai découvert est appliqué à des lettres d'ordination d'Adrien de Clèves, d'Autun, datées du monastère de Saint-Léonard de Corbigny. »

M. Cagnat, membre résidant, annonce la découverte à Batteria, localité de la Tunisie centrale, d'une inscription où se lit probablement l'ethnique *Bitensis*. Il reviendra sur cette communication quand il sera plus certain de la lecture de l'inscription nouvellement trouvée.

M. E. Molinier, membre résidant, présente une intaille sur cristal de roche de l'époque carolingienne appartenant au Musée des antiquités de la Seine-Inférieure, représentant le baptême du Christ, dont le moulage lui a été communiqué par M. Gaston Le Breton, conservateur des Musées de Rouen.

Digitized by Google

A propos de cette communication, MM. E. Müntz, E. Babelon et Durrieu présentent quelques observations.

Séance du 20 Mars.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Anselme de Puisaye (Marquis J. d'). *Étude sur les diverses publications du R. P. Delattre.* Paris, 1895, gr. in-8°.

Casier (Constant). *Coutumes de la ville d'Aerschot, de Neder-Assent et de Caggerinne.* Bruxelles, 1894, in-4°.

Charmasse (A. de). *Cahiers des paroisses et communautés du bailliage d'Autun pour les états généraux de* 1789, précédés d'une introduction par P. Montarlot. Autun, 1895, in-8°.

Farcinet (Ch.). *Les monnaies des empereurs romains qui ont régné dans les Gaules.* Paris, 1895, in-8°.

Frossard (Ch.-L.). *Archéologie contemporaine. La chaussure dans le Bigorre.* Bagnères-de-Bigorre, 1894, in-8°.

— *Corisande. Notice biographique sur Diane d'Andouins, comtesse de Gramont.* Bagnères (1894), in-8°.

M. le pasteur Frossard, associé correspondant national, offre une brochure dont il est l'auteur, intitulée : *La chaussure dans le Bigorre*, et en donne l'analyse.

Correspondance.

Le marquis d'Anselme de Puisaye, présenté par MM. A. Héron de Villefosse et Cagnat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Tunis. Le Président désigne MM. Babelon, Prou et l'abbé Thédenat pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce la promotion de notre confrère

Digitized by Google

M. de la Noë au grade de général et le félicite au nom de la Compagnie.

A propos de la brochure sur *La chaussure dans le Bigorre*, que M. le pasteur Frossard vient d'offrir à la Société, M. P. Durrieu, membre résidant, entre dans quelques détails sur une danse de Bigorre appelée : la danse de Bayard.

M. Roman présente également quelques observations.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, annonce que M. Baron, libraire à Narbonne, lui a signalé des découvertes faites dans sa propriété, près de cette ville. Il semble être tombé sur un dépôt de poteries, car il a trouvé une quantité considérable de vases d'argile, de couleur grise, munis d'une anse, tous de même forme et de même hauteur. Il a recueilli également plusieurs lampes romaines dont l'une porte la marque bien connue C IVN DRAC-G(*aii*) *Jun*(*ii*) *Drac*(*onis*); puis des coupes en argile rouge, l'une avec le timbre VOLVS, l'autre avec le timbre ALEXMA.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait ensuite la communication suivante :

« M. Théophile Habert, conservateur du Musée archéologique de Reims et associé correspondant de la Société, m'a écrit pour me prier de vous faire part des découvertes faites cette année à Reims. On a exploré des sépultures antiques qui avaient été déjà fouillées à une époque antérieure, mais d'une manière incomplète. M. Th. Habert a pu y recueillir plus de deux cents poteries romaines de formes et de dimensions diverses, une centaine de monnaies, des fibules et des bracelets en bronze, environ trente pièces de verrerie, des statuettes en terre blanche et un grand nombre de fragments de céramique portant des estampilles.

« Un certain nombre de stèles avec inscriptions ont été mises à jour sur deux points différents :

« I. Au cimetière gallo-romain, finage de Reims, faubourg de Cérès, près du cimetière de l'est actuel :

Digitized by Google

1.	2.	3.
. . .	N■	D · M
A V G	I E R	PATERNL·POL
V S T I	N O	LIONIS VIX
V E S T I		SIL · AN · VIII
A R I		M · IHI · D · XI

« La partie supérieure du n° 1 est brisée.

« Au n° 3, il est probable qu'il faut transcrire : *D(iis) m(anibus) Patern[i] Pollionis. Vixsi[t] an(nos) VIII, m(enses) IIII, d(ies) XI.*

« II. Au lieu dit les Coutures, section du Chemin-Vert. Cimetière gallo-romain traversé par le chemin dit de la Procession.

1.	2.	3.
D · M	D · M	D · M
BIATVCCO	SATTA	SATVI
		NIIVAE

4.	5.
D·M·LONGI·NO	. . .
	VSI
	LIE

6.	7.
D · M	. . . .
V N I A N	GIAMIL
VSIPICIA	
I FILI	

« Au n° 3 il faut lire sans doute *Saturninae.*

« La partie supérieure des n^os^ 5 et 7 est brisée.

« Comme la plupart des inscriptions funéraires qui ont été découvertes à Reims depuis quelques années, celles-ci n'offrent d'intérêt qu'au point de vue de l'onomastique.

Digitized by Google

« M. Ch. Habert a également recueilli des monnaies romaines et une feuille de plomb, roulée, qu'il a eu beaucoup de peine à développer. Cette feuille, trop épaisse pour être malléable, avait été aplatie au marteau. Il m'en adresse la photographie, en me priant de la soumettre à la Société. On voit bien sur cette photographie des traces de graffites, mais il me paraîtrait téméraire d'en tenter le déchiffrement sans le secours du monument original. Cette feuille de plomb, dans son état actuel, est brisée en trois fragments; elle est étroite et allongée comme une lame de couteau. On distingue deux lignes de caractères et même trois lignes sur un des fragments. — L'inscription renfermait probablement une formule d'*exsecratio*. Des feuilles de plomb analogues ont été déjà trouvées en Gaule. En juin 1845, huit lamelles de plomb roulées portant des inscriptions ont été découvertes avec des monnaies romaines à Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales). Plus récemment, M. Blumereau en a recueilli deux au fond d'un puits à Rom (Deux-Sèvres). »

Séance du 27 Mars.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Germain (Léon). *Origine de la Croix de Lorraine*. Nancy, 1895, in-8°.

— *Compte-rendu de Jeanne d'Arc champenoise*, étude critique par E. Musset. Nancy, 1895, in-8°.

— *La cloche de Corgemont, Suisse* (1560), *et la formule « Verbum Domini. »* S. l. n. d., in-4°.

Travaux.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, fait une communication sur les saintes tuniques au vr^e^ siècle.

« Le premier livre des *Miracles* de Grégoire de Tours, le *Liber in gloria martyrum*, a été écrit vers l'année 590; on y parle au passé d'événements des années 585, 586, 587; un fait

Digitized by Google

de l'année 590 avancée, le retour du diacre tourangeau qui assista à Rome à l'ordination de saint Grégoire le Grand (3 septembre), y est aussi mentionné. Dès l'année 591, il est cité dans l'*Historia Francorum*.

« C'est dans ce premier livre des *Miracles* que l'on rencontre la plus ancienne mention de la tunique du Sauveur considérée comme relique :

« *De tunica vero beati corporis non consuta, desuper contexta per totum, quod iuxta Davidici vaticinium sub sorte iacuerit fides evangelica pandit. Ait enim : « Partiti sunt vestimenta mea sibi et in vestem meam miserunt sortes. » De hac vero immaculati Agni tunica quae a quibus audivi silere nequeo. Ferunt autem in civitatem Galateae, in basilica quae Ad sanctos archangelos vocitatur retineri. Est enim haec civitas ab urbe Constantinopolitana quasi milibus CL, in qua basilica est crypta abditissima; ibique in arca lignea hoc vestimentum habetur inclausum. Quae arca a devotis atque fidelibus cum summa diligentia adoratur, non immerito, digna quae hoc vestimentum retinet, (quod) dominicum corpus vel contingere meruit vel velare.*

« Grégoire parle ici d'un culte établi, d'une dévotion déjà populaire au moment où lui sont parvenus ses renseignements, c'est-à-dire, au plus tard, en 590.

« Où était ce sanctuaire? Je vois que l'on a pensé à Galata de Constantinople, à Galatz sur le Danube, à la province de Galatie. Le premier système est exclu par ce fait que le lieu est indiqué non à Constantinople ou dans sa banlieue, mais à 150 milles de là. D'ailleurs, le nom de Galata est moderne; il en est de même de celui de Galatz. Il n'y a donc pas à s'arrêter à des identifications aussi futiles. Ruinart avait très bien vu qu'il s'agit ici de la province de Galatie. Son interprétation doit être maintenue. Mais Grégoire n'indique pas seulement la Galatie, il indique une cité, *civitatem*, et même, dans cette cité, une basilique placée sous le vocable des saints Archanges.

« Quelle est cette cité? Je crois pouvoir affirmer que c'est *Germia*. Voici mes raisons :

Digitized by Google

« 1° Théophane marque dans sa Chronique que Justinien, en l'indiction 12, au mois d'octobre, dans la trente-septième année de son règne, c'est-à-dire en 563, alla en pèlerinage ἐν τοῖς Μυριαγγέλοις, ἤγουν ἐν Γερμίοις, πόλει τῆς Γαλατίας. Il y avait donc en Galatie un pèlerinage célèbre des Anges, dans la localité de Germia.

« 2° La vie de saint Théodore le Sycéote, publiée en latin par les Bollandistes (22 avril), en grec, il y a dix ans, par Theophiles Ioannis[1], nous montre ce saint en rapports fréquents avec l'évêque de Germia, Aemilianus. Au chap. LXV, il y est rapporté que cet évêque accueillit Théodore « dans le « temple vénérable de l'Archange. » C'est évidemment le même sanctuaire. Le biographe de saint Théodore est un contemporain et un homme du pays; aucun doute ne peut atteindre son témoignage. Le fait dont il parle a dû se passer vers la fin du VI^e^ siècle, un peu avant ou après le moment où écrivait Grégoire de Tours.

« 3° Le pèlerinage des Archanges existait dès avant les dates fournies par ces deux récits. Il était même assez en vue pour que le vocable de la basilique éclipsât le nom de la localité. Au concile œcuménique de 553, l'évêque de Germia signe en ces termes : ***Menas episcopus de Myriangelis.*** Cette désignation concorde parfaitement avec la façon de parler de Grégoire de Tours, qui, lui aussi, omet le nom de la ville et le remplace par celui de la basilique.

« Quant à la distance de Constantinople, Grégoire ne la donne qu'avec une certaine approximation : ***quasi milibus CL.*** C'est à peu près, à vol d'oiseau, la distance entre Constantinople et la région galate, où nous devons chercher le site de Germia, site encore indéterminé[2].

« Il y avait donc, à Germia en Galatie, un sanctuaire des Anges ou des Archanges, ou de l'Archange, et ce sanctuaire était, dès l'année 590, en possession d'une sainte tunique.

1. Μνημεῖα ἁγιολογικά. Venise, 1884, p. 361-495.

2. Je ne crois pas que l'on soit fondé à identifier, comme l'a fait M. Ramsay (*Geography of Asia Minor*, p. 224), *Germia* et la colonie romaine de *Germa*. Mais les deux localités ne devaient pas être très éloignées l'une de l'autre.

Digitized by Google

« Cependant, cette même année 590, une sainte tunique fut découverte en Palestine. Le chroniqueur[1] à qui nous devons le souvenir de ce fait écrivait, il est vrai, une vingtaine d'années après; mais, si tel ou tel détail de son récit peut laisser prise au doute, l'ensemble paraît correspondre à une tradition locale encore très voisine de l'événement :

« *Anno XXX*[2] *regni supra scripti principis, tunica domini nostri Iesu Christi quae eidem in passione sublata est et a militibus qui eum custodiebant est sortita, de qua David propheta dixit :* « *Et super vestimenta mea posuerunt sortem,* » *profitente Symone filio Zacob dis*[*cooperitur*][3]. *Per duabus ebdomadis multis cruciatibus adfectus, tandem profitetur ipsam tunicam in civitatem Zafad procul a Hierosolyma in arca marmorea positam esse. Quam Gregorius Antiochenus et Thomas Hierosolymarum, Iohannes Constantinopolitanus episcopi cum aliis multis episcopis, triduanum facientes ieiunium, exinde condigne cum arca marmorea levi effecta quasi ex ligno fuisset, ordine pedestro Hierosolyma cum devotione sanctissima perduxerunt et eam in loco ubi crux Domini adoratur cum triumpho posuerunt.*

« La localité indiquée ici n'est pas, comme on le dit communément, Ioppé, mais Safed, village situé au nord du lac de Tibériade. C'était une des colonies juives qui prospérèrent dans le pays galiléen après la ruine de Jérusalem. Des trois patriarches mentionnés ici, deux étaient en fonctions à l'époque indiquée, ceux d'Antioche et de Constantinople. Quant à celui de Jérusalem, il ne s'appelait pas Thomas, mais Jean. Sur ceci, nous sommes renseignés d'une façon très spéciale par la synodique de saint Grégoire le Grand[4], qui est du mois de février 591 et nous donne les noms de

1. Frédégaire, IV, 11.
2. Il n'y a pas lieu de s'en tenir à ce chiffre, Frédégaire ayant souvent mal distribué les événements entre les années royales. La date de 590 résulte du synchronisme avec les événements bien classés que Frédégaire rapporte à l'an 30 de Gontran.
3. La fin du mot manque dans les manuscrits.
4. Jaffé, 1092.

Digitized by Google

tous les patriarches grecs. L'erreur vient peut-être de ce que le successeur de Jean de Jérusalem porta le nom d'Amos; mais Amos ne succéda à Jean qu'en 594.

« La relique de Galatie et celle de Palestine sont manifestement simultanées. Il est particulièrement impossible de dire que celle de Palestine ait été transportée en Galatie : Grégoire de Tours, par la façon dont il parle de celle-ci, nous la présente comme jouissant d'un culte célèbre et sans doute ancien, au moment même où, d'après l'autre chroniqueur, elle aurait été découverte à Safed. D'autre part, l'installation à Jérusalem, racontée par Frédégaire, semble bien avoir été une installation définitive et non une simple étape sur la route de Constantinople d'abord, de Galatie ensuite.

« Il n'est pas moins difficile de ramener la relique de Galatie à celle de Jérusalem. Il faudrait supposer pour cela que, précisément en 590, la sainte tunique aurait été volée à Germia, cachée chez les Juifs de Safed, enfin recouvrée par les chrétiens. Comment, dans cette hypothèse, Frédégaire n'aurait-il rien dit, soit du vol lui-même, soit des réclamations qui n'auraient pu manquer de se produire du côté de Germia?

« Le mieux est de constater que la concurrence dont nous sommes témoins existait déjà vers la fin du VI^e^ siècle. Comme il y a présentement deux saintes tuniques, l'une à Trèves, l'autre à Argenteuil, de même il y en avait, au temps de l'empereur Maurice, une à Jérusalem et une autre à Germia.

« Quant à dire si les tuniques occidentales sont ou ne sont pas identiques à celles d'Orient, ce n'est pas mon affaire. Entre la fin du VI^e^ siècle, où nous reportent les récits de Grégoire de Tours et de Frédégaire, et le milieu ou la fin du XII^e^ siècle, temps où se manifestent les « traditions » d'Argenteuil et de Trèves, la distance est bien grande. Du reste, aucune des deux traditions latines ne se réclame précisément des reliques orientales que nous signalent les vieux historiens francs. »

M. Bordeaux, associé correspondant national, fait la communication suivante :

Digitized by Google

« M. Bapst a fait, il y a quinze jours, une communication sur les attributs des maréchaux de France.

« Il a rappelé que le gouvernement français avait cherché à se procurer, pour l'Exposition rétrospective du ministère de la Guerre en 1889, un bâton de maréchal de France remontant à l'époque de la royauté et qu'il avait été impossible de s'en procurer un spécimen.

« Il a ajouté que, d'après son opinion, le bâton de maréchal ne paraissait pas être antérieur au règne de Louis XV, qu'auparavant ce n'était qu'un bâton banal de commandement appartenant à un grand nombre de chefs d'armée.

« Il a fait appel aux recherches de documents que nous pourrions faire.

« M. Bapst croyait trouver l'origine du bâton de maréchal dans la boîte de fer-blanc qui servait à constater les présences au camp et qui a été employée ensuite pour renfermer les congés des soldats.

« Je ne discuterai pas cette origine archéologique; mais je crois utile de faire constater à la Société que le bâton de maréchal, tel que nous le connaissons aujourd'hui, date au moins du règne de Louis XIII.

« L'institution des maréchaux de France remonte à Philippe-Auguste, qui, en 1185, remit son bâton comme insigne du commandement à Albéric-Clément Ier, seigneur de Metz, qu'il créa maréchal.

« Il n'y avait alors qu'un maréchal de France, et cette dignité resta temporaire pour la durée d'une guerre jusqu'au règne de François Ier.

« Il y eut deux maréchaux, nommés au moment des expéditions, à partir du règne de saint Louis.

« Il y eut cinq maréchaux sous François Ier.

« A partir du règne de Henri II, les maréchaux de France furent nommés à vie.

« Les successeurs de Henri II, Charles IX, Henri III, nommèrent *douze* maréchaux de France à vie, et ce nombre a été maintenu depuis cette époque.

« En 1627, Louis XIII supprima la dignité de connétable

Digitized by Google

et constitua les douze maréchaux de France comme chefs suprêmes des corps d'armée.

« Le bâton de maréchal de France tel que nous l'avons connu remonte au moins à cette dernière date.

« En voici la preuve matérielle :

« En 1630, Louis XIII nomma le Mestre de camp de Toiras maréchal de France.

« Nous trouvons dans une Vie de Toiras, imprimée en 1644, le portrait de cet homme de guerre, surmonté de ses armoiries disposées devant deux bâtons de maréchal croisés en sautoir.

« Toiras a été maréchal de France de 1630 à 1637.

« Les insignes du grade, composés de bâtons à bouts arrondis, couverts de fleurs de lys sans nombre, existaient donc dès Louis XIII et non seulement devaient être employés dans les armoiries, mais encore devaient être portés à la main dans les cérémonies officielles.

« Sous Louis XIV, ces insignes furent d'usage courant.

« On les trouve reproduits, p. 62 de l'histoire de Louis le Grand par les médailles, du Père Ménétrier, en tête des armoiries de trente maréchaux de France nommés successivement par Louis XIV.

« J'ai trouvé, dans un ouvrage spécial sur les maréchaux de France, une liste non interrompue de ces dignitaires depuis 1185 jusqu'à l'époque actuelle.

« Si l'on recherchait dans des livres à gravures du temps de Henri IV, on trouverait peut-être des portraits de maréchaux de France accompagnés de même d'armoiries avec bâtons fleurdelysés, ce qui reculerait encore la date de l'apparition de cet insigne.

« Les emblèmes de maréchal de France, sous la forme de bâtons courts couverts de fleurs de lys, remontent donc au moins à Louis XIV et probablement même à ses prédécesseurs, soit Henri IV, soit les Valois-Angoulême.

« Je dois à la vérité historique de reconnaître que Condé, lorsqu'il jeta, en 1644, à la bataille de Fribourg, son bâton (que l'on a souvent appelé bâton de maréchal) dans les rangs

Digitized by Google

ennemis, n'était pas maréchal de France et qu'il ne fut jamais promu à cette dignité.

« En 1644, le bâton de maréchal existait déjà, puisque nous l'avons vu représenté au-dessus du portrait du maréchal de Toiras. Or, Condé ne figure pas sur la liste des maréchaux de France.

« Ce ne fut donc qu'un bâton ordinaire ou une canne de commandement qu'il jeta dans les rangs ennemis et qui fut cause du mot historique que l'on connaît.

« Cela nous sert à constater une fois de plus que bien souvent les mots ou anecdotes historiques ne sont pas matériellement exacts. »

M. Casati, associé correspondant national, donne des renseignements sur 400 objets antiques environ, provenant de la collection Borghèse, qui viennent d'être transportés à Nice, au château de Montboron, et à cette occasion il parle des transformations subies par les grandes collections artistiques de Rome dans ces dernières années. Si les musées publics de l'État ont vu leurs richesses augmenter, comme le musée des thermes de Dioclétien et le musée de Papa Giulio, récemment inaugurés, les grandes collections particulières, comme la collection Sciarra et la collection Borghèse, ont subi des pertes; la collection Sciarra n'existe plus; quant à la collection Borghèse, elle a été condensée à la villa Borghèse, où ont été installés tous les chefs-d'œuvre de la peinture qui se trouvaient au palais Borghèse. Le palais Borghèse est aujourd'hui occupé par diverses agences, et la villa Borghèse, réunissant un grand nombre de chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture dans un cadre unique au monde, forme un des plus beaux musées qui existent. Pour opérer cette transformation, on a dû sacrifier un grand nombre d'objets antiques soit du palais soit de la villa. Ce sont ces monuments, au nombre de 400 environ (colonnes antiques, tronçons de colonnes, chapiteaux, bas-reliefs, statues ou fragments de statues, monuments funéraires avec inscriptions latines, sarcophages étrusques, etc.), qui ont été achetés par le consul d'Autriche

Digitized by Google

à Nice et installés dans le parc ou dans les salles du château de Montboron.

M. Babelon, membre résidant, présente des bijoux qui lui ont été soumis comme provenant d'Asie-Mineure et qui sont l'œuvre évidente d'un faussaire.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1895.

Séance du 3 Avril.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Amardel (G.). *La lettre monétaire de l'atelier de Narbonne.* Narbonne, 1894, in-8°.

— *Les monnaies de Nîmes.* Narbonne, 1894, in-8°.

Annuaire des Bibliothèques et des Archives pour 1895. 10e année. Paris, 1895, in-8°.

Bouglon (baron de). *Les reclus de Toulouse sous la Terreur. Registres officiels concernant les citoyens emprisonnés comme suspects.* 2e fascicule. Toulouse, 1895, in-8°.

Le Clert (Louis). *Les bourgeois de Troyes possédant fiefs en* 1553-1557. Troyes, 1894, in-8°.

Travaux.

Au nom de la Société, M. le Président félicite M. l'abbé Duchesne, nommé directeur de l'École française de Rome.

M. le Président informe ensuite ses confrères que M. Akinoff, membre de la Société archéologique de Moscou, assiste à la séance et adresse au savant archéologue russe des paroles de bienvenue.

Digitized by Google

Le baron de Baye, membre résidant, présente à la Compagnie de nombreux tessons de poteries, de diverses industries et de diverses époques, rapportés de Crimée. Il fait passer sous les yeux de ses collègues des échantillons de vases grecs antiques, des fragments de poteries orientales du moyen âge (du XII^e^ au XIV^e^ siècle) et enfin quelques spécimens d'une céramique d'origine indéterminée sur laquelle il attire spécialement l'attention de la Société. Ces poteries, décorées d'animaux, n'ont pas encore été étudiées, car leur découverte est toute récente. Ce sont les fouilles de Théodosie et de Chersonèse qui ont révélé leur existence.

Le mémoire du baron de Baye est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Roman, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« La Société des Antiquaires de France a bien voulu faire imprimer, il y a quelques années, une description des sceaux des gouverneurs du Dauphiné, dont j'étais l'auteur. Les travaux de ce genre ne sont jamais complets; le mien présentait plusieurs lacunes, et je viens de retrouver un sceau

Sceau de Bérault IV, comte dauphin d'Auvergne.

qui comble l'une d'elles. C'est celui de Bérault IV, comte

Digitized by Google

dauphin d'Auvergne, gouverneur du Dauphiné, mort en 1426. Ce sceau, en cire rouge, est appendu à une quittance de 1,800 livres tournois donnée par Bérault à Jean Seaume, receveur général de Languedoc, le 17 mars 1425. Il représente l'écu du dauphin d'Auvergne soutenu par deux dauphins. La légende, très incomplète, doit s'interpréter de la manière suivante : *Seel DV DAVLFin d'Auvergne, gouveRNEUR DV DAulphiné.* On remarquera que les armoiries de Bérault sont écartelées aux 1 et 4 d'un petit dauphin, qui est d'*Auvergne*, et aux 2 et 3 d'une bande cotoyée d'une cotice potencée et contrepotencée, qui est de *Champagne*. Ces dernières armoiries sont celles de sa mère Marguerite, dame et comtesse de Sancerre, fille de Louis III comte de Sancerre et femme de Bérault III, dauphin d'Auvergne, mort en 1399; elle mourut elle-même en 1419, après avoir eu quatre maris.

« Le sceau que je communique à la Compagnie est conservé à la Bibliothèque nationale, Pièces originales du Cabinet des titres, vol. 979, dossier 21824, page 43. »

Le vicomte Jacques de Rougé, associé correspondant national, lit une étude sur l'origine de la race égyptienne :

« L'origine asiatique de ce peuple semble indiquée par des comparaisons linguistiques et monumentales. Cette origine a été contestée dernièrement, et quelques auteurs font venir de l'Afrique les populations primitives de l'Égypte.

« Cependant, les rapports frappants de certaines parties de la grammaire égyptienne avec celle des langues sémitiques, rapports qui ont été déjà signalés depuis longtemps, démontreraient à eux seuls la probabilité d'une origine commune.

« Mais les monuments découverts dans ces dernières années en Chaldée apportent à cette hypothèse une force inattendue. L'art, les procédés techniques de la sculpture de la Chaldée primitive offrent des analogies frappantes avec ceux de l'Égypte ancienne; l'identité des étalons de mesure des deux pays a été signalée dernièrement; enfin, certains rapports entre les conceptions religieuses ont été mis au jour dans ces derniers temps. Aussi ne peut-on s'empêcher de penser

Digitized by Google

que ces deux peuples ont dû vivre, à une époque antéhistorique, d'une vie voisine ou tout au moins descendre d'une souche commune où les mêmes notions d'art et de langage auraient été puisées par les deux nations. »

M. Prou, membre résidant, lit un mémoire sur la livre dite de Charlemagne.

Le mémoire de M. Prou est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Prou communique ensuite à la Société, de la part de M. Ph. Delamain, associé correspondant national à Jarnac, les reproductions de divers objets provenant d'une sépulture découverte à Bougneau, village situé à 3 kilomètres de Pons (Charente-Inférieure), dans le voisinage du cimetière mérovingien de Birou, exploré en 1892 par M. Delamain. Cette sépulture contenait : une petite hache en fer, mesurant 0m09 dans sa plus grande longueur; un fer de lance également de petite dimension; deux bagues en bronze; une perle en verre bleu; deux monnaies en bronze, dont l'une est une imitation des monnaies de Tetricus et l'autre une monnaie gauloise à la légende CONTOVTOS (N *et* T *liés*).

Des deux bagues, l'une présente un chaton orné d'un morceau de verre jaune grossièrement taillé; l'autre, d'une forme assez rare, se rattache au groupe des bagues dites bagues-clefs; cependant, en raison de son peu de résistance, elle n'a pu servir de clef; le chaton n'est pas situé au-dessus de l'anneau; il consiste en une petite plaque circulaire rattachée à la partie supérieure de l'anneau et se prolongeant sur le doigt; cette plaque est ornée en son milieu d'un grenat. M. L. Lindenschmit a publié une bague analogue [1]. La petitesse des armes et de l'une des bagues, comme aussi l'absence des ossements, entièrement consumés, rendent vraisemblable l'hypothèse de M. Delamain, d'après laquelle cette sépulture serait celle d'un enfant.

1. *Das Römisch-Germanische Central-Museum.* Mayence, 1889, in-4°, pl. I, fig. 19.

Digitized by Google

Séance du 10 Avril.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Barrière-Flavy (C.). *La baronnie de Miglos.* Étude historique sur une seigneurie du haut comté de Foix. Toulouse, 1894, in-8°.

Fayolle (le marquis de). *Fouilles de la tour de Vésone.* Saint-Denis, 1895, in-8°.

Germain (Léon). *Note sur un discours du sicle d'Israël.* S. l. n. d., in-8°.

Schlumberger (G.). *La croix byzantine dite des Zaccaria* (trésor de la cathédrale de Gênes). Paris, 1895, in-4°.

— *Méreaux, tessères et jetons byzantins.* Paris, 1895, in-8°.

— *Une monnaie inédite de l'impératrice Théodora, fille de Constantin VIII, sœur de Zoé.* Paris, 1895, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente, au nom de notre confrère M. le marquis de Fayolle, une brochure intitulée *Fouilles de la tour de Vésone.* D'importants travaux exécutés à Périgueux, dans le cours de cette année, autour de la tour de Vésone, pour l'établissement d'un square archéologique, ont fait découvrir les restes de constructions antiques qui appartiennent à l'édifice dont dépendait la tour. D'après les archéologues du pays, cet édifice aurait été la *cella* d'un temple consacré à la déesse tutélaire de Vésone. Quoi qu'il en soit de la restitution de ces ruines, elles constituent l'un des restes les plus importants de la civilisation romaine en Gaule.

Travaux.

Au nom de la Commission nommée à cet effet, M. E. Babelon lit un rapport favorable sur la candidature du marquis d'Anselme de Puisaye au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et le marquis d'Anselme de Puisaye, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Tunis.

Digitized by Google

M. Cagnat, membre résidant, complète la communication

Inscription de Timgad.

qu'il a faite précédemment (séance du 13 février) sur une inscription nouvellement découverte à Timgad et écrite en

Digitized by Google

onciales. Il en soumet une photographie à la Société. L'étude de certaines lettres, comme les L et les A, qui tiennent plus de la cursive que de l'onciale, confirme les conclusions qu'il a déjà énoncées sur l'âge du monument.

M. Saglio, membre résidant, présente à la Société la photographie d'un bas-relief découvert en 1879 à Preturi, dans les Abruzzes, actuellement déposé à la préfecture d'Aquila. Ce monument n'est connu des savants que par la communication de M. Huelsen, qui en a montré un croquis à l'Institut de correspondance archéologique de Rome, dans sa séance du 7 mars 1890.

Sa date est fixée par les inscriptions trouvées au même lieu (*Corp. inscr. lat.*, IX, 4454, 4458-4460, 4465, 4467, 4471, 4480, etc.); il est de la fin de la république romaine ou du temps d'Auguste. Le sujet est sculpté dans un bloc de pierre calcaire qui mesure 1m66 de long sur 0m68 de haut. On y voit représenté un convoi funèbre.

En tête s'avance un nombreux corps de musiciens, ici figuré en abrégé par un *liticen*, deux *cornicines* et quatre *tibicines* jouant de la double flûte. Ils sont suivis de pleureuses; il n'y en a que deux ici représentées, mais on sait qu'elles étaient plus nombreuses; la loi des Douze-Tables avait dû en réduire le nombre à dix; elles suivaient les funérailles en se lamentant, en s'arrachant les cheveux et en donnant tous les signes de la plus vive douleur. La découverte du monument de Preturi met fin à toute controverse sur la durée de cet usage. On a mis en doute, en se fondant sur un texte de Varron (ap. Nonium, p. 66, 11; cf. Marquardt, *Vie privée des Romains*, I, p. 66, trad. de V. Henry), qu'il ait été continué plus tard que les guerres puniques; c'est le nom seul de ces femmes, *praeficae*, qui n'aurait pas subsisté plus longtemps. D'après les exemples cités par Varron lui-même dans le *De lingua latina* et ceux qu'a réunis Nonius Marcellus de Plaute, de Lucilius et de Naevius, le mot était de leur temps communément employé. Du reste, le nom de *praefica* n'était pas donné à toutes les pleureuses indifféremment, mais seulement à celle qui était chargée de diriger les autres et de conduire la *naenia*, le chant en l'honneur du défunt (Varr., ap. Non.,

Digitized by Google

p. 145, 23). On voit aussi des pleureuses sur d'autres monuments, par exemple sur des sarcophages où est représentée la mort de Méléagre, qui sont d'un temps bien postérieur. L'usage des pleureuses n'a jamais cessé pendant toute l'antiquité; il subsiste encore en divers endroits en Italie, en Sardaigne, en Corse et même en France.

Le mort est couché sur un lit qui ne diffère point par sa forme des lits ordinaires : ce qui le distingue, c'est la somptuosité du dais qui l'enveloppe, formé de tentures sur lesquelles on voit peints ou brodés le croissant de la lune et les étoiles. Les lits sur lesquels furent portés à leurs funérailles Auguste, Pertinax, Septime-Sévère étaient entourés de draperies de pourpre et d'or. D'après les historiens qui en ont fait le récit, ce n'était pas leur corps qu'on y voyait couché, mais leur effigie, c'est-à-dire des mannequins avec des masques de cire. Sous la république, Sylla fut ainsi figuré. Il en est probablement de même pour le personnage représenté sur la pierre de Preturi, le visage découvert, la tête appuyée sur la main gauche et de la droite tenant un bâton. Il y a au-dessus du dais un objet, peut-être un insigne, qui est indistinct, non seulement dans la photographie, mais sur le bas-relief même, d'après le témoignage de M. Huelsen.

La pompe déployée dans ces funérailles, le soin même que l'on a pris de commémorer une cérémonie qui avait eu probablement beaucoup d'éclat, tout prouve qu'il s'agit ici d'un service solennel, d'un *funus indictivum*, celui auquel tous les citoyens étaient convoqués par le crieur public et dont un ordonnateur se chargeait de régler les détails. Cet ordonnateur, *dissignator*, on le reconnaît ici, précédant les porteurs de la litière funèbre. Vêtu de la toge, mais la tunique relevée (*succinctus*), il ne marche pas du même pas, il se retourne vers eux, et son mouvement indique qu'il leur adresse la parole.

Les porteurs étaient, comme on sait, les fils ou les plus proches parents du mort, ses héritiers, ses obligés; aucun de ceux qu'on voit ici n'a la tête voilée; ce ne sont pas ses fils; ils portent la toge un peu relevée, de manière à avoir les jambes plus libres pour la marche. Il y en a huit, rangés sur deux lignes, c'est-à-dire des deux côtés de la civière, qu'ils

Digitized by Google

portent à l'aide de brancards enlevés à l'épaule, selon la coutume (« pia colla parentum, » dit Lucain, *Phars.*, VIII, 732). Ils sont suivis d'un homme en tunique qui porte un vase contenant sans doute l'eau ou le vin avec lesquels on éteignait le bûcher, ou les parfums qu'on y répandait, et d'autres objets chargés sur son épaule, peut-être destinés à être brûlés.

Derrière la litière et les porteurs, on voit trois groupes de femmes. Le premier en haut, composé d'une femme et de deux jeunes filles, probablement la femme et les enfants du défunt, les cheveux épars, les bras tendus vers celui qu'on emporte; elles sont couvertes, par-dessus la *stola*, d'un manteau, la *palla pulla*, qui était le vêtement de deuil. Trois autres suivent, vêtues de même, mais dans une attitude plus calme et plus strictement enveloppées de la *palla*. Enfin, au-dessous de celles-là, deux autres femmes, sans *palla*, sont sans doute des servantes. L'une d'elles tient un instrument plat en forme de cœur et muni d'un manche, vraisemblablement un éventail dont elle s'est servie au moment de l'exposition du corps pour l'éventer, comme on le voit faire dans d'autres monuments. Il n'en manque pas qui représentent cette partie de la cérémonie, mais une figure du convoi funèbre manquait encore pour les Romains. Celui qu'on voit ici confirme et précise en bien des détails ce qu'on en savait par les descriptions des auteurs.

MM. Cagnat et Martha, membres résidants, présentent quelques observations.

M. Cagnat, membre résidant, communique à la Société la photographie d'un autel acheté à la vente Baudot et actuellement à Dijon. Ce monument porte d'un côté la reproduction d'un personnage faisant des libations sur un autel et de l'autre une inscription *en relief* ainsi conçue :

D M A R T
P R O S A L
C A L B I N I
I A V C C N
A T I C V S · L V G
V S L M

Digitized by Google

Tout concourt à prouver que l'inscription est l'œuvre d'un faussaire moderne.

L'autel est haut de 0m15.

M. Babelon, membre résidant, communique les photographies d'une trouvaille de monuments en bronze faite en 1891 à Chassenart, près de Digoin (Saône-et-Loire), et qui sont actuellement la propriété d'un habitant de ce village. D'après les renseignements peu précis qui ont été fournis à M. Babelon, ces objets auraient été découverts en deux endroits assez rapprochés l'un de l'autre et à proximité de sépultures romaines. Une première fois, on a trouvé :

1. Un grand masque imberbe, les yeux à demi clos, les oreilles écartées;

2. Deux coins monétaires en fer, avec trace d'effigie;

3. Un denier d'argent de Caligula, au revers de la tête d'Auguste radiée;

4. Une œnochoé en bronze, ayant la forme d'une tête de femme, avec un goulot à embouchure trilobée;

5. Une grande patère ronde;

6. Une aigrette de casque, en forme de lyre;

7. Un torques;

8. Deux strigiles;

9. Une plaque de ceinturon argentée et dont l'ornement principal est une tête, de face, entre deux cornes d'abondance;

10. Enfin des débris divers, parmi lesquels on distingue des fragments d'une sorte de cotte de mailles.

La seconde fouille a mis au jour :

1. Une grande tête d'Atys, d'un excellent style, les cheveux bouclés et coiffée du bonnet phrygien; l'une des joues est malheureusement complètement arrachée;

2. Une grosse clef dont le manche représente une tête de lion sortant du calice d'une fleur et dévorant une biche;

3. Un oiseau, fragment d'un ornement indéterminé;

4. La moitié d'un énorme gond de porte;

5. Une grande tige fleuronnée, à trois branches, d'un style élégant et pouvant avoir figuré dans l'ornementation de la même porte;

Digitized by Google

6. Une sorte de linteau de bronze, fragmenté, orné d'une moulure à la partie inférieure et sur la face duquel on lit en beaux et grands caractères :

COMPRINNVS (*ainsi :* CoMPRꞒNNvS).

Ce nom paraît nouveau dans l'onomastique gallo-romaine.

Non loin du lieu de la découverte, on signale l'existence d'une construction qui paraît avoir été importante, car elle est qualifiée dans le pays de camp romain.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, communique une pièce circulaire à l'image de saint Jacques, gravée au trait et datée du commencement du XVI^e^ siècle. Elle a été trouvée à Villenaux (Seine-et-Marne). C'est un souvenir du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Séance du 17 Avril.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Morillot (l'abbé L.). *Une hache votive en bronze trouvée à Cîteaux.* Dijon, 1895, in-8°.

Travaux.

A l'occasion du centième anniversaire de la fondation de l'École normale supérieure, dont on célèbre les fêtes en ce moment, le Président, au nom de la Société, félicite les membres de la Compagnie qui sont anciens élèves de l'École.

M. Martha, membre résidant et ancien élève de l'École normale, remercie le Président et la Société, au nom de ses confrères.

M. Mowat, membre résidant, communique les estampages de plusieurs fragments d'une inscription romaine qui lui ont été adressés de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) par son fils,

Digitized by Google

M. Alfred Mowat; il donne en même temps lecture d'une lettre du 16 juillet dernier accompagnant cet envoi.

« Un fragment de tablette de marbre blanc, brisé lui-même en deux morceaux, provient de la démolition de l'ancienne église en 1875; il est conservé dans l'établissement thermal, et rien ne m'a été plus facile que de l'estamper. Il n'en est pas de même d'un autre fragment qui est encastré dans le pignon occidental de l'église, au-dessus de la porte, à plus de sept mètres au-dessus du sol. Pour y atteindre, j'ai dû me mettre en quête d'une échelle; un maître maçon m'en a prêté une ne mesurant pas moins de dix mètres, longueur reconnue nécessaire à cause des marches du perron devant la porte. Elle a été dressée, l'extrémité supérieure appliquée contre une corniche qui règne en saillie à 0m60 environ au-dessous de l'inscription, en sorte que j'avais devant moi l'espace suffisant pour m'y appuyer au besoin et pour y poser la brosse, l'éponge, le papier et un couteau destiné à enlever le ciment qui bouchait les lettres; le temps seul, un peu menaçant, m'inquiétait, et déjà quelques gouttes de pluie commençaient à tomber; néanmoins, l'opération a réussi à souhait. A première vue, j'ai été frappé de la similitude des lettres et des moulures avec celles du fragment déposé à l'établissement, et l'idée m'est venue que j'avais en ce moment devant les yeux la moitié de droite de l'inscription même à laquelle le fragment en question avait appartenu. La nature de la pierre est en effet identique, sauf les rugosités de la surface exposée en plein air et déjà profondément rongée depuis vingt ans par les intempéries atmosphériques. Aussi mon premier soin a été de rapprocher les morceaux, ou du moins leurs estampages, et j'ai immédiatement constaté qu'ils se raccordent parfaitement entre eux sans discontinuité. Il m'a donc été donné, à moi profane, de goûter le plaisir qu'aurait éprouvé un archéologue en faisant cette petite découverte; toutefois je ne l'aurais pas soupçonnée sans le secours de la maîtresse échelle. L'assemblage ne donne pas l'inscription complète, car la ligne supérieure est absolument perdue à l'exception de deux lettres; mais le surplus en dit assez pour que l'on puisse saisir le sens géné-

Digitized by Google

ral en suivant les portions de lignes ajustées bout à bout. C'est la dédicace d'un temple qui devait avoir un aspect monumental, rien qu'à en juger par les dimensions et par les moulures du cartouche à queues d'aronde qui encadre l'inscription, soigneusement gravée en beaux caractères de 35 à 45 millimètres sur un bloc de marbre blanc de $0^{m}15$ d'épaisseur. L'assemblage mesure dans sa plus grande largeur $0^{m}56$, y compris l'aileron, et dans sa plus grande hauteur $0^{m}40$. On peut donc estimer qu'en accordant une longueur maxima de $0^{m}51$ aux sept lignes de l'inscription, les côtés extérieurs du cadre avaient $0^{m}65$ en hauteur et en lar-

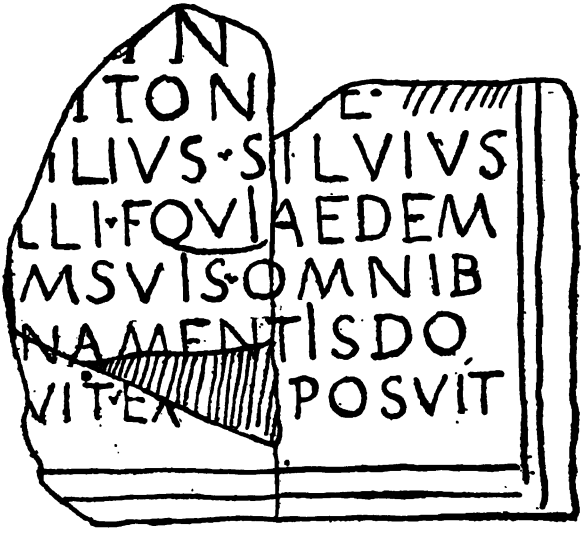

Inscription romaine de Saint-Honoré-les-Bains.

geur. Ce qu'il y a de particulièrement intéressant pour l'histoire de la localité, c'est d'apprendre par cette inscription que l'église actuelle est bâtie sur l'emplacement même d'un temple antique et que le culte y est célébré sans interruption depuis dix-huit cents ans, d'abord sur un autel païen,

Digitized by Google

puis sur un autel chrétien. On prétend ici que d'autres fragments d'inscriptions sont enfouis et dispersés; si on fouillait tout le bourg, on ferait une belle récolte d'antiquités. Le curé veut reconstruire une partie de l'église datant de l'époque romane; il veillera à la conservation des inscriptions que l'on dit y être cachées sous le crépissage et les fera transporter au petit Musée de l'établissement avec celle du pignon qui sera descellée à cette occasion. »

L'inscription qui fait l'objet de cette communication est d'autant plus intéressante que jusqu'à présent on n'en a découvert aucune autre à Saint-Honoré. Le comte de Soultrait avait, il y a quelques années, estampé le fragment conservé à l'établissement thermal; l'estampage, très imparfait d'exécution et gâté par des retouches au crayon, a été retrouvé dans les papiers de Léon Renier, aujourd'hui déposés à la Bibliothèque Mazarine[1]; mais le fragment encastré dans le pignon de l'église paraît avoir échappé à l'archéologue nivernais. Le Dr H. Collin les a publiés tous deux en croquis dans son *Guide à Saint-Honoré-les-Bains*, 1889, p. 92, sans s'apercevoir qu'ils appartiennent à la même inscription.

De la première ligne, il ne subsiste que les lettres IN, d'un module supérieur au reste du texte; elles peuvent avoir fait partie de la formule ordinaire [*Num*]*in*[*ib. Aug.*], ou du nom [*Apoll*]*in*[*i*], divinité médicale par excellence, ou même de [*Alis*]*in*[*co*], qui aurait été le nom du dieu topique, comme Nérius celui de Néris-les-Bains, Borvo celui de Bourbonne-les-Bains et de Bourbon-Lancy, Nemausus celui de Nîmes, Ilixo celui de Luchon, Aramo celui d'Aramon. C'est en effet le nom Alisincum que l'itinéraire d'Antonin donne à la station située entre Augustodunum (Autun) et Decetia (Decize) et identifiée avec Saint-Honoré-les-Bains. Sur la carte de Peutinger, les deux premières lettres AL sont rapprochées, de manière que la réunion de leurs jambages paraît constituer un N, d'où la fausse lecture *Nisencii*.

1. *Rapport de M. Robert Mowat sur les papiers et documents épigraphiques réunis par feu Léon Renier*, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1889, p. 308, ligne 3 en remontant.

Digitized by Google

A la deuxième ligne, les lettres ITON, suivies d'un E après la lacune d'une seule lettre, donnent l'idée de restituer [*R*]*iton*[*a*]*e*, nom d'une divinité connue par une inscription de Montaren (Gard)[1] :

L · GELLIVS
SENTRONIS · F
RITONAE · AEDE
V · S · L · M

A la troisième ligne, le groupe ILIVS est la fin d'un nom tel que Aemilius, Atilius, Lucilius, gentilice du dédicant, dont le cognomen est Silvius.

A la quatrième ligne, il ne manque que les deux premières lettres au nom du père, terminé en LLI au génitif; quelque chose comme [*So*]*lli*, ou plutôt [*Ga*]*lli*.

Les lettres à suppléer dans les autres lignes n'offrent aucune difficulté, en sorte qu'on peut proposer pour l'inscription la lecture suivante : [*Alis*]*in*[*co deo*] [*et R*]*iton*[*a*]*e* [*sac*(*rum*)] [*C. At*]*ilius Silvius*, [*Ga*]*lli f*(*ilius*), *qui aedem* [*cu*]*m suis omnib*(*us*) [*or*]*namentis do*[*na*]*vit*, *ex* [*v*(*oto*) *l*(*ibens*)] *posuit*.

Il paraît préférable de voir dans le mot *qui* le pronom relatif plutôt que l'abréviation du nom de la tribu Quirina. En effet, le rejet de l'indication de la tribu après les noms du dédicant constituerait une irrégularité dont on connaît cependant quelques rares exemples; il en résulterait aussi un défaut de construction grammaticale dans la succession des verbes *donavit*, *posuit* sans aucune copule.

Il suit de là que le temple a été construit par Silvius en accomplissement d'un vœu qu'il avait formé pour le rétablissement de sa santé en venant faire usage des sources

1. Germer-Durand, *Recueil des inscriptions antiques de la province de Languedoc*, dans l'*Histoire générale de Languedoc*, 2e éd., t. XV, 1892, p. 1024, n. 1648; Hirschfeld, dans le *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n. 2927.

Digitized by Google

médicinales *Aquis Alisincii*. A quelle époque? La forme et l'ampleur des lettres, la rondeur des O, le développement de la queue du Q, la hauteur des I longs par prosodie, tout annonce que l'inscription a été gravée vers la fin du 1er siècle.

Des travaux exécutés dès 1804, puis successivement en 1820, en 1838, en 1886, ont fait découvrir les restes considérables d'un établissement balnéaire romain dans lequel étaient employés des matériaux en marbre blanc provenant, au dire de l'abbé Crosnier, des carrières de Champrobert peu distantes de Saint-Honoré[1]; c'est de là sans doute qu'a été extrait le bloc dans lequel a été taillée la tablette portant la dédicace du temple élevé par Silvius. Enfin, en 1891, M. Chaussivert a fait une importante trouvaille de divers objets antiques, parmi lesquels une magnifique tête de Méduse en bronze et un groupe statuaire en terre cuite que notre confrère M. Adrien Blanchet[2] a acquis et qu'il a présentés à la Société dans la séance du 23 mars 1892.

M. Mowat dépose ensuite sur le bureau l'estampage, que lui a envoyé M. Richard S. Ferguson, d'une borne milliaire retirée du lit de la rivière Petterill, à Carlisle, comté de Cumberland (Angleterre), en octobre 1894. La disposition des lieux fait supposer qu'elle a été roulée du haut de la colline Gallows Hill, où elle jalonnait la voie antique se dirigeant au sud, de Carlisle (*Luguvallium*) à York (*Eburacum*). Elle a la forme d'une colonne cylindrique, haute de six pieds anglais et aplanie grossièrement sur le devant. A l'une des extrémités est gravée une inscription en lettres irrégulièrement tracées, haute de deux pouces environ, 0m05; la partie inférieure, réservée à l'indication itinéraire et presque entièrement oblitérée, est séparée de la partie supérieure par un espace en blanc équivalent à deux lignes.

1. J.-G.-H. Greppo, *Études archéologiques sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule à l'époque romaine*, 1846, p. 277; H. Collin, *Guide à Saint-Honoré-les-Bains*, 1889, p. 69, 72.

2. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1892, p. 115; *Revue archéologique*, 3e série, t. XXI, 1893, p. 1, pl. I, II.

Digitized by Google

IMP C M
AVR MAVS
CARAVSIO P F
INVICTO AVG
■■■O
■■■AS

Imp(eratori) C(aesari) M(arco) Aur(elio) Maus(...) Carausio, P(io), F(elici), Invicto, Aug(usto).
[(*A*) *Luguvalli*]*o* [(*ad*) *Broconav*]*as* [*m(ille) p(assum)*].

Au lieu de *ad Broconavas*, on peut conjecturalement suppléer quelque autre nom de station à l'accusatif pluriel en *as*, comme *ad Verteras*, ou *ad Lavatras*, entre Luguvallium et Eburacum.

A l'extrémité opposée et en sens inverse se lit une autre inscription[1], en caractères de mêmes dimensions et de style aussi grossier que ceux de la précédente; à la fin de la première ligne, les lettres V A L sont conjointes en monogramme :

FLVAL
CONS
TANT■
NONOB
CAES

Fl(avio) Val(erio) Constant[*i*]*no, nob(ilissimo) Caes(ari).*

La présence de ces deux inscriptions sur la même pierre prouve que la borne milliaire, érigée en principe par ordre de Carausius, qui régnait en Bretagne de l'an 287 à 293, a été retournée bout pour bout, peu d'années plus tard, en l'an 306, sous le gouvernement du César Constantin, avec la propre titulature de ce dernier à l'extrémité opposée, tandis

1. Cette borne milliaire a été signalée sommairement dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries of Newcastle-upon-Tyne*, VI, 1894, p. 263, avec un croquis dans lequel on a eu le tort de figurer séparément chacune des extrémités.

Digitized by Google

que celle de l'usurpateur était enfouie sous le sol, comme pour signifier qu'elle n'était point reconnue officiellement.

A son tour, le milliaire de Constantin subit une semblable injure; le fait d'avoir été retrouvé gisant au fond de la rivière donne à supposer que, lorsque les Romains évacuèrent la Bretagne en 411, les indigènes, en signe d'indépendance reconquise, renversèrent ce monument de la domination étrangère et le précipitèrent en bas de la colline.

Cette colonne devait marquer le premier mille au sud à partir de Carlisle, autrefois *Luguvallium*, vers York, *Eburacum;* les lettres *...o...as...*, dans la partie finale oblitérée de l'inscription de Carausius, sont les restes de l'indication itinéraire qu'on peut suppléer par les mots : [(*A*) *Luguvalli*]*o* [(*ad*) *Broconav*]*as* [*m*(*ille*) *p*(*assuum*)].

C'est la première fois qu'on rencontre un texte épigraphique mentionnant Carausius; par là nous est révélée la série complète de ses dénominations, M. Aurelius Maus(...) Carausius. Ce personnage, originaire de la cité des Menapii, peuple de la Gaule Belgique Seconde, qui habitait la portion de la Flandre actuelle située entre le Rhin et la Meuse, tenait certainement son prénom et son nom gentilice de l'empereur M. Aurelius Maximianus, dans l'armée duquel il avait servi en Germanie Inférieure[1]. Outre son nom gaulois de Carausius, sous lequel seul il était connu jusqu'à présent, il en portait un autre qui ne nous est livré qu'en partie par la syllabe initiale *Maus*. Sur quelques rares monnaies de ce prince, l'effigie est accompagnée de l'une des légendes[2] : IMP C M CARAVSIVS AVG, IMP C M CARAVSIVS P AVG, ou IMP C M CARAVSIVS P F AVG, dans lesquelles nous savons désormais que la sigle M représente le nom *Maus*(...), et non pas le prénom *M*(*arcus*), puisque celui-ci ne s'y trouve pas suivi du gentilice *Aurelius*.

Il est possible de compléter le nom qui commence par la syllabe *Maus*. Les numismatistes connaissent plusieurs varié-

1. Aurelius Victor, *De Caesaribus*, XXXIX.

2. Cohen, *Descr. des mon. imp.*, VII, 1888; *Caraus.*, 162, 204, 205, 224, 247, 261.

Digitized by Google

tés de monnaies gauloises d'argent[1] ayant, au droit, une tête avec des ailes dans les cheveux, profilée à gauche avec la légende NINNO, et au revers un sanglier à gauche, avec la légende MAVC (*sigma* lunaire). Or, en 1874, feu E. Hucher[2] signalait un exemplaire de sa collection passé dans celle de Saulcy, et de là dans celle du Cabinet de France, sur lequel il déchiffrait en outre « quelques lettres paraissant être la fin du mot qui devrait être lu MAVSAIIOS, sans certitude toutefois. » Vérification faite sur cette pièce, inscrite sous le n° 9359 au Cabinet des médailles, le déchiffrement doit être rectifié de la manière suivante :

)VAM
AIIOC

avec caractères rétrogrades à la première ligne.

En résumé, les dénominations complètes de Carausius, en tenant compte de la transcription MAVCAIIOC = Mausaeus, sont *M. Aurelius Mausaeus Carausius*.

C'est du nom d'homme *Mausaeus* que paraît être dérivé le nom de lieu *Mausiacum*, aujourd'hui Mozat (Puy-de-Dôme), qui se lit dans la *Vie de saint Austremoine*, éditée, d'après un manuscrit du x^e^ siècle conservé à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand, dans les *Acta Sanctorum* (1^er^ nov., p. 53) des Bollandistes. M. Mowat ajoute qu'il est redevable de cette dernière indication à une obligeante communication de M. Holder, le savant auteur du *Trésor des anciennes langues celtiques*, en cours de publication, non encore parvenu à la lettre M. M. d'Arbois de Jubainville lui a également signalé ce nom de lieu dans le *Cartulaire de Brioude* (p. 188) édité par M. Doniol.

M. Mowat rappelle en terminant que, à la séance du 30 janvier dernier, p. 84, il a signalé trois patères inédites,

1. Muret, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, n^os^ 9347-9354.

2. *L'Art gaulois*, II, p. 68; cf. A. de Barthélemy, *Numismatique de la France*, 1^re^ part., 1891, p. 21.

Digitized by Google

trouvées à Carhaix (Finistère), le 26 mars 1890, avec trois

Patère en argent trouvée à Carhaix.

plats de bronze argenté et une quarantaine de monnaies impériales romaines, dans un champ appartenant à M. Né-

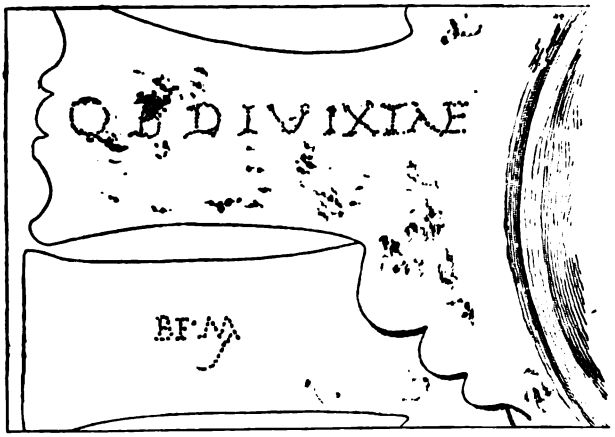

Inscriptions des patères de Carhaix.

dellec, ancien député. Deux des patères, dépourvues d'ornementation, portent chacune, sur le dessous du manche, une inscription en lettres pointillées.

Notre confrère feu l'abbé Eugène Bernard se proposait de

Digitized by Google

communiquer à la Société des Antiquaires la découverte des patères de Carhaix ; entre temps, elle fut signalée par M. Pacheu à la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine dans une note insérée aux *Mémoires* de cette Société, tome XX, 2e partie, 1891, p. 135-138, mais sans aucun fac-similé ni dessin. Sur l'un des manches, il lisait BI·M ; la photographie présentée par M. Mowat montre clairement qu'au lieu d'un I il y a un E à traverses très courtes. M. Mowat lit donc la première inscription : Q B DIVIXTAE et rectifie ainsi la copie de la seconde : BE · M.

Le nom *Divixta* est très fréquent dans la nomenclature gauloise; à lui seul, le Musée lapidaire de Bordeaux en offre cinq ou six exemples. Les lettres Q B qui précèdent ce nom, employé ici comme cognomen, sont les initiales des noms gentilices, paternel et maternel, de la gallo-romaine à qui appartenait la patère ainsi marquée ; l'usage du nom gentilice double ou multiple commence à devenir fréquent pour les femmes de haute naissance dès le milieu du IIe siècle. On doit donc lire sur cette patère quelque chose comme *Q(uartiniae)* ou *Q(uintiliae) B(esiae?) Divixtae*). Il est vraisemblable que la sigle B représente le même nom signifié par les lettres B E sur l'autre patère et que la lettre M est l'initiale d'un cognomen inachevé : peut-être *B(esiae) M(aternae)* ?

M. Héron de Villefosse, membre résidant, au nom de M. Ed. Schenck, demeurant à Toulouse, 23, rue de la Pomme, offre à la Société une série de vingt et une photographies représentant divers détails de la célèbre mosaïque d'Hammâm-el-Lif (Tunisie).

On sait que cette grande mosaïque, découverte en 1883 par le capitaine de Prudhomme, décorait l'intérieur d'une synagogue. On en trouvera la description sommaire, avec le renvoi aux auteurs qui en ont parlé, sous le n° 12457 du vol. VIII du *Corpus* latin. Une partie a été détruite ; une autre partie, comprenant deux inscriptions, est conservée à Tunis, au Musée Alaoui ; enfin la troisième partie, composée de vingt et un panneaux, se trouve actuellement à Toulouse,

Digitized by Google

chez M. Ed. Schenck, qui s'en est rendu acquéreur après la mort du capitaine de Prudhomme.

Voici la description sommaire des photographies offertes à la Société par M. Ed. Schenck :

1. Panneau rectangulaire. Un losange inscrit dans ce panneau offre la représentation du chandelier à sept branches, à droite et à gauche duquel sont placés deux attributs qui accompagnent fréquemment le chandelier à sept branches sur les monuments antiques et que l'on désigne sous les noms d'*ethrog* et de *schophar*. L'un d'eux est la corne sacrée servant à annoncer chez les Juifs la nouvelle année[1].

2. Panneau rectangulaire. Représentation semblable à la précédente, mais le fond a été restauré et les deux attributs ont disparu.

Ces deux premiers panneaux encadraient l'inscription principale de la mosaïque.

3. Panneau carré. Hyène marchant à gauche.

4. Panneau rectangulaire. Lionne marchant à gauche; dans le champ, fleurs et feuilles.

5. Panneau rectangulaire. Coq tourné à droite et picorant du grain.

6. Panneau rectangulaire. Pintade tournée à droite; dans le champ, fleurs et feuilles.

7. Panneau rectangulaire. Perdrix tournée à droite; feuillage.

8. Panneau carré. Canard tourné à gauche; il est entouré de feuilles allongées (peut-être des palmes ?).

9. Panneau rectangulaire. Représentation semblable à la précédente, mais le canard est tourné à droite.

10. Panneau rectangulaire. Canard tourné à gauche; l'eau est indiquée par de petites lignes en zigzag formées de cubes blancs et noirs.

11. Panneau rectangulaire. Poisson nageant vers la droite; l'eau est indiquée par de petites lignes en zigzag formées de cubes blancs et noirs.

1. Ce panneau est gravé dans le mémoire du R. P. Delattre intitulé : *Gamart ou la nécropole juive de Carthage*, vignette de la p. 39.

Digitized by Google

12. Panneau rectangulaire. Partie antérieure d'un gros poisson nageant vers la gauche ; l'eau est indiquée de même.

13. Panneau rectangulaire. Dauphin nageant vers la gauche ; l'eau est indiquée de même.

14. Panneau rectangulaire. Corbeille de forme carrée renfermant une branche chargée de coings.

15. Panneau rectangulaire. Corbeille de forme arrondie renfermant des fruits.

16. Panneau rectangulaire de grandes dimensions. Un palmier avec deux régimes de dattes, deux arbrisseaux et un oiseau.

17. Médaillon orné d'une tête de gazelle.

18. Médaillon orné d'une tête de bouquetin.

19. Médaillon orné d'une tête de lion, de face, d'un beau style.

20. Médaillon orné d'un buste de jeune homme drapé, aux longs cheveux, portant sur l'épaule gauche un bâton recourbé.

21. Médaillon orné d'un buste de femme casquée (Rome ?), le sein droit nu, portant une haste du côté droit.

C'est à la suite d'une recommandation qui lui fut faite, il y a cinq ans, par notre confrère M. le commandant Mowat[1], que M. Schenck a exécuté ces photographies pour les offrir à la Société des Antiquaires. Nous devons donc partager nos remerciements entre le donateur et l'excellent confrère qui lui a inspiré cette bonne pensée.

M. Julliot, associé correspondant national, fait une communication relative à vingt-six grandes pierres sculptées, de l'époque romaine, conservées au Musée de Sens. Par le rapprochement qu'il a fait de ces morceaux de sculpture, M. Julliot a réussi à reconstituer six grandes fenêtres séparées les unes des autres par des colonnes et encadrées dans des frises représentant divers personnages tels que des femmes nues, des chevaux marins, des scènes de la Gigantomachie.

1. Voir *Bulletin des Antiquaires*, 1891, p. 181.

Digitized by Google

Il s'agit vraisemblablement de la façade de thermes gallo-romains.

M. Travers, associé correspondant national, présente une petite épingle mérovingienne en or, trouvée dans un village de Normandie voisin de la ville de Caen. M. Travers présume que cette épingle a dû être recueillie, il y a une dizaine d'années, dans une riche sépulture de femme découverte dans le village d'Airan; elle aura été soustraite par un ouvrier infidèle au moment de la découverte.

Séance du 24 Avril.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Germain (Léon). ***Excursions épigraphiques. Inscriptions de cheminées.*** Nancy, 1895, in-8°.

La Graphologie, février 1895 (contenant : Ét. Girou, M. Léon Palustre).

Le Progrès du Morbihan (11e année, n° 77, contenant un article intitulé : ***La dégradation des monuments mégalithiques***, et signé : Un Archéologue morbihannais).

Pasquier (Félix). ***Lettres de Louis XI relatives à sa politique en Catalogne, de*** 1461 à 1473. Foix, 1895, in-8°.

— ***Louis, dauphin, fils de Charles VII, et les routiers en Languedoc, de*** 1439 à 1444. Foix, 1895, in-8°.

Correspondance.

M. Tardif, archiviste paléographe, présenté par MM. L. Delisle et Ul. Robert, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Vitré (Ille-et-Vilaine). Le Président désigne MM. Omont, Babelon et Prou pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Digitized by Google

Travaux.

Au nom de la Société, le Président félicite nos confrères M. G. Perrot, promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur, et M. l'abbé Duchesne nommé chevalier.

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, donne lecture d'un mémoire, sous forme de lettre adressée par M. de Bocke à notre confrère le baron J. de Baye. Ce mémoire est relatif aux fragments céramiques recueillis en Crimée, notamment à Théodosie, et dont le baron de Baye a déjà entretenu la Compagnie[1].

M. Molinier, membre résidant, donne quelques explications au sujet des fragments présentés par le baron de Baye.

Le mémoire de M. de Bocke est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Prou, membre résidant, donne lecture de la note suivante, envoyée par M. Farcinet, associé correspondant national :

« Pour faire suite à la précédente communication[2] que M. Prou a bien voulu faire en mon nom relativement à un personnage du moyen âge, célèbre en Poitou, Geoffroy de Lusignan, dit la Grand'Dent, seigneur de Vouvent, fils du Geoffroy Ier de Lusignan qui s'illustra à la deuxième croisade aux côtés de son frère Guy, nommé roi de Jérusalem, puis de Chypre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai découvert, aux Archives nationales, dans le *Cartulaire de Saint-Louis*, un intéressant document qui paraît avoir été ignoré ou négligé jusqu'à ce jour par les historiens et généalogistes qui se sont occupés de l'ancienne famille des Lusignan. Ce document établit indubitablement que Geoffroy Ier était mort avant 1224, qu'il était le père de Geoffroy II, la Grand'Dent (décédé en 1248), et que ce dernier avait épousé, en 1224, une vicomtesse de Châtellerault, nommée Clémence.

1. Voir plus haut, p. 131.
2. Voir plus haut, p. 115.

Digitized by Google

Cette pièce est un *aveu* de Geoffroy II de Lusignan, seigneur de Vouvent (fils du Geoffroy de la croisade de Philippe-Auguste, précédent seigneur de Vouvent), au roi de France Louis VIII, daté de mai 1224, par lequel il reconnait que le roi l'a reçu en foi et hommage lige de la vicomté de Châtellerault, à lui advenue à cause de sa femme Clémence, fille de Hugues, jadis vicomte de Châtellerault, et il lui fait aussi hommage des autres terres[1] que son père tenait du roi Philippe-Auguste.

« Cet important document[2] met à néant toutes les assertions contraires du P. Anselme, de Moréri, de MM. de Mas-Latrie, Beauchet-Filleau, Lalanne et autres, qui avaient confondu Geoffroy Ier de Lusignan avec son fils Geoffroy II, dit la Grand'Dent (qui furent successivement seigneurs de Vouvent), et qui avaient fait de Clémence de Châtellerault une deuxième femme de Geoffroy Ier ou celle d'un autre Geoffroy, sire de Jarnac et fils de Hugues X de la Marche, qui vécut beaucoup plus tard et ne mourut qu'en 1268. »

M. Lambin, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Saint-Denis d'Arcueil est certainement une des églises les plus intéressantes de la région qui entoure Paris. Elle date du XIIIe siècle et se recommande par la pureté de son style et le

1. *L'aveu* de Geoffroy fut le résultat d'un accord préalable conclu à Bourges entre Louis VIII et lui. Le roi posa le premier les conditions de l'accord, dont l'acte de Geoffroy n'est que la copie presque littérale. L'acte vraiment original est donc la charte de Louis VIII, qui se trouve dans Martène, *Veter. script. ampl. coll.*, t. I, p. 1186.

2. Ce document est imprimé dans les *Layettes du Trésor des chartes*, t. II, p. 31; mais c'est par erreur qu'une note indique Geoffroy de Lusignan, seigneur de Vouvent (signataire de cette charte et mort en 1248), comme étant un autre Geoffroy de Lusignan, sire de Jarnac, fils de Hugues X de la Marche et d'Isabelle, qui se marièrent en 1220. Ce fut leur troisième enfant, et il n'était peut-être pas né en 1224, lorsque Geoffroy la Grand'Dent signa l'acte ou *aveu* ci-dessus. — C'est ainsi que, faute d'attention, les erreurs se propagent et se perpétuent.

Digitized by Google

travail de ses chapiteaux. En 1892, le chœur étant fort endommagé, on a dû le réparer. Les deux chapiteaux de la dernière travée de cette partie de l'édifice furent enlevés par ordre de l'architecte; ils allaient être jetés dans le tombereau qui emportait les gravois, lorsque le maire d'Arcueil, M. Duvillard, intervint et les fit transporter devant le bâtiment des écoles, dans un espace qui existe entre ce bâtiment et la voie publique. A cette place se trouvaient déjà un fragment de l'ancien aqueduc romain d'Arcueil, trois chapiteaux et les statues de d'Alembert et de Monge, provenant de l'Hôtel de ville de Paris brûlé en 1871. Ces statues et ces chapiteaux, donnés à cette époque à M. Raspail, ont été offerts par lui à la commune d'Arcueil.

« Les deux chapiteaux de l'église sont bien du XIIIe siècle. Ils présentent sur leurs corbeilles, l'un des feuilles de plantain avec de larges feuilles de nénuphar aux angles, l'autre de belles feuilles de vigne avec des feuilles d'arum également aux angles. Ce qui est regrettable, c'est que ces chapiteaux aient été sciés juste au-dessus de l'astragale et que leurs tailloirs aient été attaqués. Cependant, tels qu'ils sont, ils méritent d'être conservés; il me semble qu'ils seraient mieux à leur place au Musée du Louvre, dans les salles du Moyen âge et de la Renaissance, que dans une rue d'Arcueil, où ils sont exposés à l'injure du temps. M. le maire d'Arcueil, que j'ai interrogé, pense que la municipalité consentirait très probablement à cette cession; pour lui, il n'y voit pas d'obstacle.

« Je dois à M. Greux, artiste graveur, habitant Arcueil, et à ses fils, la photographie que j'ai l'honneur de vous présenter. »

M. Pasquier, archiviste de l'Ariège, communique à la Société une charte apocryphe datant du XIe siècle et fabriquée à Urgel pour établir que Charlemagne et Louis le Débonnaire étaient les bienfaiteurs de la vallée d'Andorre. Tout dans cette charte en indique la fausseté.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, commu-

Digitized by Google

nique le dessin de la bulle en plomb signalée par lui à la séance du 24 février 1892[1].

Bulle en plomb de la Bibliothèque de Grenoble.

« Cette bulle, du courant du XIVe siècle et malheureusement détachée de son acte, a été acquise depuis peu par la Bibliothèque municipale de Grenoble. Elle est encore inédite et présente un réel intérêt pour l'histoire du Dauphiné.

« Les dauphins n'étaient pas en réalité les souverains du pays, mais les seigneurs les plus puissants d'un groupe féodal où plusieurs autres pouvaient rivaliser avec eux, notamment les archevêques d'Embrun, auxquels ils devaient rendre hommage. Dans l'Embrunois, il existait depuis 1247 une cour de justice commune.

« Un partage analogue de la ville existait pour Grenoble, et la bulle qui nous occupe, émanant à la fois du dauphin et de l'évêque, en est un témoignage. Des sceaux de cire du siècle précédent présentent sur la même face la crosse ou le buste de l'évêque et le dauphin héraldique. La bulle, ayant deux faces, permettait d'en affecter une à chacun des deux coseigneurs. On ne l'apposait sans doute pas aux mêmes actes que les sceaux. L'un de ceux-ci est resté en usage jusqu'en 1789. »

1. *Bulletin* de 1892, p. 100.

Digitized by Google

Séance du 1er Mai.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, t. IX; départements, t. XXIV, XXV, XXVI, XXVII. Paris, 1894, 4 vol. in-8°.

Clerval (l'abbé A.). *Les écoles de Chartres au moyen âge, du Ve au XVIe siècle.* Chartres, 1895, in-8°.

Merlet et l'abbé Clerval (René). *Un manuscrit chartrain du XIe siècle.* Chartres, 1893, in-4°.

Molinier (Auguste). *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers.* Tome I. Paris, 1894, in-4° (Documents inédits).

Correspondance.

M. Mareuse, présenté par MM. R. de Lasteyrie et G. Bapst, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Dorat (Gironde). Le Président désigne MM. Prou, Babelon et Omont pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. H. Omont lit un rapport favorable sur la candidature de M. Tardif au titre d'associé correspondant national; on procède au vote, et M. Tardif, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Vitré (Ille-et-Vilaine).

M. Durrieu, membre résidant, fait une communication sur les signatures autographes des rois et des princes français

Digitized by Google

à la fin du XIVe siècle et pendant les premières années du XVe. Il insiste sur l'importance à attacher, comme marques distinctives et comme signes d'authenticité, au dessin du paraphe de ces signatures, qui est toujours le même pour un même personnage donné.

MM. S. Berger, Gaidoz, Ripert de Monclar et Ulysse Robert présentent à ce sujet quelques observations.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique à la Société deux monnaies puniques qui lui ont été adressées par notre confrère M. G. Saige, directeur des archives de la principauté de Monaco.

Ces deux monnaies ont été découvertes en 1879, non pas dans la partie supérieure de Monte-Carlo, comme celles qui ont été communiquées en 1880 à la Société[1], mais en l'endroit même où fut trouvé le *Trésor de Monaco*[2], c'est-à-dire dans les fouilles faites pour la construction du gazomètre, à l'angle du fort et du rocher de Monaco.

1° Tête de Cérès à gauche. R/. Buste de cheval à droite; devant, un palmier.

2° Tête de Cérès à gauche. R/. Buste de cheval à droite; devant, la lettre O.

Ces deux monnaies sont décrites dans l'ouvrage de Muller[3]. Elles nous apportent une preuve nouvelle de l'établissement d'un comptoir commercial carthaginois au *portus Herculis Monoeci*.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique de la part du R. P. Delattre un dessin et une photographie se rapportant à une intéressante découverte faite à Carthage. Il lit à ce sujet une lettre du savant religieux :

« En faisant une tranchée dans le flanc sud-sud-est de la colline de Saint-Louis, nous avons rencontré une chapelle

1. *Bulletin*, 1880, p. 114-115.

2. Cf. la description de ce trésor donnée par MM. Mowat et Héron de Villefosse dans le t. XL des *Mémoires* de la Société.

3. *Numismatique de l'Afrique ancienne*, II, p. 103, n. 304 et 289.

Digitized by Google

souterraine. Au fond d'un corridor dont les murailles conservent des traces de graffites, nous avons pénétré dans une chambre voûtée en arête, large de 5m50 et profonde de 3m80. Vis-à-vis de l'entrée, la muraille était ornée d'une fresque qui rappelle tout à fait les peintures des catacombes. Malheureusement, cette peinture a beaucoup souffert. Je vous envoie un croquis auquel je joins la photographie du personnage principal, qui représente un saint. La tête est nimbée. Les traits du visage conservent beaucoup d'expression et de vigueur. Le costume paraît être celui d'un évêque. Il se compose d'un manteau de couleur brune sur une tunique blanche ornée du *clavus* et de *calliculae*. La main droite du saint était dans l'attitude de la bénédiction.

« A gauche du saint, qui occupait le milieu du tableau, on voit les restes d'un autre personnage dont la tête et le bas du corps ont disparu. Les mains étaient jointes et les poignets garnis de bracelets. A côté on voit encore les traces de deux personnages secondaires, de petite dimension. L'un tient de la main droite un objet qu'on est tenté de prendre pour une palme; l'autre paraît être un ange. Enfin, à l'extrémité du tableau, une palme est très visible.

« L'ensemble du tableau devait se composer de trois personnages principaux et, de chaque côté, de deux figures accessoires, représentant sans doute un fidèle et un ange.

« Cette fresque paraît plutôt romaine que byzantine. Quant au personnage nimbé, il serait téméraire de chercher à le déterminer présentement. Peut-être cependant avons-nous ici l'image de saint Cyprien, l'illustre évêque de Carthage. Mais je n'insiste pas sur ce point, n'ayant pas le temps d'exposer les raisons qui pourraient donner quelque probabilité à cette hypothèse. »

M. Héron de Villefosse, après cette lecture, ajoute quelques observations. Il pense que l'attitude du personnage principal est plutôt celle de l'allocution que celle de la bénédiction. Ignorant les raisons qui engagent le P. Delattre à reconnaître dans cette figure l'image de saint Cyprien, il ne peut discuter cette opinion. Néanmoins, il rappelle que saint Cyprien est représenté *imberbe* sur un certain nombre de verres chré-

Digitized by Google

tiens où son portrait est accompagné de son nom. Sur la fresque de Carthage, le personnage principal parait être également imberbe. Au contraire, sur la célèbre mosaïque de Capoue, détruite en 1766, saint Cyprien était représenté *barbu*, si toutefois l'on peut avoir confiance dans le dessin de Michele Monaco, exécuté vers 1630 et publié par M. le commandeur J.-B. de Rossi[1]. Il est regrettable qu'une inscription ou un attribut particulier au saint ne permette pas de trancher la question. M. Héron de Villefosse, cependant, serait plutôt disposé à voir dans la figure centrale l'image du Christ. Il y reconnaît un type du Christ assez rude, plusieurs fois rencontré en Afrique, notamment sur un sarcophage de Lambèse.

La découverte du P. Delattre est pleine d'intérêt; il faut le féliciter une fois de plus de son ardeur et de son zèle. Il a mis au jour une de ces chapelles funéraires dont l'existence est mentionnée à Carthage dès le IIIe siècle[2]. Il serait intéressant de savoir si elle était voisine d'une grande basilique. Saint Cyprien fut inhumé dans une chapelle de ce genre, *in area Macrobii Candidi procuratoris*. Dans la célèbre inscription de Cherchel[3], une chapelle analogue est mentionnée. Il en existait d'autres sur toute la côte d'Afrique, comme le prouvent les découvertes faites en Cyrénaïque et en Égypte.

Au commencement de ce siècle, le voyageur français Pacho signalait à Cyrène plusieurs chapelles souterraines ornées de peintures chrétiennes. L'une de ces peintures représentait le bon Pasteur entre deux arbres, au milieu des brebis et entouré de sept poissons. Dans une seconde chapelle, qui renfermait des sarcophages, l'abside était décorée de peintures analogues[4].

Plus récemment, notre savant confrère M. C. Wescher découvrait à Alexandrie une catacombe chrétienne ornée

1. Cf. Garrucci, *Arte cristiana*, tav. 254.
2. *Areae eorum non sint.* Tertull., *Ad Scapulam*, c. III.
3. *Corp. inscr. lat.*, vol. VIII, n° 9585.
4. Pacho, *Voyage en Cyrénaïque*, pl. LI et LV.

Digitized by Google

également de peintures. Il a publié le plan du souterrain et les reproductions en couleur des peintures qui le décoraient[1]. Sur la voûte, on voyait le Christ nimbé, environné d'autres personnages dont les noms étaient indiqués.

Il est donc bien évident que la nouvelle découverte du P. Delattre se rattache à un ensemble de faits très intéressants pour l'histoire de l'Église et dont l'archéologie chrétienne fera son profit.

Séance du 8 Mai.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Bonvallet (A.). *La prévôté royale de Coiffy-le-Châtel.* Arcis-sur-Aube, 1894, in-8°.

Coutil (L.). *Dictionnaire paléoethnologique du département du Calvados.* Louviers, 1895, in-8°.

Hirschfeld (Otto). *Timagenes und die gallische Wandersage*, 1894, in-4°.

— *Zur Geschichte des Christenthums in Lugudunum vor Constantin*, 1894, in-4°.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente à la Société, de la part de notre savant confrère, M. le professeur Otto Hirschfeld, deux mémoires particulièrement intéressants pour l'histoire de la Gaule; ils sont extraits des *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Berlin* (section de philosophie et d'histoire).

Le premier est intitulé *Timagenes und die gallische Wandersage;* il renferme de précieuses remarques sur les origines des émigrations des Gaulois dans la haute Italie et sur les dénominations géographiques de la contrée qu'ils ont définitivement occupée entre les Alpes et le Pô. L'auteur a étudié

1. C. Wescher, *Notice sur une catacombe chrétienne à Alexandrie (Égypte)*, dans le *Bullettino di archeologia cristiana*, 1865, p. 57 à 64.

Digitized by Google

avec sa critique ordinaire tous les textes littéraires relatifs à sa thèse.

Le second mémoire, qui a pour titre *Zur Geschichte des Christenthums in Lugudunum vor Constantin*, touche à la question, si souvent abordée, de l'introduction du christianisme en Gaule. En France, malheureusement, on a souvent traité ce sujet avec une passion aussi contraire à la vérité des faits qu'à l'indépendance des écrivains. A l'abri de nos préjugés locaux, n'ayant à ménager aucun intérêt de clocher, le savant éditeur des inscriptions romaines de la Gaule a fait œuvre d'historien impartial et sincère. On lira avec le plus vif intérêt cette importante dissertation, dans laquelle l'étude des monuments et des inscriptions de Lyon, combinée avec celle des documents hagiographiques, a fourni une fois de plus à M. le professeur Otto Hirschfeld l'occasion de montrer à quel point les connaissances épigraphiques et archéologiques sont indispensables aux historiens.

Travaux.

M. le Président annonce la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur de M. Albert Maignan, associé correspondant national, et le félicite au nom de la Compagnie.

M. M. Prou, membre résidant, entretient la Société des fouilles récemment opérées sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Pierre-le-Vif à Sens :

« L'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, fondée au milieu du VI^e^ siècle par la reine Théodechilde, fille de Thierry I^er^, s'élevait à l'est de la cité de Sens. Des bâtiments de ce monastère considérable, il ne reste plus que quelques murs de clôture. Son emplacement est aujourd'hui occupé par le couvent des sœurs du Bon-Pasteur. L'église du monastère était un monument de grandes proportions, à trois nefs, avec un transept et un chœur terminé par une abside flanquée de deux absidioles. Sous le chœur était creusée une crypte qui se prolongeait en arrière de l'église supérieure.

« En 1791, Loménie de Brienne, d'archevêque de Sens

Digitized by Google

devenu évêque du département de l'Yonne, acquit le monastère de Saint-Pierre, où il fixa sa résidence. Il offrit aux habitants du faubourg de Saint-Pierre de leur abandonner l'église monastique pour leur servir d'église paroissiale. Sur le refus de ceux-ci, il fit démolir l'antique édifice, estimant sans doute son entretien trop dispendieux. Il est regrettable que le bibliophile qu'était M. de Brienne n'ait pas été doublé d'un archéologue. Il conserva toutefois la crypte qui abritait les tombeaux d'un grand nombre de prélats sénonais des temps mérovingiens et carolingiens. Tarbé[1] rapporte que « la voûte, humectée par des pluies fréquentes, s'écroula « une certaine nuit et que des pintades que le prélat élevait « dans ce lieu vénérable et sacré y furent toutes impitoya- « blement écrasées. »

« On pouvait supposer qu'à la suite de cet accident M. de Brienne s'était contenté de faire combler la crypte sans procéder à la démolition de ses murs latéraux. Il était à présumer qu'en pratiquant des fouilles sur leur emplacement on retrouverait les tombeaux qu'elle avait jadis abrités. Mgr Ardin, archevêque de Sens, qui a, l'an dernier, affirmé d'une façon solennelle, en présidant les fêtes du cinquantenaire de la Société archéologique de Sens, l'estime qu'il professe pour l'archéologie et le haut patronage qu'il entend lui accorder, a voulu donner une nouvelle preuve de la faveur que rencontrera auprès de lui toute recherche des antiquités, en même temps qu'il espérait rendre à la vénération des fidèles les restes de quelques-uns de ses prédécesseurs. Aussi a-t-il ordonné de faire des fouilles sur l'emplacement de l'église de Saint-Pierre-le-Vif; il en a confié la direction à l'un de ses secrétaires, M. l'abbé Chartraire, chanoine honoraire de la cathédrale, des travaux historiques duquel j'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir.

« Malheureusement, les tranchées et les sondages exécutés en avril 1895 n'ont pas donné les résultats que les promoteurs de ces recherches étaient en droit d'attendre.

1. *Recherches historiques et anecdotiques sur la ville de Sens.* Sens, 1838, in-12, p. 242.

Digitized by Google

« On a cependant découvert un petit édifice circulaire qui doit être l'une des trois chapelles (la chapelle méridionale) qui s'ouvraient sur l'abside de la crypte [1]. Les murs avaient conservé leur enduit dans la partie inférieure. A 65 centimètres de profondeur, on rencontra un carrelage encore en place, composé de carreaux vernissés [2], à dessins jaunes sur fond rouge, ornés les uns d'une fleur de lys, les autres d'un alérion, mais la plupart tellement broyés qu'il a été impossible d'en obtenir un entier (fig. 1 et 2). On a dégagé ce

1 2

Carreaux vernissés de Saint-Pierre-le-Vif.

premier carrelage sur une surface de trois mètres carrés environ, mais ses bords avaient disparu, de sorte qu'on n'a pas pu déterminer les contours de l'édifice qui le recouvrait. A 79 centimètres au-dessous, on trouva un second carrelage, composé de carreaux vernissés (fig. 3 à 10) ornés de fleurs de

1. Cf. le plan de 1656 publié par l'abbé Bouvier, *Hist. de Saint-Pierre-le-Vif*, dans le *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne*, 1891, t. XLV, p. 209.

2. Les exemplaires les mieux conservés de ces carreaux ont été offerts par Mgr Afdin au Musée du Louvre.

Digitized by Google

3

4

5

6

7

8

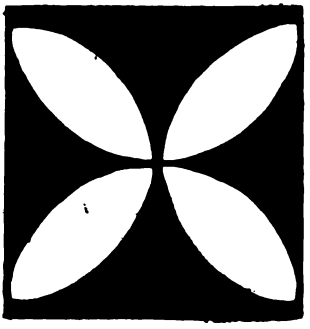

Carreaux vernissés de Saint-Pierre-le-Vif.

Digitized by Google

9

10

11

12

13

Carreaux vernissés de Saint-Pierre-le-Vif.

Digitized by Google

lys, d'un lion rampant, d'un chevalier, d'oiseaux accostant un arbuste[1]. Les autres carreaux (fig. 11 à 13) ont été trouvés dans les décombres emplissant la fouille. Ce carrelage inférieur, de forme ronde, avait un diamètre de 3m28. Au-dessous, à 0m50, on trouva le fond d'un caveau rectangulaire mesurant 2m50 sur 1m50, simplement enduit de mortier, et auquel aboutissait un petit escalier de cinq marches, large de 0m60 et qui partait de l'extérieur de l'église.

« En se dirigeant vers le centre de la crypte, on a rencontré une grande fosse rectangulaire, limitée par quatre murs d'une épaisseur d'un mètre environ, mesurant 1m90 de long sur 1m60 de large. Les murs de cette fosse commencent à 1 mètre au-dessous du sol actuel; la fosse a encore au-dessous 2m85 de profondeur. C'était peut-être là le caveau qui renfermait le tombeau de saint Sérotin, dont le mausolée s'élevait au centre de la crypte et derrière le chevet de l'église supérieure (cf. le plan cité plus haut).

« Ce qui donne à penser que lors de la démolition de la crypte les sépultures n'ont pas été épargnées, c'est qu'aucune d'elles n'a été rencontrée dans les tranchées de 1m50 de profondeur pratiquées en différents points et au fond desquelles on a fait des sondages. De plus, dans la chapelle ronde, au milieu de débris de toutes sortes, colonnettes, meneaux de fenêtres, claveaux d'archivoltes, on a recueilli des fragments de cercueils en pierre, dont l'un d'eux au moins, fragment de couvercle en dos d'âne marqué d'une croix à sa partie antérieure, accuse la période carolingienne.

« Ces fouilles n'ont donc guère amené que des résultats négatifs. Mais on sait à quoi s'en tenir sur l'étendue de la destruction opérée à la fin du XVIIIe siècle. Il ne nous reste qu'à souhaiter que le hasard fasse découvrir quelque jour, sous le sol des cours du couvent actuel, des restes plus importants que ceux que les fouilles méthodiques ont rendus

1. On a trouvé en 1854, sur l'emplacement de l'église, un carrelage composé de carreaux des types nos 3, 4, 5, 6 et 7. Voy. Amé (Émile), *Les carrelages émaillés*, 2e partie, p. 15 et 17, planche en couleur.

Digitized by Google

à la lumière. Mgr Ardin et l'abbé Chartraire, par leurs efforts, n'en ont pas moins bien mérité de l'archéologie. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. J.-A. Durighello, associé correspondant à Beyrouth, m'a envoyé, en me priant de les présenter à la Société des Antiquaires, deux récipients en fer couverts de caractères grecs en relief. Ces objets, qui auraient été découverts dans le Haoûran, sont manifestement faux.

« Le premier est en forme de poire. D'un côté est représenté en relief un petit personnage, couronné, debout, la main droite levée; il tient un sceptre de la main gauche; derrière lui un cercle plat. De l'autre côté on lit :

ΑΓΙΟΚΤΗΕΣΟ
ΣΧΟΣΜΟΥΕΦΘ
ΑΣΑΕΟΣΤΕΣΑ
ΕΑΙΣΧΙΛΙΑΔΑ
ΣΤΙΣΝΤΑΧΟΣΙ
ΑΣΑΡΟΝΤΑΡΙΟ

« Le second, de forme un peu plus allongée, porte la même inscription, mais elle est accompagnée d'un petit personnage voilé, représenté de profil et levant le bras, devant une tête couronnée également de profil. Au-dessous de la tête, dans une espèce de cercle qui occupe la place du buste de ce second personnage, on lit :

ΤΣΧΡΑ■
ΒΑΣΕΙΕ■
ΣΑΗΑΝ

« On ne peut que remercier M. Durighello d'avoir signalé ces objets à la méfiance des archéologues. »

M. Héron de Villefosse communique la photographie

Digitized by Google

d'une inscription trouvée à Khenchela (l'antique ***Mascula*** en Numidie) qui lui a été adressée par M. Gsell, professeur à l'École des lettres d'Alger.

Fragment d'inscription trouvé à Khenchela.

Cette inscription se rajuste exactement avec un fragment que M. Héron de Villefosse avait relevé, en 1874, dans la même localité[1]. Il donne lecture de la lettre que M. Gsell lui écrit à ce sujet :

« Vous serez peut-être heureux de faire plus ample connaissance avec une inscription dont vous avez jadis copié une moitié à Khenchela et dont l'autre moitié vient d'être retrouvée lors du percement d'une rue. La photographie ci-jointe a été faite par le Dr Estor, médecin-major de l'hôpital de Khenchela, sur la prière de M. Bardenat, administrateur, qui me l'a adressée.

« Vous voyez que le fragment nouvellement retrouvé com-

1. ***Archives des missions scientifiques***, 1875, p. 453, n. 128; ***Corp. inscr. lat.***, vol. VIII, n. 2245 = 17671.

Digitized by Google

plète le n° 2245 (= 17671) du *Corpus*. Le début est en vers, comme l'inscription commémorative de la construction de la citadelle de Guelma par Solomon.

« Largeur du fragment : 1m10 ; hauteur : 0m65.

+ *Haec quoqu[e pr]aefectus construxit moen[ia] Thomas,*
Sed decus his aliud melioris roboris addens,
Tiberiam [d]ixit de nomine Caesaris urbem.

✠ *Domino Xr(ist)o a(d)iubante s(uos ?), pos(uit ?), co(n)firmante i(m)p(e)r(atore) d(omino) i(nvictissimo) Tiberio A(u)[g]usto), Gennad[i]o, m(a)g(istro) m(i)l(itum), Arpa[g(io)] duci* (= *duce*), *Bigor* (= *Vigor*) *tr(i)b(u)n(u)s.*

« La citadelle de Teboursouk a aussi été construite sur les ordres de ce préfet Thomas, dont nous parle Corippus au premier livre de son panégyrique de Justin II. L'inscription d'Oum-el-Asnam est contemporaine de la nôtre (C. I. L., 4354 = 18540) et je crois qu'aux lignes 2-3 s'y cache le nom de Gennadius, suivi de sa fonction :

GEIND $\overline{\text{M ML}}$
$\overline{\text{AFRCA}}$

« Plus tard, sous Maurice, ce Gennadius fut patrice et exarque d'Afrique (C. I. L., 12035). Le système de défense établi par les Byzantins au nord de l'Aurès s'appuyait sur les grandes places fortes d'Henchir-Guessès à l'ouest et de Bagaï à l'est. En avant de Guessès, dans la direction du défilé de Foum-Ksantina qui menait aux vallées de l'Oued-el-Abdi et de l'Oued-el-Abiod, fut élevée la citadelle de Timgad. En avant de Bagaï et à l'issue du passage qui donnait accès à la vallée de l'Oued-el-Arab, Khenchela occupait une situation symétrique à celle de Timgad. Tout ce système d'ouvrages fortifiés a dû être exécuté en même temps, c'est-à-dire sous Justinien, cette date étant sûre pour Bagaï et Timgad (Diehl, *Nouv. Arch.*, *Missions*, p. 434). Il se pourrait donc que Tibère n'ait fait que compléter l'œuvre de son prédécesseur en donnant une plus grande importance à la citadelle de Khenchela. »

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse rappelle à ce propos une inscription du Musée du Louvre trouvée à Sidon, contemporaine de l'inscription de Khenchela, et qui constate un fait analogue, la construction des fortifications de Sidon par Antigone[1].

M. Héron de Villefosse présente ensuite une tête égyptienne en basalte vert, de l'époque Saïte, achetée au Caire par Mme Alfred André. Cette tête est celle d'un personnage dont le Louvre possède déjà deux bustes. Le travail offre un intérêt particulier en raison du soin méticuleux avec lequel a été rendue la physionomie; le sculpteur s'est attaché à reproduire les moindres détails du visage et de la boîte crânienne. L'anatomie est scrupuleusement étudiée. Sur les trois têtes on a employé les mêmes procédés pour accentuer les rides et pour noter les marques de la vieillesse. Dans l'ancien art égyptien on ne voit ni enfants ni vieillards; les personnages ont toujours le même âge. A l'époque Saïte, au contraire, les artistes égyptiens exécutent de véritables portraits. L'un des exemplaires du Louvre est de dimensions plus grandes; il est taillé dans un morceau de granit rose; le nez est mieux conservé que sur l'exemplaire de Mme Alfred André. Sur ce dernier, la bouche est intacte et la matière (basalte vert) est plus douce à l'œil et plus agréable. Sous les yeux et sur le sommet de la tête on constate entre les deux têtes quelques différences à peine sensibles. Ce qu'il faut surtout admirer dans la tête appartenant à Mme Alfred André, c'est la souplesse du modelé et la perfection du travail. Le fini de l'exécution produit d'autant plus d'effet que la matière est plus résistante.

M. Ulysse Robert, président, fait la communication suivante :

« Dans une séance de l'année 1893, j'ai eu l'honneur de faire part à la Société d'une constatation qui m'avait permis

1. *Revue archéologique*, 1870, p. 150; *Corp. inscr. lat.*, vol. III, n. 6037.

Digitized by Google

d'attribuer une origine rémoise au manuscrit des Fables de Phèdre, dont M. de Rosanbo avait bien voulu me confier la publication. Cette constatation était relative à la forme du grand i initial dans le corps des phrases et à l'abréviation de la conjonction *que*, figurée par un *q* suivi d'un point en haut. Ainsi que je l'ai dit et imprimé depuis, je n'avais remarqué cette double particularité dans aucun des 330 manuscrits du IXe siècle de la Bibliothèque nationale et dans aucun des recueils de fac-similés paléographiques que j'avais dépouillés, mais je l'avais relevée dans la Bible d'Hincmar, dans l'Évangéliaire de Saint-Thierry de Reims et encore dans d'autres manuscrits de cette ville, dont il m'avait semblé inutile de donner la nomenclature. Dans le compte-rendu que M. Delisle a consacré, dans la ***Bibliothèque de l'École des chartes*** (1894, p. 196 et 197), à mon édition paléographique des Fables de Phèdre, il faisait observer que « si cette règle « était bien établie, elle nous révélerait l'origine, jusqu'ici « incertaine, de quelques-uns des plus célèbres manuscrits « carlovingiens. » Il signalait alors une bible de Saint-Paul-hors-les-Murs qui présente ces caractères de ressemblance. De même, M. Lejay, rendant compte de mon volume dans le ***Bulletin critique*** du 15 octobre 1894, mentionnait un Térence, ms. lat. 7899 de la Bibliothèque nationale, comme offrant aussi cette double particularité.

« Au cours d'une nouvelle visite à la bibliothèque de Reims, au mois de juin 1894, un second examen des manuscrits du IXe et du Xe siècle de ce dépôt n'a fait qu'affermir ma conviction. La plupart des manuscrits de cette époque renferment l'*i* allongé et la conjonction *que* abrégée par le *q* suivi d'un point. Voici la liste de ces manuscrits :

« 1 ***bis***. Bible dite d'Hincmar.

« 36. Évangéliaire.

« 37. Évangéliaire.

« 38. Évangéliaire, sur vélin pourpré.

« 45. Tatiani harmonia Evangeliorum.

« 355. S. Ambrosii primus liber de mysteriis et sextus de sacramentis; ejusdem liber de paradiso et de virginibus. S. Augustini liber de fide symboli, etc.

Digitized by Google

« 378. L. Augustinus de magistro, de virginitate, etc.

« 379. S. Augustini opera quaedam.

« Enfin, nous retrouvons les mêmes particularités dans le magnifique évangéliaire d'Ebon (ms. n° 1 de la bibl. d'Épernay), dont une notice a été publiée par notre regretté confrère E. Aubert dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (4e série, t. X, p. 111-127). Ce manuscrit provient d'Hautvillers, abbaye bénédictine voisine de Reims. Ces exemples suffisent, je crois, pour confirmer l'origine rémoise du Phèdre Pithou-Rosanbo et démontrer que les manuscrits présentant les particularités que je viens de mentionner sont presque certainement sortis de l'école calligraphique de Reims. »

M. Durrieu, membre résidant, ajoute que l'école calligraphique de Reims a eu une très grande importance à l'époque carolingienne et qu'on doit vraisemblablement lui restituer plusieurs manuscrits célèbres. Déjà il a proposé de considérer comme une production de cette école le fameux psautier d'Utrecht. Sur ce point, M. Durrieu s'est trouvé être d'accord avec M. Thompson, le directeur du Musée britannique, si versé dans les questions de paléographie, dont l'opinion est que le psautier d'Utrecht provient en effet du nord-est de la France, au lieu d'être, comme on le croit généralement, un manuscrit anglo-saxon.

M. Mowat, membre résidant, fait une communication sur les tables de jeu romaines découvertes à Trèves :

« Pendant l'été de 1888, une tablette de marbre opisthographe[1], mesurant 0m70 sur 0m45, fut découverte à Trèves dans le cimetière de Saint-Eucher ; elle est conservée dans la sacristie de l'église Saint-Matthias. L'une des faces porte une épitaphe chrétienne que l'abbé Kraus, son savant commentateur, date du milieu du IVe siècle :

1. *Korrespondenzblatt der Westdeutsche Zeitschrift*, 1889, col. 68 ; Kraus, *Die altchristlichen Inschriften der Rheinlande*, I, p. 65, pl. XII, 1, 3; Max Ihm, *Römische Spieltafeln*, dans les *Bonner Studien*, Berlin, 1890, p. 235, n. 39; Le Blant, *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. 400, n. 360.

Digitized by Google

MEMORIO CONIVGI
DVLCISSIMO QVI
VIXIT ANNIS XXXVII
FESTA POSVIT
IN PACE ☧

« Sur la face opposée est gravée une inscription profane d'une époque plus ancienne, mais seulement de quelques années, suivant toute apparence :

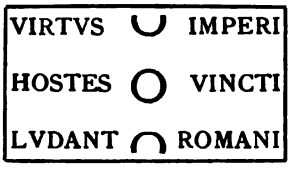

« Au centre, entre les mots de la deuxième ligne, un cercle à quatre segments curvilignes ; entre les mots de chacune des autres lignes, un demi-cercle tournant sa convexité vers le cercle central. C'est le dispositif bien connu des tables de jeu romaines consistant en trente-six cases indiquées par les lettres d'une phrase, groupées six à six sur trois rangées de douze. Il s'agit donc ici d'une *tabula lusoria* qui aura été subséquemment employée comme dalle de fermeture d'un sépulcre, *loculus*, avec une épitaphe gravée sur la face postérieure tournée extérieurement. Les catacombes de Rome ont fourni en assez forte proportion d'autres exemples de cette singulière transformation en monument funéraire chrétien d'un objet destiné à des usages mondains réprouvés par l'Église.

« La table servait probablement au *ludus duodecim scriptorum*, qui avait une grande analogie avec notre jeu de trictrac ou de jacquet et qui a été judicieusement commenté par Becq de Fouquières dans son traité intitulé *Les jeux des*

Digitized by Google

Anciens, p. 356-383; il est néanmoins surprenant que cet auteur n'ait cité aucune des devises qui ornent les *tabulae lusoriae* et dont la coupe savante en tranches de six lettres parait correspondre aux *duodecim scripta* quand ces caractères *écrits* ne sont pas géométriquement remplacés par douze lignes parallèles.

« La devise de la tablette de Trèves rappelle à la fois, suivant les expressions de M. Edmond Le Blant, « et les élans « d'orgueil d'un grand peuple accoutumé à vaincre et sa pas- « sion ardente des jeux publics. » En l'analysant de près, on y reconnaît de plus l'allusion à un événement historique qui avait dû vivement frapper les esprits à l'époque et dans la ville où la tablette fut gravée, c'est-à-dire à Trèves, dans le commencement du IVe siècle; c'est cet événement qu'il s'agit de déterminer.

« L'acclamation *virtus Imperii!* par laquelle l'inscription débute, appartient à la catégorie des formules superbes inscrites en légende sur quelques monnaies impériales : *Victoria Imperii* (Galba), *Imperii Felicitas* (Marc-Aurèle, Septime-Sévère, Caracalla), *Aeternitas Imperii* (Septime-Sévère, Caracalla, Carus), *Virtus Romanorum* (Julien II, Valentinien I, Valens), etc. Vient ensuite une sentence dont les deux membres sont évidemment entre eux en corrélation étroite : *Hostes vincti; ludant Romani!* — les ennemis sont enchaînés; que les Romains célèbrent leurs jeux! — A noter le mot *vincti*, qui doit se référer à un fait précis, autrement significatif que ne le comporterait une expression banale comme *victi*, *fusi*. Quels sont ces *hostes vincti?* A coup sûr, ce n'est pas à d'obscurs prisonniers de guerre qu'on aurait fait l'honneur d'une mention aussi spéciale; il s'agit donc de personnages importants, assez importants même pour que leur capture motivât la célébration de jeux publics, où ils seraient offerts en spectacle à la foule, *ludant Romani!* A cette question ainsi circonscrite, il devient facile de trouver une réponse dans l'histoire : Eutrope et les panégyristes de Constantin[1] nous apprennent qu'en l'an 306 ce prince exter-

1. Eutrope, *Brev. hist. rom.*, X, 3 : *Caesis Francis atque Ala-*

Digitized by Google

mina les Francs et les Alamans aux environs de Trèves, qu'il s'empara de leurs rois Ascaric et Ragaise et les livra aux bêtes dans l'amphithéâtre. Les jeux célébrés à cette occasion prirent le nom de *ludi Francici* et de *ludi Alamannici;* les premiers avaient lieu les 15, 16, 17 et 20 juillet, les autres du 5 au 10 octobre, avec répétition à chacun de ces anniversaires. Ils étaient encore en vigueur une cinquantaine d'années plus tard, comme on le voit par le calendrier de Philocalus[1] dressé en l'an 354. On peut croire que ce sont ces rois germains qui figurent dans l'attitude de deux captifs assis de chaque côté de la *Porta Inclyta* de Trèves au revers d'un double solidus d'or de Constantin, avec la légende GLORIA AVGG et la marque monétaire de Trèves en exergue, PTRE[2]. Le même événement paraît être commémoré sur un disque d'argent doré et estampé provenant des tourbières de Helden (Limbourg); au centre, on voit un personnage en costume de barbare, agenouillé et étreignant une panthère qui le saisit à la cuisse[3].

« Sur le modèle de l'inscription *lusoria* de Trèves, M. Max Ihm[4] a restitué, avec autant de vraisemblance que de perspicacité, un fragment d'une autre tablette de ce genre découverte à Rome et ne laissant plus apercevoir que deux mots, l'antépénultième et le dernier :

mannis, captisque eorum regibus, quos etiam bestiis, cum magnificum spectaculum muneris parasset, objecit; Eumène, *Paneg. Constantino*, XI : *Haec est tua, Constantine, de Ascarici Regaisique supplicio, quotidiana atque aeterna victoria;* Nazaire, *Paneg. Constantino*, XVI : *Tu, ferocissimis regibus, Ascarico et comite suo captis.*

1. *Corp. inscr. lat.*, I, p. 346 et 352.

2. Cohen, VII, 1888, p. 255, n. 236 (figure); *Bull. des Ant. de Fr.*, 1887, p. 170. — Cette pièce est célèbre par la compétition internationale dont elle fut l'objet à la vente publique de la collection Ponton d'Amécourt, le 29 avril 1887, où elle atteignit le prix exorbitant de 10800 francs.

3. *Bull. des Antiq. de Fr.*, 1890, p. 95; *Catalogue du Musée d'antiquités et de monnaies* de feu Ch. Guillou, notaire à Ruremonde, en vente le 11 mars 1890 à Amsterdam, p. 22, n. 395.

4. Max Ihm, *Römische Spieltafeln.*

Digitized by Google

■■■ ■■■■■
■■■ PACATE
■■E ROMANI

... [*gentes*] *pacate*; [*ludit*]*e*, *Romani* !

« Peut-être est-il préférable de voir dans *pacate*, non un impératif, mais un participe *pacat*(*a*)*e*, avec une de ces fautes si fréquentes dans l'épigraphie de basse époque; la restitution ainsi comprise a l'avantage d'éviter un impératif mal placé après son régime et en outre de présenter une sentence grammaticalement calquée, mot pour mot, sur son modèle :

hostes vincti; *ludant Romani* !
gentes pacat(*a*)*e*; *ludite*, *Romani* !

« Cette restitution est du reste confirmée par une tablette opisthographe découverte à Rome dans le cimetière de Priscille, près la basilique de Saint-Sylvestre. Elle offre la plus extraordinaire analogie avec celle de Trion, d'abord par la devise de jeu qu'elle porte d'un côté et qui est une curieuse variante de cette dernière :

HOSTES ◡ VICTOS
ITALIA ○ GAVDET
*ludit*E ◠ ROMANI

et, en second lieu, par le fait d'avoir également été employée à un usage funéraire chrétien, comme l'atteste le fragment d'inscription gravée au revers :

EPECTESEQVEVI
IBENEMEREMPTI

« Le commandeur de Rossi, qui a magistralement commenté ce monument[1], croyait que la devise fait allusion à

1. *Bullettino di archeologia cristiana*, 1891, p. 33; article traduit par notre regretté confrère Jules de Laurière dans le *Bulletin*

Digitized by Google

la défaite infligée en l'an 271 par Aurélien aux Alamans qui s'étaient avancés jusqu'à Fano dans le Picenum. Pour les mêmes raisons qu'il alléguait, on pourrait songer à la mémorable victoire remportée en 268 par Claude II, près du Benacus (lac de Guarda), sur les hordes sans cesse renaissantes des Alamans. L'une et l'autre de ces batailles, livrées sur le sol même de l'Italie, expliquent d'une manière satisfaisante les mots *Italia gaudet* de la tablette de Rome; en 306, l'invasion francique et alamannique, — toujours les Alamans, — mettait Trèves dans un danger non moins pressant; son inscription *lusoria* en reflète le souvenir dans des termes semblables; à noter cependant la nuance essentielle entre les locutions *hostes victos* et *hostes vincti*, celle-ci visant un fait concret et topique, celle-là rédigée sous forme vague et imprécise.

« Il n'y a pas à douter que beaucoup de spectateurs n'eussent l'habitude de faire leur partie de jeu pendant les interminables représentations du cirque; à cet effet, les grands personnages avaient leurs tablettes de marbre en permanence aux places qui leur appartenaient; les autres, moins privilégiés, se précautionnaient de tables portatives de bois comme celle de Claude I, qui le suivait en voyage, et comme celle de Trimalchion décrite par Pétrone[1]. C'est ce que l'on peut inférer des devises de certaines *tabulae lusoriae* qui semblent avoir été choisies à dessein pour la représentation en cours :

1° CIRCVS | PLENVS || CLAMOR | POPVLI || *gaudia* | CIVIVM.
2° CIRCVS | PLENVS || CLAMOR | MAGNVS || EVGENI | VINCAS.
3° CIRCVS | PLENVS || CLAMOR | INGENS || IANVAE | TE...

« Tel paraît être le cas de la tablette opisthographe de Trèves. Dans cette même ville on a trouvé une autre tablette

monumental, 1891-1892. — *Epectese* pour *Epictesi*, nom propre grec féminin au datif.

1. Suétone, *Claud.*, 33 : *Solitus etiam in gestatione ludere, ita essedo alveoque adaptatis, ne lusus confunderetur;* Pétrone, *Sat.*, 33 : *Sequebatur puer cum tabula terebinthina et crystallinis tesseris.*

Digitized by Google

de ce genre avec une inscription dont il ne reste que trois mots et que M. Max Ihm a enregistrée sous le n° 64 dans le *Corpus* spécial de ces petits monuments diligemment recueillis par lui[1] :

LVDERE
ET DARE

« Je puis même lui en signaler un troisième qui paraît lui avoir échappé ; ce n'est qu'un fragment avec les mots tronqués

■VDERE
■O LOCVM

« Schönemann, qui l'a publié[2] le premier, l'avait pris pour une dalle destinée à l'occlusion d'un sépulcre chrétien, mais sans soupçonner qu'il avait servi antérieurement de table de jeu ; en conséquence, il restituait le texte comme s'il y était fait mention de cette occlusion elle-même :

cl]VDERE ■O LOCVM

« L'inscription avait donc été pendant quelque temps considérée comme chrétienne. Mais Kraus a reconnu l'erreur et démontré qu'il s'agit d'une devise *lusoria* à compléter ainsi :

l]VDERE [*nescis ; da lus*]O(*ri*) LOCVM

« Toutefois, sa restitution n'est pas satisfaisante en un point, car la dernière syllabe de *lusori* excède le nombre six de lettres que comporte la dernière tranche. Peut-être y avait-il quelque chose comme [*da doct*]O LOCVM ; le mot *doctus*, au sens de joueur exercé, se trouve en effet employé dans d'autres inscriptions de *tabulae* ; voir les numéros 16, 17 et 53 du recueil de M. Max Ihm. On comprend parfaitement que l'inscription pseudo-chrétienne de Schönemann

1. Max Ihm, *Delle tavole luzorie romane*, dans le *Bull. de l'Inst. imp. arch. all.*, 1891, VI, p. 208-220.
2. Schönemann, *Jahrb. d. Gesellsch. f. nützl. Forsch.*, 1872, 113.

Digitized by Google

n'ait pas attiré l'attention de M. Ihm, d'autant plus qu'il ne pouvait connaître la remarque de Kraus, dont le livre n'avait pas encore paru. »

Séance du 15 Mai.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Caix de Saint-Aymour (vicomte de). *Notes et documents pour servir à l'histoire d'une famille picarde au moyen âge (XI^e^-XVI^e^ s.). La maison de Caix, rameau mâle des Boves-Coucy.* Paris, 1895, in-8°.

Jadart (Henri). *Les portraits rémois du Musée de Reims. Peintures. Dessins. Sculptures. Catalogue descriptif.* Paris, 1894, in-8°.

— *Les tables du réfectoire de l'Hôtel-Dieu de Reims.* Caen, 1895, in-8°.

Mareuse (E.). *Un accès d'humeur de Napoléon I^er^.* S. l. n. d., in-8°.

— *Table des Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin* (1877-1890). Pontoise, 1891, in-8°.

Saglio (Ch. Daremberg et Edm.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 20^e^ fasc. (FOS.-GEN.). Paris, 1895, in-4°.

Correspondance.

M. Delachenal, présenté par MM. E. Babelon et M. Prou, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Crémieux (Isère). Le Président désigne MM. H. Omont, P. Durrieu et Samuel Berger pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Tardif écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant national.

Digitized by Google

Travaux.

M. Samuel Berger, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de présenter à la Société un cahier du cours d'histoire universelle professé par Philippe Mélanchthon à l'Université de Wittemberg, du 13 juillet 1555 au 9 avril 1560. Ainsi que le marque le dernier mot du manuscrit, Mélanchthon mourut dix jours après la dernière leçon : *Decessit dominus praeceptor ex hac misera vita placidissime anno* 1560 19 *aprilis*.

« Le manuscrit provient de la collection du vieux pasteur et bibliophile strasbourgeois Jean-Daniel Brunner († 1844).

« Ce n'est pas l'autographe du maître, ce sont les notes d'un élève consciencieux et intelligent, mises au net avec soin. Nous y trouvons tout autre chose que ce que le professeur aurait mis dans sa rédaction définitive. Ce n'est pas un programme d'enseignement, ce sont les conversations familières du maître avec ses élèves, surprises au jour le jour et scrupuleusement recueillies.

« La manière dont Mélanchthon enseignait se ressent de la méthode pédagogique défectueuse qui était encore celle du XVI^e^ siècle. Le maître prenait pour texte de ses leçons un manuel qu'il commentait. Le guide choisi par Mélanchthon est la Chronique universelle de Jean Carion, savant wurtembergeois, imprimée fréquemment depuis 1532 et traduite en latin en 1537 par Hermann Bonus. Mélanchthon en était en réalité l'auteur presque autant que Carion, car, sur le chemin de l'imprimerie, le manuscrit avait passé par ses mains. Au cours de ses leçons, Mélanchthon remit sur le chantier la Chronique de Jean Carion, et il en republia les deux premiers volumes, qui parurent en 1558 et en 1560. La dédicace du second volume est datée du 25 mars 1560; ce volume s'étend, comme le cahier de cours que nous avons sous les yeux, jusqu'au règne de Charlemagne. La Chronique de Mélanchthon a été réimprimée dans le tome XII du *Corpus Reformatorum*. Le livre imprimé ne nous offre nullement l'intérêt de notre cahier d'élève.

Digitized by Google

« Le cadre de l'histoire universelle, dans l'enseignement de Mélanchthon, est, à en juger d'après nos idées actuelles, absolument insuffisant. L'histoire du monde est partagée, suivant les idées du temps, en quatre grandes périodes qui correspondent aux quatre monarchies de la vision de Daniel. Cette vision s'appliquait, dans la pensée des auteurs anciens, aux empires babylonien, perse, macédonien et romain. L'empire romain se prolongeait jusqu'aux temps modernes, en vertu de la *translatio Imperii ad Germanos*, qui a été un dogme au moyen âge et plus longtemps encore.

« Dans les limites de cet enseignement, gêné par des formes vieillies et trop étroites, Mélanchthon montre un sens de l'histoire et des capacités pédagogiques vraiment extraordinaires. Son amour de l'histoire trouve son expression dans le mot qu'il emprunte à Polybe : *Deus vult nos scire historias* (p. 2), et il s'emporte, lui le plus délicat des humanistes, jusqu'à dire, en un mélange de latin et d'allemand : *Ist einer eine grobe sau qui non delectatur cognitione historiarum* (p. 1). Son principe est de comparer sans cesse les faits de l'histoire contemporaine à l'histoire de l'antiquité : *Libenter narro recentes historias* (p. 177). Charles Quint, auquel il revient sans cesse et qu'il loue particulièrement d'aimer l'histoire et de lire Thucydide, François Ier, Frédéric le Sage, Granvelle, Reuchlin et les autres humanistes de son temps, sont nommés à tout instant à propos des hommes de l'antiquité. Un certain nombre d'histoires proviennent des souvenirs du maître de Mélanchthon, Jean Stœffler, de Tubingue. De ces innombrables allusions, le livre imprimé par le maître au cours même de ses leçons ne contient pas un mot.

« Mélanchthon semble avoir pour principe de ne jamais prononcer un nom de lieu sans en déterminer le site de la manière la plus nette; l'histoire, telle qu'il l'entend, est inséparable de la géographie. C'est surtout à la topographie de l'Allemagne qu'il s'applique : *Merkt so den tractum Germaniae, das ihr ihn könt imaginiren* (p. 300). Il s'intéresse aussi à la France : *Gallia Narbonensis, es ist der beste tractus in Gallia gegen Massilia hoben, ubi Gallia est pulcherrima. Inde accipimus orizam* (*reisen*) *magni usui* (sic), *item ficos et multas*

Digitized by Google

alias res. Il se préoccupe de l'Orient. Il sait qu'il y a à Salonique une communauté juive très importante et que c'est là que le célèbre imprimeur de Venise Daniel Bomberg vend le plus grand nombre de ses livres hébreux (p. 304 et 340). Le professeur ne rencontre pas un nom de ville ou de pays sans en rechercher l'étymologie, et à cette occasion il révèle une connaissance tout à fait remarquable du vieil allemand.

« Notre humaniste est archéologue et il s'intéresse à toutes les antiquités. Il a vu (p. 21) une charte en lettres d'or pour la fondation de l'abbaye de Gandersheim; il nous dit que Louis le Pieux a fait faire un *Monotessaron*, c'est-à-dire une Harmonie des évangiles, « dans la langue franconienne actuelle; » Luther en a possédé un manuscrit, « qui est maintenant à la bibliothèque de Leipzig[1]. » Mélanchthon n'a pas oublié les belles tapisseries, représentant les batailles et la mort de Frédéric Barberousse, qu'il a admirées, dans sa jeunesse, à Heidelberg (p. 1); il a possédé un *aureus* à l'image de Théodose, représentant au revers un étendard qui porte le monogramme du Christ, et il a donné cette belle pièce à Jacques Sturm, le *Stettmeister* de Strasbourg (p. 389); il sait qu'il y a près de Heidelberg, sur le Heiligenberg, une inscription funéraire qui paraît dater de Valentinien (p. 381).

« L'histoire d'Allemagne et l'histoire générale ont certainement quelque chose à gagner à l'étude du cours de Mélanchthon. J'en donnerai quelques exemples. Le premier est le gracieux récit de l'entretien d'Eberhard *im Bart*, duc de Wurtemberg († 1496), avec les princes ses compagnons, à la table impériale, au palais de Worms. On retrouve ici avec plaisir le sujet et les termes mêmes d'une des plus gracieuses ballades du poète wurtembergeois Justinus Kerner[2] :

1. Il est difficile de dire à quelle œuvre Mélanchthon fait allusion. Voyez Flacius, *Catalogus testium veritatis*, 1558, col. 1035, et E. Reuss, *Revue de théologie*, t. II, 1851, p. 12. Veit Amerbach est peut-être ici l'autorité de Mélanchthon. On conserve à la bibliothèque de l'Université de Leipzig (n° 34) l'Harmonie des Evangiles de Matthias von Beheim (Walther, *Die deutsche Bibelübersetzung*, col. 498).

2. La même histoire, mais moins bien racontée, se trouve déjà,

Digitized by Google

« *De duce Virtebergense Eberhardo audivi narrationem, quam vobis dicam. Sederant principes in convivio Vormatiensi, et ibi collocuti sunt inter se. Princeps Saxoniae Misniam ob metalla laudavit. Duces Bavariae, quod haberent urbes pulchras et agros fertiles. Ventum est ad ducem Virtebergensem et quesitum est cur non de suis diceret. Inquit : Ego sum pauper, non debeo me conferre superioribus, ut est verum. Ego habeo pauperes homines, qui habent agellos, sed hoc habeo quod possim secure dormire in gremio cujuslibet subditi. Ibi laudaverunt omnes hoc dictum, das ist die schön red, das ein fürst mag seinen unterthanen schlaffen in dem schoss auf seinem felt* (p. 306).

« Voici le récit, pris sur nature, de l'entrevue de Clément VII et de Charles Quint à Bologne en 1530 :

« *Quando convenerunt Carolus et papa Clemens Bononiae, tunc ubi Carolus est coronatus, Mercurinus* (Mercurino da Gattinara, le célèbre chancelier de Charles Quint) *nomine imperatoris habuit gravissimam orationem ad Papam, ita ut indiceret synodum serio. Nunc Carolus bonus princeps statim mortuus est die* 20 *septembris post extinctam cometam, der augusto mense arsit. Credo quod serio voluerit instaurare religionem, sed respondit ille, esse pernitiosum, si post constituta negotia in synodis turbaret illa. Clemens ille fuit acerrimus et instructus artibus omnibus. Mercurinus eum refutavit et dixit esse novas controversias, quae non sint ante agitatae. Dicit papa : cur tu audes mihi contradicere? Dicit ille : Ego dico sententiam domini mei qui assidet. Surrexit Carolus, se ipsi mandata dedisse : Etiamsi sim juvenis, sunt tamen a doctis viris ita explicata, et, quod vivam, non desistam ab hac sententia. Audivi ex Ægidio franciscano concionatore Caroli. Voluit quidem, sed non potuit obtinere* (p. 361).

« Enfin, je rappellerai cette sage parole du landgrave Phi-

en 1552, dans la *Declamatio* de Mélanchthon, *De illustri principe Eberardo* (*Corpus Reformatorum*, t. XI, col. 1028; cf. H. Knapp, *Beilage zur allg. Zeitung*, 1892, n° 249, p. 7); on la trouve également dans les *Tischreden* de Luther, t. IV, p. 174 de l'édition Förstemann et Bindseil.

Digitized by Google

lippe de Hesse à Mélanchthon, après l'écrasement de la révolte des anabaptistes de Münster :

« *Illud exemplum Monasteriense debet nos monere ut pluris faciamus studia et doctrinam* (p. 343).

« Je n'ai donné qu'un aperçu des choses neuves et intéressantes que contient le modeste cahier de cours que j'ai entre les mains. Des hommes mieux instruits de l'histoire du XVI^e^ siècle, et qui auront le temps d'étudier avec suite ce curieux document de la pédagogie de la Réforme, en tireront sans doute encore plus d'un trait digne d'attention. Il semble qu'en lisant ce cahier d'élève nous ayons assisté aux leçons du grand pédagogue qui a mérité le nom de *praeceptor Germaniae*. Il y aurait lieu, toutes proportions gardées, de comparer nos notes de cours avec les Propos de table de Luther; il y a plus d'un point de contact entre les *Tischreden* du réformateur et les *Schulreden* du professeur[1]. »

M. Ulysse Robert, président, fait une communication sur des provincialismes ou des idiotismes qu'il a relevés dans la traduction du *De re militari* de Végèce, par Jean Priorat de Besançon, mort vers 1290. A cette occasion, il signale l'intérêt qu'il y aurait à relever, dans les manuscrits du moyen âge, les expressions et les mots anciens qui se sont conservés dans les patois et dans le langage populaire.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, annonce qu'il vient d'acquérir pour le Musée du Louvre deux inscriptions d'Afrique qui étaient considérées comme perdues.

La première a été trouvée à Cherchel; elle porte dans le tome VIII du *Corpus* le n° 9333. C'est une petite plaque de marbre blanc, peu épaisse, affectant la forme d'une stèle à fronton, brisée à la partie inférieure et mesurant encore dans

1. Il faut ainsi comparer la curieuse histoire de ces marchands allemands, qui entendent parler leur langue en Chersonèse Taurique, sur les bords de la mer Égée (p. 463), avec les *Tischreden*, t. I, p. 394, éd. Bindseil.

Digitized by Google

son état actuel 0m21 de hauteur sur 0m16 de largeur. Le texte est inexactement donné dans le *Corpus*. On lit :

M · CERRENIVS ·
MILES·LEG·III·AVG
ET·VALERIA·SECV
NDILLA · V · S · L · A

La seconde provient de Bougie. Elle est gravée sur un morceau de marbre qui présente la forme d'une grosse brique, épaisse de 0m05, large de 0m115 et longue de 0m27. C'est l'épitaphe d'une femme nommée *Lucretia Theodora*. Elle est très exactement publiée sous le n° 8961 du tome VIII du *Corpus* latin. Il est bon cependant de faire observer que l'inscription est réglée et que de chaque côté, dans l'épaisseur de la tranche, on remarque un trou avec des restes de scellement au plomb. On a ainsi la preuve que cette petite plaque fermait l'orifice d'un *loculus*.

M. E. Babelon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le 1er août 1893, notre confrère M. le commandant Mowat a fait don au Cabinet des médailles d'un petit vase à collyre, bien connu de tous les antiquaires, qui porte sur sa panse, dans un cartouche, l'inscription en relief :

IACONOC
AYKION

« Cette petite amphore, en terre cuite, de 5 centimètres de hauteur, appartenait au commencement de ce siècle à Tochon d'Anneci, qui l'a publiée dès 1816[1]. En 1879, notre confrère M. Héron de Villefosse l'a commentée de nouveau dans le *Bulletin* même de notre Société[2]. Il n'y a donc pas lieu pour

1. Tochon d'Anneci, *Dissertation sur l'inscription grecque* IACONOC AYKION *et sur les pierres antiques qui servaient de cachets aux médecins oculistes* (Paris, Michaud, 1816, in-4°).

2. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1879, p. 89.

Digitized by Google

moi d'insister sur cet intéressant monument, autrement que pour signaler la libéralité de notre confrère et le remercier publiquement au nom du Cabinet des médailles.

« Ce qui me donne aujourd'hui l'occasion de rappeler le don de M. Mowat, qui remonte déjà à près de deux années, c'est qu'un marchand arménien de passage à Paris, M. Dikran Kélékian, vient à son tour d'offrir gracieusement au Cabinet des médailles un autre petit vase du même genre, sous la seule obligation pour le conservateur de le communiquer à la Société des Antiquaires de France; c'est une tâche dont je suis heureux de m'acquitter en ce moment. Ce nouveau vase à collyre est en plomb et non plus en terre cuite; il a la forme d'une amphore sans anse; le col et la lèvre sont légèrement détériorés; sa hauteur est de 28 millimètres.

Vase à collyre du Cabinet des Médailles.

Autour de la panse règne une inscription rétrograde, en relief, qu'on déchiffre nettement :

ΝΟΙΚΥΛ [ΥΟ]ΙϽΥΝΟΙΔ

Διονυσίου λύκιον.

« Ainsi, voici un autre médecin grec, du nom de Dionysios, qui composait également et vendait à ses clients le collyre appelé *lycium*.

« Les archéologues apprécieront d'autant plus le don fait au Cabinet des médailles par M. Dikran Kélékian que les

Digitized by Google

vases de ce genre sont, jusqu'ici, des plus rares. M. Héron de Villefosse, dans la note de notre *Bulletin* citée plus haut, en énumère à peine une dizaine, dont un en plomb. La plupart étaient, comme celui que nous publions, destinés à contenir du *lycium*; on sait que ce collyre, cité dans les traités médicaux, notamment par Pline, Dioscoride et Galien, était composé à l'aide d'une plante qui croît en abondance en Lycie, d'où son nom. Peut-être qu'en attirant l'attention sur ces petits monuments, qui datent environ du IIe au IVe siècle de notre ère, ils finiront par devenir aussi nombreux que le sont à présent les cachets d'oculistes, qui portent des inscriptions analogues et sont contemporains.

« On a coutume de rapprocher des vases à onguents dont je viens de parler les étuis à collyres qui paraissent avoir été surtout en usage chez les Égyptiens. Notre confrère M. l'abbé Thédenat a consacré dans nos *Mémoires* une intéressante étude à des monuments de ce genre, qui ressemblent, pour la plupart, à de petits tubes cylindriques accolés les uns aux autres comme les trous d'un barillet de revolver. Plusieurs portent des inscriptions hiéroglyphiques qui rappellent celles des cachets d'oculistes[1]. Le Cabinet des médailles possède un monument en serpentine, trouvé par Botta à Khorsabad en 1846, et qui, à mon avis, doit être considéré comme un étui à collyre assyrien. Il a la forme d'un parallélipipède rectangle, et, dans le sens de la hauteur, sa tranche est percée de trois trous qui ont une profondeur moyenne de 53 millimètres et atteignent à peine la grosseur du petit doigt (haut. du monument, 77 mill.; larg., 66 mill., et épaiss., 20 mill.). Ce triple étui est décoré sur ses faces de figures en relief empruntées à la symbolique assyrienne : 1re face, deux sphinx ailés, accroupis et disposés en deux registres, l'un au-dessus de l'autre; 2e face, deux bouquetins se dressant l'un en regard de l'autre et séparés par un arbre; au-dessous, en un second registre, un aegagre accroupi, à longues cornes

1. H. Thédenat, *Note sur un étui à collyre égyptien*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1880, p. 163 et suiv.

Digitized by Google

et détournant la tête. Sur chacun des petits côtés, on voit, debout, un personnage imberbe et vêtu de la longue robe frangée qui caractérise si souvent les figures de pontifes sur les bas-reliefs ninivites ou les cylindres babyloniens[1]. On a généralement considéré ce monument comme une écritoire; mais sa comparaison avec les étuis à collyres de la vallée du Nil nous autorise à croire qu'il s'agit, ici également, d'un récipient qui renfermait des onguents. Un petit trou, pratiqué transversalement près du bord de l'étui central, était destiné à le suspendre ou à maintenir un couvercle. C'est le premier monument assyrien de ce genre qu'on ait signalé jusqu'ici ou du moins auquel on ait donné cette destination, qui me semble hors de doute.

« Je terminerai enfin cette note en annonçant que le Cabinet des médailles vient d'acquérir un cachet d'oculiste romain qui, trouvé à Bavai (Nord) en 1836, a été bien des fois publié. C'est le cachet du médecin L. Antonius Epictetus. Il figure en dernier lieu dans le Recueil général des cachets d'oculistes de notre associé correspondant M. le capitaine Espérandieu (*Rev. archéol.*, 1893, I, p. 310-311, n° 18); seulement j'ai pu constater plusieurs inexactitudes dans la transcription qui a été donnée des inscriptions de ce monument. Sur les quatre faces, M. Espérandieu lit le nom du médecin *Epitecti*, tandis qu'il y a en réalité *Epicteti*; sur le troisième côté, il transcrit à la seconde ligne : DIAMISIOS AD L (ou C), tandis qu'il y a bien nettement : DIAMISYOS AD C (*diamisyos ad cicatrices*). Je m'empresse d'ajouter que ces erreurs n'existent pas dans les publications antérieures à celles de M. Espérandieu (voy. notamment Wilmanns, *Exempla*, n° 2755). »

M. Robert Mowat, membre résidant, ajoute quelques renseignements sur le vase à collyre donné par lui au Cabinet des médailles.

Le vicomte de Rougé, membre résidant, entretient la

1. E. Botta, *Le monument de Ninive, architecture et sculpture*, pl. 164, fig. 3.

Digitized by Google

Société d'un vase égyptien portant le nom de Xerxès le Grand et vendu récemment à la vente de la collection Hoffmann.

M. Prou, membre résidant, lit une note de M. le chanoine Lucot, archiprêtre de Châlons-sur-Marne, sur la découverte, faite en juillet et août 1893, d'anciens tombeaux dans la cathédrale de Châlons-sur-Marne.

« Les églises de Châlons, intéressantes toutes par leur architecture et leur mobilier, se recommandent encore, pour la plupart, par les pierres tombales qu'elles renferment. L'église cathédrale en compte un grand nombre; les plus précieuses, les mieux conservées ont été, dans ces derniers temps, dressées contre les murs du déambulatoire et des chapelles absidiales de cet édifice, pour être sauvées de la destruction.

« L'art du graveur sur pierre, depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIIe, s'est exercé sur ces tombes d'une façon remarquable. En quelques traits, le ciseau de l'artiste y a fait revivre, dans leur physionomie, leurs costumes et leurs attributs, les personnages ecclésiastiques ou laïques, grands seigneurs et nobles dames, qui avaient marqué leur sépulture dans la maison de Dieu.

« Tout intéressante que serait, au double point de vue de l'histoire et de l'art, une étude sur ces pierres tombales, le présent travail a un autre objet, un objet plus restreint. L'auteur de ces lignes veut simplement initier le lecteur aux récentes découvertes d'anciens tombeaux d'évêques et de chanoines qu'aux mois de juillet et d'août 1893 l'établissement d'un calorifère a fait faire dans l'église cathédrale de Châlons-sur-Marne. Délaissant donc le côté extérieur de ces sépultures, qui d'ailleurs nous échappe à peu près totalement, nous nous attacherons exclusivement à la description des objets constituant leur mobilier funéraire; nous l'accompagnerons d'un dessin très exact des plus curieux de ces objets.

« I. — L'établissement d'un calorifère à la cathédrale de Châlons a nécessité des déblaiements considérables dans la

Digitized by Google

nef principale et la partie du collatéral sud attenant à ladite nef, à l'entrée du chœur de l'édifice.

« Des débris divers d'architecture polychromée, fûts, chapiteaux, bases de colonnes, etc., sont sortis des premières couches de terre, à cet endroit même où vraisemblablement avait été élevé un des premiers jubés.

« Mardi 25 juillet 1893, en attaquant un massif de terrain, la pioche des ouvriers a rencontré, à un mètre de profondeur, devant le chœur, sur le côté gauche de la nef, une sépulture très ancienne. C'était un caveau formé de pierres de craie et recouvert de pierres plus dures juxtaposées, qui, par leur forme convexe, semblaient indiquer d'anciens meneaux de fenêtres mis au rebut.

« A l'intérieur gisait un corps, la tête et les pieds tournés vers l'autel, entouré de planches de chêne en grande partie pourries. En s'affaissant, le cercueil avait écrasé la partie antérieure de la tête. Au crâne adhéraient des cheveux et des poils de fourrure, mêlés à une étoffe difficile à déterminer, et faisant corps avec elle. Les bras et les avant-bras étaient encore enveloppés dans un tissu de laine damassée, et des fragments de ce tissu accompagnaient les tibias, les vertèbres, et ce que le temps avait respecté dans ces ossements humains. Les semelles en cuir de la chaussure étaient restées absolument intactes.

« A la hauteur de la poitrine et dans les mains du mort, était placé un calice muni de sa patène, pour indiquer que le mort avait été honoré de la prêtrise. Il avait été certainement enseveli avec les vêtements sacerdotaux, et la tête couverte de l'aumusse.

« Pour s'en rendre bien compte, il n'y a qu'à examiner la pierre tombale d'un chanoine de la cathédrale, aujourd'hui relevée et dressée à l'entrée de la chapelle Saint-Louis. Elle donne une idée exacte de l'ensevelissement d'autrefois. Le chanoine qu'on y représente a la tête couverte de l'aumusse, en témoignage de sa dignité de chanoine; le calice qu'il tient dans les mains marque qu'il était revêtu de la prêtrise.

Digitized by Google

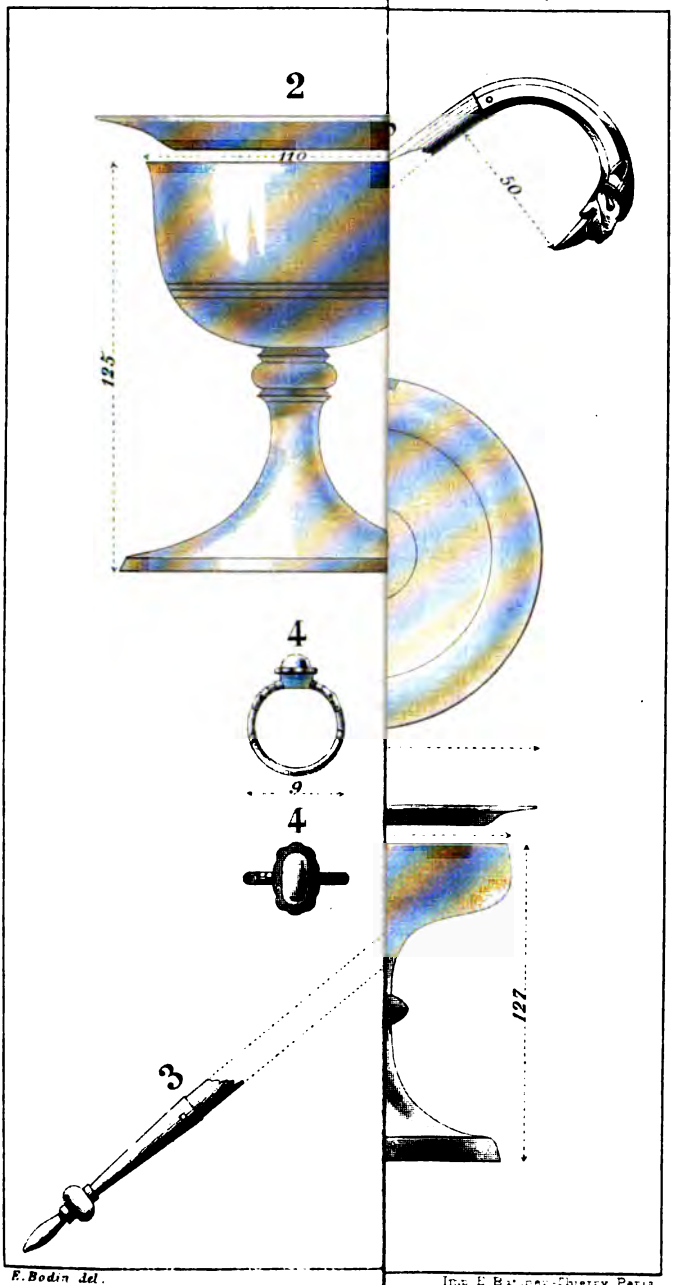

Digitized by Google

Digitized by Google

« Le calice et la patène trouvés dans notre sépulture sont, en grande partie, rongés par l'oxyde. Le calice a la forme des calices du moyen âge : il est très bas, haut de 15 centimètres; sa coupe est évasée. C'est un ouvrage d'étain, uniquement destiné aux tombeaux (n° 1).

« La pierre correspondant à cette sépulture (car il y en avait une) ne porte pas l'image gravée dont sont ornées la plupart des tombes des chanoines; mais on y lit, en bordure, l'inscription suivante :

« *Hic jacet venerabilis et discretus vir d*(omi)*n*(u)*s Johannes Perard al*(ia)*s Boulengier quondam hujus ecclesie canonicus qui obiit anno Domini M° CCCC° LXXXIII° die vicesima quinta julii. Orate pro eo. Amen.*

« Ci-gît vénérable et discrète personne, messire Jean « Pérard, autrement dit Boulengier, jadis chanoine de cette « église, qui trépassa l'an de Notre-Seigneur 1483, le 25e jour « de juillet. Priez pour lui. Amen. »

« De nouvelles surprises allaient nous être réservées, avec la continuation des fouilles.

« II. — La poursuite des travaux souterrains pour l'établissement du calorifère amenait, en effet, le mercredi 2 août, la découverte d'un nouveau sarcophage. Ce dernier allait nous offrir le plus vif intérêt.

« A trois mètres plus bas que le sol actuel de l'église cathédrale, au milieu de la nef et tout contre l'entrée du chœur, dont le pavage date de 1784, les ouvriers ont trouvé un cercueil creusé dans une seule pierre, comme les sarcophages de l'époque gallo-romaine, et recouvert de trois dalles juxtaposées.

« Le cercueil mesurait 2 mètres de longueur à l'extérieur, 1m90 à l'intérieur; il avait 60 centimètres de largeur à l'extérieur et 50 à l'intérieur. Plus haut à la tête qu'aux pieds, comme les cercueils de nos jours, il mesurait 50 centimètres à la tête et 45 aux pieds. La sépulture était intacte.

« Le mort était étendu dans son cercueil de pierre. Il portait à ses pieds des sandales de cérémonie, ornées sur le dessus de galons d'or soutachés et croisés; l'étoffe, fort maltraitée par le temps, semble avoir été de soie. Entre les

Digitized by Google

jambes du mort, on distinguait la hampe d'une crosse dont la pointe en fer touchait les pieds, tandis que la volute atteignait les épaules. Un calice reposait à la hauteur des mains; là même, un anneau se trouvait mêlé aux débris des vêtements, brunis par le long séjour dans la tombe mais très certainement précieux. Des fragments de galons d'or brillaient au milieu de ces restes sans nom.

« Une partie des ossements, les plus gros, subsistaient encore; les autres n'étaient plus que cendres, comme les ornements dont le mort avait été revêtu; ceux-ci, en effet, devenaient poussière au simple toucher.

« Évidemment, nous étions en présence de la sépulture d'un évêque de Châlons : les vêtements du mort, ses insignes surtout, ne laissaient aucun doute.

« Le prélat avait été enseveli, non dans l'église actuelle, commencée au XIIIe siècle, mais en une de celles qui, à cet endroit même, l'avaient précédée. La profondeur où le cercueil avait été rencontré suffirait à le démontrer, indépendamment des indications qui vont nous être fournies.

« On sait que plusieurs églises cathédrales ont occupé successivement le sol de la cathédrale actuelle. Au Ve siècle, saint Alpin, évêque de Châlons, élevait, d'après nos traditions, sinon la première cathédrale, au moins une des premières. D'autres la remplacèrent, et le sol de ces églises successives semble bien marqué par ces couches que les travaux de déblaiement ont découvertes à des profondeurs diverses. Ainsi, à 1m45 du sol actuel, on a remarqué une couche uniforme de craie battue, de 20 centimètres d'épaisseur. C'était bien le sol d'une église. Plus bas, à 70 centimètres de cette couche, régnait un pavage en cailloux de silex, posés en mortier de ciment : autre sol vraisemblablement d'une église plus ancienne encore. C'est à la hauteur de ce pavage qu'a été rencontré notre sarcophage.

« Nous avons déjà nommé les objets qu'il contenait. Un mot encore sur chacun d'eux.

« Le calice d'étain, calice funéraire comme celui de la tombe dont nous avons précédemment parlé, est d'une fabrication plus ancienne. Il est aussi bas, mais la coupe, plus

Digitized by Google

large par le fond et à peine évasée, presque droite, pourrions-nous dire, indique une époque antérieure à celle de l'autre calice. Il est d'ailleurs beaucoup moins bien conservé : le pied manque, la patène est à l'état de fragment (n° 2).

« La crosse était en chêne, revêtue dans toute la hampe d'une étoffe précieuse, coupée à distance en deux ou trois endroits, par manière d'ornements, d'anneaux de bronze doré, avec un ou plusieurs nœuds en ivoire incrusté d'émail, comme le donnent à penser les morceaux qui ont pu être recueillis. Une pointe en fer, d'un travail soigné, la terminait. Sa volute était formée d'un demi-cercle à huit pans, de cinq centimètres de diamètre et finissait avec une tête de chimère tirant la langue. Cette volute est la partie la seule bien conservée de la crosse; elle est curieuse dans sa forme, d'excellente fabrication, et en bronze doré. Tout dénote, dans cette pièce, un travail antique. Un bout de la hampe s'y trouve encore emmanché (n° 3).

« La mitre, vraisemblablement basse, comme toutes celles du moyen âge, a péri tout entière; les galons que l'on a retrouvés autour de la tête du mort en sont les seuls témoins.

« Aucune trace de croix pectorale. La croix pectorale ne figure pas parmi les insignes épiscopaux dont la tradition est faite à l'élu au jour de son sacre. Les évêques représentés sur nos vitraux des XIII^e^, XIV^e^, XV^e^ et même XVI^e^ siècles, n'en offrent aucune trace : elle serait donc, comme attribut pontifical, d'un usage relativement récent. C'est ce qui explique l'absence de cette croix dans le sarcophage de notre évêque.

« Quant à son anneau pastoral, nous en avons constaté la présence. C'est une jolie pièce d'orfèvrerie, d'une grande simplicité comme la crosse, et admirablement conservée. Il est d'or jaune, orné d'une belle pierre : le chaton, ovale à dix lobes, sertit une améthyste très pure. Cette pierre, pour sa couleur, était la pierre généralement préférée par les évêques dans la décoration de leur anneau. Dans le symbolisme chrétien, elle figure la vertu d'humilité, compagne obligée de toute vraie grandeur. A l'endroit où il rejoint le

Digitized by Google

chaton, l'anneau se termine de chaque côté par une petite figure grimaçante très bien traitée. Si l'on en juge par l'ouverture, le prélat qui portait cet anneau avait les doigts fort délicats (n° 4).

« Ses sandales de soie, galonnées d'or, affectent la forme des sandales qui sont aux pieds des évêques représentés sur nos vitraux du sanctuaire (n° 5). On retrouve encore la même forme, avec l'arrangement des galons, au vitrail de l'évêque Pierre de Hans[1]. Tous ces vitraux sont du XIII^e^ siècle.

« Mais quel est le prélat qui les portait? Quelle époque faut-il assigner à notre sépulture?

« Le *Gallia christiana*, au tome IX, dans son catalogue des évêques de Châlons, nomme Roger III, mort en 1093, et enterré au milieu de la nef de la cathédrale, à l'endroit même où a été trouvé le sarcophage. J'inclinerais fort pour cette attribution.

« Les prédécesseurs immédiats de Roger III, savoir Roger I^er^ et Roger II, reçurent la sépulture, le premier, dans l'église abbatiale de Saint-Pierre-aux-Monts de notre ville, le second, dans l'église de l'abbaye de Toussaints qu'il avait fondée, aujourd'hui l'École normale des instituteurs.

« Le P. Rapine, après avoir raconté, dans ses *Annales du diocèse de Chaalons*[2], comment Roger III disputa, mais en vain, le corps de saint Memmie, notre premier évêque et apôtre, aux chanoines réguliers qui en étaient les gardiens, dit de cet évêque : « Il fut inhumé en son église cathédrale « au milieu de la nef, où sur sa tombe sont ces mots : *Hic « jacet Rogerius tertius, qui obiit anno Domini millesimo nona- « gesimo tertio*[3]. »

« Les vicissitudes nombreuses par lesquelles a passé la cathédrale de Châlons, le renouvellement du pavage de l'église à diverses époques, et plus probablement la construc-

1. V. au t. LI, p. 245, des *Mémoires de la Société des Antiq. de France* (1890), notre travail sur le *Vitrail de Pierre de Hans* et le dessin qui l'accompagne.

2. *Annales ecclésiastiques du diocèse de Chaalons en Champagne*, par le R. P. Rapine. Paris, Sonnius, 1636.

3. Roger III fut évêque de Châlons de 1067 à 1093.

Digitized by Google

tion à l'entrée du chœur du dernier jubé par Mgr Vialart de Herse en 1644, ont fait disparaître cette inscription, avec la pierre où elle était gravée; et aujourd'hui nous n'avons que des probabilités, très fortes il est vrai, pour attribuer à Roger III la sépulture que nous venons d'inventorier.

« III. — Dans le courant du mois d'août, postérieurement à la découverte du sarcophage de l'évêque, d'autres sépultures de chanoines furent mises au jour dans le collatéral sud, voisin de la partie antérieure de la grande nef qui avait donné les sépultures que je viens de décrire. J'en signalerai deux, comme offrant à peu près les mêmes particularités que la sépulture du chanoine Pérard, autrement dit Boulengier : fragments de vêtements sacerdotaux de laine damassée à semis de fleurons, galons pailletés d'or ou d'argent, chaussures de cuir dont les semelles étaient restées intactes, calices d'étain, de forme plus basse encore que celui du chanoine Pérard. Les deux calices trouvés dans ces tombes étaient à peu près entiers comme les patènes qui les accompagnaient. A l'intérieur, l'une des patènes offrait une rosace tracée dans l'étain; l'autre, la main divine, bénissant à la manière latine, et inscrite dans un cercle. On pourra en juger par le dessin que nous en donnons (n° 6).

« Telles sont les découvertes vraiment intéressantes que nous a procurées la construction du calorifère dans l'église cathédrale de Châlons-sur-Marne, aux mois de juillet et d'août 1893. Il nous a semblé que la Société des Antiquaires de France, dont nous avons l'honneur d'être l'associé, y prendrait autant de plaisir qu'à la découverte des tombes gallo-romaines trouvées quelques années auparavant sur le même sol, à quelques pas de la cathédrale, au moment de la construction de l'institution Saint-Etienne, et à peu près à la même profondeur que le sarcophage de notre évêque[1]. »

1. Ce travail était terminé quand une découverte fort analogue à la nôtre fut faite dans la cathédrale de Séez, au cours de travaux de déblaiement. La *Semaine religieuse* de Séez, du 25 mai 1895, en a rendu compte dans un article très intéressant, que j'abrège :

Digitized by Google

Séance du 22 Mai.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Caix de Saint-Aymour (le vicomte). ***Causeries du besacier.*** Mélanges pour servir à l'histoire des pays qui forment aujourd'hui le département de l'Oise. 2e série. Paris, 1895, in-12.

Grisar (H.). ***Un prétendu trésor sacré des premiers siècles. Étude archéologique.*** Rome, 1895, in-4°.

Lecestre (Léon). ***Mémoires de Gourville.*** T. II. Paris, 1895, in-8°. (Société de l'histoire de France.)

Mareuse (E.). ***Table décennale des publications de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France,*** 1874-1883, 1884-1893. Paris, 1885-1894, 2 vol. in-8°.

« Dans un sarcophage en pierre apparut le corps d'un évêque, mitre en tête, revêtu des habits pontificaux, avec son anneau et sa crosse.

« Sous la plus légère pression, les vêtements s'en allaient en poussière. Les ossements n'étaient guère plus résistants ; le crâne seul avait de la consistance.

« L'anneau est en or, sans ornements ni ciselure ; son chaton porte une petite pierre d'un bleu clair.

« La crosse est divisée en trois morceaux. La partie inférieure est de fer, se termine en pointe et mesure 20 cent. Le bâton et la crosse proprement dite sont en bois, avec enveloppe de cuir parsemée de clous à tête saillante ; le nœud qui les relie est d'or, ou plus probablement de métal doré. La crosse se termine en pointe recourbée, sans ornement.

« Quel est l'évêque dont la sépulture vient d'être ainsi mise au jour ? Jadis sans doute, une inscription placée sur une dalle à fleur du sol le faisait connaître ; mais elle a complètement disparu. Toutefois, on peut croire qu'il n'est autre que Serlon d'Orgères, ancien abbé de Saint-Évroult, sacré évêque de Séez le 22 juin 1091 et mort le 27 octobre 1122, après avoir assisté en 1095 au concile de Clermont. »

Digitized by Google

Maulde La Clavière (R. de). *Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton.* T. IV. Paris, 1895, in-8°. (Société de l'histoire de France.)

Schlumberger (Gustave). *Poids de verre, étalons monétiformes d'origine byzantine.* Paris, 1895, in-8°.

— *Deux volets d'un triptyque byzantin en ivoire du XI^e siècle.* S. l. n. d., gr. in-8°.

Correspondance.

M. le Dr Konrad Plath, présenté par MM. J. de Baye et M. Prou, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant étranger. Le Président désigne MM. E. Babelon, P. Durrieu et F. Delaborde pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. H. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« Jean Lascaris, qui a tenu une si grande place dans la renaissance des lettres en Italie et en France[1], a rempli également à différentes époques de sa longue vie plusieurs missions politiques. Au moment de l'expédition de Charles VIII en Italie, il quitta Florence et la cour de Pierre de Médicis pour s'attacher au roi de France, et, après la mort de Charles VIII, il accompagna Louis XII lors de la conquête du Milanais. Il était à Milan, le 17 avril 1500, lorsque le cardinal d'Amboise, lieutenant général de Louis XII, reçut au nom du roi la soumission des habitants, après la défaite à Novare de Lodovico Sforza. La cérémonie eut lieu le jour du vendredi saint, dans le palais de la Cora-Vieille, près la cathédrale, et le manuscrit latin 5891 de la Bibliothèque nationale, peint aux armes du cardinal d'Amboise[2], nous en

1. Voir E. Legrand, *Bibliographie hellénique* (1886), t. I, p. CXXXI et suiv.; cf. H. Vast, *De vita et operibus Jani Lascaris* (1878), p. 60 et suiv.

2. Manuscrit du XV^e siècle, aux armes et avec la devise du cardinal d'Amboise : *Non confundas me, Domine, ab expectacione*

Digitized by Google

a conservé, selon toute vraisemblance, la relation officielle.

« Ce manuscrit contient trois discours, dont les textes ont été publiés, il y a quelques années seulement, par M. R. de Maulde la Clavière dans les pièces annexes au premier volume de son édition des *Chroniques de Louis XII*, par Jean d'Auton[1]. Le premier est un bref discours de Jean Lascaris aux Milanais (fol. 1-3 du ms.), qui sert en quelque sorte d'introduction aux deux suivants; le second est un plaidoyer de Michele Tonso en faveur des Milanais, ses compatriotes (fol. 3 v°-12 v°); le troisième enfin (fol. 13-24 v°) est la réponse faite, au nom du cardinal, au précédent orateur par Michele Riz, jurisconsulte napolitain, qui avait autrefois suivi Charles VIII en France[2]. Ces deux derniers discours, adressés au peuple de Milan assemblé dans le palais, avaient été prononcés en italien, et Lascaris les traduisit ensuite en latin.

« C'est le texte latin qu'on trouve dans le manuscrit 5891; et, dans cet exemplaire destiné au cardinal d'Amboise, les deux derniers discours, on ne l'a pas encore remarqué, ont été l'objet de nombreuses corrections et additions de la main même, très reconnaissable, de Jean Lascaris.

mea, peintes au bas du fol. 1; parchemin, 24 feuillets, mesurant 248 millimètres sur 160, reliure en maroquin rouge, aux armes du roi.

1. Paris, 1889, in-8°. (Société de l'histoire de France.) Ce sont les pièces annexes XVII, XVIII et XIX, imprimées respectivement aux pages 359, 361 et 370.

2. Le texte de ce discours de Michele Riz est tout différent de celui qui a été publié par Th. Godefroy, *Histoire de Louis XII* (Paris, 1615, in-4°), p. 200, et reproduit dans la *Vie du cardinal d'Amboise* de L. Legendre (Rouen, 1726, in-4°), p. 405-421. Le nouvel éditeur de Jean d'Auton l'a attribué à Jean Lascaris (p. 370), alors que, dans le titre suivant qui n'a pas encore été imprimé, il est formellement attribué à Michele Riz et la traduction seule à Jean Lascaris (fol. 13 du ms.) : « Responsiva oratio jussu et nomine dicti reverendissimi domini cardinalis, regii locumtenentis, per Michaelem Ricium, juris utriusque doctorem, consiliarium regium, vulgari lingua ad populum et cives Mediolanenses in prefato palatio Veteri eadem die habita, similiter per Lascarium traducta. »

Digitized by Google

« Il suffira des quelques exemples suivants pour montrer les additions et corrections faites, entre autres, par Jean Lascaris au texte de ses traductions primitives du discours prononcé par l'orateur des Milanais et de la réponse du cardinal d'Amboise. »

Texte primitif. (*Ms.* 5891, *fol.* 7 *v°*.)	Corrections de J. Lascaris. (*Édition*, *p.* 366.)
Publicanos portis insidere, de minutissimis quibusque exigentes; pecuniam non hic absummi, in Galliam exportari; praeterea gubernatori, utpote civi nostro, non deesse qui se nobilitate et clientellis conferant, jam invidiosum esse barbaris stipatum satellitibus.	Publicanos portis insidere, de minutissimis quibusque exigentes; pecuniam non hic absummi in Galliam exportari. Praeterea *potestatem quidem*[1] *in utramque partem gubernatorem istum parem sibi vindicasse*, *verum in alteram vergentem*, *patronum Guelphis*, *adversarium Guebellinis*, *sese loco judicis impari studio palam exhibere. Ad haec non deesse in utraque factione qui se* gubernatori, utpote civi nostro, nobilitate clientelisque haud immerito conferant, jam invidiosum esse barbaris stipatum satellitibus.
(*Fol.* 9.)	(*Page* 367.)
Ejus hostis vicinus est, restituetur magna manu ab imperatore : ducatus iste urbsque nostra, ut alias, Teutonicis atque id genus barbaris, si resistere temptaverimus, praede, dirreptioni ruinaeque erit exposita. Haec passim per urbem, castella,	Ejus hostis vicinus est : *praesidia paucissima et illa quidem absunt majori ex parte, sub titulo vendicandae potestatis ecclesiae ad rapinam Italiae summo pontifici accomodata*[2], *unde*[3] *illis quoque, si quid accidat, difficilis erit reditus e Fran-*

1. Et non *quod*, imprimé dans l'édition.
2. Lascaris avait d'abord mis *concessa*.
3. *Verum*, dans l'édition.

Digitized by Google

vicos, ac denique per omnem ducatum frequentissime divulgabant.

cia; quando venient, non cogent toties exercitum, non tantis sufficient sumptibus, eos alioqui semper egerrime ineuntes restituet magna manu Sfortiam imperator : ducatus iste urbsque nostra, ut alias, Teuthonichis atque id genus barbaris, si resistere temptaverimus praede, dirreptioni ruinaeque erit exposita. Haec passim per urbem *et reliqua oppida* [1], castella, vicos, ac denique per omnem ducatum frequentissime divulgabant.

(*Fol.* 12 *v°*.)

Sed tui nominis memoriam, quibuscumque modis id melius fieri possit, in aevum propagabimus.

(*Page* 369-370.)

Sed tui nominis memoriam, quibuscumque modis id melius fieri possit, in aevum propagabimus, *teque liberatorem nostrum, servatoremque et venerabimur et colemus.*

(*Fol.* 22 *v°*.)

Pauci quod universos malos reddiderint, alteri quod ad facinus inhonestum impiumque plures paucioribus obtemperaverint, ut quorum temeritatem sequuti sint, eorum etiam fortunam sortiantur. Unde igitur vobis, quod vehementer mirandum sit.

(*Page* 377.)

Pauci quod [2] universos malos *reddideritis*, alteri quod ad facinus inhonestum impiumque plures paucioribus *obtemperaveritis*, ut quorum temeritatem sequuti *sitis, eorum* etiam fortunam *sortiamini. Excusationes vestrae quam sufficientes sint, quam aequa in nos convicia, quam justae ac validae defectionis causae, ex iis quae dicta sunt facile judicari potest.* Unde igitur vobis, quod vehementer mirandum sit.

1. Le texte de l'édition porte seulement : *Haec passim per urbem frequentissime divulgabant.*
2. L'édition porte : *Paucique u. m. reddiderint, alterique.*

Digitized by Google

M. C. Enlart, associé correspondant national, communique à la Société la photographie d'une stèle romaine, découverte il y a quelques jours, sous les remblais d'un rempart du XIII^e^ siècle, à Boulogne-sur-Mer. Cette stèle, d'un beau style et représentant une femme debout, pourrait être attribuée au II^e^ siècle de notre ère. On a trouvé en même temps une série de débris d'architecture et une inscription funéraire, dont M. Enlart regrette de n'avoir pas reçu le fac-similé. Il doit communication de ces renseignements à l'obligeance de M. Rigaux, de Boulogne-sur-Mer, et il espère que notre correspondant M. V.-J. Vaillant nous fournira bientôt une étude sérieuse des débris dont il suffit aujourd'hui de signaler l'intéressante découverte.

M. Michon, membre résidant, communique un certain nombre d'inscriptions de milliaires d'Arabie et de Palestine, relevées et envoyées par le R. P. Germer-Durand, supérieur des Assomptionnistes de Jérusalem. Ces textes permettent d'établir définitivement la date de la légation d'Arabie de P. Julius Geminius Marcianus, de corriger la date de la légation de P. Ælius Severianus et d'ajouter à la liste des gouverneurs de la province le nom de Furius Severianus sous Caracalla.

Le mémoire de M. Michon est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Ch.-F. Frossard, associé correspondant national, dépose une étude sur Jean de Gassion, maréchal de France, ornée d'un portrait; il fait savoir que, contrairement à toutes les biographies, il a dû fixer la date de la naissance de ce grand capitaine au 9 août, en se fondant sur plusieurs documents et particulièrement sur le *Livre de raisons* de Jacques de Gassion, qui porte textuellement : *Lo nau d'aoust* 1609, *jour de dimanche, enter cinq et sieys hores deu ser, nase Johan mon fils menour presentat au babtisme loudit iour apres detzal deudit mes per Johan mon fils primogenit et Magdalene ma fille* (fol. 69). Jean de Gassion fut baptisé dans le temple de Pau par le ministre Capderey, le 10 août 1609.

Digitized by Google

On savait que les corps du maréchal Jean de Gassion et de Jacob de Gassion-Bergeré, par les soins de leur famille, furent réunis dans un même monument, seul ornement du vieux cimetière attenant au temple de Charenton, et qu'à la démolition de ce temple, qui fut faite par ordre du roi Louis XIV, ce monument fut rasé impitoyablement. Il n'en reste rien, pas même une image. M. Frossard ayant trouvé dans les papiers du château de Salies le devis de la construction, M. Ch. Letrosne, architecte, a tracé, d'après ce devis, un croquis approximatif qui est mis sous les yeux de la Compagnie.

L'édifice de Gassion était en pierre de Charenton très belle et non gélive; il avait 9 pieds de large sur 11 de long et 10 pieds de haut sous la corniche. Un dôme de 5 pieds 1/2 le couronnait, et le faîte du dôme était orné d'un trophée d'armes. La face antérieure portait des ornements entourant une table de marbre noir de 3 pieds sur 4, avec inscription en lettres d'or. Les armoiries des deux frères étaient posées sur la corniche. Les deux faces latérales avaient des trophées et au milieu un cadre; les bâtons de maréchal étaient figurés dans la frise; la face postérieure portait un cadre sans trophée.

M. Frossard déplore de ne connaître aucun monument de la gloire d'un des plus beaux types de l'armée française et d'en être réduit au fantôme d'un tombeau démoli.

M. E. Babelon, membre résidant, communique un nouveau médaillon contorniate qui vient d'être acquis par le Cabinet des médailles. Le bord de ce médaillon forme, sur chaque face, une saillie très accentuée, destinée sans doute à protéger les figures gravées sur les plats. D'un côté, on voit un personnage debout, dans un quadrige qui s'avance de face; d'une main il tient son fouet et de l'autre une palme. Le buste de l'aurige est rehaussé par une incrustation de cuivre rouge; sa tête et ses bras sont incrustés en argent. Deux des chevaux sont également en argent; le troisième est en cuivre rouge; le quatrième, enfin, est simplement gravé au trait. Au-dessus du personnage, on lit son

Digitized by Google

nom : SIMPLICIVS, gravé en creux ; à l'exergue est incrusté, sur une bande d'argent, le mot POLISTEFANVS. Au revers,

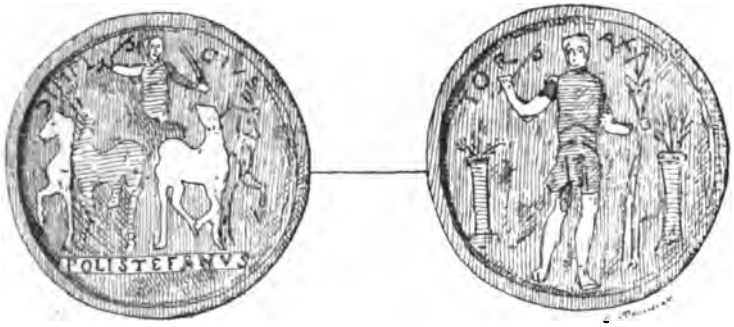

Médaillon contorniate du Cabinet de France.

on voit un personnage debout, de face, entre deux cippes surmontés de palmes; d'une main il tient son fouet, et de l'autre il s'appuie sur une longue palme posée à terre. Au-dessus, on lit, en creux, le nom TORAX. Le visage, les bras et les jambes de l'aurige sont incrustés en argent ; son buste et les deux cippes sont en cuivre rouge ; Diam., 39 mill. Le mot POLISTEFANVS, « plusieurs fois couronné, » s'est déjà rencontré sous la forme plus correcte POLYSTEFANVS, sur un autre médaillon contorniate du Cabinet des médailles[1].

1. J. Sabatier, *Les médaillons contorniates*, p. 42 et pl. V, fig. 4; H. Cohen, *Description des monnaies de l'empire romain*, 2e éd., t. VIII, p. 305, n° 271.

Digitized by Google

Séance du 29 Mai.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 2e vice-président.

Ouvrages offerts :

Eudes (Émile). ***Les poètes mystiques du Portugal***. Paris, 1893, in-8°.

— ***La bannière de Jeanne d'Arc***, dans *Cosmos*, nos 491 et 492.

Marsaux (l'abbé L.). ***De la place des apôtres dans les monuments***. Caen, 1895, in-8°.

Monnecove (F. de). ***Les artistes artésiens au Salon de 1895***. Arras, 1895, in-8°.

Correspondance.

M. Émile Eudes, présenté par MM. A. de Barthélemy et Babelon, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. l'abbé Thédenat, Cagnat et Michon pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Président annonce que M. Helbig, correspondant étranger honoraire, assiste à la séance et lui souhaite la bienvenue au nom de la Compagnie.

M. Helbig communique à la Société une série de plombs trouvés dans le Tibre et portant, sur l'une de leurs faces, des timbres variés avec les traces des cordelettes qui les maintenaient suspendus aux tablettes qu'ils devaient sceller.

M. Mowat, à la demande de M. Helbig, se charge de rédiger une note sur ces petits monuments.

M. Mowat, membre résidant, fait la communication suivante :

Digitized by Google

« Dans la séance du 11 janvier 1888, M. Héron de Villefosse annonçait que M. Thiers, conservateur du Musée de Narbonne, venait de reconstituer une importante inscription en rapprochant quatre fragments entassés dans l'église de Lamourguier et publiés jusqu'alors isolément à différentes époques, suivant les hasards de leur découverte, sans aucun lien entre eux. L'intérêt principal du texte réside dans la fin de la première ligne, COL·DINIA·LVB■■, à laquelle il manque malheureusement les dernières lettres. Par là on apprend pour la première fois que la ville de Digne (Basses-Alpes) avait le titre de colonie, avec un qualificatif commençant par la syllabe *Lub*, qui ne peut être complétée avec certitude tant que l'on n'aura pas retrouvé le fragment absent ou découvert quelque autre monument épigraphique donnant intégralement les anciennes dénominations de Digne. Dans l'attente de cette découverte, qui peut-être ne se réalisera jamais, on peut du moins essayer de prévoir ce qu'elle nous apprendrait touchant la restitution du mot énigmatique commençant par *Lub*.

« La nomenclature topographique des environs de Digne ne contient aucun vocable qui se rapporte à cette syllabe. Les renseignements manquant de ce côté, on peut à la rigueur songer à un surnom *Lubentia*, hypothétiquement imaginé sur le modèle des noms de ville Valentia (Gaule et Espagne), Faventia (Italie et Espagne), Potentia (Italie), Pollentia (Italie) et surtout Placentia (Italie), qui est presque synonyme de *Lubentia*. Voici cependant une autre conjecture qui paraît avoir plus de probabilités en sa faveur.

« Maintenant qu'on sait que Digne possédait le titre de colonie, il devient rationnel de chercher si elle a reçu quelque dénomination rappelant son origine, à l'instar d'autres colonies de la Gaule fondées par les vétérans des guerres civiles des deux triumvirats. Ainsi, le souvenir d'un détachement de la II[e] légion envoyé à Orange s'est perpétué dans le titre officiel de cette colonie : *Colonia Firma Julia Secundanorum Arausio*[1]. Arles, Béziers, Fréjus, Narbonne furent sembla-

1. *Corp. inscr. lat.*, XII, 3203.

Digitized by Google

blement colonisées par les VI^e^, VII^e^, VIII^e^ et X^e^ légions, ainsi que l'attestent les locutions *Sextani Arelatenses*, *Septimani Baeterrenses*, *Forum Julii Octavanorum colonia*, *Decumani Narbonenses*[1]. Les dénominations coloniales rappelaient non seulement les numéros des légions fondatrices, mais parfois aussi leurs surnoms et même l'indication de colonisations successives, par exemple Fréjus, dont les dénominations précitées sont suivies des mots *quae Pacensis et Classica appellatur* dans le texte de Pline que l'on peut combiner avec le passage de Tacite[2] : *Rostratae naves quas Actiaca victoria captas Augustus in oppidum Forojuliense miserat valido cum remige*. Ces troupes navales comprenaient sans doute la légion XVII Classica, dont le nom nous est parvenu sur un des deniers frappés par Marc-Antoine[3] pour la solde de ses troupes. Or, dans la série de ces monnaies, il s'en trouve une spécialement destinée à la légion XVIII^e^ Libyque. Elle offre une particularité très remarquable, c'est que la légende y est mise sous la forme LEG·XVIII·LYBICAE, et non LIBYCAE, comme l'exigerait l'orthographe λιβυκὰ en transcription grecque. Cette faute n'est pas imputable à une erreur accidentelle du graveur monétaire, car elle se reproduit immanquablement sur les nombreuses variétés de ces deniers. Eckhel[4] en avait fait la remarque, et je l'ai vérifiée sur tous les exemplaires que j'ai eu l'occasion d'examiner, notamment les sept que possède le Cabinet des médailles. C'est donc par inadvertance que l'orthographe normale LIBYCAE a été substituée à la lecture réelle LYBICAE dans le signalement de cette monnaie par Cohen[5]; il est néanmoins curieux que le dessin de Dardel qui l'accompagne rende fidèlement le détail en question, mais que, par contre, le numéro de la légion y soit fautivement chiffré XVIIII au lieu de XVIII.

1. Pline, *H. N.*, III, IV, 31, 32, 35, 36; Mela, *Sit. Orb.*, II, 5.
2. Tacite, *Ann.*, IV, 5.
3. Cohen, *Descr. gén. des mon. de la Rép. rom.*, p. 36, pl. V, 59.
4. Eckhel, *Doctr. num.*, VI, p. 51.
5. Cohen, *op. cit.*, pl. V, 61; cf. Babelon, *Descr. hist. et chron. des mon. de la Rép. rom.*, I, 203, 130.

Digitized by Google

« Il faut du reste croire que cette orthographe défectueuse était passée dans l'usage courant, car elle reparaît dans des textes épigraphiques, témoin l'inscription de Salone[1] :

L·LVPVLANO·LYBIO·CONIVGI
PIENTISSIMO

ainsi qu'une inscription de Constantine[2], de l'an 180-188, contenant les mots CLASSIS NOVAE LYBICE (*sic*), qui ont un intérêt topique pour notre sujet. J'y ai ajouté une inscription de Rome, donnant le nom d'un cheval vainqueur dans les jeux du cirque, LYBIO N(*igro*)[3].

« Ceci posé, il devient très probable que Digne a été colonisée par la légion XVIII Libyca et appelée en conséquence *Colonia Dinia Libycorum* ou *Libyca*, dénomination qui forme avec celle de Fréjus, *Colonia Octavanorum Pacensis Classica*, un excellent pendant au couple de légendes monétaires LEG·XVIII·LYBICAE et LEG·XVII·CLASSICAE.

« On s'explique maintenant sans peine que les deux petites bouches du Rhône aient été appelées *ora Libyca*[4], si l'on doit y voir un souvenir de quelque détachement de cette légion libyque envoyée dans la Gaule narbonnaise. »

M. Gaidoz, membre résidant, fait une communication sur la légende du combat de Pépin le Bref contre un lion, qu'il explique (comme le type si fréquent au moyen âge de Samson et du lion) par une interprétation populaire d'un groupe mithriaque provenant de l'antiquité gallo-romaine; ce mémoire doit paraître dans la revue *Mélusine*.

M. Delaborde, membre résidant, fait remarquer, au sujet de la communication de M. Gaidoz, qu'il est fait mention de combats de lions dans l'occident de l'Europe, dans la période comprise entre la chute du monde antique et Pépin le Bref.

1. *Corp. inscr. lat.*, III, 2424.
2. *Ibid.*, VIII, 7030.
3. *Corp. inscr. lat.*, VI, 10056, l. 13.
4. Pline, *H. N.*, III, IV, 33.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse, membre résidant, exprime quelques réserves au sujet de la déformation du type des monuments mithriaques, déformation qu'invoque M. Gaidoz pour justifier son interprétation de la légende de Pépin le Bref.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, signale un reliquaire du Trésor de Conques qui représente Samson luttant contre un lion ; ce reliquaire est de la fin du XI^e siècle.

M. l'abbé Beurlier, membre résidant, fait la communication suivante :

« En 1886, notre confrère M. le D^r Prunières signalait à la Compagnie les vestiges d'une villa romaine, découverte

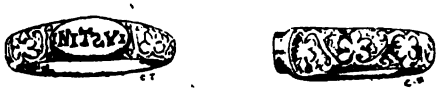

Bague en or trouvée à Chanac, Lozère.

à Chanac, dans la Lozère. Au milieu des déblais, il avait découvert une bague en or jaune, dont le chaton ovale porte l'inscription :

IVSTINI

« A la page 149 du *Bulletin* de cette année, une note annonce que le dessin de l'anneau sera publié ultérieurement. En fait, cette publication n'a jamais eu lieu. M. le D^r Prunières n'avait pu, en effet, acquérir l'objet immédiatement. Plus tard seulement il en devint possesseur. La veuve de notre regretté confrère a bien voulu m'autoriser à présenter cette bague à la Société, et la promesse faite en 1886 est réalisée par le dessin reproduit plus haut. »

Digitized by Google

Séance du 5 Juin.

Présidence du Vte J. de Rougé, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Casanova (Paul). *L'art musulman*. Le Caire, 1895, in-8°.
Menjot d'Elbenne (vicomte). *La défaite des reîtres à Connerré, le 2 décembre* 1589. Le Mans, 1895, in-8°.
— *Une émeute au Mans en* 1659. Le Mans, 1893, in-8°.
— *Lettre inédite du maréchal de Lavardin au connétable de Montmorency* (1599). Mamers, 1876, in-8°.
— *Monument funéraire de François le Gras dans l'église des Cordeliers du Mans*. Le Mans, 1895, in-8°.
— *Notice sur la vie et les travaux de M. l'abbé Robert Charles*. Mamers, 1887, in-8°.
— *Notice sur les vitraux de la cathédrale du Mans*. Le Mans, 1889, in-8°.
— *Pierre tombale de Jean de Maule, chevalier, mort en* 1323. Le Mans, 1894, in-8°.
— *Sceaux de Saint-Georges-du-Rosay, arrière-fief de la Mousse*. Le Mans, 1874, in-8°.
— *Le siège du Mans en* 1652. Mamers, 1881, in-8°.
— *Les sires de Braitel au Maine, du XIe au XIIIe siècle*. Mamers, 1876, in-8°.

M. M. Prou, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. P. Casanova, attaché au Cabinet des médailles, un article intitulé *l'Art musulman*, extrait de la *Revue d'Égypte*, et dans lequel l'auteur a présenté un tableau succinct, mais aux lignes précises, du développement de l'art propre aux peuples musulmans, en même temps qu'il a montré le profit qu'il y aurait pour les artistes de nos jours à revenir à l'étude de monuments qui ont fourni à leurs prédécesseurs tant et de si élégants motifs d'ornementation. Il a passé successivement en revue : l'architecture, la peinture, la métallurgie, la verrerie, la céramique, la tapisserie, non sans donner une place d'honneur à la numismatique, qui, dans cette civilisation comme

Digitized by Google

dans beaucoup d'autres, présente un résumé fidèle de l'évolution artistique. Ajoutons que le texte français du mémoire de M. Casanova est accompagné d'une traduction arabe due à deux rédacteurs de la *Revue d'Égypte*.

Correspondance.

Le vicomte Menjot d'Elbenne, présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Couléon (Sarthe). Le Président désigne MM. H. Omont, M. Prou et F. Delaborde pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom de la Commission nommée à cet effet, M. E. Babelon lit un rapport sur la candidature du Dr Konrad Plath au titre d'associé correspondant étranger. On procède au vote, et le Dr Konrad Plath, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger à Berlin.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. H. Omont et M. Prou lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Roland Delachenal et Mareuse au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. R. Delachenal à Crémieux (Isère) et M. Mareuse au château de Dorat, par Bègles (Gironde).

M. Durrieu, membre résidant, signale deux manuscrits de la Bibliothèque nationale (mss. latins 4797 et 5713), dont un superbe exemplaire de la traduction de Strabon par Guarino de Vérone, qui présentent cet intérêt d'avoir été exécutés à Florence, dans l'atelier du célèbre libraire Vespasiano da Bisticci, pour être offerts par le cardinal Jouffroy, évêque d'Albi, au roi Louis XI (1462 à 1473).

Digitized by Google

Séance du 12 Juin.

Présidence du Commandant Mowat, ancien président.

Correspondance.

M. E. Male, présenté par MM. G. Perrot et R. de Lasteyrie, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Commentry (Allier). Le Président désigne MM. E. Michon, Héron de Villefosse et l'abbé H. Thédenat pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Roland Delachenal écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant national.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Émile Delfieu prie le Président de la Société des Antiquaires de France d'accepter le titre de membre du comité de patronage du monument de Florian.

Travaux.

M. Samuel Berger, membre résidant, lit une note de M. de Laigue, associé correspondant national, sur une nécropole phénico-punique découverte à Chipiona, sur la baie de Cadix et à environ 5 ou 6 kilomètres de cette ville par mer, mais sur le rivage opposé, celui de l'E.-S.-E.

Voici dans quelles circonstances on fit cette découverte :

« Des orages épouvantables et sans précédent, pour ainsi dire, ont dévasté cet hiver les côtes d'Andalousie et mis à découvert, proche du fameux couvent de Regla, dépendant de Chipiona et non loin de Rota, autre petite localité de la même région, une suite serrée de tombes. Les matériaux se composent de *caracolillo*, pierre formant l'assise uniforme du pays. Le nombre des dalles employées, dalles qu'il a fallu déplacer pour les soustraire au danger d'un retour offensif de la mer, est en général de cinq, disposées, comme toujours,

Digitized by Google

selon l'expression de Suarez Salazar, en forme d'*aljibe* ou petite citerne. Chaque sépulcre mesure uniformément 2 mètres de long, 0m27 d'écartement dans le sens des pieds du cadavre, 0m46 du côté de la tête, avec une hauteur de 0m40 vers celle-ci et seulement 0m23 vers ceux-là, ce qui suppose une inclinaison assez sensible, alors que les *loculi* gaditans, dont j'ai, à plusieurs reprises, entretenu la Société, étaient de véritables cubes, avec parois parallèles deux à deux. En outre, quelques tombes sont maçonnées, ce qui constitue une autre différence et paraît indiquer une époque relativement récente. Enfin, une de ces tombes est si exactement polie au dehors qu'elle paraît avoir été préparée pour recevoir un enduit ou peinture qui, s'ils ont jamais existé, ont aujourd'hui complètement disparu.

« L'alignement de tous ces dépôts mortuaires est rigoureusement géométrique et, comme toujours, les pieds du défunt sont tournés vers l'orient; pourtant, soit à dessein, soit plutôt par suite de déplacements survenus dans la longue suite des temps, les têtes semblent inclinées légèrement vers le nord.

« Malheureusement on n'a point, comme à Cadix, trouvé vestige de mobilier funéraire ou de bijoux. »

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait une communication sur les titres que prennent les rois mérovingiens sur leurs diplômes, comparés aux titres que prennent les empereurs byzantins.

M. Cagnat, membre résidant, demande à M. d'Arbois de Jubainville si les titres *Serenitas tua, Clementia tua*, donnés à certains personnages dans le Code Théodosien, sont des titres officiels.

M. d'Arbois de Jubainville répond que ces titres n'ont rien d'officiel et sont de pures formules de politesse.

Digitized by Google

Séance du 19 Juin.

Présidence de M. Héron de Villefosse, ancien président.

Ouvrages offerts :

Ministère de l'Instruction publique. Congrès des Sociétés savantes. Discours prononcés à la séance générale, le samedi 20 *avril* 1895, *par* M. Moissan *et par* M. Poincaré. Paris, 1895, in-8°.

Poulle (Raymond). *Centenaire de Florian. Conférence donnée le samedi* 30 *mars* 1895 *à l'hôtel de ville d'Alais.* Alais, 1895, in-8°.

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une lettre du baron J. de Baye, annonçant la découverte à Kertch d'un lion en marbre blanc. Une photographie de ce lion est jointe à la lettre de notre confrère.

Travaux.

M. Mowat, membre résidant, donne lecture de la note suivante :

« M. Helbig, notre correspondant étranger honoraire à Rome, m'a fait l'honneur de me confier les bulles de plomb antiques qu'il vous avait communiquées dans une précédente séance en les accompagnant de quelques observations; il m'a en même temps prié de les étudier et de vous rendre compte de mon examen.

« Le lot consiste en quinze plombs retirés récemment du Tibre, à Rome; chacun d'eux porte sur un côté l'empreinte en relief d'un sceau plat, à encadrement circulaire ou ovale; le côté opposé est, en général, plus ou moins convexe et bombé avec des déformations variées qui n'empêchent pas d'y reconnaître des mouchetures striées parallèles les unes aux autres.

« M. Helbig a attiré votre attention sur cette particularité et a cherché à l'expliquer en supposant que les plombs avaient

Digitized by Google

servi à sceller des tablettes diptyques de bois, écrites à l'intérieur et appliquées l'une contre l'autre. Suivant lui, on avait pratiqué sur leur face extérieure des cavités ou godets à l'aide d'une petite gouge qui aurait fouillé le bois en détachant des copeaux et en laissant, comme traits de chaque coup d'excision, des sillons discontinus. Les cordelettes de chanvre destinées à la fermeture passaient sur ces cavités en y pénétrant à une faible profondeur, de manière à se trouver noyées dans le plomb fondu qu'on y versait, et auquel on imprimait un sceau comme si l'on eût opéré sur la cire à cacheter. D'autre part, le métal liquide se moulait sur le fond du godet, où il recevait l'empreinte des coups de gouge. Cette explication est sujette à plusieurs objections. La plus grave, c'est que le plomb ne commence à entrer en fusion qu'à 353° environ; à cette température, le bois léger commence à se carboniser et le chanvre à se désorganiser; il n'est d'ailleurs pas supposable que les cordelettes aient été tissées d'asbeste, puisqu'on l'aurait retrouvé emprisonné dans le plomb; de plus, le parallélisme des mouchetures exclut l'idée qu'elles aient été produites par l'action d'une gouge, nécessairement maniée sans aucun souci de régularité. La multiplicité de ces diverses opérations, l'outillage qu'elles comportent et surtout le maniement incommode, dangereux même, du plomb fondu, me font regarder le procédé imaginé par M. Helbig comme à peu près impraticable. Comme dernier argument, il faut remarquer que sur l'empreinte du sceau les arêtes des traits en relief sont vives et nettes, ce qui n'aurait pas lieu si l'impression avait été donnée au métal encore liquide et sujet au retrait par suite du refroidissement.

« Pour toutes ces raisons, on doit croire que les bulles, de forme globulaire, traversées d'un canal pour le passage de la cordelette, étaient serrées à froid entre les mâchoires d'une pince, comme cela se pratique encore actuellement. L'une des mâchoires, creusée en forme de godet à stries rugueuses, recevait la bulle et l'empêchait de glisser quand elle était comprimée pour prendre l'empreinte du sceau gravé sur la mâchoire opposée. Ainsi s'explique facilement la forme sca-

Digitized by Google

rabéoïde de ces plombs et des stries imprimées sur leur dos.

« Il reste à décrire les sujets qui constituent leurs marques distinctives. Ils sont enfermés, pour la plupart, dans un encadrement ovale plus large que haut. Sur les quinze dont se compose le lot, quatre seulement sont circulaires.

« Nos 1, 2, 3. Mercure debout à gauche, tenant la bourse et le caducée. Ces trois types sont semblables et ne diffèrent entre eux que par les dimensions. Les diamètres, horizontal et vertical, de leurs cadres sont de 11 et 13 millimètres, 13mm et 9mm, 11mm et 8mm.

« N° 4. Tête barbue de Jupiter Sérapis vue de face. Diamètres, 17mm et 14mm.

« N° 5. Serpents mâle et femelle dressés l'un en regard de l'autre, sur une base en forme de barque; celui de gauche a la tête d'Osiris coiffée du modius, celui de droite la tête d'Isis ornée du lotus; entre eux, la lettre A. Diamètres, 17mm et 12mm.

« N° 6. Ancre accostée de deux dauphins. Diamètres, 10mm et 6mm.

« N° 7. Chevrier à demi agenouillé, trayant par derrière une chèvre tournée à droite; dans le fond, un arbre (?). Diamètres, 10mm et 7mm.

« N° 8. Capricorne marin, à droite; au-dessous, les lettres ΑΙΔ. Diamètres, 18mm et 13mm.

« N° 9. Galère à six paires de rames, voguant à gauche; au-dessus, les lettres CPM. Diamètres, 15mm et 10mm.

« N° 10. Personnage assis sur un des gradins du Cirque, tourné à gauche et faisant le geste d'applaudir des deux mains. En exergue les lettres TAB. Diamètres, 16mm et 13mm.

« N° 11. En deux lignes $\frac{\text{CSA}}{\text{AVG}}$. Cadre circulaire. Diamètre, 14mm.

« N° 12. Buste nu, barbu, à droite; peut-être Antonin. Diamètres, 13mm et 10mm.

« N° 13. Deux bustes laurés, drapés, l'un en regard de l'autre. Celui de gauche, barbu; celui de droite, imberbe, jeune et plus petit. Au-dessous, une palme couchée, ou peut-être un épi. Légende circulaire entourant les têtes :

Digitized by Google

■■ CIVS ■■ AVGG, suivie du mot ANN en lettres plus petites et remontées, remplissant l'espace entre le mot AVGG et l'épi. Je pense qu'il faut lire quelque chose comme [*Traian(us) De*]*cius* [*et fil(ius)*], *Augusti duo. Ann(ona)*. Cadre circulaire; diamètre, 20^{mm}.

« N° 14. Buste confus entouré d'une légende circulaire dans laquelle on ne distingue plus que les lettres SIAN ou AIAN, appartenant au nom de Vespasien ou de Trajan. Cadre circulaire; diamètre, 12^{mm}.

« N° 15. Sujet fruste et indéterminé. Cadre circulaire; diamètre, 7^{mm}.

« Tous ces plombs sont de destination commerciale, comme on peut l'inférer de ceux qui portent le type de Mercure. D'autres sont évidemment de provenance égyptienne, par exemple la tête de Sérapis et les figures d'Osiris et d'Isis à corps de serpents; d'autres enfin font allusion à une navigation maritime symbolisée par l'ancre, par le capricorne, par la galère. De tout cela, je conclus qu'ils ont servi à sceller des ballots de marchandises expédiées d'Égypte au port d'Ostie et remorquées jusqu'à Rome par le Tibre; leur présence dans le lit du fleuve s'explique par quelque accident de navigation qui aura fait couler à fond les embarcations. Le mot caractéristique *Ann(ona)* fournit un argument décisif à l'appui de cette conjecture, confirmée d'une manière très remarquable par un autre plomb également retiré du Tibre et publié par M. Frœhner[1], qui le tenait du comte Tyskiewicz. On y voit la tête d'Antonin avec la légende FISC(*us*) ALEX(*andrinus*). Ce plomb lui-même doit être rapproché d'un sceau de plomb que j'ai examiné dans la collection Lovati, appartenant aujourd'hui à MM. Rollin et Feuardent, et qui a été publié jadis par Longpérier[2]. L'un des côtés montre le buste drapé et lauré de Septime Sévère à gauche, avec la légende ·RAT· ■ TR·, que je lis *Rat(ionis)* [*pa*]*tr(imonii)*; l'autre côté montre la tête de Caracalla, nu et drapé

1. *Annuaire de la Société de numismatique*, 1890, art. *Variétés numismatiques*, p. 236, fig.

2. *Revue numismatique*, 1862, p. 417, pl. XVI, 9.

Digitized by Google

à droite, avec les lettres AT, appartenant à la même légende répétée.

« La bulle de l'Annone est particulièrement intéressante, car je crois que c'est jusqu'à présent le seul exemplaire connu; elle a servi à fermer l'un des sacs de blé convoyés d'Alexandrie à Rome par l'administration impériale pour l'approvisionnement de la ville. Peut-être aussi la bulle avec l'inscription $\frac{CSA}{AVG}$ se rapporte à l'Annone, s'il est permis de voir dans ces lettres les sigles des mots *contrascriptor stationis annonae Augusti*, ou *contra scriptor annonae Augusti.*

« M. Helbig a la main heureuse. Je rappellerai que dans une circonstance précédente il a communiqué à l'Académie des Inscriptions[1], par l'intermédiaire de M. Héron de Villefosse, de curieuses tessères de plomb trouvées à Rome comme ces bulles, mais ayant servi à d'autres usages. L'une, entre autres, représente deux personnages debout se tendant la main; au-dessous, on lit ADOPTIO; de l'autre côté, trois membres du collège des pontifes assis sur des sièges curules flanqués de chaque côté d'une hache, le plus caractéristique des insignes pontificaux. Il s'agit ici de la cérémonie de l'adoption, rappelée d'autre part par un aureus et par un denier d'Hadrien[2], qui représentent Trajan et Hadrien debout se donnant la main; à l'exergue on y lit ADOPTIO, comme sur la tessère de plomb.

« Ces divers exemples démontrent que les plombs antiques, bulles ou tessères, offrent des sujets d'étude aussi importants que ceux des monnaies et que, comme celles-ci, ils se rattachent souvent à des événements historiques ou au fonctionnement des grandes institutions de Rome. »

M. l'abbé Beurlier, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le R. P. Germer-Durand, dans un récent voyage archéologique qu'il a entrepris sur les bords du Jourdain, a relevé

1. *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 350.
2. Cohen, II, 1882, p. 107, nos 3-7.

Digitized by Google

un certain nombre d'inscriptions inédites ou déjà publiées. Ces inscriptions seront insérées dans le numéro de juillet de la *Revue biblique internationale*. Je demande la permission de signaler à la Compagnie une de ces inscriptions, qui me paraît rétablir le texte d'un monument, déjà publié dans le *Corp. inscr. lat.* au tome III, n° 6035.

« Le texte du *Corpus* porte :

ANTIOCHO · VRBIAN
PROVINCIA · ARABIA
M/VTV/ H■■■■■■■■
NINI IMP ■■■■■■■■
QVE HV

« La copie avait été prise par M. Kiepert en 1870.

« L'éditeur du *Corpus* pense qu'il s'agit d'une dédicace faite par la province d'Arabie à un esclave impérial portant deux noms. Le reste, ajoute-t-il, est obscur; et il propose dubitativement la lecture suivante pour les deux dernières lignes :

nini ... mercatores que huius loci

« Le P. Germer-Durand remarque qu'au-dessus des lignes qu'il a copiées il en existait d'autres, qui ont été grattées, et il lit :

ANTIOCHU< · U · P · PRAЄ<
PROUINC · ARABIAЄ
ΔЄUOTU< NU
MINI MO CAЄ< FA
TO QUЄЄIU<

« Les *v* ont une forme arrondie au bas, les *s* une forme anguleuse spéciale, les *e* ressemblent à l'Є grec et les *d* au Δ.

« Il lit : *Antiochus v(ir) p(erfectissimus) praes(es) provinc(iae) Arabiae devotus numini m(agno) Caes(aris) fatoque eius.*

« Les deux dernières lignes doivent évidemment se lire

Digitized by Google

numini maiestatique eius, et le texte est une dédicace faite par un gouverneur d'Arabie du nom d'Antiochus à un empereur dont le nom est effacé. »

M. Michon présente quelques observations au sujet de ces inscriptions.

M. Jules Maurice, associé correspondant national, commence la lecture d'un mémoire sur l'organisation de l'Afrique indigène par les Romains et sur les populations vivant près mais au delà du *limes*.

Le général Pothier, associé correspondant national, communique les photographies de deux mosaïques découvertes au Mas Foulc, près Saint-Cosme.

Le Mas Foulc est une métairie située près du village de Saint-Cosme, à 10 kilomètres environ (O.-S.-O.) de Nimes.

On a retrouvé dans cette propriété, au milieu des ruines d'une villa gallo-romaine, deux mosaïques, du genre dit à labyrinthe, et qu'il peut être intéressant de signaler.

1re mosaïque. — Elle a été déblayée en 1890. Elle se composait d'un losange encadré dans un rectangle. Au centre des triangles formés par les lignes de ces deux figures avaient été dessinés quatre dauphins.

Le rectangle intérieur était entouré de deux bandes de chevrons, alternativement rouges et jaunes. Cet encadrement était lui-même enveloppé par deux rangs de cubes blancs et noirs et enfin limité par une large bordure à enroulements des mêmes couleurs.

Tout le dessin était fait avec de petits cubes de pierre ou de marbre (blanc et noir), à l'exception du liséré rouge qui limite le losange et des chevrons de l'encadrement.

Cette mosaïque rectangulaire servait de pavage à une chambre longue de 5m48 et large de 3m36; elle était solidement établie sur un sol recouvert d'un bon béton. Ses dimensions extérieures étaient : longueur 3m41, largeur 1m98.

Dans l'intérieur du losange avait été tracé, à l'aide de pierres noires se détachant sur un fond blanc, un réseau de

Digitized by Google

lignes droites s'entrecoupant et dessinant une figure compliquée et bizarre.

C'est sans doute une espèce de labyrinthe.

2e mosaïque. — Elle a été découverte en 1894. Le dessin principal est un carré (0m83 sur 0m85), avec encadrement large de 0m09, au centre duquel est tracé un labyrinthe. Les chemins sont marqués par de petits cubes blancs et limités par des bandes noires. En partant de la porte d'entrée, on peut arriver sans difficulté au réduit du milieu sans passer deux fois au même point.

Sur le sol en béton de la chambre étaient figurés, en dehors du labyrinthe, à l'aide de cubes blancs et noirs, des poissons et des étoiles.

Enfin, près de la porte d'entrée de la salle, une inscription en mosaïque donne le nom de l'ouvrier et indique le bon accueil que doit espérer le visiteur. On lit, en effet, sans difficulté :

ΠΥΘΙC · O · ANTI
OXOΥ · ΕΠΟΕΙ
ΧΑΙΡΕ [1].

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, revenant sur une communication récente de M. Gaidoz, croit pouvoir contester que les représentations de Samson dans l'art du moyen âge procèdent de celles de Mithra. Elles se montrent conformes au récit de la Bible, d'après lequel Samson déchira la gueule du lion, « quasi haedum in frusta discerpens, nihil omnino habens in manu (Jud., XIV, 6). » Aussi n'y trouve-t-on ni le poignard dont se sert Mithra pour immoler le taureau ni le serpent couché sous cet animal. Enfin, en particulier dans les représentations de Conques et de Klosternenbourg, la victime est, à n'en pouvoir douter, un lion, et non un dragon ou un taureau.

1. M. Heuzey a fait connaître cette inscription. Voir *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 4e série, t. XXII, mars-avril 1894, p. 97.

Digitized by Google

Séance du 26 Juin.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, 2e vice-président.

Ouvrages offerts :

Du Chatellier (Paul). ***Allée mégalithique en pierres arc-boutées de Lesconil-en-Poullen*** (***Finistère***). Paris, 1895, in-8°.

— ***Notes sur quelques découvertes faites à Carhaix*** (***Finistère***). Paris, 1895, in-8°.

Ch. Givelet, H. Jadart, L. Demaison. ***Exposition rétrospective de Reims. Catalogue du Musée lapidaire rémois établi dans la chapelle basse de l'archevêché*** (1865-1895). Reims, 1895, in-8°.

Correspondance.

M. Vernet, présenté par MM. l'abbé H. Thédenat et E. Michon, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Toul (Meurthe-et-Moselle). Le Président désigne MM. Héron de Villefosse, de Barthélemy et Babelon pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. l'abbé Beurlier, membre résidant, fait la communication suivante :

« Parmi les inscriptions recueillies par le P. Germer-Durand à Gérasa, et dont j'ai parlé à la dernière séance, se trouve un texte qui rectifie l'inscription du *Corpus inscriptionum graecarum* n° 4662. D.

« La copie insérée au *Corpus* est la suivante :

ΕΠΙЄVL
ΤΟΥΜΕΙΛ · ΟΠΡΕ
ΠΕΕΤΑ — —
ΡΡVΧΕΓΤΟΥΙΟ
ΚΧΙΑΡΧΟΝΤΟ
ΝΕΤΤ9ΟΕΟΓΟΝΤΟ
ΕΜΒΟΑΟΥ

Digitized by Google

« La lecture proposée est celle-ci :

Ἐπὶ Εὐ
Τοῦ με[γαλ]οπρε
πε[σ]τάτου
Π]ρ[εσβ]ε[υ] τοῦ
Κ[α]ὶ ἄρχοντο[ς
]τὸ ἔ[ρ]γον το[ῦ
ἐμβόλου

πρεσβευτοῦ est signalé comme très douteux.

« La copie du P. Germer-Durand permet de donner une lecture certaine et tout autre que celle du *Corpus*.

« La voici :

ΕΠΙΦΛ'ΗΛΙΟΥ
ΤΟΥΜΕΓΑΛΟΠΡΕ
ΠΕΣΤΑΤΟΥΚΑΙΠΕ
ΡΙΒΛΕΠΤΟΥΚΟΜΙΤΟΣ
ΚΑΙΑΡΧΟΝΤΟΣΕΓΕ
////ΟΤΟΕΡΓΟΝΤΟΥ

« L'inscription doit donc se lire :

Ἐπὶ Φλ. Ἡλίου τοῦ μεγαλοπρεπεστάτου καὶ περιβλέπτου κόμιτος καὶ ἄρχοντος, ἐγένετο τὸ ἔργον τοῦ ἐμβόλου.

« Le texte est du Ve ou du VIe siècle. Il est gravé sur une colonne du marché de Gérasa.

« La même formule se retrouve sur l'entablement de la colonnade. Le P. Germer-Durand en a copié le texte encore inédit :

ΠΙΦΛ'ΗΛΙΑΤΟΥΜΕΓΑΛΟΠΡΕΣΤΑΤΟΥΚΑΙΠΕΡΙΒΛΕΠ
ΚΟΜΙΤΟΣΚΑΙΑΡΧΟΝ■ΕΓΕΝΕΤΟΚΑΙΕΤΕΛΙΩΘΗΤΟ
ΕΡΓΟΝΤΟΥΕΜ////

Ἐπὶ Φλ(αβίου) Ἡλία τοῦ μεγαλοπρεπεστάτου καὶ περιβλέπ(του) κόμιτος καὶ ἄρχον[τος] ἐγένετο καὶ ἐτελ[ε]ιώθη τὸ ἔργον τοῦ ἐμ[βόλου].

Digitized by Google

« Cette seconde inscription contient, après le mot ἐγένετο, le mot ἐτελειώθη, qui n'est pas dans la première; elle donne aussi la forme du génitif Ἡλία.

« Les Pères de l'Assomption ont également relevé, à quelque distance de la ville de Nicomédie, une inscription chrétienne bilingue, qui me paraît offrir des particularités intéressantes. Le monument sur lequel est gravée l'inscription a été trouvé en place à quelque distance de la ville, sur la colline où la tradition locale place le martyre des chrétiens mis à mort par ordre de Dioclétien, c'est-à-dire des saints Dorothée, Gorgonios, Georges, etc. La stèle, haute de 0m832 sur 0m58 et à fronton triangulaire, était scellée à son soubassement; le tombeau intact conservait les ossements d'un petit garçon. Un Turc, en voulant enlever la pierre, l'a brisée en trois morceaux. Les Pères de l'Assomption ont rapproché les fragments et reconstitué le texte suivant [1] :

ΦΛ · ΜΑΞΙΜΙΝΟΣ · ΣΚΟΥΤα
ΡΙΟΣ · ΣΙΝΑΤΩΡ ΑΝΕΣΤΗ
ΣΑΤΗΝΣΤΙΑΗΝ ΤΩΥΙΩ
ΜΟΥΟΚΤΙΜΩΖΗΣΑΝΤΙ
ΕΤΗΕΗΜΕΡΑΣ ΙΕ ΤΜΗΘΙΣ
ΥΠΟΙΑΤΡΟΥΕΜΑΡΤΥΡΗ
ΣΕΝϘFLAMAXIMINVSSCV
TARIVSSINATORLEVAVISTA
TVFILIOMEOOCTEMOVICXITAN
NOS·V·DIES·XV·PRECISVSAMEDICO
ICPOSTVSESTADMARTVRES

Φλ(αουίος) Μαξιμῖνος, σκουτάριος, σ(ε)νάτωρ, ἀνέστησα τὴν στ(ή)λην τῷ υἱῷ μου Ὀκτίμῳ ζήσαντι ἔτη ε′ ἡμέρας ιε′, τιμηθ(ε)ὶς ὑπὸ ἰατροῦ ἐμαρτύρησεν.

1. Les lettres liées y sont assez nombreuses : ligne 2, NE; l. 3, THN, HN; l. 5, TH, HM, MH; l. 6, PH; l. 9, ME.

Digitized by Google

« *Fla(uius) Maximinus, scutarius, s(e)nator, leuavi statu(am) filio meo Octemo; vicxit annos u, dies xu; precisus a medico (h)ic pos(i)tus est ad martures.*

« Le père qui a enterré là son fils appartenait à l'ordre sénatorial et servait dans les *scutarii*, l'un des corps de la garde impériale. Des caractères de l'inscription, et en particulier du fait qu'elle est gravée à la fois en grec et en latin, il paraît résulter que Flavius Maximinus était contemporain de Constantin ou de ses premiers successeurs. Nous savons qu'à partir de Dioclétien les soldats de la garde impériale, quand ils étaient parvenus aux plus hauts grades, entraient dans l'ordre sénatorial[1]. Souvent aussi les jeunes gens qui, par leur naissance, appartenaient à cet ordre servaient dans la garde des empereurs dès qu'ils avaient atteint l'âge réglementaire[2]. C'est ainsi que le neveu de Galère, Maximin Daza, fut d'abord *scutarius*, puis *protector*, et enfin *tribunus*[3]. Il n'est donc pas étonnant de trouver ici le titre de *senator* joint à celui de *scutarius*.

« Dans le récit de la persécution qu'eurent à subir les chrétiens de Nicomédie, Eusèbe raconte qu'un certain nombre de pages impériaux, βασιλικοί παῖδες, furent mis à mort et enterrés dans le cimetière chrétien[4]. Mais l'empereur, dans la crainte qu'on les honorât comme des dieux, les fit déterrer et fit jeter leurs restes à la mer[5]. Est-ce auprès de cette sépulture ou auprès de celle d'autres martyrs que fut enterré l'enfant? L'inscription ne le dit pas. La date du texte fait penser qu'il avait été placé près de l'endroit où avaient été enterrés, pendant un moment, les martyrs de la persécution de 304, ceux dont le souvenir était alors plus présent à tous. On ne saurait cependant l'affirmer avec certitude.

1. Ammien Marcellin, *Ex palatino milite senator*, XXVI, 6, 5; cf. Lécrivain, *Le Sénat romain après Dioclétien*, p. 30.
2. *Ibid.*, p. 55.
3. Lactance, *De mortib. persec.*, 19.
4. Ce n'est pas ici le lieu de discuter à nouveau les légendes relatives à saint Georges.
5. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VIII, 6.

Digitized by Google

« Quant à l'enfant lui-même, c'est la tendresse paternelle qui assimile à un martyre les souffrances et la mort dont fut cause le médecin. Peut-être aussi le père a-t-il voulu donner au mot μαρτυρεῖν un double sens et traduire ainsi en grec l'expression connue qu'il emploie en latin, *positus est ad martures*. Nous voyons, en tout cas, ici une preuve de l'existence, à Nicomédie, de la dévotion qui poussait les chrétiens à enterrer les leurs ou à se faire enterrer eux-mêmes auprès des tombeaux des martyrs. »

M. Cagnat, membre résidant, lit une communication de M. Gaukler, associé correspondant national, quelques inscriptions nouvellement découvertes en Tunisie.

« I. — Autel en pierre calcaire, découvert au centre même de la ville antique de Maktar par M. Masson, conducteur des ponts et chaussées, le 17 avril 1885. Estampage de M. Bordier. L'inscription est gravée en lettres hautes de 0m04 à la première et à la deuxième ligne, et de 0m025 à 0m02 aux lignes suivantes.

GENIO · VICI ß
VICINALIBVS ß
EX·PROMISSO·SEMPRo
NI·SATVRNINI·CVRAT·
P·GEMINIO·MARTIALI ET CRTAVS
P · GEMINIVS SATVRNINVS

« On ne peut déchiffrer d'une façon certaine le dernier mot de la cinquième ligne.

« *Genio vici, vicinalibus* » est sans doute une variante de la formule connue *Genio vici et vicanis*.

« II. — Colonne en pierre calcaire, brisée en haut ; hauteur du fragment, 1m22 ; diamètre à la base, 0m44 ; au sommet, 0m37. Découverte par M. Bordier dans un des murs de la basilique byzantine de Rutilius. L'inscription suivante est gravée sur la colonne dans un cartouche à queues d'aronde

Digitized by Google

haut de 0m14 et large de 0m22. Les lettres ont 0m022 à 0m02 de hauteur. Leur forme est intéressante, mais dénote une assez basse époque. Les lignes sont soulignées.

PER CARDELVM
NOVVM SACER
DOTEM ARZVGIV
CANTV ET CETV TEMP

Per Cardelum, novum sacerdotem, Arzugiu(m).....

« III. — Même provenance. Fragment complétant l'inscription déjà publiée dans le supplément du *Corpus*, n° 11809, et trouvé à côté de la dédicace à Constantin datée de 306-308 (*C. I. L.*, suppl., 11804). Hauteur des lettres : 0m06 à 0m08.

DN DO
COSTATI
PIS
AVS
COL MAC
TARIS
D N M E

« D'après M. Bordier, qui a revu la pierre à ma demande, le P est certain au commencement de la troisième ligne.

D(omino) n(ostro) « *Do(mino)* » *Co[n]sta[n]ti pi(i)s(simo) Au(gu)s(to) col(onia) Mactaris d(evota) n(umini) m(ajestatique) e(jus).*

« IV. — Inscription funéraire sur linteau large de 1m25, haut de 0m14. Hauteur des lettres, très nettes, bien gravées et de jolie forme : 0m04 à la première ligne, 0m02 à la seconde.

Q·VIBIVS·C·FIL·SAIAGA·CONLATIS·OMNIBVS·IMPENSIS·IN·HVNC
IDVRIONEM MENSAM MIHI ET MEIS POSVI

« Je n'avais pas encore rencontré le cognomen Saiaga, qui me paraît d'origine indigène.

Digitized by Google

« Quelle est la signification du mot *idurionem* ? Je n'en connais pas d'autre exemple. Je suppose qu'il désigne une sorte de mausolée construit par Q. Vibius Saïaga pour lui et sa famille ; au-dessus de la porte de ce monument devait être gravée l'inscription découverte par M. Bordier, toujours dans la même mine d'antiquités, la basilique byzantine de Rutilius.

« V. — A quatre kilomètres à l'est de Sbeïtla, MM. Dubiez et Duversin, géomètres du service topographique, ont découvert quatre bornes, portant sur deux de leurs faces des inscriptions, toujours les mêmes.

« Sur une seule les inscriptions sont complètes :

1 (Face est : P · M · S · M ·
(Face ouest : M · I · R · S · O · V ·

2 (Face nord : M · I · ■ S · O · V ·
(Face sud : Fruste.

3 (Face nord : M · I · R · ■■■
(Face sud : P · M · S · M ·

4 (Face nord : Fruste.
(Face sud : P · M · S · M ·

« Toutes ces bornes sont encore fichées en terre. Elles ont 1m50 de haut, 0m50 de large, 0m12 d'épaisseur ; le numéro 1 a 0m20 d'épaisseur. Hauteur des lettres : 0m04.

« Elles décrivent un arc de cercle au nord de la piste de Djilma : elles sont distantes les unes des autres respectivement :

I à II, de 398 mètres.
II à III, — 348 —
III à IV, — 180 —

« Ce sont certainement des bornes de délimitation : je ne

Digitized by Google

suis pas arrivé à trouver une interprétation satisfaisante de ces sigles.

« Les pierres m'ont été signalées par M. Bordier, et M. Sadoun vient de contrôler l'exactitude des renseignements qui m'avaient été fournis à leur sujet. »

M. Lafaye, membre résidant, communique la photographie d'un fragment de bas-relief qui provient d'un sarcophage gallo-romain (0m69 de long sur 0m60 de haut) et appartient à M. Valentin de Courcel; il a fait partie d'une composition où l'on voyait, au centre d'un médaillon, Vénus sortant de l'onde; il n'en subsiste que la partie de droite représentant un Triton, qui porte sur sa croupe une Néréide accompagnée d'un Amour; c'est un sujet connu par un grand nombre de monuments antiques, et, entre autres, par deux sarcophages du Musée du Louvre. Ce qui donne quelque intérêt à ce fragment, c'est que, suivant toute vraisemblance, il a jadis fait partie de la petite collection réunie autrefois par Nicolas-Joseph Foucault, intendant royal, dans sa maison de campagne d'Athis Mons (Seine-et-Oise); M. Valentin de Courcel, maire d'Athis, l'a retrouvé dans cette maison même, qui est aujourd'hui la propriété des Frères de la doctrine chrétienne. C'est grâce à sa bienveillante intervention que M. Lafaye en a eu connaissance.

M. Jules Maurice, associé correspondant national, achève la lecture de son mémoire sur l'organisation de l'Afrique indigène par les Romains.

Le mémoire de M. Jules Maurice est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Deux textes d'Ovide, mentionnant l'un la non-existence, l'autre l'existence de la statue de Vesta, ont paru à beaucoup présenter une contradiction difficile à concilier; la question se complique de types monétaires qui semblent prendre parti pour le second texte contre le premier.

Digitized by Google

« Il s'agit du temple et de la statue de Vesta à Rome, sur le Forum. Voici le premier texte d'Ovide :

> Esse diu stultus Vestae simulacra putavi :
> Mox didici curvo nulla subesse tholo.
> Ignis inextinctus templo celatur in illo
> Effigiem nullam Vesta nec ignis habent[1].

« Dans un autre texte, Ovide, racontant l'aventure de la vestale Rhea Silvia surprise par Mars et devenue mère de Romulus et Remus, dit que, au moment où la vestale devint mère, l'autel de Vesta trembla, la flamme du feu sacré se cacha, épouvantée, sous les cendres, et la statue de la déesse se voila les yeux de ses mains :

> Silvia fit mater : Vestae simulacra feruntur
> Virgineas oculis opposuisse manus.
> Ara deae certe tremuit, pariente ministra,
> Et subiit cineres territa flamma suos[2].

« Un certain nombre de monnaies impériales nous représentent le temple de Vesta, et, dans le temple, disent les descriptions de ces monnaies, la statue de Vesta, tantôt debout[3], tantôt assise[4].

« Voilà donc Ovide en contradiction et avec lui-même et avec des monuments figurés presque contemporains.

« Cependant, tous ces témoignages peuvent se concilier.

« Beaucoup de commentateurs, en effet, ont pris le texte d'Ovide dans un sens absolu, et ils ont eu tort. Je ne crois pas qu'Ovide veuille dire qu'il n'existe aucune statue de Vesta.

« On sait que l'intérieur du temple de Vesta était caché aux yeux profanes. Le peuple n'y était pas admis ; les portes

1. *Fast.*, VI, 295-298.
2. *Ibid.*, III, 45-48.
3. Cohen, *Monnaies impériales*, 2e éd., Vespasien, n° 577 (t. I, p. 413); Titus, nos 347-351 (t. I, p. 457); Domitien, nos 612-615 (t. I, p. 521).
4. *Ibid.*, Julia Domna, nos 232-244 (t. IV, p. 124-126).

Digitized by Google

en étaient fermées; les choses sacrées qu'il contenait ne devaient pas être vues. Sous le règne de Commode, en 944 (= 191 ap. J.-C.), un incendie dévasta le Forum et détruisit le temple de Vesta. Alors, dit Hérodien, pour la première fois depuis qu'il avait été apporté de Troie par Énée, on put voir le Palladium que les vestales transportèrent par la voie Sacrée du temple en flammes au Palatin[1].

« Le peuple, raisonnant par analogie, devait penser que ce temple fermé avait, comme les autres temples dont l'intérieur n'était pas fermé, sa *cella* et la statue de la divinité. C'est cette ignorance qu'Ovide semble avoir d'abord partagée :

Esse diu stultus Vestæ simulacra putavi,

et le vers suivant précise bien l'étendue de l'erreur :

Mox didici curvo nulla subesse tholo.

« *Tholus*, c'est la voûte, le dôme qui recouvrait le temple de Vesta; Ovide le dit bien clairement dans le passage où il décrit ce monument :

A pluvio vindicat imbre tholus[2].

« Donc, ce qu'Ovide ignorait, et ce qu'il a appris, c'est que, dans l'intérieur du temple, il n'y avait pas de statue de Vesta.

« Le sens des vers d'Ovide ainsi précisé, son second texte se concilie de lui-même avec le premier. Ovide, en effet, ne dit pas que la statue qui se voila la face de ses mains était dans l'intérieur du temple.

« Restent les monnaies. Pour qu'elles concordent avec le premier texte, il faut supposer que la statue représentée était située non dans la *cella*, c'est-à-dire dans l'intérieur du temple d'ailleurs toujours fermé, mais entre les colonnes extérieures, ou plutôt dans un vestibule ouvert.

« Or, si nous étudions un fait historique dont ce coin du

1. Hérodien, I, 14.
2. *Fast.*, VI, 282.

Digitized by Google

Forum a été le théâtre et si nous rapprochons soigneusement les textes qui en font mention, nous verrons qu'on peut, qu'on doit même en tirer la conclusion que la statue de Vesta était bien placée à l'extérieur du temple et dans un vestibule ouvert.

« Il s'agit du meurtre du pontifex maximus, Q. Mucius Scaevola. Quand il fut massacré, son sang, nous dit Cicéron, rejaillit sur la statue de Vesta : « Neque collegae sui, « pontificis maximi, sanguine simulacrum Vestae respersum « esse vidit[1]. » Il est plus que probable que le meurtre n'eut pas lieu dans l'intérieur du temple; la violation du temple de Vesta, envahi par la foule et souillé par un meurtre, eût été un fait beaucoup plus grave encore, aux yeux des historiens romains, que le meurtre lui-même, et ils n'auraient pas manqué d'en faire mention.

« Scaevola, suivant Florus, tint embrassé l'autel de la déesse : « Q. Mucius Scaevola pontifex, vestales amplexus « aras[2]. » Or nous avons, sur des monnaies, la représentation du temple de Vesta, et, devant le temple, est un autel sur lequel sacrifient les Vestales[3]. Ceci concorde parfaitement avec l'allusion que fait Lucain à cet événement : « Scévola, dit-il, fut massacré devant le temple de Vesta. »

> Ante ipsum penetrale deae semperque calentes
> Mactavere focos[4].

« Et enfin l'Epitome de Tite-Live précise encore davantage et dit clairement que Scévola fut tué dans le vestibule du temple de Vesta : « Q. Mucius Scaevola, pontifex « maximus, fugiens, in vestibulo aedis Vestae occisus est[5]. »

« C'est dans ce vestibule qu'était la statue de la déesse sur laquelle rejaillit le sang de Q. Mucius Scaevola.

« Ce vestibule était certainement très petit; les dimen-

1. *Orat.*, III, 3.
2. III, 21.
3. Cohen, *Monnaies impériales*, nouv. édit., Julia Domna, nos 232-244 (t. IV, p. 124).
4. *Pharsal.*, II, 127.
5. Liv., *Epitome*, LXXXVI.

Digitized by Google

sions, bien connues, du temple de Vesta ne comportaient pas en effet un vestibule spacieux. Peut-être, et les types monétaires n'y contredisent pas, était-il formé simplement par l'enfoncement ménagé pour la porte dans l'épaisseur du mur. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1895.

Séance du 3 Juillet.

Présidence de M. l'abbé THÉDENAT, deuxième vice-président.

Ouvrages offerts :

ROLLAND (Romain). ***Les origines du théâtre lyrique moderne. Histoire de l'Opéra en Europe avant Lully et Scarlatti.*** Paris, 1895, in-8°. (Bibl. des Écoles fr. d'Athènes et de Rome.)

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle le Dr Konrad Blath remercie la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant étranger.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. E. Michon et l'abbé Thédenat lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Mâle et Eude au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux : M. Mâle, à Commentry (Allier), et M. Eude, à Paris.

M. Enlart, associé correspondant national, donne lecture

Digitized by Google

d'un mémoire sur les sculptures exécutées après la pose, du XI^e^ au XIII^e^ siècle. Il conclut que beaucoup de sculptures romanes ont été faites après la pose et que ce procédé a été en général abandonné au XIII^e^ siècle. Il y a, à cette règle, des exceptions dont la plus importante est celle de l'école sculpturale angevine.

Le mémoire de M. Enlart est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, trésorier, donne lecture du rapport annuel sur la situation financière de la Société :

« Messieurs,

« Mon regretté prédécesseur vous a lu son rapport annuel le 26 juillet 1893, pour 1892; j'ai donc à vous rendre compte de la gestion de vos finances pour 1893 et 1894.

« En décembre dernier, M. Héron de Villefosse, trésorier pour l'intérim, m'a remis : 1° le titre nominatif de 666 fr. de rentes 3 °/₀ sur l'État et les 24 obligations au porteur du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée, formant à peu près 990 fr. de revenus; 2° la somme de 13135 fr. 65. J'ai aussi reçu de ses mains et de l'agence les livres et papiers divers de la trésorerie.

« Le 1^er^ janvier 1893, l'encaisse de M. Guillaume était de . . . . . 9964 fr. 78

« Les recettes de 1893 (cotisations, diplômes, vente de publications, subvention ministérielle) ont monté à . . . . . 9263 fr. 45

« Et les dépenses à 7586 75

« Solde au 31 décembre 1893 . 1676 fr. 70 1676 70

« Donc, au 1^er^ janvier 1894, il restait en caisse . . . . . 11641 fr. 48

« Les recettes de 1894 ont monté à . . . . . 6659 fr. 41

« Et les dépenses à 2956 40

« Solde au 31 décembre 1894 . 3703 fr. 01 3703 01

Digitized by Google

« Donc, au 1er janvier 1895, il restait en caisse . . . . . 15344 fr. 49

« Mais si l'on déduit de cette somme :

« 1° Le montant des factures pour l'impression de la table alphabétique, qui n'a pu être payé que le 18 mars 1895.	3490 fr. »	
« 2° Le montant des factures pour l'impression des Mémoires et du Bulletin de 1892, qui n'a pu être payé que le 2 avril 1895. .	3393 05	
« 3° Le complément des honoraires de M. Prou pour ladite table, payé le 20 février 1895. .	1000 »	
« Ensemble	7883 fr. 05	7883 05

« L'encaisse du 1er janvier 1895 s'abaisse à. 7461 fr. 44

« Ce dernier chiffre est supérieur de plus de deux mille francs à l'encaisse qu'une semblable déduction laissait le 1er janvier 1893. En somme l'état de nos finances continue d'être bon, mais nous pourrions le rendre meilleur, en obtenant de tous les membres de la Société l'obéissance à ses statuts.

« Aux termes de l'article 24, c'est en janvier que le trésorier doit vous présenter son rapport sur l'année précédente : or, la négligence de quelques sociétaires à payer les cotisations « par trimestre et d'avance, » selon l'article 20, ou les diplômes dans les trois mois après leurs nominations (article 22), ainsi que les retards des imprimeurs et autres fournisseurs à présenter les factures, ont amené l'usage de ne vous le lire que près des vacances.

« J'ai dû suivre cet usage; mais pour janvier prochain il faudra s'astreindre à l'article 24, et je sollicite le concours de vos commissions afin que l'ordre soit rétabli auparavant; beaucoup de faux frais (affranchissements, etc.) et de plus graves inconvénients seront ainsi évités; nos recettes augmenteront; nos dépenses diminueront, et je pourrai vous proposer, sans imprudence, l'achat de nouvelles rentes,

Digitized by Google

aux termes de l'article 36. Dès à présent, je vous prie de m'autoriser à rendre productives d'intérêts les cotisations dont vous avez naguère permis le payement par anticipation, moyennant 150 francs; déjà deux payements ont été ainsi faits.

« D'autre part, j'appelle l'attention de la Société sur ce que, bien qu'ayant 273 associés correspondants nationaux inscrits dans le Bulletin du 1er trimestre 1895, elle n'est pas représentée en France dans huit départements et n'a qu'un petit nombre d'associés étrangers payants.

« Voici maintenant le rapport trimestriel sommaire prescrit par les statuts : les recettes du 1er trimestre 1895 ont été de 2821 fr. 39, les dépenses de 5438 fr. 11.

« Autorisé par votre Commission des fonds, j'ai fait déposer à la Caisse d'épargne 8000 francs, devant donner 3 % d'intérêts et pouvant être retirés par fractions (il me reste en sus 1751 fr. 12; total : 9751 fr. 12); et j"ai fait transformer les vingt-quatre obligations de chemin de fer en titre nominatif.

« Je vous demande maintenant, mes chers confrères, la nomination du délégué qui devra vérifier mes écritures et ma caisse. »

Le rapport de M. le trésorier est renvoyé à la Commission des fonds.

M. le trésorier est autorisé à placer les fonds versés pour le payement anticipé des cotisations.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, fait une communication sur des fragments d'un vase gaulois trouvé à Bavay et conservé au Musée de Valenciennes. Le Cabinet des médailles en possède un semblable. La panse représente Rosmerta avec le caducée et le bouc, puis un serpent et un coq, enfin le dieu tricéphale. M. de Villenoisy insiste sur l'assimilation du dieu gaulois avec le Mercure romain, et il remarque que les autels tricéphaliques de la Gaule sont souvent ornés des attributs de Mercure : le bélier, la bourse, le serpent.

M. Mowat, membre résidant, présente à cette occasion

Digitized by Google

quelques observations relatives à ce fait que César, qui cite les divinités gauloises et particulièrement Mercure, ne dit point que le Mercure gaulois eût trois têtes, circonstance qui aurait dû le frapper.

M. Babelon, membre résidant, fait remarquer que le caducée est l'attribut principal et caractéristique du Mercure romain et gallo-romain. Si l'assimilation que proposent les savants entre Mercure et le dieu tricéphale gaulois est fondée, il est singulier qu'on ne trouve jamais le caducée à la main de ce dieu tricéphale, même lorsqu'il s'agit de représentations sculpturales datant du temps de la domination romaine en Gaule.

M. Mowat, membre résidant, présente des remarques sur quelques représentations du jeu des latroncules chez les Romains, joué au moyen de pièces nommées *calculi*. Dans la série des pièces monétiformes de petit bronze romain que possède le Cabinet des médailles et que l'on nomme improprement tessères[1], faute de savoir avec certitude comment les anciens les désignaient, il s'en trouve une qui a acquis quelque notoriété, parce que l'on croit y voir une représentation typique du jeu des latroncules assimilé avec vraisemblance à notre jeu de dames, voire même à celui des échecs. Cette pièce est cataloguée sous le n° 17097; elle provient de l'ancien Cabinet de Modène, dont elle porte l'estampille poinçonnée en argent, aigle éployé, regardant à gauche, dans un cadre ovale. En voici la description.

Deux personnages, vêtus de tuniques amples qui leur recouvrent les jambes et assis sur des escabeaux l'un en face

1. Pour remédier à cet inconvénient, Eckhel avait imaginé le mot *pseudomoneta*, qui offre encore plus de prise à la critique et que l'usage n'a pas ratifié; c'est l'association hybride et savamment barbare du grec ψεῦδος, comportant l'idée de « fraude, tromperie, » avec le latin *moneta*, qui n'a jamais signifié dans les légendes numismatiques que « hôtel monétaire » et non « monnaie courante. » En tant que terme de jeu, le mot *tesserae* était réservé aux dés cubiques marqués sur leurs faces des six premiers nombres, en annelets centrés ou points clos.

Digitized by Google

de l'autre, tiennent sur leurs genoux un plateau, dans lequel Cohen a cru reconnaître les lignes d'un damier; à la vérité, on les devine plus qu'on ne les voit; mais, par contre, on y distingue assez nettement sept points disposés à peu près comme les étoiles de la Grande Ourse; bien entendu, cette comparaison n'a d'autre but que de donner une idée des positions relatives de ces points qui figurent les latroncules. Le joueur de gauche pose la main droite, d'un geste impérieux, sur la table et relève la tête en regardant son adversaire; celui-ci élève le bras droit, la main ouverte dirigée, ainsi que le regard, vers une petite statuette de quadrupède (bœuf, cheval?) posée au sommet d'un meuble à plusieurs rayons ou compartiments dans le fond du tableau, à gauche; au-dessus des joueurs, le mot MORA en légende. Le tout dans un cercle; diamètre, 20 millimètres.

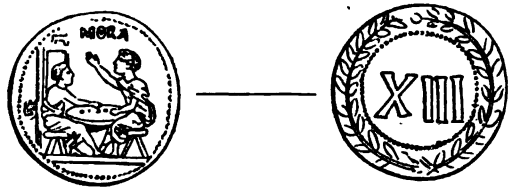

Calculus latruncularius du Cabinet des médailles.

Au revers, les lettres numérales X·III occupant le milieu du champ, dans un cercle de grènetis entouré de laurier.

Ch. Lenormant a fait graver cette médaille avec un texte explicatif dans le *Trésor de numismatique et de glyptique*, *Iconographie des empereurs romains* (p. 18, pl. X, 4), publié en collaboration avec Paul Delaroche et Henriquel Dupont: « Deux esclaves, dont l'un paraît être africain, assis en face l'un de l'autre à une table, se livrent avec ardeur à un jeu dont le prix paraît placé à la gauche du spectateur au-dessus d'une colonne... Est-ce à la *mora* des Italiens actuels que jouent les deux esclaves? La main ouverte et les doigts séparés de celui de droite semblent favoriser cette conjec-

Digitized by Google

ture. Le peuple en Italie, et particulièrement celui de Rome, s'y livre encore aujourd'hui avec fureur. » Lenormant s'est trompé; car les joueurs ne portent pas le costume servile composé d'une tunique courte descendant à mi-cuisses et serrée à la taille par une ceinture; de plus, la *mora* se joue, sans l'attirail d'une table et de ses pièces, simplement en devinant le nombre des doigts levés. C'est ce que Cohen a encore moins compris, en confondant les deux jeux : « deux joueurs assis en face l'un de l'autre et tenant sur leurs genoux une tablette ressemblant à un damier; l'un touche le damier et l'autre lève la main comme pour donner à deviner un nombre; à gauche sur le second plan, un meuble au-dessus duquel est un animal[1] ? »

Un autre exemplaire, mais de conservation très médiocre, a été gravé par Pembroke dans ses *Numismata antiqua*, 1746, 3e partie, pl. 97, fig. 3; le meuble surmonté de la figurine de quadrupède y manque; l'objet posé sur les genoux des joueurs n'est qu'une masse confuse qu'il est impossible de déterminer sur cette image défectueuse[2].

Becq de Fouquières, reprenant l'étude du sujet décrit par Lenormant et par Cohen, l'a reproduit dans son livre intitulé *Les jeux des anciens*, 2e édition, 1873, p. 447, et l'a très ingénieusement commenté à l'aide de la description du jeu des *calculi* en dix-huit vers dans un petit poème attribué à Saleius Bassus; suivant lui, le mot *mora* qu'on lit sur la médaille n'est autre que le terme dont le poète s'est servi dans le passage[3] *ancipites subit ille moras* ainsi traduit: cette pièce subit deux échecs.

1. Cohen, *Descr. hist. des monn. imp.*, VIII, 1892, p. 266, n. 6, figure.

2. La collection Pembroke a été dispersée aux enchères publiques à Londres en 1848. La tessère en question est décrite dans le livret de vente sous le n° 1392, avec l'annotation *modelled and cast* qui discrédite son authenticité (*Catalogue of the entire Pembroke collection of greek Roman, English, Scotch, Irish and foreign mediaeval coins and medals, etc., which will be sold by auction by Messrs S. Leigh Sotheby and Co., 3, Wellington street, strand, on monday 31st of July* 1848; London, 1848, in-8°, p. 295).

3. *Poetae latini minores*, t. III, p. 257-260; *Sallei Bassi carmen*

Digitized by Google

Il est cependant possible, à mon avis, que la locution *ancipites moras* doit s'entendre non pas d'une pièce doublement en prise, mais du retard subi par le joueur condamné à perdre deux fois son tour de jouer cette pièce en raison de sa position ou des dés amenés par l'adversaire, comme cela se pratique au jaquet quand l'un des joueurs voit son jeu *bouché*. En outre, je ne crois pas que, sur la médaille, le mot MORA soit le substantif signifiant retard, empêchement. J'y reconnais plutôt l'impératif du verbe *morare* : attends! ne bouge pas! En d'autres termes, la légende MORA n'est pas le titre explicatif du jeu figuré au-dessous ou le nom du coup décisif de la partie; c'est l'exclamation même poussée par le joueur de gauche en même temps qu'il pose impérieusement la main sur la table.

Cette interprétation est d'ailleurs conforme aux habitudes des artistes qui représentaient une scène dialoguée ou un épisode vif et animé; c'est ainsi que, sur des médaillons contorniates, au-dessus de la tête de l'acteur favori ou de l'aurige vainqueur, est inscrite l'acclamation poussée par les spectateurs : *Margarita, vincas!* ou *Petroni, placeas!*

Le verbe *morare* est donc un terme technique servant à formuler une des règles du jeu des *calculi*, dans le coup du joueur forçant l'adversaire à marquer le pas. Ce qu'il a de particulièrement intéressant, c'est qu'il fait précisément contre-pied au terme *exire*, désignant le coup par lequel un joueur était forcé de jouer une pièce en prise et de la dégager; c'est ce que nous apprend Sénèque quand il dit qu'un homme qui court à sa maison en feu ne s'attarde pas devant une partie de latroncules pour savoir comment une pièce enchaînée pourra se dégager, *nemo qui ad incendium domus suae currit tabulam latrunculariam perspicit ut sciat quomodo alligatus exeat calculus*[1].

ad Pisonem, v. 189 (édit. Wernsdorf, 1824, dans la collection des *Classiques latins* de Lemaire). — *Poetae latini minores*, t. I, p. 225-236; *Incerti laus Pisonis*, v. 201 (édit. Em. Baehrens, 1879, dans la *Bibliotheca Scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana*).

1. Sénèque, *Epist.* CLVII, *in fine*.

Digitized by Google

Par une curieuse coïncidence, le coup de la pièce *forcée* forme le sujet d'un tableau, avec l'épigraphe appropriée EXSI (= *exi*), tout comme le coup de la pièce *immobilisée* forme celui qui est figuré sur la médaille portant la légende MORA. Une peinture murale découverte à Pompéi en 1876

Peinture murale de Pompéi[1].

et conservée au Musée de Naples[2] offre une scène presque identique à celle que nous avons décrite. Dans un panneau quadrangulaire, on voit deux personnages barbus, assis sur des escabeaux, l'un en face de l'autre; tous deux sont chaussés de brodequins; celui de gauche est vêtu d'une tunique rouge sombre; celle de l'autre est de couleur jaune; ils tiennent sur leurs genoux une table où sont disposées plusieurs rangées de dames rondes colorées en rouge, en noir, en blanc; le joueur de gauche tient dans la main droite un cornet jaune; au-dessus de sa tête est écrit le mot EXSI. L'autre montre les dés avec la main droite tendue; au-dessus de sa tête est l'inscription : NON TRIA·DVAS·EST. Sur un panneau contigu, on voit la discussion dégénérer en dispute; les joueurs se sont levés et échangent des coups avec des propos tels que ceux-ci : NON// A ME TRIA EGO FVI — ORTE FELLATOR EGO FVI. Le cabaretier les pousse dehors, avec ces mots : ITIS . FORAS RIXSATIS. Je me borne à ces indications sommaires, sans reproduire le sujet de ce deuxième panneau qui n'a pas un rapport immédiat avec la question spéciale que je traite en ce moment.

1. Ce dessin a été, par erreur, beaucoup trop réduit; il suffit cependant pour suivre la description très consciencieuse de notre confrère. (C. des I.)

2. *Notizie degli scavi*, nov. 1876, p. 194, tav. 6.

Digitized by Google

En revanche, je signale une améthyste gravée qui donne une troisième représentation du jeu des latroncules.

Améthyste gravée représentant le jeu des latroncules.

Ce précieux petit monument appartenait au duc de Luynes, qui en confia la publication à Minervini. On y voit deux personnages assis sur des tabourets et tenant sur leurs genoux un damier nettement caractérisé par son quadrillage, sur lequel on distingue des dames ou des dés. Au second plan, deux personnages debout à leurs côtés paraissent suivre la partie avec intérêt. Le quadrillage comporte cinq rangées, chacune de quatre cases, ce qui donne à croire que chaque joueur plaçait ses dames sur deux rangées, la rangée médiane restant libre entre les deux adversaires, A et B. Dans l'état d'avancement de la partie, les dames sont placées comme l'indique la figure ci-dessous, par agrandissement.

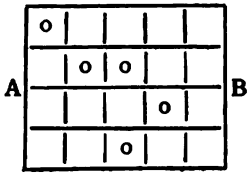

Disposition des pions sur un damier antique d'après une pierre gravée.

Il est à regretter que Minervini n'ait jamais donné le commentaire de cette gemme qu'il s'est contenté de faire graver dans le *Bullettino archeologico Napolitano* (2e série, t. I, 1852-1853, pl. VIII, fig. 5), avec quelques mots de référence au bas de la page 192. De ce qui précède, il est permis de déduire ces quelques conclusions :

Digitized by Google

1° Par le passage précité de Sénèque et par un vers d'Ovide[1], nous savons qu'on appelait *calculi* les pièces servant au jeu des latroncules.

2° L'emploi du mot *moras* dans la description de ce jeu par Saleius Bassus, conjointement avec la légende *mora* sur la médaille qui a pour revers le chiffre XIII dans un cercle entouré de laurier, prouve que cette médaille n'est autre qu'un *calculus* servant au dit jeu.

3° Toutes les médailles analogues caractérisées au revers par un chiffre à l'intérieur d'un cercle entouré de laurier sont également des *calculi latruncularii;* tel est le véritable nom à donner aux pièces vulgairement appelées *tessères.*

4° Le mot *calculus* est en rapport étroit avec la nature arithmétique du revers indiquant la valeur relative de chaque pièce, laquelle devait probablement être jouée en conformité du nombre de points amenés par les dés du joueur; en effet, on possède plusieurs séries complètes de ces pièces, avec tous les nombres de I à XVIII, qui ne paraît pas avoir été dépassé dans ces séries; or, XVIII est précisément le maximum des points qu'on peut amener dans le coup du triple-six (τρὶς ἕξ) avec les trois dés dont les Anciens se servaient habituellement.

On ne s'attend pas à trouver dans les textes épigraphiques des renseignements sur la marche des latroncules; il me sera cependant permis de rappeler ici, à titre de rapprochement curieux, l'épitaphe d'un professeur émérite de ce jeu découverte en 1882 à Auch[2] :

C · AFRÁNIO CLARI · LIB · GRAPHICO
DOCTÓRI · LIBRARIO · LVSORI
LATRVNCVLORVM·CVR·C·R·ET·TERTVLLAE
CONIVGI · EX · TESTAMENTO · IPSIVS

1. Ovide, *Ars amat.*, II, 207 : *Sive latrocinii sub imagine calculus ibit.*

2. A. Lavergne, dans *Revue de Gascogne*, 1882, p. 435; Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, 1882, p. 306; Blade, *Épigraphie antique de la Gascogne*, 1885, p. 162.

Digitized by Google

C. Afranio, Clari lib(erto), graphico, doctori librario, lusori latrunculorum, cur(atori) c(ivium) r(omanorum); et Tertullae, conjugi. Ex testamento ipsius.

M. l'abbé Thédenat, à l'occasion de cette communication, dit qu'il a remarqué, gravé sur une dalle de la basilique Julia, au Forum romain, un damier avec inscriptions : *vincis gaudes, perdis plangis*, et, plus bas, les mots presqu'effacés : *sile et recede.*

Séance du 10 Juillet.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, deuxième vice-président.

Ouvrages offerts :

Carton (Dr). *Climatologie et agriculture de l'Afrique ancienne.* 1895, in-8°.

Statuts de l'Académie celtique ou Société des Antiquaires de France. Paris, 1814, in-8°. (Offert par M. Gaidoz.)

M. E. Michon, membre résidant, offre au nom de M. Cagnat et de la part de M. le Dr Carton, associé correspondant de la Société, une brochure intitulée *Climatologie et agriculture de l'Afrique ancienne.* L'auteur, bien connu par ses explorations archéologiques et ses publications de toute sorte sur l'Afrique romaine, a voulu mettre à profit six années de séjour passées sur les lieux pour faire la critique des différentes causes qui ont amené un pays autrefois très peuplé et très florissant à l'état d'abandon et de déchéance dans lequel nous le voyons aujourd'hui. Quoique ses exemples soient empruntés particulièrement à la Byzacène, il a pensé avec raison qu'il pouvait, au moins dans une certaine mesure, généraliser l'interprétation et l'étendre même aux régions qui ont moins violemment subi les mêmes vicissitudes. Il constate successivement comment l'Afrique était autrefois plus boisée que de nos jours, comment les forêts et les ouvrages d'art y atténuaient les défauts de l'irrégularité des pluies et du ruissellement, comment aussi les sources et les rivières y étaient plus abondantes et leur débit mieux régu-

Digitized by Google

larisé, et arrive à cette conclusion que la richesse attestée par les ruines du passé résultait de la plus grande humidité de l'atmosphère et du sol entretenue et utilisée par les antiques cultivateurs. L'extension de la culture de l'olivier était certainement l'un des facteurs de cette prospérité, mais, « à part quelques points qui sont des exceptions, » dit en terminant M. le Dr Carton, « l'Afrique a été avant tout un pays de culture variée, et ce serait, à notre sens, s'exposer à de grandes déceptions que d'aller à l'encontre des précieux enseignements donnés par l'histoire et l'archéologie en se contentant d'employer un seul des moyens que les anciens ont mis en œuvre pour aménager ou pour exploiter le pays. »

Travaux.

M. le Président annonce que M. Héron de Villefosse a été promu officier de la Légion d'honneur. Notre confrère a reçu cette distinction au Musée du Louvre, pendant l'inauguration de la salle d'Afrique qu'il venait de créer, un peu comme un soldat sur le champ de bataille après une action d'éclat. M. le Président est certain d'être l'interprète de tous les membres de notre Compagnie en adressant, en leur nom, à M. Héron de Villefosse les plus sincères et les plus affectueuses félicitations.

M. Durrieu, membre résidant, signale, dans le précieux recueil des *Vite de' uomini illustri*, écrites au xve siècle par le libraire florentin Vespasiano da Bisticci, la mention d'un manuscrit d'une vie de Charlemagne qui fut offert à Louis XI, vers l'époque de son couronnement, par le célèbre humaniste et homme d'État Donato Acciajuoli. M. Durrieu expose qu'il vient de retrouver le manuscrit même que Donato Acciajuoli donna à Louis XI. Ce manuscrit est à Cambridge, au Fitzwilliam-Museum, où il est entré par voie d'achat, en 1814[1].

M. Samuel Berger, membre résidant, appuie les conclusions de M. Durrieu.

1. N° 180 du récent catalogue dressé par M. Montague Rhodes James.

Digitized by Google

M. Gaidoz, membre résidant, fait hommage à la Société d'un exemplaire imprimé des statuts de l'Académie celtique datant de l'année 1814, et donne lecture de plusieurs articles assez curieux de cet antique règlement.

M. le Président remercie M. Gaidoz, au nom de la Société qui ne possédait d'exemplaire de ce règlement ni dans sa bibliothèque ni dans ses archives.

A la demande de M. le Président, M. l'abbé Duchesne, récemment revenu de Rome, donne à la Société quelques renseignements sur les fouilles exécutées cette année à Rome, près du Colisée, dans la direction de Saint-Jean-de-Latran, et sur les thermes de Titus, dont l'emplacement exact a été reconnu.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, donne des explications touchant le Forum d'Archémore à Rome (*Archemorium* ou *Archimonium*), où se trouve l'église S. Nicola in Arcione, et où l'on découvrit jadis deux statues d'athlète et une statue de guerrier grec, et demande à M. l'abbé Duchesne quelques renseignements complémentaires.

Séance du 17 Juillet.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, deuxième vice-président.

Ouvrages offerts :

Coutil (L.). *Département de l'Eure. Archéologie gauloise, gallo-romaine et franque. I. Arrondissement des Andelys.* Paris, 1895, in-8°.

Desnoyers. *Inscription commémorative de Jeanne d'Arc dans la cathédrale d'Orléans.* Orléans, 1895, in-8°.

— *Note sur une fausse représentation de Jeanne d'Arc attribuée au XV^e^ siècle.* Orléans, 1895, in-8°.

Mowat (R.). *Les noms de l'empereur Carausius. — Les ateliers monétaires impériaux en Gaule, principalement de Postume à Tétricus.* Paris, s. d., in-8°. (Extrait de la *Revue de numismatique*, 1895, 2^e^ trim.)

Digitized by Google

M. R. Mowat, membre résidant, fait hommage à la Société de deux mémoires qu'il a récemment publiés dans la *Revue numismatique*, l'un intitulé *Les noms de l'empereur Carausius*, l'autre *Les ateliers monétaires impériaux en Gaule, principalement de Postume à Tétricus*. Il fait ressortir l'importance des renseignements que lui a fournis sur la chronologie des empereurs gallo-romains une liste des empereurs rédigée en 349 par Silvius Polémius, et publiée par Mommsen dans les *Chronica minora*[1].

M. A. Blanchet, associé correspondant national, offre à la Société, de la part de l'auteur, M. L. Coutil, associé correspondant national, un ouvrage intitulé *Département de l'Eure. Archéologie gauloise, gallo-romaine et franque. I. Arrondissement des Andelys*. Il insiste sur le talent dont l'auteur a fait preuve dans l'exécution des planches qui illustrent cet intéressant répertoire.

Correspondance.

M. Hénault, archiviste et sous-bibliothécaire de la ville de Valenciennes, présenté par MM. Ulysse Robert et H. Omont, pose sa candidature au titre d'associé correspondant national à Valenciennes. Le président désigne MM. Molinier, Babelon et Prou pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Omont, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport favorable sur la candidature du vicomte Menjot d'Elbenne au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et le candidat, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national au château de Cauléon, par Tuffé (Sarthe).

M. Mowat, membre résidant, communique de la part de

1. *Monumenta Germaniae historica*, éd. Pertz, t. IX, 1892, p. 520.

Digitized by Google

M. Tholin, associé correspondant national à Agen, une inscription qui vient de lui être signalée par M. Aché, maire de Laroque-Timbaut (Lot-et-Garonne). Voici d'abord les renseignements recueillis par M. Tholin relativement au site de la découverte :

« L'inscription a été récemment trouvée à Magnebal, commune de Hautefage, dans les fondations d'un édifice que l'on croit avoir été une église détruite depuis environ trois siècles; des affaissements de terrain ont mis ces ruines au jour. Il y a sur ce point un ensemble d'établissements religieux peut-être unique dans le département de Lot-et-Garonne. A 1000 mètres ouest de Magnebal, l'église de Haufage a été construite pour abriter une source dite miraculeuse qui, jusqu'au siècle dernier, a été l'objet de grands pèlerinages et de dévotions exceptionnelles. A 1500 mètres nord-est de Magnebal, l'église d'Auradou, romane en partie, paraît avoir remplacé un ancien oratoire; le nom *de Oratorio* est significatif. Enfin des textes du XIIIe siècle mentionnent dans le voisinage de Hautefage une église dite *de Altaribus*, nom également significatif qui ne se retrouve sous aucune forme moderne. L'église détruite de Magnebal ne serait-elle pas l'église *de Altaribus*, et le nom ne ferait-il pas supposer qu'il y avait sur ce point d'autres autels que celui qui vient d'être retrouvé? »

Venant ensuite à l'inscription elle-même, M. Mowat en fait circuler un estampage et un dessin au 1/5 exécutés par M. Boubée, agent-voyer.

Le monument consiste en une base quadrilatérale de marbre blanc, avec soubassement et chapiteau formé d'un abaque et d'une échine en saillie. Hauteur totale, 1m050; largeur du dé, 0m435; épaisseur du dé, 0m335. Une excavation quadrangulaire, avec un ressaut à l'entrée, a été pratiquée dans la table supérieure, un peu en arrière du centre; largeur et longueur à l'ouverture, 0m290 sur 0m130; largeur et longueur au fond, 0m160 sur 0m080; profondeur, 0m090. Cette cavité n'est autre que le *foculus* où était allumée la flamme du sacrifice.

La première ligne est gravée sur le bandeau de l'abaque;

Digitized by Google

une cassure à l'angle a emporté la moitié de la première lettre; les cinq autres lignes occupent la face antérieure du dé; hauteur des lettres, respectivement 7, 8 1/2, 7 1/2, 6, 5 et 4 centimètres. On y remarque un grand nombre de ligatures et d'enclaves; les P ont la boucle ouverte à la partie inférieure; c'est un signe qui ne permet pas de descendre l'âge de l'inscription au-dessous du Ier siècle.

NVM·AVG
M·CL·SEVE
RVS AEb
LS·PERMSS
ORbNS·C·N
D·S·P·P

Num(ini) Aug(usti). M. Cl(audius) Severus, aedilis, permiss(u) ordinis c(ivitatis) N(itiobrigum), d(e) s(ua) p(ecunia) p(osuit). — A la divinité de l'empereur, Marcus Claudius Severus, avec la permission de l'Ordre (des décurions) de la cité des Nitiobriges, a érigé ce monument à ses frais.

Cette inscription constitue le plus ancien document épigraphique concernant le peuple que César, Strabon et Ptolémée nous ont fait connaître sous le nom de Nitiobriges, altéré en *Antobroges* par les copistes de Pline, et *Nitiobro(ges)* par celui de la Table de Peutinger; c'est en outre le témoignage matériel que le site de ce monument était sur le territoire de ce peuple politiquement organisé en cité dès le premier siècle avec un sénat local à sa tête, *Ordo decurionum*. Le nom de l'un de ses principaux magistrats, l'édile M. Claudius Severus, est à ajouter aux fastes municipaux de la Gaule.

En raison de la double coïncidence du gentilice et du cognomen, il y a peut-être des rapports de parenté très rap-

Digitized by Google

prochée entre ce personnage et les deux Lyonnais Claudius Severinus et Claudia Severina, dont on connaît d'autre part[1] les épitaphes. Il faut se résigner à ignorer l'événement qui a motivé l'érection de l'autel à la divinité de l'Empereur sur un point situé à peu près au quart du trajet entre Agen, chef-lieu des Nitiobriges, et Cahors, chef-lieu des Cadurcs, et écarté de tout centre important de population. Si cela a eu lieu à l'occasion ou en souvenir d'une halte du prince au cours d'un voyage, il faudrait se reporter au temps où Auguste se rendit en Gaule pour la pacification de l'Aquitaine et pour l'organisation des provinces; la dédicace *Numini Augusti* se lit effectivement pour la première fois sur le célèbre autel de Narbonne élevé en l'an 11; mais elle a pu être employée souvent par la suite à l'adresse de quelqu'un de ses successeurs, puisque le titre d'Auguste était toujours donné à l'empereur régnant. S'il s'était agi d'une faveur accordée à la cité, le monument eût été érigé au chef-lieu. Il vaut donc mieux y voir un acte de reconnaissance ou d'adulation privée que Claudius Severus aura voulu manifester sur son domaine particulier, mais d'une manière publique, c'est-à-dire sur la voie publique traversant ses terres, et c'est pour cela qu'il lui aura fallu en obtenir la permission du Conseil des décurions, avec obligation de la mentionner sur le monument lui-même. Le secret de l'énigme est probablement caché sous les ruines de l'église *de Altaribus*, dans lesquelles il serait intéressant de pratiquer des fouilles. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, un fait qui paraît acquis, c'est que l'autel s'élevait sur la voie romaine, jalonnée par la colonne itinéraire que M. Magen découvrit à Roudoulous, commune de Sauvagnas, et qu'il a publiée dans le tome XLI (1875) du *Congrès archéologique de France*, pages 222-226. La voici avec les restitutions de M. Allmer[2] :

1. A. de Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 393; Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, I, p. 298.
2. *Revue épigraphique du Midi de la France*, I, p. 165.

Digitized by Google

dd·nn·impp·caess
C·V*al·dioc*LETIANO
P·F·IN*v·a*VG·ET
M·AV*r·ma*XIMIANO
P·F·INV·AVG·ET
FL·VAL·CONSTANTIO·ET
GAL·VAL·MAXIMIANO
NOBB·CAESS
CINLVI

La lecture de la dernière ligne a été controversée, par suite de l'incertitude du déchiffrement des deux premières lettres, qui a donné lieu à l'interprétation [*a*]GIN(*no*), et à celle-ci, CIN, c'est-à-dire *C(ivitas) L(ibera) N(itiobrigum)*. Il est cependant, *a priori*, peu admissible qu'au temps de la Tétrarchie, de l'an 293 à 305, une cité quelconque ait eu le titre de *libera;* l'absence de ce titre dans l'inscription de Magnebal tend même à démontrer que jamais celle des Nitiobriges ne l'a porté. D'ailleurs, M. Tholin assure qu'après un nouvel examen du milliaire conservé au Musée d'Agen, la soi-disant sigle L qui suivrait le C se réduit à une portion de jambage se perdant dans un creux, où une petite bosse, de niveau avec la surface environnante non entamée, occupe précisément le point où l'on devrait voir le pied d'un L s'il avait été gravé. Or on n'en aperçoit aucune trace.

Quant au petit trait oblique qui termine la pointe inférieure du C et qu'on a pris pour le crochet d'un G, c'est une simple éraflure produite accidentellement sur la surface de la colonne milliaire par le contact du gravier, quand on s'en est servi pendant des années comme rouleau à dépiquer le grain. Enfin, la surface du marbre est intacte dans la partie qui précède le C et n'offre aucune trace d'un A disparu.

Puisqu'il n'y a moyen de lire ni CLNLVI, ni [A]GINLVI, force est bien de s'en tenir à la lecture CINLVI, *Ci(vitas) N(itiobrigum) l(euga) sexta.* C'est dans la *Notitia Provinciarum et Civitatum*, rédigée dans l'intervalle de 395 à 423,

Digitized by Google

qu'on trouve la première mention de la *Civitas Agennensium*, ce qui prouve que le nom des Nitiobriges n'est tombé en désuétude que dans le cours du IVe siècle; le même phénomène s'est produit dans l'appellation de la *Civitas Viviscorum*, devenue *Civitas Burdegalensium*.

M. Mowat donne ensuite lecture de la note suivante :

« Dans la séance du 9 août 1871, le baron De Witte communiquait à la Société[1] une grosse rondelle de plomb de 73 millimètres de diamètre, provenant d'Italie, d'après les renseignements qu'il avait pu recueillir, et portant une inscription circulaire VICT·VICTORINI en relief. Depuis lors, elle est entrée au Cabinet des médailles, où je l'ai examinée. La face postérieure est plane, mais non lisse, par suite des rugosités dues au contact avec l'intérieur du moule en sable fin dans lequel elle a été coulée. L'épaisseur moyenne est de 5 millimètres et demi; les lettres ont 10 millimètres de hauteur; le poids est de 198 grammes. La partie centrale forme une aire vide entourée d'un bourrelet, qui paraissait à notre ancien confrère avoir servi de sertissement à une médaille encastrée ou à une plaque d'un autre métal, sur laquelle se voyait probablement soit l'effigie de l'empereur qui régna dans les Gaules de l'an 265 à 268, soit un sujet relatif à l'une de ses victoires indiqué par l'inscription qu'il lisait ainsi : *Vict(oria) Victorini*.

« Cette conjecture n'était pas fondée, et il ne l'aurait pas mise en avant s'il avait su qu'un autre exemplaire[2], exactement pareil et ayant en outre l'avantage de n'avoir subi aucune mutilation, avait été découvert en 1826, avec plusieurs médailles de bronze, à Lyon, terrasse Saint-Benoît, et publiée en 1854 par Alphonse de Boissieu, qui en a donné une excellente gravure dans son recueil des *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 612, n. XIII. A cette dernière époque,

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1871, p. 17, fig.

2. Babelon et Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, 1895, p. 719, n. 2324.

Digitized by Google

il appartenait à un amateur lyonnais, F.-B. Parot, décédé en 1859, dont la collection de médailles et d'antiquités fut dispersée aux enchères à Lyon, en janvier 1860. M. Dissard, conservateur des Musées de la ville, m'informe obligeamment que, sous le n° 3543 du catalogue de vente rédigé par le libraire Boullieux, on trouve la mention suivante : disque bronze avec inscript. : VICTORINI VICT., et que cet objet, adjugé au prix de 5 fr. 50 au marchand d'antiquités Vaganay, fut probablement vendu par lui à un étranger de passage, sans qu'on sache ce qu'il est devenu. La désignation *disque bronze*, contredite par la description de Boissieu, est nécessairement fautive par la négligence du rédacteur du catalogue.

« Or, sur cet exemplaire intact, ou du moins sur son fac-similé gravé, on constate que le champ central est occupé par deux larges feuilles de laurier placées tête-bêche l'une à côté de l'autre. Ainsi s'évanouit la seule chance qu'il y eût de mettre en rapport avec l'histoire de l'empereur Victorin le médaillon présenté à la Société par le baron De Witte; il y avait d'ailleurs un motif sérieux pour ne pas faire ce rapprochement : c'est l'absence du titre impérial *Aug(usti)* qui, suivant la règle, devrait suivre le nom de ce personnage si l'inscription était interprétée *Victoria Victorini*. Les témoignages numismatiques abondent à l'appui de cette observation, par exemple, les légendes monétaires

VICTORIA GALBAE AVG,
VICTORIA ANTONINI AVG,
VICTORIA ALEXANDRI AVG N,
VICTORIAE MAXIMINI AVG,
VICTORIA GORDIANI AVG,
VICTORIA PROBI AVG,
VICTORIA CONSTANTINI AVG,
VICTORIA CONSTANTI AVG,
VICTORIA CONSTANTIS AVG.

« A quoi l'on peut ajouter VICTORIA IMP VESPA-

Digitized by Google

SIANI. Il faut cependant noter l'exception VICTORIA OTHONIS; mais elle est unique et ne saurait infirmer la règle habituelle.

« Du moment qu'il ne peut plus être question d'attribuer le médaillon à l'empereur Victorin, la lecture *Vict(oria) Victorini* doit être rejetée. Il n'y en a qu'une qui puisse la remplacer, c'est *Vict(orii) Victorini*, en sous-entendant *sigillum*, ou peut-être le nom de l'objet auquel le plomb était fixé comme signe de propriété d'un personnage nommé Victorius Victorinus; il est facile de deviner que les deux feuilles de laurier font allusion à l'étymologie de son nom répétée dans le surnom.

« Quant à dire quel était cet objet, on en est réduit à des conjectures plus ou moins plausibles; le médaillon ne porte ni bélière, ni trou de suspension; on n'y aperçoit aucun indice du passage de cordelettes d'attache prises dans la masse du métal comme dans les bulles de scellement. Dans ces conditions, il ne peut avoir été fixé que par encastrement; l'absence d'inscription ou de sujet figuré au revers favorise cette conjecture. Peut-être remplissait-il une cavité pratiquée en forme de godet dans une dalle funéraire, comme on en a trouvé dans les catacombes de Rome; peut-être encore était-il logé dans un bloc de marbre ou de pierre de taille expédié de la carrière, suivant un usage dont on connaît plusieurs exemples, relatés notamment par Ficoroni et par Garrucci.

« La ressemblance parfaite que l'on constate entre les dessins des deux exemplaires publiés par de Boissieu et De Witte me donne à croire qu'il y a identité entre eux; de plus, le fait que les ornements en forme de feuilles sur l'exemplaire signalé par l'éminent archéologue belge en ont été brutalement arrachés comme il l'a reconnu lui-même, ce fait, dis-je, m'inspire le soupçon d'une supercherie pratiquée dans un but mercantile sur le médaillon lyonnais; peut-être est-ce le falsificateur lui-même qui, sachant l'intérêt extrême attaché par De Witte à tout ce qui concerne les empereurs gallo-romains, ne se sera pas contenté de ce simple *truquage* et aura cherché à donner un attrait extraordinaire à cet

Digitized by Google

objet antique en suggérant l'idée que l'emplacement vide du centre avait été destiné à sertir une médaille de Victorin. L'invraisemblance de la soi-disant découverte en Italie et la suppression des feuilles de laurier n'ont été que des expédients imaginés pour faire perdre la trace du médaillon recueilli à Lyon par Parot, même en admettant que celui-ci n'est pas l'œuvre d'un premier faussaire. »

M. A. Blanchet, associé correspondant national, soumet à la Société quelques observations sur la communication précédente. Il fait des réserves sur l'identité d'un médaillon publié par Boissieu avec un médaillon analogue conservé au Cabinet de France et émet l'opinion que ce médaillon pourrait bien n'être autre chose qu'un couvercle avec une anse centrale disparue.

Le dessin de Boissieu est mis sous les yeux de la Société et il est reconnu que les dessins gravés au centre du médaillon ne figurent pas une anse et ne favorisent pas l'objection de M. Blanchet.

Séance du 24 Juillet.

Présidence de M. R. Mowat, ancien président.

Ouvrages offerts :

Ferrero (Ermanno). ***Di un' iscrizione di Aosta.*** Torino, 1895, in-8°.

Gréau (Collection Julien). ***Les bronzes antiques.*** Paris, 1885, in-4°.

— ***Terres cuites grecques, vases peints et marbres antiques.*** Paris, 1891, in-4°.

M. le Président présente les catalogues illustrés des collections de M. Julien Gréau, offerts à la Compagnie par M. Gréau.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Héron de Villefosse lit un rapport favorable sur la candidature de

Digitized by Google

M. Vernet au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Vernet, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Toul (Meurthe-et-Moselle).

M. Ed. Saglio, membre résidant, présente à la Société un reliquaire récemment acquis par le Musée de l'Hôtel de Cluny. Ce reliquaire, qui représente sainte Valère, patronne de la ville de Limoges, est une œuvre limousine de la première moitié du XIIIe siècle. La sainte, assise sur un trône, est figurée comme elle l'est traditionnellement, décapitée et tenant sa tête dans ses mains. Sur la paroi latérale gauche de son siège, elle est encore une fois figurée sur le fond du cuivre champlevé et gravé, rempli tout autour d'émail bleu lapis; elle est debout, portant sa tête à saint Martial, l'apôtre du Limousin, comme le raconte sa légende. Saint Martial est figuré de la même manière sur la paroi de droite, vêtu des insignes épiscopaux, debout devant un autel et donnant la bénédiction. Le côté de l'autel est couvert d'un panneau à fond blanc orné de chevrons. A droite et à gauche de la sainte, les lettres S V (*Sancta Valeria*) sont inscrites en émail rouge.

Le siège servait d'armoire, où était conservée une relique de la sainte, que l'on pouvait apercevoir par derrière à travers une grille découpée en rosace. Cette portière est encadrée d'enroulements de feuillages en cuivre réservé sur fond d'émail bleu lapis.

La figure et le siège ont pour support un grand escabeau à quatre pieds, gravé et émaillé dessus, dont le fond est émaillé de bleu, et décoré d'enroulements de feuillages en cuivre avec fleurs émaillées en rouge, noir et blanc.

M. Durrieu, membre résidant, fait une communication sur une très belle Bible française qui fait partie des manuscrits de l'ancienne bibliothèque de Bourgogne (aujourd'hui nos 9024 et 9025 de la Bibliothèque royale de Bruxelles). Il démontre que les documents d'archives permettent d'identifier ce manuscrit avec une Bible historiée et enluminée, que, en 1415,

Digitized by Google

le duc de Bourgogne, Jean Sans-Peur, acquit, à la requête de la duchesse sa femme qui l'avait déjà entre les mains depuis quelque temps, de son conseiller et receveur général Jean Chousat. Cette Bible avait coûté à faire plus de sept cents francs, et l'évêque de Bethléem, confesseur du duc, qui avait été chargé d'en faire l'évaluation en vue de l'achat, estimait qu'elle pouvait valoir 500 écus d'or. Cependant, Jean Chousat n'en voulut recevoir que 450 francs. La beauté du manuscrit de Bruxelles, qui avait jadis frappé d'une manière particulière le marquis de Laborde, justifie ces hauts prix, relativement très élevés pour l'époque.

Le R. P. Séjourné, dominicain, professeur à l'École biblique du couvent de Saint-Étienne, à Jérusalem, rend compte à la Société de diverses excursions archéologiques faites en terre sainte :

Depuis la fondation de l'École biblique, un très grand nombre d'inscriptions ont été relevées au cours des promenades, excursions et voyages que font les membres de cette École. Pendant le dernier voyage, qui avait pour but d'étudier la vallée du Jourdain, puis la Décapole et la Gaulanitide, plusieurs inscriptions ont été retrouvées ; le P. Séjourné est heureux de pouvoir en présenter quelques-unes à la Société des Antiquaires de France.

La première est une inscription funéraire de la magnifique nécropole de Gadara, ville romaine située sur les hauteurs qui dominent au sud-est le lac de Tibériade.

I. ΓΑΙΟΥΑΝΝΙΟΥ ΓΑΑΝΥΙΦ

Les deux suivantes viennent du village actuel de Kefr-el-Ma, l'ancienne Aléma des Maccabées.

II. ΘΑΡ
ΑΛΕΞ
ΘΡΕΑ

Digitized by Google

III. ЄΡΓΟΝ ΓΑΙΑΝΟΥ ΛΑΤΟΤΟΜΟΥ

Le Père Séjourné communique aussi la photographie d'une statue trouvée dans cette même localité.

La quatrième inscription vient de Khisfin, Casphon des Maccabées. C'est très probablement une inscription funéraire chrétienne.

IV. ΚωΣΤΑΝΤΙΝΟΥ ⊕ ΘЄΟΦΑΝΟΥΣ Θ

Cinq autres inscriptions proviennent du village actuel de Kuneitrah. On n'a pas encore pu déterminer quelle localité antique représente ce village. Les nos V, VI, VII et IX sont des inscriptions funéraires de diverses formules. Le n° VIII est une invocation à Saint-Georges, dont le culte est si populaire en Orient.

V.
ΘΑΡCΙ
ΘЄΑΔ
ωΡΑΟΥΔ
ΙC ΑΘΑΝΑ
ΤΟC Є
ΤωΝ Ō

VI.
ΑΡΧЄΛΑΟC
ΑΝΝΙΑΝΟΥ

VII.
ЄΙC ΘЄωC ΟΒΟΗΘωΝ
ΗCΥΧΙΑ ЄΥΛΑΛΙΟΥ

VIII.
αΓΙЄ ΓЄωΡΓΙ ΒΟΗΘЄΙ
ΗΛΙΑ ΖΗΝΟΔωΡΟΥ

Digitized by Google

IX. $\overline{\text{KE}}$ANA
ΠAYCON
τONΔOY
ΛONCOY
ΓЄωPΓIO//
ЄNΘAΔЄ
KITAIЄBI//
ЄBΦOA

En terminant, le Père Séjourné communique des photographies représentant les restes récemment déblayés de deux églises latines construites par les Croisés en Palestine. La première est l'église de Sébastieh, l'ancienne Samarie, dédiée à saint Jean-Baptiste. La deuxième est l'église bâtie dans le champ de Jacob sur le puits où Jésus-Christ parla à la Samaritaine. Cette église des Croisés avait succédé à une première église, attribuée à sainte Hélène et à Constantin.

M. C. Enlart, associé correspondant national, fait remarquer, d'après une particularité sculpturale des chapiteaux, que cette église doit avoir été construite de l'an 1160 à l'an 1180.

Séance du 31 Juillet.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Barthélemy (A. de). ***Denier de Hugues, comte de Rouergue.*** S. l. n. d., in-8°.

Carette (Ernest). ***Les assemblées provinciales de la Gaule romaine.*** Paris, 1895, in-8°.

Jadart (H.). ***Jean Bonhomme, architecte de l'hôtel de ville de Reims.*** Reims, 1895, in-8°.

Digitized by Google

Marsaux (le chanoine). *Testament de Nicole de la Mare reçu par Jehan Mahiet, curé de Saint-Martin-de-Chambly* (1576). Beauvais, 1895, in-8°.

Stokes (Margaret). *Notes on the cross of Cong*. 1895, in-4°.

Villenoisy (F. de). *Observations sur la chronologie préhistorique*. Mons, 1895, in-8°.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, offre, au nom de M. Margaret Stokes, une brochure intitulée *Notes on the cross of Cong*. Cette croix porte des inscriptions qui permettent de la dater du XII^e^ siècle.

Travaux.

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, lit un mémoire de M. Delaville Le Roulx, sur les sceaux espagnols et catalans de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Le mémoire de M. Delaville Le Roulx est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Durrieu, membre résidant, fait une communication sur les Bibles françaises de la bibliothèque du duc de Berry. Il expose notamment qu'il a pu identifier avec certitude une de ces Bibles, que l'on ne connaissait jusqu'ici uniquement que par des mentions d'inventaires, avec un très beau manuscrit en deux volumes de la bibliothèque de l'Arsenal.

M. F. Le Sergeant de Monnecove, associé correspondant national, soumet à la Société la question suivante, posée dans le programme du congrès qui doit se réunir à Tournai, le 5 août 1895 :

« Comment faut-il traduire l'article 25 de la charte de « Tournai donnée par le roi Philippe-Auguste, en 1187 ou « 1211, ainsi conçu : *Quicumque injuriam fecerit in aqua tor-* « *nacensi vie ipsius aque cathena debet precludi quousque* « *injuria fuerit emendata?* »

Ce texte ne concorde pas avec celui du premier registre de Philippe-Auguste, conservé au Vatican, et reproduit en fac-similé héliotypique, en 1883, par les soins de M. Léopold Delisle, lequel est ainsi conçu :

Digitized by Google

« *Quicumque fecerit injuriam in aqua tornacensi, vie ipsius* « *aque catena debent recludi, quousque injuria fuerit emen-* « *data.* »

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, répond que ce texte s'applique simplement aux personnes qui avaient des prises d'eau à Tournai, et au droit de fermer les vannes à ceux qui abuseraient des prises d'eau.

M. R. Mowat, membre résidant, fait la communication suivante :

« La Carte de Peutinger porte la mention **auſrito**, qu'Ernest Desjardins[1] lisait comme si le nom gaulois de Limoges avait été *Ausritum*, à distinguer du nom gallo-romain *Augustoritum*, dont nous devons la connaissance à Ptolémée. D'autres ont pensé que la prononciation d'*Augustoritum* s'était à la longue contractée en *Ausritum*, avec persistance du son représenté par *s*. Ces explications sont aussi peu satisfaisantes l'une que l'autre. Les abréviations *Aūg. Bona*, *Aūg. Magus*, *Aūg. Dunum*, *Aūg. Nemetum*, inscrites sur la Carte, tendent à démontrer que le plan copié en 1265 par un moine anonyme de Colmar portait de même *Aūg. Rito*, pour *Augustoritum*, conformément à l'usage, même officiel, d'abréger le mot *Augustus* en *Aug.* Or, sur le plan que le moine avait sous les yeux comme modèle, le *g* qui termine cette abréviation devait avoir le crochet retombant, caractéristique du type cursif *en faucille*, dont l'inflexion est semblable à celle d'un *s*; le copiste, dans un moment de distraction, croyant avoir affaire à cette lettre, l'aura machinalement transcrite sous la forme d'un long jambage surmonté d'une crosse, dans le style de son époque. Il s'agit donc ici non d'une altération phonique qui pourrait être figurée par la formule **auſ** = AVS = *au(gu)s(to)*, mais d'une faute de copie à redresser suivant la filière **auſ** = AVG = *aug(usto)*.

1. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, II, p. 425.

Digitized by Google

« La même confusion entre les lettres *g* et *s* de l'alphabet cursif romain a donné lieu à la transcription de *germanicomago* en *sermanicomago* sur la même carte, et de *gessoriaco* en *sosoriaco* dans l'Itinéraire d'Antonin[1]. »

Séance du 4 Septembre.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Bruguier-Roure (L.). *Chronique et cartulaire de l'œuvre des église, maison, pont et hôpitaux du Saint-Esprit* (1265-1791). Nîmes, 1895, in-8°.

Gosse (H.-J.). *Souvenir du Danemark*. Genève, 1895, in-8°.

Héron de Villefosse (A.). *Le trésor d'argenterie de Bosco Reale*. S. l. n. d., in-8°.

Roumejoux (A. de). *Simeyrols*. S. l. n. d., in-8°.

— *Fouilles de la Tour de Vésone* (avril 1894). S. l. n. d., in-8°.

— *Septième excursion de la Société historique et archéologique du Périgord*, 25 *et* 26 *juin* 1894. Périgueux, 1894, in-8°.

Teploukhoff. *Monuments matériels des périodes de pierre et de bronze dans la partie occidentale du gouvernement de Perm*. Perm, 1892, in-8° (en russe).

— *Antiquités des Tchoudes de Perm au point de vue des hommes et animaux mythologiques*. Perm, 1893, in-8° (en russe).

— *Catalogue de l'exposition des collections archéologiques et des objets d'antiquité du pays de Perm*. Perm, 1894, in-8°.

— « *Kabala* » *ou supplique au roi des forêts, d'après les superstitions des Permiaks*. Perm, 1895, in-8°.

— *Instruments aratoires des Tchoudes de Perm*. Perm, 1892, in-8° (en russe).

— *Antiquités des Tchoudes de Perm, en argent et en or, et leurs routes commerciales*. Perm, 1895, in-8°.

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1879, p. 184.

Digitized by Google

Teploukhoff et Sergief. *Sur les cavernes de la rivière Yaïr et ses affluents du district de Solikam, gouvernement de Perm.* Perm, 1895, in-8°.

Ville de Reims. *Exposition rétrospective. Catalogue des objets d'art et de curiosité.* Reims, 1895, in-12.

Witte (Alphonse de). *Les places décimales du corps des monnayeurs brabançons à la fin du XVIII^e siècle.* Anvers, 1895, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, offre à la Société de la part de M. le docteur Gosse, conservateur du Musée archéologique de Genève, un volume intitulé *Souvenirs du Danemark.* Ce ne sont pas seulement des souvenirs pittoresques ou historiques que l'auteur a recueillis au cours de son voyage, il a pris soin de noter aussi ses impressions archéologiques. A côté des beautés particulières de la nature, il signale à ses lecteurs d'anciens édifices religieux d'une certaine originalité, des églises rondes soutenues par un pilier central, des fresques de style byzantin et d'anciennes étoffes d'origine orientale. D'excellentes photographies reproduisent ces divers documents. La seconde partie est consacrée à l'étude de l'*ornementation irlandaise* et à l'histoire de son extension. Sans entrer dans la discussion de ses théories, on peut dire que l'auteur a constaté en Irlande la présence d'un style venu de Syrie et d'Égypte, porté, selon lui, d'Alexandrie à Marseille, puis de Marseille en Irlande, à travers les Gaules, par les premiers missionnaires chrétiens. Cette question, qui touche aux origines de notre art national, intéressera particulièrement nos confrères.

M. Courajod fait observer que depuis trois ans, à l'École du Louvre, il a signalé cette ornementation irlandaise et son origine syrienne et égyptienne. Il a insisté longuement, dans ses leçons, sur ces origines orientales de l'ornementation irlandaise, et il est heureux de constater qu'un savant étranger, M. Gosse, étudiant séparément le même sujet, a abouti aux mêmes résultats, qui, désormais, ne peuvent plus être contestés.

Digitized by Google

Correspondance.

M. le Président donne lecture de la lettre suivante :

« Pont-Saint-Esprit, le 8 août 1895.

« Monsieur le Président,

« Ma double qualité d'enfant de Pont-Saint-Esprit et d'historiographe de son beau viaduc m'a fait un devoir de diriger un concert de protestations contre la démolition fort inutile de deux arches de ce monument. Sous prétexte de faciliter une navigation qui n'existe malheureusement plus et ne saurait renaître entre deux lignes ferrées à double voie, on a canalisé le Rhône, ici plus qu'ailleurs. De l'avis des ingénieurs, 61 hectares de terrain se sont atterris en amont et en aval du pont Saint-Esprit, qui sont cause de désastres s'augmentant à chaque nouvelle inondation du fleuve. Le lit torrentiel est colmaté sur plus des deux tiers de sa largeur. Une décision ministérielle de juin 1892 a ordonné le dégagement du monument, ce que je désire avec tous mes compatriotes, en agriculteur autant qu'en archéologue.

« C'est ce qui m'a amené, comme président de syndicat agricole, comme membre de la Société d'agriculture de Vaucluse, à obtenir des vœux qui déclarent ce dégagement nécessaire, mais le projet de destruction de deux arches inutile.

« A ma demande, les Académies de Nîmes et de Vaucluse ont formulé contre cette entreprise des protestations motivées. La Société française d'archéologie a dû joindre sa voix à celles de nos deux sociétés, qui, l'une et l'autre, plaident *pro domo,* puisque le pont Saint-Esprit est également sur leurs domaines.

« Les terres de la Société nationale des Antiquaires sont par toute la France, c'est pourquoi je demande votre appui en cette circonstance. Son intervention, efficace en toute occasion, le sera certainement dans cette circonstance, puisqu'il s'agit d'un monument unique en son genre, qu'on eût classé sans doute, sans l'opposition du corps des ponts et chaussées désireux de garder ses libres allures.

Digitized by Google

« La brochure que je vous adresse, Monsieur le Président, vous en dira plus que cette lettre, qui, je l'espère, obtiendra votre intervention.

« Votre respectueux serviteur,

« L. Bruguier-Roure. »

A l'unanimité, la Compagnie s'associe à la protestation de M. L. Bruguier-Roure.

La Société ouralienne d'amateurs des sciences naturelles à Ekathérinbourg écrit pour demander l'échange de ses publications avec celles de la Société des Antiquaires de France.

Cette demande est renvoyée au bibliothécaire-archiviste.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de notre confrère M. Anatole de Montaiglon, décédé à Tours le 1er septembre dernier. Il exprime les regrets de la Société, qui perd en M. de Montaiglon le doyen de ses membres. Si les funérailles ont lieu à Paris, M. le Président prononcera quelques mots d'adieu sur la tombe de notre confrère.

La Société, après l'expression de ses vifs regrets, désigne M. J.-J. Guiffrey pour rédiger une notice sur M. de Montaiglon.

M. le Président annonce ensuite la mort de M. Julien Gréau, notre associé correspondant national, décédé à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 11 août 1895, dans sa propriété de Nemours (Seine-et-Marne), et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

M. Ch. Roger, conservateur du Musée de Langres, fait la communication suivante :

« Le génie militaire ayant fait ouvrir, pour établir une conduite d'eau, des tranchées considérables au bas du faubourg des Auges à Langres, on vient de mettre à découvert deux cercueils en plomb, chose rare dans notre région.

Digitized by Google

« Le plus élevé de ces cercueils se trouvait à une profondeur d'environ 0m90 du niveau du sol; l'autre, placé un peu plus bas, était en partie recouvert par le précédent, ce qui semble prouver que les deux inhumations ont eu lieu à des époques différentes. Ces cercueils mesuraient, l'un (le plus profondément enfoui dans le sol) 1m90 de long sur 0m48 de large; hauteur 0m36; le plomb avait environ 0m007 d'épaisseur. Ce cercueil, sur tout son pourtour extérieur, portait des bandes en relief, qui, tout en donnant plus de solidité à la plaque de plomb, formaient par leur croisement un dessin régulier ayant la forme d'X.

« L'autre cercueil ne mesurait que 1m84 de longueur et était entièrement uni. Tous deux avaient un couvercle également en plomb, mais non soudé et simplement continué par des rebords comme le couvercle d'une boîte. Dans tous les deux, la charge de terre avait enfoncé ce couvercle à tel point qu'il n'était plus soutenu que par ses extrémités, et qu'au milieu il rejoignait presque le fond du cercueil. L'un des corps était orienté de l'est à l'ouest et l'autre de l'ouest à l'est.

« Bien qu'il ne soit plus resté aucune trace de bois, nous pensons que ces cercueils avaient une enveloppe en planches, car nous avons retrouvé autour d'eux, dans la terre, un grand nombre de longs clous en fer dont la présence ne s'expliquerait guère autrement.

« A la droite des pieds de chaque corps se trouvait un vase en verre. Le plus petit de ces vases, par un grand hasard, était resté parfaitement intact, abrité qu'il était dans l'angle du cercueil; l'autre, au contraire, avait été complètement aplati, mais nous avons pu le reconstituer presque intégralement.

« En outre, en dehors des cercueils et tout près d'eux, on a découvert deux vases en terre. L'un d'entre eux était presque entier; l'autre était tellement fracturé qu'il ne nous a pas été possible d'en retrouver la forme complète.

« Aucune monnaie, aucune inscription ne permet de fixer une date à cette inhumation.

« Les divers objets provenant de cette fouille ont été, avec

Digitized by Google

la bienveillante autorisation du génie militaire, déposés dans les vitrines du Musée de Langres. »

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, communique la copie d'une note qu'il a remarquée dans une correspondance conservée au Cabinet des médailles :

« Observations sur une antiquité trouvée près du bourg de Cepoy à une lieue de la ville de Montargis.

« On a l'obligation de cette découverte au buraliste de la « paroisse de Cepoy ; des ouvriers qu'il employoit en mil sept « cent vingt-cinq au mois d'avril pour tirer du moilon trou- « vèrent, en fouillant, plusieurs chambres souteraines ; dans « une de ces chambres qui sembloit être le centre d'un ancien « château, dont il reste quelque partie de murs, on voit un « pavé de marquetrie dont les petites pieres qui le composent « sont quarées, en forme de déz, de couleurs blanches, noires « et rouges ; les couleurs sont naturelles ; ce qu'il y a de sin- « gulier est un nombre infiny de croix, semblables à celles que « portent les pères Mathurins, représentées par l'assemblage « de petites pierres rapportées figurant dans quelque partie « des poissons et des oiseaux. Le tour de cette marquetrie « est formé de différents petits desseins qui sont d'un goust « ancien. Dans les autres chambres qu'on a découvertes, on « y a trouvé un pavé composé de chaux et de ciment, et de « distance en distance des croix de la forme cy-dessus en « petite pierre quarrée d'une couleur blanche seulement. Sur « un mur d'une de ces chambres estoit peinte la figure d'un « homme dans toute sa grandeur, l'air et le soleil devorèrent « tellement cette peinture qu'un peu de temps après qu'elle « fust découverte, il n'en resta plus rien. On a trouvé aussi « deux têtes de morts qui se réduisirent en poudre dans l'ins- « tant qu'elles prirent l'air. On pense que cet ancien château, « détruit jusque dans les fondements, pouvoit autrefois appar- « tenir à l'ordre de Malthe. Les croix qu'on a trouvées sur « cette marquetrie et les débris d'une petite chapelle qui n'en « est qu'à cent pas sont le fondement de cette conjecture. « Comme on a veu des tuyaux de brique aux environs de ce

Digitized by Google

« réduit ou est cette marquetrie, on présume que cet endroit « estoit destiné pour des bains. Les têtes de morts qui ont « été tirées d'une de ces petites chambres souteraines font « conjecturer que des huguenots auroient pu avoir la pro- « priété de ce château, étant dans l'usage de consacrer leurs « caves à leurs sépultures; le charbon et les pierres brûlées « qu'on a veües dans les petites chambres ne permettent pas « de douter que le feu n'ait consumé ce château. La situation « en étoit brillante; il étoit placé sur une colline peu élevée « dont la pente est douce. La forêt de Montargis, des prairies « assés étendues, arrosées de la rivière de Loing, en faisoient « le point de veue. D'un côté, la ville de Montargis et son « château s'y présentoient à découvert. De l'autre se forme « une gorge entre cette même colline et la forêt où les yeux « se trouvent agréablement arrêtés. Je ne sache rien autre « chose sur cela qui soit digne d'observation.

« A Cepoy, ce 19 avril 1727.

« Lenormant,

« Controleur des canaux d'Orleans et de Loing. »

M. Blanchet est d'avis qu'on peut considérer les substructions dont il est question dans la note comme celles de thermes romains, ornés de mosaïques et de fresques.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente à la Société un fragment de poterie portant une inscription latine tracée à la pointe en lettres capitales. Ce fragment, trouvé aux environs de Béziers (Hérault), lui a été confié par M. L. Noguier, conservateur du Musée de cette ville; il appartenait à la panse d'un vase assez volumineux, en terre jaunâtre, bien battue, avec couverte rouge. Légèrement arrondi, il mesure en hauteur 0m09 et en largeur 0m065. La couverte rouge peu épaisse est en partie enlevée.

L'inscription se composait de six lignes. Il paraît évident qu'il n'y avait rien d'inscrit ni au-dessus ni au-dessous des lignes dont il subsiste des lettres. En outre, ces lignes sont symétriquement disposées et commencent toutes sur le même

Digitized by Google

alignement. Sur le dessin ci-joint on reconnaitra, à gauche,

Fragment de poterie trouvé près de Béziers.

le commencement de chaque ligne. A droite, au contraire, il manque un certain nombre de caractères, excepté à la ligne 5 dont la fin semble se relier au commencement de la ligne 6 pour former le mot *Saturnalia*.

La forme des lettres est intéressante. Dans les A, la barre médiane est remplacée par une virgule; dans les L, la traverse du bas est ondulée et s'abaisse en forme de petit S. Cette double particularité se retrouve dans une inscription qui appartient au IIIe siècle de notre ère[1].

M. Héron de Villefosse fait circuler ensuite les photographies du Trésor d'argenterie de Boscoreale, acheté par M. de

1. Hübner, *Exempla scripturae epigraphicae latinae*, n. 551.

Digitized by Google

Rothschild pour le Musée du Louvre, et attire l'attention des membres de la Société sur les plus belles pièces de cet admirable ensemble, qui doit être placé au premier rang de tous les trésors d'argenterie antique connus jusqu'à ce jour.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, lit une communication de M. L. Coutil, associé correspondant national, au sujet d'une plaque zoomorphe de style barbare trouvée dans le cimetière mérovingien de Muids (Eure) :

« Dans la description que nous avons donnée du cimetière mérovingien de Muids (Eure), nous avons cité une plaque de ceinturon en bronze argenté représentant deux éléphants.

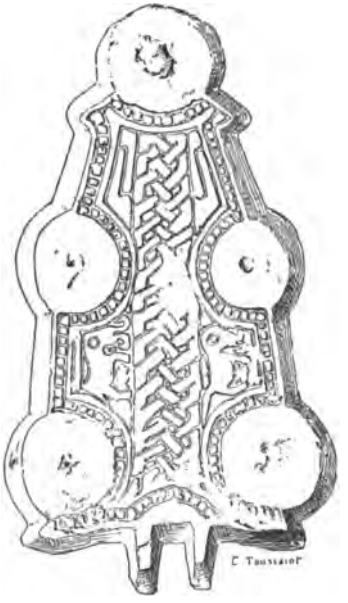

Plaque de ceinturon du cimetière de Muids.

Depuis cette communication, nous avons pu faire un mou-

Digitized by Google

lage dont nous présentons un exemplaire à la Société. Cette plaque, qui mesure 0m095 de longueur, est surtout remarquable par la perfection des formes et la variété des attitudes données aux éléphants placés des deux côtés d'une bande d'entrelacs, fait unique jusqu'ici, car les représentations animales connues sont toujours de forme assez indécise.

« On nous avait cependant signalé des gravures analogues, mais, en nous reportant aux sources indiquées, nous avons pu voir par exemple que, dans la série des objets recueillis par M. Baudot à Charnay, rien de semblable n'existait, ni dans sa notice ni parmi les objets acquis par le Musée de Saint-Germain.

« Le Musée de Boulogne-sur-Mer possède une belle plaque de bronze, découverte en 1863 à Hardenthun près Boulogne[1]; elle est munie de sa boucle et mesure 0m15 de longueur totale; des bandes d'entrelacs placés en travers et huit cabochons la décorent : au centre se trouve un animal aux formes indécises, sorte de pachyderme dont la longue queue se replie deux fois sur elle-même; la tête seule permettrait de croire qu'on a voulu songer à un éléphant.

« Pour bien saisir la valeur artistique, la sincérité des formes et la différence d'attitude donnée aux deux éléphants reproduits sur la plaque de Muids, il faut les rapprocher d'autres représentations zoomorphiques offrant de vagues rapports avec les animaux qui nous occupent.

« Dans l'ouvrage de M. Barrière-Flavy, on trouve figurée une plaque ajourée provenant de Sigean (Aude) et déposée au Musée de Narbonne[2]; elle représente un animal à trompe, aux formes un peu vagues.

« Le même ouvrage reproduit une plaque et sa contre-plaque trouvées à Salles-la-Source, lieu dit Souyris[3] (Aveyron); elles sont déposées au Musée de Rodez et reproduisent

1. *Quatre cimetières du Boulonnais*, par l'abbé Haigneré (*Mém. de la Soc. acad. de Boulogne-sur-Mer*, 1864-65, p. 60, pl. XV.

2. *Les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France. Industrie wisigothique*, par Barrière-Flavy, pl. XXIX, fig. 3.

3. *Ibid.*, pl. XXV, fig. 3.

Digitized by Google

aussi des têtes d'animaux dont la partie supérieure du crâne est ornée d'un appendice.

« On peut reprocher un détail à la gravure de Muids : c'est que le maxillaire inférieur est garni aussi d'une longue lèvre simulant une seconde trompe. N'est-ce pas un simple accident ornemental cherché par le graveur? L'artiste qui a conçu ce travail a pu voir dans sa jeunesse des éléphants en Asie et ce n'est que longtemps après, et de souvenir, qu'il a exécuté son travail. Cependant, rien ne prouve que le graveur ait vu l'animal qu'il a reproduit et qu'il ne se soit pas inspiré des revers des monnaies romaines de Jules César qui, comme on sait, portaient aussi cette représentation.

« A l'époque mérovingienne, on reproduisait assez mal les objets; toute la décoration orientale, dont dérive l'industrie des barbares, consistait en ornements géométriques, et même, lorsqu'elle représentait la figure humaine dont le modèle était cependant constamment sous les yeux du graveur, les déformations sont encore plus accusées. Ainsi, les plaques trouvées aux environs de Toulouse (Musée Saint-Raymond de Toulouse) et celle d'Eymet-sur-Dropt (Dordogne) et déposée au Musée d'Agen[1] nous montrent des formes assez altérées; les bras sont brisés et relevés, les mollets énormes et ramenés en dedans, la tête est figurée seulement par les arcades sourcilières et une barre verticale pour figurer le nez, absolument comme sur les dalles de Collorgues (Gard).

« Par les spécimens d'industrie barbare recueillis en Crimée, nous avons pu remarquer une grande analogie avec ce que renferment nos sépultures dites saxonnes, mérovingiennes, burgondes et wisigothes. Les éléphants que nous voyons apparaître sur la plaque de Muids et peut-être aussi sur la plaque d'Hardenthun, c'est-à-dire à l'extrémité ouest de l'Europe, ne nous indiquent-ils pas aussi que l'invasion qui a laissé ses parures en Crimée et chez nous a une origine caucasique, sinon asiatique? Cet éléphant si bien représenté avait quitté l'Europe bien avant le IVe et surtout le Ve siècle, date des sépultures de Muids.

1. *Ibid.*, pl. XVI.

Digitized by Google

« Nous espérons que de nouvelles découvertes viendront jeter un jour nouveau sur la question. »

M. l'abbé Thédenat, membre residant, communique un cachet d'oculiste, non inédit, mais oublié.

Publié en 1847 par le Dr Carron du Villars[1], qui en possédait une empreinte, il n'a été depuis relevé par aucun des auteurs qui se sont occupés de ces monuments et manque dans le recueil du capitaine Espérandieu. Voici ce qu'en dit M. Carron du Villars :

« Les anciens avaient aussi des guérisseurs qui, comme « ceux de nos jours, prétendaient guérir la cataracte sans « opération. On en peut juger par l'inscription suivante « dont je possède l'empreinte :

« MARCITVLLIIOPOBALSAMVMADSVFFVSIONEM. »

Carron du Villars ayant l'habitude de donner, en caractères épigraphiques, non le texte, mais la lecture des cachets qu'il publie[2], il faut au moins corriger ainsi :

MTVLLIOPOBALSAM
VMADSVFFVSIONEM

Je ne serais pas surpris que la première ligne, mal lue, dût se rectifier ainsi :

MTVLDIOPOBALSAM

Ce qui donnerait la lecture :

M(arci) Tul(lii) diopobalsamum ad suffusionem.

On connaît un autre cachet mentionnant la même maladie[3].

1. *Guide pratique pour l'étude et le traitement des maladies des yeux*, par Ch.-J.-F. Carron du Villars. Paris, 1847, in-8°, t. I, p. 103.

2. C'est ainsi que, publiant, d'après Tôchon (*Dissert...*, p. 22), le cachet TIBIVLCLARIDI ‖ ALEPIDADASPR, Carron du Villars le transcrit ainsi : TIBERII JVLII CLARI DIALEPIDOS AD ASPRITVDINEM.

3. Ledain, *Bull. des Antiquaires de l'Ouest*, t. XIV, p. 16. —

Digitized by Google

Il a été trouvé à Poitiers par un ouvrier terrassier, qui l'a vendu, le 11 mars 1869, pour la somme de 60 centimes à M. Pinchaud.

Le collyre indiqué sur le cachet de Poitiers est le *proteus*.

Voilà donc deux collyres conseillés contre la cataracte qui ne peut être guérie que par une opération.

M. l'abbé Thédenat lit ensuite un mémoire sur l'ensemble des cachets d'oculistes trouvés à Naix (Meuse), ou attribués à cette localité.

Il y propose une nouvelle lecture de l'un de ces cachets[1], aujourd'hui perdu, que l'on ne connaît que par une copie certainement très mauvaise.

De l'examen des documents manuscrits et imprimés, relatifs à la découverte de Naix, il tire la conclusion que deux de ces cachets, celui de Glyptus[2] et celui d'Albucius[3], ne proviennent probablement pas, comme on le croit, de Naix.

M. L. Courajod, membre résidant, rappelle le rétablissement du tombeau de Jacques-Auguste de Thou, de Mazarin et du Poucher, avec les fragments restitués par l'École des beaux-arts.

Il présente ensuite de remarquables torses féminins provenant du jubé de Notre-Dame de Paris.

Espérandieu, *Épigraphie du Poitou*, n° 162 (p. 348), pl. 49. — Ledain, *Épigraphie poitevine* (extrait des *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, t. XII, 2e série, 1889), p. 65 et pl. 12. — Espérandieu, *Recueil*, n° 185.

1. Espérandieu, n° 107.
2. Ibid., n° 108.
3. Ibid., n° 105.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1895.

Séance du 6 Novembre.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Amardel (G.). *L'oppidum des Longostalètes.* Narbonne, 1895, in-8°.

Cloquet (L.). *Essai de classification et d'appréciation des formes.* Bruxelles, 1895, in-8°.

Des Robert (F.). *Voyage d'un Anglais à Metz.* 2 vol. Nancy, 1894, in-8°.

Duval (Louis). *Un historien de la Vendée militaire, Léon de la Sicotière.* Vannes, 1895, in-8°.

— *Les deux dames de Joyeuse.* S. l. n. d., in-4°.

Farcinet (Charles). *Numismatique. Les monnaies féodales du Poitou.* Niort, 1895, in-12.

Olrik (Hans). *Valdemarstidens kirkemogt og kongedomme.* Copenhague, 1895, in-8°.

Witte (Alph. de). *Médaille religieuse et méreau de Notre-Dame de Miséricorde à Verviers.* Bruxelles, 1895, in-8°.

Au nom de la Commission des imprimés, M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dépose sur le bureau le 3e fascicule du *Bulletin* de l'année 1895.

Ce fascicule contient les séances de juillet.

M. Prou, membre résidant, dépose sur le bureau le premier volume d'un ouvrage de M. Enlart, associé correspondant national, intitulé : *L'architecture romane et de transition dans la région picarde.* Ce volume est consacré à l'étude des monuments des anciens diocèses d'Amiens et de

Digitized by Google

Boulogne. Un autre volume sera consacré au diocèse de Noyon. L'auteur s'est appliqué à démontrer qu'il n'existe pas d'école romane-picarde distincte de l'école de l'Ile-de-France. Il n'y a qu'une école qu'on pourrait appeler franco-picarde et dont le territoire, relativement peu étendu au sud de Paris, atteint d'autre part la Belgique. Cette école, peu caractérisée, s'est laissé pénétrer jusqu'en Artois et en Flandre par des influences normandes et germaniques.

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Guibal, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, président du comité Peiresc, invitant la Société à souscrire pour le monument de Peiresc.

La Société, malgré sa sympathie pour ce projet, ne peut pas répondre collectivement à cet appel, car elle ne dispose pas de fonds que son règlement lui permette d'affecter à cet usage.

Travaux.

La place de M. de Montaiglon, membre décédé, est déclarée vacante.

L'élection est fixée au second mercredi de décembre.

M. Jadart, associé correspondant national à Reims, envoie une note sur des débris gallo-romains trouvés à Voncq (Ardennes).

« Les moindres dépôts de sculptures antiques doivent être signalés d'une manière précise, à titre de renseignements actuels et surtout comme bases de nouvelles recherches. Ayant eu l'occasion d'examiner, le 14 octobre 1895, quelques débris gallo-romains exhumés dans ces dernières années au village de Voncq, station bien connue, voisine de l'Aisne, sur la voie de Reims à Trèves, j'en ai dressé un inventaire sommaire qui permettra d'y recourir et d'en faciliter la conservation dans l'avenir.

« C'est autour de l'abside de l'église de Voncq, dans un angle formé par le jardin du presbytère, que ces débris sont

Digitized by Google

amoncelés et restent sous la garde de M. l'abbé Châtelain, curé de Voncq, auquel d'ailleurs on est redevable de leur découverte. Une réparation récente à la muraille de l'abside, qui date de la fin du XII^e^ siècle, mit au jour une sculpture antique sur la face de la pierre engagée dans la maçonnerie; les autres faces ont été taillées et sont absolument lisses. C'est un fragment mutilé, d'un autel probablement. — Le débris mesure 0^m^42 de hauteur sur 0^m^28 de largeur. — La partie sculptée offre une trace de l'encadrement sur la gauche, et au milieu la partie inférieure du torse et les jambes d'un personnage nu, avec le bas d'une guirlande ou d'une corne d'abondance sur la droite. La sculpture est grossière, mais d'un fort relief. La divinité représentée pourrait être Mercure; les pieds sont mutilés et ne permettent pas d'y reconnaître la trace des ailes; il n'y a pas d'autres attributs visibles que la corne d'abondance.

« Une mention sur la découverte de ce bas-relief se trouve dans l'ouvrage de M. le D^r^ Vincent, *Les inscriptions anciennes de l'arrondissement de Vouziers*, 1892, p. 449. Mais l'auteur ne signale pas les autres débris que, quelque temps après, on rencontra dans le sol autour de l'abside. Ils indiquent sans doute l'existence à cet endroit d'un monument antique. C'est d'abord un fragment de colonne, la partie supérieure du fût, avec le chapiteau dorique, mesurant 0^m^60 de hauteur sur 0^m^33 de diamètre. Nous avons vu ensuite un autre bloc très épais, de 0^m^60 de hauteur sur 0^m^40 environ de largeur, qui peut être un couvercle de sarcophage ou un débris de stèle, sans inscription ni sculpture. D'autres pierres frustes, entassées là, sont de la même provenance.

« Ajoutons enfin que de nombreux fragments de vases en terre dite samienne, quelques-uns de larges dimensions et décorés de stries, ont été exhumés du sol au même endroit. Des fouilles méthodiques sur cet emplacement amèneraient d'autres découvertes, probablement plus importantes. Les monnaies romaines en argent et en bronze se rencontrent fréquemment dans les terrains contigus à l'église. Il s'en trouve une petite collection au presbytère, et c'est dans les fondations d'une maison voisine que fut trouvé, en 1885, le

Digitized by Google

beau et rare bijou en or, pendant d'oreille ou pendeloque de collier, acquis par le Musée de Reims et non encore reproduit. Nous espérons pouvoir en envoyer prochainement le dessin en couleur. »

M. Jadart envoie aussi une communication sur un bijou mérovingien en or également trouvé à Voncq (Ardennes) en 1885 et conservé au Musée de Reims.

« Dans les fondations d'une maison en démolition, dans la rue du village de Voncq [1] conduisant à l'église vers l'ouest, un maçon trouva, en 1885, le bijou en or avec garniture de pierre et de verres en couleur dont le dessin est ci-joint.

Bijou mérovingien.

Immédiatement acquis par le Musée de Reims, grâce à la bienveillante entremise de M. le Dr Vincent, de Vouziers, ce bijou a été bien des fois examiné et apprécié par des antiquaires, sans que sa reproduction et sa description aient été jamais publiées. Sa conservation est parfaite.

1. Commune du canton d'Attigny (Ardennes), près la voie romaine de Reims à Trèves, chef-lieu d'un ancien pagus. Sur l'importance antique de Voncq, voir un mémoire de M. Mialaret, ancien agent-voyer en chef du département des Ardennes, publié en 1864 dans la *Revue historique des Ardennes*, t. I, p. 183 à 186, avec planches reproduisant quelques objets trouvés dans les fouilles.

Digitized by Google

« Il mesure 0m04 de hauteur totale, y compris le petit anneau mobile qui est à la partie supérieure et les trois pendants, mobiles aussi, attachés à la base. L'épaisseur du bijou proprement dit est de 0m003. Il est en or jaune d'un travail délicat et régulier; le revers offre une surface d'or assez nette, au milieu de laquelle on aperçoit la trace ovale de la pierre bleue qui se trouve sertie au milieu de la face. Cette face offre, en effet, la disposition symétrique de plusieurs garnitures en couleurs différentes, séparées l'une de l'autre par des cloisons formant un encadrement en or. Le centre est occupé par la pierre ovale, bleu foncé, dont nous parlions, et les côtés, ainsi que la base, par des plaques de verre translucide, colorées en grenat assez foncé. En outre, deux petits compartiments, entre la pierre centrale et la base, sont ornés de plaques blanches à reflets irisés, comme le verre des vases antiques après leur long séjour en terre.

« Très élégant de forme, ce bijou peut être considéré comme un pendant d'oreille; son mode de suspension permettrait de le croire, en supposant que l'anneau du sommet soit passé dans un autre anneau traversant l'oreille; son poids (6 grammes environ) n'y fait point obstacle; sa mobilité lui donnerait même l'un des caractères de ce genre d'ornement.

« Mais l'on pourrait aussi le considérer comme une pendeloque suspendue à un collier, à une plaque décorative ou à une ceinture. C'est peut-être là l'explication préférable.

« La grande difficulté pour préciser son emploi nous vient de ce que nous ne connaissons point d'objets analogues ou similaires. Notre confrère M. Demaison nous dit avoir vu au Musée de Namur un bijou en or, trouvé à Jambes, offrant quelques ressemblances avec le nôtre. Un objet de parure, trouvé à Franchimont, présente également une certaine analogie, mais il supporte des chaînettes bien plus longues que celles du nôtre et terminées par des croix[1]. Il faudrait chercher ailleurs un type semblable.

1. *Éléments d'archéologie chrétienne*, par le chanoine Reusens. Paris, Thorin, 1890, t. I, p. 221, fig. 232.

Digitized by Google

« Quant à l'époque, il nous semble bien exact de la croire mérovingienne, plutôt que gallo-romaine ou franque primitive. Peut-être même serait-elle des temps mérovingiens avancés. En tout cas, ce précieux bijou cloisonné, d'aspect insolite, mérite d'être reproduit comme sujet d'étude et comme modèle d'orfèvrerie. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, signale à la Société une lampe en bronze, trouvée en Syrie. Cette lampe, qui a été apportée récemment à Paris par M. J.-A. Durighello, associé correspondant, est munie d'une anse recourbée, se terminant par un masque tragique d'un bon travail. Ce qui fait le principal intérêt de l'objet, c'est une inscription tracée en lettres pointillées sur la partie courbe de l'anse qui sert de poignée. Cette partie courbe présente plusieurs faces.

Sur l'une des faces on lit : HERMETIOI

Sur une autre face on lit : MISIPIIVL■IEMCOLPISER, qu'il faut évidemment transcrire *Nisipi Juli(i) Encolpi ser(vi)*. Les N sont tracés à l'envers, et après le groupe de lettres IVL il y a la trace d'une lettre martelée.

Sur la lampe même, au-dessous de la naissance de l'anse, on lit encore : PIE. Ce mot est, comme les autres, écrit en lettres pointillées.

M. L. de Laigue, consul général de France, associé correspondant national, envoie une note sur des monuments mégalithiques explorés par lui dans les Pays-Bas :

« Le département de l'Instruction publique, dont je suis correspondant, a bien voulu, avec l'assentiment de celui des Affaires étrangères, m'autoriser à entreprendre, aux Pays-Bas, diverses recherches archéologiques que je poursuis en ce moment.

« Au nombre des régions que j'ai été appelé à étudier, il convient de faire une place spéciale à la province de Drenthe où existent non moins de 54 monuments mégalithiques, désignés, en hollandais, sous le nom de *Hunebedden*.

« Sauf de légères variantes, ce sont des parallélogrammes

Digitized by Google

rectangles plus ou moins réguliers, orientés de l'est à l'ouest. Dans quelques-uns est ménagée une entrée en forme de corridor courant du nord au sud et s'ouvrant, à angle droit, dans le centre de la paroi sud qui, naturellement, est la plus longue, ainsi que la paroi correspondante.

« On compte la plupart du temps quatre dalles pour chacun des côtés, quatre autres comme toitures et deux pour obturer les extrémités. Le sol ou fond est recouvert de menues pierres et le tout appuyé d'un enrochement à peu près ovale aussi en « ballast », sauf au pourtour marqué par une douzaine de gros moellons régulièrement espacés.

« Un dessin exécuté en 1760, celui d'une construction située entre Burger et Rolde, montre le corridor remplacé par un escalier de cinq marches. De plus, autant qu'on en peut juger, vu les déformations résultant de la perspective, nous sommes en présence non plus d'un rectangle, mais d'un carré. Ce dessin a de l'intérêt, car il a été exécuté au moment où le *tumulus* recélant le *hunebed* venait d'être fouillé.

« Le mobilier est pauvre : vases en terre grossière, contenant des os calcinés et dès lors classés dans la catégorie des *lyhbusch* (urnes funéraires), haches ou marteaux de pierre, *donderbeitels* (ciseaux de foudre), fine pointe de flèche en silex, bâton de commandement (?) ou masse d'armes hérissée de petits et fins *donderbeitels*, enfin de rares bijoux de bronze, à savoir : un anneau, un bracelet, un collier. Pas une hache en bronze, croyons-nous, quoiqu'il en existe une au Musée de la Haye, mais trouvée dans un canal de la ville et non dans un *hunebed*. Ces bijoux marquent évidemment, quand même, l'époque la plus récente de nos monuments. »

M. de Laigue envoie en outre le calque d'une mosaïque à dessins géométriques, mise au jour près d'Arcos de la Frontera, sur le Guadalete, à environ 48 kilomètres N.-E. de Cadix. La mosaïque a été transportée au Musée de Cadix. Le dessin et les renseignements sur la découverte ont été communiqués à M. de Laigue par le P. Vera, associé correspondant étranger de la Société.

Digitized by Google

M. E. Molinier, membre résidant, présente deux anges en ivoire complétant un groupe déjà possédé par le Louvre, le couronnement de la Vierge de la collection Soltykoff.

M. Molinier communique ensuite un groupe de la descente de croix, en ivoire, récemment acquis par le Louvre.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, donne quelques renseignements sur le cachet de *Sex. Iulius Sedatus*, conservé au Musée britannique[1].

Tous les auteurs ont attribué ce cachet à l'Angleterre, ou l'ont, avec plus de prudence, donné comme étant de provenance inconnue.

Une lettre inédite du P. Beraud, jésuite, adressée à Calvet et datée du 10 août 1773, nous apprend qu'il fut trouvé, un peu avant cette date, en Auvergne :

« Le second [cachet] vient d'être trouvé en Auvergne et a « été envoyé à un de mes amis qui a bien voulu me le com- « muniquer... »

Suit le texte.

« Sur cette dernière pierre il n'y a des gravures que sur trois côtés[2]... »

Séance du 13 Novembre.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Bonnardot (Fr.). *Registre des délibérations du bureau de la ville de Paris*, t. VII. Paris, 1893, in-4°.

Cloquet (L.). *Esthétique architecturale. Essai de classification et d'appréciation des formes.* Bruxelles, 1895, in-8°.

Farcinet (Ch.). *La vérité sur Geoffroy la Grand-Dent.* S. l. n. d., in-8°.

1. Espérandieu, n° 86.
2. *Correspondance Calvet*, fol. 40.

Digitized by Google

L'Estourbeillon (le marquis de). *Inventaire des archives des châteaux bretons. III. Archives de la seigneurie de la Morlaye au château du Lou, en Mauron* (1514-1815). Vannes, 1895, in-8°.

Marsy (le comte de). *Du mouvement des études sur l'architecture religieuse du moyen âge en France* (1891-94). Bruxelles, 1895, in-8°.

Merlet (René). *Chartres.* (Extrait du *Monde moderne.*) 1895, in-8°.

Vallette (René). *Châteaux de Vendée. La Court d'Aron.* Vannes, 1895, in-8°.

Le marquis de Ripert-Monclar, associé correspondant national, offre à la bibliothèque de la Société un *Essai sur la vie et les ouvrages de M. le marquis Fortia d'Urban*, par le comte A. de Ripert-Monclar. Paris, 1840. Cet opuscule contient la bibliographie des œuvres du marquis jusqu'à cette année 1840. Comme le marquis Fortia d'Urban est décédé en 1842, elle est presque complète.

M. de Ripert-Monclar offre en même temps les ouvrages dont la liste suit, afin de compléter, dans notre bibliothèque, la série des œuvres du marquis de Fortia d'Urban, membre de l'Institut et l'un des fondateurs de l'Académie celtique :

Histoire d'Aristarque de Samos. Paris, 1810.

Antiquités et monuments du département de Vaucluse. Paris, 1808.

Plan d'un atlas historique portatif. Paris, 1809.

Sistème général de bibliographie alfabétique. Paris, 1819.

Le même. 2e édition, très augmentée. Paris, 1822.

Chronologie de Jésus-Christ. 1830.

Principes des sciences mathématiques. 1811.

Principes et questions de morale naturelle. Paris, an XII.

Histoire de la maison de Fortia. Paris, 1808.

Examen d'un diplôme attribué à Louis le Bègue, suivi d'un *Traité sur saint Denis.* Paris, 2 vol., 1833.

Principes de morale naturelle. Paris, 2 vol., 1834.

Projet d'une nouvelle histoire romaine. Avec six planches. Rome, 1813.

Digitized by Google

Hipparque, ou l'amour du gain, dialogue de Platon traduit pour la première fois, avec une introduction et des notes. Paris, 1819.

Tableau historique et généalogique de la maison de Bourbon. Avignon, 1816.

Discours sur les murs saturniens ou cyclopéens (figures gravées). Rome, 1813.

Méditations en prose par une dame indienne (Alina d'Elvir, éditées par le marquis de F. d'U.). Paris, 1828.

Correspondance faisant suite aux mémoires de Pougens. Paris, 1834.

Essai sur l'immortalité de l'âme et la résurrection. Paris, 1835. (A la suite, une série de reproductions d'articles sur divers ouvrages de l'auteur, par Raynouard et par R.-M. [comte de Ripert-Monclar].)

Maximes et œuvres complètes de La Rochefoucauld. Paris, 1804. Introduction, vie de l'auteur et notes, par le marquis de F. d'U.

La Chine et l'Angleterre (guerre de 1840), 2 vol. Paris, 1840 et 1841.

Arrêté relatif à l'établissement d'une société sous le nom de Lycée d'agriculture, sciences et arts à Avignon (thermidor an IX). Le marquis de Fortia en fut le principal promoteur. Pièce.

Mémoire publié par le Lycée de Vaucluse sur les inondations de la ville d'Avignon antérieures à celle de 1755. Pièce.

Notice historique sur la Société charitable et royale des pénitens de la Miséricorde à Avignon, etc... Pièce non signée.

Nota. Plusieurs des volumes ci-dessus portent, au dos de la reliure, la tour des armes de la famille de Fortia, dont le marquis de F. d'U. marquait les livres de sa bibliothèque.

Correspondance.

MM. Enlart, Lefèvre-Pontalis et Adrien Blanchet écrivent pour poser leur candidature à la place de membre résidant laissée vacante par la mort de M. de Montaiglon.

Digitized by Google

Les commissions chargées de présenter des rapports sur les titres des candidats seront composées : pour M. Enlart, de MM. Molinier, Bouchot et Prou; pour M. E. Lefèvre-Pontalis, de MM. Courajod, Rey et le général de la Noë; pour M. A. Blanchet, de MM. Babelon, G. Schlumberger et l'abbé Duchesne.

Le P. Germer-Durand, des Augustins de l'Assomption, supérieur de N.-D. de France à Jérusalem, présenté par MM. Héron de Villefosse et Delaborde, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Jérusalem. Le Président désigne MM. Babelon, Michon et Prou pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Le R. P. Marie Séjourné, de l'ordre des Frères Prêcheurs de Jérusalem, présenté par MM. Mowat et l'abbé Beurlier, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. Michon, Babelon et Cagnat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. de Monnecove, associé correspondant national, fait part à la Société de la mort de M. E. Mannier, associé correspondant national, né à la Bassée (Nord), décédé à Paris le 7 août 1895. Chercheur infatigable, il consacrait son temps à des études locales. Il a publié : les Études étymologiques historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord (1861); les Flamands à la bataille de Cassel en 1328, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale (1863); Recherches sur la ville de la Bassée et ses environs (1864); les Commanderies du Grand Prieuré de France, d'après les documents des Archives nationales (1873); Extraits de la Chronique de Flandres et d'Artois, de Louis Busin (1891).

M. l'abbé Beurlier, membre résidant, fait la communication suivante :

Digitized by Google

« En visitant, au mois de septembre dernier, la ville de Vaison, j'ai trouvé dans la maison d'un habitant une inscription latine découverte par lui dans un champ qu'il possède au chevet de l'église de Saint-Quenin. C'est une stèle de 1m50 de haut sur 0m25 de large, qui a été plus tard creusée à l'intérieur. Elle porte à sa partie supérieure l'inscription suivante :

PROXVMIS
VOTVM
T·ATILIVS FELIX

« Les lettres ont 0m08 de hauteur. La forme des caractères est celle du second siècle. Les V ont la branche droite perpendiculaire et ressemblent à des N dont le premier jambage serait absent. Ce monument est dédié aux Proxumes, divinités dont la nature n'a pas encore été entièrement déterminée, mais que l'on s'accorde généralement à regarder comme les mânes des aïeules, considérées comme les génies protecteurs de la famille et de la maison. Toutefois il est à remarquer que, si l'on a fait ces divinités féminines, c'est parce que trois des monuments qui leur sont dédiés sont ornés de bustes de femmes dans l'attitude des *Matrae* et parce que la plupart de ces monuments ont été élevés par des femmes[1]. Il convient cependant d'observer que plusieurs l'ont été par des hommes. Celui-ci est du nombre. On pourrait donc se demander si ce n'est pas à tort qu'on a pris l'habitude d'appeler ces divinités *Proxumae* et non *Proxumi*, d'autant que le datif, la seule forme sous laquelle se présente ce nom, appartient aux deux genres. Il serait de même plus naturel de dire les *Suleii* que les *Suleiae* pour désigner un groupe analogue de divinités, surtout en présence d'une inscription

1. Voir F. Vallentin, *Le culte des Matrae*. Paris, 1880, p. 22 et suiv. Cf. L. Vallentin, *Note sur un autel inédit consacré aux Proxumes, Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, 1875, p. 315.

Digitized by Google

qui est dédiée par une famille *Suleis suis qui curam agunt*[1].

« Celui qui a élevé cette stèle appartient à une famille dont on connait deux représentants dans l'épigraphie de la cité des Voconces : T. ATILIVS INGENVVS[2] et ATILIA AVITIANA[3]. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente à la Société une statuette d'Hercule en bronze appartenant au Musée du Louvre[4].

Ce bronze, d'une rare beauté et d'une exécution très soignée, mesure en hauteur 0m35 et avec sa base ronde 0m42[5]. Il représente *Hercule debout, dans l'attitude du repos*. C'est probablement une réduction libre de la statue de Lysippe, qui fut le prototype de l'Hercule Farnèse.

Le héros est nu. La jambe gauche est avancée; la tête et le haut du corps sont inclinés à gauche; le poids du corps portait tout entier sur la massue placée sous l'aisselle gauche. Le bras droit, entièrement détaché du corps, est ramené en arrière à la hauteur des reins, laissant la hanche à découvert; dans la main à demi ouverte étaient placées les pommes du jardin des Hespérides. Le bras gauche, abaissé et détendu, repose sur la dépouille du lion de Némée; la main de ce côté tient le bord de la peau de lion, détail intéressant à noter à cause de la restauration de la statue de Naples.

Le modelé du corps est très digne d'attention; la tête est particulièrement belle. La barbe, la chevelure, les oreilles, les yeux avec les pupilles, les poils de la peau de lion ont été repris au burin. Le bout des seins est incrusté d'un métal différent.

Le visage est traité d'une manière plus idéale que sur le marbre Farnèse; les formes sont moins massives et moins

1. Mommsen, *Inscr. Helv.*, 134.
2. *Corp. inscr. lat.*, XII, 1394; texte rectifié dans la *Revue épigraphique du Midi de la France*, t. III, n° 355.
3. *Corp. inscr. lat.*, XII, 1395.
4. Département des antiquités grecques et romaines. Inv. N. n. 3535.
5. La patine est vert clair.

Digitized by Google

HERCULE DE FOLIGNO

(Musée du Louvre)

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris.

Digitized by Google

exagérées. La tête présente des rapports frappants avec la tête de Bâle, dite de Steinhaüser[1]. La statuette du Louvre peut, du reste, rivaliser avec les plus beaux bronzes de Pompeï ou d'Herculanum; elle a été probablement exécutée au Ier siècle de notre ère.

Le bras gauche avec la peau de lion a été fondu à part; il était rattaché à l'épaule par deux petites pièces de rapport dont la place est visible. Les pommes, la massue, le rocher et le socle ont été aussi fondus séparément. Le socle, de forme circulaire, est antique, mais semble étranger à la figure. Près de la main gauche on remarque la trace d'un rivet.

La statuette a été découverte en trois morceaux : 1° la jambe gauche (avec le pied) brisée et détachée du corps; 2° le bras gauche avec la peau de lion; 3° le reste de la figure[2].

Le pied droit est *moderne*. Le pied antique, retrouvé chez un négociant de Foligno, après la restauration, est exposé auprès du socle et a été photographié sur la planche ci-jointe[3].

Cette statuette, trouvée en Ombrie, aux environs de Pérouse selon les uns, à Foligno plus probablement selon les autres, a fait partie de la collection de l'avocat Guardabassi, puis de celle du comte Tyskiewicz; elle a été acquise par le Musée du Louvre en 1870[4].

1. Cf. W. Helbig, *Sopra una testa d'Ercole, posseduta dal sign. Steinhaüser*, dans les *Annali dell' Inst.*, 1868, p. 336 à 350; *Monumenti*, vol. VIII, tav. LIV, LV.

2. Cette statuette a été signalée par W. Helbig, *Annali dell' Instit.*, 1868, p. 348; *Bullettino dell' Instit.*, 1870, p. 73.

3. Grâce à l'obligeance de M. Ernest Leroux, nous pouvons placer sous les yeux de nos lecteurs une phototypie de ce beau bronze, exécutée pour la *Revue archéologique* et destinée à accompagner un article de M. Salomon Reinach.

4. Sur le type de l'Hercule Farnèse, voir L. Stephani, *Das ausruhende Heracles* (extr. des *Mémoires de l'Acad. imp. des sciences de Saint-Pétersbourg*, 1855), où l'on trouvera la liste des répliques connues à cette époque, p. 161 (413) à 172 (424). Cette liste pour-

Digitized by Google

Une massue, qui semble avoir appartenu à cette statuette et qui, dans ce cas, devait être placée sous le bras droit et recouverte par la peau de lion, a été achetée à Foligno chez un fripier qui indiquait comme lieu de provenance de cet objet le domaine même où la statuette du Louvre a été découverte. L'extrémité de cette massue devait reposer sur un support, sans doute un petit rocher placé près du pied gauche d'Hercule. D'après ce que l'on sait des découvertes faites dans ce domaine « podere, » il est probable qu'il y avait en cet endroit un sanctuaire d'Hercule, car on y a trouvé, outre la statuette du Louvre, plusieurs figures votives en bronze du même héros. Il ne serait donc pas impossible que ce sanctuaire ait contenu d'autres statuettes dont les dimensions correspondaient plus ou moins à celles de la statuette du Louvre. Dans ces conditions, on ne peut affirmer que la massue retrouvée et dont la position exacte sous le bras gauche du héros semble encore difficile à rétablir exactement tant qu'on ne possède pas le petit support sur lequel elle reposait, provienne à coup sûr de la statuette du Louvre. M. Angelo Martinetti, de Rome, par l'aimable entremise du comte Tyskiewicz, a très gracieusement offert cette massue au Musée du Louvre.

M. Max. Collignon, membre résidant, fait ressortir l'intérêt de ce monument pour l'étude d'une œuvre célèbre de Lysippe, qui nous est connue par les statues de Naples et de Florence et par la tête Steinhaüser du Musée de Bâle.

M. Babelon, membre résidant, signale un *aureus* d'un usurpateur romain du nom de Saturninus, récemment mis en vente à Paris. Cette pièce d'or, trouvée à Ben-Ha, entre Alexandrie et le Caire, permet d'affirmer que Saturninus se

rait être aujourd'hui considérablement augmentée. Cf. Helbig, *loc. cit.*, p. 350, et L. Heuzey, *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, p. 413, pl. XI, qui a émis une ingénieuse hypothèse, à propos d'un bas-relief sculpté sur une des pierres de la forteresse antique de Kastri, près d'Alyzia.

Digitized by Google

fit proclamer empereur à Alexandrie avant de rejoindre son

Aureus de Saturninus.

armée cantonnée en Syrie. Cet événement eut lieu sous le règne de Probus en 282.

M. l'abbé Batiffol, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« La note communiquée par nous (séance du 18 juillet 1894) sur le bréviaire d'Innocent III, et dans laquelle nous avions pu conclure que ledit bréviaire ou ordinaire datait de 1215, se terminait par ce vœu : « Souhaitons, disais-je, que « quelque bibliothèque nous livre un spécimen de ces bré- « viaires d'Innocent III. »

« Dans une note d'un article publié par le *Katholik* de Mayence (1891, I, p. 60, n. 1), dom Bäumer signalait incidemment un bréviaire qui rentrait assez bien dans la catégorie de ceux que nous désirions rencontrer : « In dem zu « St. Damian bei Assisi aufbewahrten sog. Breviarium « S. Clarae aus dem Anfang des 13 Jahrhunderts steht denn « auch zu Anfang des Proprium de Tempore das Folgende : « ORDO ET OFFICIUM... QUEM CONSUEV. OBSER- « VARE TEMPORE INNOCENTII III ET ALIORUM PON- « TIFICUM. » Nous espérions trouver des éclaircissements sur ce bréviaire dans la *Geschichte des Breviers* (Freiburg, 1895) de dom Bäumer ; mais cette publication (posthume) ne nous a rien appris de plus que la note du *Katholik*.

« M. Paul Sabatier, l'historien bien connu de saint François d'Assise, a eu l'extrême obligeance de me communiquer la photographie d'une double page du bréviaire de Saint-Damien. Cette photographie, qui nous permet d'avoir une opinion sur la calligraphie du manuscrit, ne nous apprend

Digitized by Google

absolument rien sur le bréviaire lui-même, car cette double page donne le texte de la liturgie du Vendredi saint au matin, texte qui appartient au missel et non à un bréviaire. Puisse quelqu'un de nos confrères de passage à Assise obtenir communication du ms. de Saint-Damien et nous en donner une description détaillée. Toutefois la mention d'Innocent III *et aliorum pontificum* n'autorise guère à y voir un ms. du commencement du XIII^e^ siècle.

« Par contre, M. Paul Sabatier me signale un autre bréviaire franciscain, celui-ci conservé à Sainte-Claire, à Assise même. « Je ne l'ai pas vu, m'écrit-il, car on n'ouvre pas « l'armoire qui le renferme sans de longues et difficiles « démarches; mais, d'après ce qu'en dit Loccatelli, il doit « être analogue à celui de Saint-Damien. »

« M. Paul Sabatier a bien voulu faire davantage encore et me procurer une copie de la notice de Loccatelli sur ledit bréviaire, notice publiée dans une petite revue mensuelle qui a paru de 1880 à 1885, *Il settimo centenario della nascità di S. Francesco d'Assisi*. Cette notice est signée des initiales T. P. L. P., qui sont celles de Thomas Loccatelli Paolucci, prêtre du clergé d'Assise, mort depuis. Cette pièce est assez difficile à trouver pour qu'il y ait intérêt à la reproduire, au moins dans ses éléments essentiels.

« Un breviario di S. Francesco... serbato nel reliquiario « della Chiesa di S. Chiara di Assisi.

« Questo breviario è tutto ms. in pergamena con carattere « rossi nelle rubriche e nelle lettere iniziali del testo : neri « nel rimanente della scrittura. È mancante di principio : « ma la prima pagina che si presenta, risponde al tempo « dell' Avvento; e prosiegue poi l'officio senza interruzione « per tutto l'anno. Dopo gli offici propri dei Santi vengono « quelli dei Comuni, e l'ultimo è quello della dedicazione « della Chiesa. I fogli non sono numerati. Siegue il Calen- « dario distribuito mese per mese. Hanno poi luogo tutti « gli Inni dell' anno compresi quelli assegnati ai Comuni, « secondo la lezione antica precedente alla riforma del Bre- « viario.

« Leggesi poscia il Salterio a caratteri più grossi, e forse « al quanto posteriori a quelli del Breviario; ed infine il

Digitized by Google

« *Benedictus*, il *Magnificat*, il *Nunc dimittis*, il *Te Deum*, il « *Quicumque vult salvus esse*, e le Litanie dei Santi. Chiudono « il breviario gli offici dei Morti e della B. Vergine.

« Final parte di tutto il volume è la raccolta degli evan- « geli per tutto l'anno in bei caratteri neri e rossi, alquanto « più grossi in quelli della scrittura precedente : forse anche « questi di mano posteriore a quella che scrisse il breviario, « che termina il volume cogli evangeli assegnati ai Comuni « Dei Santi.

« Prima di andar più oltre, trascriveremo l'annotazione « che si legge nella prima pagina (verso) del volume stesso « di carattere al tutto diverso da quelli, di cui abbiam fatto « parola. — « *Beatus Franciscus acquisivit hoc breviarium « sociis suis fratri Angelo et fratri Leoni, eoque tempore sani- « tatis sue voluit sepe*[1] *dicere officium, sicut in Regula conti- « netur. Sed tempore infirmitatis sue cum non poterat dicere « volebat audire. Et hoc continuavit dum vixit. Fecit etiam « scribi hoc evangelistare, ut eo die quo non posset missam « audire occasione infirmitatis, vel alio aliquo manifesto impe- « dimento, faciebat sibi legi evangelium quod eo die dicebatur « in ecclesia in missa; et hoc continuavit usque ad obitum « suum. Dicebat enim : cum non audio missam adoro Corpus « Christi oculis mentis in oratione; quemadmodum adoro, cum « illud video in missa. Audito vel lecto evangelio, beatus Fran- « ciscus cum maxima reverentia Domini obsculabatur sepe « evangelium. Quapropter frater Angelus et frater Leo suppli- « cant sicut possunt, domine Benedicte Abbatisse pauperum « Dominarum monasterii Sancte Clare, et omnibus Abbatissis « ejusdem monasterii que post ipsam venture erunt, ut in « memoria et recordatione Sancti patris librum istum, in quo « multoties legit dictus pater, semper conservent in monasterio « Sancte Clare. »

« E noto, che la B. Benedetta succedette immediatamente « a S. Chiara nell' officio di Badessa nel primitivo eremo di « S. Damiano, e trasportossi poi colle Monache entro la « città nel nuovo monastero fondato sull' ospedale di S. Gior- « gio...

1. Semper?

Digitized by Google

« Nè è caduto mai dubbio sulla autenticità dell' annota-
« zione, che esiste nel breviario di S. Francesco, attribuita
« al compagno di lui Fra Leone. Perchè il carattere compa-
« risce evidentemente di data posteriore a quello del brevia-
« rio, anzi insieme colle sue abbreviazioni (da noi dilucidate)
« è identico all' altro della benedizione dello stesso S. Pa-
« triarca scritta dal medesimo Fra Leone, esistente nel
« S. Convento di Assisi. Non ne dubitarono infatti il
« P. Coronelli, che ne fece menzione nel suo *S. Pellegrinag-*
« *gio ai Santuari di Loretto e di Assisi* stampato in Venezia
« al principio del secolo passato; Mons. Ottavio Ringhieri
« vescovo di Assisi nel *Tesoro delle reliquie che si conservano*
« *nel Santuario di S. Chiara di Assisi* (pag. 20) fatto da lui
« pubblicare in Bologna nel 1741 pel Longhi; e l'eruditis-
« simo Ab. di Costanzo nella sua *Disamina degli scrittori e*
« *dei monumenti risguardanti S. Rufino* edita in Assisi per lo
« Sgariglia nel 1797, che la riportò per intiero con poche
« varianti alla fine di questa sua opera cotanto importante
« per le nostre antichità ecclesiastiche nell' App. dei docu-
« menti sotto il num. XXVII alla pag. 403.

« Ora ci permetteremo alcune osservazioni sul libro stesso
« che possono (a nostro credere) concorrere a farne argomen-
« tare l'autenticità.

« Si vede che il breviario di cui parliamo, fu per qualche
« tempo in uso, prima che venisse riposto fra le reliquie del
« Santuario. Nel Calendario al giorno 10 di marzo (*VI Idus*)
« con carattere posteriore a quello del testo è scritto « *Obitus*
« *fr. Petri Cattanii.* » In realtà secondo il Giacobilli (*Vite*
« *dei SS. dell' Umbria*, tom. I, pag. 308) questo Beato già
« Canonico della cattedrale di Assisi, poi discepolo di
« S. Francesco, e da lui chiamato a reggere l'Ordine intiero
« de' Minori in luogo di Frate Elia, morì in questo giorno
« nel 1221 cinque anni prima del suo Patriarca.

« Al di 20 giugno (*XII kal. julii*) dopo le parole « *S. Sil-*
« *verii P. P. et M.* » con carattere diverso e meno antico
« furono aggiunte queste « *Oct. S. Antonii;* » quantunque il
« di 13 non vi abbia memoria di questo Santo, nè poteva aver-
« sene fino a che il breviario era nelle mani di S. Francesco:
« essendo questo suo discepolo volato al cielo nel 1231.

Digitized by Google

« Al di 21 Luglio (*XII kal. Augusti*) alle parole testuali « *S. Praxedis vir.* » sieguono queste altre a carattere rosso e « più recente « *Officium fit pro defunctis fratribus.* »

« Al giorno 2. Agosto non si legge verbo della dedica di « S. M. degli Angeli. Ma al di 5 (*Nonis Augusti*) con carat- « tere nero posteriore ed assai più distinto di quello del testo « primitivo sono segnate le parole « *S. Dominici C. fundato-* « *ris frm. predicatorum.* » E scrive il Piatti (*St. dei rom. pon-* « *tefici*, tom. VII, pag. 153) che Gregorio Papa IX aveva « fissata la festa di questo S. Patriarca nel giorno v agosto « (*Nonis Aug.*) perchè non si faceva ancora la festa della « Madonna della Neve, e il giorno seguente, che sarebbe « stato l'anniversario della morte, ossia secondo l'uso della « Chiesa del natalizio del Santo, era sacro alla Trasfigura- « zione di N. Signore. In seguito il Pontefice Paolo V asse- « gnò alla memoria del medesimo S. Domenico il di 4 di « agosto.

« Al giorno 11. (*III Idus Augusti*) dopo le parole « *SS. Ti-* « *burtii et Susanne* » sieguono a carattere nero e meno antico « queste « *Eo di*[1] *die S. Rufini epi et m.*, » che è il Santo « Patrono della città.

« Al giorno 23 di agosto (*X kal. Septembris*) con più « recente scrittura di color rosso è « *Obitus dni PP. Grego-* « *rii;* » il quale non puo essere che il IX, morto appunto in « questo mese, non già il di 23, ma il 21 secundo il Mura- « tori ed altri, il 22 secondo il Platina; poichè prima l'ot- « tavo Gregorio era defonto nel 17 decembre, poi il Decimo « mancò ai vivi il 10 di gennaro. E che di Gregorio IX qui « si faccia special menzione, parrà ben conveniente a chiun- « que rammenta, quanto questo dotto e pio Pontefice fosse « stato amico di Francesco, favoreggiatore e protettore del « nuovo Ordine dei Minori.

« In novembre al giorno 2, niuna menzione di Santo, o di « fedeli defonti. Ma nel di 15 (*Idibus*) al margine leggesi « questa giunta : « *Obiit Sanctus noster frater Rufinus secun-* « *dus socius Sancti Patris nostri Francisci.* » Il Giacobilli

1. Eodem.

Digitized by Google

« (*l. cit.*, tom. III, pag. 32) lo asserisce defonto il 14 no-
« vembre del 1270.

« Al giorno 19 de novembre (*XIII kal. Decembris*), festa
« *S. Pontiani PP. et m.* » si vede scritta con carattere
« nero e meno antico la seguente postilla « *Eodem die*
« *S. Elisabeth;* » e con carattere rosso « *Primo faciendum*
« *est festum S. Elisabeth, et sequenti facien. Festum S. Pon-*
« *tiani.* » Non sono affatto indicati nel Calendario i SS. Fran-
« cesco, Chiara, Crispolto, Vittorino, Sabino, Feliciano, ed
« altri, di cui la Chiesa di Assisi ab antico celebrava, e cele-
« bra ancora la memoria.

« Solo alle Litanie dei Santi, che sono nel Breviario al
« principio di Quaresima si leggono aggiunte con lettere più
« recenti e tutte nere senza le iniziali rosse, queste seguenti
« *Sancte Benedicte, Sancte Francisce, Sancte Antoni, Sancte*
« *Dominice.* » Ma nelle medesime litanie, che si leggono più
« in là dopo il salterio ed il *Quicumque;* SS. Francesco e
« Domenico non sono nominati, e da mano più recente sono
« stati aggiunti « *Sancte Basili, S. Bernarde, S. Eutropi.* »

« Crediamo sufficienti queste fra le molte osservazioni,
« che potrebbero farsi, per dedurne l'autenticità di questo
« prezioso volume.

« T. P. L. P. »

« De cette notice excellente, on doit conclure :

« 1° Que le bréviaire de Sainte-Claire est un bréviaire proprement dit, contenant : *a*) le calendrier, *b*) le psautier (sans doute distribué dans l'ordre du férial), *c*) l'hymnaire, *d*) le temporal, le sanctoral, le commun des saints, *e*) l'office de la Dédicace, de la Vierge, des morts. Je ne vois pas mentionné d'exposition des rubriques générales.

« 2° Que ce bréviaire, à s'en rapporter aux données du calendrier, est antérieur à la mort du pape Grégoire IX († 1241), antérieur même à la mort de Pierre de Catane († 1221). Le calendrier, exempt, dans sa rédaction de première main, de toute fête franciscaine, donne l'idée d'un bréviaire romain bien voisin, quant au temps, du bréviaire d'Innocent III de 1215. S'il a été à l'usage de saint François, comme il semble démontré, le bréviaire de Sainte-Claire,

Digitized by Google

peut-on conjecturer, aurait des chances d'être un exemplaire de la fameuse recension romaine de 1215.

« Il mérite d'attirer l'attention la plus sérieuse des liturgistes et appelle une étude minutieuse. »

Séance du 20 Novembre.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Aubertin (Ch.). ***Note sur deux bas-reliefs gallo-romains visibles autrefois dans l'église Saint-Pierre de Beaune.*** Beaune, 1894, in-8°.

Baye (le baron de). ***Note sur des bijoux barbares en forme de mouches.*** Paris, 1895, in-8°.

— ***Note sur l'époque des métaux en Ukraine.*** S. l. n. d., in-8°.

Margry et l'abbé E. Müller. ***Fragment d'un compte des recettes du domaine du roi dans le bailliage de Senlis en l'année*** 1332. Senlis, 1894, in-4°.

Muller (l'abbé E.). ***Quelques notes sur le soin des églises.*** Beauvais, s. d., in-8°.

— ***Entre Creil et Clermont, course archéologique.*** Senlis, 1893, in-8°.

— ***Un feuillet d'un obituaire de Chaalis.*** Senlis, 1894, in-8°.

— ***Intaille sur cristal de roche de l'époque carolingienne.*** Senlis, 1894, in-8°.

Plath (Konrad). ***Nimwegen, ein Kaiserpalast Karl's des Grossen in den Niederlanden.*** Berlin, 1895, in-8°.

M. Prou, membre résidant, offre, de la part de M. Konrad Plath, associé correspondant étranger, un mémoire intitulé : ***Nimwegen, ein Kaiserpolast Karl's des Grossen in den Niederlanden***, dans lequel l'auteur fait connaître le résultat des fouilles qu'il a faites au Valkhof, sur l'emplacement de l'ancien palais impérial de Nimègue, et spécialement sous la chapelle, fouilles qui lui ont permis de retrouver les substructions des édifices élevés par Charlemagne.

Digitized by Google

Correspondance.

M. Noël Valois, présenté par MM. de Vogüé et Longnon, écrit pour poser sa candidature au titre de membre résidant, laissé vacant par la mort de M. de Montaiglon ; le président désigne MM. H. Omont, Delaborde et Durrieu pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Le R. P. Delattre, présenté par MM. A. de Barthélemy et Samuel Berger, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Carthage ; le président désigne MM. Héron de Villefosse, R. Cagnat et l'abbé Beurlier pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, annonce la mort d'un jeune explorateur algérien, M. P. Gavault, architecte du gouvernement, qui vient de s'éteindre à Vals (Ardèche). M. Gavault avait rendu de grands services à l'archéologie africaine ; ses découvertes ont été signalées dans la *Revue africaine*, dans le *Bulletin archéologique du Comité* et dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*. Il a enrichi la salle des antiquités chrétiennes du Louvre de plusieurs fragments d'architecture provenant de la basilique de Tigzirt où, l'an dernier, il avait dirigé des fouilles fructueuses. En traversant Paris, il y a quelques semaines, M. Gavault avait remis à M. Héron de Villefosse une note sur les anciens remparts d'Alger que notre confrère est heureux de communiquer à la Société en souvenir de ce jeune archéologue prématurément enlevé à la science :

« L'ancien rempart d'Alger, tel qu'il existait en 1830, a été décrit assez minutieusement par divers auteurs ; mais aucun d'eux n'a cherché à savoir à quelle époque il avait été construit. On semble même croire implicitement qu'il a été édifié par les Turcs à leur établissement dans la régence,

Digitized by Google

sous Kheïr-ed-dine ou ses successeurs immédiats, et le nom de « rempart turc » a prévalu dans l'usage.

« En 1887, M. Gavault a découvert et signalé des traces de l'ancien rempart romain, qui n'avaient pas été remarquées jusqu'ici ; il en concluait que l'Icosium latin devait avoir exactement les dimensions de la ville arabo-turque, ce qui augmente singulièrement les dimensions qu'on lui supposait, et explique que Firmus ait songé un moment à en faire la capitale de son royaume.

« En explorant plus attentivement encore les restes malheureusement très ruinés de l'enceinte de 1830, M. Gavault a été amené à constater la présence d'une fortification bien antérieure au XVI^e^ siècle, englobée depuis dans la muraille turque, mais dont le dispositif peut cependant être restitué avec une entière certitude.

« Le contraste entre les deux époques est frappant : dans la plus récente, la défense est obtenue par un énorme mur en pisé, lisse et continu, flanqué, à de très rares intervalles (2 ou 300 mètres), d'énormes bastions de forme variable que l'on sait avoir été ajoutés successivement par différents deys. Au contraire, l'enceinte ancienne, fondée directement sur le mur romain, se compose d'une série de tours carrées variant de 4 à 7 mètres de côté, très rapprochées les unes des autres (10 à 15 mètres). Ce système défensif est absolument le même qui a présidé à la construction des enceintes de Mansourah (Tlemcen) et de Séville, en Espagne. C'est en somme le système byzantino-sarrazin qui a prévalu pendant tout le moyen âge arabe.

« M. Gavault propose de reconnaître dans ce travail l'œuvre du prince berbère Bolokkine, fils de Ziri-ben-Menad, l'un des plus puissants rois autonomes de l'Ifrikia au X^e^ siècle. Ibn-Khaldoun nous apprend en effet qu'il fit d'Alger la capitale de son empire, et le considère comme le fondateur. Si, comme le croit M. Gavault, en s'appuyant sur de récentes découvertes, Icosium-Mezrana-Djezaïr n'a jamais cessé d'exister, ce terme de « fonder » ne pourrait s'expliquer que par le fait d'avoir doté la cité de remparts (si nécessaires à son existence à cette époque troublée), en remplacement de l'en-

Digitized by Google

ceinte romaine détruite par les Vandales cinq cents ans auparavant.

« D'autres passages d'Ibn-Khaldoun montrent d'ailleurs qu'au XI^e^ siècle Alger était une place forte. L'enceinte retrouvée pourrait donc parfaitement être celle du X^e^ siècle, plus ou moins remaniée et partiellement refaite par la suite, jusqu'au jour où l'usage de la poudre à canon obligea à recouvrir le mur berbère extérieurement d'une chemise de pisé que les auteurs contemporains désignent sous le nom de *terra antemuralis*.

« M. Gavault espère pouvoir, à l'aide des plans très exacts relevés par le génie militaire en 1831, restituer le tracé exact de l'enceinte berbère, même dans les parties où elle a totalement disparu. »

M. Germain Bapst, membre résidant, fait une communication sur les trophées de France et la remise des drapeaux pris à l'ennemi.

MM. Fr. Delaborde, Durrieu, Enlart, Samuel Berger, font quelques réflexions sur la communication de M. G. Bapst.

M. Mowat y ajoute quelques observations relatives aux enseignes romaines.

M. Enlart, associé correspondant national, lit une notice sur les travaux exécutés aux remparts de Boulogne-sur-Mer en 1895 :

« Le vandalisme inconcevable de la municipalité d'Arras, qui, en 1893, a fait raser les intéressantes portes gothiques de la ville pour le simple plaisir d'avoir des boulevards uniformément neufs et rectilignes, n'a pas fait école bien heureusement.

« C'est dans un tout autre esprit que, depuis un an, la ville de Boulogne s'est attachée à aménager et à dégager ses remparts du XIII^e^ siècle. L'archéologie et la bonne édilité ont trouvé également leur compte dans ces travaux.

« Le seul changement apporté aux dispositions anciennes a été le percement d'une poterne à côté de la porte neuve, porte qui ne remontait qu'au début du XVII^e^ siècle, et ce

Digitized by Google

percement a eu des conséquences très heureuses, puisqu'il a fait retrouver derrière le parement de la courtine du XIIIe siècle les fondations en grand appareil d'un rempart datant du temps des invasions et composé de débris de monuments richement sculptés, comme ceux qui composaient les remparts de Sens, de Narbonne, de Saintes et autres villes. J'ai déjà eu l'honneur de présenter, l'été dernier, à la Société la photographie de la plus intéressante de ces pierres, une stèle figurant une femme debout en haut relief, de grandeur demi-nature, abritée sous un fronton portant à son sommet un griffon et sur chacun de ses angles inférieurs un lion terrassant un cerf. La beauté de ce petit monument permet de l'attribuer à l'époque de Trajan. Il était accompagné de fragments d'entablements ornés de feuilles d'acanthe et de palmettes d'un travail délicat, de tronçons de colonnes, de diverses pierres moulurées et enfin d'un fragment d'inscription donnant le nom d'un *beneficiarius*. Du côté opposé de l'enceinte, un terrassement opéré dans les anciens talus a amené la découverte d'un gisement de poteries rouges à reliefs de la fabrique de Lezoux, portant quelques estampilles de potiers. Plusieurs de ces poteries étaient entières. Mais laissant de plus compétents que moi commenter ces trouvailles, qui vous sont déjà connues, je veux parler seulement ici de ce qui concerne l'archéologie du moyen âge. A ce point de vue, les travaux entrepris à Boulogne n'ont pas été moins intéressants, car on a rendu à la circulation une porte du XIIIe siècle dont on a pu reconnaître les dispositions anciennes ; on a constaté en même temps qu'elle avait été bouchée par les Anglais en 1544, et, dans les terres de remblai qui l'obstruaient, on a recueilli un fragment d'inscription et plusieurs débris de sculpture qui peuvent être identifiés et ne sont pas sans importance historique. Les remparts actuels de Boulogne, bâtis sur des fondations gallo-romaines, n'ont jamais entouré qu'un quartier appelé la « haute ville » et occupant le plateau qui domine les autres quartiers. Ce *castrum* est un carré de courtines flanquées de tours rondes et percées d'une porte au centre de chacune de ses faces. A l'est s'ouvrait la *porte Flamengue*, dite *porte*

Digitized by Google

Neuve, depuis sa reconstruction au XVII^e^ siècle; au sud, la *porte Gayole*, ainsi nommée de ce que ses tours servaient de prison; au nord, la *porte des Dunes*, par où l'on descendait au port, et enfin à l'ouest la *porte des Degrés*, praticable pour les seuls piétons, car elle accédait à un escarpement abrupt où l'on avait pratiqué une rue en escaliers. Entre cette porte et la porte des Dunes, l'enceinte moins forte, mais plus étendue, de la basse ville qu'on appelait aussi le *bourg*, se raccordait à celle de la ville haute. A l'opposé, c'est-à-dire à l'angle sud-est, l'enceinte se rattache au château qui a gardé son plan primitif et conserve encore de très belles parties du XIII^e^ siècle, les fenêtres et le sous-sol de sa grande salle. Au-dessus de la porte d'entrée de ce château se lit l'inscription suivante : « PHELIPES, CVENS DE « BOLOGNE, FIVZ LE ROI PHELIPES DE FRANCE, « FIST FAIRE CEST CHASTEL ET FERMER LA VILE « L'AN DE L'INCARNACION M CC XXXI. SIMONS DE « VILERS FV ADONKES SENECHAVS DE BOLO- « NOIS. » Le comte en question est Philippe Hurepel, fils de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie. Après la défaite de Renaud de Boulogne à Bouvines, il avait été marié à sa fille et héritière Mahaut, celle dont les verrières de Chartres conservent le portrait. En 1233, Philippe Hurepel mourut prématurément à la cour de son neveu saint Louis et fut enterré à Saint-Denis. C'est durant la minorité de ce roi que le comte de Boulogne, insurgé contre l'autorité de Blanche de Castille, avait fortifié ses domaines en élevant les remparts de Calais et en relevant ceux de Boulogne, ainsi que les murs du château d'Hardelot.

« L'inscription que je viens de citer n'est plus malheureusement qu'une restitution faite en 1811 d'après une copie de l'ancienne. Celle-ci avait disparu durant la Révolution. C'est J.-F. Henry, membre de l'Académie des Inscriptions et historien de Boulogne, qui fournit le texte et traça les caractères.

« Or, parmi les décombres que l'on avait employés à combler le passage de la porte des Degrés, s'est trouvé le débris d'inscription que voici. Ce débris, qui n'avait pas attiré l'at-

Digitized by Google

tention, m'a paru à première vue avoir une parenté intime avec l'inscription du château. Ce sont les mêmes majuscules gothiques que dans la copie de J.-F. Henry. Quant au court fragment d'inscription que représentent ces lettres, il est bien caractéristique; nous y lisons, en effet, les deux tronçons de lignes que voici :

■I·FELI

CŌTE·FEL

« Rien n'est plus probable que de supposer, en restituant quelques lettres, qu'il y avait à la première ligne *roi Felipe*, à la seconde *conte Felipe*. C'est donc une inscription en l'honneur de Philippe Hurepel. Serait-ce un débris de la primitive inscription du château? Cela n'est pas absolument impossible, mais c'est peu probable, car ici il y avait une phrase dans laquelle Philippe-Auguste était mentionné avant Philippe Hurepel, son fils, ce qui supposerait que les anciennes copies et la restitution d'Henry seraient tout à fait fantaisistes.

« Je crois plus vraisemblable de supposer qu'une inscription de ce genre aura été placée au-dessus de chacune des portes lorsque le comte Philippe fit faire le chastel, c'est-à-dire rebâtir l'enceinte gallo-romaine de la haute ville, et fermer la ville, c'est-à-dire enclore la ville basse d'une autre enceinte tout à fait nouvelle.

« A quelle époque le fragment d'inscription qui nous occupe a-t-il été jeté avec des terres de remblai et d'autres décombres dans le passage obstrué? Ce dut être évidemment à l'époque où les remparts de Boulogne furent doublés d'un remblai de terre capable de résister aux boulets et de porter de l'artillerie; en effet, à côté de l'ancienne porte bouchée, on ménagea alors sous le remblai un passage nécessaire pour donner accès à un ouvrage avancé qu'on nommait le *moineau* et qui était l'ancienne barbacane de la porte. Ces travaux ne peuvent avoir été pratiqués qu'avant le XVII^e^ siècle, époque où les remparts de Boulogne, malgré leurs remblais,

Digitized by Google

n'étaient plus considérés comme défendables et finirent par être en partie démolis en 1689. D'autre part, ces remblais avaient nécessité l'obstruction de toutes les ouvertures des tours, et, parmi celles-ci, il se trouve des embrasures à canons qui ne sauraient être antérieures au début du XVI^e siècle; elles doivent avoir fait partie des travaux importants que François I^er fit exécuter aux remparts.

« D'autre part, le passage pratiqué à la porte des Degrés est en brique, et, entre l'époque carolingienne et le XVI^e siècle, la région ne fournit pas un seul exemple d'emploi de la brique; mais, comme le passage en question est voûté d'un berceau tracé en tiers-point, il ne semble pas probable qu'il soit postérieur au milieu du XVI^e siècle. Il y a plus. Suivant une remarque très juste que m'a communiquée le D^r Hamy, membre de l'Institut, les briques du passage de la porte des Degrés sont de dimensions exceptionnellement grandes; elles ont, à un degré remarquable, la couleur rouge vif et le manque de solidité qui caractérisent les briques cuites au bois, et ces caractères se retrouvent exactement dans les ruines du fort dont les Anglais ont enveloppé, entre 1544 et 1550, la base du phare de Caligula (tour d'Ordre) sur la falaise de Boulogne.

« Du reste, lorsque les Anglais prirent la ville en 1544, un artiste de la suite du comte d'Arundel, chef de l'expédition, peignit pour lui une vue du siège, dont l'original a malheureusement péri dans l'incendie du château de Cowdray (Sussex), mais dont on possède une gravure. Or, dans cette gravure, les remparts apparaissent dépourvus de remblais.

« Au rapport de Blaise de Monluc, qui, peu de jours après l'entrée des Anglais, poussa une reconnaissance hardie jusque dans Boulogne, la ville était alors « ouverte comme un village. » De 1544 à 1550, date du rachat par Henri II, les Anglais ne purent coloniser et ne l'essayèrent pas, mais ils se fortifièrent; on savait que non seulement leur premier soin avait été de réparer les brèches, mais qu'ils avaient entouré la ville de plusieurs forts nouveaux; on peut être maintenant assuré qu'on leur doit aussi les vastes travaux

Digitized by Google

de terrassement des remparts qui ont aujourd'hui le double avantage de fournir à la fois une belle promenade et quelque découverte de débris romains ou du moyen âge dès qu'on remue la terre de cette promenade.

« On savait du reste par le chanoine Le Roy, qui écrivit au XVII^e siècle une histoire de Notre-Dame de Boulogne[1], que, dans le but de construire une terrasse pour leur artillerie, les Anglais avaient abattu la chapelle de la Vierge de cette grande église. Cette chapelle de la Vierge était tangente à la courtine des remparts du côté de l'est, comme dans beaucoup d'anciennes cathédrales, et ce renseignement concorde avec les preuves précédentes, puisque le remblai fait par les Anglais dut nécessairement élargir le rempart au détriment de l'église. Or, cette chapelle de la Vierge avait été construite, grâce aux libéralités faites en 1361 par le dauphin Charles, depuis Charles V. En 1367, la chute du grand clocher central avait écrasé cette construction qui s'était relevée lentement et péniblement.

« Or, voici que, dans le passage de la porte des Degrés, comblé en 1544 ou 1545, au même moment où se démolissait la chapelle de Notre-Dame, se retrouvent des débris d'architecture et de sculpture religieuses appartenant précisément à l'art de la fin du XIV^e siècle au début du XVI^e siècle, c'est-à-dire de l'époque du commencement de la reconstruction de la chapelle à celle de sa destruction. Déjà, vers 1860, une fouille peu étendue, faite pour l'établissement d'un aqueduc, avait amené la découverte d'une corniche à bouquets de feuilles de chêne de la fin du XIV^e siècle[2], de groupes de bases du XV^e et de quelques moulures des mêmes époques[3]. Les fouilles de 1895 ont fait retrouver, avec d'autres débris des mêmes styles, deux figurines du XV^e siècle et trois débris de statuaire du début du XVI^e. Les figurines sont deux culots qui ont supporté des retombées de voûtes; l'un repré-

1. La première de ses quatre éditions a été publiée à Paris chez Claude Audinet, en 1691.

2. Déposée au Musée de Boulogne.

3. Encastrées dans le pignon de la maison n° 1, rue du Puits-d'Amour.

Digitized by Google

sente un ange à grande robe, les ailes déployées, motif du XV^e^ siècle bien connu ; l'autre est un petit personnage appuyé sur des béquilles, et dont il existe le semblable dans le mur de façade d'une maison du XVIII^e^ siècle place des Victoires. Un troisième culot, figurant un béquillard bossu, avait été donné anciennement au Musée d'où il a disparu en 1880, et trois autres culots analogues sont engagés dans les murs de plusieurs maisons de la ville. Il est probable que le tout provient du chœur de l'ancienne cathédrale restauré après le désastre de 1367, et que les figurines à béquilles sont une représentation des nombreux pèlerins qui venaient demander des guérisons à la Vierge miraculeuse de Boulogne.

« Les débris du XVI^e^ siècle, trouvés dans la porte des Degrés, consistent en fragments de deux ou trois statues; le tout a été richement peint et doré et porte la trace des outrages des conquérants protestants de 1544.

« L'un de ces débris est une main tenant une aumônière renflée et lobée, du type que l'on appelait vulgairement et même très vulgairement au XVI^e^ siècle en *cul de vilain ;* l'autre est une tête d'homme à large barbe frisée, coiffée d'un chaperon rouge. Elle est aussi de demi-grandeur naturelle et doit avoir appartenu soit à un apôtre soit au Joseph d'Arimathie d'une de ces scènes de l'ensevelissement du Christ si répandues au début du XVI^e^ siècle dans les églises de France, d'Espagne et d'Allemagne. L'exécution est large, le dessin est bon et solide, le caractère est vulgaire. Le troisième morceau de statuaire est une toute petite figurine d'un saint debout, vêtu d'une grande robe et d'une chape finement brodée. La tête et les mains sont brisées, mais aux pieds du saint subsiste intacte la figure minuscule d'un clerc à genoux. Cette figure était donc un ex-voto. Ce petit morceau de sculpture a une grande finesse. Ces débris appartiennent à la même école que les sculptures du pourtour du chœur de la cathédrale d'Amiens.

« Outre ces découvertes, les fouilles, en dégageant la porte des degrés elle-même, ont restitué à l'étude un vestige intéressant. Cette porte est en plein cintre, à double voussure et flanquée de deux tours cylindriques ; une herse fermait le

Digitized by Google

passage qui n'était pas voûté non plus que les tours. Le corps de garde établi au-dessus du passage s'éclairait sur l'intérieur de la place par deux fenêtres divisées chacune par un meneau vertical prismatique, comme les fenêtres de la porte de Laon à Coucy; on accédait aux salles basses des tours par des portes à corbeaux ouvertes sur la façade postérieure, et deux escaliers de pierre appliqués à la même façade donnaient accès aux étages supérieurs et au corps de garde que d'autres escaliers de pierre reliaient au chemin de ronde des courtines. Aujourd'hui, ce chemin de ronde disparaît sous les remblais.

« La porte des Degrés, si elle n'était dépourvue de pont-levis, devait être munie d'un pont-levis à une seule chaîne; en effet, l'unique ouverture qui surmonte la porte est une archère dont la partie supérieure plus large semble, du reste, faite exprès pour ménager le passage d'une chaîne enroulée autour d'un treuil selon l'usage adopté jusqu'à l'invention des ponts-levis à bascule, vers la fin du XIV^e^ siècle.

« Enfin, l'état des murs prouve que le corps de garde de la porte des Degrés a subi un violent incendie. Ce fut probablement au cours du siège de 1544.

« Ce rapport est peut-être un peu long et les trouvailles qu'il signale sont peut-être d'un caractère un peu local; cependant, j'ai pensé qu'il n'est jamais sans intérêt de confronter les résultats d'une fouille avec des renseignements historiques, surtout dans une ville qui a toujours été quelque peu frontière politique et artistique. »

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, donne quelques renseignements relatifs au trésor de monnaies impériales en or trouvées à Boscoreale, le 13 avril 1895, en même temps que le Trésor d'argenterie, communiqué à la Société par M. Héron de Villefosse. Ce trésor monétaire était composé de plus de mille pièces réparties entre les princes dont voici la liste : Auguste, Tibère, Tibère et Auguste, Drusus, Antonia, Agrippine mère et Caligula, Caligula et Auguste, Claude, Claude et Agrippine jeune, Claude et Néron jeune, Agrippine et Néron jeune, Néron

Digitized by Google

César, Néron empereur, Galba, Othon, Vitellius, Vitellius et ses enfants, Vespasien, Titus, Domitien.

Pour les règnes d'Auguste et de Tibère, les pièces étaient nombreuses, mais tellement usées qu'on les a presque toutes livrées à la fonte. A partir du règne de Néron, la conservation est souvent très bonne et beaucoup de pièces sont même à fleur de coin.

M. Lafaye, membre résidant, signale deux petits chapiteaux d'ordre ionique, qui ont été retrouvés récemment dans l'ancienne maison de Nicolas-Joseph Foucault à Athis-Mons (Seine-et-Oise) et donnés par les frères des Écoles chrétiennes, possesseurs actuels de cette maison, à M. Valentin de Courcel, maire d'Athis.

Séance du 27 Novembre.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *L'œuvre de Victor Vasnetzoff devant l'École moderne de peinture en Russie*. Reims, 1895, in-8°.

Benoist (G.). *Monument de Mithra* (Saarburger Zeitung).

Héron de Villefosse. *Le trésor d'argenterie de Boscoreale*. Paris, 1895, in-4°.

Kharousine (N.). *Les antiquités russes étudiées par les archéologues français*. Moscou, 1895 (en russe).

Lefèvre-Pontalis (Eugène). *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI^e^ et au XII^e^ siècle*. 1^re^ partie. Paris, 1894, in-fol.

Quarré-Reybourbon (L.). *La vie, l'œuvre et les collections du peintre Wicar*. Paris, 1895, in-8°.

Saglio. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 20^e^ fascicule. Paris, 1895, in-4°.

M. E. Babelon présente à la Société, de la part de M. E. Lefèvre-Pontalis, le premier fascicule d'un ouvrage intitulé : *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au*

Digitized by Google

XI^e^ et au XII^e^ siècle, et fait ressortir tout l'intérêt de cette publication.

M. Ed. Saglio présente le vingt-unième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

Correspondance.

M. Paul Girard, présenté par MM. Heuzey et Perrot, et M. Ch. Ruelle, présenté par MM. Saglio et Müntz, écrivent pour poser leur candidature au titre de membre résidant laissé vacant par la mort de M. de Montaiglon. Les membres désignés pour former les commissions chargées de présenter un rapport sur les titres scientifiques des candidats sont : pour M. Paul Girard : MM. Collignon, Martha et Michon; pour M. Ruelle : MM. l'abbé Thédenat, A. de Barthélemy et H. Omont.

M. Maurice Dumoulin, professeur au lycée de Roanne, présenté par MM. Collignon et Cagnat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. Omont, Ulysse Robert et E. Babelon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Prou, membre résidant, lit un mémoire sur l'histoire monétaire de l'abbaye de Corbie.

Le mémoire de M. Prou est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Durrieu, membre résidant, démontre que le manuscrit français 12420 de la Bibliothèque nationale, contenant la traduction française du *Livre des clères et nobles femmes* de Boccace, et dans lequel M. Durrieu avait antérieurement signalé des représentations très intéressantes pour l'histoire de la pratique des arts au moyen âge, peut être identifié en toute certitude avec un manuscrit offert pour étrennes au duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, au jour de l'an 1403. Ce manus-

Digitized by Google

crit se trouve ainsi rigoureusement daté, car, évidemment terminé pour le mois de janvier 1403, il ne peut pas d'autre part avoir été commencé avant le 12 septembre 1401, jour où fut seulement achevée la traduction d'après Boccace dont il renferme la copie.

M. E. Babelon, membre résidant, fait une communication sur une petite trouvaille de monnaies antiques faite au commencement de 1894 à Grassano, près de Potenza, dans la Basilicate. Cette trouvaille se composait de deniers de la république romaine, dont les plus récents sont de Sylla, et de tétradrachmes athéniens dont les plus récents et les mieux conservés sont ceux sur lesquels figurent les deux trophées rappelant les victoires de Sylla à Chéronée et à Orchomène en 86 avant notre ère, et aussi les tétradrachmes au revers desquels figurent, en monogrammes, les lettres APM. et MTA. Ce petit trésor appartenait vraisemblablement à un soldat de l'armée de Sylla qui avait débarqué avec ce général à Brundisium, en 83, après avoir fait la campagne d'Orient.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Je dois à l'obligeance de notre confrère M. L. Maxe-Werly communication du dessin que j'ai l'honneur de communiquer à la Compagnie.

« Ce dessin a été exécuté par M. Pierre, meunier à Houdelaincourt (Vosges). Il représente des fragments de sculptures trouvés, au mois d'octobre dernier, à Grand (Vosges), par M. Chaudron, à deux mètres de profondeur, dans une citerne antique murée, ayant trois mètres de diamètre. Cette citerne était située au lieu dit Champ-Marguerite, à 100 mètres environ de la route de Liffol à Grand.

« Le rapprochement des différents fragments permet de constater que cette sculpture appartient à la série bien connue du cavalier foulant un monstre anguipède.

« Ces monuments ont été spécialement étudiés par notre confrère M. A. Prost. Le plus grand nombre de ces groupes

Digitized by Google

s'est rencontré dans l'est de la Gaule, comme celui de Grand[1]. M. Prost en a cependant signalé plusieurs en Bretagne[2]. M. Mowat a trouvé au Musée - Aquarium d'Arcachon des débris qu'il croit avoir appartenu à un monument analogue[3].

« On a retrouvé, séparée du tronc, la tête laurée du cavalier; une bonne photographie de cette tête permettrait peut-être de reconnaître l'empereur qu'elle représentait, si toutefois, chose des plus incertaines, c'était un empereur. On pourrait alors rechercher dans quelles circonstances, à la suite de quelles victoires ou expéditions le monument a été érigé. Un des pieds du cheval repose dans la main du monstre anguipède. Le cavalier était supporté par un socle orné de pelta.

« La hauteur totale du monument est de 1m60.

« Dans le même puits, on a trouvé un fût de colonne orné de squames; il est de 1m25 de circonférence. »

M. l'abbé Thédenat fait circuler ensuite la photographie d'une statue de femme, drapée, assise, trouvée également à Grand, par M. Covinot, à une centaine de mètres du puits où gisaient les débris du cavalier.

Cette statue est assez bien conservée; malheureusement les mains ont disparu, et, avec elles, les attributs qui auraient permis de la caractériser.

La photographie de ce monument a été également envoyée à M. Maxe-Werly par M. Pierre qui s'occupe avec beaucoup de zèle et d'intelligence de la conservation des antiquités mises au jour dans son voisinage, et mérite la reconnaissance de tous les archéologues.

1. Cf. Prost, *Bulletin de la Soc. des Antiquaires*, 1878, p. 100, 120, 132, 227; 1879, p. 62 et suiv.; 1886, p. 139 et suiv. M. Prost a traité la même question avec plus de détail dans la *Revue archéologique*, 1879, t. XXXVII, p. 1 et s.; p. 66 et s., et dans le t. XVII des *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*.

2. *Bulletin des Antiq. de Fr.*, 1887, p. 139.

3. *Ibid.*, 1894, p. 203.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente, de la part de M. le marquis d'Anselme de Puisaye, associé correspondant national à Tunis, le dessin d'une lampe chrétienne trouvée à *Thala*, de Byzacène.

Lampe chrétienne trouvée à Thala.

Au lieu d'être en terre rouge, comme la plupart des lampes de cette époque, elle est en terre blanche. Deux palmes entourent le motif central qui se compose d'une étoile à huit branches dont les pointes sont réunies entre elles par des demi-cercles au centre de chacun desquels se trouve une

Digitized by Google

perle ou globule. Au-dessous de cette lampe on lit une inscription en relief et en deux lignes : + CO‖SMA, qui a été déjà

Revers de la lampe de Thala.

signalée comme une marque de potier. M. le marquis d'Anselme serait disposé à y voir plutôt le nom de Saint-Cosme.

M. Héron de Villefosse présente ensuite des photographies qui lui ont été adressées par M. Adolphe Guillon, membre de la Société des Sciences de l'Yonne. Ces photographies représentent des fragments de la décoration d'une fontaine

Digitized by Google

antique, fragments découverts en captant une source prise dans le village d'Asquins, au pied de Vézelay.

Autour de la source on a trouvé un bloc d'argile, apporté en ce lieu, car le terrain est calcaire; puis on a découvert des murs et des conduites d'eau en pierre. Le mur auquel la source est adossée offrait une particularité singulière; il était orné de trois niches : celles de droite et de gauche (de 0m30 de profondeur sur 0m60 de largeur et 1 mètre environ de hauteur) étaient garnies de bandes alternées de gros colimaçons et de fragments de scories, d'un bleu verdâtre charmant, fixés dans le mur par un mortier rougeâtre qui paraît être du ciment romain. La niche du milieu, plus large que les deux autres, était traversée par trois conduites d'eau en pierre. L'eau était amenée par ces tuyaux dans une piscine qui avait environ 6 mètres sur 5m80. Les murs de cette piscine bien enrochés de ciment existaient encore, et au fond se trouvait une couche de terre glaise.

Les photographies de M. Adolphe Guillon représentent des fragments de cette curieuse décoration, composée de gros colimaçons et de scories. A ce propos, M. Héron de Villefosse fait circuler les photographies de plusieurs fontaines de Pompeï dont les niches, encore très bien conservées, sont ornées de la même façon. Tous les archéologues connaissent ces fontaines dans lesquelles les encadrements sont formés par des alignements de colimaçons [1].

M. Héron de Villefosse annonce enfin une nouvelle intéressante pour tous ceux qui s'occupent de nos antiquités nationales. Le Conseil municipal de Sens, à l'unanimité, vient d'accorder à la Société archéologique de cette ville une sub-

1. Cette note n'était pas encore mise en pages quand on a signalé, dans la *Correspondance historique et archéologique* (25 décembre 1895, p. 382, et 25 janvier 1896, p. 18-19), divers exemples de décorations antiques dans lesquelles ont été employés des coquilles ou des coquillages. D'après ce recueil, on a retrouvé des enduits décorés de coquilles marines à Carnac (Morbihan), à Hillion (Côtes-du-Nord), au Poulker près de Benodet (Finistère), dans la villa romaine de Châtigny près Fondettes (Indre-et-Loire) et au Bois-Gautier dans la forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Digitized by Google

vention de mille francs pour continuer la publication des planches en photogravure des monuments romains du Musée. A l'unanimité également le Conseil, au nom de la ville, a voté des remerciements et des félicitations à notre savant confrère M. Gustave Julliot, le véritable fondateur du Musée lapidaire de Sens, qui, par ses recherches et par ses découvertes, a contribué plus que personne à mettre en lumière les monuments qui y sont conservés. Il faut souhaiter que le bon exemple donné par la ville de Sens soit suivi et que nos zélés confrères de province trouvent partout, auprès des municipalités, un appui aussi efficace.

Séance du 4 Décembre.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

G. Amardel. *L'oppidum des Longostalètes*. Narbonne, 1895, in-8°.

A. Béquet. *Nos fouilles*, 1891-1894. Namur, (1895,) in-8°.

Correspondance.

M. le Président lit une lettre adressée par la rédaction des *Acta et Commentationes* de l'Université de Dorpat, demandant l'échange avec les publications de la Société. Le secrétaire est chargé de demander un numéro spécimen de cette publication.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du bureau pour l'année 1896.

Sont élus :

Président : M. le vicomte de Rougé.
1er *vice-président :* M. l'abbé Thédenat.
2e *vice-président :* M. G. Bapst.
Secrétaire : M. Babelon.
Secrétaire-adjoint : M. Durrieu.
Trésorier : M. Ravaisson-Mollien.
Bibliothécaire-archiviste : M. Maurice Prou.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse, membre sortant de la Commission des impressions, est réélu.

M. Ulysse Robert, président sortant, est élu membre de la Commission des fonds.

Travaux.

Le Président offre à notre confrère M. Jules Martha les félicitations de la Société au sujet de sa nomination récente comme professeur d'éloquence latine à la Faculté des lettres de Paris.

M. Enlart, associé correspondant national, fait une communication sur l'architecture gothique en Grèce et soumet à la Société des photographies du porche du monastère de Daphni et du clocher gothique de Mistra. Ces deux monuments témoignent d'une origine champenoise.

M. Mowat, membre résidant, fait la communication suivante sur les fouilles du retranchement construit le long des frontières germaniques et rætiques de l'empire romain :

« Depuis trois ou quatre ans il se poursuit en Allemagne, et presque à nos portes, un vaste travail d'exploration archéologique auquel la Société des Antiquaires de France ne saurait rester indifférente, car il touche à l'histoire de la Gaule romaine; il me sera donc permis d'en faire ici un exposé succinct. Je veux parler de l'étude méthodique sur le terrain de la ligne continue de retranchements construits par les Romains le long de la frontière des provinces de Rætie et de Germanie Supérieure, sur un développement total d'environ 542 kilomètres. Cette ligne, destinée à barrer l'ouverture naturelle que laissent entre eux les cours supérieurs du Danube, du Neckar et du Rhin, s'appuyait, d'une part, à la rive droite de ce dernier fleuve, à Rheinbrohl, entre Bonn et Coblentz, et d'autre part à la rive gauche du Danube, à Kelheim, à quelques kilomètres en amont de Ratisbonne, en allemand Regensburg, l'ancienne station de *Castra Regina*, formant ainsi un immense angle rentrant dont le sommet

Digitized by Google

se trouve à Lorch, l'ancien *Lauriacum*, et dont les deux bras se dirigent sensiblement, l'un au nord, l'autre à l'est. Quelques-uns des points les plus remarquables avaient déjà été étudiés isolément par les antiquaires allemands lorsque, il y a une vingtaine d'années, le colonel du génie en retraite A. von Cohausen, conservateur du Musée de Wiesbaden, fit pas à pas une reconnaissance d'ensemble et des fouilles partielles dont il publia, en 1884, les résultats dans un livre d'importance capitale[1]. Notre confrère M. le général de la Noë en a donné une substantielle analyse dans la *Revue archéologique* de mars-avril 1885, sous le titre verbalement traduit : *Le rempart-limite des Romains en Allemagne*; c'est la meilleure introduction qui puisse être recommandée aux archéologues français désireux de s'initier à cette question et de suivre les travaux ultérieurs de nos voisins.

« En 1890, le gouvernement allemand institua, sous le nom de *Reichs-Limes Kommission*, une commission chargée de faire l'étude complète du retranchement-frontière au moyen de fouilles méthodiquement conduites. Cette commission était composée, sous la présidence de M. Mommsen, des ingénieurs militaires et des savants les mieux qualifiés pour cette mission; parmi eux, nous relevons les noms du général Popp, du major von Leszczinski, des professeurs von Brunn, von Herzog, Nissen, Paulus, Kofler et tout spécialement celui du Dr Zangemeister, illustré par ses beaux travaux épigraphiques et chargé d'éditer, en collaboration avec le Dr Hirschfeld, le XIIIe volume du *Corpus inscriptionum latinarum* relatif aux trois Gaules et aux deux Germanies. Dans la séance du 28 décembre de cette année, la commission impériale du *Limes* arrêta le plan de ses travaux, le devis des travaux à exécuter, la part contributive de chacun

1. *Der römische Grenzwall in Deutschland- militärische und teknische Beschreibung desselben von A. von Cohausen, Ingenieur-Oberst z. D. und Conservator.* Wiesbaden, 1884, in-4°, 368 pages et 52 planches; à quoi il faut ajouter un fascicule supplémentaire (*Nachtrag*) de 30 pages et 2 planches, paru en 1886. Le colonel von Cohausen est mort le 2 décembre 1894, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Digitized by Google

des États traversés par le *Limes* (Bavière, Wurtemberg, Bade, Hesse, Prusse) et enfin le mode de publication du résultat des fouilles. Il fut décidé qu'un bulletin périodique, *Limesblatt*, tiendrait le public au courant de l'avancement des travaux et des principales découvertes. La dépense pour le personnel et le matériel affectés aux terrassements était évaluée à 80000 marcs, à raison de 864 marcs en moyenne pour chacun des 77 *castella* reconnus le long de la ligne; les frais de déplacement et de paie journalière des employés, ceux de la cartographie et de l'impression étaient estimés à 2000 marcs; soit au total 130000 marcs = 162500 francs (non compris la rémunération des membres de la commission), à répartir par portions égales entre cinq années, temps jugé nécessaire pour l'accomplissement de l'entreprise.

« Le 27 juillet 1892, le premier coup de pioche était donné à Heidenstock, dans la région montagneuse du Taunus qui sépare la Lahn du Main ; d'autres points ne tardaient pas à être attaqués sur les différents tronçons de la ligne. Déjà seize numéros du *Limesblatt*, publié à Trèves sous la direction du Dr Hettner, ont rendu compte de la marche du travail depuis le 15 décembre 1892 jusqu'au 30 septembre 1895; le dernier numéro se termine par une table récapitulative des articles publiés avec les noms des vingt-cinq collaborateurs qui les ont signés; une seule page suffit à faire embrasser d'un coup d'œil l'étendue des travaux exécutés et parvenus à peu près à la moitié; outre les trente-quatre *castella* fouillés, on a déchaussé, dans l'Odenwald et sur une partie de la frontière rætique, le pied de la palissade qui couvrait l'étroite bande de terrain constituant le *limes* proprement dit; parmi les antiquités découvertes il faut signaler des inscriptions et des diplômes militaires qui fournissent d'importants renseignements sur les troupes détachées à la garde des fortins, notamment des légions VIII Augusta et XXII Primigenia, avec leurs corps auxiliaires. M. Cagnat, notre confrère, a fait passer, au fur et à mesure, tous ces textes dans une publication française, l'*Année épigraphique*, qu'il dirige et qui a l'avantage d'être facilement accessible à nos travailleurs.

Digitized by Google

« Sans attendre que l'exploration fût parvenue à son terme, la commission a jugé avec raison que le moment était venu de procéder à la publication *in extenso* des portions de son travail acquises dès à présent, sans toutefois suspendre celle du *Limesblatt*, qui continuera à jouer jusqu'au bout son rôle de précurseur sommaire. En conséquence, elle vient de faire paraître les deux premières livraisons du recueil en format grand in-4° qui sera le couronnement de son œuvre [1].

« Il sera divisé en deux parties désignées par les lettres A et B. La partie A contiendra la description du terrain et du tracé du *Limes*, celle de l'emplacement du *castella* et des pièces de fortification intermédiaires, ainsi que l'étude des voies romaines en connexion avec elles. La partie B, en sept volumes, fera connaître en détail les fouilles des 77 *castella;* chacun de ceux-ci aura sa description minutieuse contenant la bibliographie et l'historique des découvertes antérieures sur ce point et accompagnée du plan des constructions, de vues photographiques du terrain et de planches où seront figurées toutes les antiquités mises au jour, inscriptions, sculptures, poteries, armes, tuiles, bijoux, ustensiles et monnaies, sans compter de nombreuses figures dans le texte. Tel est le programme que dès maintenant on voit réalisé dans les deux premières livraisons consacrées aux *castella* n° 14 (Butzbach), n° 44 (Murrhardt), n° 65 (Unterböbingen), n° 40 (Osterburken) [2], ainsi numérotés dans

1. *Der obergermanisch-raetische Limes des Roemerreiches im Auftrage der Reichs-Limes Kommission herausgegeben von dem militärischen und dem archäologischen Dirigenten : O. von Sarwey, General Lieutenant z. D.; F. Hettner, Museums Director.* Heidelberg, Otto Peters, 1894.

2. Pour cette localité, par exemple, on est parvenu à reconstituer son histoire militaire; des inscriptions trouvées sur place nous apprennent que le *castellum* a été construit par des détachements des légions VIII Augusta et XXII Primigenia et que la *Cohors III equitata Aquinatorum* y a tenu garnison depuis sa fondation en l'an 74 jusqu'en 249 au moins, et probablement jusqu'à son abandon et sa destruction sous Constance II. Outre une grande quantité de

Digitized by Google

l'ordre de leur succession du Rhin au Danube et formant le sujet d'autant de chapitres distincts ; la discontinuité qu'on remarque entre eux n'est que provisoire; quand toutes les livraisons auront été distribuées, le numérotage des chapitres combiné avec la pagination spéciale des volumes auxquels ils sont afférents permettra aisément de les rétablir dans leur ordre normal. Avec l'esprit de méthode et de suite, avec la rapidité d'exécution qui caractérisent les grandes entreprises scientifiques de nos voisins, on peut être assuré que la commission du *Limes* romain terminera son œuvre dans le délai relativement très court qu'elle s'est fixé. »

M. l'abbé Beurlier, membre résidant, fait la communication suivante :

« Mgr Anthime Alexoudis, métropolitain d'Amassia, Samsoun et Sinope, vient d'envoyer à notre confrère M. l'abbé Batiffol une lettre que celui-ci a bien voulu me confier pour que j'en fasse part à la Compagnie.

« Cette lettre contient une description détaillée faite par Mgr Alexoudis d'une stèle découverte il y a quelques mois dans un faubourg de Sinope, appelé la Sainte-Parascevi, et aujourd'hui déposée au palais du gouverneur.

« Ce monument est en marbre. Il est haut de 0m80 et large de 0m42. Il est orné à l'extrémité supérieure d'un fronton triangulaire et à l'entour d'une guirlande de fleurs.

« Le bas-relief représente deux femmes. L'une est une jeune fille debout qui a 0m75 de haut[1]. Sa tête est surmontée d'une couronne et couverte d'un peplum d'étoffe presque transparente. Sur une longue robe à plis très nombreux, elle porte un second vêtement court et très gracieux. Le buste est couvert entièrement par les vêtements et le peplum, mais les seins apparaissent sous l'étoffe[2].

pointes de lances en fer, de fibules, de boucles, on y a recueilli un pommeau d'épée en os et un casque de fer, différent par sa forme du casque légionnaire bien connu; ce sont de très intéressants spécimens de l'armement et de l'équipement de ce corps auxiliaire.

1. La largeur du thorax est de 0m20, celle de la poitrine de 0m16 et celle de la ceinture de 0m15.

2. La hauteur du buste est de 0m15.

Digitized by Google

« Sur la poitrine on remarque un ornement en forme de ×. On dirait deux rubans attachés au milieu et par les quatre bouts à l'aide d'agrafes métalliques de forme ronde, et destinés à maintenir le peplum.

« Le visage est charmant, le nez droit, les yeux vifs et bien proportionnés[1]. Sur l'épaule gauche flotte une abondante chevelure, nouée avec grâce.

« De la main gauche, qui tombe avec légèreté, elle touche le bord de son vêtement de dessus et de la main droite elle tient par les ailes un oiseau dont la tête est un peu détériorée.

« La jeune fille, inclinée vers la gauche du spectateur, regarde une autre jeune fille de taille plus petite[2]. Celle-ci est, elle aussi, vêtue d'une robe aux plis nombreux et, par dessus, d'une seconde tunique d'étoffe légère qui descend un peu au-dessous du genou. Son visage est tourné vers la gauche; il égale en beauté celui de sa compagne, sur laquelle ses yeux sont fixés. Sa tête est parée d'une belle chevelure et couverte d'une sorte de résille.

« La partie gauche du fronton triangulaire et un morceau d'un des manteaux manquent.

« Mgr Alexoudis, vivement frappé de la beauté de ce monument, croit qu'il ne peut représenter qu'Hera et sa servante et que l'oiseau que porte la plus grande des deux femmes est un coucou. Il parait difficile de savoir quel est l'oiseau, puisque la tête de l'animal est mutilée; enfin l'aspect général du monument est celui d'une stèle funéraire. Il y a donc lieu de croire que la scène représentée est un gracieux tableau de genre, comme il en existe tant sur les monuments analogues. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait circuler la photographie de la tête du cavalier foulant un anguipède, qu'il a communiqué à la séance précédente.

1. La hauteur du visage est de 0m10, du menton aux cheveux; la largeur d'une tempe à l'autre de 0m75; la longueur du nez de 0m05.

2. Sa hauteur est de 0m40.

Digitized by Google

C'est une tête laurée, vue de face, très mutilée. On n'y peut saisir aucune ressemblance avec une tête d'empereur ou de personnage connu par d'autres monuments.

Elle n'est donc d'aucun secours pour la recherche des origines du monument.

M. l'abbé Thédenat doit cette photographie à l'obligeance de M. L. Maxe-Werly.

Séance du 11 Décembre.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Picardat (l'abbé G.). ***Un joyau d'architecture chrétienne et française en 1009 ou l'église abbatiale de Preuilly-sur-Claise.*** Preuilly, 1895, in-8°.

Régnier (Louis). ***Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin.*** II. ***Église de Chaumont.*** Beauvais, 1891, in-8°. IV. ***Bachivilliers,*** etc. Beauvais, 1893, in-8°.

— ***Notice archéologique sur la chapelle de Saint-Michel-des-Vignes à Évreux.*** S. l. n. d., in-8°.

— ***A travers la Normandie.*** III. ***Sainte-Marguerite-sur-Mer et le manoir d'Ango.*** Caen, 1893, in-8°.

— ***Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année*** 1892. Évreux, 1893, in-8°.

— ***Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année*** 1893. Évreux, 1894, in-8°.

— ***Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année*** 1894. Évreux, 1895, in-8°.

— ***Dans la Haute-Vallée de la Charentonne.*** Bernay, 1894, in-8°.

Metman (Étienne). ***Essai sur les épis et les girouettes de l'ancien Dijon.*** Dijon, s. d., in-4°.

Michon (Ét.). ***Les sculptures d'Olympie conservées au Musée du Louvre.*** Paris, 1895, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. l'abbé G. Picardat, curé-doyen de Preuilly

Digitized by Google

et membre de la Société archéologique de Touraine, un volume intitulé *L'église abbatiale de Preuilly-sur-Claise*, in-8°, 1895.

Le monument dont l'abbé Picardat a entrepris la description est une des églises romanes les plus intéressantes de la Touraine. Il suffit, pour en être convaincu, de jeter les yeux sur les nombreuses phototypies dont ce volume est illustré, phototypies qui mettent sous les yeux du lecteur les divers aspects de l'imposant édifice, les détails d'architecture les plus importants et les curieux chapiteaux dont il est orné. L'auteur qui, plus que personne, a contribué par ses nobles efforts à la restauration du monument, a écrit le présent livre pour aider à l'achèvement de cette entreprise. C'est avec une affection touchante et presque filiale qu'il retrace l'histoire de la vieille basilique à laquelle il est uni par des liens sacrés depuis plus de vingt-cinq ans.

M. le Président prie M. Héron de Villefosse de présenter à M. l'abbé Picardat les remerciements de la Société.

M. Prou, bibliothécaire, transmet, de la part d'un religieux bénédictin, Dom de la Tremblaie, un manuscrit trouvé par ce dernier dans la bibliothèque de feu notre confrère Anatole de Montaiglon; ce manuscrit, in-folio, porte le timbre de la Société des Antiquaires et paraît être sa propriété; il renferme les comptes de la ville de Badonvillier au commencement du XVIII^e^ siècle.

M. le Président se fait l'interprète des remerciements que la Société doit au P. de la Tremblaie pour cette restitution. Puis la Société décide, par un vote à mains levées, que le manuscrit en question sera offert en don à la Bibliothèque nationale.

Correspondance.

M. Paul Gérard écrit pour retirer sa candidature à la place de membre résidant, laissée vacante par la mort de M. de Montaiglon.

Digitized by Google

Travaux.

Au nom de la Compagnie, le Président félicite notre confrère M. Cagnat, élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. de Montaiglon, décédé.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Babelon, Molinier, Courajod, l'abbé Thédenat, Omont lisent des rapports sur les candidatures de MM. A. Blanchet, E. Enlart, Eugène Lefèvre-Pontalis, Émile Ruel, Noël Valois. On procède au vote, et, au troisième tour de scrutin, M. Blanchet, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé membre résidant.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Ant. Héron de Villefosse et E. Molinier lisent des rapports favorables sur les candidatures du R. P. Delattre et de M. Hénault au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le P. Delattre à Carthage et M. Hénault à Valenciennes.

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. E. Michon lit les rapports favorables sur les candidatures du R. P. Germer-Durand et du R. P. Séjourné au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux à Jérusalem.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. H. Omont lit un rapport favorable sur la candidature de M. Dumoulin au titre d'associé correspondant national. On procède au vote,

Digitized by Google

et M. Dumoulin, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Roanne.

M. Babelon, membre résidant, fait une communication sur des monnaies étrusques de bronze qui représentent, au droit, une tête de nègre, et, au revers, un éléphant africain

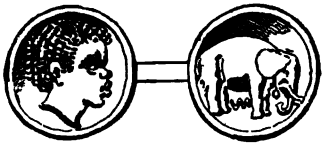

Monnaie étrusque.

avec une clochette au cou. Ces monnaies sont toujours trouvées sur les bords du lac de Trasimène, en particulier dans la vallée de la Chiana, dans les environs de Chiusi, l'antique Clusium. M. Babelon propose de reconnaître dans les types de ces monnaies le souvenir des éléphants de l'armée d'Annibal, qui fut victorieux à Trasimène en 217.

M. René Vallette, associé correspondant national, fait une communication sur deux curieux tombeaux, à couvercle sculpté, découverts récemment à Antigny (Vendée), et qui semblent appartenir à l'époque mérovingienne ou carolingienne.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, signale à la Société une intéressante inscription latine trouvée en Italie, à San Liberato, l'antique *Forum Clodii*. Cette inscription a été récemment publiée et commentée par M. Vaglieri dans les *Notizie degli Scavi* (septembre 1895).

Le texte est ainsi conçu :

Digitized by Google

. . . PVBLILIO · L · F · FA.
MEMORIALI ·
*p*RAEF · FABR · PRAEF · COH · III
*c*YRENEICAE · SAGITTARIOR ·
*tr*IB · MILIT · LEG · X · FRETENSIS ·
*pra*EF · GENTIS · NVMIDAR · DILICTAT
*tir*ONVM · EX NVMIDIA · LECTO*r*
leg. AVG · IN AFRICA · ITEM ·
. . . . . E · ITEM FERRAT*ae*

Les compléments appartiennent à M. Vaglieri.

Les lettres qui manquent à gauche peuvent être facilement restituées, sauf le prénom du personnage à la première ligne et l'indication de la légion à la dernière ligne. Le bas de l'inscription a disparu. A droite, il est impossible de dire si, à la fin de la première ligne, il s'agit de la tribu *Fa*[*b(ia)*] ou de la tribu *Fa*[*l(erna)*].

Le personnage auquel l'inscription est consacrée est déjà connu par un rescrit de l'empereur Vespasien, gravé sur une plaque de bronze qui a été trouvée, croit-on, à Erbalunga, dans l'île de Corse[1]. Ce rescrit nous indique que *Publilius Memorialis* avait été gouverneur de la Corse, sous le règne de Vespasien, avant l'époque où le rescrit en question a été rendu. Il est intéressant pour nous de connaître, grâce à la nouvelle inscription, la carrière de ce personnage antérieurement à son arrivée dans l'île de Corse en qualité de procurateur impérial.

Le texte de San Liberato nous apprend aussi que Publilius Memorialis avait été *praefectus gentis Numidarum*. Notre confrère M. Jules Maurice s'est occupé récemment des *prae-*

1. *Corp. inscr. lat.*, X, n° 8038 *a*; C. Jullian, *Bulletin épigr. de la Gaule*, 1884, p. 136; Espérandieu, *Inscriptions antiques de la Corse*, p. 103.

Digitized by Google

fecti gentium dans son *Étude sur l'organisation de l'Afrique indigène;* ces officiers étaient chargés de diriger et de surveiller certaines tribus indigènes dont l'assimilation était impossible.

Publilius Memorialis avait été également *dilectator tironum ex Numidia lectorum leg. Augustae in Africa, item... item ferratae...* Il avait donc été chargé des opérations du recrutement, dans la province de Numidie, pour compléter les effectifs de plusieurs légions et notamment ceux de la légion III[a] Augusta cantonnée à Lambèse.

Cette inscription a pour nous un double prix, puisqu'elle offre un égal intérêt pour l'histoire de notre île de Corse et pour celle de nos provinces africaines. C'est à ce double titre que notre confrère a cru devoir la signaler à la Société. Elle est aujourd'hui conservée à Rome, au Musée des Thermes de Dioclétien, où elle est entrée, grâce à la générosité du prince Odescalchi.

M. le baron de Baye, membre résidant, communique une image russe, peinte sur bois, représentant saint Demetrius terrassant un roi barbare. Cette image reproduit le sujet qui orne un côté de la bannière dite d'Iermak, conservée à Omsk, à la cathédrale des Cosaques. Les images de saint Demetrius sont fort rares en Russie et appartiennent généralement à l'école fondée par Strogonoff dans les gouvernements de Vologda et de Viatka.

M. Édouard Blanc, associé correspondant national, qui arrive d'un nouveau voyage en Asie centrale, fait une communication sur l'extension de la civilisation grecque, après Alexandre, à l'orient du Pamir, dans le bassin du lac Lob-Nor, ancien pays des Casiens, et jusque dans la Chine occidentale. Il signale l'existence d'un royaume gréco-chinois ou sino-bactrien, dont la capitale paraît avoir été à Khotan, et qui a constitué, pendant plusieurs siècles, l'extrême avant-garde de la civilisation et de l'art occidentaux dans des pays où jusqu'à présent on ne soupçonnait pas qu'ils eussent pénétré, surtout sous la forme grecque.

Digitized by Google

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, communique le dessin et l'empreinte d'un sceau en schiste vert, qui lui ont été autrefois donnés par M. P.-Ch. Robert.

Le sceau a la forme d'un barillet à côtes; une feuille de vigne est gravée au centre.

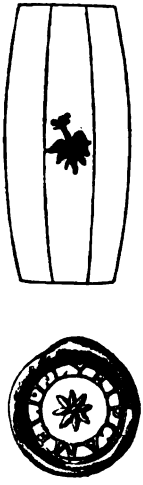

Cachet en stéatite.

L'inscription circulaire, gravée entre deux traits, se développe autour d'une étoile à huit pointes :

CAMELI·L·LYRIP

Suivant l'usage adopté, la matière de ce sceau doit le faire classer parmi les cachets d'oculistes, au même titre que les cachets de Bavai[1], Besançon[2], Grézin[3], Leicester[4], Pérouse[5],

1. Cachet de *G. An. Censorinus*, Espérandieu, n° 112.
2. Cachet de *C. Luc. Sabinus*, Espérandieu, n° 31.
3. Cachet anonyme, Espérandieu, n° 69.
4. Cachet de *C. Pal. Gracilis*, Espérandieu, n° 80.
5. Cachet de Ρουφεινος, Espérandieu, n° 132.

Digitized by Google

dont le texte seul n'autoriserait pas ce classement. L'inscription énigmatique du nôtre ne permettrait pas de déterminer davantage sa nature.

M. Charles Robert le disait trouvé à Rouen.

La forme circulaire de ce sceau doit le faire rapprocher de deux cachets conservés, l'un au Musée de Leicester[1], l'autre au Musée de Wroxeter[2].

Séance du 18 Décembre.

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

Ouvrages offerts :

Beaumont (Cte Ch. de). *Une tapisserie flamande du XVIe siècle.* Paris, 1895, in-8°.

Laville (Auguste). *Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Comité du Var. Rapport à M. le marquis de Croizier.* Toulon, 1894, in-8°.

Plath (Dr Konrad). *Die Königspfalzen der Merowinger und Karolinger.* Berlin, 1892, in-8°.

Vallentin (Roger). *La monnaie d'Embrun* (1406-1417). Paris, 1895, in-8°.

— *Du prétendu monnayage mixte de Dieudonné d'Estaing, évêque de Saint-Paul, et de Charles VI.* Valence, 1895, in-8°.

— *De la moneta Blaffardorum.* Genève, 1895, in-8°.

— *Les liards créés par Henri III en* 1577. Paris, 1895, in-8°.

Correspondance.

M. Hénault, récemment élu correspondant, écrit pour remercier la Société.

Travaux.

M. l'abbé Morillot, associé correspondant national, curé

1. Espérandieu, n° 80.
2. Espérandieu, n° 192.

Digitized by Google

doyen de Sombernon, envoie une note sur l'inscription de Saint-Honoré-les-Bains, communiquée par M. Mowat dans une séance précédente[1].

M. l'abbé Morillot voit dans ce texte une inscription funéraire et oppose une lecture en ce sens à celle que M. Mowat a proposée. Il envoie en outre un estampage à l'appui de son argumentation.

M. Mowat fait observer que M. l'abbé Morillot a déjà publié cette lecture il y a plusieurs années[2]. Il présente ensuite un estampage meilleur que celui de M. l'abbé Morillot, et justifie sa lecture en démontrant qu'il est impossible d'attribuer un caractère funéraire à une inscription qui contient l'expression : *qui aedem* [*cu*]*m suis omnib*[*us or*]*namentis do*[*na*]*vit*.

M. Albert Maignan, associé correspondant national, présente à la Société un objet trouvé, en octobre dernier, rue du Chapeau-de-Violette, à Amiens, à cinq mètres environ de profondeur. C'est un cavalier sculpté dans un maxillaire de baleine. Les détails du costume et le harnachement du cheval sont des plus curieux et permettent de rattacher cette sculpture aux œuvres connues du XII^e^ siècle. Une hésitation pourrait se produire en raison du caractère franchement mérovingien des ornements gravés sur le bouclier, mais il pense que c'est simplement un exemple de plus de la persistance des traditions mérovingiennes à travers l'art du moyen âge. — La lance que portait le cavalier présente une particularité nouvelle : elle s'emmanchait dans une sorte de sabot polygonal protégeant la main à la façon de la rondelle des XIII^e^ et XIV^e^ siècles.

M. Schlumberger présente des observations sur cette pièce, qui offre le plus haut intérêt, et croit qu'elle est d'origine scandinave.

1. *Bulletin* de 1895, p. 140-145.

2. *Saint-Honoré-les-Bains, ses marbres épigraphiques*, par M. l'abbé Morillot, curé de Beire-le-Châtel, in-4°, s. l. n. d. (Extrait des *Mémoires de la Société académique du Nivernais.*)

Digitized by Google

M. Molinier prend aussi la parole au sujet de la pièce communiquée par M. Albert Maignan, où il reconnaît une pièce d'échiquier. Il commente les détails de costume et d'ornementation, et pense que le monument reproduit un type du XI^e^ siècle.

M. Babelon, membre résidant, rappelle que le Cabinet des médailles possède une douzaine de pièces d'échiquier dont plusieurs relèvent de la même tradition.

M. Cagnat, membre résidant, fait une communication à propos d'un fragment de liste militaire relative à des vigiles.

Sous le numéro 2406, on a inséré au VI^e^ volume du *Corpus inscriptionum latinarum* un fragment de liste militaire qu'on attribue avec raison, je crois, au corps des vigiles. Ce fragment n'a jamais été vu que par Amati; une copie manuscrite qu'il en a prise existe dans ses *schedae Vaticanae*, une autre fut transmise par lui à Borghesi, qui la communiqua à Kellermann[1]. Comment ces deux copies diffèrent l'une de l'autre, c'est ce que je ne me charge pas d'expliquer; mais le fait est certain : l'une semble correcte, c'est celle qui a été publiée par Kellermann; l'autre contient des fautes grossières. Les auteurs du *Corpus* ont choisi la première, n'ayant pu vérifier les différences de lecture sur l'original alors disparu. Or, celui-ci avait été acheté, je ne sais à quelle occasion, par M. Le Bas; lors de la vente qui suivit le décès de ce savant, M. Le Blant en fit l'acquisition. Il a bien voulu m'en confier l'examen et la publication, avant d'en faire don au Cabinet des médailles, où elle est exposée aujourd'hui. Je me suis convaincu, à première vue, que la copie prétendue incorrecte était la bonne et que les fautes qu'elle contient sont le fait du graveur. L'autre, d'aspect si correct, est, comme nous dirions au *Corpus*, « faede interpolata. »

L'inscription est gravée sur une plaque de marbre blanc, brisée en bas, à gauche. Largeur, 0^m^32; hauteur à droite, 0^m^18; hauteur des lettres, 0^m^008 en moyenne. La pierre a été retaillée ensuite pour être employée quelque part.

1. Voir la bibliographie donnée par le *Corpus* à la suite du texte de l'inscription; Kellermann, *Vigil. roman. latercula*, n° 107.

Digitized by Google

Nous donnons ci-contre, p. 333, la lecture exacte du texte.

Col. 1, l. 6. Le surnom est certainement corrompu : la seconde lettre est un L ou un I, les deux suivantes peuvent aussi bien passer pour deux T que pour un Y suivi d'un T; leur réunion représente assez bien la forme d'un II, avec une petite barre au second jambage, comme celui d'un L; l. 9 : les lettres LX P R sont une erreur pour EX P R, connu d'ailleurs; elles se rapportent à Moecius Severus mentionné dans la colonne suivante, suivant l'usage adopté constamment dans la rédaction des listes de cette sorte. Les autres fautes du lapicide sont évidentes[1].

Je lis donc et j'explique :

Eucasi(us) Severin[us][2], *Se[t]rius Verissim(us)*, *Aureli(us) Socrate(s)*, *Noni(us) Bland[us]*, *Letori(us) Secundin(us) opt(io) car(ceris)*; *Pompei(us) Glyca?... risc[us]... n[us] ...[us]... ian[us]... l[i]an[us],... im[us],... [C]hresim(us)... Aureli(us) Cari[s(simus)]*, *Val[e]ri(us) Ver[us?]*, *Juli(us) Maxim(us)*, *Caecili[us] Feli... Laeli(us) Felicia[n(us)]*, *A[r]isti(us) Cleme(ns)*, *Sup... Aureli(us) Dioge(nes)*; *Aureli(us) Feli(x)*, *Maeci(us) Seve(rus)*, *ex(actor) pr(aefecti) Sallusti(us) Optat(us)*, *Pe[t]roni(us) Secun(dus) b(eneficiarius) tri(buni)*, *Pomponi(us) Silva(nus)*, *Caecili(us) Janu(arius)*.

J'ignore ce que peut bien être la fonction indiquée par les lettres SVP. Dans une autre liste de vigiles, on a déjà rencontré l'abréviation SV[3]. Kellermann a écrit à ce sujet[4] : « Quod quia alia explicatione caret, lapicidae errore pro BV incisum, » et il lit : *bu(cinator)*. Cette interprétation n'est point admissible ici. D'autre part, on pourrait attribuer l'S au surnom du soldat et regarder comme sigles abréviatives de la fonction les seules lettres V P. Mais l'espace qui sépare les deux T de l'A final paraît indiquer que cet A est la der-

1. *Corp. inscr. lat.*, VI, 1066 *b*, col. 2, l. 69.

2. La terminaison en E, donnée ici à des surnoms masculins présentés au nominatif, serait à signaler, si la même particularité ne se remarquait déjà fréquemment dans une autre longue liste de vigiles (*Corp. inscr. lat.*, VI, 1056).

3. *Corp. inscr. lat.*, VI, 1057, 5, l. 12.

4. *Op. cit.*, p. 16.

Digitized by Google

Digitized by Google

nière lettre du nom. C'est toujours ainsi que procèdent les lapicides dans la disposition des listes militaires ; c'est ainsi qu'on a procédé dans ce document : SOCRAT-E, BIAND-E, *p*RISC-E. D'ailleurs, le groupe VP ne répond pas plus que SVP à une abréviation connue et ne se prête pas mieux que lui à une explication quelque peu plausible.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de présenter à la Société un miroir antique, formé par les deux côtés d'une monnaie en bronze de quatre as de l'empereur Antonin le Pieux (*sesterce* appelé couramment *grand bronze*). Le droit de la monnaie porte la tête laurée d'Antonin à droite, accompagnée de la légende ANTONINVS AVG PIVS PP TRP COS III. Au revers, la Concorde assise à gauche, tenant une patère à la main droite; sous le siège, une corne d'abondance; la légende est CONCORDIA AVG et S C à l'exergue. La moitié de la monnaie qui porte la tête a été munie au revers d'un cercle en bronze habilement rapporté ; l'ensemble forme une boîte de trois centimètres de diamètre, dont l'intérieur étamé servait de miroir. Le revers de la monnaie formait le couvercle de la boîte à laquelle il était fixé par une petite charnière, dont il reste des traces.

« Ce miroir passe pour avoir été trouvé dans l'île de Cypre. En plus de l'intérêt particulier qu'il présente, il permet d'ajouter aux monnaies d'Antonin une variété qui n'est pas signalée dans la seconde édition de l'ouvrage de Cohen.

« On a déjà publié un certain nombre de miroirs analogues, formés pour la plupart par une monnaie en bronze de Néron, monnaie qu'on a eu tort de considérer comme étant toujours un *grand bronze*[1]. Un miroir du Musée du Louvre, provenant de la collection Durand, porte un *moyen bronze* serti dans un cercle.

1. W. Frœhner, *Grands bronzes de Néron, transformés en miroirs*, dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique*, 1889, p. 395 à 405.

Digitized by Google

« Les procédés de fabrication de ces miroirs n'ont pas toujours été les mêmes. En effet, si l'ouvrier s'est servi le plus souvent d'une monnaie véritable séparée en deux parties, face et revers, le miroir paraît avoir été fabriqué quelquefois par un autre procédé. Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale conserve une boîte à miroir, ornée des deux côtés d'un *moyen bronze* de Néron[1]. Mais le manque de netteté de certaines lettres et du grènetis, ainsi que l'aspect général, me font penser que ce miroir est orné de reproductions obtenues à l'aide d'un moule. C'est, je crois, par le même procédé qu'ont été obtenus les deux côtés du *grand bronze* transformé en miroir de la collection de Luynes, au Cabinet des médailles[2].

« Le miroir que je présente aujourd'hui porte la mention du troisième consulat de l'empereur Antonin le Pieux, et, par conséquent, la monnaie a été frappée entre les années 140 et 143 de notre ère. La plupart des miroirs de ce genre sont formés de monnaies de Néron; mais on voit qu'ils étaient encore à la mode pendant le siècle suivant. On a même communiqué autrefois à la Société un miroir, formé d'un médaillon de Commode, qui avait été trouvé à Autun[3]. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dit, à propos de cette communication, qu'il possède dans sa collection un grand bronze de Néron, dont on a enlevé le revers et qu'on a creusé au tour pour en faire un couvercle de miroir. Le droit porte l'inscription :

IMP NERO CAESAR AVG PONT MAX TR PO III

1. E. Babelon et A. Blanchet, *Catal. des bronzes antiques de la Bibl. nat.*, 1895, p. 557, n° 1362. Ce miroir, qui provient des collections Foucault et Mahudel, a été signalé par M. Frœhner, d'après l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon.

2. E. Babelon et A. Blanchet, *op. cit.*, n° 1360. M. Frœhner pense que les types ont été obtenus par le procédé de l'estampage (*loc. laud.*, p. 402).

3. Il appartenait alors à M. Bulliot. Voy. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1880, p. 83.

Digitized by Google

M. l'abbé Thédenat a autrefois communiqué ce bronze à M. Frœhner, qui l'a mentionné dans le travail que vient de citer M. Blanchet.

M. Édouard Blanc, associé correspondant national, présente à la Société des miniatures provenant de Kachgar (Turkestan chinois) et dont il est difficile de dire si elles sont nestoriennes ou bouddhistes, mais qui diffèrent de l'art musulman.

Il présente en outre un manuscrit du XVI^e^ siècle, provenant de la Transoxiane, œuvre de Maoulana-ech-Chéraf et orné de miniatures, dont l'une représente l'arrivée d'Européens ; il serait intéressant de pouvoir les identifier.

Digitized by Google

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1895.

FRANCE.

ALPES (HAUTES-). — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 2e série, nos 12 à 16. Gap, 1894-95, in-8°.

ALPES-MARITIMES. — *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. XIII et XIV. Nice, 1891, 1894, in-8°.

AUBE. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, 3e série, t. XXXI, année 1894. Troyes, in-8°.

AVEYRON. — *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. XVI, 1891-1894. Rodez, 1894, in-8°.

BELFORT (TERRITOIRE DE). — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 14. Belfort, 1895, in-8°.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix*, t. XVI. Aix, 1895, in-8°.

CALVADOS. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*. Caen, 1894, in-8°.

Congrès archéologique de France. LVIIIe session. Séances générales tenues à Dole, Salins, etc., en 1891. Caen, 1893, in-8°.

Digitized by Google

Séances générales tenues à Orléans en 1892. Caen, 1894, in-8°.

CHARENTE. — *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 6e série, t. IV, année 1894. Angoulême, 1895, in-8°.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, 4e série, t. III. Saintes, 1895, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des Archives historiques, t. XV, 1re, 2e, 5e et 6e livr.; t. XVI, 1re livr. Saintes, 1895-96, in-8°.

CHER. — *Mémoires de la Société historique et littéraire, artistique et scientifique du Cher*, 4e série, 10e vol. Bourges, 1895, in-8°.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1893-94, t. XX. Bourges, 1895, in-8°.

CORRÈZE. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XVI, 4e livr.; t. XVII, 1re à 3e livr. Brive, 1894-95, in-8°.

CÔTE-D'OR. — *Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires*, année 1893. Beaune, 1894, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique du Châtillonnais, nos 1 à 10; 2e série, nos 1 et 2. Châtillon-sur-Seine, 1881-1893, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, année 1894, 2e série, no 8. Semur, 1895, in-8°.

CÔTES-DU-NORD. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Bulletins et mémoires*, t. XXXII et XXXIII. Saint-Brieuc, 1894-95, in-8°.

CREUSE. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. VIII. Guéret, 1894, in-8°.

Digitized by Google

Dordogne. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXI, 6e livr.; t. XXII, 1re à 6e livr. Périgueux, 1894-95, in-8°. — *Table analytique*. Périgueux, 1895, in-8°.

Doubs. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires*, année 1894. Besançon, 1895, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 6e série, 8e vol., 1893. Besançon, 1894, in-8°.

Drôme. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, 14e année, 1894. Valence, in-8°.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 112e à 116e livr. Valence, 1895, in-8°.

Eure-et-Loir. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, nos 211 à 217, janv. à sept. 1895. Chartres, 1895, in-8°. — *Dalles tumulaires et pierres tombales du départ. d'Eure-et-Loir*, livr. 1 à 16, in-4°. — *Monographie de la cathédrale de Chartres*, par l'abbé Bulteau, no 15. Chartres, 1894, in-8°.

Bulletin de la Société dunoise, nos 103 à 106, janvier à juillet 1895. Châteaudun, in-8°.

Gard. — *Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, t. XXIII et XXIV, années 1892 et 1893. Alais, 1894-95, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7e série, t. XVII, année 1894. Nîmes, in-8°.

Garonne (Haute-). — *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 9e série, t. VI. Toulouse, 1894, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, série in-8°, no 16. — *Mémoires, etc.*, t. XV, 1re livr. Toulouse, 1894, in-8°.

Digitized by Google

GIRONDE. — *Société archéologique de Bordeaux*, t. X, 4e fasc. Bordeaux, 1890-94, in-8°; t. XIX, 1er à 3e fasc. Bordeaux, 1894, in-8°.

HÉRAULT. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 3e série, t. I, 1re livr. Béziers, 1894, in-8°.

Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres. Etude sur le manuscrit G 1036 *des Archives départementales de la Lozère; pièces relatives au débat du pape Clément V avec l'empereur Henri VII*, par P. Gachon. Montpellier, 1894, in-4°.

INDRE-ET-LOIRE. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. IX, 3e et 4e trim. 1894; t. X, 1er et 2e trim. 1895. Tours, 1894-95, in-8°.

ISÈRE. — *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e série, t. VIII (1894). Grenoble, 1895, in-8°.

JURA. — *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 5e série, 5e vol., année 1894. Lons-le-Saulnier, 1895, in-8°.

LANDES. — *Société de Borda. Bulletin trimestriel*, 19e année, 4e trim.; 20e année, 1er à 3e trim. Dax, 1895, in-8°.

LOIR-ET-CHER. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendomois*, t. XXXIII, 1894. Vendôme, 1894, in-8°.

LOIRE. — *Bulletin de la Diana*, t. VII, nos 6 à 8; t. VIII, no 1. Montbrison, 1894, in-8°.

LOIRE-INFÉRIEURE. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XXXIII, année 1894. Nantes, 1894-95, in-8°.

LOIRET. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. X, no 154; t. XI, no 155. Orléans, 1894-95, in-8°. — *Mémoires*, t. XXV. Orléans, 1894, in-8°.

MAINE-ET-LOIRE. — *Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers*, nouvelle période, t. II. Angers, (1892-93), in-8°.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, t. VIII, année 1894. Angers, 1895, in-8°.

Digitized by Google

MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 1894. Châlons-sur-Marne, 1895, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 94e vol. Reims, 1894, in-8°.

MARNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. IV, n° 51. Langres, in-8°.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 5e série, t. XII, année 1894. Nancy, 1895, in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, t. XLIV. Nancy, 1894, in-8°.

MEUSE. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3e série, t. IV. Bar-le-Duc, 1895, in-8°.

Mémoires de la Société philomathique de Verdun, t. XIII, 2e part. Verdun, 1895, in-8°.

NORD. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts centrale du département du Nord, séant à Douai*, 3e série, t. IV, années 1891-92. Douai, 1895, in-8°.

Bulletin de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, 1894, 2e et 3e fasc.; 1895, 1er fasc. Dunkerque, 1894, in-8°. — *Mémoires de la Société dunkerquoise*, 27e vol. Dunkerque, 1895, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 5e série, t. V, 6e livr.; t. VI, 1re à 5e livr. Lille, 1894-95, in-4°.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue agricole, industrielle, historique et artistique, t. XLIV. Valenciennes, 1894, in-8°.

OISE. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XV, 3e partie. Beauvais, 1894, in-8°.

Société historique de Compiègne. Bulletin, t. VIII. Compiègne, 1895, in-8°. — *Procès-verbaux, rapports et communications diverses*, année 1894, fasc. III. Compiègne, 1894, in-8°.

Digitized by Google

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires, 3e série, t. VIII, année 1893. Senlis, 1894, in-8°.

Pas-de-Calais. — *Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique*, 1894, 3e et 4e fasc.; 1895, 1er à 3e fasc. Saint-Omer, 1894-95, in-8°. — *Les chartes de Saint-Bertin* publ. par l'abbé Bled, t. III, 3e fasc. Saint-Omer, 1895, in-4°.

Saône-et-Loire. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXII. Autun, 1894, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 21e année, nos 1 à 5. Chalon-sur-Saône, 1895, in-8°.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, t. VIII, 1re partie. Chalon-sur-Saône, 1895, in-4°.

Sarthe. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XXXVI, 2e sem.; t. XXXVII, 1er sem. Le Mans, 1894-95, in-8°.

Savoie. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXXIII. Chambéry, 1894, in-8°.

Seine. — *Annuaire de la Société française de numismatique*, nov. 1894 à déc. 1895. Paris, in-8°.

Bulletin de Correspondance hellénique, année 1894, fasc. VIII à XII; année 1895, fasc. I-X. Athènes et Paris, in-8°. — *Table quinquennale*. Paris, 1894, in-8°.

Bulletin critique, année 1895. Paris, in-8°.

Journal des Savants, nov. 1894 à oct. 1895. Paris, 1894-95, in-4°.

Revue de la Société des études historiques, 4e sér., t. XII. Paris, in-8°.

Société de l'histoire de France. Annuaire-Bulletin, année 1894. Paris, 1894, in-8°. — *Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*, publ. par le baron A. de Ruble, t. VIII. Paris, 1895, in-8°. — *Lettres de Louis XI*, publ. par J. Vaesen et Et. Charavay, t. V. Paris, 1895, in-8°.

Digitized by Google

SEINE-ET-OISE. — *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, t. X. Tours, 1895, in-8°.

Commission des antiquités et des arts, XV^e^ vol. Versailles, 1895, in-8°.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, t. XVIII. Versailles, 1894, in-8°.

SEINE-INFÉRIEURE. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année* 1893-94. Rouen, 1895, in-8°.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. X, 1^re^ livr. Rouen, 1895, in-8°.

SOMME. — *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, t. XL. Amiens, 1895, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1894, n^os^ 2 à 4; année 1895, n° 1. Amiens, 1894-95, in-8°. — *Album archéologique*, 10^e^ fasc. Amiens, 1895, in-fol. — *Mémoires. Monuments religieux de l'architecture romane dans la région picarde*, par C. Enlart. Amiens, 1895, in-fol.

TARN-ET-GARONNE. — *Bulletin archéologique et historique de Tarn-et-Garonne*, t. XXII. Montauban, 1894, in-8°.

VAR. — *Bulletin de l'Académie du Var*, nouv. sér., t. XVII, 2^e^ fasc., 1894. Toulon, in-8°.

VAUCLUSE. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XIII, année 1894, 4^e^ trim.; t. XIV, année 1895, 1^er^ à 3^e^ trim. Avignon, 1894-95, in-8°.

VIENNE. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3^e^ et 4^e^ trim. 1894; 1^er^ et 2^e^ trim. 1895. Poitiers, in-8°. — *Mémoires*, 2^e^ série, t. XVII, année 1894. Poitiers, 1895, in-8°.

VIENNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XLIV. Limoges, 1895, in-8°.

VOSGES. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 71^e^ année. Épinal, 1895, in-8°.

Digitized by Google

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 20e année, 1894-95. Saint-Dié, 1895, in-8°.

YONNE. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1894, 48e et 49e vol. Auxerre, 1895, in-8°.

ALGÉRIE. — *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 38e année, 3e et 4e trim.; 39e année, 1er à 3e trim. Alger, 1894-95, in-8°.

Académie d'Hippone. Bulletin, n° 27. Bône, 1895, in-8°. — *Comptes-rendus des réunions*, années 1894 et 1895. Bône, in-8°.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, XXIXe vol., 1894. Constantine, 1895, in-8°.

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, t. XV, fasc. 64 à 66. Oran, 1895, in-8°.

ALLEMAGNE.

BONN. — *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, livr. 96 à 98. Bonn, 1895, in-8°.

COLMAR. — *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, nouv. série, t. II. Colmar, 1894, in-8°.

IÉNA. — *Zeitschrift des Vereins für thüringische Geschichte und Alterthumskunde*, nouv. série, t. IX, livr. 1 à 4. Iéna, 1893, in-8°.

METZ. — *Mémoires de l'Académie de Metz*, 2e période, 73e année, 1891-92. Metz, 1894; 74e année, 1892-93. Metz, 1894-95, in-8°.

MULHOUSE. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, nov. 1894 à nov. 1895. Mulhouse, 1894-95, in-8°.

TRÈVES. — *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, année 1894, n° 12; année 1895, nos 1 à 11. Trèves, in-8°.

Digitized by Google

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 13e année, livr. 4; 14e année, livr. 1 à 3. Trèves, 1894-95, in-8°.

WIESBADEN. — *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, 27e vol. Wiesbaden, 1895, in-8°.

AUTRICHE-HONGRIE.

SPALATO. — *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, 18e année, nos 1 à 11. Spalato, 1895, in-8°.

VIENNE. — *Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Classe. Sitzungsberichte.* 130e et 131e vol. Wien, 1894, in-8°. — *Archiv für œsterreichische Geschichte*, 80e vol., 2e part.; 81e vol., 1re et 2e part. Wien, 1894-95, in-8°. — *Fontes rerum austriacarum. Diplomataria et acta*, 47e vol., 2e part. Wien, 1894, in-8°.

Akademischer Verein deutscher Historiker in Wien. Bericht über das Vereinsjahr 1893-94. Wien, in-8°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 24e vol., 6e livr.; 25e vol., 1re à 3e livr. Wien, 1894-95, in-4°.

BELGIQUE.

ANVERS. — *Académie d'archéologie de Belgique. Bulletin*, 4e série des *Annales*, 2e partie, XVIII-XXIII. Anvers, 1894-95, in-8°. — *Annales*, t. XLVIII. Anvers, 1895, in-8°.

BRUXELLES. — *Analecta Bollandiana*, t. XIII, fasc. 4; t. XIX, fasc. 1 à 4. Bruxelles, 1894-95, in-8°.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. VIII, livr. 3 et 4; t. IX, livr. 1 à 3. Bruxelles, in-8°. — *Annuaire* 1895, t. VI. Bruxelles, 1895, in-8°.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 60e et 61e années. Bruxelles, 1894-95, in-12. — *Bulletins*, 63e et 64e années, t. XXV-XXVIII. Bruxelles, 1893-94, in-8°.

Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie, 31e et 32e années. Bruxelles, 1892-93, in-8°.

Digitized by Google

Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique. Procès-verbaux des séances, 7e vol., 111e cahier. Bruxelles, 1894, in-8°.

Revue belge de numismatique, 1895, 2e à 4e livr. Bruxelles, in-8°.

GAND. — *Annales du Cercle historique et archéologique de Gand*, 2e année, 2e fasc.; t. II, 1er et 2e fasc. Gand, 1895, in-8°. — *Bulletin*, 2e année, nos 5 à 7; 3e année, nos 1 à 6. Gand, 1894-95, in-8°.

MONS. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, année 1894. Mons, 1894, in-8°.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXII, 1re livr. Namur, 1895, in-8°.

DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongeliye nordiske oldskriftselskab*, 2e série, 9e vol., 3e et 4e livr.; 10e vol., 1re à 3e livr. Copenhague, 1894-95, in-8°.

Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord, 1893. Copenhague, in-8°. — L. F. A. Wimmer. *De danske Runeminsdesmærker*. Copenhague, 1895, in-4°.

ÉGYPTE.

LE CAIRE. — *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*. Exercice 1893, fasc. X. Le Caire, 1894, in-8°.

ÉTATS-UNIS.

BALTIMORE. — *Johns Hopkins University. Studies in historical and political science*, 12e série, vol. XI, XII; 13e série, vol. I, II, V à VIII, XI, XII. Baltimore, 1894-95, in-8°.

PHILADELPHIE. — *Proceedings of the american philosophical Society*, vol. XXXII-XXXIII, XXXIV. Philadelphie,

Digitized by Google

1894-95, in-8°. — *Transactions*, vol. XVIII, part. 2. Philadelphie, 1895, in-4°.

TOPEKA. — *Ninth biennial report of the board of directors of the Kansas state historical Society* (1892-1894). Topeka, 1895, in-8°.

WASHINGTON. — *Smithsonian Institution. 12e and 13e Annual-report of the bureau of Ethnology*. Washington, 1894, 2 vol. in-4°. — *Contributions to north american Ethnology*, vol. IX. Washington, 1893, in-4°. — *Smithsonian miscellaneous collections*, fasc. 854, 969, 970. Washington, 1894, in-8°. — Bureau of ethnology. *Chinook Text* by Franz Boas. Washington, 1894, in-8°. — *Archeologie investigations in James and Potomac valleys*, by G. Fowke. Washington, 1894, in-8°. — *The Siouan Tribes of the East*, by James Mooney. Washington, 1894, in-8°.

GRANDE-BRETAGNE.

CAMBRIDGE. — *Proceedings of the Cambridge Antiquarian Society*, n° 36. Cambridge, 1895, in-8°. — *On the abbey of S. Edmund at Bury*, by Montagne Rhodes James. Cambridge, 1895, in-8°.

DUBLIN. — *The journal of the royal Society of Antiquaries of Ireland*, 3e trim. 1895. Dublin, 1895, in-8°.

ÉDIMBOURG. — *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, vol. XXVI (session 1891-92); vol. XXVIII (session 1893-94). Edinburgh, 1892-94, in-8°.

JERSEY. — *Documents relatifs aux îles de la Manche tirés des rôles des lettres closes conservées au Public Record Office à Londres* (1205-1327), édités par W. Nicolle. Jersey, 1893, in-4°.

LONDRES. — *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*, session 1893-94. Londres, 1894, in-8°. — *Archæologia*, 2e sér., vol. IV. Londres, 1894, in-4°.

Digitized by Google

ITALIE.

BOLOGNE. — *Atti e memorie della r. deputazione di Storia patria per le provincie di Romagna*, 3e série, vol. XII, fasc. 4-6; vol. XIII, fasc. 1-3. Bologne, 1895, in-8°.

MODÈNE. — *Memorie della regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena*, 2e série, vol. X. Modena, 1894, in-4°.

ROME. — *Atti della R. Accademia dei Lincei. Serie quinta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche*, 1893, parte 1a, *Memorie*. Rome, 1893, in-4°. Parte 2a. *Notizie degli Scavi*, oct. à déc. 1894; janvier à oct. 1895. Roma, 1894-95, in-4°. — *Rendo-conto dell' adunanza solenne del 9 giugno* 1895. Roma, 1895, in-4°. *Rendi-conti della reale Accademia*, ser. quinta, vol. III, fasc. 10 et 12; vol. IV, fasc. 1 à 10. Roma, 1894-95, in-8°.

TURIN. — *Atti della r. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXIX, fasc. 11 à 14; vol. XXX, fasc. 1 à 11. Torino, 1893-95, in-8°. — *Memorie*, ser. seconda, t. XLIV. Torino, 1894, in-8°.

LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG. — *Publications de la section historique de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg*, t. XLII, XLIII, XLIV. Luxembourg, 1895, in-8°.

PAYS-BAS.

LEEUWARDEN. — *Zesenzestigste verslag der handelingen van het friesch Genootschap van geschied- oudheid- en taalkunde te Leeuwarden over het jaar* 1893-1894. — *De Vrije Fries. Mengelingen uitgegeven door het friesch Genootschap. Achttiende deel, derde reeks, zesde deel, aslevering vier; negentiende deel, vierde reeks, eerste deel, eerste aflevering.* Leeuwarden, 1895, in-8°.

Digitized by Google

PORTUGAL.

PORTO. — *Revista de sciencias naturaes e sociaes*, vol. III, n° 12; vol. IV, n° 13. Porto, 1895, in-8°.

RUSSIE.

HELSINGSFORS. — *Suomen Muinaismuisto-Ydhistyksen Aikakauskirja. Finska fornminnes-förenningens Tidskrift*, vol. XIV. Helsingissä, 1894, in-8°. — *Finskt Museum. Finska Fornminnes-föreningens Mänadsblad*, 1894, n°s 4 à 12. Helsingfors, in-8°.

MOSCOU. — *Société impériale archéologique Drevnasti*, t. XV, fasc. 1 et 2. Moscou, 1894, in-4°. — *Matériaux pour l'archéologie du Caucase*, t. IV. Moscou, 1894, in-4°.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, 5e série, t. I, n°s 1 à 4; t. II, n°s 1 à 5; t. III, n° 1. Saint-Pétersbourg, 1894-95, in-4°.

SUÈDE.

STOCKHOLM. — *Antiquarisk tidskrift... genom Hans Hildebrand*, t. V, 4e livr.; t. XIII, 1re livr.; t. XIV, 2e et 3e livr.; t. XV, 2e livr.; t. XVI, 1re livr. Stockholm, in-8°.

SUISSE.

BALE. — *Neunzehnter Jahresbericht der historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel über das Vereinsjah* 1893/94. Basel, 1894, in-8°. — *Basler chroniken*, t. V. Leipzig, 1895, in-8°.

GENÈVE. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, livr. 4. Genève, 1894, in-8°. — *Mémoires et documents*, t. III, livr. 4. Genève, 1894, in-8°.

LUCERNE. — *Der Geschichtsfreund. Mittheilungen des historischen Vereins der fünf Orte Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug*, 50e vol. Stans, 1895, in-8°.

Digitized by Google

ZÜRICH. — *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XXIII, livr. 7; vol. XXIV, livr. 1. Zürich, 1895, in-4°.

TUNISIE.

TUNIS. — *Revue tunisienne, organe de l'Institut de Carthage*, 2e année, nos 5 à 8. Tunis, 1895, in-8°.

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 63, l. 9, *au lieu de :* Myrinna, *lisez :* Myrina.

P. 101, l. 23 et 28, *au lieu de :* M. A. Meignan, *lisez :* M. A. Maignan.

P. 112, l. 24, *au lieu de :* Marmoutiers, *lisez :* Marmoutier.

P. 114, à la suite de la ligne 9, *ajoutez :* Il faut peut-être lire Walkerum, ce qui donnerait le même nom autrement orthographié. Le R serait alors un K comme dans la dernière ligne, dont le premier mot RLDS doit certainement se lire *K(a)l(en)d(i)s*.

P. 133, l. 14, *au lieu de :* Birou, *lisez :* Biron.

P. 148, l. 7 en remontant, *ajoutez en note :* Le nom de lieu *Mausiacum*, *Mauziacum* est aussi mentionné par Labbe, *Nova bibliotheca rerum aquitanicarum*, II, 503. Cf. Diefenbach, *Origines europaeae*, 384. On lit *Mauziaci* dans une charte de 1184 signalée par M. Léopold Delisle dans son *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 26, n. 106, avec renvoi aux *Ordonnances des rois de France*, IV, 205, et au *Gallia christiana*, II, 385 B.

P. 206, l. 12, *au lieu de :* M. Émile Eudes, *lisez :* M. Émile Eude.

P. 222, avant-dernière ligne, *au lieu de :* Klosternenbourg, *lisez :* Klosterneubourg.

P. 243, l. 4, *ajoutez en note :* Une demande de renseignements, adressée récemment à M. le duc de Luynes, descendant et héritier de l'illustre archéologue, est restée sans réponse.

P. 245, l. 1, *au lieu de :* graphico, *lisez :* Graphico.

P. 320, à la suite de la ligne 11, *ajoutez :* Postérieurement à la communication de M. Mowat sur le *Limes*, M. F.

Digitized by Google

Hettner a fait paraître dans le *Jahrbuch des Kaiserlich deutschen Archaeologischen Instituts*, X, 1895, p. 196-215 (pagination spéciale de l'*Archaeologischer Anzeiger Beiblatt*) un rapport intitulé : *Bericht über die Thätigkeit der Reichlimes Kommission von Mitte Dezember* 1894 *bis Ende November* 1895.

Digitized by Google

TABLES

DU

BULLETIN DE 1895.

I.

Renseignements généraux.

Pages

Bureau de la Société pour l'année 1895. 5
Membres honoraires 6
Correspondants étrangers honoraires. 8
Membres résidants. 9
Associés correspondants nationaux classés par départements. 14
Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger. 33
Associés correspondants étrangers 34
Associés correspondants nationaux et étrangers classés par ordre alphabétique 37
Sociétés savantes avec lesquelles la Compagnie est en correspondance 47
Notice nécrologique sur Edmond Guillaume (portrait). 55
Discours de M. A. de Boislisle, président sortant . . 61
Tables des publications de la Compagnie 76
Dons et legs faits à la Compagnie par MM. E. Mallay, 84; la C^tesse^ Ouvaroff, au nom de la Société imp. arc. de Moscou, 86; Gaidoz, 247; M^is^ de Ripert-Monclar, 284; R. P. dom de la Tremblaie, 323.
Réponse de l'ambassadeur de Russie à la lettre adressée par la Compagnie à l'occasion de la mort du Czar. 85

Digitized by Google

Règlement sur le rachat de la cotisation annuelle par les correspondants 86
Le Président est invité à faire partie du comité du monument de Florian 213
Rapport annuel du trésorier 235
Protestation contre la mutilation du Pont-Saint-Esprit. 266
Invitation à souscrire pour le monument Peiresc . . 277
Élection du bureau pour l'année 1896 315
Don d'un manuscrit à la Bibliothèque nationale. . . 323
Liste des périodiques reçus par la Société en 1895 . . 337
Additions et corrections 351

II.

Index par noms d'auteurs.

Akinoff, de la Société archéologique de Moscou. Assiste à une séance 130
Arbois de Jubainville (H. d'), M. R. Titres que prennent les rois mérovingiens sur leurs diplômes 214
— Interprétation d'un passage d'une charte de Philippe-Auguste 264
Aurès (A.), A. C. N. Son éloge funèbre 70

Babelon (E.), M. R. Observation sur un médaillon en or de Théodoric. 88
— Observation sur une intaille de l'époque carolingienne 119
— Bijoux soi-disant antiques provenant d'Asie-Mineure 130
— Objets antiques en bronze trouvés à Chassenart, près Digoin, Saône-et-Loire 139
— Vase à collyre en plomb avec inscription (vignette) et étui à collyre assyrien 187
— Médaillon contorniate du Cabinet de France (vignettes) 204
— Observation sur le Mercure romain et gallo-romain. 238
— Aureus de Saturninus (vignettes). 290

Digitized by Google

— Hommage d'un ouvrage de M. E. Lefèvre-Pontalis. 308
— Deniers de la république trouvés à Grassano . . . 310
— Élu secrétaire 315
— Monnaies étrusques au type de l'éléphant (vignettes). 325
— Pièces d'échiquier du Cabinet des médailles . . . 331
Bapst (Germain), M. R. Origine du bâton des maréchaux de France. 114
— Les trophées de France et la remise des drapeaux pris à l'ennemi 300
— Élu deuxième vice-président 315
Barthélemy (A. de), M. H. Observation sur un sceau de la collégiale de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême . 112
— Observation sur l'origine du bâton des maréchaux de France 115
Batiffol (l'abbé P.), A. C. N. Notice sur un bréviaire franciscain du XIIIe siècle. 291
Baye (baron J. de), M. R. Taureau à trois cornes trouvé en Bohême 80
— Statuettes de Tanagra 85
— Nouveau cimetière barbare dans la Côte-d'Or. . . 114
— Poteries de diverses époques provenant de Crimée. 131, 154
— Photographie d'un lion en marbre blanc trouvé à Kertch 215
— Image russe de saint Demetrius 327
Beaudouin (Jules), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 71
Berger (Samuel), M. R. Noms donnés à la constellation de la Grande Ourse dans le pays de Montbéliard. 83
— Observations sur les balles de fronde 100
— Observation sur les signatures autographes . . . 159
— Cahier du cours d'histoire professé par Mélanchton à Wittemberg 182
— Observation sur un manuscrit offert à Louis XI. . 246
— Observation sur les trophées de France et la remise des drapeaux pris à l'ennemi 300
Bertolotti (le chev. P.), A. C. E. Son éloge funèbre . 71
Beurlier (l'abbé E.), M. R. Organisation de la biblio-

Digitized by Google

thèque et des archives du patriarcat de Constantinople 92
— Légendes relatives à la brièveté du mois de février. 97
— Observations sur les balles de fronde 100
— Bague en or trouvée à Chanac, Lozère (vignettes) . 210
— Inscriptions relevées par le R. P. Germer-Durand dans la région du Jourdain 219
— Inscriptions grecques provenant de Gérasa et des environs de Nicomédie 223
— Inscription aux Proxumes 286
— Bas-relief en marbre trouvé à Sinope 320
Blanc (Édouard), A. C. N. Royaume gréco-chinois ou sino-bactrien à l'orient du Pamir 327
— Miniatures provenant de Kachgar. 336
— Manuscrit du XVI^e^ siècle provenant de la Transoxiane 336
Blanchet (A.), M. R. Mercure quadrifrons de la collection Oppermann. 86
— Hommage d'un ouvrage de M. L. Coutil 248
— Observation sur une rondelle en plomb portant l'inscription *Vict Victorini* 256
— Substructions romaines près Montargis. 268
— Élu membre résidant. 285, 324
— Trésor d'aurei trouvé à Boscoreale 307
— Miroirs formés par des monnaies romaines . . . 334
Bocke (de). Mémoire sur des fragments de terre cuite trouvés en Crimée 154
Bordeaux (P.), A. C. N. Note sur le bâton des maréchaux de France. 126
Bouillet (l'abbé A.), A. C. N. Représentations, dans l'art du moyen âge, du combat de Samson contre un lion 210, 222
Bruguier-Roure (L.). Protestation contre le projet de destruction de deux arches du Pont-Saint-Esprit. . 265

Cagnat (R.), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. Goyau. 78
— Inscriptions d'Afrique en lettres onciales (vignettes). 89, 135
— Inscription de Batteria (Tunisie) donnant l'ethnique *Bitensis*. 118

Digitized by Google

— Observation sur un bas-relief antique représentant un convoi funèbre 138
— Autel conservé à Dijon et portant une inscription fausse 138
— Observation sur les titres *Serenitas tua*, *Clementia tua* 214
— Élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 324
— Rectification au texte d'une liste de vigiles . . . 331
Casati (Ch.), A. C. N. Antiques de la collection Borghèse au château de Montboron, à Nice. 129
Collignon (Max.), M. R. Secrétaire de la Compagnie . 77
— Hommage d'un ouvrage de MM. Helbig et Trawinski 85
— Observation sur une statuette d'Hercule 296
Corroyer (E.), M. R. Notice nécrologique sur Ed. Guillaume (portrait) 55
Courajod (L.), M. R. Observation sur les origines de l'ornementation irlandaise 264
— Tombeau de Jacques-Auguste de Thou. 275
— Torses féminins provenant du jubé de Notre-Dame de Paris 275
Coutil (L.), A. C. N. 86, 101
— Le cimetière antique de Muids (Eure) 101
— Plaque mérovingienne avec représentation d'un éléphant (vignette) 271

Daguin (F.), A. C. N. 86, 89
Delaborde (vicomte H.-Fr.), M. R. Observation sur les balles de fronde 100
— Observation sur le combat de Pépin le Bref contre un lion. 209
— Observation sur les trophées de France et la remise des drapeaux pris à l'ennemi 300
Delachenal (R.), A. C. N. 181, 212, 213
Delahaut (Ch.), A. C. N. Son éloge funèbre 72
Delamain (Ph.), A. C. N. Sépulture antique à Bougneau, Charente-Inférieure 133

Digitized by Google

Delattre (le R. P. A.-L.), A. C. N. 298, 324
— Découverte à Carthage d'un hypogée 159
Delaville Le Roulx (J.), A. C. N. Mémoire sur des sceaux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem . . . 261
Duchesne (l'abbé L.), M. R. Observation sur une ampoule à eulogie représentant saint Théodore . . . 79
— Observation sur un médaillon en or de Théodoric . 88
— Les saintes tuniques au VIe siècle. 122
— Nommé directeur de l'École française de Rome . . 130
— Nommé chevalier de la Légion d'honneur. . . . 154
— Fouilles faites à Rome près du Colisée 247
Dumoulin (Maurice), A. C. N. 309, 324
Durighello (J.-A.), A. C. N. Monuments faux attribués au Haoûran 169
Durrieu (Paul), M. R. Notes pour l'enlumineur, dans un manuscrit de Cambridge. 83
— Jeu de cartes peint au XVe siècle par Michelino di Besozzo. 117
— Observation sur une intaille en cristal de roche de l'époque carolingienne. 119
— Observation sur une danse de Bigorre appelée danse de Bayard 120
— Importance du paraphe pour l'étude des signatures autographes 158
— Note sur l'école calligraphique de Reims à l'époque néo-carolingienne 174
— Manuscrits exécutés à Florence pour être offerts au roi Louis XI 212
— Manuscrit offert à Louis XI par Donato Acciajuoli. 246
— Bible manuscrite de l'ancienne bibliothèque de Bourgogne 257
— Bibles françaises de la bibliothèque du duc de Berry. 261
— Observation sur les trophées de France et la remise des drapeaux pris à l'ennemi 300
— Date du manuscrit français 12420 de la Bibliothèque nationale 309
— Élu secrétaire-adjoint 315

Digitized by Google

Duval (L.), A. C. N. Sceau de la collégiale de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême 112

Enlart (C.), A. C. N. Stèle et inscription romaine trouvées à Boulogne-sur-Mer 203
— Sculptures exécutées après la pose (XIe-XIIIe siècle) . 234
— Observation sur une église de Palestine construite par les Croisés 260
— Observation sur les trophées de France et la remise des drapeaux pris à l'ennemi 300
— Remparts et portes de Boulogne-sur-Mer 300
— L'architecture gothique en Grèce. 316
Eude (Émile), A. C. N. 206, 234, 351

Farcinet (Ch.), A. C. N. Identité de Geoffroy de Lusignan, dit *la Grand'Dent* 115, 154
Frossard (le pasteur Ch.), A. C. N. Hommage d'une de ses brochures. 119, 120
— Étude sur Jean de Gassion, maréchal de France . 203

Gaidoz (H.), M. R. Observation sur les signatures autographes. 159
— Note sur le combat de Pépin le Bref contre un lion. 209
— Offre un exemplaire des statuts de l'Académie celtique (1814) 247
Gauckler (P.), A. C. N. Tête colossale en marbre trouvée à Carthage 109
— Statue fontaine de Thysdrus, Tunisie (vignette) . . 110
Gavault (P.), A. C. N. Sa mort 298
— Notice posthume sur les remparts d'Alger. . . . 298
Germer-Durand (le R. P.), A. C. N. 286, 324
— Inscriptions relevées dans la région du Jourdain . 219
Gréau (Julien), A. C. N. Sa mort 266
Gsell (S.). Inscription latine de Kenchela, Tunisie (vignette) 169
Guiffrey (J.), M. R. Chargé de rédiger une notice sur A. de Montaiglon 266
Guillaume (Ed.), M. R. Sa notice nécrologique (portrait). 55

Digitized by Google

— Son éloge funèbre 64
Habert (Théophile), A. C. N. Découverte à Reims d'inscriptions et d'antiquités romaines 120
Hardy (Michel), A. C. N. Son éloge funèbre 72
Helbig (Wolfgang), C. É. H. Plombs avec empreintes trouvés dans le Tibre 206
Henault (M.), A. C. N. 248, 324, 329
Héron de Villefosse (Ant.), M. R. Observation sur les taureaux à trois cornes 81
— Inscription et bas-relief trouvés en Tunisie . . . 81
— Découvertes de poteries romaines dans la propriété de M. Baron près Narbonne 120
— Inscriptions et autres antiquités romaines trouvées à Reims par M. Habert 120
— Hommages d'ouvrages du marquis de Fayolle, 134; d'Otto Hirschfeld, 162, 163; du Dr Gosse, 264; de l'abbé Picardat, 322.
— Photographies de la mosaïque d'Hammâm-el-Lif, Tunisie. 150
— Monnaies puniques de Monaco 159
— Hypogée découvert à Carthage par le P. Delattre . 159
— Monuments faux avec inscriptions grecques, provenant de Beyrouth 169
— Inscription latine de Khenchela, Tunisie (vignette). 169
— Tête égyptienne en basalte verte provenant d'Égypte. 172
— Acquisition par le Louvre de deux inscriptions d'Afrique 186
— Observation sur le combat de Pépin le Bref contre un lion. 210
— Promu officier de la Légion d'honneur 246
— Fragment de poterie avec inscription (vignette) . . 269
— Photographies du trésor de Boscoreale 270
— Lampe en bronze de Syrie avec inscription . . . 281
— Statuette en bronze d'Hercule (planche) 288
— Annonce la mort de M. Gavault, A. C. N. . . . 298
— Lampe chrétienne de Tunisie (vignettes) 312
— Fontaines antiques ornées de coquilles 313
— Publication des monuments romains du Musée de Sens. 314

Digitized by Google

— Réélu membre de la Commission des impressions . 316
— Inscription latine mentionnant un gouverneur de la Corse 325
Homolle (T.), M. R. Sculptures de l'école argienne trouvées à Delphes 84

Jadart (H.), A. C. N. Débris gallo-romains trouvés à Voncq 277
— Bijou mérovingien cloisonné (vignette) 279
Julliot (G.), A. C. N. Restitution de la façade des thermes romains de Sens. 152

Lafaye (G.), M. R. Élu membre résidant 78, 79
— Balle de fronde anépigraphe provenant du Calvados. 99
— Fragment de bas-relief ayant fait partie de la collection de Nicolas-Joseph Foucault, intendant royal. 230
— Note sur deux chapiteaux d'ordre ionique 308
Lagrange (R. P. M.-J.), A. C. N. 79, 101
Laigue (L. de), A. C. N. Nécropole phénico-punique de Chipiona, près Cadix 213
— Monuments mégalithiques des Pays-Bas 281
— Mosaïque du Musée de Cadix 282
Lambin (E.), A. C. N. La tour de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs 94
— Chapiteaux du XIIIe siècle de l'église d'Arcueil . . 155
Laurière (J. Pasquet du Bousquet de), M. R. Son éloge funèbre. 67
Lecoy de la Marche (A.), M. R. Miniatures représentant la tour de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs 97
Lefort (L.), A. C. N. Observation sur l'origine du bâton des maréchaux de France 115
Le Sergeant de Monnecove, A. C. N. Observation sur une charte de Philippe-Auguste 261
— Annonce la mort de M. E. Mannier. 286
Lucot (le chanoine), A. C. N. Découverte d'anciens tombeaux dans la cathédrale de Châlons-sur-Marne (planche) 191

Digitized by Google

Maignan (A.), A. C. N. 89, 101, 117, 351
— Promu au grade d'officier de la Légion d'honneur . 163
— Pièce d'échiquier reproduisant un type du xi^e siècle. 330
Male (E.), A. C. N. 213, 234
Mallay (E.), A. C. N. Sa mort 79
— Legs fait à la Compagnie 84
Mannier (E.), A. C. N. Sa mort 286
Mareuse (E.), A. C. N. 158, 212
Marquet de Vasselot (Jean), A. C. N. 78
Martha (J.), M. R. Observation sur un bas-relief romain représentant un convoi funèbre 138
— Nommé professeur d'éloquence latine à la Faculté des lettres de Paris. 316
Maurice (Jules), A. C. N. 78, 80
— Mémoire sur l'organisation de l'Afrique indigène par les Romains. 221, 230
Mazerolle (E.), A. C. N. Aquarelle représentant un vase de Chine apporté en France au xiv^e siècle 88
Menjot d'Elbenne (vicomte), A. C. N. 212, 248
Michon (E.), M. R. Élu membre résidant 78, 79
— Ampoules à eulogie 79
— Observations sur les balles de fronde 100
— Milliaires d'Arabie et de Palestine 203
— Observation sur des inscriptions relevées en Palestine 221
— Hommage d'un ouvrage du D^r Carton 245
Molinier (E.), M. R. Émail champlevé de Limoges représentant une scène de fauconnerie 97
— Intaille de l'époque carolingienne en cristal de roche représentant le baptême du Christ. 118
— Ivoires acquis par le Musée du Louvre. 283
— Observation sur une pièce d'échiquier 331
Montaiglon (A. de), M. R. Sa mort . . . 266, 277, 324
Morillot (l'abbé), A. C. N. Note sur une inscription de Saint-Honoré-les-Bains 329
Mowat (R.), M. R. Patères en argent trouvées à Carhaix, Finistère (vignettes) 84, 148
— Médaillon en or de Théodoric 88

Digitized by Google

— Observations sur l'origine du bâton des maréchaux de France 115
— Inscription de Saint-Honoré-les-Bains (vignette). 140, 330
— Milliaire de Carausius trouvé à Carlisle . . 145, 351
— Tabulae lusoriae de Trèves 174
— Observation sur un vase à collyre 190
— Plombs avec empreintes trouvés dans le Tibre. 206, 215
— Note sur les noms de la colonie romaine de Digne. 206
— Observation sur le Mercure gaulois 237
— Monuments représentant le jeu des latroncules (vignettes). 238, 351
— Offre deux de ses mémoires. 248
— Inscription du Lot-et-Garonne relative aux Nitiobriges 248
— Rondelle de plomb portant l'inscription *Vict. Victorini* en relief 253
— Le nom *Aug. Rito* sur la table de Peutinger . . . 262
— Le *limes* des frontières germaniques et raetiques de l'empire romain. 316, 351
Mûntz (E.), M. R. Observation sur une intaille de l'époque carolingienne. 119

Noë (général de la), M. R. Promu général 120

Olrik (Hans). Élu correspondant étranger honoraire. 86, 89
Omont (H.), M. R. Hommage d'ouvrages de M. Porée . 100
— Discours de Jean Lascaris avec corrections autographes de l'auteur. 199
Ouvaroff (comtesse), C. É. H. Annonce un envoi de livres offerts par la Société impériale archéologique de Moscou. 86

Palustre (Léon), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 72
Partish (Karl). Demande de renseignements sur l'île d'Aix 79
Pasquier (Félix), A. C. N. Charte apocryphe du XIe s. 156
Perrot (G.), M. H. Remercie la Compagnie d'avoir offert à l'École normale supérieure les tables de ses publications 80

Digitized by Google

— Promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur 154
Plath (le Dr Konrad), A. C. É. 199, 212, 234
Pothier (le général), A. C. N. Mosaïques découvertes au Mas-Foulc, près Saint-Cosme, Gard 221
Prou (M.), M. R. Hommage d'ouvrages de MM. le Dr Konrad Plath, 78, 297; Casanova, 211; Enlart, 276.
— Observation sur un médaillon en or de Théodoric . 88
— Miniatures représentant la tour de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs 97
— Mémoire sur la livre dite de Charlemagne 133
— Sépulture antique à Bougneau, Charente-Inférieure. 133
— Fouilles de Saint-Pierre-le-Vif à Sens (vignettes) . 163
— Mémoire sur l'histoire monétaire de l'abbaye de Corbie 309
— Réélu bibliothécaire-archiviste 315
Puisaye (marquis d'Anselme de), A. C. N. . . 119, 134
— Lampe chrétienne de Tunisie (vignettes) 312
Puymaigre (comte de), A. C. N. Inscription du moyen âge de Cattenon, Lorraine (vignette) 113

Ravaisson-Mollien (Charles). Rapport annuel sur les finances de la Société 235
— Observations sur le Forum d'Archémore à Rome . 247
— Réélu trésorier 315
Ripert-Monclar (marquis de), A. C. N. Observation sur les signatures autographes 159
— Offre les œuvres du marquis Fortia d'Urban . . . 284
Robert (Ulysse), M. R. Occupe le fauteuil de la présidence 77
— Nom populaire de la Grande Ourse 83
— Observation sur les signatures autographes . . . 159
— Manuscrit de Phèdre et autres manuscrits sortis de l'école calligraphique de Reims. 172
— Provincialismes et idiotismes de la traduction de Végèce par Jean Priorat 186
— Élu membre de la Commission des fonds 316

Digitized by Google

Roniou (Félix), A. C. N. Son éloge funèbre 73
Roger (Ch.). Découverte de sépultures antiques à Langres. 266
Roman (J.), A. C. N. Observation sur l'origine du bâton des maréchaux de France 115
— Sceau de Philibert de Beaujeu, évêque de Bethléem (vignette) 117
— Observation sur une danse de Bigorre appelée danse de Bayard 120
— Sceau de Bérault IV, comte dauphin d'Auvergne (vignette) 131
Rossi (G.-B. de). C. É. H. Son éloge funèbre . . . 68
Rougé (vicomte J. de), M. R. Lettre de M. Virey sur les fouilles de Dahchour 97
— Note sur l'origine de la race égyptienne 132
— Vase égyptien de la collection Hoffmann 190
— Élu président 315

Saglio (Ed.), M. R. Bas-relief romain représentant un convoi funèbre 136
— Reliquaire de sainte Valère, patronne de la ville de Limoges 257
— Hommage du 20e fascicule du Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. 309
Saige (G.), A. C. N. Monnaies puniques trouvées à Monaco. 159
Schlumberger (G.), M. R. Observation sur une pièce d'échiquier 330
Séjourné (le R. P.), A. C. N. 286, 324
— Inscriptions grecques de la vallée du Jourdain . . 258
Sickel (Th. von). Élu correspondant étranger honoraire. 86, 117

Tardif (J.), A. C. N. 153, 158, 181
Thédenat (l'abbé H.), M. R. Fouilles d'Oisseau-le-Petit (Sarthe). 99
— Observation sur les balles de fronde. 100
— Inscription du moyen âge de Cattenon, Lorraine (vignette) 113, 351

Digitized by Google

— La statue et le temple de Vesta sur le Forum . . 230
— Jeu gravé sur une dalle de la Basilique Julia . . 245
— Cachet d'oculiste de provenance inconnue 274
— Mémoire sur les cachets de Nasium 275
— Présente le troisième fascicule du *Bulletin* . . . 276
— Provenance auvergnate d'un cachet du Musée britannique 283
— Découverte, à Grand, d'un cavalier foulant un anguipède. 310, 321
— Statue assise découverte à Grand. 311
— Élu premier vice-président 315
— Sceau en stéatite (vignette) 328
— Miroir formé avec une monnaie de Néron 335
THOLIN (G.), A. C. N. Inscription du Lot-et-Garonne relative aux Nitiobriges 349
TRAVERS (Émile), A. C. N. Épingle mérovingienne en or trouvée près de Caen 153

VALETTE (René), A. C. N. Tombeaux antiques découverts à Antigny 325
VERNET (Gustave), A. C. N. 234, 257
VILLENOISY (F. DE), A. C. N. Pièce circulaire du XIV^e^ s. à l'image de Saint-Jacques 140
— Bulle en plomb du XIV^e^ siècle de la bibliothèque de Grenoble (vignettes) 156
— Vase gaulois du Musée de Valenciennes 237

WADDINGTON (W. H.), M. R. Son éloge funèbre . . . 61

III.

Index géographique.

AFRIQUE, 82, 92, 132, 161, 171, 221, 230, 245, 246, 298 ; — indigène, 327 ; — septentrionale, 67.

AGEN, *Civitas Agennensium*, *Civitas Nitiobrigum* (Lot-et-Garonne), 251, 253. *Musée*, 252, 273.

Digitized by Google

Agennensium (civitas), *Agen* (Lot-et-Garonne), 253.
Airan (Calvados), 153.
Aix (Bouches-du-Rhône). *Monument Peiresc*, 277.
Aix (île d'), près Rochefort, 79.
Aix-la-Chapelle (Allemagne). *Trésor*, 88.
Aléma, *Kefr-el-Ma* (Palestine), 258, 259.
Alexandrie (Egypte), 219, 264, 291. *Catacombe chrétienne*, 161.
Alger, *Icosium* (Algérie), 298 et s. *Anciens remparts*, 298 et s.
Alisinciae aquae, *Sources de Saint-Honoré-les-Bains* (Nièvre), 145.
Alisincum, *Saint-Honoré-les-Bains* (Nièvre), 143.
Alizay (Eure), 104.
Allemagne, 183, 184, 306, 316. *Limes romain*, 316 et s., 351.
Alpes (les), 162.
Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), 122.
Amiens (Somme). *Cathédrale*, 306, 330. *Ancien diocèse d'—*, 276.
Angyre, *Angora* (Asie-Mineure), 56, 65. *Temple de Rome et d'Auguste*, 56.
Andelys (Arrondissement des), 248.
Andorre (Val d'), 156.
Angleterre, 108, 283.
Angora, *Ancyre* (Asie-Mineure), 56, 65.
Antigny (Vendée), 325.
Antioche (Asie-Mineure), 125.
Aquila (Italie). *Musée de la préfecture*, 136.
Aquitaine, 251.
Arabie, 203, 220, 221.
Aramon (Gard), 143.
Arausio (Colonia Firma Julia Secundanorum Arausio). *Orange* (Vaucluse), 207.
Arcachon (Gironde). *Musée-aquarium*, 311.
Arcos-de-la-Frontera (Espagne), 282.
Arcueil (Seine). *Aqueduc romain*, 156. *Eglise Saint-Denis*, 155, 156.
Argenteuil (Seine-et-Oise), 126.
Arles (Bouches-du-Rhône), 207, 208.
Arras (Pas-de-Calais). *Portes gothiques*, 300.
Artois, 277, 286.
Asie, 59, 273; — centrale, 327; — Mineure, 56, 58, 62, 63, 64, 130. Province d'—, 63.
Asquins (Yonne). *Fontaine antique*, 314.
Assise (Italie), 291 et s. *Saint-Damien*, 291. *Sainte-Claire*, 291, 292.
Athènes. *Acropole*, 56, 65. *Le Céramique*, 87.
Athis-Mons (Seine-et-Oise). *Collection Nicolas-Joseph Foucault*, 230. *Collection Valentin de Courcel*, 230, 308.
Auch (Gers), 244.
Augustodunum, *Autun*, 143.
Augustoritum, *Limoges* (Gaule), 262.
Aurès (nord de l'), Algérie, 171.
Autun, *Augustodunum* (Saône-et-Loire), 87, 118, 143, 335.
Auvergne, 283.
Avignon (Vaucluse), 88.

Digitized by Google

Bade (Duché de). *Limes des Romains*, 318.
Bagaï (Algérie), 171.
Bale (Suisse), 289. *Musée*, 289, 290.
Batteria (Tunisie), 118.
Bavai (Nord), 190, 237, 328.
Bavière. *Limes des Romains*, 318.
Bayeux (Calvados), 99.
Beauvais (Oise). *Saint-Etienne*, 96.
Bec (Abbaye du), Eure, 101.
Beïrouth (Syrie), 169.
Belgique, 277.
Benacus, *lac de Garda*, 179.
Ben-Ha (Egypte), 290.
Berlin. *Musée*, 81.
Besançon (Doubs), 328.
Bethléem (Nièvre), 117, 258.
Béziers (Hérault), 207, 269.
Bigorre, 119, 120.
Biron (Charente-Inférieure). *Cimetière mérovingien*, 133, 351.
Bithynie, 58, 65.
Blancheroche (Doubs), 83.
Bois-Gautier (le), forêt de Fontainebleau, 314.
Bologne (Italie), 185.
Bordeaux (Gironde), 87. *Musée lapidaire*, 150.
Boscoreale (Italie), 270, 307.
Bouches-du-Rhône, *Ora Libyca* (Gaule narbonnaise), 209.
Bougie (Algérie), 187.
Bougneau (Charente-Inférieure), 133.
Boulogne (Ancien diocèse de), 277.
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), 203, 300 et s. *Castrum*, 301. *Cathédrale*, 306. *Château*, 302 et s. *Eglise Notre-Dame*, 305, 306. *Haute ville*, 301, 302, 303. *Le bourg*, 302. *Musée*, 272, 305, 306. *Phare de Caligula*, 303. *Place des Victoires*, 306. *Porte des Dames*, 302. *Porte des Degrés*, 302 et s. *Porte des Dunes*, 301. *Porte du XIII^e siècle*, 301. *Porte Flamengue*, 301. *Porte Gayole*, 302. *Porte Neuve*, 300, 302. *Remparts*, 300 et s. *Ville basse*, 303.
Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), 143.
Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), 143.
Bourgogne (Ancienne bibliothèque de), 257.
Bretagne, 146, 147, 311.
Brioude (Haute-Loire), 148.
Brogonavae (Angleterre), 146, 147.
Brundisium (Italie), 310.
Bruxelles (Belgique), 112. *Bibliothèque royale*, 257.
Burdegalensium (civitas), 253.
Butzbach (Allemagne), 319.
Byzacène (Province de), Afrique, 245.

Cadix (Espagne), 213, 214, 282. *Musée*, 282.
Caen (Calvados), 153. *Musée*, 105.
Cahors (Lot), 251.
Calais (Pas-de-Calais). *Remparts*, 302.
Cambrai (Nord), 59.
Cambridge (Angleterre), 83. *Fitzwilliam-Museum*, 246.
Capoue (Italie), 161.
Caranda (Aisne), 108.
Carhaix (Finistère), 84, 149.
Carlisle, *Luguvallium* (Cumberland), Angleterre, 145, 147.
Carnac (Morbihan), 314.

Digitized by Google

Carthage (Tunisie), 109, 159 et s. *Colline de Saint-Louis*, 159. *Hypogée*, 160, 161. *La Malga*, 109. *Nécropole juive*, 151.
Casiens (Pays des), 327.
Casphon, *Khisfin* (Palestine), 259.
Castra Regina, *Ratisbonne*, 316.
Cattenon (Lorraine), 113.
Cépoy (Loiret), 268. *Thermes romains*, 269.
Cernue, près Prague (Autriche), 81.
Chaldée, 132.
Chalons-sur-Marne (Marne), 191 et s. *Abbatiale de Saint-Pierre-aux-Monts*, 196. *Abbaye de Toussaints*, 196. *Cathédrale*, 191 et s. *Eglises qui ont précédé la cathédrale*, 194. *Ecole normale des instituteurs*, 196. *Institution Saint-Etienne*, 197.
Champ Marguerite (lieu dit), Grand, Vosges, 310.
Champrobert (Carrières de), Nièvre, 145.
Chanac (Lozère). *Collection Prunières*, 210. *Villa romaine*, 210.
Charenton (Seine). *Tombeau du Gassion*, 204.
Charleville (Ardennes). *Collection Delahaut*, 72.
Charnay (Saône-et-Loire), 272.
Chartres (Eure-et-Loir), 302.
Chassenart (Saône-et-Loire), 139. *Camp romain*, 140.
Chatam (Kent), Angleterre, 106.
Chatellerault (Vicomté de), 116, 155.
Chatigny, près Fondettes (Indre-et-Loire). *Villa romaine*, 314.
Chatillonnais (le), 71.
Cherchel (Algérie), 161, 186. *Musée*, 110. *Thermes*, 110.
Chersonèse, 131.
Chiana (Vallée de la), Italie, 325.
Chine, 88; — occidentale, 327.
Chipiona (Baie de Cadix). *Couvent de Regia*, 213. *Nécropole phénico-punique*, 213.
Chiusi, *Clusium* (Italie), 325.
Chypre, 154, 334.
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). *Bibliothèque*, 148. *Collection E. Mallay*, 84.
Clusium, *Chiusi* (Italie), 325.
Collorgues (Gard), 273.
Conques (Abbaye de), Aveyron, 222. *Trésor*, 210.
Constantine (Algérie), 209.
Constantinople (Turquie), 92 et s. 123, 125, 126. *Archives du patriarcat*, 92. *Faubourg de Galata*, 123.
Conteville (Calvados), 105.
Corbie (Abbaye de), Somme, 309.
Corse, 137, 326.
Coucy (Aisne). *Porte de Laon*, 307.
Cowdray (Château de), Sussex, Angleterre, 304.
Creil (Oise). *Saint-Evremond*, 96.
Crimée (Russie), 131, 154, 273.
Cyrénaique, 161.
Cyrène (Cyrénaïque), 161.

Dahchour (Egypte), 97.
Danemark, 81, 264.
Danube (fleuve), 316, 320.
Daphni (Grèce), 316.

Digitized by Google

Dauphiné, 131 et s., 157.
Décapole (la), 258.
Decetia, *Decize* (Nièvre), 143.
Decize, *Decetia* (Nièvre), 143.
Delphes, 63, 84. *Trésor de Sicyone*, 84. *Trésor de Siphnos*, 84.
Dieppe (Seine-Inférieure), 72.
Digne, *Colonia Dinia Libycorum* (Basses-Alpes), 207 et s.
Dijon (Côte-d'Or), 138. *Collection Baudot*, 138. *Commission archéologique*, 114.
Dinia Libycorum (Colonia), *Digne* (Basses-Alpes), 207 et s.
Dispargum, *Duisburg* sur le Rhin (Allemagne), 79.
Douvrend (Seine-Inférieure), 105.
Drenthe (Province de), 281.
Druval (Calvados), 106.
Duisburg sur le Rhin, *Dispargum* (Allemagne), 79.

Eburacum, *York* (Angleterre), 145, 147.
Egypte, 73, 132, 161, 189, 218, 264.
El Djem, *Thysdrus* (Tunisie), 110.
Embrun (Hautes-Alpes), 157.
Embrunois (L'), 157.
Envermeu (Seine-Inférieure), 107.
Epave (Belgique), 108.
Epernay (Marne), *Bibliothèque*, 174.
Erbalunga (Corse), 326.
Espagne, 69, 99, 306.
Eure. Département de l'—, 248. Vallée de l'—, 102.
Europe, 273; — occidentale, 209; — orientale, 273.
Eymet-sur-Dropt (Dordogne), 273.

Fano (Picenum), 179.
Faventia (Italie et Espagne), 207.
Flandre, 147, 277, 286.
Florence (Italie), 199, 212, 290.
Fly (Nièvre). *Saint-Germer*, 96.
Foligno (Italie), 289, 290.
Forum Clodii, *San Liberato* (Italie), 325.
Foulc (le Mas-), près Saint-Cosme (Gard), 221.
Foum-Ksantina (Défilé de), Algérie, 171.
France, 71, 88, 137, 174, 183, 199, 200, 306.
Franchimont (Belgique), 280.
Fréjus (Var), 207, 208.

Gadara (Palestine), 258.
Galatie, 58, 65, 123, 124, 126.
Galatz (Turquie), 123.
Gallows Hill (Colline), Cumberland, Angleterre, 145.
Gandersheim (Abbaye de), Allemagne, 184.
Garda (Lac de), *Benacus*, 179.
Gaulanitide (la), 258.
Gaule, 122, 134, 162, 163, 207, 238, 248, 250, 251, 253, 317; — narbonnaise, 209; — orientale, 80, 311; — romaine, 316.
Gérasa (Palestine), 223. *Marché*, 224.
Germanie, 317; — inférieure, 147; — supérieure, 316.
Germia (Galatie), 123 et s. *Sanctuaire des Archanges*, 123, 124, 126.
Grand (Vosges), 310, 311. *Lieu dit Champ-Marguerite*, 310.
Grand-Rocher (lieu dit), près Muids, Eure, 103.
Grassano (Italie), 310.
Grèce, 62, 65, 88, 316.

Digitized by Google

Grenoble (Isère), 157. *Bibliothèque municipale*, 157.
Grézin (Puy-de-Dôme), 328.
Guelma (Algérie), *Citadelle*, 171.

Hammam-el-Lif (Tunisie), 150.
Haouran, 62, 169.
Hardelot (Pas-de-Calais). *Château*, 302.
Hardenthun (Commune de Marquise), Pas-de-Calais, 272, 273.
Hautefage (Lot-et-Garonne). *Eglise*, 249. Voir Magnebal.
Hautvillers (abbaye de), Marne, 174.
Heidelberg (Allemagne), 184.
Heidenstock (Allemagne), 318.
Heiligenberg (le), Allemagne, 184.
Helden (Tourbières de), Limbourg, 177.
Henchir-Guessès (Algérie), 171.
Henchir-Zatriah (Tunisie), 82.
Herculanum, 289.
Hesse. *Limes des Romains*, 318.
Heudebouville (Eure), 109.
Hillion (Côtes-du-Nord), 314.
Hongrie, 88.

Icosium, *Alger* (Algérie), 299. *Remparts*, 299 et s.
Ifrikia (Royaume d'), 299.
Ile-de-France, 277.
Ioppée (Palestine), 125.
Irlande, 264.
Italie, 67, 71, 88, 137, 179, 199, 240, 253, 256; haute —, 162.

Jambes (Belgique), 280.
Jérusalem (Judée), 125, 126, 154. *Ecole biblique*, 258.
Joches (Marne), 108.
Jourdain (Vallée du), 219, 258.

Kachgar (Turkestan chinois), 336.
Kefr-el-Ma, *Aléma* (Palestine), 258, 259.
Kelheim (Allemagne), 316.
Kempston (Bedforshire), Angleterre, 107.
Kent (Comté de), Angleterre, 108.
Kertch (Russie), 215.
Khenchela, *Mascula* (Tunisie), 170 et s.
Khisfin, *Casphon* (Palestine), 259.
Khorsabad (Assyrie), 189.
Khotan (Turkestan oriental), 327.
Klosterneubourg (Autriche), 222, 351.
Kuneitrah (Palestine), 259.

La Bassée (Nord), 286.
La Bruguière (Tarn), 106.
La Haye (Pays-Bas). *Musée*, 282.
Lambèse (Algérie), 161, 327.
Langres (Haute-Marne). *Faubourg des Anges*, 266. *Musée*, 268.
Languedoc, 144.
La Sablonnière (Aisne), 108.
Lauriacum, *Lorch* (Autriche), 317.
Lausanne (Suisse), 108. *Musée cantonal*, 108.
Lavatrae (Angleterre), 146.
Le Caire (Egypte), 172. *Mission française*, 97.
Leicester (Angleterre), 328. *Musée*, 329.
Leipzig (Allemagne). *Bibliothèque*, 184.

Digitized by Google

Le Mans (Sarthe). *Musée archéologique*, 112.
Le Poulker, près Bénodet (Finistère), 314.
Lezoux (Puy-de-Dôme), 301.
Limoges, *Augustoritum* (Haute-Vienne), 97, 257, 262.
Limousin (le), 257.
Lob-Nor (Bassin du lac), 327.
Loing (rivière), 269.
Londinières (Seine-Inférieure), 106.
Londres (Angleterre), 97. *Collection Pembroke*, 240. *Musée britannique*, 63, 283.
Lorch, *Lauriacum* (Autriche), 317.
Louviers (Eure), 102.
Luchon (Haute-Garonne), 143.
Lugudunum, *Lyon*, 163.
Luguvallium, *Carlisle* (Cumberland), Angleterre, 145.
Lycie, 189.
Lyon, *Lugudunum* (Rhône), 163, 254, 256. *Collection F.-B. Parot*, 254. *Musées*, 254. *Quartier de Trion*, 178. *Terrasse Saint-Benoît*, 253.

Magnebal (Commune de Hautefage), Lot-et-Garonne, 249. *Eglise*, 249. *Eglise d'Auradou*, 249. *Eglise de altaribus*, 249, 251.
Maillezais (Abbaye de), Vendée, 115, 116.
Maktar (Tunisie), 227. *Basilique byzantine*, 227, 228, 229.
Mansourah, *Tlemcen* (Algérie). *Remparts*, 299.
Marmoutier (Abbaye de), Indre-et-Loire, 112.
Marseille (Bouches-du-Rhône), 264.
Mascula, *Khenchela* (Tunisie), 170.
Mausiacum, Mauziacum, *Mozat* (Puy-de-Dôme), 148.
Menapii (Cité des), Belgique seconde, 147.
Meuse (fleuve), 147.
Milan (Italie), 199 et s. *Palais de la Cora-Vieille*, 199.
Milanais (le), 199.
Mistra (Grèce), 316.
Modène (Italie), 71. *Cabinet des médailles*, 238.
Monaco. *Portus Herculis Monoeci*, 159.
Montaren (Gard), 144.
Montargis (Loiret), 269. *Forêt de* —, 269.
Montbéliard (Pays de), 83.
Monte-Carlo (Principauté de Monaco), 159.
Moscou (Russie), *Société imp. archéologique*, 86.
Mozat, *Mausiacum* (Puy-de-Dôme), 148.
Muids (Eure). *Lieu dit Grand-Rocher*, 103. *Lieu dit Quinguerre*, 103. *Nécropole*, 101 et s., 271 et s. *Temple*, 103.
Münster (Allemagne), 186.
Murrhardt (Allemagne), 319.
Myrina (Asie Mineure), 63, 351.

Naix (Meuse), 275.
Namur (Belgique). *Musée*, 108, 280.
Naples (Italie). *Musée*, 242, 288, 290.
Narbonne (Aude), 120, 207. *Autel*, 251. *Eglise Lamourguier*, 207. *Musée*, 272. *Remparts*, 301.
Neckar (rivière), 316.
Néris-les-Bains (Allier), 143.
Nice (Alpes-Maritimes). *Château de Montboron*, 129, 130. *Collection Borghèse*, 129.
Nicomédie (Asie Mineure),

Digitized by Google

225, 226, 227. *Cimetière chrétien*, 226.
Nil (Vallée du), 190.
Nimègue (Pays-Bas). *Ancien palais impérial*, 297.
Nimes (Gard), 71, 143.
Nitiobriges (Cité des). *Agen*, 250 et s.
Noison-lès-Citeaux (Côte-d'Or). *Cimetière d'époque barbare*, 114.
Nord (Département du), 286.
Normandie (Basse-), 98.
Noyon (diocèse de), 277.
Numidie (Province de), 327.

Odenwald (l'), Allemagne, 318.
Oisseau-le-Petit (Sarthe), 99.
Omsk (Russie d'Asie), 327.
Ora Libyca, *Bouches-du-Rhône* (Gaule narbonnaise), 209.
Orange, *Colonia Firma Julia Secundanorum Arausio* (Vaucluse), 207.
Orient, 62, 73, 184, 259.
Osterburken (Allemagne), 319.
Ostie (Italie), 218.
Oued-el-Abdi (Algérie), 171.
Oued-el-Abiod (Algérie), 171.
Oued-el-Arab (Algérie), 171.
Oum-el-Asnam (Algérie), 171.
Oxford (Angleterre). *Musée*, 106.
Oyes (Marne), 108.

Paix (Hameau de), Eure, 102.
Palestine, 125, 126, 203.
Pamir (le), 327.
Paris, 96; 97. Environs de —, 155, 277. *Abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, 101. *Archives nationales*, 101, 115, 154, 286. *Arènes de la rue Monge*, 59. *Bibliothèque de l'Arsenal*, 261. *Bibliothèque Mazarine*, 143. *Bibliothèque nationale*, 88, 115, 117, 118, 132, 173, 199, 212, 286, 309, 323 (voyez aussi Cabinet de France). *Cabinet de France*, 64, 87, 148, 187, 188, 189, 190, 204, 205, 208, 237, 238, 253, 256, 268, 331, 335. *Collection André*, 172. *Collection de Baye*, 108. *Collection Durand*, 334. *Collection Gaignières*, 88. *Collection Hoffmann*, 191. *Collection Le Bas*, 331. *Collection Le Blant*, 331. *Collection Lovati*, 218. *Collection de Luynes*, 243, 335. *Collection Moreau*, 108. *Collection Oppermann*, 86. *Collection Ponton-d'Amécourt*, 177. *Collection Rollin et Feuardent*, 218. *Collection Soltykoff*, 283. *Collection Thédenat*, 335. *Collection Waddington*, 64. *Collège de France*, 63. *Conservatoire des arts et métiers*, 95. *Cour du Carrousel*, 59. *Ecole d'anthropologie*, 102. *Ecole des beaux-arts*, 56, 275. *Ecole des hautes études*, 63. *Eglise Notre-Dame*, 275. *Exposition de* 1889 *au ministère de la guerre*, 127. *Hôtel de Guise*, 65. *Hôtel de ville*, 156. *Jardin des Tuileries*, 59. *Musée de l'hôtel de Cluny*, 257. *Musée Guimet*, 79. *Musée du Louvre*, 63, 65, 156, 165, 172, 186, 230, 246, 271, 275, 283, 288, 289, 298, 334. *Muséum d'histoire naturelle*, 102. *Palais des Archives nationales*, 65. *Palais des Tuileries*, 56, 59, 66. *Palais du Louvre*, 56,

Digitized by Google

59, 65, 66. *Prieuré de Saint-Martin-des-Champs*, 94 et s.
Pau (Basses-Pyrénées), 203.
Pays-Bas. *Monuments mégalithiques*, 281.
Périgueux (Dordogne). *Musée*, 108. *Théâtres antiques*, 59. *Tour de Vésone*, 134.
Pérouse (Italie), 59, 289, 328.
Petterill, rivière (Cumberland), Angleterre, 145.
Picardie, 276.
Placentia (Italie), 207.
Pô (le), fleuve, 162.
Poitiers (Vienne), 275. *Collection Pinchaud*, 275. *Eglise Sainte-Radégonde*, 114.
Poitou, 115, 154.
Pollentia (Italie), 207.
Pompéi (Italie), 242, 289, 314.
Pont-de-l'Arche (Eure), 104.
Pont-saint-Esprit (Gard), 265. *Viaduc*, 265.
Portus Herculis Monoeci, *Monaco*, 159.
Potentia (Italie), 207.
Prague (Autriche). *Musée archéologique*, 81.
Preturi (Italie), 136.
Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire). *Eglise abbatiale*, 323.
Prusse. *Limes des Romains*, 318.

Quinguerre (Lieu dit), près Muids, Eure, 103.

Raetie (Province de), 316.
Ratisbonne, *Castra regina* (Allemagne), 316.
Réalmont (Tarn), 106.
Reims (Marne), 59, 173, 174. *Bibliothèque*, 173. *Cathédrale*, 59. *Cimetière gallo-romain*, 120 et s. *Faubourg Cérès*, 120. *Les Coutures*, 121. *Musée*, 279.
Rheinbrohl (Allemagne), 316.
Rhin (fleuve), 147, 316, 320.
Rodez (Aveyron). *Musée*, 272.
Rom (Deux-Sèvres), 122.
Rome, 68, 71, 88, 123, 129, 177, 209, 215, 218, 219, 231, 240, 247. *Archives du Vatican*, 261. *Basilica Iulia*, 245. *Basilique Saint-Sylvestre*, 178. *Catacombes*, 69, 255, 175. *Cimetière de Priscille*, 178. *Colisée*, 247. *Collection Borghèse*, 129. *Collection Guardabassi*, 289. *Collection Sciarra*, 129. *Collection Tyskiewicz*, 218, 289. *Colonne Trajane*, 71. *Ecole française d'histoire et d'archéologie*, 70, 130. *Forum d'Archemore*, 247. *Forum romanum*, 231, 232, 245. *Institut de correspondance archéologique*, 136. *Musée di Papa Julio*, 129. *Musée des thermes de Dioclétien*, 129, 237. *Palais Borghèse*, 129. *Palatin*, 232. *Portique d'Octavie*, 65. *Saint-Nicolas-in-Arcione*, 247. *Saint-Paul-hors-les-Murs*, 173. *Temple de Vesta*, 230 et s. *Théâtre de Marcellus*, 56, 65. *Thermes de Titus*, 247. *Villa Borghèse*, 129. *Voie sacrée*, 232.
Roudoulous (Commune de Sauvagnas), Lot-et-Garonne, 251.
Rouen (Seine-Inférieure). *Cimetière Saint-Ouen*, 106. *Musée des antiquités de la Seine-Inférieure*, 118.
Ruremonde (Pays-Bas). *Collection Guillon*, 177.
Russie, 327. *Collection de S. A. le grand-duc Serge*, 85.

Digitized by Google

Safed (Palestine), 125, 126.
Saint-Denis (Seine), 302.
Saint-Evroult (Abbaye de), Orne, 198.
Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). *Musée*, 272.
Saint-Honoré-les-Bains, *Alisincum* (Nièvre), 140 et s., 330. *Alisinciae aquae*, 145. *Eglise*, 141, 142. *Musée de l'établissement thermal*, 141, 143. *Temple*, 142, 145.
Saint-Léonard-de-Corbigny (Monastère de), Nièvre, 118.
Saint-Martin-du-Vieux-Bellême (Prieuré de), Orne, 112.
Saint-Philbert (Prieuré de), Orne, 101.
Saint-Pierre-du-Vouvray (Eure), 102, 104.
Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône), 81.
Saint-Vigor-le-Grand (Calvados), 99.
Saintes (Charente-Inférieure). *Remparts*, 301.
Salies (château de), Basses-Pyrénées. *Archives*, 204.
Salles-la-Source (Aveyron), 272. *Lieu dit Souyris*, 272.
Salone (Dalmatie), 209.
Salonique (Turquie), 184.
Samarie, *Sébastieh* (Palestine), 260.
San Liberato, *Forum Clodii* (Italie), 325.
Sardaigne, 137.
Sbeïtla (Tunisie), 229.
Sébastieh, *Samarie* (Palestine). *Eglise Saint-Jean-Baptiste*, 260. *Eglise bâtie dans le champ de Jacob*, 260.
Séez (Orne). *Cathédrale*, 197.
Seine (Vallée de la), 102, 109.
Sélinonte (Sicile), 84.
Sens (Yonne), 152, 163. *Couvent des sœurs du Bon-Pasteur*, 163. *Eglise et monastère Saint-Pierre-le-Vif*, 163 et s. *Musée*, 152, 315. *Remparts*, 301. *Thermes gallo-romains*, 153.
Séville (Espagne). *Remparts*, 299.
Sicyone (Grèce). *Trésor à Delphes*, 84.
Sidi-Soltan (Tunisie), 81.
Sidon (Phénicie), 172.
Siglan (Aude), 272.
Sinope (Turquie d'Asie). *Faubourg de la Sainte-Parascevi*, 320.
Siphnos (Cyclades). *Trésor de Delphes*, 84.
Soissons (Ancien diocèse de), 308.
Solesmes (Abbaye de), Sarthe. *Bibliothèque*, 101.
Sousse (Tunisie), 110.
Souyris, lieu dit (Commune de Salles-la-Source), Aveyron, 272.
Strasbourg (Alsace). *Collection Jean-Daniel Brunner*, 182. *Collection J. Sturm*, 184.
Suisse, 81.
Sully (Calvados), 99.
Syrie, 62, 67, 264, 281, 291.

Tanagra (Grèce), 85.
Tarn (Département du), 107.
Taunus (Région du), Allemagne, 318.
Tébessa (Algérie), 71.
Téboursouk (Tunisie). *Citadelle*, 171.
Terni (Italie), 68.
Thala (Tunisie), 312.
Théodosie (Crimée), 131, 154.
Thysdrus, *El Djem* (Tunisie), 110.

Digitized by Google

Tibériade (lac de), Palestine, 258.
Tibre (le), fleuve, 206, 215, 218.
Tigzirt (Algérie). *Basilique*, 298.
Timgad (Algérie), 89 et s., 135, 171. *Citadelle*, 171. *Forum*, 90, 92. *Thermes*, 91.
Tlemcen, *Mansourah* (Algérie), 299.
Tocane-Saint-Apre (Dordogne), 108.
Toulouse (Haute-Garonne), 150. Environs de —, 273. *Collection Schenck*, 150. *Musée Saint-Raymond*, 273.
Tournai (Belgique), 261.
Tours (Indre-et-Loire). *Eglise Saint-Clément*, 72. *Exposition rétrospective*, 72, 73.
Tourville-la-Rivière (Seine-Inférieure), 108.
Transoxiane (la), 336.
Trasimène (Lac de), Italie, 325.
Trèves (Allemagne), 126, 174 et s. *Amphithéâtre*, 177. *Cimetière Saint-Eustache*, 174. *Eglise de Saint-Mathias*, 174. *Monnaie*, 177. *Porta Inclyta*, 177. *Trésor de la cathédrale*, 72.
Troie (Troade), 232.
Tunisie, 63, 81. *Musée Alaoui*, 150. *Musée du Bardo*, 110.

Unterböbingen (Allemagne), 319.
Urgel (Espagne), 156.
Utrecht (Hollande), 174.

Vaison (Vaucluse), 287.
Valenciennes (Nord), 66. *Musée*, 237. *Porte de Lille*, 60. *Porte Tournisienne*, 60.
Valentia (Gaule et Espagne), 207.
Venise (Italie), 184.
Vérone (Italie). *Théâtre*, 56, 65.
Versailles (Seine-et-Oise). *Château*, 65.
Verterae (Angleterre), 146.
Vésone, *Périgueux* (Dordogne), 134.
Viatka (Gouvernement de), Russie, 327.
Villenaux (Seine-et-Marne), 140.
Villevenard (Marne), 108.
Viviscorum (civitas), 253.
Voconces (Cité des), 288.
Vologda (Gouvernement de), Russie, 327.
Voncq (Ardennes), 277 et s., 279 et s. *Collection conservée au presbytère*, 278. *Eglise*, 278.

Wittemberg (Allemagne), 185. *Université*, 182.
Wodenborough (Kent), Angleterre, 107.
Worms (Allemagne), 184, 185.
Wrocester (Angleterre). *Musée*, 329.
Wurtemberg. *Limes des Romains*, 318.

York, *Eburacum* (Angleterre), 145, 147.

Digitized by Google

IV.

Index des illustrations.

1. Portrait de M. Ed. Guillaume 66
2. Inscription de Timgad en lettres onciales . . . 90
3. Statue-fontaine de Thysdrus 111
4. Inscription de Cattenon. 113
5. Sceau de Philibert de Beaujeu 118
6. Sceau de Bérault IV, comte dauphin d'Auvergne. 131
7. Inscription de Timgad 135
8. Inscription de Saint-Honoré-les-Bains. 142
9. Patère en argent trouvée à Carhaix 149
10. Inscriptions des patères de Carhaix. 149
11-12. Bulle en plomb de la bibliothèque de Grenoble. 157
13-25. Carreaux vernissés de Saint-Pierre-le-Vif. 165-167
26. Inscription de Khenchela 170
27. Vase à collyre du Cabinet de France 188
28. Sépultures de la cathedrale de Châlons-sur-Marne. 193
29-30. Médaillon contorniate du Cabinet de France . 205
31-32. Bague en or trouvée à Chanac 210
33-34. Calculus latruncularius du Cabinet de France . 239
35. Peinture murale de Pompeï 242
36. Améthyste gravée représentant le jeu des latroncules 243
37. Disposition des pions sur un damier antique . . 243
38. Fragment de poterie trouvé à Béziers. 270
39. Plaque de ceinturon du cimetière de Muids. . . 271
40. Bijou mérovingien 279
41. Statuette d'Hercule en bronze 288
42-43. Aureus de Saturninus 291
44. Lampe chrétienne trouvée à Thala. 312
45. Revers de la lampe précédente 313
46-47. Monnaie étrusque 325
48-49. Cachet en stéatite 328

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

DE L'ACADÉMIE CELTIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, à *Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8° avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisé.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.
6e série, vol. 1 à 3 in-8°. Paris, 1890-93, — ou tomes LI à LIV.

Les tomes I à XXI, XXVI, XXVII, *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XL, à 4 francs; XLI à XLV, à 12 francs; XLVI à LIV, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1881 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1858 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1895, 5 francs chaque année.

Prix d'abonnement : Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12; à 1 fr. 50 chaque année, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE.

Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule, feuille de 43 c. sur 55 c. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT

d'après les sceaux du moyen âge, par G. Demay.

Volume in-8° de 56 pages et 26 planches, gravées à l'eau-forte; papier ordinaire, 5 fr.; papier de Chine, 10 fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des publications de l'Académie Celtique et de la Société des Antiquaires de France

(1807 à 1889)

Rédigée sous la direction de M. R. de Lasteyrie par M. Prou. Volume in-8° de XXXII, 676 pages, **20 fr.**

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Filmed by Preservation

1996

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

AUG 31 1990

JUL 11 1990

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01802 5075

Digitized by Google

Digitized by Google